12.vo Lus 2: tom.

Rigaud ville Jeune

GEOGRAPHIE
MODERNE.
TOME PREMIER.

Ex Bibliotheca Sem. Quebecensis
216

GEOGRAPHIE MODERNE,

PRÉCÉDÉE D'UN PETIT TRAITÉ de la Sphere & du Globe; ornée de Cartes d'Histoire naturelle & politique; & terminée par une *Géographie Eccléſiaſtique*, où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Egliſe Catholique & les principaux des Egliſes Schiſmatiques.

AVEC

Une Table des Longitudes & Latitudes des principales Villes du Monde, & une autre des noms des lieux contenus dans cette Géographie.

Par M. l'Abbé NICOLLE *de la Croix.*

NOUVELLE EDITION,

Revue, corrigée & conſidérablement augmentée.

TOME PREMIER.

Le Séminaire de Québec

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec
BIBLIOTHEQUE QUEBEC
Bibliothèque numérique du Séminaire de Québec

A PARIS,

Chez JEAN-THOMAS HERISSANT, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

1752

MODERNE GÉOGRAPHIE

AVERTISSEMENT.

L'UTILITE' de la GEOGRAPHIE, pour ne pas dire, ſa néceſſité, eſt aujourd'hui ſi reconnue, qu'il n'eſt plus beſoin de la prouver. Tout le monde eſt convaincu que l'étude de l'Hiſtoire eſt une des plus utiles; & par-là il eſt aiſé de ſentir de quelle importance eſt la Géographie, qui depuis long-tems a été appellée l'*un des yeux de l'Hiſtoire.* La Chronologie qui eſt l'autre, a ſes épines; mais la Géographie n'a que des fleurs: c'eſt ce qui fait qu'on prend tant de ſoin d'en procurer la connoiſſance aux jeunes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. En effet, il n'eſt preſque pas poſſible de prendre part aux converſations ſolides, telles que ſont celles qui roulent ſur la guerre, les intérêts des Princes, & leur puiſſance tant ſur mer que ſur terre, ni de lire les Nouvelles publiques avec quelque fruit, qu'on ne ſoit paſſablement inſtruit de la Géographie; car pour ces ſortes d'entretiens mépriſables où il n'eſt queſtion que de modes & autres objets ſemblables, il n'eſt pas néceſſaire d'avoir eu de l'éducation pour y briller.

Quoique les Livres qui ont paru jusqu'à présent sur la Géographie soient en assez grand nombre, & qu'on doive de justes éloges à plusieurs d'entr'eux, dont nous avouons ici volontiers que nous avons beaucoup profité ; il semble néanmoins qu'ils laissent encore à desirer une Méthode plus claire que celle qu'on y a observée ; outre que presque tous étant composés depuis long-tems, ne font pas connoître l'état des différens Empires, Royaumes, &c. tel qu'il est aujourd'hui. C'est pour suppléer à ces défauts, qu'on a cru rendre quelque service au Public en composant cet Ouvrage, dans lequel on a tâché d'employer l'ordre le plus naturel & le plus propre pour aider la Jeunesse, que l'on a eu particulierement en vûe, à retenir les choses dont il y est parlé. On a eu soin sur-tout que l'Ouvrage répondit au titre qu'il porte, de *Géographie Moderne*. C'est dans cette vûe qu'on s'est appliqué à faire connoître l'état actuel des quatre Parties du Monde, & qu'en faisant la description d'un Royaume, par exemple, de la France, on a observé ce qu'il possede ailleurs, pour donner une idée complette de sa puissance.

Le dessein qu'on a eu d'éviter la multiplicité des Volumes, & de ne pas s'étendre

trop ſur cette matiere, a forcé de ne rapporter que ce qu'elle a de plus intéreſſant. En effet, quelque avantage que procure l'étude de la Géographie, ſi propre à orner l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances auſſi agréables qu'utiles, par l'uſage continuel qu'on en peut faire; il faut convenir néanmoins qu'il ſuffit à la plupart du monde d'en avoir une notion un peu dévelopée. Cette ſcience dans tous ſes détails eſt réſervée à ceux qui ſe deſtinent à être Géographes par état, ce qui convient à peu de perſonnes. Mais il en eſt d'autres pour leſquels l'étude de la Géographie peut être beaucoup moins profonde, ſans être pour cela infructueuſe. C'eſt pour ces perſonnes que l'on donne toutes les Méthodes de Géographie. Ce qui les intéreſſe conſiſte à connoître les mœurs, les coutumes, la Religion, & les bornes de chaque Pays ou Royaume; en combien de Provinces ou Gouvernemens chacun d'eux eſt diviſé; le cours des principales Rivieres; le nom des Villes les plus remarquables, & leur ſituation les unes par rapport aux autres; les grands Hommes que ces Provinces ou Villes ont produits; les différentes révolutions auſquelles ces Pays ont été expoſés; leur état actuel, & ce qu'ils renferment de plus curieux, tant

pour ce qui concerne l'Hiſtoire politique que la naturelle.

C'eſt-là auſſi le but qu'on s'eſt propoſé dans cet Ouvrage. On y trouvera en effet, raſſemblé tout ce qu'on vient d'expoſer. On ne s'y eſt pas borné à rapporter les principales révolutions arrivées dans les Etats, & les Hommes illuſtres en différens genres qui en ont fait l'ornement ; on a eu ſoin auſſi d'y faire entrer certains traits de l'Hiſtoire naturelle, propres à réveiller l'attention de la plupart des jeunes gens, qui ont coutume de regarder comme fort inutile & ennuyeuſe l'étude des noms de Villes & de Provinces, à moins qu'il ne s'y trouve quelque choſe de plus intéreſſant pour eux, & qui les engage à les retenir.

Mais pour ne point interrompre trop fréquemment la ſuite du diſcours, on s'eſt déterminé à donner en notes au bas des pages la définition de pluſieurs productions naturelles, dont il eſt parlé dans cet Ouvrage. Comme on l'a entrepris pour les jeunes gens, il a paru convenable d'entrer dans un détail qui pourra paroître inutile à tout Lecteur inſtruit.

Afin de remédier à un inconvénient trop ordinaire, qui conſiſte à chercher longtems ſur une Carte des Villes, que pluſieurs Géographes nomment ſouvent ſans beau-

coup d'ordre, on a marqué vers quels points cardinaux chacune eſt ſituée, ſelon qu'elles ſe trouvent vers le Nord ou vers l'Orient, vers le Midi ou vers l'Occident. Lorſque des Villes ſont placées ou ſur des Rivieres, ou proche de Rivieres ou de Lacs, on n'a pas manqué de le marquer. On a auſſi décrit le cours des principales Rivieres, & on a eu ſoin de nommer les Villes conſidérables qu'elles arroſent. A l'occaſion de pluſieurs Villes on rapporte quelques-uns des grands Hommes qui y ont pris naiſſance; mais on n'a pas entrepris de les nommer tous. Quelques Villes, comme Paris & Rome, en auroient fourni un ſi grand nombre en tout genre, qu'on a cru plus à propos de n'en nommer aucun dans ces endroits.

Et parcequ'il arrive ſouvent que les perſonnes qui liſent une Géographie veulent trouver dans les premieres Cartes qui leur tombent ſous la main, les Villes qu'ils rencontrent dans leur lecture, on avertit ici que pour trouver ſurement celles qui ſont rapportées dans cette Géographie, il faut ſe ſervir des Cartes de *M. Guillaume Deliſle*, qui ſont en ſi grande réputation. Entre ces Cartes, celles qui ſont abſolument néceſſaires pour la lecture de ce Livre, ſont la Mappemonde, l'Europe, l'Aſie,

l'Afrique, l'Amérique, la France, l'Eſpagne, l'Italie, les Iſles Britanniques & l'Allemagne. Cette derniere a été conciliée en quelques endroits avec les Cartes que les Allemans nous ont nouvellement données de leur Pays. Il eſt vrai que les Villes, & même les Provinces dont on parle ici, ne ſe trouvent pas toutes dans les Cartes générales qu'on vient d'indiquer; auſſi a-t-on eu la précaution non-ſeulement de déſigner clairement leur ſituation, par rapport à celles qui en ſont plus proches; mais encore de marquer d'une étoile * celles qui ne s'y trouveront pas, pour ſervir d'avertiſſement, & épargner la peine de les chercher inutilement.

Il faut joindre aux Cartes dont nous venons de parler, celle des *nouvelles Découvertes* des Ruſſiens, &c. que M. Buache a dreſſée ſur les Mémoires de M. Joſeph Deliſle, Profeſſeur Royal & frere du Géographe de même nom, auſſi-bien que la Carte de la *Ruſſie* & de la *Grande Tartarie* que M. Buache a auſſi faite, ſelon ſon état préſent comparé avec les connoiſſances qu'on en avoit autrefois. Nous l'avons prié de donner cette derniere Carte au Public, afin que l'on connût mieux le Nord de l'Aſie & de l'Europe, qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent: & nous croyons devoir

avertir qu'il a entrepris un Atlas de grand *in*-4°. pour ſervir à cette *Géographie Moderne*, & dont l'exactitude, la netteté & la commodité, auront de quoi ſatisfaire le Public, & aider la Jeuneſſe qui a ſouvent bien de la peine à démêler dans une grande Carte les noms des Villes principales qu'il lui eſt eſſentiel de connoître.

Pour rendre ce Livre plus utile aux jeunes Perſonnes, nous joindrons ici quelques avis ſur la maniere de s'en ſervir. Il eſt à propos qu'elles commencent par ſituer ſur la Carte toutes les Villes marquées dans chaque Article, avant de lire le détail des curioſités & autres choſes que ces Villes renferment. C'eſt pour leur faciliter cette opération, que tous les noms de Villes ont été mis en *alinea* & en caracteres nommés *petites Capitales*. Après avoir vu en détail un Royaume, comme la France, il ſera très-utile d'en faire une Analyſe, dont on trouvera un modéle à la fin du Royaume de France, (p. 249. & ſuivantes du Tom. I. de cette Géographe.) Il faudra faire la même choſe à la fin de chaque Partie du Monde. Enfin, pour s'inculquer davantage ce qu'on aura appris, il ſera bon d'avoir recours à un exercice auſſi utile qu'agréable; c'eſt de voyager ſur la Carte, en ſe demandant à ſoi-même quel chemin il fau-

droit prendre pour aller, par exemple, de Paris à Rome, ou à Conſtantinople, par terre, & pour en revenir par mer.

On peut retirer encore de l'étude de la Géographie faite de la maniere qu'on a tâché d'exécuter dans cet Ouvrage, un plus grand fruit que tous ceux que nous avons indiqués en commençant cet Avertiſſement, & plus digne d'un Chrétien. Ce fruit eſt de s'en ſervir pour s'élever juſqu'à Dieu. En effet, on peut avancer, ſans craindre d'être accuſé d'exagération, que cette étude eſt très-propre à nous faire admirer la divine Providence, qui a fait naître dans chaque Pays ce qui étoit le plus propre à ceux qui l'habitent, & qui a inſpiré à chaque peuple un amour naturel pour ſa patrie, quelque triſte & quelque déſagréable qu'elle puiſſe être, ſoit par la nature du Climat, ſoit par les mœurs des Habitans. Cette étude peut auſſi contribuer beaucoup à nous faire adorer la juſtice de Dieu ſur tant de peuples Idolâtres, Mahométans, Juifs, Hérétiques & Schiſmatiques, qui occupent la plus grande partie de la Terre, & que Dieu abandonne, les uns aux ténébres du Paganiſme, les autres à des erreurs pernicieuſes. Elle apprend auſſi à connoître la fidélité des promeſſes de Dieu envers l'Egliſe Catholique, ré-

pandue dans les quatre Parties du Monde, d'une maniere qui la distingue des Sectes séparées d'elle. Enfin, rien ne fait mieux voir que cette étude, le néant des choses humaines, si on fait attention aux faits que nous avons eu soin de rapporter en différens endroits de cet Ouvrage. Elle nous représente les plus vastes Monarchies renversées, pour faire place à d'autres qui subissent le même sort, souvent peu de tems après leur fondation. La comparaison que les Riches & les Grands peuvent faire par son secours de l'étendue de leur domaine, dont ils ne sont ordinairement que trop enflés, avec les différentes parties du Monde, est bien propre à dissiper cette enflure. Si la France, par exemple, qui est si riche & si puissante, ne tient qu'une très-petite place dans une Mappemonde, quelle place y trouveront-ils pour leurs possessions? Cependant qu'est-ce que toute la Terre elle-même, qu'un point par rapport au Monde entier, qui contient ces grands corps que nous voyons rouler autour de notre Globe dans des espaces immenses, & que nous appellons Planétes & Etoiles? C'est le fruit que nous desirons qu'on retire de ce Livre; & nous nous croirions bien récompensés de notre travail, s'il pouvoit contribuer à faire entrer ces vérités plus

encore dans le cœur, que dans l'esprit de la Jeunesse.

Rien n'a été négligé pour perfectionner cette seconde Edition. Non-seulement on a pris le soin de revoir l'Ouvrage en entier, & de corriger toutes les fautes tant d'impression, que les autres qu'on a pu remarquer; mais de plus on a profité des avis que différentes personnes sçavantes ont bien voulu donner. On y a aussi fait beaucoup d'additions, sur-tout par rapport à la France, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à la Suisse, à l'Italie, à l'Allemagne, &c. On se flate que le Public y verra avec plaisir les Descriptions intéressantes de plusieurs Pays jusqu'ici peu connus: tels sont la Russie, que l'on a décrite suivant le nouvel Atlas Russien publié en 1745. par les ordres de l'Impératrice régnante; la Grande Tartarie, qu'on trouvera décrite dans cet Ouvrage d'une maniere nouvelle, par rapport à son Histoire ancienne & moderne; les nouvelles Découvertes faites en Asie & en Amérique par les Russiens; des Observations curieuses sur les Terres qui sont au Nord-Ouest du Canada; le Pérou & le Pays des Amazones, dont la connoissance exacte & détaillée est due au zèle & aux travaux de MM. Bouguer & de la Condamine, de l'Académie des Sciences

de Paris, &c. La juſtice & la reconnoiſſance nous obligent de faire connoître celui à qui nous ſommes particulierement redevables de l'état où ſe trouve aujourd'hui cette Géographie. C'eſt aux ſoins & à l'érudition de M. Barbeau de la Bruyere, connu par ſa belle *Mappemonde hiſtorique*, &c. que nous en avons principalement l'obligation.

Il ſera facile de ſe convaincre, après le détail que nous venons de faire, que cette Edition doit être regardée comme beaucoup plus exacte & plus ample que la premiere. Dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, ces changemens paroiſſent ſi excuſables, qu'on ne peut ſe perſuader que les perſonnes ſur-tout qui ſont au fait de la matiere, puiſſent s'en plaindre. Afin d'éviter néanmoins pour la ſuite des plaintes ſemblables, on a tâché de mettre dans cette ſeconde Edition, l'Ouvrage dans un état à n'y faire plus de changemens.

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE,

Dans laquelle on traite de la Sphére, & du Globe Terreſtre en général.

PREMIERE SECTION.

De la Sphére.

CHAP. I. *DEs Cercles qui compoſent la Sphére,* pag. 1
De l'Equateur, 3
Du Zodiaque, ibid.
De l'Horizon, 6
Du Méridien, 9
Des deux Colures, 10
Des quatre petits Cercles, ib.
Des Aſtres, & de leurs mouvemens, 11
Des Etoiles fixes, 12
Des Planétes en général, 13
Du Soleil, 14
De la Lune, 16
Des cinq autres Planétes, 19
CHAP. II. *Application de la Sphére au Globe Terreſtre,* 20
CHAP. III. *Des diviſions de la Terre formées par les Cercles du Globe,* 23
ART. I. *Premiere diviſion de la Terre par les Zones, & les Ombres,* 26
ART. II. *Seconde diviſion de la Terre par les Longitudes & les Latitudes,* 27
CHAP. IV. *Des Climats, & des autres choſes qui concernent le Globe Terreſtre,* 28
§. I. *Des Climats,* 28
§. II. *Des différentes opérations que l'on peut faire ſur le Globe,* 34
§. III. *Des principaux points qui partagent l'Horiſon,* 36

SECTION II.

CHAPITRE PRE'LIMINAIRE. *Des termes particuliers à la Géographie*, 39
CHAP. I. *Division générale du Globe Terreſtre*, 42
ART. I. *De la Terre*, ibid.
ART. II. *De la Mer*, 45
CHAP. II. *Des principaux Iſthmes, Golphes, Détroits, Lacs, & Rivieres*, 46
§. I *Des principaux Iſthmes du Monde*, ibid.
§. II. *Des Golphes & Détroits principaux du Monde*, 47
Des Détroits, 48
§. III. *Des Lacs les plus fameux*, ibid.
§. IV. *Des Rivieres*, ibid.
CHAP. III. *Des Villes Capitales des quatre parties du Monde*, 49
§. I. *En Europe*, 50
§. II. *En Aſie*, ibid.
§. III. *En Afrique*, 51
§. IV. *En Amérique, Amérique ſeptentrionale*, ibid.
Amérique méridionale, 52
CHAP. IV. *Des Religions, Langues, Figures, & Couleurs des différens Peuples de la Terre*, 53
ART. I. *Des différentes Religions des peuples qui habitent la Terre*, ibid.
ART. II. *De l'étendue de chaque Religion.*
§. I. *De l'étendue du Judaïſme*, 54
§. II. *De l'étendue du Chriſtianiſme*, ibid.
§. III. *De l'étendue du Mahométiſme*, 56
§. IV. *De l'étendue de la Religion Païenne*, 57
ART. III. *Des différentes Langues des habitans de la Terre.*
§. I. *Du nombre des Langues générales*, 59
§. II. *De l'étendue de chaque langue générale*, ib.
ART. IV. *De la figure & des différentes couleurs des habitans de la Terre*, 61

SECONDE PARTIE.

De l'Europe, 63.

CHAP. I. DE la France, 65
Diviſion de la France en trente-un Gouvernemens, 69

SECTION I.

Provinces & Gouvernemens du Nord, 70
ART. I. *Du Gouvernement de la Flandre Françoiſe*, ibid.
§. I. *La Flandre Françoiſe*, ibid.
§. II. *Le Cambreſis*, 73
§. III. *Le Hainaut François*, 74

ART. II. *Du Gouvernement de Picardie*, 76
§. I. *De la Picardie*, ibid.
I. *De la haute Picardie*, 77
1. *L'Amiénois*, ibid.
2. *Le Santerre*, 78
3. *Le Vermandois*, 79
4. *La Thierarche*, ibid.
II. *De la basse Picardie*, 80
1. *Le Pays reconquis*, ibid.
2. *Le Boulenois*, 81
3. *Le Ponthieu*, ibid.
4. *Le Vimeux*, 82
§. II. *Du Comté d'Artois*, ib.
ART. III. *Du Gouvernement de Normandie*, 84
§. I. *De la haute Normandie*, 86
I. *Le Diocèse de Rouen*, ib.
1. *Le Vexin Normand*, ib.
2. *Le Roumois*, 87
3. *Le Pays de Caux*, ibid.
4. *Le Bray*, 89
II. *Le Diocèse de Lisieux*, ibid.
III. *Le Diocèse d'Evreux*, 90
§. II. *De la basse Normandie*, ibid.
1. *Le Diocèse de Sées*, 91
2. *Le Diocèse de Bayeux*, ibid.
3. *Le Diocèse de Coutance*, ou *le Cotentin*, 92
4. *Le Diocèse d'Avranches*, 93
ART. IV. *Du Gouvernement de l'Isle de France*, 93
1. *L'Isle de France propre*, 94
2. *La Brie Françoise*, 97
3. *Le Gatinois François*, 98
4. *Le Hurepoix*, ibid.
5. *Le Mantois*, 99
6. *Le Vexin François*, 100
7. *Le Beauvoisis*, 101
8. *Le Valois*, 102
9. *Le Soissonnois*, ibid.
10. *Le Laonnois*, 103
ART. V. *Du Gouvernement de Champagne & de Brie*, ibid.
§. I. *De la haute Champagne*, 105
1. *Le Remois*, ibid.
2. *Le Pertois*, 106
3. *Le Rhételois*, ibid.
§. II. *De la basse Champagne*, 107
1. *La Champagne propre*, ibid.
2. *Le Vallage*, 108
3. *Le Bassigny*, 109
4. *Le Sénonois*, 110
§. III. *De la Brie Champenoise*, 111
1. *La haute Brie*, ibid.
2. *La basse Brie*, ibid.
3. *La Brie Pouilleuse*, 112
ART. VI. *Du Gouvernement de Lorraine*, 113
§. I. *Du Duché de Lorraine*, 115
1. *Le Baillage de Nancy*, ibid.
2. *Le Baillage de Vosge*, 116
3. *Le Baillage de Vaudrevange*, ibid.
§. II. *Des trois Evêchés*, 117
1. *Le Messin*, ibid.
2. *Le Verdunois*, ibid.
3. *Le Toulois*, 118
§. III. *Du Duché de Bar*, ib.
ART. VII. *Du Gouvernement d'Alsace*, 119

§. I. *De la haute Alsace*, 120
§. II. *La basse Alsace*, 121
§. III. *Le Sungavv*, 122

SECTION II.

Provinces & Gouvernemens du milieu, 123
ART. I. *Du Gouvernement de Bretagne*, ibid.
§. I. *De la haute Bretagne*, 124
§. II. *De la basse Bretagne*, 127
ART. II. *Du Gouvernement du Maine*, 130
§. I. *Du Maine*, ibid.
Le haut Maine, 131
Le bas Maine, 132
§. II. *Du Perche*, 133
ART. III. *Du Gouvernement d'Anjou*, 134
§. I. *Du haut Anjou*, ibid.
§. II. *Du bas Anjou*, 135
ART. IV. *Du Gouvernement de Touraine*, 137
La haute Touraine, 138
La basse Touraine, 139
ART. V. *Du Gouvernement de l'Orléanois*, 140
I. *L'Orléanois propre*, 141
II. *La Beauce*, 142
III. *Le Blaisois*, 144
IV. *Le Gatinois Orléanois*, 145
ART. VI. *Du Gouvernement de Berry*, 146
§. I. *Du haut Berry*, 147
§. II. *Du bas Berry*, 148
ART. VII. *Du Gouvernement de Nivernois*, 149
ART. VIII. *Du Gouvernement de Bourgogne*, 151
I. *Le Pays de la Montagne*, 153
II. *L'Auxerrois*, ibid.
III. *L'Auxois*, 154
IV. *Le Dijonois*, ibid.
V. *L'Autunois*, 156
VI. *Le Châlonois*, 157
VII. *Le Charolois*, 158
VIII. *Le Mâconnois*, 159
De la Bresse & du Bugey, ib.
1. *La Bresse*, 160
2. *Le Bugey*, ibid.
La Principauté de Dombes, 161
ART. IX. *Du Gouvernement de Franche-Comté*, ibid.
I. *Le Bailliage d'Amont*, 162
II. *Le Bailliage de Besançon*, 163
III. *Le Bailliage du milieu, ou de Dole*, 164
IV. *Le Bailliage d'Aval*, ibid.
ART. X. *Du Gouvernement de Poitou*, 166
§. I. *Du haut Poitou*, 167
§. II. *Du bas Poitou*, 169
ART. XI. *Du Gouvernement d'Aunis*, 170
ART. XII. *Du Gouvernement de la Marche*, 172
I. *De la haute Marche*, 173
II. *De la basse Marche*, ib.
ART. XIII. *Du Gouvernement de Bourbonnois*, 174
I. *Du haut Bourbonnois*, ibid.
II. *Du bas Bourbonnois*, 175

SECTION III.

Provinces & Gouvernemens du Midi, 176
ART. I. *Du Gouvernement de Saintonge*, ibid.

§. I. *De la Saintonge*, 176
1. *De la haute Saintonge*, 177
2. *De la basse Saintonge*, 178
§. II. *De l'Angoumois*, ib.
ART. II. *Du Gouvernement du Limosin*, 180
I. *Du haut Limosin*, 181
II. *Du bas Limosin*, ibid.
ART. III. *Du Gouvernement d'Auvergne*, 183
I. *De la haute Auvergne*, 184
II. *De la basse Auvergne*, 185
ART. IV. *Du Gouvernement du Lyonnois*, 187
I. *Le Lyonnois propre*, 188
II. *Le Forez*, 191
III. *Le Beaujolois*, ibid.
ART. V. *Du Gouvernement de Dauphiné*, 192
§. I. *Du haut Dauphiné*, 194
1. *Le Grésivaudan*, ibid.
2. *Le Royannis*, 197
3. *Les Baronies*, ibid.
4. *Le Gapençois*, ibid.
5. *L'Embrunois*, 198
6. *Le Briançonnois*, ibid.
§. II. *Du bas Dauphiné*, ib.
1. *Le Viennois*, 199
2. *Le Valentinois*, 200
3. *Le Tricastin*, 201
4. *Le Diois*, ibid.
ART. VI. *Du Gouvernement de Guyenne*, ibid.
§. I. *De la Guyenne*, 202
I. *La Guyenne propre*, ib.
II. *Le Bazadois*, 104
III. *Le Périgord*, ibid.
1. *Le haut Périgord*, 205
2. *Le bas Périgord*, ibid.
IV. *L'Agenois*, 206
V. *Le Quercy*, 207
1. *Le haut Quercy*, ibid.
2. *Le bas Quercy*, ibid.
VI. *Le Rouergue*, 208
1. *Le Rouergue*, ibid.
2. *La haute Marche*, 209
3. *La basse Marche*, ibid.
§. II. *De la Gascogne*, ibid.
I. *Les Landes*, 210
II. *Le Condomois*, ibid.
III. *L'Armagnac*, 211
1. *Le bas Armagnac*, ib.
2. *Le haut Armagnac*, 213
IV. *La Chalosse*, ibid.
V. *Le Pays des Basques*, ib.
1. *Le Labour*, 213
2. *La Vicomté de Soule*, ib.
VI. *Le Bigorre*, ibid.
VII. *Le Cominge*, 214
VIII. *Le Conserans*, ibid.
ART. VII. *Du Gouvernement de Béarn*, 215
I. *Du Béarn*, ibid.
II. *De la basse Navarre*, 216
ART. VIII. *Du Gouvernement de Foix*, 217
ART. IX. *Du Gouvernement de Roussillon*, 218
1. *La Viguerie de Perpignan*, 219
2. *La Viguerie de Conflent*, ibid.
3. *La Cerdagne Françoise*, 220
ART. X. *Du Gouvernement de Languedoc*, ibid.
§. I. *Le haut Languedoc*, 222
1. *Le Diocèse de Toulouse*, ibid.
2. *Le Diocèse de Montauban*, 223

§. 3. *Le Diocèse d'Alby*, ib.
4. *Le Diocèse de Castres*, 226
5. *Le Diocèse de Lavaur*, ibid.
6. *Le Diocèse de Saint-Papoul*, ibid.
7. *Le Diocèse de Mirepoix*, 227
8. *Le Diocèse de Rieux*, ibid.
9. *Le Diocèse de Comminge*, ibid.
§. II. *Du bas Languedoc*, 228
1. *Le Diocèse de Carcassonne*, ibid.
2. *Le Diocèse d'Aleth*, ib.
3. *Le Diocèse de Saint-Pons*, ibid.
4. *Le Diocèse de Narbonne*, 229
5. *Le Diocèse de Béziers*, 230
6. *Le Diocèse d'Agde*, ib.
7. *Le Diocèse de Montpellier*, 231
8. *Le Diocèse de Lodève*, 232
9. *Le Diocèse de Nismes*, ibid.
10. *Le Diocèse d'Alès*, 234
11. *Le Diocèse d'Usez*, ib.
§. III. *Des Cevennes*, 235
1. *Le Gevaudan*, ibid.
2. *Le Vivarais*, ibid.
3. *Le Vélai*, 236
ART. XI. *Du Gouvernement de Provence*, ibid.
§. I. *De la haute Provence*, 237
§. II. *De la basse Provence*, 239
Du Comtat Venaissin, & du Territoire d'Orange.
§. I. *Du Comtat Venaissin*, 246
§. II. *Du Territoire d'Orange*, 248
Des autres Possessions de la France hors de l'Europe, 249
Analyse des choses qui sont les plus remarquables dans le Royaume de France, ib.
§. I. *Des principales Rivieres de France*, 250
§. II. *Des principaux Ports de Mer de France sur l'Océan & la Méditerranée, & des Départemens de la Marine*, 251
§. III. *Des Eaux minérales les plus remarquables*, 252
§. IV. *Des Capitales des Provinces de France*, ibid.
Provinces du Nord, ibid.
Gouvernemens du milieu, 254
Gouvernemens du Midi, 256
§. V. *Des Archevêchés & Evêchés, & des Chambres Ecclésiastiques*, 258
§. VI. *Des Universités & Académies*, 259
§. VII. *Des Conseils d'Etat, des Parlemens, & des Conseils souverains*, 260
§. VIII. *Des Chambres des Comptes & des Cours des Aydes*, 264
§. IX. *Des Généralités & Elections*, 265
Au Nord, ibid.
Au milieu, 266
Au Midi, 267
Généralités sans Elections, ib.

§. X. *Des Pays d'Etats*, 262
§. XI. *Des Cours & Hôtels des Monnoies*, ibid.
De l'ancienne Gaule, 269
CHAP. II. *Des dix sept Provinces des Pays-Bas*, 271
ART. I. *Des Pays-Bas Autrichiens*, 273
§. I. *Du Duché de Brabant*, 276
§. II. *Du Duché de Luxembourg*, 278
§. III. *Du Duché de Limbourg*, ibid.
§. IV. *Du Duché de Gueldre, ou de la Gueldre méridionale*, 279
§. V. *Du Comté de Flandre*, 280
1. *Le Quartier de Gand*, ibid.
2. *Le Quartier de Bruges*, 282
3. *Le Quartier d'Ypres*, 283
4. *Le Tournaisis*, ibid.
§. VI. *Du Comte de Hainaut, ou du Hainaut Autrichien*, 284
§. VII. *Du Comté de Namur*, 286
§. VIII. *Des deux anciennes Provinces d'Anvers & de Malines, qui dépendent aujourd'hui du Brabant*, ibid.
ART. II. *Des Provinces-Unies*, 288
§. I. *De la Gueldre*, 293
§. II. *De la Hollande*, 295
§. III. *De la Zélande*, 301
§. IV. *De la Province d'Utrecht*, 302
§. V. *De la Frise*, 303
§. VI. *De la Province d'Overissel*, 304
§. VII *De la Province de Groningue*, 305
§. VIII. *Du Pays de la Généralité, ou de la Flandre Hollandoise, du Brabant Hollandois*, &c. ibid.
§. IX. *Possessions principales des Hollandois en Asie, en Afrique & en Amérique*, 308
CHAP. III. *De l'Espagne*, 309
ART. I. *De la Biscaye*, 314
I. *De la Biscaye propre*, 315
II. *Le Guipuscoa*, ibid.
III. *L'Alava*, 316
ART. II. *De la Principauté des Asturies*, 317
I. *Asturies d'Oviédo*, 318
II. *Asturies de Santillane*, ibid.
ART. III. *De la Galice*, ib.
ART. IV. *De l'Andalousie*, 320
ART. V. *Du Royaume de Grenade*, 326
ART. VI. *Du Royaume de Murcie*, 329
ART. VII. *Du Royaume de Valence*, 330
ART. VIII. *De la Principauté de Catalogne*, 334
ART. IX. *De la Navarre*, 336
ART. X. *Du Royaume d'Aragon*, 338
ART. XI. *De la Castille Vieille*, 340
ART. XII. *Du Royaume de Léon*, 343
ART. XIII. *De la Castille Nouvelle*, 345

3. *L'Algarve*, 346
2. *La Sierra*, 349
La Manche, ibid.
4. *L'Eſtrémadure*, 350
ART. XIV. *Des Iſles d'Eſpagne*, 352
Des Poſſeſſions du Roi d'Eſpagne hors de l'Europe, 353
CHAP. IV. *Du Portugal*, 355
§. I. *De la Province entre Douro & Minho*, 358
§. II. *De la Province de Tralos Montes*, 359
§. III. *Du Beira*, 360
§. IV. *De l'Eſtrémadure*, ib.
§. V. *De l'Alemteje*, 363
§. VI. *Du Royaume d'Algarve*, 364
Des Poſſeſſions du Portugal en Aſie, en Afrique & en Amérique, 365
CHAP. V. *De la Suiſſe*, 366
ART. I. *Des treize Cantons Suiſſes*, 369
§. I. *Des Cantons Catholiques*, ibid.
1. *Le Canton d'Uri*, ibid.
2. *Le Canton d'Undervald*, 370
3. *Le Canton de Schvvitz*, ibid.
4. *Le Canton de Zug*, ib.
5. *Le Canton de Fribourg*, 371
6. *Le Canton de Soleure*, ibid.
7. *Le Canton de Lucerne*, ibid.
§. II. *Des Cantons moitié Catholiques & moitié Proteſtans*, 372
1. *Le Canton de Glaris*, ib.
2. *Le Canton d'Appenzel*, ibid.
§. III. *Des Cantons Proteſtans*, ibid.
1. *Le Canton de Zurich*, 373
2. *Le Canton de Bâle*, ib.
3. *Le Canton de Schafouſe*, 374
4. *Le Canton de Berne*, 375
§. IV. *Des Sujets des Suiſſes*, 376
I. *Sujets des Suiſſes du côté de l'Allemagne*, ibid.
II. *Sujets des Suiſſes du côté de la France*, 378
III. *Sujets des Suiſſes du côté de l'Italie*, 379
ART. II. *Des Alliés des Suiſſes*, 380
1. *De la Ville de S. Gal*, ib.
2. *De l'Abbé de S. Gal*, 381
3. *Des Griſons*, 382
4. *Du Valais*, 383
5. *De la République de Genéve*, 384
6. *De la Principauté de Neuchâtel*, 385
7. *De la Ville de Bienne ou Biel*, 386
8. *De la Ville de Mulhauſen, en Alſace*, ibid.
CHAP. VI. *De l'Italie*, 387

SECTION I.

Italie ſeptentrionale.

ART. I. *Des Etats de la Maiſon de Savoye, ou du Roi de Sardaigne*, 390
§. I. *De la Savoye*, 392
1. *Le Genevois*, 393
2. *Le Chablais*, ibid.
3. *Le Fauciguy*, ibid.
4. *La Savoye propre*, 394
5. *La Tarentaiſe*, ibid.

6. *La Maurienne*, 395
§. II. *Du Piémont*, ibid.
1. *La Principauté de Piémont*, 396
2. *Le Duché d'Aouſt*, 397
3. *La Seigneurie de Verceil*, ibid.
4. *Le Comté d'Aſt*, ibid.
5. *Le Marquiſat de Saluces*, ibid.
6. *Le Comté de Nice*, 398
§. III. *Du Marquiſat de Montferrat*, 399
§. IV. *Territoires détachés du Duché de Milan*, 400
ART. II. *De la Seigneurie ou République de Genes*, 402
ART. III. *Du Duché de Parme*, 404
1. *Le Duché de Parme*, 405
2. *Le Duché de Plaiſance*, ibid.
3. *Le Duché de Guaſtalla*, ibid.
ART. IV. *Du Duché de Modene*, 406
ART. V. *Des Etats de la Maiſon d'Autriche en Italie*, 407
§. I. *Du Duché de Milan*, ib.
§. II. *Du Duché de Mantoue*, 410
ART. VI. *De la Seigneurie ou République de Veniſe*, 412

SECTION II.

De la partie d'Italie qui eſt au milieu.

ART. I. *Du Grand-Duché de Toſcane*, 419
I. *Le Florentin*, 420
II. *Le Piſan*, 421
III. *Le Siennois*, 422
De quelques petits Etats enclavés dans la Toſcane.
1. *De l'Etat des garniſons*, ibid.
2. *De la Principauté de Piombino*, 423
3. *De la République de Lucques*, ibid.
ART. II. *De l'Etat de l'Egliſe*, 424
1. *La Campagne de Rome*, 426
2. *Le Patrimoine de Saint Pierre*, 429
3. *Le Duché de Caſtre*, ib.
4. *L'Orviétan*, ibid.
5. *La Terre de Sabine*, 430
6. *Le Pérouzin*, ibid.
7. *L'Ombrie*, ibid.
8. *La Marche d'Ancône*, ibid.
9. *Le Duché d'Urbin*, 431
10. *La Romagne*, 432
11. *Le Bolonois*, 433
12. *Le Ferrarois*, ibid.

SECTION III.

De la partie méridionale de l'Italie, qui contient le Royaume de Naples, 434
§. I. *La Terre de Labour*, 436
1. *La Terre de Labour propre*, ibid.
2. *La Principauté Citérieure*, 444
3. *La Principauté Ultérieure*, 445
§. II. *De l'Abruzze*, 446
1. *Le Comtat de Moliſe*, ib.
2. *L'Abruzze Citérieure*, ibid.
3. *L'Abruzze Ultérieure*, ibid.
§. III. *La Pouille*, 447

1. *La Capitanate*, ibid.
2. *La Terre de Barri*, 448
3. *La Terre d'Otrante*, ib.
§. IV. *La Calabre*, 449
1. *La Baſilicate*, 450
2. *La Calabre Citérieure*, ibid.
3. *La Calabre Ultérieure*, ibid.

SECTION IV.

Des Iſles de l'Italie.
§. I. *De la Sicile*, 452
1. *La Vallée de Démona*, 454
2. *La Vallée de Noto*, 455
3. *La Vallée de Mazara*, ibid.
4. *Les Iſles de Lipari*, 456
§. II. *De l'Iſle de Sardaigne*, ibid.
§. III. *De l'Iſle de Corſe*, 458
§. IV. *De l'Iſle de Malte*, 459
CHAP. VIII. *De l'Allemagne*, 461

SECTION I.

Des quatre Cercles de la haute Allemagne, au Midi.
ART. I. *Du Cercle d'Autriche*, 471
§. I. *De l'Archiduché d'Autriche*, 472
1. *De la baſſe Autriche*, 473
2. *De la haute Autriche*, 474
§. II. *Le Duché de Stirie*, ib.
1. *La haute Stirie*, ibid.
2. *La baſſe Stirie*, 475
3. *Le Comté de Cilley*, ib.
§. III. *Le Duché de Carinthie*, 476
1. *La baſſe Carinthie*, ib.
2. *La haute Carinthie*, ib.
§. IV. *Le Duché de Carniole*, 477
§. V. *Le Comté de Tirol*, 479
Des Evêchés de Trente & de Brixen, 480
§. VI. *La Suabe Autrichienne*, ibid.
ART. II. *Du Cerle de Baviere*, 483
§. I. *Les Etats du Duc de Baviere*, ibid.
§. II. *Le Duché de Neubourg*, &c. 485
§. III. *L'Archevêché de Saltzbourg*, ibid.
§. IV. *L'Evêché de Freiſingen*, 486
§. V. *L'Evêché de Ratisbonne*, ibid.
§. VI. *L'Evêché de Paſſavv*, ibid.
ART. III. *Du Cercle de Souabe*, 487
§. I. *Le Duché de Virtemberg*, 488
§. II. *La Principauté & Comté de Furſtemberg*, 489
§. III. *Le Marquiſat de Bade*, ibid.
§. IV. *L'Evêché d'Ausbourg*, 490
§. V. *L'Abbaye de Kempten*, 491
§. VI. *L'Evêché de Conſtance*, ibid.
§. VII. *Principales Villes Impériales de Souabe*, ibid.
1. *Entre le Danube & la Baviere*, 492
2. *Entre le Neckre & la Franconie*, 493
3. *Entre le Neckre & l'Alſace*, 494

ART. IV. *Du Cercle de Franconie*, ibid.
§. I. *L'Evêché de Bamberg*, 496
§. II. *L'Evêché de Virtzbourg*, ibid.
De quelques Etats voisins de Virtzbourg, 497
§. III. *Le Marquisat de Culembach ou de Bareith*, 499
§. IV. *Le Marquisat d'Anspach*, 500
§. V. *L'Evêché d'Aischstet*, ibid.
§. VI. *Des principales Villes Impériales de Franconie*, 501

SECTION II.

Des Cercles de la basse Allemagne, ou septentrionale.
ART. I. *Du Cercle de haute Saxe*, 502
§. I. *La Saxe*, 504
1. *Duché & Electorat de Saxe*, ibid.
2. *La Misnie*, 505
3. *La Thuringe*, 507
4. *La Principauté d'Anhalt*, 509
§. II. *La Marche de Brandebourg*, 510
§. III. *Le Duché de Poméranie*, 513
1. *Poméranie Prussienne*, 514
2. *Poméranie Suédoise*, 515
ART. II. *Du Cercle de basse Saxe*, ibid.
§. I. *Le Duché de Brunsvick*, 516
§. II. *L'Evêché de Hildesheim*, 517
§. III. *La Principauté de Halberstat*, 518
§. IV. *Le Duché de Magdebourg*, ibid.
§. V. *Des Etats de la Maison de Brunsvick-Hanovre, ou d'Hanovre-Lunebourg*, 519
§. VI. *Le Duché de Meckelbourg ou de Mecklembourg*, 521
§. VII. *Le Duché de Holstein*, 523
§. VIII. *L'Evêché de Lubeck*, 524
ART. III. *Du Cercle de Vvestphalie*, ibid.
§. I. *L'Evêché de Liége*, 525
§. II. *Le Duché de Juliers*, 526
§. III. *Le Duché de Berg*, 527
§. IV. *Le Duché de Vvestphalie, ou le Sauerland*, ib.
§. V. *Le Duché de Cleves & le Comté de la Marck*, ib.
§. VI. *L'Evêché de Munster*, 528
§. VII. *L'Evêché de Paderborn*, 529
§. VIII. *L'Evêché d'Osnabruck*, ibid.
§. IX. *La Principauté de Minden, & le Comté de Ravensberg*, 530
§. X. *Le Comté d'Hoye*, ibid.
§. XI. *Le Duché de Ferden*, 531
§. XII. *Le Comté d'Oldenbourg*, ibid.
§. XIII. *La Principauté d'Oost-Frise*, ibid.
ART. IV. *Du Cercle Electoral, ou du bas Rhin*, 532

§. I. *L'Electorat de Mayence*, ibid.
§. II. *L'Electorat de Tréves*, 533
§. III. *L'Electorat de Cologne*, 534
§. IV. *Le Palatinat du Rhin*, 535
ART. V. *Le Cercle du haut Rhin*, 537
§. I. *L'Evêché de Vvorms*, 538
§. II. *L'Evêché de Spire*, ib.
§. III. *L'Evêché de Bâle*, 539
§. IV. *Le Duché de Deux-Ponts*, 540
§. V. *Le Duché de Simmeren*, ibid.
§. VI. *Le Landgraviat de Hesse, & la Vvétéravie*, 542
1. *La Hesse*, ibid.
2. *La Vvétéravie*, 544
§. VII. *Le Comté de Nassau*, 546
§. VIII. *La Principauté de l'Abbaye de Fulde*, 548

SECTION III.

De la Bohême & de ses anciennes dépendances, ib.
§. I. *La Bohême propre*, 550
§. II. *Le Marquisat de Moravie*, 552
§. III. *Le Duché de Silésie*, 553
1. *Basse Silesie*, ibid.
2. *Moyenne Silesie*, 554
3. *Haute Silesie*, 555
1. *Haute Silesie Prussienne*, 556
2. *Haute Silesie Autrichienne*, ibid.
§. IV. *Le Marquisat de Lusace*, 557
1. *Haute Lusace, ou Méridionale*, 558
2. *Basse Lusace, ou Septentrionale*, 559
CHAP. VIII. *Du Royaume de Hongrie*, ibid.
§. I. *La haute Hongrie*, 562
§. II. *La basse Hongrie*, 564
§. III. *L'Esclavonie*, 565
§. IV. *De la Transilvanie*, 566
CHAP. IX. *De la Pologne & du Royaume de Prusse*, 567

SECTION I.

De la Pologne, ibid.
ART. I. *Du Royaume de Pologne*, 572
§. I. *De la Grande Pologne*, 573
I. *La Grande Pologne propre*, ibid.
II. *La Cujavie*, 574
III. *La Mazovie*, 575
IV. *La Prusse Polonoise ou Royale*, ibid.
§. II. *De la petite Pologne*, 578
§. III. *De la Russie Noire ou Rouge*, 580
I. *La Russie propre*, 581
II. *La Volhinie*, ibid.
III. *La Podolie*, 582
ART. II. *Du Duché de Lithuanie*, 583
§. I. *La Lithuanie propre*, 584
§. II. *La Russie Lithuanienne*, 586
§. III. *La Samogitie*, ibid.

§. IV. *La Livonie Polonoise*, 587
§. V. *Du Duché de Curlande*, ibid.

SECTION II.

Du Royaume de Prusse, 589

Fin de la Table des Chapitres.

TABLE

TABLE

DES LONGITUDES ET LATITUDES des principales Villes du Monde, conforme aux dernieres Observations de Messieurs de l'Académie des Sciences; des RR. PP. Jésuites, & autres Astronômes.

A

Régions.	*Villes.*	*Longitudes.* deg.	min.	sec.	*Lat. Sept.* deg.	min.	sec.
France,	Abbeville,	19	33	00	50	7	00
Amer. S.	Acapulco,	275	30	00	16	45	00
Indes,	Agra,	94	24	00	26	43	00
France,	Aire,	20	00	00	50	00	00
France,	Aix,	23	12	00	43	31	20
France,	Alby,	19	48	00	43	31	20
France,	Alençon,	17	45	00	48	25	00
Syrie,	Alep,	55	00	00	35	45	25
Syrie,	Alexandrette,	54	00	00	36	35	10
Egypte,	Alexandrie,	47	56	30	31	11	20
Espagne,	Almerie,	15	45	00	36	51	18
France,	Amiens,	19	57	48	49	54	46
Hollande,	Amsterdam,	22	39	00	52	22	45
France,	Angers,	17	6	00	47	29	00
France,	Antibes,	24	47	45	43	34	12
Brabant,	Anvers,	22	10	00	51	13	30
France,	Arles,	22	21	00	43	34	12
France,	Avignon,	22	26	00	43	57	00
France,	Aurillac,	20	7	00	44	54	18

B

Régions.	*Villes.*	*Longitudes.* deg.	min.	sec.	*Lat. Sept.* deg.	min.	sec.
France,	Bayonne,	16	11	15	43	29	45
Suiſſe,	Bâle,	2	15	00	47	55	00
Eſpagne,	Barcelone,	19	53	00	41	26	00
France,	Beauvais,	19	45	00	49	26	00
Allemag.	Berlin,	31	7	15	52	33	00
France,	Beſançon,	23	30	00	47	18	00
Italie,	Boulogne,	29	17	00	44	30	00
France,	Boulogne,	19	20	00	50	42	00
					Latit.		*Mer.*
Afrique,	Bourb. (Iſle de)	77	42	00	21	5	00
					Latit.		*Sept.*
France,	Bourdeaux,	16	55	00	44	50	00
France,	Bourges,	19	56	15	47	4	45
Allemag.	Breſlaw,	34	47	30	51	3	00
France,	Breſt,	13	6	00	48	23	00
Pays-Bas,	Bruxelles,	22	5	00	50	51	00
					Latit.		*Mer.*
Amer. M.	Buenos-Aires,	322	00	00	34	34	30

C

					Latit.		*Sept.*
Eſpagne,	Cadix,	14	35	15	36	37	00
France,	Caën,	17	15	00	49	10	00
Amer. M.	Cayenne,	324	30	00	4	56	00
Egypte,	Caire, (le)	49	6	15	30	2	30
France,	Calais,	19	27	30	50	57	00
Indes,	Calicut,	93	30	00	11	17	00
France,	Cambrai,	20	54	00	50	10	00
Indes,	Cananof,	93	00	00	11	58	00
Archipel,	Candie,	42	58	00	35	18	45
Candie,	Canée, (la)	41	52	30	35	28	45
					Lat.		*Mer.*
Afrique,	Cap. de B. Eſp.	37	44	45	34	15	00

Régions.	Villes.	Longitudes. deg.	min.	sec.	Lat. deg.	min.	Sept. sec.
France,	Strasbourg,	25	25	00	48	35	30
Indes,	Surate,	90	00	00	21	10	00
	T						
Indes,	Tanjaor,	96	42	00	11	27	00
Indes,	Thomé, (S.)	98	8	00	13	10	00
Espagne,	Tolede,	14	20	00	39	50	00
France,	Toulon,	23	42	00	43	6	40
France,	Toulouse,	20	55	00	43	37	00
France,	Tours,	18	20	00	47	23	00
Indes,	Tangobar,	97	52	00	11	20	00
Barbarie,	Tripoly,	30	45	15	32	53	40
France,	Troyes,	21	40	00	48	15	00
Italie,	Turin,	25	20	00	44	50	00
Indes,	Tutucurin,	96	15	00	8	52	00
	V						
Pologne,	Varsovie,	38	45	00	52	14	00
Italie,	Venise,	30	20	00	45	25	00
Amer, S	Veracruz,	275	00	00	19	10	00
France,	Versailles,	19	47	00	48	48	16
Allemag.	Vienne,	34	32	00	48	14	00
Indes,	Visapour,	94	00	00	17	30	00

Fin de la Table des Longitudes & Latitudes.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 18. *lig. antep.* aſcendant, *liſ.* deſcendant.

Page 31. *lig.* 26. *ajoutez*, en effet 2. dégrés 59. minutes de déclinaiſon vers le Tropique, contiennent un arc de 60. dégrés de l'Eclyptique, ce qui fait 2. climats; il faut enſuite 8. dégrés 50. minutes de latitude pour augmenter cet arc de 60. dégrés & faire encore 2. climats; & enfin 11. dégrés 40. minutes pour accroître cet arc de 60. dégrés, & faire les deux derniers climats.

Page 67. *lig.* 27. 112. *liſez*, 111.

Page 258. *lig.* 28. treize, *liſez*, onze.

Page 274. *lig.* 10. diviſant, *liſez*, diviſe.

Page 443. *ligne derniere*, parteres, *liſez*, pateres.

Page 469. *lig.* 20. 1502. *liſez*, 1512.

Page 511. *lig.* 35. terrein, *liſez*, terrien.

Page 565. *lig.* 21. Nord-Oueſt, *liſez*, Nord-Eſt.

Page 569. *lig.* 20. trente-ſept, *ajoutez*, pluſieurs de ces Palatins ne ſont que titulaires, les Provinces dont ils portent les noms n'appartenant plus aujourd'hui à la Pologne.

GEOGRAPHIE MODERNE.

PREMIERE PARTIE,

Dans laquelle on traite de la Sphere & du Globe terreſtre en général.

PREMIERE SECTION.

De la Sphere.

CHAPITRE PREMIER.

Des Cercles qui compoſent la Sphere.

LE mot de *Sphere* veut dire Boule. On a donné ce nom à une machine inventée pour repréſenter le Monde, que l'on peut appeller *Sphere naturelle*, comme la machine qui le repréſente peut s'appeller *Sphere artificielle*.

On donne au monde une figure ronde, parce qu'en effet il nous paroît tel à la vûe.

On a remarqué dans le Ciel deux points diamétralement opposés, autour desquels tous les astres tournent, ou semblent tourner : ce qui a servi à faire trouver la *Sphere artificielle*.

On a imaginé une ligne qui, partant de l'un de ces points, va aboutir à l'autre, en traversant la terre que l'on a placée dans le centre du monde. Cette ligne autour de laquelle toute la machine tourne, s'appelle l'*Axe* ou l'*Essieu* du monde.

Les points par où elle entre & sort s'appellent *Poles*, d'un mot grec qui signifie *tourner* ; parceque toute la machine de l'univers tourne autour de ces deux points.

Après qu'on eut remarqué que non-seulement toute la machine du monde tournoit en 24. heures d'Orient en Occident ; mais que les étoiles fixes & les planétes avoient un mouvement contraire d'Occident en Orient, on imagina différens cercles pour expliquer leurs mouvemens, leurs situations réciproques, & leur rapport avec la Terre.

La Sphere artificielle est donc une machine composée de plusieurs Cercles pour représenter le cours des astres dans les Cieux, & d'un petit Globe au milieu pour représenter la Terre.

Ces Cercles sont au nombre de dix, dont il y en a six grands ; sçavoir, l'Equateur, le Zodiaque, l'Horizon, le Méridien, & les deux Colures : & quatre petits ; sçavoir, les deux Tropiques, & les deux Cercles Polaires. On appelle *grands* les premiers Cercles, parcequ'ils coupent la Sphere en deux parties égales : les autres s'appellent *petits*, parcequ'ils la coupent en deux parties inégales. Ces Cercles ont leurs Poles & leur Axe. Ces Poles

ſont deux points pris dans la ſurface de la Sphere, également éloignés de tous les points de la circonférence du Cercle dont ils ſont Poles. L'Axe de chaque Cercle eſt la ligne droite tirée d'un Pole de ce Cercle à l'autre. Chaque Cercle de la Sphere ſe diviſe en 360. dégrés, chaque dégré en 60. minutes, &c.

De l'Equateur.

L'*Equateur* eſt un grand Cercle éloigné de 90. dégrés des Poles du monde : il s'appelle auſſi *Equinoxial*, parceque quand le Soleil ſe trouve dans ce Cercle il y a *Equinoxe*, c'eſt-à-dire, égalité de jours & de nuits.

Voici ſes uſages principaux. 1.° Il diviſe le monde en deux parties égales ; celle où eſt le Pole Arctique (*a*), s'appelle ſeptentrionale ; celle où eſt le Pole Antarctique (*b*), s'appelle méridionale. 2.° Il marque ſur l'Ecliptique les deux points des Equinoxes, c'eſt-à-dire, que quand le Soleil y paſſe, il y a égalité de jours & de nuits dans tous les lieux de la Terre, excepté aux Poles ; car alors le Soleil commence pour l'un des Poles un jour de ſix mois, & pour l'autre une nuit de même durée.

Du Zodiaque.

Le *Zodiaque* eſt un grand Cercle placé obliquement dans la Sphere, dans lequel ſont renfermés les 12. ſignes, ou les 12. maiſons du Soleil : il eſt appellé *Zodiaque*, d'un mot grec qui

(*a*) Le mot *Arctique* vient du grec *Arctos*, qui ſignifie *Ourſe*, parceque la petite Ourſe eſt la Conſtellation la plus ſeptentrionale que l'on connoiſſe.

(*b*) Le mot *Antarctique* vient du grec *Antarctos*, c'eſt-à-dire, qui eſt oppoſé à l'Ourſe.

signifie *animal*, parceque presque tous ces signes portent des noms d'animaux.

On a donné seize dégrés de largeur au Zodiaque, huit du côté du Septentrion, & huit du côté du Midi, pour pouvoir renfermer dans cet espace le cours des Planétes qui ne sortent jamais du Zodiaque.

Il y a au milieu du Zodiaque la circonférence d'un grand Cercle divisé en 360. dégrés. On l'appelle *Ecliptique*, parceque c'est dans cette ligne qu'arrivent les éclipses du Soleil & de la Lune. Il coupe l'Equateur de maniere que sa partie qui en est la plus éloignée, est distante de l'Equateur de 23. dégrés 29. minutes.

L'Equateur divise le Zodiaque en deux moitiés égales: l'une septentrionale, l'autre méridionale: elles renferment les douze signes ou constellations, dont les noms sont exprimés dans les deux Vers latins, & dans les françois qui suivent.

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.

Bélier, Taureau, Gémeaux, Ecrevisse, Lion, Vierge: voilà les six pour le Septentrion.
Nous en comptons aussi six, pour l'autre Hémisphere.
Balance, Scorpion, Archer ou *Sagittaire*, *Capricorne, Verseau, Poissons.*
Etant pris trois à trois, ils marquent les Saisons.

La partie Septentrionale du Zodiaque contient six signes. On représente ces signes par des figures qui sont ici marquées à côté de chacun.

Le Bélier, *Aries.* ♈
Le Taureau, *Taurus.* ♉
Les Gémeaux, *Gemini.* ♊

L'Ecreviſſe, *Cancer.* ♋
Le Lion, *Leo.* ♌
La Vierge, *Virgo.* ♍
La méridionale en contient ſix autres.
La Balance, *Libra.* ♎
Le Scorpion, *Scorpius.* ♏
Le Sagittaire, *Sagittarius* ou *Arcitenens.* ♐
Le Capricorne, *Capricornus* ou *Caper.* ♑
Le Verſeau, *Aquarius* ou *Amphora.* ♒
Les Poiſſons, *Piſces.* ♓

Chacun de ces ſignes contient 30. dégrés. Leur ordre eſt d'Occident en Orient, ſuivant le mouvement propre du Soleil. Ils répondent aux douze mois de l'année. Le Soleil entre dans le premier qui eſt le Bélier, le 20. ou le 21. de Mars. Le tems dans lequel il entre dans les autres ſignes, eſt depuis le dix-huitiéme juſqu'au vingt-troiſiéme de chaque mois.

Il eſt à propos de remarquer, 1.° que les noms de ces ſignes ſont de la premiere antiquité, ayant été inventés avant les Egyptiens. La preuve qu'on en peut donner, c'eſt que ces noms ſe trouvent gravés dans leurs monumens les plus anciens, & qu'ils n'ont pu en être les Auteurs, puiſqu'ils n'auroient pas mis la *Vierge* ou *Mſſonneuſe* au mois d'Août, leur pays étant inondé dans cette ſaiſon. Il faut que ces noms aient été donnés aux ſignes dans le tems que les hommes étoient encore dans les plaines de Sennaar ou de Babylone, & avant qu'ils ſe fuſſent diſperſés; par conſéquent avant la fondation de la Monarchie des Egyptiens.

Il eſt important auſſi d'obſerver que le Soleil ne répond plus exactement aux ſignes du Zodiaque, qui ſont avancés maintenant de 30. dégrés vers l'Orient. Cette obſervation montre la vanité

de l'Aſtrologie judiciaire. En effet, quand les Aſtrologues diſent qu'un homme eſt né ſous le dangereux aſpect du Scorpion, c'étoit réellement le ſigne de la Balance qui montoit ſur l'horizon. On doit faire la même réflexion à l'égard des autres ſignes.

2.° Ces ſignes ont plus de rapport à ce qui ſe paſſe ſur la terre lorſque le Soleil répond à chacun d'eux, qu'à une prétendue reſſemblance des ſignes avec les choſes dont ils portent le nom. Il n'y a que les deux ſignes des ſolſtices, le Capricorne & l'Ecreviſſe, qui déſignent ce qui ſe paſſe par rapport au Soleil: en effet, quand cet aſtre ſe trouve vis-à-vis du Capricorne ou de la Chévre, il paroît toujours monter, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au ſigne de l'Ecreviſſe; alors il paroît retourner ſur ſes pas & aller à reculons.

De l'Horizon.

Ce mot, *horizon*, vient d'un mot grec qui ſignifie *Borneur*, parcequ'en effet l'horizon borne la vûe.

L'horizon eſt différent, ſelon les différens points de la terre où on peut ſe trouver: il a pour Pole deux points, l'un au-deſſus de notre tête, c'eſt le point *vertical*, appellé auſſi en arabe *Zénith*; & l'autre directement oppoſé, nommé dans la même langue *Nadir*.

Il y a deux ſortes d'horizons, l'un rationel ou intelligible, & l'autre viſuel ou ſenſible. On appelle le premier *rationel*, parcequ'il ne peut être conçu que par l'entendement.

L'horizon rationel eſt un grand Cercle concentrique à la Terre, c'eſt-à-dire, qui a le même centre qu'elle, & dont les deux Poles répondent au *Zénith* & au *Nadir* du lieu dont eſt l'horizon.

Il partage la Sphere en deux parties égales, qu'on nomme *Hémiſpheres*, dont l'un eſt appellé ſupérieur & viſible, & l'autre inférieur & inviſible.

Outre l'horizon rationel qui vient d'être défini, il y a le viſuel ou ſenſible, qui eſt le Cercle qui borne notre vue lorſque nous ſommes en pleine campagne.

Voici les différens uſages de l'horizon rationel. 1.° Il partage le monde en deux *Hémiſpheres* ou moitiés de Sphere, l'un ſupérieur & l'autre inférieur, d'où il s'enſuit que quand il fait jour dans l'un, il fait nuit dans l'autre. 2.° Il marque le coucher & le lever des aſtres. Ils ſe levent quand ils paroiſſent au-deſſus de l'horizon; & ils ſe couchent, quand ils s'abaiſſent au-deſſous. 3.° Il montre la longueur du jour & de la nuit, puiſque le jour n'eſt autre choſe, que le tems que le Soleil paroît ſur l'horizon; & la nuit, que le tems qu'il eſt au-deſſous. 4.°. Il détermine le commencement & la fin du Crépuſcule & de l'Aurore. En effet, quand le Soleil eſt au-deſſous de l'horizon, le Crépuſcule commence; & il ne finit que lorſque le Soleil eſt à 18. dégrés au-deſſous de l'horizon. L'Aurore au contraire commence, quand le Soleil eſt arrivé à 18. dégrés au-deſſous de l'horizon; & elle finit, quand il eſt parvenu à l'horizon. 5.° Il marque les points cardinaux du monde. L'endroit où le Méridien & l'Horizon ſe coupent, s'appelle le *Nord* & le *Sud*. L'endroit où l'Horizon & l'Equateur ſe coupent, s'appelle l'*Orient* & l'*Occident*.

Dans les Spheres & dans les Globes, on repréſente ordinairement l'Horizon rationel par un grand Cercle, dans lequel on fait entrer le grand Méridien. On lui donne un peu de largeur, pour y marquer pluſieurs choſes d'uſage que l'on diſtingue par trois Cercles différens. On marque les

principaux vents sur celui du dehors : celui du milieu sert à marquer les mois ; & celui du dedans, les signes du Zodiaque, selon qu'ils répondent aux mois.

La Sphere peut être placée en trois manieres, par rapport à l'horizon : de-là vient la distinction de la Sphere droite, oblique & parallele.

La Sphere est droite, lorsque les Poles du monde sont dans l'horizon, & que le Zénith & le Nadir sont dans l'Equateur. Dans cette position de la Sphere, les Cercles que décrit le Soleil par son mouvement commun, sont coupés par l'horizon en parties égales : c'est pour cela qu'il y a un Equinoxe perpétuel, c'est-à-dire, que les jours y sont toujours égaux aux nuits. Les peuples qui ont la Sphere droite, voient le Soleil passer deux fois l'année au-dessus de leur tête : il n'y a aucune partie du Ciel qui ne leur soit visible ; ils apperçoivent aussi successivement toutes les étoiles.

La Sphere parallele, est celle qui a l'horizon parallele (*a*) à l'Equateur, & pour Zénith & Nadir les Poles du monde. Il résulte de cette position de la Sphere, que la moitié de l'Ecliptique est au-dessus de l'horizon, & la moitié au-dessous. Telle est la Sphere pour les peuples qui sont sous les Poles, supposé qu'il y en ait. Ils ont six mois de suite le Soleil au-dessus de l'horizon, & six mois au-dessous : leur jour par conséquent est de six mois, sans compter les Crépuscules qui durent encore quatre mois ; le Soleil étant deux mois à parvenir à l'horizon, & deux autres mois à descendre sous l'horizon. Si on ajoute à ces quatre mois de Crépuscule, que la Lune faisant pendant les deux mois de leur nuit deux fois le tour que

(*a*) On appelle Cercles paralleles, des Cercles également distans les uns des autres dans toutes leurs parties.

le Soleil fait en un an, elle luit sur leur horizon pendant deux demi-mois, ces peuples n'auront qu'un mois de nuit; encore peut-on assurer sur une foule de relations, au rapport de M. Pluche, que les Crépuscules étant beaucoup plus grands vers les Poles que dans nos climats, ils jouissent de la lumiere avant même que le Soleil soit arrivé à 18. dégrés près de leur horizon. Suivant cette supposition, ces peuples auroient le plus de part au bienfait de la lumiere. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils ne voient jamais que la moitié du Ciel, & toujours la même.

La Sphere oblique, est celle qui a l'horizon oblique. Dans cette position de la Sphere, tous les Cercles sont coupés inégalement par l'horizon, excepté l'Equateur.

Cette position de la Sphere convient à tous les peuples qui habitent entre l'Equateur & les Poles; ils n'ont les jours égaux aux nuits que dans le tems des Equinoxes: dans tout le reste de l'année, leurs jours sont plus ou moins grands que les nuits. Cette augmentation des jours aussi-bien que des Crépuscules devient d'autant plus sensible, que l'on approche davantage des Cercles Polaires. La raison de cette inégalité des jours & des nuits pour les peuples qui ont la Sphere oblique, est que leur horizon coupe les cercles diurnes du Soleil en des parties de grandeur inégale. Ces peuples voient une portion du Ciel plus grande à proportion qu'ils approchent de la Sphere droite; & une moindre à proportion qu'ils approchent de la Sphere parallele.

Du Méridien.

Le *Méridien* est un grand Cercle que l'on conçoit passer par les Poles du monde, & par le *Zénith*

& le *Nadir* du lieu dont il eſt Méridien. Il eſt appellé Méridien, parcequ'il eſt midi pour tous les peuples qui ſont ſous ce Cercle, quand le Soleil vient à y paſſer.

Il faut remarquer qu'on peut aller d'un Pole du monde à l'autre, ſans changer de Méridien: au lieu qu'on ne peut faire un pas d'Orient en Occident, ſans en changer.

Voyons ſes uſages. 1.° Il coupe le monde en deux parties égales: celle qui eſt du côté où les aſtres ſe levent, s'appelle *Hémiſphere oriental*; celle qui eſt du côté où ils ſe couchent, s'appelle *Hémiſphere occidental*. 2.° Il ſert à montrer le milieu du jour, parcequ'il eſt midi quand le Soleil eſt parvenu au Méridien. 3.° Il montre l'élévation du Pole, qui n'eſt autre choſe que l'arc ou portion du Méridien, compris entre le Pole du monde & l'horizon.

Des deux Colures.

Les deux Colures ſont deux grands Cercles qui ſe coupent à angles droits (*a*) aux Poles du monde. L'un s'appelle le *Colure des Equinoxes*, l'autre le *Colure des Solſtices*, parcequ'ils coupent l'Equateur aux ſignes où ſe font les Equinoxes & les Solſtices; pour les premiers au Bélier & à la Balance, pour les ſeconds à l'Ecreviſſe & au Capricorne.

Des quatre petits Cercles.

Les deux *Tropiques* ſont deux petits Cercles éloignés de l'Equateur de 23. dégrés 29. minutes. On les appelle *Tropiques*, d'un mot grec qui ſignifie

(*a*) L'angle droit eſt un angle formé de deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. On appelle perpendiculaire, une ligne qui tombe ſur une autre directement, ſans pencher plus d'un côté que de l'autre.

tourner ; parceque quand le Soleil y eſt arrivé, il retourne ſur ſes pas.

Le Tropique de l'Ecreviſſe eſt vers le Septentrion, celui du Capricorne vers le Midi. Les Tropiques marquent les deux points de l'Ecliptique où ſe font les Solſtices qui donnent le plus long jour, ou le plus court de l'année. Le plus long jour pour ceux qui ſont dans la partie ſeptentrionale, arrive lorſque le Soleil eſt dans le Tropique du Cancer ou de l'Ecreviſſe ; & pour ceux qui ſont dans la partie méridionale, lorſqu'il eſt dans le Tropique du Capricorne. C'eſt alors que ceux qui ſont dans la partie ſeptentrionale, comme les peuples de l'Europe, ont les jours les plus courts. Les Tropiques déſignent auſſi ſur l'horizon les quatre points collatéraux, qui ſont l'Orient & l'Occident d'été ; l'Orient & l'Occident d'hyver.

Les deux *Cercles Polaires*, *l'Arctique & l'Antarctique*, ſont deux petits Cercles paralleles à l'Equateur, & qui ſont éloignés des Poles du monde de 23. dégrés 19. minutes. Le premier eſt au Septentrion, le ſecond au Midi. Ils ſont décrits par les deux Poles du Zodiaque, autour de ceux du monde, par la révolution du mouvement journalier.

Des Aſtres & de leurs mouvemens.

Après avoir expliqué les différens Cercles de la Sphere, il eſt néceſſaire de dire un mot des différens mouvemens des Aſtres, puiſque ces Cercles ſont imaginés pour les expliquer.

On diſtingue deux ſortes d'Aſtres, les *Etoiles fixes* & les *Planétes*.

Les *Etoiles fixes* ſont appellées ainſi, parcequ'elles obſervent entr'elles la même diſtance.

Les *Planétes* ou *Aſtres errans* ont reçû ce nom,

BIBLIOTHEQUE SEMINAIRE 1964 Séminaire de Québec

parcequ'elles ſont tantôt plus proches, & tantôt plus éloignées les unes des autres.

Quelquefois elles ſont *conjointes*, c'eſt-à-dire, qu'elles ſe rencontrent dans le même dégré du Zodiaque; & quelquefois elles ſont *oppoſées*, ce qui arrive lorſqu'elles ſe trouvent dans des dégrés du Zodiaque directement oppoſés.

Les Aſtres, outre leur mouvement commun avec le Ciel d'Orient en Occident, en ont un propre d'Occident en Orient. Il eſt aiſé de comprendre ce double mouvement par l'exemple d'une perſonne qui, étant dans un bateau, eſt emportée avec le bateau d'Orient en Occident, tandis qu'elle marche ſur le bateau par un mouvement particulier d'Occident en Orient.

Des Etoiles fixes.

Il paroît impoſſible de dire au juſte, combien il y a d'Etoiles: on ſçait ſeulement qu'elles ſont en grand nombre. Ptolomée & les autres anciens Aſtronomes en comptoient 1022; mais ils n'ont renfermé dans ce nombre, que celles que l'on voit diſtinctement. Depuis l'invention des lunettes à longue vue, on ne peut douter qu'il n'y en ait un bien plus grand nombre, puiſque la *voie lactée* que le vulgaire appelle *le chemin de S. Jacques*, n'eſt qu'un amas d'Etoiles. On en diſtingue de ſix grandeurs différentes, ſoit qu'elles ſoient véritablement plus ou moins grandes, ou qu'elles nous paroiſſent telles, par rapport à leur éloignement plus ou moins grand de la terre.

Les Etoiles fixes ont une lumiere qui leur eſt propre: il n'en eſt pas de même des Planétes, qui ſont des corps opaques, & qui n'ont de lumiere que celle qu'elles reçoivent du Soleil, qui eſt la ſeule Planéte lumineuſe par elle-même.

La preuve que les Etoiles fixes ont une lumiere qui leur eſt propre, ſe tire de leur immenſe diſtance de la terre. La plus voiſine de la terre, ſelon M. Huygens, en eſt vingt-ſept mille ſix cent & quatre fois plus éloignée que le Soleil. Or la diſtance du Soleil à la terre eſt de trente-trois millions de lieues: il s'enſuit donc que l'Etoile la plus voiſine de la terre, en eſt diſtante de neuf cent douze milliards neuf cent douze millions de lieues. Or ſi les Etoiles recevoient leur lumiere du Soleil, il faudroit qu'elles la reçuſſent bien foible à une ſi prodigieuſe diſtance. Que ſeroit-ce donc s'il falloit qu'elles nous la renvoyaſſent? Elles ne paroîtroient pas certainement auſſi brillantes qu'elles nous le paroiſſent. On ſent qu'outre cette premiere conſéquence, on en peut tirer une ſeconde, bien capable de relever la puiſſance de Dieu dans l'eſpace d'immenſité qu'il a donnée à ſon ouvrage; mais nous n'inſiſterons pas ici ſur ce ſujet, il ſuffira pour un eſprit religieux de l'avoir indiqué.

On a fait pluſieurs aſſemblages d'Etoiles fixes: on les appelle *Conſtellations*. Il y en a 62. dont 23. ſont ſeptentrionales, 27. méridionales, & 12. ſe trouvent dans le Zodiaque.

Les Etoiles fixes, par leur mouvement commun, décrivent des Cercles paralleles à l'Equateur: plus elles ſont éloignées, plus leurs Cercles ſont petits. Leur mouvement particulier d'Occident en Orient, forme des Cercles paralleles à l'Ecliptique. Le mouvement des Etoiles eſt très-lent, étant 70. ans à faire un dégré.

Des Planétes en général.

Il y a ſept Planétes: les voici dans l'ordre de leur éloignement de la terre.

Saturne. ♄
Jupiter. ♃
Mars. ♂
Le Soleil. ☉
Venus. ♀
Mercure. ☿
La Lune. ☾

Les Planétes ne ſortent pas du Zodiaque : le Cercle qu'elles parcourent n'a pas le même centre que la terre. De-là leur Apogée, c'eſt-à-dire, leur éloignement, & leur Périgée, c'eſt-à-dire, leur approche de la terre. Les Planétes comme les Etoiles fixes, ont un double mouvement, l'un commun, & l'autre particulier : ce que nous en avons dit en parlant des Etoiles peut ſuffire, ſans qu'il ſoit néceſſaire de s'étendre davantage ſur ce ſujet.

Entre les Planétes, il y en a deux qui nous intéreſſent particuliérement, c'eſt pourquoi il eſt à propos d'en traiter ici un peu plus au long. Ces Planétes ſont le Soleil & la Lune.

Du Soleil.

De toutes les Planétes, le Soleil eſt la ſeule qui ait une lumiere qui lui ſoit propre. Son mouvement n'eſt pas auſſi irrégulier que celui des autres. Il parcourt l'Ecliptique, ſans jamais s'en écarter (*a*). Le Cercle qu'il décrit par ſon mouvement commun ou journalier, eſt parallele à l'Equateur. L'Apogée du Soleil eſt vers le ſeptiéme dégré du

(*a*) On parle ici du mouvement des Planétes, ſelon le ſyſtême de Ptolomée, & ſelon ce qui paroît à nos yeux. Selon une autre maniere d'expliquer l'harmonie du Ciel & les mouvemens des Planétes, on pourroit regarder le Soleil comme une Etoile fixe ; mais cela eſt inutile pour ceux qui apprennent la Géographie.

Cancer, & ſon Périgée vers le ſeptiéme du Capricorne; d'où il arrive qu'il eſt ſept jours de plus dans la partie Septentrionale du monde, que dans la Méridionale.

On peut être ſurpris de ce que quand le Soleil eſt dans ſon Périgée, c'eſt-à-dire, plus voiſin de la terre d'environ un million de lieues, ce ſoit alors que le froid ſe faſſe ſentir plus vivement en Europe. Pour lever cette difficulté, il faut remarquer qu'en hyver, qui eſt le tems du Périgée du Soleil par rapport à nous, il s'éleve moins ſur l'horizon, & que par conſéquent ſes rayons tombent plus obliquement ſur la partie de la ſurface de la terre que nous habitons. D'ailleurs il eſt beaucoup moins de tems ſur l'horizon.

Cet Aſtre s'avance tous les jours d'un dégré environ d'Occident en Orient par ſon mouvement propre, en parcourant les 360. dégrés de l'Ecliptique dans l'eſpace de 365. jours ſix heures moins onze minutes; c'eſt ce qui forme l'année ſolaire, qui eſt de 365. jours. Les ſix heures qui reſtent, font un jour au bout de quatre ans; c'eſt pourquoi tous les quatre ans il y a une année Biſſextile compoſée de 366. jours: mais parcequ'il y a onze minutes de moins, ces onze minutes formant un jour dans l'eſpace de 130. ans, & trois jours entiers dans celui de 390. ans, le Pape Grégoire XIII. dans la réformation qu'il fit du Calendrier l'an 1582. preſcrivit que dans l'eſpace de 400. ans on omettroit trois Biſſextiles. Ainſi la derniere année de chaque ſiécle n'eſt point Biſſextile, excepté de 400. ans en 400. ans. Cette réformation adoptée par preſque tous les Etats Chrétiens, s'appelle *le nouveau Style.*

On appelle *vieux Style*, l'ancienne maniere de compter, qui eſt encore en uſage dans les Iſles

Britanniques & dans quelques autres Etats, qui ont retenu l'ancien *Calendrier Julien*, ainſi appellé de Jules-Céſar, ſon Auteur; & n'ont point voulu ſuivre la réformation du Calendrier faite par Grégoire XIII.

De la Lune.

Quoique la Lune nous paroiſſe plus grande que toutes les autres Planétes, excepté le Soleil, c'eſt néanmoins la plus petite de toutes. Ce qui fait qu'elle nous paroît plus grande que les autres, c'eſt qu'elle eſt beaucoup plus près de la terre: elle n'en eſt éloignée en effet que de quatre-vingt-ſept mille lieues dans ſon Apogée, & de ſoixante-treize mille dans ſon Périgée. Elle eſt cinquante-cinq fois plus petite que la terre.

La Lune eſt un corps opaque, & elle n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil. Les différentes manieres dont elle ſe préſente à cet aſtre, ſont la cauſe de ce qu'on appelle les Phaſes de la Lune. On en compte quatre: Les nouvelles & pleines Lunes; le premier & le dernier quartier. La Lune eſt nouvelle, quand elle eſt en conjonction avec le Soleil. Alors ſe trouvant entre le Soleil & la terre, ſa partie éclairée eſt vers le Soleil, & par conſéquent elle ne peut nous éclairer. Mais en s'écartant du Soleil, une portion de la partie éclairée ſe préſente vers nous; & s'augmentant de jour en jour, forme ce qu'on nomme le premier quartier, lorſqu'elle eſt parvenue au quart de ſa révolution: plus elle s'éloigne du Soleil, & plus nous appercevons une plus grande portion éclairée, juſqu'à ce qu'étant arrivée au milieu de ſon cercle, elle eſt en oppoſition avec le Soleil: alors toute la partie éclairée étant de notre côté, c'eſt la pleine Lune. Se rapprochant du Soleil, la partie

éclairée qui eſt vers nous diminue; & quand elle eſt arrivée aux trois quarts de ſa révolution, alors elle eſt dans ſon dernier quartier. Il faut remarquer que la différence du premier & du dernier quartier, conſiſte en ce que dans le premier la partie éclairée eſt vers l'Occident, & dans le dernier elle eſt vers l'Orient.

La Lune fait le tour de l'Ecliptique en 27. jours & huit heures environ; mais comme le Soleil pendant ce tems a fait 27. dégrés, il lui faut plus de deux jours pour l'atteindre; d'où il arrive que le tems qui ſe paſſe d'une conjonction à l'autre, eſt de 29. jours douze heures. L'année lunaire eſt compoſée de douze de ces conjonctions, dont on fait des mois de 29. & de 30. jours alternativement. Tous ces mois ſont 354. jours, & forment l'année lunaire qui a 11. jours de moins que l'année ſolaire. Ces 11. jours en trois ans ſont un mois lunaire; & c'eſt ainſi que les Juifs forment encore aujourd'hui leur année intercalaire, ou de 13. mois.

Le mouvement propre de la Lune ſe fait ſuivant un Cercle qui coupe l'Ecliptique en pluſieurs points qui s'appellent Nœuds. Ce Cercle s'éloigne un peu de l'Ecliptique, ce qui empêche qu'il n'y ait Eclipſe de Soleil (*a*) à toutes les nouvelles Lunes, & Eclipſe de Lune toutes les fois que cette Planéte eſt dans ſon plein: elles arrivent ſeulement quand la Lune eſt dans les nœuds, ou fort près des nœuds. Lorſque la Lune eſt en oppoſition, c'eſt-à-dire, vis-à-vis du Soleil, la terre ſe trouvant entre deux, la Lune doit être éclipſée. Quand la Lune eſt en conjonction avec le Soleil, il y a

(*a*) L'Eclipſe du Soleil devroit plutôt être appellée *Eclipſe de terre*, puiſque ce qu'on appelle ordinairement Eclipſe de Soleil, n'eſt que la privation de la lumiere de cet aſtre pour une partie de la ſurface de la terre.

Eclipſe de Soleil. Il eſt aiſé de ſentir par-là comment l'Eclipſe arrivée à la mort de Jeſus-Chriſt, ne pouvoit être que miraculeuſe, la fête de Pâques ſe célébrant chez les Juifs au commencement de la pleine Lune : auſſi a-t-elle été miſe par Phlégon affranchi de l'Empereur Adrien, parmi les événemens les plus remarquables. Il la place en la quatriéme année de la deux cent-deuxiéme Olympiade, qui eſt préciſément l'année de la mort de Jeſus-Chriſt. L'Eclipſe de Lune arrive bien plus ſouvent que celle de Soleil : la Lune étant un corps opaque, qui n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil, dès que la terre l'empêche d'être éclairée par le Soleil, elle doit être éclipſée par toute la Terre. Il n'en eſt pas de même du Soleil : la Lune étant beaucoup plus petite que lui, peut bien l'éclipſer pour pluſieurs peuples, tandis que d'autres jouiſſent de ſa lumiere.

Pour comprendre plus facilement comment cette déclinaiſon de l'Orbite de la Lune du cercle de l'Ecliptique empêche que les Eclipſes ne ſoient ſi fréquentes, il faut ſe repréſenter deux cercles de tonneau paſſés l'un dans l'autre, & qui s'éloignent de trois ou quatre doigts : l'un de ces cercles repréſentera l'Ecliptique, l'autre le cercle de la Lune ; & l'endroit où ils ſe couperont repréſentera les nœuds de la Lune. On appelle ces nœuds, *la tête & la queue du dragon*. Le premier ſe trouve au paſſage de la Lune à travers l'Ecliptique, du Midi au Septentrion, & s'appelle *nœud aſcendant & boréal*, ou *tête du dragon* ; l'autre ſe trouve au paſſage de la Lune à travers l'Ecliptique du Septentrion au Midi, & s'appelle *nœud aſcendant & auſtral*, ou *queue du dragon*. Ces nœuds ne ſont pas fixes, la Lune coupant l'Ecliptique tan-

tôt dans un endroit, & tantôt dans un autre.

Des cinq autres Planétes.

Ces Planétes ſont Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure. Les trois premieres ſont plus éloignées de la terre que le Soleil; quelquefois néanmoins Mars en eſt beaucoup plus proche.

Par leur mouvement propre elles vont d'Occident en Orient, en décrivant un Cercle qui coupe l'Ecliptique en différens points. Voici le tems qu'elles mettent à faire leurs révolutions.

Saturne fait ſa révolution en 29. ans & 155. jours. Il eſt dix fois plus éloigné du Soleil que la terre, & par conſéquent de trois cent trente millions de lieues. Il eſt entourré de cinq petites Lunes ou Satellites, & d'un grand Cercle qui réfléchit perpétuellement la lumiere du Soleil. On l'appelle Anneau de Saturne, & il a été découvert par M. Huygens en 1659.

Jupiter en 11. ans & 313. jours. Il eſt cinq fois plus éloigné du Soleil que la terre. Cette Planéte a autour d'elle quatre petites Lunes ou Satellites qui ſouffrent de fréquentes Eclipſes. L'obſervation de ces Eclipſes eſt le moyen le plus ſûr de fixer les Longitudes.

Mars en un an & 321. jours.

Vénus en ſept mois & demi.

Enfin Mercure en trois mois.

Ces deux dernieres Planétes tournent autour du Soleil & ne s'en éloignent pas beaucoup. La premiere s'en éloigne de quarante-huit dégrés, l'autre de vingt-huit.

CHAPITRE II.

Application de la Sphere au Globe terreſtre.

LE mot de *Globe*, comme celui de *Sphere*, veut dire *Boule*. On regarde la Terre comme une Boule, parcequ'en effet elle eſt ronde. La preuve s'en tire des Eclipſes de Lune cauſées par l'ombre que fait la Terre ſur la Lune; cette ombre étant ronde, il faut que la Terre le ſoit auſſi.

Comme le Soleil auſſi-bien que le Ciel entier tourne ou ſemble tourner autour de la Terre, que l'on place dans la Sphere au centre du monde, les Géographes ont tranſporté au Globe terreſtre la plupart des Cercles de la Sphere. La Terre a donc comme le Ciel, ſes Poles, ſon Axe, ſon Equateur, ſon Zodiaque, ſon Méridien, ſon Horizon, ſes Tropiques & ſes Cercles polaires. A l'égard des Colures, on les a retranchés comme inutiles.

Les deux *Poles* de la Terre ſont les deux points de ſa ſurface, par leſquels paſſe l'Axe du monde.

L'*Axe* de la Terre que l'on conçoit être le même que celui du monde, eſt la ligne qui traverſe le Globe terreſtre.

La ligne *Equinoxiale* ou l'*Equateur*, eſt un grand Cercle ſur la ſurface du Globe, vis-à-vis l'Equateur du Ciel. Les Marins l'appellent ſimplement *la Ligne*. Il coupe le Globe en deux parties égales, l'une Septentrionale, & l'autre Méridionale.

Le *Zodiaque* de la Terre eſt un grand Cercle qui répond au Zodiaque du Ciel, ou plutôt à l'Ecliptique; il eſt diviſé en douze ſignes. Sa plus

grande distance de l'Equateur est de vingt-trois dégrés vingt-neuf minutes.

Les *Tropiques* sont de petits Cercles éloignés de l'Equateur de vingt-trois dégrés vingt-neuf minutes.

Les *Cercles Polaires* sont aussi de petits Cercles éloignés des Poles de la même distance.

L'*Horizon* est un grand Cercle qui partage le Globe en deux hémispheres, l'un inférieur, l'autre supérieur. On appelle *supérieur*, celui dans lequel on est. On distingue deux horizons, l'un rationel & l'autre sensible. On peut définir le premier Un grand Cercle, dont la circonférence est également éloignée en toutes ses parties du lieu dont ce Cercle est l'horizon. L'horizon sensible n'est autre chose, que l'étendue que nous pouvons découvrir autour de nous de tous côtés, lorsque nous sommes dans une plaine.

L'horizon du Globe peut devenir l'horizon de chaque peuple; ainsi ce qu'on appelle monter le Globe horizontalement, c'est faire que l'horizon du Globe devienne l'horizon d'un lieu: ce qui s'exécute en mettant le lieu sous le grand Méridien, & en élevant le Pole au-dessus de l'horizon, selon la hauteur du Pole du lieu proposé.

Le *Méridien* est un grand Cercle qui passe par les Poles du Globe terrestre, & par le Zénith & le Nadir du lieu dont il est Méridien. Il est différent, à mesure qu'on change de lieu vers l'Orient ou vers l'Occident. Les Géographes n'en comptent que trois cent soixante, & ils n'en marquent que trente-six sur les Globes & sur les Mappemondes. Les Méridiens coupent l'Equateur de dix dégrés en dix dégrés. Chaque Méridien divise le Globe en deux parties, l'une Orientale & l'autre Occidentale.

Pour avoir le compte de tous ces Méridiens, & la longitude des différens lieux de la Terre, on en a établi un qui eſt le premier, duquel on compte tous les autres. Le nôtre par une Ordonnance de Louis XIII. eſt placé à l'Iſle de Fer, qui eſt une des Iſles Canaries. Les Eſpagnols font paſſer le leur à Tolède. Celui des Portugais paſſe à l'Iſle Tercere, la principale des Açores. Enfin les Hollandois placent leur premier Méridien au Pic de Ténerif, qui eſt une des plus hautes montagnes du monde, & que l'on trouve dans l'Iſle du même nom, qui eſt auſſi une des Iſles Canaries.

Pour les Aſtronomes, ils le prennent ordinairement du lieu où ils font leurs obſervations. Meſſieurs de l'Académie des Sciences de Paris le font paſſer à l'Obſervatoire de cette Ville.

Le Méridien du Globe eſt un grand Cercle qui paſſe par les Poles du Globe terreſtre, & qui coupe l'horizon au Nord & au Sud. On l'appelle le *grand Méridien*, parcequ'il ſert de Méridien à tous les lieux de la Terre, en faiſant tourner le Globe, & en mettant chaque lieu ſous ce Méridien.

Après avoir défini les différens Cercles du Globe, il eſt à propos de parler des Longitudes & Latitudes, qui ſont d'un ſi grand uſage dans la Géographie. Nous examinerons donc ce que c'eſt que les *Longitudes* & les *Latitudes*; ſur quels Cercles on compte leurs dégrés: quelle eſt la longueur de ces dégrés.

1.° La *Longitude* d'un lieu, c'eſt la diſtance qu'il y a du premier Méridien au Méridien de ce lieu, ou autrement *l'arc du parallele* compris entre le premier Méridien & le Méridien d'un lieu.

La *Latitude* d'un lieu, eſt la diſtance de ce

lieu à l'Equateur : elle eſt Septentrionale ou Méridionale. On peut définir encore la *Latitude* d'un lieu, l'*arc du Méridien* compris entre l'Equateur & un lieu.

2.° Pour comprendre ſur quels Cercles les dégrés de Longitude & de Latitude ſe comptent, il ſuffit de faire attention à la ſeconde définition que nous venons d'en donner ; car puiſque la Longitude d'un lieu, par exemple, de Paris, eſt l'*arc du parallele* compris entre le premier Méridien & le Méridien de Paris, il s'enſuit que les dégrés de Longitude ſe comptent ſur des Cercles paralleles. De même la Latitude de Paris étant l'*arc du Méridien* compris entre l'Equateur & Paris, les dégrés de Latitude ſe comptent donc ſur les Méridiens, c'eſt-à-dire, ſur de grands Cercles qui paſſent par les Poles.

3.° Il eſt facile d'appercevoir par ce que nous avons dit, quelle eſt la longueur des dégrés de Latitude & de Longitude. Les dégrés de Latitude ſont tous égaux, & ont vingt-cinq lieues communes de France, ou vingt lieues marines chacun. Ceux de Longitude au contraire n'ont cette étendue que ſous l'Equateur ; mais depuis ce Cercle juſqu'aux Poles, ils vont toujours en diminuant. En effet, puiſque les dégrés de Latitude ſe comptent ſur de grands Cercles qui paſſent par les Poles, les dégrés des grands Cercles étant tous égaux, chaque dégré de Latitude aura par conſéquent vingt-cinq lieues. Les Cercles ſur leſquels on compte les Longitudes, au contraire, étant paralleles à l'Equateur, & l'Equateur coupant le Globe en deux parties égales, tous les Cercles qui lui ſont paralleles doivent diminuer, à proportion qu'ils approcheront des Poles ; or tout Cercle ayant trois cent ſoixante dégrés, il faudra donc

qu'à meſure que les Cercles diminueront, les dégrés deviennent plus petits. Tels ſont les dégrés de Longitude : leur diminution à la vérité ne devient bien ſenſible que vers le trentiéme dégré de Latitude, où ces dégrés n'ont plus que vingt-deux lieues. Vers le quarante-neuviéme ils n'ont plus que ſeize lieues. Vers le ſoixante-uniéme dégré ils ne valent plus que douze lieues. Vers le ſoixante-dixiéme ils n'ont plus que huit lieues. Vers le quatre-vingtiéme ils ne ſont plus que de quatre lieues : enfin vers le quatre-vingt-neuviéme ils n'ont plus qu'un quart de lieue.

Dans les Globes & les Mappemondes on marque les dégrés de Longitude ſur l'Equateur, & ceux de Latitude ſur le grand Méridien. Dans les Cartes particulieres bien orientées, les Longitudes ſont marquées en haut & en bas, & les Latitudes ſur les côtés à droite & à gauche.

On peut demander pourquoi le Globe étant égal par-tout, on appelle les uns dégrés de Longitude, & les autres dégrés de Latitude. La raiſon qu'on en donne ordinairement, c'eſt que les Anciens connoiſſant plus d'étendue de terre depuis l'Occident juſqu'à l'Orient, que du Nord au Sud, ils ont appellé les premiers, c'eſt-à-dire, ceux qui ſe comptent d'Orient en Occident, dégrés de Longitude. Mais on en peut donner une autre raiſon qui paroît plus ſolide.

Ptolomée, auſſi fameux Aſtronome qu'habile Géographe, a le premier marqué ſur les Cartes ces dégrés : il a ſuivi la maniere de compter les dégrés en uſage parmi les Aſtronomes. Or ils comptoient les dégrés en meſurant le Ciel d'Occident en Orient, & ils en comptoient trois cent ſoixante. A l'égard de l'autre maniere de meſurer le Ciel du Nord au Sud, ils comptoient les dégrés

ſur

ſur un même Méridien, mais ils les partageoient en quatre parties égales de 90. dégrés. Ptolomée a transféré tout cela au Globe ; il a compté les 189. dégrés de Longitude d'Occident en Orient, à commencer par les Canaries qui répondent à l'endroit du Ciel où eſt le ſigne du Bélier, où les Aſtronomes commençoient à compter leurs dégrés.

A l'égard des 79. dégrés de Latitude que l'on connoiſſoit alors, il en a compté 63. de l'Equateur à l'Iſle nommée alors Thulé, que pluſieurs Auteurs croient être l'Iſlande, & il les a appellés dégrés de Latitude Septentrionale ; pour les ſeize autres qui reſtoient, il les a appellés dégrés de Latitude Auſtrale, & les a comptés auſſi de l'Equateur juſqu'au Cap de Praſſe ſitué ſur la côte orientale d'Afrique, vers le lieu où eſt aujourd'hui Mozambique. Voilà pourquoi on compte aujourd'hui les dégrés de Longitude d'Occident en Orient, que l'on en compte trois cent ſoixante, & que les Latitudes ſe comptent par quatre fois quatre-vingt-dix dégrés de l'Equateur juſqu'aux Poles.

CHAPITRE III.

Des Diviſions de la Terre formées par les Cercles du Globe.

IL eſt tems maintenant de parler des Diviſions de la Terre qui réſultent des Cercles imaginés ſur le Globe. Les Tropiques & les Cercles Polaires forment une premiere Diviſion de la Terre par les zônes & les ombres. Les Méridiens ou Cercles de Latitude, en produiſent une ſeconde avec les Cercles paralléles ou de Longitude.

ARTICLE I.

Premiere Diviſion de la Terre par les Zônes & les Ombres.

COmme les Tropiques & les deux Cercles Polaires diviſent le Ciel en cinq parties, il en eſt de même de la Terre qu'ils partagent en cinq parties ou *Zônes*. Une Torride qui eſt compriſe entre les deux Tropiques ; elle a 47. dégrés, c'eſt-à-dire, 1175. lieues, en comptant 25. lieues par dégrés. Ses Habitans ſont nommés *Amphiſciens*, parcequ'ils ont l'ombre tournée tantôt vers un Pole, tantôt vers l'autre.

Si on examine cependant les choſes avec une plus grande préciſion, on ne peut diſconvenir qu'il n'y a que ceux qui ſont ſous l'Equateur, ou entre l'Equateur & les Tropiques, qui ſoient Amphiſciens. Ceux qui ſont préciſément ſous les Tropiques ſont *Hétéroſciens*, terme grec qui ſignifie d'une autre ombre. La projection de leur ombre eſt au Nord ou au Sud, ſelon le Tropique qu'ils habitent. Tous les habitans de la Zône Torride, même ceux qui ſont ſous les Tropiques, ſont *Aſciens*, c'eſt-à-dire, ſans ombre. Les uns, ſçavoir, ceux qui ſont ſous l'Equateur, ou entre l'Equateur & les Tropiques, deux jours chaque année, les autres un jour ſeulement.

Deux Zônes tempérées qui ſont compriſes entre les Tropiques & les Cercles Polaires. Elles ont chacune 43. dégrés, qui font 1075. lieues ſur le même pied. Les peuples qui les habitent ſont nommés *Hétéroſciens*, parcequ'ils ont à midi l'ombre tournée toujours vers un même côté : les uns vers le Pole Arctique, & les autres vers le Pole Antarctique.

Deux Zônes froides ou glaciales qui ſont renfermées entre les Cercles Polaires & les Poles. Elles n'ont que la moitié de l'eſpace de la Zône Torride, c'eſt-à-dire, 23. dégrés & demi, & par conſéquent 587. lieues & demie. Ceux qui y demeurent ſont appellés *Périſciens*, parceque l'ombre tourne toujours autour d'eux. On peut les partager en trois claſſes. 1.° Ceux qui ſont ſous les Poles, qui ſont Périſciens pendant ſix mois. 2.° Ceux qui ſont ſous les Cercles Polaires, qui ne le ſont que pendant un jour. 3.° Ceux qui ſont entre ces deux, qui ſont Périſciens pendant pluſieurs jours ou pluſieurs mois, ſelon qu'ils ſont plus éloignés ou plus voiſins des Poles.

ARTICLE II.

Seconde Diviſion de la Terre par les Longitudes & les Latitudes.

COmme les Cercles Polaires & les Tropiques diviſent la Terre en cinq Zônes, & forment une triple diverſité d'ombres, on peut dire auſſi que la différence des Longitudes & des Latitudes forme une triple différence entre les habitans de la Terre.

Ceux qui ont la même Latitude dans le même Hémiſphere, & qui different de 180. dégrés en Longitude, ſont appellés *Périœciens*, c'eſt-à-dire, Habitans autour. Ils ont même climat, mais les heures oppoſées. Les uns ont midi, quand les autres ont minuit.

Les peuples qui ont même Longitude, & Latitude égale & non la même, comme étant ſitués dans différens Hémiſpheres, ſont appellés *Antœciens*, c'eſt-à-dire, Habitans oppoſés. Ils ont les

saisons opposées ; ainsi ceux qui habitent la partie Septentrionale sont en hyver, pendant que ceux qui demeurent dans la Méridionale sont en été.

Les *Antipodes* étant ceux qui sont diamétralement opposés, ils ont Latitude égale, mais l'une Septentrionale & l'autre Méridionale ; & ils different en Longitude de 180. dégrés : ils conviennent avec les *Périaciens*, en ce qu'ils different de 180. dégrés de Longitude, & avec les *Antaciens* dans le point de Latitude. Ils ont tout opposé, saisons, jours & heures.

CHAPITRE IV.

Des Climats & des autres choses qui concernent le Globe terrestre.

NOUS diviserons ce Chapitre en quatre Paragraphes : le premier traitera des Climats ; le second, des différentes opérations que l'on peut faire sur le Globe ; le troisiéme, des principaux points qui partagent l'horizon ; le quatriéme, des mesures employées dans la Géographie.

§. I. *Des Climats.*

Un Climat est un espace de terre compris entre deux paralléles, à la fin duquel les plus grands jours ont demi-heure, ou un mois de plus que dans son commencement.

Pour entendre cette définition, il faut observer que sous l'Equateur les plus grands jours ne sont que de 12. heures ; & qu'à mesure qu'on avance vers les Cercles Polaires, les jours augmentent d'une demi-heure par Climat. Aux Cercles Polaires les plus longs jours sont de 24. heures. Depuis ces Cercles ils augmentent, non plus d'une demi-

heure, mais d'un mois entier par Climat, juſqu'aux Poles où le jour eſt de ſix mois, ſans y comprendre les Crépuſcules.

On doit ſentir par ce que nous venons de dire, la raiſon de cette diſtinction des Climats d'heures & des Climats de mois. Il y a 24. Climats d'heures, ou plutôt de demi-heures depuis l'Equateur juſqu'à chacun des Cercles Polaires, & ſix de mois depuis chacun de ces Cercles juſqu'au Pole. On en compte 60. en tout; 30. depuis l'Equateur juſqu'au Pole Arctique, & autant depuis l'Equateur juſqu'au Pole Antarctique.

Il eſt aiſé d'appercevoir pourquoi on compte 24. Climats d'heures depuis l'Equateur juſqu'aux Cercles Polaires, & ſix de mois depuis ces Cercles juſqu'aux Poles, pourvû qu'on faſſe attention que les plus longs jours n'étant que de 12. heures ſous l'Equateur, & de 24. heures ſous les Cercles Polaires, la différence eſt donc de 24. demi-heures, qui forment 24. Climats; l'eſpace qui eſt entre l'Equateur & les Cercles Polaires étant partagé par les paralléles en 24. portions. Des Cercles Polaires où les jours ſont de 24. heures aux Poles où le jour eſt de ſix mois, il doit y avoir ſix Climats, puiſqu'on diviſe l'eſpace qui eſt entre ces Cercles & les Poles en ſix portions par les paralléles, pour faire que les plus grands jours y ſoient plus longs d'un mois à la fin, qu'au commencement de chaque Climat, ou de chacune des ſix diviſions formées par les paralléles.

On peut être ſurpris d'une choſe, qui paroît effectivement ſinguliere; ſçavoir, que les Climats d'heures vont toujours en retréciſſant vers les Cercles Polaires; & que ceux de mois au contraire vont toujours en s'élargiſſant vers les Poles. En effet, depuis l'Equateur juſqu'au cinquante-neu-

viéme dégré quatorze minutes, il y a 12. Climats; & depuis ce même dégré juſqu'aux Cercles Polaires, qui ſont au ſoixante-ſixiéme dégré trente minutes, il y a auſſi 12. Climats. Il ſera aiſé auſſi de voir combien les Climats de mois vont en s'élargiſſant, ſi on conſidere que depuis le ſoixante-ſixiéme dégré trente minutes où commence le premier Climat de mois, juſqu'au ſoixante-treiziéme dégré vingt minutes, il y a trois Climats de mois, & depuis ce dégré juſqu'au quatre-vingt-dixiéme où eſt le Pole, il n'y a que trois Climats. Cette différence ſi ſenſible entre les Climats d'heures & les Climats de mois, vient pour les premiers de l'obliquité du Tropique ſur l'Horizon, & pour les ſeconds de la progreſſion du Soleil dans l'Ecliptique.

1.° La raiſon pour laquelle les Climats d'heures vont toujours en retréciſſant, vient, comme nous venons de le dire, de l'obliquité du Tropique cauſée par l'élévation du Pole: car plus le Pole eſt élevé, plus la portion du Tropique voiſin devient oblique & grande ſur l'Horizon. Or les Tropiques déterminant le plus grand jour des Climats, le jour eſt d'autant plus grand, que le Tropique eſt plus élevé ſur l'Horizon, & que le Pole auſſi eſt plus élevé; & comme plus on approche des Cercles Polaires, plus l'élévation des Tropiques devient grande ſur l'Horizon auſſi-bien que l'élévation du Pole, il s'enſuit de-là que plus on avance vers les Cercles Polaires, plus l'eſpace de terre doit diminuer en largeur pour faire la différence d'une demi-heure dans le plus long jour.

2.° Pour expliquer comment la progreſſion du Soleil dans l'Ecliptique eſt cauſe que les Climats de mois vont toujours en s'élargiſſant, il faut obſerver que le Tropique eſt pour les Climats de mois

le milieu de leur plus long jour. La raiſon en eſt que le Tropique étant tout entier au-deſſus de l'Horizon, le Soleil doit faire un certain nombre de révolutions ſur le plan de l'Ecliptique, depuis le dégré de l'Ecliptique coupé par l'Horizon, pour monter juſqu'au Tropique; & il doit faire enſuite le même nombre de révolutions en deſcendant dans l'Ecliptique, depuis le Tropique juſqu'à un autre dégré de l'Ecliptique coupé par le même plan de l'Horizon. Prenons pour exemple le troiſiéme Climat de mois. Le Soleil fait 45. révolutions en montant, & autant en deſcendant, ce qui fait 90. révolutions, ou trois mois de jour continuel. Le Tropique étant donc le milieu du plus grand jour pour ces Climats, il s'enſuit que la meſure de la progreſſion du Soleil dans l'Ecliptique, eſt la meſure des Climats de mois. Si l'on fait réflexion d'ailleurs que le Soleil décline plus ſenſiblement vers l'Equateur que vers les Tropiques, on appercevra la raiſon pour laquelle les derniers Climats de mois doivent avoir plus de largeur que les premiers, à proportion de la progreſſion du Soleil dans l'Ecliptique, par rapport à chacun de ces derniers Climats, & du rapport qu'ils ont aux endroits de l'Ecliptique, où la déclinaiſon du Soleil eſt plus ſenſible.

On peut aiſément ſçavoir en quel Climat eſt une Ville, par exemple, Paris, pourvû qu'on ſçache ſon plus long jour; (à Paris il eſt de ſeize heures) car alors il n'y a qu'à ſouſtraire douze du nombre ſeize, il reſte quatre; & multipliant quatre par deux, le produit ſera *huit*, qui eſt le Climat de Paris; ainſi à proportion des autres Villes, c'eſt-à-dire, qu'il faut toujours ôter douze & multiplier le reſtant par deux. La raiſon en eſt, qu'à Paris il y a quatre heures de jour au plus

grand jour plus qu'à l'Equateur, par conſéquent huit demi-heures, & par une autre conſéquence huit Climats.

Mais ſi l'on ignore le plus long jour d'une Ville, voici l'opération qu'il faut faire. Cette opération ſuppoſe que l'on ſçait la régle d'Arithmétique nommée *Diviſion*.

On met la Sphere ou le Globe à l'élévation qui convient au pays dont il s'agit. On obſerve enſuite combien de dégrés du Tropique de l'Ecreviſſe ſont au-deſſus de l'Horizon. On diviſe le nombre de ces dégrés par quinze, & le quotient eſt le plus long jour que l'on cherchoit. Par exemple, Paris a 48. dégrés 50. minutes de hauteur de Pole; quand le Globe eſt à cette élévation, il y a 240. dégrés du Tropique de l'Ecreviſſe au-deſſus de l'Horizon. Diviſez les 240. par 15. revient au quotient 16. qui eſt le plus long jour à Paris.

On diviſe par 15. les 240. dégrés du Tropique, parceque le Soleil en parcourt 15. en une heure, & les 240. en 16. heures.

Si on ignore la Diviſion, voici une voie fort ſimple pour trouver le plus long jour d'une Ville propoſée.

Après avoir remarqué la Latitude d'un lieu, par exemple, de Paris, il faut élever le Pole Arctique, ſi le lieu eſt dans la partie Septentrionale, ainſi que celui qui vient d'être nommé; & le Pole Antarctique, ſi le lieu eſt dans la partie Méridionale; mettre le premier dégré du Cancer ſous le grand Méridien pour la partie Septentrionale; & le premier dégré du Capricorne pour la Méridionale; placer l'aiguille du Cadran ſur Midi, faire tourner enſuite le Globe alternativement vers l'Orient & l'Occident, juſqu'à ce que le premier dégré du Cancer ou du Capricorne touche

l'Horizon ; remarquer l'heure sur le Cercle horaire. Ce Cercle marquera à quelle heure le Soleil se leve & se couche dans le plus grand jour, d'où il sera aisé de sçavoir le Climat.

Pour comprendre comment le lever & le coucher du Soleil dans les plus grands jours indiquent le Climat dans tous les lieux entre l'Equateur & les Cercles Polaires, il faut remarquer que le surplus de 12. heures fait connoître le Climat pour tous ces lieux : par exemple, le plus long jour à Paris est de 16. heures, par conséquent 4. heures, ou 8. demi-heures de plus qu'à l'Equateur. Paris est donc au huitiéme Climat.

A l'égard des lieux entre les Cercles Polaires & les Poles, il est aisé de trouver leur Climat. Il faut pour cela élever le Pole du lieu, tourner ensuite le Globe vers l'Orient, & remarquer quels sont les signes du Zodiaque qui coupent l'Horizon au Nord pour la partie Septentrionale, & au Sud pour la Méridionale ; puis compter combien il y a de signes jusqu'au Tropique, ou du Cancer ou du Capricorne ; en doublant ces signes on aura le Climat.

Prenons pour exemple un lieu au soixante-dix-huitiéme dégré de Latitude Septentrionale. J'éleve le Pole de ce nombre de dégrés. Je tourne ensuite le Globe, jusqu'à ce que les signes du Zodiaque viennent couper l'Horizon au Nord, le lieu étant dans la partie Septentrionale. Je remarque que ces signes sont le premier dégré du Taureau & de la Vierge. Il y a deux signes jusqu'au premier dégré du Cancer, sçavoir, le Taureau & les Gémeaux. Je double ces signes, le Soleil étant deux mois à monter jusqu'au premier dégré du Cancer, & deux mois à descendre jusqu'au premier dégré de la Vierge ; donc un lieu au soixante-dix-hui-

tiéme dégré de Latitude Septentrionale eſt à la fin du quatriéme Climat de mois. Cette opération eſt fondée ſur ce principe, que le Tropique eſt le milieu du plus long jour des Climats de mois.

§. II. *Des différentes opérations que l'on peut faire ſur le Globe.*

Outre celles dont nous venons de parler, en voici encore d'autres.

1.° Monter le Globe horizontalement pour un lieu comme Paris. Il faut d'abord élever le Pole Arctique ſur l'Horizon, ſi le lieu eſt dans l'Hémiſphere Septentrional comme Paris; élever le Pole Antarctique, s'il eſt dans le Méridional: trouver enſuite la Latitude de cette Ville qui eſt de 48. dégrés cinquante minutes pour Paris: élever le Pole d'un pareil nombre de dégrés, puis mettre la Ville ſous le grand Méridien. La raiſon pour laquelle on éleve le Pole d'un nombre de dégrés pareil à la Latitude d'un lieu, c'eſt que l'élévation du Pole eſt toujours égale à la Latitude.

2.° Trouver la Longitude & la Latitude d'un lieu comme Paris. Il faut tourner le Globe juſqu'à ce que cette Ville ſoit ſous le grand Méridien: le nombre des dégrés qui ſe trouveront depuis l'Equateur juſqu'au point du Méridien qui répond directement à ce lieu, marquera ſa Latitude. Le dégré de l'Equateur qui ſera ſous le grand Méridien, déterminera ſa Longitude.

3.° Trouver le lieu du Soleil dans un jour propoſé, par exemple, le dix-huitiéme d'Août. Cherchez ce jour ſur l'Horizon: vous trouverez le vingt-troiſiéme dégré du Lion dans le Cercle des ſignes. Cherchez enſuite ce même dégré dans le Zodiaque du Globe: c'eſt le lieu du Soleil le dix-hui-

tiéme d'Août, c'eſt-à-dire, que le Soleil eſt dans le dégré du Zodiaque céleſte, qui répond à celui du Zodiaque terreſtre.

4.° Trouver le jour auquel le Soleil paſſe perpendiculairement ſur un lieu. Il faut remarquer que ce lieu doit être dans la Zône Torride. Mettez la Ville en queſtion, par exemple, *Goa*, qui eſt au ſeiziéme dégré de Latitude Septentrionale, ſous le grand Méridien: remarquez ſur le Méridien la Latitude de cette Ville: enſuite tournez le Globe, & voyez quels dégrés du Zodiaque paſſeront ſous cette Latitude: vous en trouverez deux, le treiziéme du Taureau, & le dix-huitiéme du Lion: donc quand le Soleil ſera au treiziéme du Taureau, ce qui eſt le troiſiéme de Mars, & au dix-huitiéme du Lion, le onziéme d'Août, il ſera perpendiculaire à Goa.

5.° Connoître le lever & le coucher du Soleil un jour propoſé, par exemple, le quinziéme de Mai à Paris. Elevez le Pole de 48. dégrés 50. minutes, ce qui eſt ſa hauteur à Paris: cherchez le lieu du Soleil le quinziéme de Mai, c'eſt le vingt-quatriéme dégré du Taureau: mettez ce lieu ſous le grand Méridien, & l'aiguille horaire ſur midi: faites tourner le Globe vers l'Orient, juſqu'à ce que le vingt-quatriéme dégré du Taureau touche l'Horizon: faites de même du côté de l'Occident: remarquez l'heure ſur le Cadran horaire, vous verrez pour le matin 4. heures & demie, & 7. heures & demie pour le ſoir.

6.° Connoître l'heure qu'il eſt dans un endroit quand il eſt midi dans un autre, par exemple, quelle heure il eſt à Vienne, quand il eſt midi à Paris. Il faut mettre Paris ſous le grand Méridien, & l'aiguille horaire ſur midi; tourner enſuite le Globe vers l'Occident, juſqu'à ce que Vienne

arrive ſous le grand Méridien, l'aiguille marquera une heure après midi. La raiſon en eſt, que Vienne eſt plus Orientale d'une heure ou de 15. dégrés.

7.° Connoître quelle heure il eſt dans tous les lieux de la Terre quand il eſt une heure propoſée en un lieu, par exemple, huit heures du matin à Paris. Il faut faire la même opération que dans la propoſition précédente, puiſqu'en effet celle dont il s'agit ici en eſt une conſéquence. Il faut obſerver néanmoins de tourner le Globe vers l'Orient ou vers l'Occident, ſuivant la ſituation des différentes Villes; ainſi dans l'exemple précédent Vienne étant plus Orientale que Paris, il a fallu tourner le Globe vers l'Occident, pour amener Vienne ſous le grand Méridien: s'il s'agit au contraire d'une Ville plus Occidentale que Paris, comme Liſbonne, il faut tourner le Globe vers l'Orient.

8.° Trouver les Antipodes d'un lieu, par exemple, de Paris. Il faut baiſſer le Globe, juſqu'à ce que Paris touche l'Horizon au point du Sud ou du Nord; le point oppoſé marquera les Antipodes. Une autre maniere de trouver les Antipodes d'un lieu, c'eſt de chercher un lieu diſtant de 180. dégrés de Longitude & qui ait une Latitude égale, mais dans l'Hémiſphere oppoſé.

§. III. *Des principaux points qui partagent l'Horizon.*

La néceſſité où nous nous ſommes trouvés de nous ſervir à chaque inſtant des noms des principaux points qui partagent l'Horizon, pour mieux déterminer la place que les Villes & les Provinces occupent, par rapport à celles qui leur ſont voiſines, & dont nous parlerons dans cet Ouvrage, nous oblige d'expoſer ici leur dénomination.

Entre tous ces différens points, on en reconnoît seize principaux qui ont donné leurs noms aux principaux vents, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée. Nous donnerons d'abord les noms de ceux qui sont en usage sur l'Océan, comme étant plus intelligibles, & les seuls dont nous nous servirons dans la suite de cet Ouvrage.

1.° Les quatre principaux points nommés autrement *Cardinaux*, sont 1.° l'*Orient* ou l'*Est*, à la droite d'une personne qui regarde un Globe, ou une Carte de Géographie faite régulierement; 2.° le *Midi* ou *Sud*, au bas du Globe ou de la Carte; 3.° l'*Occident* ou l'*Ouest* à gauche; 4.° le *Septentrion* ou *Nord* au haut.

2.° Les quatre seconds points qui séparent également chacun des quatre premiers, sont 1.° le *Sud-Est*; 2.° le *Sud-Ouest*; 3.° le *Nord-Ouest*; 4.° le *Nord-Est*.

3.° Enfin les huit moindres qui se trouvent chacun entre deux des huit premiers, sont 1.° l'*Est-Sud-Est*; 2.° le *Sud-Sud-Est*; 3.° le *Sud-Sud-Ouest*; 4.° l'*Ouest-Sud-Ouest*; 5.° l'*Ouest-Nord-Ouest*; 6.° le *Nord-Nord-Ouest*; 7.° le *Nord-Nord-Est*; 8.° l'*Est-Nord-Est*. Ces noms viennent des Nations Germaniques ou Allemandes.

Il ne paroît pas nécessaire de s'étendre davantage là-dessus. Si l'on veut s'en éclaircir parfaitement, il faut avoir recours à l'horizon des Spheres & des Globes nouveaux, où ils sont tous marqués exactement.

Nous ajouterons seulement les quatre principaux noms des vents sur la Méditerranée, qui sont à droite *Levante*, en bas *Ostro*, à gauche *Ponente*, & au haut *Tramontane*.

Pour remarquer facilement sur le Globe terrestre la situation des lieux par rapport aux qua-

tre points cardinaux, il faut observer que l'Equateur & les Cercles qui lui sont paralléles, marquent préciſément tous les lieux qui sont Orientaux & Occidentaux relativement les uns aux autres, & que les Méridiens sont connoître ceux qui sont Septentrionaux ou Méridionaux les uns à l'égard des autres : ainſi tous les lieux ſitués ſous l'Equateur ou ſur chacun des Cercles qui lui ſont paralléles, ſont Orientaux ou Occidentaux entr'eux ; & ceux qui ſont ſitués ſous un même Méridien, ſont Septentrionaux ou Méridionaux, les uns par rapport aux autres : mais tous les autres lieux qui ne ſont pas ſitués ainſi, déclinent plus ou moins de ces quatre points cardinaux. Il eſt très-utile de s'appliquer à conſidérer ces différentes ſituations reſpectives des divers lieux des quatre parties du monde, & c'eſt un des meilleurs moyens de faire du progrès dans l'étude de la Géographie.

§. IV. *Des meſures employées dans la Géographie.*

Les meſures dont on ſe ſert pour exprimer les diſtances, n'étant pas les mêmes par-tout, il eſt à propos de faire quelques obſervations ſur ce point.

1.° En France, en Eſpagne, en Suéde, en Danemarck & en Suiſſe, on compte par lieues.

2.° En Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre & en Hollande, on compte par milles.

Comme les milles & les lieues employées par les différens habitans de ces Etats ne ſont pas les mêmes, il paroît néceſſaire de marquer la valeur de ces milles & de ces lieues.

La lieue commune de France eſt de deux mille ſept cent trente-neuf pas géométriques ; le pas géométrique eſt de cinq pieds de Roi.

Celle d'Eſpagne eſt de trois mille quatre cent vingt-huit pas.

Celle de Danemarck, de Suéde & de la Suiſſe, eſt de cinq mille pas.

Ainſi celle de France eſt la plus petite ; celles du Nord ſont de près du double.

Le mille de Hongrie eſt de ſix mille pas géométriques.

Le mille d'Allemagne eſt communément de quatre mille pas.

Celui de Hollande eſt de trois mille cinq cent environ.

Celui de Pologne de trois mille.

Celui d'Angleterre de deux mille deux cent cinquante.

Celui d'Ecoſſe & celui d'Irlande de quinze cent.

Enfin celui d'Italie eſt de mille pas.

Il ſera aiſé de réduire cette façon de compter par milles en lieues, pourvû qu'on obſerve qu'il faut trois milles pour faire une grande lieue de France.

SECONDE SECTION.

CHAPITRE PRE'LIMINAIRE.

Des termes particuliers à la Géographie.

CE mot *Géographie* vient du grec, & ſignifie *Deſcription de la Terre*. Par la Terre on entend ce grand Globe compoſé de terre & d'eau, qu'on appelle le Globe terreſtre.

La *Corographie* eſt la deſcription d'un Pays ou d'une Province, par exemple, la Normandie.

La *Topographie* eſt la deſcription d'un lieu particulier, comme d'une Ville, &c.

L'*Hydrographie* eſt la deſcription de l'eau; par exemple, de l'Océan.

Comme on peut repréſenter la Terre ou toute entiere ou en partie, de-là eſt venue la différence des Cartes géographiques, qui peuvent néanmoins ſe réduire à deux eſpeces; ſçavoir, aux Cartes générales ſous leſquelles on renferme non-ſeulement la Mappemonde ou Planiſphere qui expoſe tout le Globe terreſtre en deux ſurfaces applaties & coupées par le premier Méridien, mais encore les Cartes qui décrivent les principales parties du Globe, comme l'Europe, l'Aſie, l'Afrique & l'Amérique, ou même des Royaumes, par exemple, la France, &c.

Les Cartes particulieres repréſentent un Pays particulier.

Rien n'eſt plus propre à donner une idée générale de la Terre qu'un Globe, puiſqu'il en a la figure; mais comme il ſeroit impoſſible d'en faire un aſſez gros pour mettre en détail tout ce qu'il faut ſçavoir des différentes parties de la Terre, il faut avoir recours aux Cartes générales & particulieres: on doit conſidérer les dernieres ſur-tout comme des portions détachées du Globe.

La Géographie, ainſi que les autres Sciences, a certains termes qui lui ſont propres, & qu'il eſt à propos d'expliquer. Il y en a de deux ſortes: les uns regardent la terre, & les autres l'eau.

Ceux qui regardent la terre ſont:

Continent, ou *Terre ferme*. C'eſt une grande partie de terre qui comprend pluſieurs régions qui ne ſont pas ſéparées par des mers; ainſi l'Europe eſt un *Continent*.

Iſle, eſt une portion de terre qui eſt entiere-

ment environnée d'eau. *Presqu'Isle*, *Péninsule* ou *Chersonèse*, est une terre presqu'entourrée d'eau, & qui ne tient au Continent que par une langue de terre.

Isthme, est une portion de terre enfermée entre deux mers, qui unit un Continent ou une presqu'Isle à la terre ferme.

Pas ou *Col*, est un passage étroit dans les montagnes.

Promontoire, est une portion de terre qui avance dans la mer. On l'appelle *Cap*, quand elle s'éleve comme une montagne: on la nomme *Pointe*, si elle a peu d'élévation.

Dunes, sont de petites collines de sable sur le bord de la mer, ou les bords de la mer élevés, qui empêchent qu'elle ne se répande sur les côtes. On appelle aussi quelquefois *Dunes*, des rochers escarpés.

Falaises, sont des montagnes escarpées sur le bord de la mer.

Voici en peu de mots la définition des principaux termes qui regardent l'eau.

Archipel, endroit de la mer où il y a beaucoup d'Isles.

Golphe, avance considérable de mer dans la terre: les plus grands portent le nom de Mer.

La Baye ne differe du Golphe, que parcequ'elle est bien moindre, & plus étroite à l'entrée qu'en dedans.

Anse, est une petite avance de mer dans la terre.

Rade, endroit propre à mouiller l'ancre, & où les vaisseaux sont à l'abri du vent.

Sèches, *Hauts-fonds*, *Bancs de sable*, sont des endroits de la mer où il y a peu d'eau.

Détroit, est une mer resserrée entre deux terres.

Lac, eſt une grande étendue d'eau douce & dormante qui ne tarit jamais, & qui n'a aucune communication avec la mer.

Riviere, eſt une eau de ſource qui coule toujours, juſqu'à ce qu'elle ſe décharge dans quelque autre riviere ou dans la mer; ſi elle eſt conſidérable & qu'elle ſe décharge dans la mer, elle reçoit le nom de fleuve, autrement elle garde ſimplement celui de riviere.

On appelle la *droite* ou la *gauche* d'une riviere, le côté de ſon lit qui eſt à la droite ou à la gauche d'une perſonne qui la deſcend, & la voit couler devant ſoi: ainſi à Paris le Louvre eſt à la droite de la Seine, & le Collége Mazarin à la gauche.

CHAPITRE I.

Diviſion générale du Globe terreſtre.

ON diviſe le Globe terreſtre en deux parties: ſçavoir, la Terre & la Mer.

ARTICLE I.

De la Terre.

LA Terre contient le Monde ancien, nouveau & inconnu.

I. Le Monde ancien renferme un Continent & des Iſles.

Le Continent renferme l'Europe, l'Aſie, & l'Afrique.

1. L'Europe ſe diviſe en quinze parties; trois au Nord. (1) le Danemarck avec la Norvége, (2) la Suéde, (3) la Ruſſie ou Moſcovie: huit au

milieu : (4) la France, (5) les Pays-Bas, (6) la Suiſſe, (7) l'Allemagne, (8) la Bohême, (9) la Hongrie, (10) la Pologne, (11) le Royaume de Pruſſe : quatre vers le Midi : (12) le Portugal, (13) l'Eſpagne, (14) l'Italie, (15) la Turquie d'Europe.

2. L'Aſie contient ſix parties : (1) la Turquie d'Aſie, (2) l'Arabie, (3) la Perſe, (4) l'Inde, (5) la Chine, (6) la grande Tartarie.

3. L'Afrique ſe diviſe en dix parties, trois au Nord : (1) l'Egypte, (2) la Barbarie, (3) le Sara ou Déſert ; quatre au milieu : (4) la Guinée, (5) la Nigritie, (6) la Nubie, (7) l'Abiſſinie ; trois au Midi : (8) le Congo, (9) la Cafrerie pure qui s'étend juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, (10) la Cafrerie mélangée ou Orientale, qui renferme les côtes de Zanguebar & d'Ajan.

Les Iſles ſe diviſent en Iſles de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique : on les trouve dans l'Océan & la Méditerranée.

Les Iſles de l'Europe dans l'Océan, ſont (1) la Grande Bretagne, (2) l'Irlande, (3) l'Iſlande, (4) les Iſles de la Mer Baltique.

Les principales Iſles de l'Europe dans la Méditerranée, d'Occident en Orient, ſont (1) Majorque, (2) Minorque, (3) la Corſe, (4) la Sardaigne, (5) la Sicile, (6) Malthe, (7) Corfou, (8) Candie, (9) les Iſles de l'Archipel.

Les principales Iſles de l'Aſie ſont dans la Méditerranée : (1) Chypre, (2) Rhodes, &c. dans l'Océan ou la Mer des Indes : (3) les Maldives, (4) Ceylan, (5) Sumatra, Java, Bornéo, appellées les *Iſles de la Sonde*, (6) les Moluques, (7) les Philippines, (8) l'Iſle Formoſe, (9) les Iſles du Japon, (10) les Marianes.

Les principales Iſles d'Afrique ſont à l'Occi-

dent: (1) Madere, (2) les Canaries, (3) les Iſles du Cap-Verd, (4) Saint Thomas, (5) Sainte Hélene, &c. à l'Orient, (6) Madagaſcar, (7) l'Iſle Bourbon, &c.

II. Le Monde nouveau contient un Continent & des Iſles.

Le Continent renferme l'Amérique Septentrionale & la Méridionale.

L'Amérique Septentrionale ſe diviſe en ſept parties; ſçavoir, (1) la Nouvelle France, qui comprend le Canada & la Louiſiane, (2) les Poſſeſſions Angloiſes au Midi & au Nord du Canada, (3) la Floride, (4) le Mexique ou Nouvelle Eſpagne, (5) le Nouveau Mexique, (6) la Californie, (7) les Nouvelles Découvertes à l'Oueſt du Canada.

L'Amérique Méridionale contient ſept parties; (1) la Terre-Ferme, (2) le Pérou, (3) le Chili, (4) le Pays de la Riviere des Amazones, (5) le Bréſil, (6) le Paraguay, (7) la Terre Magellanique.

Les principales Iſles de l'Amérique ſont, (1) les Açores, (2) Terre-Neuve, près de laquelle eſt le grand Banc où ſe fait la pêche de la Morue, (3) les Lucayes, (4) les Antilles.

III. Le Monde inconnu, ou dont on ne connoît que quelques côtes, eſt ſitué vers le Pole Arctique, & vers le Pole Antarctique.

Les Terres & Iſles vers le Pole Arctique ſituées près le nouveau Continent, ſont le Groenland, &c.

Près l'ancien Continent: le Spitſberg, la Nouvelle Zemle.

Les Terres & Iſles vers le Pole Antarctique entre l'Equateur & les Terres Auſtrales près l'ancien Continent, ſont la Nouvelle Guinée, la Carpentarie, la Nouvelle Hollande, &c.

Près du nouveau Continent, la Terre de feu, &c.

ARTICLE II.

De la Mer.

ELle ſe diviſe en Mer extérieure, c'eſt-à-dire, qui environne le Continent; & Mers intérieures, c'eſt-à-dire, qui ſe trouvent renfermées dans le Continent.

La Mer extérieure de notre Continent a quatre noms différens, ſuivant les quatre points cardinaux du monde.

1.° Océan Septentrional ou Glacial.
2.° Océan Oriental ou Indien.
3.° Océan Méridional ou Ethiopien.
4.° Océan Occidental ou Atlantique.

La Mer extérieure de l'autre Continent conſerve le nom général de Mer, & porte deux noms différens.

1.° Mer du Nord qui arroſe la partie Orientale de l'Amérique.

2.° Mer du Sud ou Mer pacifique qui eſt entre l'Amérique & l'Aſie. Elle eſt à l'Occident de l'Amérique.

Les Mers intérieures de notre Continent ſont, à commencer par le Nord de l'Europe,

1.° La Mer Baltique.

2.° La Mer Blanche, ou Golphe de Ruſſie.

3.° La Mer Méditerranée, dont la partie qui s'avance dans les terres d'Aſie, s'appelle Mer du Levant.

Les quatre ſuivantes communiquent avec la Mer Méditerranée, & en ſont une extenſion.

4.° L'Archipel qu'on appelle auſſi Mer Blanche, qui eſt plus fameuſe que celle dont on a déja parlé.

5.° La Mer de Marmara, autrefois la Propontide.

6.° La Mer Noire, anciennement le Pont-Euxin.

7.° La Mer de Zabache ou Mer d'Azoph, autrefois les *Palus Méotides*, tout près du Pont-Euxin, ou Mer Noire.

8.° La Mer Caſpienne qui eſt au Nord de la Perſe.

9.° Le Golphe Perſique, entre l'Arabie & la Perſe.

10.° La Mer Rouge ou Golphe Arabique, entre l'Aſie & l'Afrique.

Les Mers intérieures du nouveau Continent ſont :

1.° La Mer Vermeille près la Californie.

2.° La Mer Chriſtiane ou la Baye d'Hudſon, tout au Nord de l'Amérique.

3.° Le Golphe de S. Laurent près l'Iſle de Terre-Neuve.

4.° Le Golphe du Mexique, entre l'Amérique Septentrionale & la Méridionale.

CHAPITRE II.

Des principaux Iſthmes, Golphes, Détroits, Lacs & Rivieres.

APRE'S avoir conſidéré les principales parties du Globe terreſtre que nous avons diviſé en Continent & en Iſles, il faut voir maintenant les principaux Iſthmes, Golphes, Détroits, Lacs & Rivieres les plus conſidérables.

§. I. *Des principaux Iſthmes du Monde.*

Un Iſthme eſt une portion de terre ſerrée entre

deux mers, qui joint une terre avec une autre : il y en a deux considérables en Europe.

1.° L'*Isthme de Corinthe* qui joint la Morée, autrefois Péloponnèse, avec la Gréce.

2.° L'*Isthme de Précop* qui joint la petite Tartarie avec la Crimée.

Il y en a un bien remarquable en Asie : sçavoir, l'*Isthme de Ténacerim* qui unit la presqu'Isle de Malaca avec le Royaume de Siam dans l'Inde, au-delà du Gange.

En Afrique il y en a un très-fameux : sçavoir, l'*Isthme de Suez*, qui joint l'Asie avec l'Afrique; il n'a que 30. lieues de large : on a entrepris autrefois de le couper pour joindre l'Océan à la Méditerranée; mais la crainte que l'Egypte qui est un terrein bas ne fût inondée, fut une des principales raisons d'abandonner cette entreprise.

En Amérique l'*Isthme de Panama*, joint l'Amérique Septentrionale avec la Méridionale.

§. II. *Des Golphes & Détroits principaux du Monde.*

Un Golphe est une portion de Mer qui s'avance beaucoup dans les terres.

L'Océan forme huit grands Golphes, six dans l'ancien Continent, & deux dans le nouveau. Il y en a trois en Europe qui retiennent le nom de Mer : sçavoir, 1.° la Mer Méditerranée, 2.° la Mer Baltique, 3.° la Mer Blanche ou de Russie.

Trois en Asie : sçavoir, 1.° le Golphe de Bengale, 2.° le Golphe Persique, 3.° le Golphe Arabique, ou Mer Rouge.

Il y en a deux en Amérique : sçavoir, 1.° le Golphe du Méxique entre les deux Amériques, Septentrionale & Méridionale, 2.° le Golphe de Californie, ou Mer Vermeille.

Des Détroits.

Un Détroit eſt une portion de Mer ſerrée entre deux terres, qui fait communication d'une Mer à une autre. On le nomme encore *Manche*, *Canal*, *Pas*, *Pertuis*, *Bras de Mer*, *Phare & Boſphore*.

Les trois plus fameux Détroits ſont, 1.° *le Détroit du Nord* ou d'*Anian* en Aſie, à l'extrémité de la Tartarie, au Nord-Eſt; 2.° *le Détroit de Magellan* dans l'Amérique Méridionale; 3.° *le Détroit d'Hudſon* dans l'Amérique Septentrionale.

Le premier ſépare l'ancien Continent d'avec le nouveau, comme les nouvelles Découvertes le font connoître. Le ſecond ſépare le nouveau Continent d'une partie des Terres Antarctiques. Le troiſiéme eſt entre l'Amérique & les Terres Arctiques.

Les Détroits de notre Continent les plus remarquables ſont, 1.° *le Détroit de Gibraltar* entre l'Afrique & l'Europe, qui donne entrée à l'Océan dans la Méditerranée; 2.° *le Détroit de Babelmandel* entre l'Aſie & l'Afrique, & qui joint la Mer Rouge à l'Océan, 3.° *le Détroit du Sund*, qui joint la Mer Baltique à l'Océan.

§. III. *Des Lacs les plus fameux.*

Les plus fameux Lacs ſont ceux, 1.° de *Ladoga* & d'*Onega*, ſur les confins de la Moſcovie à l'Occident; 2.° *la Mer Caſpienne* en Aſie, 3.° *le Lac Supérieur* au milieu de l'Amérique Septentrionale.

§. IV. *Des Rivieres.*

On trouve 10. Rivieres principales en Europe: 1.° la Tamiſe, en Angleterre: 2.° la Torne, en Suéde, au fond du Golphe de Bothnie & de la Mer

Mer Baltique : 3.° le Volga, en Ruſſie ou Moſcovie : 4.° le Danube qui commence en Allemagne, & finit dans la Turquie en Europe : 5.° le Don ou Tanaïs, en Ruſſie : 6.° le Boryſthène ou Dniéper, en Pologne : 7.° le Rhin, en Allemagne : 8.° la Loire, en France : 9.° le Po, en Italie : 10.° le Tage, en Eſpagne.

Il y en a huit conſidérables en Aſie : 1.° le Tygre & l'Euphrate, dans la Turquie d'Aſie : 2.° l'Inde & le Gange, dans l'Inde : 3.° le Kian & le Hoan, dans la Chine : 4.° le Jeniſca & l'Oby, dans la Tartarie.

En Afrique il y en a quatre remarquables : 1.° le Nil, dans l'Abyſſinie & l'Egypte : 2.° le Niger, dans la Nigritie : 3.° le Zaire, dans le Congo : 4.° le Cuama, dans la Cafrerie.

Dans l'Amérique Septentrionale il y a deux Rivieres conſidérables : 1.° la Riviere de Canada ou de S. Laurent, 2.° la Riviere de Miſſiſſipi.

Dans l'Amérique Méridionale il y en a deux auſſi : 1.° la Riviere des Amazones, c'eſt le plus grand Fleuve du Monde ; 2.° la Riviere du Paraguay ou de la Plata.

CHAPITRE III.

Des Villes Capitales des quatre Parties du Monde.

NOUS croyons devoir donner ici dans cette Deſcription générale du Globe terreſtre, la liſte des Villes *Capitales* des principaux Etats & grandes Régions du Monde ancien & nouveau ; mais comme il y a quelques Pays qui étant un aſſemblage de diverſes Souverainetés, n'ont point proprement de Capitales, nous en indiquerons ſeulement les *Principales* Villes.

§. I. *En Europe.*

Iſles Britanniques : LONDRES, *Capitale.*

Danemarck : COPENHAGUE, *Capitale.*

Suéde : STOKOLM, *Capitale.*

Ruſſie ou Moſcovie d'Europe : MOSKOU & PETERSBOURG, *Capitales*, auſſi-bien que de tout ce que cet Empire poſſede en Aſie.

France : PARIS, *Capitale.* Ceux qui voudront un plus grand détail ſur les principales Villes de ce Royaume, auront recours à l'*Analyſe* par lequel nous terminons ſa Deſcription.

Pays-Bas : BRUXELLES & AMSTERDAM, *Principales.*

Suiſſe : BERNE & GENEVE, *Principales.*

Allemagne : VIENNE, BERLIN, DRESDE, FRANCFORT, HAMBOURG, *Principales.*

Bohême : PRAGUE, *Capitale.*

Hongrie : BUDE & PRESBOURG, *Capitales.*

Pologne : CRACOVIE & VARSOVIE, *Capitales.*

Royaume de Pruſſe : KONISBERG, *Capitale.* Le Roi réſide à *Berlin* en Allemagne.

Portugal : LISBONNE, *Capitale.*

Eſpagne : MADRID, *Capitale.*

Italie : ROME, NAPLES, VENISE, TURIN, &c. *Principales.*

Turquie d'Europe : STAMBOL ou CONSTANTINOPLE, *Capitale*, ainſi que de tout l'Empire des Turcs en Aſie & en Afrique.

§. II. *En Aſie.*

Turquie d'Aſie : BURSE, ALEP, JERUSALEM, *Principales.*

Arabie : LA MEQUE, MEDINE, MOKA, *Principales.*

Perſe : ISPAHAM, *Capitale.*

Inde : AGRA, Capitale de l'Empire du Mogol ; GOA & PONTICHERI, *Principales* de la Preſqu'iſle en-deçà du Gange ; SIAM & KECHO, *Principales* de la Preſqu'iſle au-delà.

Chine : PEKIN, Capitale, & de tout ce qui dépend de cet Empire.

Tartarie : K RIN, dans la Tartarie Chinoiſe ; SAMARCAND, dans la Tartarie indépendante ; TOBOL, dans la Sibérie ; *Principales.*

Dans les Iſles d'Aſie : en Java, BATAVIA, *Principale* ; au Japon, YEDO, *Capitale.*

§. III. *En Afrique.*

Egypte qui dépend des Turcs : LE CAIRE, *Capitale.*

Barbarie : TRIPOLI, TUNIS, ALGER, MAROC, *Principales.*

Sara ou Deſert : point de Villes.

Guinée : LA MINA & BENIN, *Principales.*

Nigritie : TOMBUT, *Principale.*

Nubie : SENNAR, *Principale.* SUAQUEM eſt aux Turcs.

Abyſſinie : GONDAR, réſidence du Roi de ce Pays, où il n'y a que des Villages.

Congo : S. SALVADOR & ANGOLA, *Principales.*

Cafrerie pure : LE CAP de Bonne-Eſpérance, SOFALA, ZIMBAOE', *Principales.*

Cafrerie mêlangée : MOZAMBIQUE, AUÇAGUREL, *Principales.*

§. IV. *En Amérique*, dont la plus grande partie appartient à diverſes Nations Européennes.

Amérique Septentrionale.

Nouvelle France : en Canada, QUEBEC, *Ca-*

pitale. Dans la Louiſiane, la NOUVELLE ORLEANS, *Principale*.

Poſſeſſions Angloiſes: BOSTON, *Capitale*.

Floride, en partie aux Eſpagnols: S. AUGUSTIN, *Principale*.

Mexique ou Nouvelle Eſpagne: MEXICO, *Capitale*.

Nouveau Mexique, en partie aux Eſpagnols: SANTA-FE', *Capitale*.

Californie, où il n'y a point de Nations Européennes établies.

Nouvelles Découvertes à l'Oueſt du Canada: il n'y a que des Villages d'Américains.

Iſles: chacune a ſa Capitale, dont nous parlerons dans le détail de notre cinquiéme Partie.

Amérique Méridionale.

Terre-Ferme, en grande partie aux Eſpagnols: CARTHAGENE, SURINAM aux Hollandois, CAYENNE aux François, *Principales*.

Pérou: LIMA, *Capitale*.

Chili: S. IAGO, *Capitale*.

Pays de la Riviere des Amazones: on n'y connoît point de Villes conſidérables.

Bréſil, aux Portugais: S. SALVADOR, *Capitale*.

Paraguay, en grande partie aux Eſpagnols: BUENOSAIRES, *Principale*.

Terre Magellanique, où il n'y a point de Nations Européennes établies,

CHAPITRE IV.

Des Religions, Langues, Figures, & Couleurs des différens Peuples de la Terre.

ARTICLE I.

Des différentes Religions des Peuples qui habitent la Terre.

TOUTES les différentes Religions peuvent ſe réduire à quatre principales: 1.° le Judaïſme, 2.° le Chriſtianiſme, 3.° le Mahométiſme, 4.° le Paganiſme.

Le Judaïſme a deux branches: 1.° la Religion Juive, 2.° la Samaritaine qui eſt une Secte ſchiſmatique de la Juive.

Le Chriſtianiſme a trois branches: 1.° la Religion Catholique ou Romaine, 2.° les Schiſmatiques Grecs, 3.° les Proteſtans.

Les Grecs Schiſmatiques ſont partagés en trois Sectes: 1.° les Grecs ſimplement Schiſmatiques ou Melchites, 2.° les Jacobites ou Cophtes qui ſont Eutychiens, 3.° les Neſtoriens.

Les Proteſtans ſont partagés en deux branches: 1.° la Luthérienne, 2.° la Calviniſte, ſans compter trois autres Sectes; ſçavoir, l'Anabaptiſte, la Socinienne qui nie la Divinité de J. C. & la Secte des Quakers ou Trembleurs: ces derniers ſont des fanatiques, qui dans leurs prétendues inſpirations éprouvent des tremblemens dans leurs membres.

Le Mahométiſme ſe partage en deux Sectes: 1.° celle d'Omar ſuivie par les Turcs & les Mogols, 2.° celle d'Aly, gendre de Mahomet, ſuivie par les Perſans.

Le Paganiſme comprend toutes les autres Religions qu'on appelle communément Idolâtres. Les principales Sectes ſont celles des Brachmanes des Indes, & des Lettrés de la Chine, &c. (*a*)

ARTICLE II.

De l'étendue de chaque Religion.

§. I. *De l'étendue du Judaïſme.*

IL y a beaucoup de Juifs en Aſie & en Afrique, peu en Europe, & point en Amérique. Ils ne forment nulle part un corps de Peuple dominant.

Pour la Secte des Samaritains, elle ſubſiſte encore dans la Terre Sainte à Naplouze, autrefois appellée Sichem.

§. II. *De l'étendue du Chriſtianiſme.*

Le Chriſtianiſme comprend l'Europe à peu de choſes près. Il eſt diſperſé dans preſque toutes les régions d'Aſie & d'Afrique, & il s'eſt établi dans les pays que poſſédent les Européens en Amérique.

La Religion Catholique régne ſeule en Italie, en France, en Eſpagne, dans pluſieurs Etats d'Allemagne, & dans la meilleure partie de la Pologne. Elle regne auſſi, quoique mêlangée de Païens, dans tout ce que poſſédent les Rois de France, d'Eſpagne & de Portugal dans l'Amérique, l'Aſie & l'Afrique.

Il eſt important d'obſerver que la Religion Catholique, outre les lieux dont nous venons de parler dans leſquels elle domine, eſt répandue

(*a*) On débite actuellement chez M. Buache, gendre & ſucceſſeur de M. Deliſle, cinq Cartes enluminées ſelon les différentes Religions.

encore dans tous les Pays du monde. On trouve en effet des Catholiques parmi les Turcs & les autres Peuples Mahométans ou Païens de l'Asie & de l'Afrique ; & en Amérique il n'y a que des Chrétiens & des Païens. Ce privilége d'être répandue par-tout est propre à l'Eglise Catholique. On ne peut dire la même chose des Mahométans, des Païens, ni des Hérétiques. C'est ce qu'on pourra remarquer encore mieux dans la Géographie Ecclésiastique.

Entre les Sectes Protestantes, celles des Sociniens, Anabaptistes & Quakers se trouvent en Pologne, en Angleterre & en Hollande.

En Transylvanie le Socinianisme est public ; mais les autres Sectes sont peu étendues, & nulle part ne sont dominantes.

Le Luthéranisme & le Calvinisme sont les seules Sectes qui dominent, & qui se sont étendues dans les autres parties du monde par le commerce & les Colonies.

Le Luthéranisme, outre la Scandinavie & l'Islande, comprend presque seul la partie Septentrionale de l'Allemagne, & est fort étendu en Pologne, en Hongrie & en Transylvanie.

Le Calvinisme régne en Angleterre, en Hollande, dans plusieurs Pays d'Allemagne, aux environs du Rhin, dans quelques Cantons & Contrées des Suisses, & dans les lieux d'Asie, d'Afrique & d'Amérique, où les Peuples qui le professent se sont étendus.

Les Sectes Schismatiques Grecques ne s'étendent pas au-delà de notre Continent.

Celles des Grecs & des Russes sont partie en Europe, & partie en Asie. La premiere dans la Turquie d'Europe & d'Asie, sous le Patriarche de Constantinople : la seconde en Russie.

Celles des Syriens, Géorgiens & Arméniens, ſont entierement en Aſie. La premiere en Syrie ſous un Patriarche : la ſeconde en Géorgie : la troiſiéme dans les deux Arméniés ſous deux Patriarches. Il faut remarquer que les Géorgiens s'étendent auſſi en Mingrélie, & ont deux Patriarches.

Les Syriens & les Arméniens ſont Jacobites ou Eutychiens. Les Géorgiens ſont Schiſmatiques Grecs.

La Secte des Cophtes ne ſe trouve qu'en Afrique. Les Cophtes ſont Jacobites, c'eſt-à-dire, Eutychiens.

Cette Secte eſt répandue en Egypte ſous le Patriarche d'Alexandrie qui réſide au Caire. Les Abyſſins ſont de la même Secte, & reconnoiſſent le même Patriarche.

La Secte des Neſtoriens s'étend dans la Syrie, dans le Curdiſtan, dans le Diarbek, dans l'Yrac & dans quelques Provinces de la Perſe, ſous un Patriarche de Séleucie qui réſide dans un Monaſtere près de Moſul.

Si l'on veut connoître un peu plus en détail toutes ces Sectes, on peut conſulter la *Géographie Eccléſiaſtique*, que l'on trouvera à la fin du ſecond Volume.

§. III. *De l'étendue du Mahométiſme.*

Il s'étend dans les trois parties de l'ancien Continent, l'Aſie, l'Afrique & l'Europe.

En Aſie, la Religion Mahométane regne preſque ſeule en Arabie, domine dans la Turquie en Aſie, dans la Perſe, dans le Mogol, la partie Septentrionale de la preſqu'Iſle de deçà le Gange, les Iſles Maldives, dans la plus grande partie des Iſles de la Sonde & des Moluques.

En Afrique, elle domine dans l'Egypte, la

Barbarie, le Biledulgérid, le Sara, la Nubie, une partie de la Nigritie, & sur la plupart des côtes du Zanguebar.

En Europe, dans la Turquie en Europe & la petite Tartarie : elle est aussi professée par un grand nombre de Tartares dépendans de la Russie ou Moscovie.

Il se rencontre aussi beaucoup de Mahométans dans la plupart des Etats païens de l'Asie & de l'Afrique, mais sur-tout dans l'Abyssinie.

§. IV. *De l'étendue de la Religion Païenne.*

Les Perses adoroient autrefois le Soleil & le feu ; mais depuis que le Mahométisme est devenu la Religion dominante de ce Royaume, il n'y a que très-peu de naturels du pays qui fassent profession de l'ancienne Religion, dont quelques-uns se sont établis dans les côtes voisines de la Perse, & dans la presqu'Isle de deçà le Gange. On les appelle *Gaures* ou *Gebres*. Ces idolâtres prétendent néanmoins ne reconnoître qu'un seul Dieu, & ils regardent le feu comme son image.

La Religion des Brachmanes étoit autrefois la seule de tout le Mogol & de la presqu'Isle de deçà le Gange ; depuis même que le Mahométisme s'y est établi, elle est encore la plus suivie des peuples naturels du Pays : elle s'est conservée dominante dans les autres Etats de cette presqu'Isle, & dans les Etats des *Rayas* qui se sont maintenus contre le Mogol. Ces Rayas sont de petits Princes Souverains qui font hommage à l'Empereur du Mogol, & lui payent tribut.

Les Brachmanes ou Gymnosophistes étoient des Philosophes très-austeres, qui faisoient profession, selon Porphyre, de vivre seuls & à l'écart : ils avoient quelque ressemblance pour la maniere

de vivre avec nos Religieux. Les Bramins qui leur ont succédé, sont des Prêtres Indiens qui sont la premiere race des Banians, anciens Idolâtres des Indes, qui croient à la Métempsycose. Les Bramins, comme ceux qui suivent leur Religion, ont un grand respect pour la vache. Ils se frottent le visage avec ses excrémens, & ils se croient heureux s'ils meurent tenant une queue de vache à la main.

Les Chinois en général ne reconnoissent point d'autre Dieu que le Ciel. Il y a cependant parmi eux trois sortes de Sectes : celle des Lettrés, celle des Idolâtres, & celle des Sorciers.

La premiere est la Religion du Roi & des Nobles.

La seconde adore des Idoles, & leur bâtit des Temples. Les uns & les autres ont un grand respect pour le Philosophe Confucius : les Lettrés même, quoiqu'ils n'adorent point les Idoles, offrent néanmoins des sacrifices au Soleil & à la Lune, aux Astres, aux Morts, & en particulier au Philosophe Confucius. Ils ont pour cela certains Tableaux qui les représentent, devant lesquels ils font des libations, & présentent du vin, des fruits & des viandes.

La troisiéme Secte est celle des Sorciers. Ils adorent le démon, & pratiquent la magie.

L'idolâtrie regne dans les Isles du Japon, & dans plusieurs autres endroits de l'Asie.

La Religion Païenne domine aussi en plusieurs contrées de l'Afrique, comme la Guinée, le Monomotapa, la Cafrerie, &c.

L'adoration du Soleil & l'honneur rendu au diable, étoient les Religions les plus générales de l'Amérique, avant que le Christianisme y fût établi. Les peuples du Pérou adoroient le Soleil ; ceux

de la Floride & quelques peuples du nouveau Mexique l'adorent encore. Les Nations du Canada, de la Guyane, du Bréſil, de la plus grande partie du Paraguay, révérent le diable.

On peut réſumer en peu de mots tout ce que nous avons dit ſur les Religions.

En Europe il y en a trois : la Chrétienne, la Judaïque, la Mahométane. La Judaïque n'eſt pas dominante : les deux autres le ſont.

En Aſie quatre : la Chrétienne & la Judaïque qui y ont peu d'étendue, la Mahométane & la Païenne qui y ſont dominantes.

En Afrique quatre : la Judaïque n'eſt pas dominante, la Chrétienne, la Mahométane, la Païenne qui y ſont dominantes. La Religion Chrétienne a moins d'étendue que les deux autres en Afrique. On la profeſſe dans les Pays qui ſont ſous la domination des Rois de France, d'Eſpagne & de Portugal.

En Amérique deux : la Chrétienne, la Païenne.

ARTICLE III.

Des différentes Langues des habitans de la terre.

§. I. *Du nombre des Langues générales.*

ON peut compter quinze Langues générales : la Latine & la Teutonique dans les deux Continens connus : l'Eſclavone, la Grecque, l'Arabe : la Tartare, la Chinoiſe, l'Afriquaine ou Berbere, la Négre & l'Ethiopienne ne s'étendent pas au-delà de notre Continent : la Mexicaine, la Péruvienne, la Tapuye, la Guyarane & la Calybine ſont renfermées dans l'Amérique.

§. II. *De l'étendue de chaque Langue générale.*

La Langue Latine eſt une Langue morte, c'eſt-

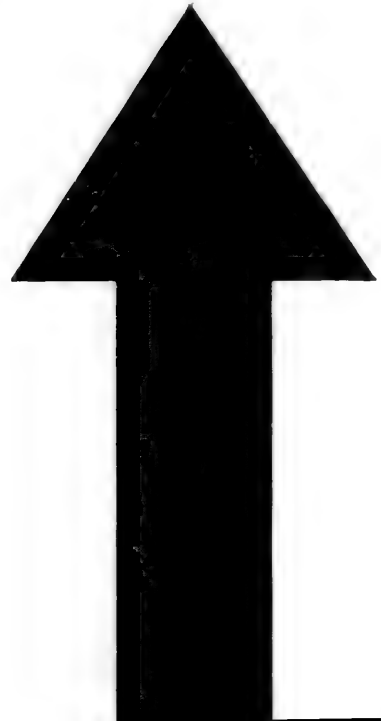

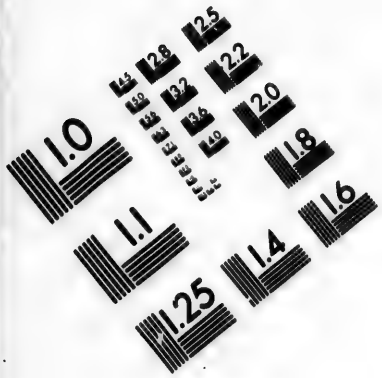

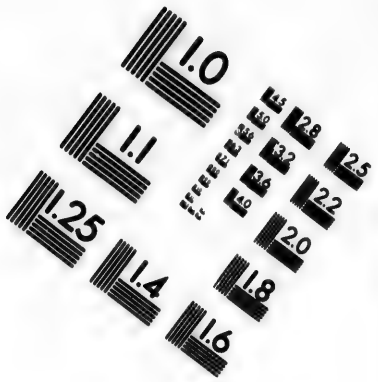

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

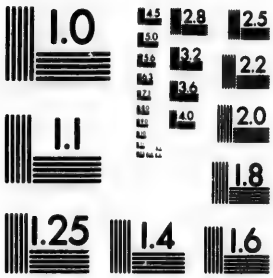

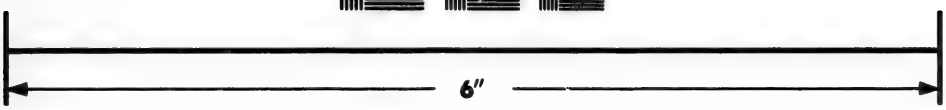

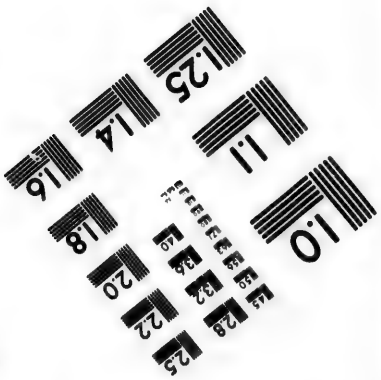

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

à-dire, qu'on ne parle plus, mais elle subsiste encore par ses idiômes qui sont les Langues Italienne, Espagnole & Françoise, dans les Etats d'Italie, d'Espagne & de France, & dans les Pays soumis à ces peuples : elle a encore l'avantage d'être la Langue dont se sert l'Eglise Romaine, & de faire comme une Langue générale, au moins pour ceux qui ont fait quelques études.

La Langue Teutonique est naturelle à l'Allemagne, à la Scandinavie & aux Isles Britanniques : elle s'est aussi étendue dans les Pays soumis aux peuples qui la parlent dans l'un & dans l'autre Continent. Cette Langue s'est corrompue & en a formé diverses autres qui n'en sont que des idiômes : sçavoir, l'Allemande, la Flamande, l'Angloise, la Suédoise & la Danoise.

La Langue Esclavone a produit celles de la Moscovie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Bohême, & de la plus grande partie de la Turquie en Europe. En effet toutes ces Langues sont des idiômes de la Langue Esclavone.

La Grecque est en usage dans la partie Méridionale de la Turquie d'Europe, c'est-à-dire, l'ancienne Grece, les Isles de l'Archipel & la Natolie.

L'Arabe s'étend dans la Turquie d'Europe & en Asie, sçavoir, dans l'Arabie, la Turquie d'Asie, la Perse & l'Inde ; elle s'étend aussi en Afrique, dans la Barbarie, l'Egypte, le Sara, la Nigritie, la Nubie & le Zanguebar.

La Tartare s'étend dans la grande Tartarie, dans la Turquie, le Mogol & la Chine.

La Chinoise, outre la Chine, est en usage dans une partie de l'Inde, & dans la plupart des Isles de l'Asie.

L'Afriquaine, la Négre & l'Ethiopienne, ne

ſont en uſage qu'en Afrique : la premiere dans la Barbarie, le Bilédulgérid, le Sara, la Nubie ; elle eſt plus ou moins mêlangée d'Arabe : la Négre s'étend dans toute la Nigritie & la Guinée ; l'Ethiopienne dans toute l'Ethiopie.

La Mexicaine s'étend dans le Mexique ; la Péruvienne dans le Pérou ; la Tapuye eſt la Langue générale des Tapuyes qui s'étendent dans tout le Bréſil ; la Guyarane s'étend dans le Paraguay juſqu'à la riviere des Amazones ; la Calybine eſt la Langue des Caraïbes, peuples des Iſles du même nom dans l'Amérique Septentrionale : elle eſt auſſi la Langue générale des peuples de la Guyane & de la Terre-Ferme dans l'Amérique Méridionale.

ARTICLE IV.

De la figure & des différentes couleurs des Habitans de la Terre.

EN général on diviſe les habitans de la Terre en blancs & en noirs. Les blancs ſe diviſent 1.° en blancs proprement dits, 2.° en bruns, 3.° en jaunâtres, 4.° en olivâtres.

1.° Les blancs ſont tous les Européens, une partie des Aſiatiques, c'eſt-à-dire, les Habitans de Natolie, d'Arménie, de Géorgie, des Provinces de Perſe vers le Septentrion & la Mer Caſpienne, les grands Tartares, ceux des Provinces Septentrionales de la Chine & les Japonois.

2.° Les bruns ſont la plus grande partie des Habitans de la Barbarie, de l'Egypte, du Sara, du Zanguebar ; dans l'Aſie les Habitans de la Syrie, du Diarbeck, de l'Arabie, des Provinces Méridionales de la Chine, des Iſles de Ceylan, des

Maldives, de la Sonde, des Moluques, & des Philippines.

3.° Les Indiens ſont la plupart jaunâtres. Ceux qui ſont baſanés ne le ſont que parcequ'ils s'expoſent beaucoup au Soleil.

4.° La plus grande partie des Américains eſt de couleur olivâtre.

Les Africains en général ſont noirs. Si ceux qui demeurent dans la Barbarie, l'Egypte, la Nubie, le Biledulgérid, le Sara & le Zanguebar, ne le ſont pas, c'eſt que ce ſont des Colonies d'Européens & d'Aſiatiques.

Quant à la figure des hommes, on en peut remarquer quatre ſortes principales.

La premiere des Européens, excepté les petits Tartares, & les Habitans de quelques parties Septentrionales & Orientales de la Ruſſie.

On peut comprendre dans cette claſſe les Habitans de la Barbarie, du Biledulgérid, du Sara, & de la Turquie en Aſie, de la plupart de ceux de la preſqu'Iſle de l'Inde en-deçà du Gange qui ne ſont pas beaucoup différens de viſage des Européens.

La ſeconde ſorte comprend les Chinois, les grands & petits Tartares, les Habitans de la Preſqu'Iſle Orientale ou au-delà du Gange, des Iſles du Japon, des Philippines, des Moluques, des Iſles de la Sonde, qui ont le viſage extrêmement plat, le nez écaché & les yeux ovales.

La troiſiéme comprend les Lapons, les Samogedes, & peut-être les Habitans des Terres arctiques qui ont le viſage tiré en long, affreux, & qui ſemble tenir de l'Ours. Ce ſont d'ailleurs de petits hommes gros & trapus: les plus grands n'ont guères que quatre pieds de haut.

La quatriéme, les Africains, à l'exception de ceux dont nous avons parlé, qui ne ſont pas noirs;

ils ont le nez plat, de groſſes lévres, le dedans de la bouche, les lévres, & la langue rouges comme du corail.

SECONDE PARTIE.

De l'Europe.

NOUS avons déja remarqué que la Terre ſe diviſe en deux Continens, l'ancien & le nouveau.

L'ancien contient l'Europe, l'Aſie & l'Afrique; le nouveau l'Amérique.

Il convient de commencer la deſcription des quatre parties du Monde, par celle que nous habitons, & qui par cette raiſon nous intéreſſe particulierement.

L'*Europe*, quoique la plus petite des quatre parties du Monde, peut être conſidérée comme la principale, tant par le nombre de ſes Habitans, & la grandeur de ſes richeſſes, que parcequ'elle eſt la plus fertile en grands hommes, & le centre de la vraie Religion. Bochard croit que le nom d'Europe vient d'un mot Phénicien, qui ſignifie *viſage blanc*. Les Européens ſont encore diſtingués aujourd'hui dans les Indes des naturels du Pays, par le nom de *Blancs*.

L'Europe eſt bornée au Couchant & au Nord par l'Océan; à l'Orient par l'Aſie & la Méditerranée; & au Midi par la même Mer qui la ſépare de l'Afrique. Sa plus grande longueur eſt depuis le Cap de S. Vincent au huitiéme dégré, juſqu'au ſoixantiéme dégré 30 minutes de Longitude, ce qui fait 1050. lieues. Sa Latitude eſt depuis le Cap de Matapan en Morée, juſqu'au Nord-Cap

en Norwége ; ce qui fait 36. dégrés depuis le trente-sixiéme jusqu'au soixante-douziéme, c'est-à-dire, 900. lieues, à compter 25. lieues par dégrés.

Il se trouve en Europe quatre sortes de Gouvernemens. La premiere sorte s'appelle Gouvernement *Despotique* : la seconde, Gouvernement *Monarchique* : la troisiéme, Gouvernement *Aristocratique* : & la quatriéme, Gouvernement *Démocratique*.

Le Gouvernement *Despotique*, est celui d'un Souverain qui a pouvoir de vie & de mort sur ses sujets, & qui ne suit d'autres loix que sa volonté ; tel est le Gouvernement des Moscovites, des Turcs, &c. Le Gouvernement *Monarchique*, est celui d'un Souverain qui commande seul dans un Etat, mais qui est conduit par les loix que ses prédécesseurs ont établies, comme en France, en Espagne, &c. Le Gouvernement *Aristocratique*, est celui où les Seigneurs & les Principaux d'une République commandent, comme à Venise. Enfin le Gouvernement *Démocratique*, est celui qui dépend du peuple assemblé, ou de ceux qu'il a choisis pour agir en son nom, comme à Genève.

Il y a des Etats dans lesquels se trouvent réunies les trois dernieres sortes de Gouvernemens, tel est celui d'Angleterre. Le Gouvernement de Pologne est Monarchique & Aristocratique, & celui de Hollande est Aristocratique & Démocratique.

Il y a en Europe des Souverains de plusieurs sortes. Les principaux sont, un Prince Ecclésiastique qui est le Pape ; trois Empereurs, sçavoir, celui d'Allemagne, qu'on nomme simplement *l'Empereur* ; celui de Russie ou Moscovie, qu'on appelle aussi *Czar* ; & l'Empereur des Turcs, qu'on appelle *le Grand Seigneur*.

Onze Rois, sçavoir, ceux de France, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, de Suéde, de Prusse, de Bohême & de Hongrie qui est le même, des deux Siciles, enfin de Sardaigne.

Un Archiduc, sçavoir, celui d'Autriche: & un grand Duc, qui est celui de Toscane.

On y trouve aussi quatre Républiques considérables, qui sont Venise, les Provinces-Unies, ou Etats de Hollande, les Cantons Suisses, & la République de Gènes. Il y en a encore quatre moindres; sçavoir, celles de Genève, entre la France, la Suisse & la Savoye; de Lucques, au Nord-Ouest de la Toscane; de Saint Marin, dans le Duché d'Urbin près le Golphe de Venise; & de Raguse, au Midi de la Dalmatie.

L'Europe se divise en seize parties.

Quatre vers le Septentrion, qui sont les Isles Britanniques; les Etats de Danemarck qui renferment le Danemarck & la Norwége; la Suéde, & la Russie ou Moscovie.

Huit au milieu, la France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne & la Prusse.

Quatre au Midi: le Portugal, l'Espagne, l'Italie, & la Turquie en Europe.

CHAPITRE I.

De la France.

COMME il est naturel de commencer la description de l'Europe par les Etats qui nous sont les plus connus & qui nous intéressent particuliérement, soit par rapport à la Religion, soit par rapport aux liaisons que nous avons avec eux, nous

avons cru qu'il étoit à propos de donner d'abord la description de la France & des Pays-Bas, dont une partie lui appartient ; de passer ensuite aux Etats que l'on trouve à son Midi & à son Orient, sçavoir, l'Espagne, l'Italie, la Savoye & la Suisse : nous considérerons en troisiéme lieu les autres Pays Catholiques que l'on trouve dans le milieu de l'Europe ; puis les communions séparées de l'Eglise Catholique qui occupent la partie Septentrionale, & nous finirons par la Turquie d'Europe.

La *France* qui portoit autrefois le nom de *Gaule*, s'étend entre le treiziéme dégré de Longitude & le vingt-cinquiéme, depuis Brest, Port de Bretagne, jusqu'à Strasbourg en Alsace, & entre le quarante-deuxiéme dégré de Latitude Septentrionale & le cinquante-uniéme, depuis Dunkerque dans la Flandre, jusqu'à Mont-Louis dans le Roussillon ; ainsi elle a plus de 12. dégrés de Longitude, ce qui fait environ 200. lieues ; & 9. dégrés de Latitude, & par conséquent 225. lieues, ces dégrés valant tous vingt-cinq lieues.

Elle a au Nord la Manche & les Pays-Bas ; à l'Occident l'Océan ; à l'Orient l'Allemagne, la Suisse, la Savoye & le Piémont, partie d'Italie, dont elle est séparée par les Alpes ; au Midi la Méditerranée, & les Monts Pyrénées qui la séparent de l'Espagne. La seule Religion Catholique est professée dans ce Royaume depuis la révocation de l'Edit de Nantes. Henri IV. l'avoit accordé pour permettre l'exercice de la Religion prétendue réformée ; mais Louis XIV. le révoqua en 1685.

Sans nous arrêter à relever l'excellence de ce Royaume, tant pour son abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, que pour la science, le courage, la politesse & les autres qualités de ses

Habitans, nous nous contenterons de remarquer que c'eſt le plus ancien des Royaumes de l'Europe. Sa Monarchie a commencé l'an 420. Depuis Pharamond juſqu'à Louis XV. il y a eu 66. Rois ſous trois races; 22. dans la premiere; 13. dans la ſeconde; & 31. dans la troiſiéme. La premiere s'appelle des Mérovingiens; la ſeconde des Carlovingiens; la troiſiéme des Capétiens. Son gouvernement eſt héréditaire: les ſeuls enfans mâles & légitimes y ont droit, ſelon la Loi Salique qui en exclut les femmes. Le Roi porte les titres de *Roi très-Chrétien*, donné à Louis XI. en 1469. par le Pape Paul II. comme une prérogative ſpéciale; & de *Fils aîné de l'Egliſe*. Ce dernier titre eſt fondé ſur ce que, lorſque Clovis eut embraſſé la Religion chrétienne, il étoit le ſeul Prince Catholique ou Orthodoxe: les autres étoient engagés dans les héréſies d'Arius ou d'Eutychès.

Cet Etat eſt compoſé de trois Corps, qui ſont *le Clergé*, *la Nobleſſe* & le Peuple qu'on appelle *le tiers Etat*. C'eſt ce qui formoit autrefois *les Etats*, où toutes les Provinces envoyoient leurs Députés: on y décidoit les affaires importantes du Royaume. Les derniers *Etats* ſe tinrent à Paris l'an 1614. ſous Louis XIII.

Ce Royaume renferme 21. Univerſités, 18. Archevêchés, 112. Evêchés, 12. Parlemens, 11. Chambres des Comptes, 12. Cours des Aides, 2. Cours, 30. Hôtels des Monnoyes, & 3. Conſeils Souverains, outre le Grand Conſeil, &c. C'eſt ce qu'on verra plus en détail dans l'*Analyſe* ou l'*Abrégé de la France*, qui ſe trouvera à la ſuite de la deſcription détaillée de ce Royaume.

Entre un grand nombre de rivieres qui arroſent la France, on en remarque quatre principales.

1.° La *Loire* qui prend ſa ſource dans les Mon-

tagnes du Vivarais, & se décharge dans l'Océan après avoir traversé le Velay, le Forez, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Orléannois, la Touraine, une partie de l'Anjou, & la partie Méridionale de la Bretagne. Elle arrose les Villes de Roane, où elle commence à porter bateau, Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur & Nantes.

2.° La *Seine*. Elle a sa source près S. Seine en Bourgogne, traverse la Champagne, l'Isle de France, la Normandie, & se décharge dans la Manche au Havre de Grace. Les Villes principales qu'elle arrose, sont Troyes, Melun, Paris, & Rouen.

3.° *Le Rhône*. Il prend sa source au Mont Saint Gothard en Suisse, traverse le Valais, le Lac de Genève, cotoye une partie de la Savoye, sépare le Dauphiné de la Bresse, passe à Lyon, & se rend presqu'en droite ligne dans la Méditerranée, après avoir cotoyé le Dauphiné, le Comtat d'Avignon, & une partie de la Provence. Les Villes les plus remarquables qui sont sur ses bords, sont Lyon, Vienne, Valence, Montelimar, Avignon, Beaucaire, Tarascon & Arles. Le nom de ce fleuve peut venir du mot Phénicien *Redanim* ou *Rhodanim*, des descendans de Japhet qui habiterent vers son embouchure. Le mot arabe *Rhadini* qui signifie *blond*, désigne clairement les Gaulois.

4.° La *Garonne* appellée aussi la *Gironde*, après sa jonction avec la Dordogne au bec d'Ambez. On trouve sa source au Val d'Aran dans les Pyrénées; elle traverse le pays de Cominge, va à Toulouse, à Agen, arrose le Bazadois, se rend à Bourdeaux, & se décharge assez loin de cette Ville dans l'Océan.

Les Montagnes les plus hautes de la France sont les Alpes, qui la séparent de l'Italie; les Py-

rénées, qui la bornent du côté de l'Eſpagne; celles des Cévennes dans le Bas-Languedoc & les montagnes d'Auvergne.

Les Géographes partageoient autrefois la France en 12. grands Gouvernemens; ſçavoir, Picardie, Normandie, Iſle de France, Champagne, Bretagne, Orléannois, Bourgogne, Lyonnois, Dauphiné, Provence, Languedoc & Guyenne. Mais la diviſion de la France par ſes Provinces ou Gouvernemens militaires, nous ayant paru la plus uſitée préſentement & la plus méthodique, nous la ſuivrons dans le détail que nous allons faire de ce Royaume.

Diviſion de la France en trente-un grands Gouvernemens.

On en compte ſept au Septentrion: 1. la Flandre Françoiſe, 2. la Picardie, 3. la Normandie, 4 l'Iſle de France, 5. la Champagne, 6. la Lorraine, 7. l'Alſace.

Treize dans le milieu d'Occident en Orient: 1. la Bretagne, 2. le Maine, 3. l'Anjou, 4. la Touraine, 5. l'Orléannois, 6. le Berri, 7. le Nivernois, 8. la Bourgogne, 9. la Franche-Comté, 10. le Poitou, 11. l'Aunis, 12. la Marche, 13. le Bourbonnois.

Onze vers le Midi: 1. la Saintonge, qui comprend auſſi l'Angoumois; 2. le Limoſin, 3. l'Auvergne, 4. le Lyonnois, 5. le Dauphiné, 6. la Guyenne, 7. le Béarn, 8. le Comté de Foix, 9. le Rouſſillon, 10. le Languedoc, 11. la Provence.

On peut encore en compter ſept ſur le même pied que les précédens, c'eſt-à-dire, dont les Gouverneurs ne reçoivent leurs ordres que du Roi; mais ces Gouvernemens ſont fort petits, ne renfermant pour la plupart qu'une Ville. Voici leurs noms: 1. Paris, 2. le Boulonnois, 3. le Ha-

re de Grace, 4. Saumur avec le Saumurrois, 5. Metz & le pays Meſſin, 6. Verdun & le Verdunois, 7. Toul & le Toulois.

SECTION I.

Provinces & Gouvernemens du Nord.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de la Flandre Françoiſe.

CE Gouvernement eſt compoſé de trois petites Provinces; ſçavoir, d'une partie de la Flandre, qu'on appelle *Flandre Françoiſe*, du *Cambreſis* & du *Hainaut François*: il s'étend depuis Dunkerque, juſqu'à Charlemont ſur la Meuſe près du Luxembourg. Ce pays eſt très-fertile en bled, en lin & en colſa, qui eſt une plante appellée ordinairement *navette*, & dont on fait de l'huile.

Ses rivieres principales ſont la Lys & l'Eſcaut, dont on trouvera le cours à l'article des Pays-Bas.

§. I. *La Flandre Françoiſe.*

La Flandre Françoiſe faiſoit anciennement partie du Comté de Flandre; mais après la mort de Gui de Bourbon Dampierre, les Villes & Châtellenies de Lille & de Douai furent cédées à Philippe le Bel, Roi de France. Ses ſucceſſeurs en jouirent juſqu'en 1363. que le Roi Jean les donna à Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, ſon quatriéme fils, à charge de réverſion à la Couronne, ſi le Prince n'avoit pas d'enfans mâles. Quoique ce cas fût arrivé, les Rois ne purent ſe faire rendre ce pays qui leur appartenoit ſi légitimement: mais l'an

1667. Louis XIV. s'en mit en poſſeſſion par les armes.

LILLE, *Capitale, Hôtel des Monnoyes, Place forte* ſur la Deule. C'eſt une grande Ville, très-peuplée & très-marchande, qui eſt du Diocèſe de Tournai. On admire ſa Citadelle conſtruite par le Maréchal de Vauban. Sa grande Place & ſes édifices publics ſont d'une grande beauté. L'Egliſe Collégiale de S. Pierre a peu d'apparence en-dehors, mais eſt propre en-dedans. Lille a un Hôpital général magnifique, quoiqu'il n'y en ait encore que la moitié de bâti, & un magaſin des Etats d'une grandeur ſurprenante. Cette Ville a été rendue aux François par la Paix d'Utrecht en 1713. On y fait un grand commerce de Camelots & autres étoffes.

DOUAY, *Parlement, Univerſité, Place forte* ſur la Scarpe, au Midi de Lille. Cette Ville, du Diocèſe d'Arras, eſt remplie de Colléges : les trois plus beaux ſont celui du Roi, celui de S. Vaaſt, qui appartient aux Religieux Bénédictins de ſaint Vaaſt d'Arras, & celui des Jéſuites. Le premier de ces Colléges eſt bâti à neuf, les deux autres ſont antiques. Les écoliers de cette Univerſité, auſſi-bien que de celle de Louvain, (dans les Pays-Bas Autrichiens) portent un manteau hyver & été, pour éviter les inſultes de la part des Habitans, & afin auſſi qu'ils puiſſent être reconnus, en cas qu'ils inſultaſſent les Bourgeois. Cette police eſt néceſſaire, à cauſe de la multitude des écoliers qui ſont dans cette Ville. L'Univerſité de Douay a été fondée par Philippe II. Roi d'Eſpagne, en 1552.

Les fortifications, les remparts, & ſur-tout le Fort qu'on appelle de Scarpe, parcequ'il eſt ſitué ſur la Scarpe près de Douay, ſont de très-beaux

morceaux. L'Hôtel-de-Ville & l'Arsenal sont remarquables. Le Parlement de Flandre a été établi à Douay en 1709. Il s'assemble dans un grand bâtiment qu'on appelle *le Refuge de Marchiennes*. Ces *Refuges* sont de grandes maisons bâties dans les principales Villes de Flandre, pour y retirer pendant les guerres les Religieux & Religieuses de différens endroits, qui seroient trop exposés au milieu de la campagne, où sont la plupart des Couvents.

DUNKERQUE au Nord-Oueſt. Ce mot *Dunkerque* signifie *Egliſe des Dunes*, du mot *Kerque*, qui en flamand signifie *Egliſe*. Cette Ville qui eſt belle, bien percée & bien bâtie, n'a qu'une ſeule Paroiſſe. Le Port & les reſtes de ſes anciennes fortifications qui ont été détruites en 1713. ſuivant la Paix d'Utrecht, méritent d'être vûs.

L'entrée du Port étoit gardée bien avant dans la Mer par deux *Riſbans* ou Forts, dont les démolitions ſubſiſtent. De-là dans l'intérieur de la Ville il y a un Quai très-long & très-ſolide, toujours rempli de bâtimens de moyenne grandeur. Le Quai communiquoit vers l'entrée de la Ville par deux écluſes qui ſont détruites avec deux magnifiques baſſins de différente profondeur; l'un pour les vaiſſeaux de guerre, & l'autre pour les autres navires. Tout le grand baſſin eſt renfermé par deux corps de bâtiment qui ont chacun près de cent croiſées de face: l'un s'appelle *la Corderie*; on y fait des cables pour les vaiſſeaux: l'autre qui eſt vis-à-vis ſe nomme *le Magaſin des Matelots*, & leur ſert de logement. Les caſernes pour les troupes ſont aſſez belles.

BERGUE-SAINT-VINOX, *Place forte* ſur la riviere nommée *Colme*, au Sud-Eſt de Dunkerque. Cette Place a été ainſi nommée de S. Vinox, qui bâtit

bâtit un Monaſtere, ſur la fin du ſeptiéme ſiécle, aſſez près de cette Ville.

GRAVELINES, *Place forte*, *Port*, entre Dunkerque & Calais. Ses fortifications ſont du Chevalier Deville & du Maréchal de Vauban.

BOURBOURG. Cette Ville eſt ſituée ſur le canal qui va de Dunkerque à la riviere d'Aa : elle a une Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît.

CASSEL, Ville ſituée ſur une montagne d'où l'on découvre trente-deux Villes, & une grande étendue de mer. Cette Ville d'ailleurs eſt jolie, & étoit très-forte autrefois. Ce fut près de Caſſel que Philippe I. Roi de France, fut défait par Robert le Friſon en 1071. Philippe de Valois en 1328. remporta près de cette Ville une célébre victoire contre les Flamans ; & en 1677. Philippe, Duc d'Orléans, y défit les Hollandois.

BAILLEUL, *Préſidial.*

ARMENTIERES, ſur la Lys, *Bailliage* : elle eſt renommée par ſes draps & ſes bons fromages.

MARCHIENNES * ſur la Scarpe, remarquable par ſon Abbaye de Bénédictins.

S. AMAND, ſur la Scarpe. Louis XIV. s'étant emparé de cette Ville en 1667. l'a réunie à la France avec ſon territoire ; ce qui a été confirmé par la Paix d'Utrecht. On y voit une célebre Abbaye de Bénédictins non réformés. Le Monaſtere eſt magnifique, & l'Egliſe d'une grandeur ſurprenante.

ORCHIES, au Nord-Oueſt de S. Amand. Cette Ville a été priſe par Louis XIV. en 1667. la poſſeſſion lui en a été confirmée par le Traité d'Utrecht.

§. II. *Le Cambreſis.*

C'eſt un Comté compoſé de 22. Villages. L'Ar-

chevêque de Cambrai qui en eſt Comte, jouit encore des Droits & du haut Domaine qu'avoient ſes prédéceſſeurs; mais la Souveraineté appartient au Roi de France, en vertu du Traité de Nimégue de 1678. confirmé par les Traités ſuivans.

CAMBRAI, *Archevêché*, *Place forte* ſur l'Eſcaut. C'eſt une aſſez grande Ville, fameuſe par ſes toiles de lin. La Citadelle eſt grande & belle, quoiqu'antique. Cette Ville étoit autrefois Impériale. L'Archevêque prend encore le titre de Prince du Saint Empire. Son Egliſe Cathédrale eſt belle, quoiqu'un peu obſcure. L'Autel eſt un tombeau d'argent. Tout le tour du Chœur eſt revêtu de marbre. Le clocher de cette Egliſe eſt une flèche de pierre d'une hauteur conſidérable.

CATEAU-CAMBRESIS, célébre par le Traité de Paix conclu entre la France & l'Eſpagne en 1558. L'Archevêque de Cambrai a un très-beau Château dans cette petite Ville, qui eſt fort peuplée, à cauſe des exemptions d'impôts dans leſquelles elle s'eſt toujours maintenue.

§. III. *Le Hainaut François.*

Ce pays eſt une portion du Comté de Hainaut, qui a été cédée à Louis XIV. par la Maiſon d'Autriche, en vertu des Traités des Pyrénées & de Nimégue, en 1660. & 1678.

VALENCIENNES, *Place forte*, ſur l'Eſcaut. C'eſt une Ville nouvellement fortifiée, & qui a une bonne Citadelle. L'Hôtel-de-Ville eſt antique & aſſez beau : il eſt ſitué dans une très-grande place au centre de la Ville.

CONDE', au confluent de la Haiſne & de l'Eſcaut, Principauté dont une branche de la maiſon de Bourbon porte le nom. Cette petite Ville eſt aſſez forte.

MAUBEUGE, *Place forte*, ſur la Sambre. Elle a un Chapitre de Chanoineſſes qui ſont obligées de faire preuve de nobleſſe pour y être admiſes.

LE QUESNOI, *Place forte*, au Sud-Eſt de Valenciennes.

AVESNES, *Place forte*, ſur l'Haſpre.

LANDRECIES, *Place forte*, ſur la Sambre. Louis XIV. la prit en 1655. Elle a été cédée à la France par le Traité des Pyrénées.

PHILIPPEVILLE, *Place forte*, à l'Orient de Maubeuge. Ce n'étoit autrefois qu'un Bourg nommé *Corbigni*; mais Marie Reine de Hongrie, ſœur de Charles-Quint, l'ayant fait fortifier en 1555, lui donna le nom de *Philippeville*, en l'honneur de Philippe II. Roi d'Eſpagne, ſon neveu. Les nouvelles fortifications qu'on y a faites, ſont de M. le Maréchal de Vauban.

CHARLEMONT, *Place forte*, à l'Orient de Philippeville ſur la Meuſe. Cette Ville a pris ſon nom de Charles-Quint ſon fondateur, & de ſa ſituation ſur une montagne. Elle étoit autrefois du Comté de Namur, mais elle dépend aujourd'hui du Gouvernement de Flandre, étant à la France depuis la Paix de Nimégue.

GIVET, *Place forte*, au pied de Charlemont: c'étoit il y a 50. ans deux Villages ſéparés par la Meuſe. Louis XIV. les a fait extrêmement fortifier par M. de Vauban: il y a de belles caſernes.

ARTICLE II.

Du Gouvernement de Picardie.

CE Gouvernement comprend la Picardie & l'Artois.

§. I. *De la Picardie.*

Ses bornes ſont à l'Orient, la Champagne; au Septentrion, les Pays-Bas; à l'Occident, la Manche & la Normandie; au Midi, l'Iſle de France.

On la diviſe en haute & baſſe: la haute eſt à l'Orient, & la baſſe eſt à l'Occident.

Son étenduë eſt de 49. lieues d'Orient en Occident, depuis Rocroi juſqu'à l'embouchure de la riviere de Breſle qui la ſépare de la Normandie; & de 38. lieues du Midi au Septentrion, depuis le Beauvoiſis juſqu'à Calais.

Cette Province qui n'a jamais été aliénée de la Couronne, eſt très-abondante en bled, & autres grains, & en pâturages; mais elle produit peu de vin. On y fabrique beaucoup de ſerges, camelots, & autres étoffes; ſes rivieres principales ſont la Somme & l'Oiſe.

La *Somme* prend ſa ſource à quelques lieues de Saint-Quentin, paſſe par Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville, & ſe décharge dans la Manche à Saint-Valeri.

L'*Oiſe* a ſa ſource ſur les frontieres du Hainaut, dans un endroit appellé *le Fourneau de Sologne*: elle paſſe à Guiſe, Noyon, Compiegne, au-deſſus de laquelle elle reçoit l'Aiſne; de-là elle va à Beaumont, & enſuite ſe rend à Pontoiſe, & ſe décharge dans la Seine à Conflans ſainte Honorine, au-deſſous de Pontoiſe.

I. *De la haute Picardie.*

Elle renferme 1.° la Picardie propre, ou l'Amiénois; 2.° le Santerre, 3.° le Vermandois, 4.° la Thiérarche.

1. *L'Amiénois.*

Amiens sur la Somme, *Capitale, Evêché, Généralité, Présidial, [illegible], Hôtel des Monnoies, Bailliage.* Cette Ville est grande, bien peuplée, belle & marchande. C'est la Capitale non-seulement de l'Amiénois, mais de toute la Picardie. On y voit un beau cours d'arbres qui regne le long du rempart, & d'où l'on découvre en se promenant les fertiles campagnes de cette Province. La Cathédrale, remarquable par la hauteur & la largeur de sa nef, est une des plus belles de France. On brule dans cette Ville des tourbes, espece de terre marécageuse, sulfureuse & toute noire, qu'on coupe avec la bêche, & qu'on partage en petits quarrés: on s'en sert après l'avoir fait bien sécher. On brule aussi de ces tourbes dans une bonne partie de la Flandre, & dans toute la Hollande. Au-dehors d'Amiens se trouve une promenade charmante entourée de canaux, & ornée dans le milieu d'une piéce d'eau & d'un grand bassin. Les Habitans l'appellent l'*Hautoir.*

L'an 1597. les Espagnols s'emparerent d'Amiens par un stratagême fort connu. Ils firent entrer des soldats déguisés en payſans, qui conduisoient une charrette chargée de noix. La garnison s'étant amusée à piller les noix, des soldats qu'ils avoient mis en embuscade, se saisirent de la porte, & se rendirent maîtres de la Ville; mais Henri IV. la reprit la même année. C'est la patrie de Vincent Voiture, si connu par la beauté & la

facilité de ſon eſprit, de Jacques Rohault, célébre Philoſophe, & de Charles du Freſne, Seigneur du Cange, auteur des fameux *Gloſſaires* de ſon nom.

CORBIE ſur la Somme, à l'Orient d'Amiens. Il y a dans cette petite Ville, du Diocèſe d'Amiens, une ancienne & fameuſe Abbaye de Bénédictins de S. Maur, fondée par ſainte Bathilde, Reine de France. Corbie a donné naiſſance à S. Anſchaire, Apôtre du Nord, à Paſchaſe Ratbert, à Ratram, deux célébres Théologiens, & à d'autres hommes illuſtres.

DOURLENS, ſur l'Autie, *Election*. Cette petite Ville a deux Citadelles, dont la plus nouvelle qui commande l'autre, a été bâtie par Louis XIV.

PEQUIGNI, ſur la Somme, Duché appartenant à la Maiſon de Chaulnes.

CONTI, au Midi d'Amiens, ſur la Seille. Cette petite Ville eſt remarquable par le titre de Principauté qu'elle porte. Ce titre eſt attaché à une branche de la Maiſon de Bourbon.

POIX, ſur la Seille, Principauté qui appartient à la Maiſon de Noailles.

2. *Le Santerre.*

PERONNE, ſur la Somme, *Capitale*, *Bailliage*, *Election*, *Place forte*. Cette Ville, du Diocèſe de Noyon, eſt remarquable par la détention de Charles le Simple, qui y mourut enfermé dans ſon Château. On la nomme la *Pucelle*, parce-qu'elle a la gloire de n'avoir jamais été priſe. Elle a une Collégiale & pluſieurs Communautés.

MONDIDIER, au Midi de Péronne, Diocèſe d'Amiens. *Bailliage*, *Election*. C'eſt la patrie de M. Capperonier, Profeſſeur en Langue grecque au Collége Royal.

ROYE, au Nord-Eſt de Mondidier, *Bailliage*.

Cette Ville, du Diocèse d'Amiens, a donné son nom à l'illustre Maison des Seigneurs de Roye. Elle a un Chapitre & plusieurs Couvens.

Nesle, du Diocèse d'Amiens, au Nord-Est de Roye, *Marquisat* célébre par les Seigneurs de ce nom. Il appartient aujourd'hui à la Maison de Mailli, qui nomme aux Canonicats de la Collégiale.

Chaulnes, du Diocèse d'Amiens, au Nord-Oüest de Nesle, *Duché-Pairie* érigé en 1621. & rétabli en 1711. en faveur de Charles-Honoré Albert, Duc de Luynes.

3. *Le Vermandois.*

Saint-Quentin, sur la Somme, *Capitale, Bailliage, Election, Place forte.* Cette Ville, du Diocèse de Noyon, est assez peuplée & a une célébre Collégiale, dont tous les Canonicats sont à la nomination du Roi. Cette Eglise est très-belle, quoiqu'elle ne soit pas achevée. La grande place de la Ville est parfaitement quarrée & très-spacieuse; on y voit un Hôtel-de-Ville assez bien bâti.

Vermand * à l'Occident de S. Quentin, *Bailliage* qui a donné son nom au Vermandois.

Ham, *Bailliage*, au Midi sur la Somme. Cette Ville a une Citadelle dans laquelle on voit une tour ronde, dont les murs ont 36. pieds d'épaisseur sur 100. de diametre & de hauteur. Elle a des Chanoines Réguliers.

Saint-Simon * près de Ham, à l'Occident. Cette Terre fut érigée en Duché-Pairie en 1635. en faveur de Claude de S. Simon, descendant de Matthieu de Rouvroi.

4. *La Thierarche.*

Guise, sur l'Oise, *Capitale, Bailliage, Elec-*

tion. C'eſt un Duché fameux par une branche des Princes de Lorraine qui en a porté le nom.

VERVINS, à l'Eſt de Guiſe, célébre par le Traité de Paix fait entre Henri IV. & Philippe II. Roi d'Eſpagne, en 1598.

MONCORNET, au Sud-Eſt de Vervins, où eſt une Manufacture de ſerges.

LA FERE, au Sud-Oueſt de Guiſe; petite Ville au confluent de la Serre & de l'Oiſe. Il y a dans cette Ville une Ecole d'Artillerie. Près de la Fere eſt le Château de *Saint-Gobin.* On y voit une célébre Manufacture de glaces. Il n'y a point d'endroit dans l'Europe, ſans en excepter Veniſe, où on faſſe des glaces ſi eſtimées tant pour leur hauteur, que pour leur largeur.

II. *De la baſſe Picardie.*

Elle s'étend le long de la Manche, & contient au Nord 1.° le Pays reconquis, 2.° le Boulonnois; au Midi, 3.° le Ponthieu, 4.° le Vimeux.

1. *Le Pays reconquis.*

CALAIS, *Capitale, Préſidial, Place forte, Port.* Cette Ville, du Diocèſe de Boulogne, eſt médiocrement grande, aſſez marchande & peuplée. Elle a une belle Citadelle avec un Arſenal bien pourvu de tout ce qui eſt néceſſaire pour la défenſe ou l'attaque d'une place. On y voit auſſi de belles caſernes pour loger la garniſon, qui eſt ordinairement nombreuſe. Les Anglois ont été maîtres de Calais pendant plus de 200 ans. La France recouvra cette Ville en 1558. Elle eſt vis-à-vis de Douvre, Port d'Angleterre. La Manche n'a que ſept lieues de large entre deux.

GUINES, au Midi de Calais.

ARDRES, au Sud-Eſt de Guines. Cette Ville eſt

petite, mais forte. Elle eſt célébre par l'entrevue qui ſe fit en 1520. dans ſon voiſinage, entre François I. & Henri VIII. Roi d'Angleterre.

2. *Le Boulonnois.*

C'eſt un des ſept petits Gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la diviſion de la France.

BOULOGNE, *Capitale, Evêché, Bailliage, Port.* Cette Ville eſt diviſée en haute & baſſe. La baſſe eſt ſituée à l'embouchure de la petite riviere de Liane. On a conſtruit depuis peu dans le port de cette Ville deux jettées de pierres & de briques: la plus longue a douze pieds de large vers l'endroit où elle s'avance le plus dans la mer.

ETAPLES, *Port*, au Midi de Boulogne, patrie du célébre Jacques le Fevre, Docteur de Sorbonne, & un des premiers qui ait fait revivre l'étude des Langues au ſeiziéme ſiécle.

AMBLETEUSE, *Port*, au Nord de Boulogne. C'eſt où le Roi Jacques II. aborda en ſortant d'Angleterre, en 1688.

3. *Le Ponthieu.*

ABBEVILLE, *Capitale, Préſidial, Bailliage, Election, Sénéchauſſée, Place forte.* Cette Ville, du Diocèſe d'Amiens, eſt peuplée & marchande, à cauſe que la Somme y porte de groſſes barques. Abbeville a une célébre Collégiale ſous le titre de S. Vulfran, dont le Chef ſe nomme Doyen. On y voit trois Manufactures: celle de Draps, connus ſous le nom de *Vanrobais*, a des bâtimens & des jardins magnifiques; dans les deux autres on fabrique des étoffes qu'on appelle *Damas d'Abbeville*, & *des Moquettes*. Cette fabrique de Moquettes eſt unique dans le Royaume. Abbeville a donné naiſſance à quatre fameux Géographes; aux deux San-

ſons, Nicolas & Guillaume; à Pierre Duval, & à Philippe Briet, Jéſuite. Le célébre Médecin Philippe Hecquet, Auteur de pluſieurs ouvrages, & entr'autres du Traité *des diſpenſes du Carême*, étoit auſſi originaire de cette Ville.

MONTREUIL, *Bailliage*, au Nord d'Abbeville. Cette Ville qui eſt médiocre, eſt ſituée ſur une hauteur.

CRECI. C'eſt près de cette petite Ville que Philippe de Valois fut défait en 1346. par Edouard III. Roi d'Angleterre. Philippe y perdit plus de 30000. hommes, & beaucoup de nobleſſe.

SAINT-RIQUIER, *Bailliage*. Il y a une belle Abbaye de Bénédictins de S. Maur dans cette petite Ville, du Diocèſe d'Amiens.

4. *Le Vimeux.*

SAINT-VALERI, *Port*, à l'embouchure de la Somme. Cette Ville, du Diocèſe d'Amiens, eſt diviſée en haute & baſſe. Il y a une Abbaye de Bénédictins dans la haute: la baſſe eſt le long du port.

GAMACHES, ſur la Breſle. C'eſt la patrie du fameux Vatable, le Reſtaurateur de l'étude de la Langue hébraïque; il vivoit dans le ſeiziéme ſiécle.

On joint au Gouvernement de Picardie le Comté d'Artois qui en dépend.

§. II. *Du Comté d'Artois.*

Le Comté d'Artois étoit autrefois une des dix-ſept Provinces des Pays-Bas: mais Louis XIII. ayant pris Arras en 1640. ſur Philippe IV. Roi d'Eſpagne, tout l'Artois fut ſoumis à la France, excepté Saint Omer & Aire. Ces Villes lui furent cédées enſuite en 1678. par le Traité de Nimégue, qui a été confirmé par les Traités ſuivans, & en particulier par celui d'Utrecht en 1713. Ce Comté

eſt preſque tout renfermé entre la Picardie & la Flandre, & il eſt Pays d'Etats.

Le terroir y eſt fertile en bleds, & abondant en pâturages.

ARRAS, ſur la Scarpe, *Capitale*, *Evêché*, *Place forte*, Siége d'un Conſeil ſouverain. C'eſt une grande Ville très-peuplée & bien bâtie qui eſt partagée en deux, la Ville & la Cité. Elle a deux fort belles Places. Au milieu de la Ville eſt la célébre Abbaye de S. Vaaſt, fondée par le Roi Thierri, ſur la fin du ſeptiéme ſiécle. Les Religieux de cette Abbaye ſont d'anciens Bénédictins. La Cathédrale dédiée à la Sainte Vierge eſt très-belle. Rien n'eſt de meilleur goût que le Baptiſtere de cette Egliſe. Il eſt dans un des côtés de la croiſée. C'eſt une colonnade en rond qui porte un baldaquin orné de figures & de ſculptures. Les colonnes ſont de marbre; la cuve qui eſt auſſi de très-beau marbre, eſt au-deſſous. C'eſt la patrie de François Baudouin, célébre Juriſconſulte.

SAINT-OMER, au Nord-Oueſt ſur l'Aa, *Evêché*, *Place forte*. Cette Ville eſt aſſez bien bâtie & grande: elle a un Hôpital fort beau, qui a été élevé par ſes deux derniers Evêques. On y voit une célébre Abbaye qu'on nomme de S. Bertin, dont l'Egliſe eſt très-belle auſſi-bien que le Monaſtere, qui eſt un grand bâtiment quarré tout nouvellement conſtruit. Les Religieux de cette Abbaye ſont des Bénédictins non réformés. Les Jéſuites ont dans cette Ville une belle Maiſon, qu'on appelle le Penſionnat Anglois.

AIRE, *Place forte*, au Sud-Eſt de Saint-Omer. Cette Ville ſituée ſur la Lys, eſt fort jolie & bien fortifiée: elle a une Collégiale qui eſt grande & très-belle. L'Hôtel-de-Ville eſt tout neuf & très-bien bâti.

LILLERS, au Sud-Eſt d'Aire. Elle avoit autrefois des Seigneurs qui en étoient propriétaires, quoique vaſſaux des Comtes de Flandre. Un de ces Seigneurs y fonda une Collégiale dans l'onziéme ſiécle.

SAINT-VENANT, ſur la Lys, à l'Orient d'Aire.

HESDIN, *Ville forte*, à l'Occident d'Arras, ſur la Canche.

BAPAUME, *Place forte*, au Midi d'Arras.

LENS, au Nord d'Arras, célébre par la victoire que le Prince de Condé remporta en 1648. ſur l'Archiduc Léopold qui commandoit l'armée eſpagnole.

BETHUNE, au Nord-Oueſt de Lens. Cette Ville a un Château & des fortifications conſtruites par le Maréchal de Vauban. Elle eſt ſur la petite riviere de Biette.

Les Villes *du Queſnoi* & de *Landrecies* qui ſont du Hainaut-François, dépendent de ce Gouvernement.

ARTICLE III.

Du Gouvernement de Normandie.

LA Normandie eſt bornée à l'Occident & au Nord, par la Manche; au Midi, par le Maine & le Perche; à l'Orient, par l'Iſle de France & la Picardie.

Elle a 60. lieues environ d'Orient en Occident, depuis Aumale juſqu'à Valogne; & 49. du Sud au Nord-Eſt, depuis Alençon juſqu'à la Ville d'Eu.

Cette Province qui faiſoit autrefois partie de la Neuſtrie, tire ſon nom des peuples du Nord qui s'y ſont établis en 912. En allemand *Nordmans*

ſignifie Homme du Nord. Ces peuples ſortis du fond de la Norwége & du Danemarck, après avoir fait des ravages incroyables en France aux neuviéme & dixiéme ſiécles, ſe fixerent dans la Normandie que Charles le Simple céda à Raoul leur chef, à titre de Duché relevant de la Couronne, en l'engageant à ſe faire Chrétien, & lui donnant ſa fille Giſelle en mariage. Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, après avoir conquis l'Angleterre l'an 1066. l'unit à ce Duché: mais vers l'an 1204. Philippe-Auguſte entra en Normandie & s'en rendit maître, en conſéquence de la Sentence des Pairs de France, qui condamnerent Jean Sans-terre à perdre tout ce qu'il poſſédoit dans ce Royaume, pour le punir d'avoir fait aſſaſſiner Artus ſon neveu. Raoul ou Rollon, premier Duc de Normandie, étoit ſi recommandable par ſon amour pour la juſtice, qu'encore aujourd'hui ceux qui réclament contre quelqu'injuſtice, invoquent ſolemnellement ſon nom. C'eſt ce qu'on appelle *Clameur de Haro.*

Cette Province eſt une des plus conſidérables & des plus riches de tout le Royaume, tant par ſa ſituation ſur le bord de la mer, que par ſa fertilité. Elle ne produit preſque point de vin, mais quantité de pommes & de poires, dont on fait du cidre & du poiré. Les pâturages y ſont excellens, & les chevaux fort eſtimés.

Ses principales rivieres ſont la Seine dont nous avons déja parlé, la Vire, l'Orne, la Touque, la Rille, l'Iton & l'Eure.

Elles coulent toutes du Sud au Nord. Les quatre premieres ſe jettent dans la Manche. Pour l'Eure, après avoir reçu l'Iton près de Louviers, elle ſe jette dans la Seine vers le Pont-de-l'Arche.

On diviſe la Normandie en haute & baſſe.

§. I. *De la haute Normandie.*

Elle eſt à l'Orient, & comprend trois Diocèſes: Rouen, Lizieux, Evreux.

I. *Le Diocèſe de Rouen.*

Il comprend quatre Pays; ſçavoir, le Vexin Normand au Sud-Eſt, le Roumois, & le Pays de Caux au Sud-Oueſt & au Nord vers la Manche, le Bray à l'Orient.

1. *Le Vexin Normand.*

ROUEN, *Capitale, Archevêché, Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides, Généralité, Préſidial, Bailliage, Election, Hôtel des Monnoies.* C'eſt une grande Ville & très-marchande, qui a une Académie de Belles-Lettres. L'Egliſe métropolitaine eſt fort belle & très-élevée: celle de l'Abbaye de Saint Ouen mérite d'être vue. On compte dans Rouen 36. Paroiſſes & 56. Couvens. Il y a un pont de bateaux remarquable par deux endroits; il ſe hauſſe & ſe baiſſe ſuivant la marée, & s'ouvre pour laiſſer paſſer les grands bateaux. C'eſt la patrie du célébre Auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, M. Fleury, du P. Alexandre, Dominicain, ſçavant Théologien, & de pluſieurs autres grands hommes.

LIONS, à l'Orient de Rouen, *Election.* Le Poëte Benſerade étoit de cette Ville.

GISORS, ſur l'Epte, *Election.* Son territoire eſt extrêmement fertile. Ce Comté avec *Vernon, Andeli* & *Lions*, a été érigé en 1748. en Duché-Pairie ſous le nom de Giſors-Belle-Iſle, en faveur de Louis-Charles-Auguſte Fouquet, auparavant Marquis de Belle-Iſle.

ANDELI, ſur la Seine, *Election.* Il y a dans

cette Ville une Manufacture de draps auſſi beaux que ceux d'Angleterre. C'eſt la patrie d'Adrien Turnebe, Profeſſeur en Langue grecque au Collége Royal de Paris, & de Nicolas Pouſſin, célébre Peintre.

PONT-DE-L'ARCHE, ſur la Seine, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville a un pont de 22. arches.

2. *Le Roumois.*

QUILLEBOEUF en eſt la Ville principale. Les grands vaiſſeaux qui ne peuvent aller juſqu'à Rouen y abordent.

ELBOEUF, ſur la Seine. Ce Bourg porte le titre de *Duché-Pairie* érigé en 1582. & appartient à un Prince de la Maiſon de Lorraine. On y fabrique des draps qui portent le nom de ce Bourg.

LE BEC, à l'Occident d'Elbœuf, fameuſe Abbaye de Bénédictins, ainſi nommée de ſa ſituation ſur un bec ou langue de terre au confluent du Bec & de la Rille. Elle fut fondée vers l'an 1034. par le B. Herluin, Seigneur Danois, qui en fut le premier Abbé.

3. *Le Pays de Caux.*

DIEPPE, *Capitale*, *Port*. Cette Ville eſt jolie & réguliere, ayant été preſqu'entierement rebâtie depuis qu'elle fut bombardée par les Anglois & les Hollandois en 1694. On y travaille très-bien en yvoire. Les Peres de l'Oratoire y ont un Collége. C'eſt la patrie de Richard Simon, Prêtre de l'Oratoire, & ſçavant Critique ſur l'Ecriture Sainte; de M. Bruzen de la Martiniere, célébre Géographe, & du Marquis du Queſne, Général des armées navales.

YVETOT. On a donné trop libéralement à cette Seigneurie le titre de Royaume. Les Sei-

gneurs d'Yvetot prennent le titre de Princes, & les Habitans ne payent ni Tailles, ni Aides, ni Gabelles. Après avoir appartenu 132. ans à la Maiſon du Bellai, cette Seigneurie paſſa dans celle de Crevant-Cingé, puis dans celle d'Albon Saint-Forgeux : elle appartient aujourd'hui au Marquis d'Albon S. Marcel.

Eu, ſur la Breſle, *Election*, au Nord-Oueſt de Dieppe. Cette Ville a eu ſes Comtes célébres autrefois. Marie-Louiſe d'Orléans, fille de Gaſton de France, morte en 1693. a donné ce Comté à Louis-Auguſte Duc du Maine, dont le ſecond fils porte le titre de Comte d'Eu.

Arques, ſur la riviere de même nom, au Sud de Dieppe, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville eſt célébre par la victoire que Henri IV. remporta ſur le Duc de Mayenne, Chef de la ligue, en 1589.

Longueville, au Sud d'Arques, connue pour avoir été l'apanage du fameux Bâtard d'Orléans, Jean Comte de Dunois, qui ſauva la France ſous Charles VII. Ses deſcendans ont été les Ducs de Longueville ſi fameux dans notre Hiſtoire, & dont la famille a été éteinte en 1707. par la mort de Marie Ducheſſe de Nemours, & Souveraine de Neufchâtel en Suiſſe.

Fescamp, *Port*, ſur la Manche. Cette Ville eſt ancienne & célébre par l'Abbaye de même nom, fondée en 662. par Waningue, pour des Religieuſes. Richard I. Duc de Normandie, rebâtit cette Abbaye, & en 1006. elle fut donnée à des Moines de l'Ordre de S. Benoît par Richard II. Les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur y établirent la réforme en 1656, & ils y ont bâti enſuite un beau Monaſtere. Cette Abbaye eſt remarquable par ſon Egliſe, une des plus grandes du Royaume : elle poſſéde ſix Baronies, & a une

Juriſdiction quaſi-épiſcopale ſur 36. Egliſes : ce droit lui eſt néanmoins conteſté par l'Archevêque de Rouen.

MONTIVILLIERS, au Sud-Oueſt de Feſcamp, *Election*. Il y a dans cette Ville une belle Abbaye de Bénédictines : l'Abbeſſe jouit des droits épiſcopaux tant ſur la Ville, que ſur quelques Paroiſſes voiſines.

LE HAVRE-DE-GRACE, au Sud-Oueſt de Montivilliers, *Port & Ville forte*. C'eſt un des ſept Gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la diviſion de la France : il comprend, outre la Ville, la partie la plus Occidentale du pays de Caux. Les Anglois ſe ſont ſaiſis pluſieurs fois du Havre, mais Louis XIV. en a fait une Place preſqu'imprenable. Cette Ville eſt belle & bien peuplée.

HARFLEUR, *Bailliage*, à l'Orient du Havre.

CAUDEBEC, ſur la Seine, *Préſidial*, *Election*. Cette Ville étoit connue pour ſa Manufacture de chapeaux, qui eſt tombée depuis quelque tems.

4. *Le Bray.*

GOURNAI, ſur l'*Epte*, petite Riviere qui ſépare la Normandie de l'Iſle de France.

FORGES, au Nord-Oueſt de Gournai, renommée pour ſes eaux minérales.

AUMALE, fameuſe pour ſes belles ſerges ; elle eſt ſituée ſur la Breſle, & porte le titre de Duché.

NEUCHATEL, ſur la riviere d'Arques, *Election*.

II. *Le Diocèſe de Liſieux.*

Ce Diocèſe eſt au Sud-Oueſt de Rouen : il contient le Pays d'Auge & le Lieuvin.

LISIEUX, ſur la Touque, *Evêché*, *Election*. Cette Ville eſt grande, belle & aſſez commerçante, ſur-tout en toiles.

PONT-L'EVESQUE, sur la Touque, au Nord-Oueſt de Liſieux, *Election.*

HONFLEUR, sur la Seine, au Nord de Liſieux.

PONTEAU DE MER, *Election*, sur la Rille, riviere qui ſe jette dans la Seine, entre Quillebœuf & Honfleur.

BERNAI, *Election*, au Sud-Eſt de Liſieux, avec une fameuſe Abbaye de Bénédictins de S. Maur.

III. *Le Diocèſe d'Evreux.*

Ce Diocèſe eſt au Sud de Rouen, & renferme le Pays d'Ouche.

EVREUX, ſur l'Iton, *Evêché*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*. C'eſt un Comté qui appartient au Duc de Bouillon. La Cathédrale d'Evreux eſt fort belle; le commerce de cette Ville conſiſte en draperies, en toiles & en grains.

VERNON, *Bailliage*, ſur la Seine.

LOUVIERS, au Nord d'Evreux, ſur l'Eure. Cette Ville a une Manufacture de draps.

HARCOURT, au Nord-Oueſt d'Evreux. Ce Bourg eſt remarquable, à cauſe de l'illuſtre Maiſon des Seigneurs de ce nom, dont il y a quatre branches principales; ſçavoir, celles de Montgommery, Aurilly, Beaumeſnil & Boneſtable. Il ne faut pas confondre cette Terre avec le Duché d'Harcourt, dont on parlera ci-deſſous.

CONCHES, *Election*, au Nord de Verneuil, avec une Abbaye de Bénédictins.

VERNEUIL, *Bailliage*, *Election*, près le Perche.

§. II. *De la baſſe Normandie.*

Elle renferme quatre Diocèſes: ſçavoir, au Midi, Sées & Avranches; au Nord-Oueſt, Coutance; au Nord, Bayeux.

1. *Le Diocèſe de Sées.*

Sées, ſur l'Orne, près de l'endroit où elle prend ſa ſource, *Evêché*, ſitué dans une campagne agréable & fertile : il s'y trouve une riche Abbaye de Bénédictins.

Alençon, ſur la Sarte, *Généralité*, *Préſidial*, *Election*. Cette Ville qui porte le titre de Duché, eſt célébre par ſes toiles & ſes diamans, qu'on nomme Cailloux d'Alençon.

Domfront, dans le Pays d'Houlme, à l'Occident de Sées. Cette petite Ville porte le titre de Comté, & eſt de la Normandie, quoique du Diocèſe du Mans.

Argentan, *Election*, ſur l'Orne. C'eſt une jolie Ville aſſez commerçante, dans le voiſinage de laquelle eſt né le célébre Hiſtoriographe de France Mezeray, dans le Village de Mezeray.

Falaise, *Election*, au Nord-Oueſt d'Argentan. Cette Ville a un ancien Château, dans lequel eſt né Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre. Elle eſt remarquable par les Foires qui ſe tiennent tous les ans à *Guibrai*, qui eſt un de ſes Fauxbourgs.

2. *Le Diocèſe de Bayeux.*

Il renferme le Beſſin & le Bocage.

Bayeux, *Evêché*, *Préſidial*, *Election*. Cet Evêché eſt très-riche; la Cathédrale eſt belle, & le Chapitre conſidérable.

Caen, ſur l'Orne, *Généralité*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*, *Hôtel des Monnoies*, *Univerſité*. Cette Ville eſt grande, belle & marchande. Elle a une Académie de Belles-Lettres établie en 1706. par Lettres-Patentes; une Egliſe Collégiale, deux célébres Abbayes, l'une de Bénédictins, & l'autre

de Bénédictines, & beaucoup de Communautés. C'eſt la patrie de François Malherbe, pere de la Poéſie Françoiſe, de Jean-François Saraſin, & de Jean Renaut de Ségrais, de l'Académie Françoiſe, Auteur d'une Traduction en vers de l'Enéide de Virgile.

VIRE, au Midi de Bayeux, dans le Pays de Bocage ſur la Vire, *Bailliage*, *Election*. Il y a dans cette Ville une Manufacture de gros draps, dont on fait un grand commerce.

TURY ou HARCOURT, ſur l'Orne, Chef-lieu du Duché d'Harcourt, érigé en Duché en 1700, & en Pairie en 1709. en faveur de Henri d'Harcourt-Beuvron, iſſu de la branche de Beneſtable, dont on a parlé ci-deſſus.

3. *Le Diocèſe de Coutance* ou *le Cotentin.*

COUTANCE, ſur la Soule, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*. La Cathédrale eſt bien bâtie, & ornée de trois belles tours.

GRANVILLE, au Sud-Oueſt de Coutance, petite Ville avec un Port.

SAINT-LO, ſur la Vire, à l'Orient de Coutance, connu par ſes belles ſerges.

CARENTAN, *Election*, au Nord-Oueſt de Saint-Lo.

VALOGNE, au Nord-Oueſt de Carentan, *Election*. C'eſt près de cette Ville, au Village de Valdeſire, qu'eſt né Jean de Launoy, Docteur célébre par ſes Ecrits.

CHERBOURG, *Port*, au Nord-Oueſt de Valogne, patrie de Jean Hamon, ſçavant Médecin, & Auteur de pluſieurs Ouvrages de piété.

A l'Occident de Coutance ſont les petites Iſles de *Greneſey* & de *Jerſey*, autrefois de ce Diocèſe, & qui appartiennent depuis long-tems aux An-

blois : c'eſt tout ce qui leur reſte de la Normandie.

4. Le Diocèſe d'Avranches.

AVRANCHES, *Evêché*, *Bailliage*, *Election*, ſur la Sée. L'illuſtre M. Huet qui en étoit Evêque au dernier ſiécle, l'a rendu célébre.

LE MONT S. MICHEL. C'eſt une petite Ville ſituée ſur un rocher dans la mer, ſur lequel eſt auſſi l'Abbaye des Bénédictins, qui eſt en même tems un Château de défenſe.

PONTORSON, au midi d'Avranches, ſur le bord de la mer.

MORTAIN, *Election*, à l'Orient d'Avranches. C'eſt le Chef-lieu d'un Comté qui appartient à M. le Duc d'Orléans. Il y a un Chapitre de Chanoines dans cette Ville.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de l'Iſle de France.

L'ISLE de France eſt bornée au Nord, par la Picardie ; à l'Orient, par la Champagne ; au Midi, par l'Orléannois ; & à l'Occident, par la Normandie. Elle eſt ainſi appellée, parcequ'elle renferme le Pays entre les rivieres de Seine, de Marne, d'Oiſe & d'Aiſne. Son étendue eſt de 38. lieues environ d'Orient en Occident, depuis Neuchâtel ſur l'Aiſne juſqu'à Giſors, & autant du Septentrion au Midi, depuis Noyon juſqu'à Courtenai en Gatinois.

Ce Gouvernement comprend dix Pays : ſçavoir, un dans le milieu, qui eſt l'Iſle de France proprement dite ; deux au Sud-Eſt, la Brie Françoiſe, le Gatinois François ; un au Sud-Oueſt, le Hurpoix ; un à l'Occident, le Mantois ; deux au

Nord-Oueſt, le Vexin François, le Beauvoiſis; trois au Nord-eſt, le Valois, le Soiſſonnois, le Laonnois.

1. *L'Iſle de France propre.*

PARIS, *Capitale* de l'Iſle de France & de tout le Royaume, *Archevêché*, *Parlement*, *Univerſité*, *Chambre des Comptes*, *Cour des Aides*, *Cour & Hôtel des Monnoies*, *Préſidial*, *Election*. Cette Ville eſt une des plus grandes, des plus belles & des plus peuplées de l'Univers. Elle eſt bien ſupérieure maintenant à ce qu'elle étoit, lorſque Charles-Quint diſoit qu'en la voyant il avoit vu un monde. La Seine la diviſe en trois parties; la Ville au Nord, la Cité dans le milieu, & le Quartier qu'on appelle de l'Univerſité, au Midi. Paris étoit déja célébre du tems de Jules-Céſar, qui ſoumit les Gaules environ 50. ans avant J. C. Il n'eſt pas poſſible d'entrer dans le détail de toutes les beautés qu'il renferme; nous nous contenterons de les indiquer en gros.

On compte dans cette Ville plus de vingt-trois mille maiſons: quatre ſuperbes Palais, qui ſont celui des Thuilleries, du Louvre, le Palais Royal, & le Palais d'Orléans ou du Luxembourg: neuf Jardins & promenades publiques: un grand nombre d'Hôtels magnifiques: pluſieurs Quais très-beaux le long de la Seine: pluſieurs Places, dont quelques-unes ſont très-vaſtes & ornées de Statues excellentes qui repréſentent Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. Les plus belles ſont la Place de Louis le Grand, la Place Royale & la Place des Victoires. Les Fontaines publiques y ſont en grand nombre: il s'y trouve pluſieurs Ponts magnifiques: on y admire ſur-tout celui qu'on appelle *le Pont-Neuf*, pour ſa largeur & ſa longueur extraor-

dinaire. Gregoire XIII. érigea en 1622. l'Evêché de Paris en Archevêché, & Louis XIV. éleva en 1674. ſes Archevêques au rang de Ducs & Pairs. Quoique la Cathédrale de cette Ville ſoit d'un gout gothique, c'eſt cependant une des plus magnifiques du Royaume, tant pour ſa vaſte étendue que pour ſes ornemens : le Chœur en eſt richement décoré : l'architecture du Sanctuaire repréſente une deſcente de Croix ; on y voit aux deux côtés deux Statues de marbre, l'une de Louis XIII. & l'autre de Louis XIV. à genoux : le premier de ces Princes avoit pris le deſſein & fait le vœu de cette décoration que l'autre a exécutée. La longueur de cette Egliſe eſt de 66. toiſes ou 396. pieds : ſa largeur de 24. toiſes ou 144. pieds, & ſa hauteur de 17. toiſes ou 102. pieds. Les autres Egliſes de Paris ſont 41. Paroiſſes (*a*), 11. Chapitres ou Collégiales : 53. Couvens ou Communautés d'hommes : 70. de filles & pluſieurs Chapelles. L'Univerſité renferme 36. Colléges, dont dix ſont de plein exercice, c'eſt-à-dire, où s'enſeignent les Belles-Lettres & la Philoſophie, & 2. Ecoles publiques de Théologie, Sorbonne & Navarre.

Il y a outre cela à Paris le Collége des Jéſuites, dit de Louis le Grand, & ſix Académies Royales, ſçavoir, l'Académie Françoiſe établie par Lettres

(*a*) On ne compte plus en cette Ville que 41. Paroiſſes depuis la réunion des Paroiſſes de Saint Chriſtophe & de Sainte Geneviéve des Ardens à celle de la Magdeleine qui a été faite en 1747. Il y avoit auſſi 13. Collégiales : mais depuis quelques années on a réuni le Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois à celui de la Cathédrale, & le Chapitre de Saint Nicolas du Louvre à celui de Saint Thomas du Louvre. L'Egliſe qu'on a bâtie depuis pour ce dernier Chapitre, a reçu le nom de Saint Louis du Louvre.

Patentes en 1633. l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1663. l'Académie Royale des Sciences en 1666. l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture en 1648. celle d'Architecture établie en 1671. & celle de Chirurgie confirmée par Lettres Patentes en 1748. On y trouve cinq Bibliothéques publiques, entre leſquelles celle du Roi tient le premier rang, ſoit par le grand nombre de Manuſcrits & de Livres rares, & autres, qu'elle contient, & par le précieux aſſemblage de Médailles & Piéces antiques dont elle eſt enrichie; ſoit par rapport à la magnificence des Bâtimens où elle eſt placée. On compte dans Paris 12. Séminaires, 26. Hôpitaux, dont le plus renommé eſt celui de l'Hôtel-Dieu, où dans le tems de maladies on reçoit juſqu'à 3000. malades, de quelque Nation & Religion qu'ils ſoient; 3. Abbayes d'hommes & 6. Abbayes de filles, parmi leſquelles ſe diſtingue celle des Bénédictines réformées du Val-de-Grace, plus encore par la beauté de l'Egliſe & du Monaſtere, que par ſon étendue. Ses plus importantes Manufactures ſont celle des glaces, celle des Gobelins pour les tapiſſeries, & celle de la Savonnerie où l'on fabrique de très-beaux tapis. Enfin Paris renferme environ un million d'Habitans. Louis XIV. a fait bâtir tout proche de cette Ville un magnifique Obſervatoire, & un ſuperbe Hôtel pour les ſoldats invalides. Paris eſt un des ſept Gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la diviſion de la France.

S. Denis, *Bailliage*, au Nord de Paris. Cette Ville eſt célébre, ſur-tout par ſon Abbaye de Bénédictins de Saint Maur, qui eſt la ſépulture ordinaire des Rois de France & de la Famille Royale: elle a un Tréſor très-riche. Le revenu de la Manſe Abbatiale a été uni à Saint Cyr, pour l'entretien

tretie des filles de condition qui n'ont pas de bien.

MONTMORENCI, au Nord-Oueſt de Saint-Denis, *Bailliage*, Duché dont le nom eſt illuſtre : il eſt paſſé par femmes dans la Maiſon de Condé ſous le titre de Duché d'Enguien. Les Prêtres de l'Oratoire ont la Cure, & les Religieux Trinitaires, dits Mathurins, y ont une Maiſon.

LUSARCHE *, au Nord de Saint-Denis, où eſt un Chapitre.

A une petite lieue de cette Ville eſt *Royaumont*, célébre Abbaye de Bernardins, fondée par Saint Louis en 1227.

DAMMARTIN *, au Nord-Eſt de Saint-Denis, appartenant à la Maiſon de Condé, qui nomme aux Canonicats de la Collégiale.

Près de Dammartin ſe trouve *Juilly*, Académie Royale, régie par les Prêtres de l'Oratoire, qui y enſeignent les Belles-Lettres & la Philoſophie à un grand nombre de Penſionnaires. L'Abbaye a été éteinte, & les revenus ont été unis à la Maiſon de l'Oratoire de S. Honoré à Paris.

VINCENNES *, à l'Orient de Paris, remarquable par ſon Château Royal, par ſon parc, & par une Sainte Chapelle deſſervie par des Chanoines.

2. *La Brie Françoiſe.*

CORBEIL, ſur la Seine. Cette Ville, du Diocèſe de Paris, a été poſſédée par des Comtes qui en étoient propriétaires, juſqu'à Louis le Gros. Elle a une Egliſe Collégiale ancienne, dont la premiere dignité porte le titre d'Abbé, & des Récollets.

VILLEROI *, près de Corbeil, au Sud-Oueſt, érigé en Duché-Pairie en 1663. en faveur de Nicolas de Neufville, Maréchal de France.

BRIE-COMTE-ROBERT, *Bailliage*, au Nord-Eſt de Corbeil : il tire ſon nom du ſéjour qu'y faiſoit Robert, Comte de Brie.

LAGNY, ſur la Marne. Cette Ville, du Diocèſe de Paris, comme la précédente, a une Abbaye de Bénédictins fondée dans le ſeptiéme ſiécle par S. Furcy, Gentilhomme Ecoſſois.

CRECI, ſur le Morin, *Bailliage* à l'Orient de Lagny dans le Diocèſe de Meaux, avec un Chapitre & un Couvent de Minimes.

ROSOY, *Election*, du Diocèſe de Meaux.

3. *Le Gatinois François.*

MELUN, *Vicomté*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*, ſur la Seine, au Diocèſe de Sens. Cette Vicomté avec la Terre de *Veaux* qui en eſt voiſine, fut érigée en Duché-Pairie ſous le nom de *Villars* en 1709, en faveur de Louis-Hector de Villars.

FONTAINEBLEAU, Ville du même Diocèſe, connue par ſon Château Royal. Ce ſont les Trinitaires, dits Mathurins, qui deſſervent la Chapelle Royale.

NEMOURS, ſur le Loing, *Bailliage*, *Election*, Duché.

PONT-SUR-YONNE, *Bailliage*.

COURTENAI *, au Sud-Eſt de Nemours, célébre par les Princes qui en portoient le nom, & qui deſcendoient de Louis le Gros, triſaïeul de S. Louis. L'Abbé de Courtenai mort en 1733. a été le dernier de cette Maiſon.

4. *Le Hurepoix.*

DOURDAN, *Capitale*, *Bailliage*, *Election*, ſur la riviere d'Orges, petite Ville qui a ſa Coutume particuliere, & une Manufacture de bas.

MONTFORT-L'AMAURY, au Nord-Oueſt de

Dourdan, connue par les Comtes qui en ont porté le nom, & entr'autres par le Comte *Simon de Montfort*, qui conquit Toulouſe & la plus grande partie du Languedoc ſur les Albigeois, vers l'an 1200. Montfort eſt depuis 1692. un Duché qui porte le nom de *Chevreuſe*, & qui eſt à la Maiſon de Luynes. C'eſt la patrie de Jacques Amiot, Evêque d'Auxerre, & auparavant Précepteur des enfans de Henri II. Roi de France.

CHASTRES *, on la nomme maintenant *Arpajon*, Marquiſat.

MONTLHERY. Il y a dans cette Ville un Chapitre, & à quelque diſtance une tour [illegible].

5. Le Mantois.

MANTES, ſur la Seine, *Pr[illegible]*, *Election*, avec un Chapitre.

MEULAN, ſur la Seine. Cette Ville eſt en partie du Diocèſe de Rouen, & en partie de celui de Chartres; c'eſt un Comté qui a été réuni à la Couronne ſous Philippe-Auguſte après la mort de Galleran II. ſon dernier Comte. Il y a pluſieurs Paroiſſes, des Bénédictins & d'autres Communautés.

POISSY, ſur la Seine, renommée par le baptême de S. Louis, & par le Colloque qui y fut tenu en 1561. entre les Prélats catholiques & les Miniſtres calviniſtes. Il y a dans cette Ville, du Diocèſe de Chartres, une Collégiale, une célébre Abbaye Royale de Religieuſes Dominicaines, & des Capucins.

S. GERMAIN EN LAYE. Ce nom lui vient d'un ancien Monaſtere bâti il y a environ 700. ans par le Roi Robert dans la Forêt de *Laye*, nommée en latin *Ledia*, & par corruption *Laya*. On y voit un très-beau Château Royal. Cette Ville, fort peu-

plée, eſt du Diocèſe de Paris. Il y a des Récollets & des Urſelines.

SAINT-CLOUD, Bourg à deux petites lieues de Paris, ſur la Seine, avec un beau Château à M.^r le Duc d'Orléans. La Seigneurie de ce lieu & des environs forme depuis 1674. une Duché-Pairie qui eſt annexée à l'Archevêché de Paris.

VERSAILLES. Son Château Royal eſt magnifique. Louis XIV. n'a rien épargné pour le rendre digne de la majeſté des Rois qui y font leur ſéjour. La chapelle eſt un ouvrage admirable : les appartemens ſont très-riches : les jardins vaſtes & remplis de décorations de ſculpture qui ſont autant de chefs-d'œuvre, & d'eaux abondantes, qui en font un lieu de délices.

A une lieue de Verſailles eſt la célébre Maiſon de *S. Cyr*, au Diocèſe de Chartres, fondée par Louis XIV. pour l'éducation de 250. Demoiſelles. Elles n'y peuvent entrer avant l'âge de ſept ans, ni après celui de douze, & n'y peuvent demeurer que juſqu'à l'âge de vingt ans.

HOUDAN, au Sud-Oueſt de Saint-Germain, petite Ville du Diocèſe de Chartres.

DREUX, *Election*. Ville ancienne, du Diocèſe de Chartres, où l'on prétend qu'ont demeuré les Druides. Cette Ville a un Chapitre de Chanoines.

Au Midi de *Dreux* eſt un petit Pays nommé le *Timerais*, qui dépend du Gouvernement de l'Iſle de France.

CHASTEAU-NEUF en eſt la Capitale.

6. *Le Vexin François.*

Il eſt ſéparé du Valois par l'Oiſe.

PONTOISE, *Bailliage*, *Election*, ſur l'Oiſe. Cette Ville, du Diocèſe de Rouen, eſt ſituée ſur une hauteur. Elle a un Chapitre, une Abbaye de

Bénédictins de S. Maur, plusieurs Paroisses & Communautés. Le Parlement de Paris y a été transféré en 1720.

MAUBUISSON, Abbaye célébre de Bernardines près de Pontoise, & dans le Diocèse de Paris. Elle a été fondée en 1240. par la Reine Blanche, mere de S. Louis. On voit au milieu du Chœur des Religieuses le tombeau de cette Reine.

MAGNY, *Bailliage*, *Election*, au Nord-Oueſt de Pontoise.

CHAUMONT, *Bailliage*, *Election*, au Nord-Eſt de Magny.

7. *Le Beauvoisis.*

BEAUVAIS, *Evêché*, *Présidial*, *Bailliage*, *Election*, sur le Therin. Cette Ville eſt grande, peuplée & marchande. Le Chœur de la Cathédrale eſt d'une élévation extraordinaire. Il y a dans un Fauxbourg de cette Ville deux belles Abbayes, l'une de Bénédictins appellée S. Lucien, l'autre de Génovéfains, appellée S. Quentin. Son Evêque eſt le premier des trois anciens Comtes & Pairs Eccléſiaſtiques : au Sacre du Roi il porte le Manteau Royal. C'eſt dans cette Ville, ou au moins dans ſon territoire, que ſont nés pluſieurs hommes illuſtres ; entr'autres Vincent de Beauvais, Dominicain, les Grands-Maîtres de Malthe, Jean & Philippe de Villiers-l'Iſle-Adam, Claude de la Sengle & Vignacourt ; Godefroy Hermant, Auteur des Vies de pluſieurs Peres de l'Egliſe.

BOUFFLERS, ci-devant *Cagny*, ſur le Therin, au Nord-Oueſt de Beauvais, érigé en Duché-Pairie en 1708, en faveur de Louis-François de Boufflers, Maréchal de France.

CLERMONT, *Bailliage*, *Election*, *Comté* fort ancien, qui a été l'apanage de Robert, fils de

S. Louis. Robert a été la tige de la Famille Royale de Bourbon ; & de ce Prince descendoit au dixiéme dégré Henri IV. premier Roi de cette branche.

WARTY *, près de Clermont, sur la Bresche, érigé en Duché-Pairie sous le nom de Fitz-James en 1710, en faveur de Jacques Fitz-James, Duc de Berwick, fils naturel de Jacques II. Roi d'Angleterre.

LA NEUVILLE *, à l'Occident de Clermont, lieu de la naissance de S. Louis, selon les Auteurs qui ont examiné ce fait avec le plus de soin. Adrien Baillet, Auteur des Vies des Saints, y est né aussi.

8. *Le Valois.*

CRESPI, *Bailliage*, *Présidial*, *Election.*

LA FERTE'-MILON, au Sud-Est de Crêpi. C'est la patrie de l'illustre Poëte Tragique Jean Racine.

SENLIS, *Evêché*, *Présidial*, *Bailliage*, *Election*, au Sud-Oueſt de Crêpi.

COMPIEGNE, *Bailliage*, *Election*, au Nord sur l'Oise, près l'endroit où cette riviere reçoit l'Aisne. Il y a dans cette Ville, du Diocèse de Soissons, un Château Royal fort ancien, & une célébre Abbaye de Bénédictins, qu'on nomme S. Corneille, fondée par Charles le Chauve, l'an 876. Louis II. dit le Begue, Louis V. & Hugues le Grand, Rois de France, y sont inhumés.

9. *Le Soissonnois.*

SOISSONS, sur l'Aisne, *Evêché*, *Généralité*, *Présidial*, *Bailliage*, *Election.* Son Evêque a le droit de sacrer les Rois en l'absence de l'Archevêque de Reims, dont il est le premier Suffragant. S. Louis & Louis XIV. ont été sacrés par un

Evêque de Soissons. Cette Ville avoit autrefois ses Rois, qu'on nommoit Rois de Soissons. Elle a une Académie Françoise établie en 1674. par Lettres Patentes de Louis XIV. & plusieurs Abbayes. La plus célébre est celle de S. Médard, qui est de la Congrégation de S. Maur. Les Peres de l'Oratoire y ont un Collége.

VAILLY ou VEILLY, sur l'Aisne.

10. *Le Laonnois.*

LAON, *Evêché, Présidial, Bailliage, Election.* Cette Ville est située sur une hauteur : ses vins sont estimés, & son territoire est fertile en artichauds excellens. L'Evêque de Laon est le second Duc & Pair Ecclésiastique : au Sacre il porte la sainte Ampoule.

NOTRE-DAME DE LIESSE, à l'Orient de Laon, célébre pélerinage desservi par un Chanoine de l'Eglise de Laon.

PRE'MONTRE', Abbaye Chef d'Ordre de Chanoines réguliers, à l'Occident de Laon, fondée l'an 1120. sous Barthélemi, Evêque de Laon, qui donna ce lieu désert à S. Norbert, pour s'y retirer avec ses compagnons.

NOYON, *Evêché, Election*, sur l'Oise. Son Evêque est le dernier Comte & Pair Ecclésiastique : au Sacre il porte le Baudrier. Le fameux Jean Calvin, Auteur de la Secte de son nom, est né dans cette Ville.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de Champagne & de Brie.

CETTE Province est bornée au Nord, par la forêt des Ardennes qui la sépare du Comté de Namur & du Luxembourg ; à l'Orient, par la Lor-

raine ; au Midi, par la Bourgogne ; & à l'Occident, par l'Isle de France & la Picardie.

La Champagne est ainsi appellée à cause de ses vastes campagnes : elle abonde en seigle & en excellens vins, mais elle est peu fertile en bleds & en pâturages.

Ce Gouvernement s'étend plus de 56. lieues de l'Oüest au Sud-Est, depuis Lagny en Brie, jusqu'à Bourbonne-les-bains en Bassigny ; & de 54. du Midi au Septentrion, depuis Ravieres dans le Sénonois près Tonnerre, jusqu'à Rocroy dans le Réthelois.

La Champagne a été gouvernée autrefois par des Comtes qui étoient si puissans, qu'ils faisoient même la guerre aux Rois de France, dont ils étoient Vassaux. Elle fut ensuite réunie à la Couronne en 1284. par le mariage de Jeanne, Reine de Navarre & Comtesse de Champagne, avec Philippe le Bel.

Cette Province a six principales rivieres.

La *Seine* dont nous avons parlé.

L'*Yonne* qui prend sa source dans le Nivernois, passe à Auxerre, à Joigny, à Sens, & se jette dans la Seine à Montereau.

La *Marne*, dont la source est près de Langres, passe à Joinville, à Vitri-le-François, à Châlons, à Epernai, à Château-Thierry, à Meaux, & se jette dans la Seine à Conflans près Charenton, une lieue au-dessus de Paris.

La *Vesle*, qui a sa source à l'Orient entre Sainte Menehoult & Châlons, passe à Reims, & se décharge dans l'Aisne au-dessus de Soissons.

L'*Aisne*, dont la source est dans le Barois. Cette riviere, après avoir traversé toute la haute Champagne, passe à Soissons, & se jette dans l'Oise au-dessus de Compiegne.

L'*Aube*, qui prend ſa ſource au Sud-Eſt aux confins de cette Province & de la Bourgogne, au Village d'Auberive, paſſe à la Ferté, à Bar-ſur-Aube, à Arcis, & ſe jette dans la Seine au-deſſous d'Anglure.

La Champagne ſe diviſe en haute & baſſe : la haute eſt vers le Septentrion, & la baſſe vers le Midi.

§. I. *De la haute Champagne.*

Elle a trois parties : ſçavoir, le Rémois, le Pertois & le Réthelois.

1. *Le Rémois.*

Reims, ſur la Veſle, *Archevêché, Préſidial, Election, Hôtel des Monnoies, & Univerſité* fondée en 1547. par le Cardinal Charles de Lorraine. Cette Ville eſt très-ancienne, bien peuplée & marchande. Il s'y trouve pluſieurs reſtes des monumens anciens, entr'autres un Arc de triomphe près la porte de Mars, & des veſtiges d'un ancien Château & d'un Amphithéâtre. Elle a trois Abbayes, pluſieurs Chapitres, beaucoup de Communautés d'hommes & de filles, & de belles Egliſes, principalement la Cathédrale, dont le portail eſt magnifique : celle de l'Abbaye de Saint Nicaiſe eſt fort belle : on y voit une eſpece de phénomene qui excite l'attention des curieux : c'eſt un arcboutant qui s'ébranle d'une façon ſenſible au mouvement ſeul d'une certaine cloche. M. Pluche en explique la raiſon phyſique d'une maniere ſatisfaiſante (*a*).

L'Archevêque de Reims eſt le premier Duc & Pair Eccléſiaſtique ; il a le privilége de ſacrer les Rois, & ſe ſert pour cette cérémonie de l'huile

(*a*) Spect. de la Nat. tom. 7. p. 325. & ſuiv.

de la Sainte Ampoule qui est conservée dans l'Abbaye des Bénédictins de Saint Remi, dont l'Eglise est remarquable par le tombeau de ce Saint, où les douze Pairs de France sont représentés avec les habillemens qui conviennent à leur dignité. C'est la patrie de Dom Thierri Ruinart, Bénédictin, Auteur des Actes sinceres des Martyrs, & de plusieurs autres Ouvrages; de Rainfant & d'Oudinet, fameux antiquaires, des Peres Lallemant & Anselme Paris, Chanoines Réguliers. Le premier a été Chancelier de l'Université, & a composé plusieurs Ouvrages de piété. Le second est Auteur d'un Livre sur la créance des Grecs.

SAINTE-MENEHOULT, à l'Orient vers la Lorraine, *Bailliage*, *Election*, sur l'Aisne.

EPERNAI, *Election*, sur la Marne. Cette Ville fut donnée à la Maison de Bouillon en échange de la Souveraineté de Sédan, & unie au Duché de Château-Thierry.

2. *Le Pertois.*

VITRI-LE-FRANÇOIS, *Présidial*, *Bailliage*, *Election*, sur la Marne, bâtie par François I. dans le Diocèse de Châlons. Il y a un Chapitre, des Doctrinaires qui ont le Collége, & des Récollets.

SAINT-DISIER, *Bailliage*, sur la Marne. Cette Ville a reçu son nom d'un S. Evêque de Langres enterré en ce lieu.

3. *Le Réthelois.*

RETHEL ou MAZARIN, *Election*, sur l'Aisne. Duché-Pairie érigé en 1663. en faveur d'Armand Charles de la Porte, qui épousa une niéce du Cardinal Mazarin.

CHASTEAU-PORCIEN, sur l'Aisne. C'est une Principauté érigée par Charles IX. en 1561. Elle est possédée par le Duc de Nivernois ou de M-

zarin, qui descend d'une niéce du fameux Cardinal-Ministre de ce nom.

MEZIERES, sur la Meuse, Ville forte, presque toute entourée de cette riviere.

ROCROI, *Place forte.* Cette Ville est célebre par la victoire remportée par les François sur les Espagnols en 1643. sous la conduite du Duc d'Enguien, connu depuis sous le nom de Prince de Condé.

SEDAN, *Présidial*, *Election*, *Place forte*, sur la Meuse, dans le Diocèse de Reims. Elle appartenoit autrefois au Duc de Bouillon, & portoit le titre de Principauté souveraine : il la céda au Roi en 1642. pour les Duchés d'Albret & de Château-Thierry, & pour le Comté d'Evreux. Cette Ville a donné naissance au célébre Maréchal de Turenne.

CHARLEVILLE, jolie Ville sur la Meuse. Elle a été bâtie par Charles de Gonsague, Duc de Nevers : on y voit une Place magnifique, au milieu de laquelle est une belle fontaine.

§. II. *De la basse Champagne.*

Elle a quatre parties, qui sont la Champagne propre, le Vallage, le Bassigny, le Sénonois.

1. *La Champagne propre.*

TROYES, sur la Seine, *Capitale* de toute la Champagne, *Evêché*, *Présidial*, *Bailliage*, *Election*, *Hôtel des Monnoies.* Cette Ville est fort marchande. Sa Cathédrale dédiée à Saint Pierre, est une des plus belles du Royaume. Dans la Collégiale de Saint Urbain sont plusieurs tombeaux des Comtes de Champagne. Troyes est la patrie du Pape Urbain IV. qui étoit fils d'un Cordonnier ; de François Girardon, Sculpteur très-renommé ;

de Pierre Mignard, Peintre fameux ; du Poéte Paſſerat ; de Meſſieurs Pithou ; du P. le Cointe, Auteur des Annales Eccléſiaſtiques, & des Peres Cauſſin & Merat, Jéſuites.

PINEY, près de Troyes, au Nord-Oueſt. Elle fut érigée en Duché-Pairie en 1581. ſous le nom de Piney, en faveur de François de Luxembourg. Ce Duché a paſſé par mariage en 1661. à François Henri de Montmorenci, Comte de Luxe & de Boutteville, connu ſous le nom de Maréchal de Luxembourg, dont les deſcendans portent le titre de Ducs de Piney-Luxembourg.

ARCIS, ſur Aube.

CHASLONS, ſur Marne, *Evêché*, *Généralité*, *Préſidial*, *Bailliag.*, *Election*. Cette Ville eſt grande & aſſez belle : à une de ſes portes ſe trouve une promenade ou cours fameux, appellé *le Jar*. Son commerce principal conſiſte en une Manufacture de pinchinats & autres étoffes. Ses Evêques ſont les ſeconds Comtes & Pairs Eccléſiaſtiques : au Sacre du Roi ils portent l'Anneau Royal. L'illuſtre Felix Vialart, l'un d'eux, s'eſt rendu illuſtre dans le dernier ſiécle par ſon grand zèle & ſa rare piété. Châlons a donné naiſſance au célébre Deſpence, Docteur de Sorbonne, au P. du Moulinet, Chanoine Régulier de Sainte Génevieve, aux fameux Miniſtres Aubertin & Blondel, & à Perrot d'Ablancourt, connu par ſes Traductions.

2. *Le Vallage.*

JOINVILLE, ſur la Marne, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville porte le titre de Principauté. Henri II. l'en décora en faveur des Ducs de Guiſe. Elle a un magnifique Château où eſt né le fameux Cardinal de Lorraine, & où eſt enterré le Sire de Joinville, qui a écrit l'hiſtoire de S. Louis. Cette

Principauté a passé de Mademoiselle de Montpensier qui la possédoit, à la Maison d'Orléans.

Au Sud-Oueſt de cette Ville eſt l'Abbaye de *Clairvaux*, la premiere des quatre filles de l'Abbaye de Cîteaux, & illuſtre par les vertus de Saint Bernard, qui en a été le premier Abbé & le Fondateur en 1115.

VASSY, ſur la Blaiſe, connue dans l'hiſtoire par le déſordre qui y arriva en 1562. appellé par les Ecrivains Calviniſtes, *le Maſſacre de Vaſſy*.

BAR-SUR-AUBE, petite Ville fort ancienne qui porte le titre de Comté.

3. *Le Baſſigny.*

VAUCOULEURS, au Nord-Eſt, ſur la Meuſe, petite Ville remarquable par ſa ſituation dans une vallée charmante. C'eſt près de cette Ville qu'eſt née la célébre Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de Pucelle d'Orléans. C'eſt la patrie de M. de l'Iſle, pere du ſçavant Géographe de ce nom.

LANGRES, *Evêché*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville près de laquelle la Marne prend ſa ſource, eſt bâtie ſur une hauteur. Sa Cathédrale de Saint Mamès, eſt fort belle. Son Evêque eſt le dernier des trois anciens Ducs & Pairs Eccléſiaſtiques : au Sacre il porte le Sceptre. Langres eſt eſtimée pour ſa coutellerie. C'eſt la patrie d'Anne-Benigne Sanrey, Théologal de Baune. Le fameux Edmond Richer, Docteur de Sorbonne, & Auteur d'un livre ſur la puiſſance eccléſiaſtique & ſéculiere, & Pierre Floriot, Auteur de l'ouvrage intitulé *Morale ſur le Pater*, étoient du Diocèſe de Langres.

BOURBONNE-LES-BAINS, célébre par ſes eaux minérales.

CHAUMONT, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*, proche la Marne.

A une lieue de cette Ville eſt le Monaſtere du *Val des Ecoliers*, qui a été Chef-d'Ordre, & un des plus célébres de France. Il a été fondé l'an 1212. par Guillaume l'Anglois & Richard de Narcey, ſous la Regle de Saint Auguſtin. On l'a appellé le Val des Ecoliers, parceque pluſieurs Ecoliers quitterent les Univerſités pour s'y retirer. Le dernier Abbé titulaire nommé Laurent Michel, s'étant démis de ſa dignité en faveur du Supérieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France & Abbé de Sainte Genevieve, cet Ordre a été réuni à cette Congrégation. Le Monaſtere eſt gouverné par un Supérieur qui prend le nom d'Abbé, & qu'on établit tous les trois ans dans le Chapitre général de la Congrégation.

4. *Le Sénonois.*

SENS, *Archevêché*, *Préſidial*, *Election*, illuſtre du tems de Céſar. Cette Ville aſſez grande, eſt ſituée au confluent de l'Yonne & de la Vanne. Sa Cathédrale eſt vaſte, & porte le nom de Saint Etienne. Son Archevêque prend le titre de Primat des Gaules & de Germanie. Sens a deux Abbayes de Bénédictins, un Collége de Jéſuites, un Séminaire de Lazariſtes, & pluſieurs Paroiſſes & Couvents.

JOIGNY, *Bailliage*, *Election*, ſur l'Yonne.

SAINT-FLORENTIN, *Election*, ſur l'Armançon.

TONNERRE, ſur l'Armançon qui ſe jette dans l'Yonne au-deſſus de Joigny. Le terroir de cette Ville eſt célébre par ſes vins.

CHABLIS, à l'Occident de Tonnerre, eſt auſſi renommé pour ſes vins.

§. III. *De la Brie Champenoiſe.*

On la diviſe en haute & baſſe Brie, & Brie pouilleuſe, ou Pays de *Galleveſſe*.

1. *La haute Brie.*

MEAUX, *Capitale, Evêché, Préſidial, Election*, ſur la Marne. C'eſt une Ville aſſez grande, peuplée & marchande. Le Chœur de la Cathédrale eſt beau. M. le Cardinal de Biſſy a renouvellé l'architecture du Sanctuaire, & a fait bâtir deux belles chapelles des deux côtés de la grande porte du Chœur. Aux Fauxbourgs de Meaux ſe trouvent l'Abbaye de *Saint Faron*, Evêque de la Ville, dont les Bénédictins ſont en poſſeſſion, & celle de *Chage*, qui appartient à la Congrégation des Chanoines Réguliers de Sainte Génevieve. Meaux a ſept Paroiſſes, une Collégiale, un Couvent de Cordeliers, un de Capucins, un de Trinitaires ou Mathurins, un Séminaire, une Maiſon de Religieuſes de la Viſitation, une Abbaye de filles appellée de Notre-Dame, un Hôtel-Dieu, & trois autres Hôpitaux. C'eſt des environs de cette Ville que viennent les fromages ſi connus ſous le nom de fromages de Brie.

2. *La baſſe Brie.*

PROVINS, *Capitale, Préſidial, Bailliage, Election.* C'eſt une aſſez grande Ville, du Diocèſe de Sens, mais peu peuplée : on y voit un Château des anciens Comtes de Champagne : on y fait d'excellentes conſerves de roſes. Elle a une Abbaye de Chanoines Réguliers, deux Chapitres & un Collége, où les Prêtres de l'Oratoire enſeignent.

SEZANE, au Nord-Eſt de Provins, *Bailliage*,

Election, Comté qui appartient à la Maiſon d'Harcourt-Beuvron.

COULOMIERS, ſur le Morin, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville, du Diocèſe de Meaux, eſt ſituée dans un terrein gras & fertile. Le Duc de Luynes en eſt Seigneur, & elle eſt paſſée dans ſa Maiſon par le mariage d'un Duc de Luynes avec une fille de Henri-Louis de Soiſſons, fils naturel de Louis de Bourbon, Comte de Soiſſons, à qui la Ducheſſe de Nemours avoit fait une donation de tous ſes biens, dont la Ville de Coulomiers faiſoit partie.

MONTEREAU, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville, du Diocèſe de Sens, eſt ſur la Seine, à l'endroit où ſe décharge l'Yonne. C'eſt ſur le pont de cette Ville que le Duc de Bourgogne, étant venu pour ſe réconcilier avec Charles VII. alors Dauphin de France, fut aſſaſſiné par les Officiers de ce Prince.

3. *La Brie Pouilleuſe.*

CHASTEAU-THIERRY, ſur la Marne, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*. C'eſt un Duché qui appartient à la Maiſon de Bouillon. Le célébre Poéte la Fontaine eſt né dans cette Ville.

TRESMES *, à l'Orient de Château-Thierry, Duché-Pairie érigé en 1648. en faveur de René Potier, fils de Louis Baron de Geſvres, Secrétaire d'Etat, dont le ſecond fils a été la tige des Ducs de Treſmes. Les Lettres n'ont été enregiſtrées qu'en 1663.

REBAIS * ou ORBAIS, au Sud-Eſt de Château-Thierry, dans le Diocèſe de Soiſſons, avec une Abbaye de Bénédictins.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Lorraine.

LA Lorraine appartenoit ci-devant aux Ducs de Lorraine, Maiſon illuſtre par ſon ancienneté, ſes alliances & les grands hommes qui en ſont ſortis. Elle a été réunie à la France, & fait un Gouvernement particulier.

La Maiſon de Lorraine qui a produit diverſes branches, dont les principales ſont Vaudemont, Mercœur, Guiſe, Joyeuſe, Chevreuſe, Mayenne, Aumale, Elbeuf, Harcourt, Armagnac & Lillebonne, tire ſon origine de Gérard d'Alſace. L'Empereur Henri le Noir, fils & ſucceſſeur de l'Empereur Conrad, donna à ce Seigneur, l'an 1042. le Duché de la haute Lorraine. Ce Duché comprenoit les Diocèſes de Trèves, de Straſbourg, de Metz, de Toul & de Verdun. On l'appelloit *Moſellane ſupérieure*, pour la diſtinguer de la baſſe Lorraine qui ſe nommoit *Moſellane inférieure*. Ces noms leur avoient été donnés de la Moſelle qui les partageoit. La baſſe Lorraine renfermoit les Diocèſes de Cologne, d'Utrecht, de Liége & de Cambray. Pour le nom de *Lorraine*, il vient de celui de Lothaire II. fils de l'Empereur Louis le Débonnaire. Ses Etats furent partagés entre ſes trois fils, Louis, Charles & Lothaire. Ce dernier eut pour ſa part ce qui étoit ſitué entre la Meuſe, l'Eſcaut & le Rhin juſqu'à la mer, & qu'on appella Royaume de Lorraine, du nom de ſon poſſeſſeur. Charles le Chauve & Louis de Germanie ſe diſputerent ce Royaume après la mort de Lothaire, leur neveu. Il eut enſuite des Ducs ou Gouverneurs juſqu'à l'an 977. que l'Empereur Othon II. donna

le Duché de la basse Lorraine à Charles de France, fils puîné de Louis d'Outremer. Il passa assez longtems après à Godefroi de Louvain, tige des Ducs de Brabant, connus sous le nom de Ducs de *Lotrich* ou de Lorraine. Ce n'est point de ces Ducs que descend la Maison de Lorraine, mais, comme nous l'avons dit, de Gérard d'Alsace, arriere-petit-neveu de Gontram le Riche, tige de la Maison d'Autriche. La Maison de Lorraine est l'aînée, & les deux descendent des Comtes ou Landgraves d'Alsace.

Louis XIV. qui s'étoit emparé de ce Duché, fut obligé par la paix de Riswick en 1697. de le rendre au Duc de Lorraine; mais il est revenu à Louis XV. en conséquence de la cession qui lui en a été faite en 1736. par son Duc qui a épousé l'héritiere d'Autriche, & qui est maintenant Empereur & Grand-Duc de Toscane. Le Roi Stanislas ayant cédé son droit sur la Pologne au Roi régnant, jouit, sa vie durant, de ce Duché & de celui de Bar, & prend le titre de Duc de Lorraine & de Bar.

Ce pays produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie; il a des puits salés dont l'eau sert à faire du sel: les Ducs en tiroient un grand revenu.

La Lorraine peut avoir 40. lieues d'Orient en Occident, depuis Biche jusqu'à Sainte-Menehoult, & près de 50. lieues du Sud-Oüest au Nord-Est depuis la Marche, jusqu'à Chombourg. Elle est bornée à l'Orient, par le Palatinat du Rhin & l'Alsace; au Septentrion, par le Luxembourg; à l'Occident, par la Champagne; & au Midi, par la Franche-Comté.

Ses rivieres principales sont la Meuse, la Moselle & la Sare.

1.° La *Meuſe* dont nous décrirons le cours en parlant des Pays-Bas Autrichiens, a ſa ſource près la Marche, & paſſe à Verdun.

2.° La *Moſelle* prend ſa ſource au Mont des *Faucilles* dans les montagnes de Voſge, aux confins de la Lorraine & de l'Alſace, paſſe à Toul, à Metz, à Thionville, à Trèves, & ſe jette dans le Rhin à Coblentz.

3.° La *Sare* a ſa ſource à l'Orient près de Salmes, paſſe à Sarbrik, à Sar-Louis & à Vaudrevange, puis ſe jette dans la Moſelle près de Trèves.

On diviſe la Lorraine en trois parties : ſçavoir, le Duché de Lorraine, les trois Evêchés, & le Duché de Bar.

Le Duc de Lorraine faiſoit hommage de ce dernier au Roi de France.

§. I. *Du Duché de Lorraine.*

Le Duché de Lorraine ſe partage en trois Bailliages, de Nancy, de Voſge & de Vaudrevange.

1. *Le Bailliage de Nancy.*

NANCY, ſur la Meurte, eſt la *Capitale* de ce Bailliage, appellé autrement le *Bailliage François*. C'eſt une grande & aſſez belle Ville, dans le Diocèſe de Toul : elle eſt compoſée de deux parties, de la vieille Ville & de la nouvelle, qui ne ſont ſéparées que par un foſſé. La premiere eſt irréguliere, mais riche & peuplée. C'eſt-là qu'on voit le Palais des Ducs de Lorraine & l'Egliſe des Cordeliers, où ſont les tombeaux de ces Ducs. La deuxiéme eſt plus belle & plus grande, mais moins riche & moins peuplée. Nancy a une célébre Collégiale qui a le titre de Primatiale, & ſon Chef, celui de Primat. Cette Egliſe jouit de grands priviléges. C'eſt la patrie de Jacques Cal-

lot, ſi connu par ſon habileté dans le deſſein & dans la gravure.

LUNEVILLE, ſur la Vezouze qui ſe rend près de-là dans la Meurte. C'eſt dans cette Ville que réſidoit la Cour de Lorraine, & que réſide celle du Roi de Pologne. Elle a une Abbaye Réguliere de l'Ordre de Saint Auguſtin, deux Monaſteres d'hommes, & deux de filles.

BLAMONT, au Nord-Eſt de Luneville, petite Ville, avec titre de Comté qui relevoit de l'Empire.

NOMENY, ſur la Seille, Marquiſat qui relevoit de l'Empire.

2. *Le Bailliage de Voſge.*

MIRECOURT, *Capitale*, renommée pour ſes dentelles & ſes violons. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Maidon.

REMIREMONT, ſur la Moſelle. Cette Ville, du Diocèſe de Toul, [illegible] célébre par ſon Chapitre de Chanoineſſes qui [illegible] obligées à faire de grandes preuves de nobleſſe; mais elles ne font point de vœux, excepté les Officieres qui en font de ſimples. L'Abbeſſe eſt Princeſſe de l'Empire; elle eſt ſeule obligée de faire les vœux ſolemnels de Religion, à moins qu'elle n'en obtienne diſpenſe du Pape.

PLOMBIERES, fameuſe par ſes eaux minérales.

3. *Le Bailliage de Vaudrevange.*

VAUDREVANGE, ſur la Sare, Capitale de ce Bailliage, qu'on nomme auſſi *Bailliage Allemand.* Cette Ville fut cédée à la France en 1718.

SAR-LOUIS, *Place forte, Préſidial*, ſur la Sare. Louis XIV. la fit bâtir, après ſe l'être réſervée par le Traité de Riſwick.

BICHE ou BISCH, *Capitale* du Comté de ce nom, à l'Orient & sur les frontieres de l'Alsace. Ses fortifications qui avoient été détruites en exécution du Traité de Riswick, ont été renouvellées depuis la réunion de la Lorraine à la France.

VIC, sur la Seille, qui prend sa source près de Dieuse, & se jette dans la Moselle à Metz.

MOYENVIC, sur la même riviere, petite Ville remarquable pour ses salines.

MARSAL, Ville située dans des marais, & qui a des salines.

§. II. *Des trois Evêchés.*

Ces trois Pays, sçavoir, le Messin, le Toulois & le Verdunois, qui appartiennent à la France depuis 1552, ont leurs Gouverneurs particuliers, & sont renfermés dans le nombre des sept petits Gouvernemens que nous n'avons pas mis dans la division de la France.

1. *Le Messin.*

METZ, *Capitale, Evêché très-riche, Parlement, Place forte, Bailliage, Hôtel des Monnoies.* Elle est située au confluent de la Moselle & de la Seille. Sa Cathédrale qui se nomme S. Etienne, est fort belle. Cette Ville est très-grande, & a plusieurs Abbayes de Bénédictins, un Collége de Jésuites, & un grand nombre de Communautés des deux sexes. Les Juifs y ont une Synagogue.

2. *Le Verdunois.*

VERDUN, *Evêché, Place forte, Bailliage.* Cette Ville est sur la Meuse qui la partage en deux. Ses fortifications sont du Chevalier de Ville, & du Maréchal de Vauban. Elle a une célébre Abbaye dédiée à Saint Vannes, qui est le Chef-lieu d'une

Congrégation de Bénédictins du même nom. Son Evêque eſt Suffragant de Trèves, ainſi que Metz & Toul. Verdun eſt renommée pour ſes Anis.

3. *Le Toulois.*

TOUL, ſur la Moſelle, *Evêché*, *Bailliage*, *Sénéchauſſée*. La Cathédrale eſt très-belle, auſſi-bien que le Palais épiſcopal bâti tout nouvellement par M. Begon, ſon Evêque. C'eſt la patrie de Saint Loup, Evêque de Troyes, & du célébre Vincent de Lérins.

Ces trois Villes étoient autrefois Impériales, avant d'appartenir à la France. Henri II. s'en empara du tems de Charles-Quint. Cet Empereur voulut les reprendre, mais il échoua devant Metz. On dit qu'il en conçut tant de dépit, qu'il prit alors la réſolution de quitter la Couronne; c'eſt ce qui donna lieu au vers ſuivant:

Siſte viam Metis, hæc tibi Meta datur.

§. III. *Du Duché de Bar.*

Ses principales Villes ſont:

BAR-LE-DUC, ſur l'Orney, *Capitale* du Duché de ce nom, *Bailliage*, *Sénéchauſſée*. Cette Ville & ſon Château ſont ſitués ſur une hauteur, au bas de laquelle il y a un grand Fauxbourg où l'on travaille à toutes ſortes d'ouvrages d'acier.

LIGNY, ſur l'Orney, au Sud-Eſt de Bar-le-Duc, eſt la ſeconde Ville du Barrois. Elle porte le titre de Comté, & appartenoit à Charles-François de Montmorenci-Luxembourg, qui l'a vendu à Léopold I. Duc de Lorraine.

GONDRECOURT, au Sud-Eſt de Ligny, ſur l'Orney.

COMMERCY, ſur la Meuſe, à l'Occident de

Bar-le-Duc. Cette petite Ville qui portoit le titre de Principauté, a un très-beau Château bâti par le Cardinal de Retz. Louis XIV. l'avoit cédée au Duc Léopold en 1707, mais elle eſt revenue à la France qui en avoit accordé l'uſufruit à la Ducheſſe Douairiere de Lorraine morte en 1745.

SAINT-MIHEL, ſur la Meuſe, au Nord de Commercy.

PONT-A-MOUSSON, *Univerſité*, ſur la Moſelle.

CLERMONT, à l'Occident de Verdun, ſur les frontieres de la Champagne, *Capitale* du Bailliage d'Argonne. Elle appartient à M. le Prince de Condé.

Du Gouvernement de Lorraine dépendent encore :

THIONVILLE,

MONTMEDY, *Places fortes*, que la France poſſede dans le Luxembourg, & qui lui ont été cédées par la paix des Pyrénées en 1659.

YVOI, érigé en Duché ſous le nom de *Carignan* en 1662, en faveur du Prince Eugene. Cette Ville eſt auſſi du Luxembourg François.

HOMBOURG eſt une Ville enclavée dans le Duché de Deux-Ponts, qui appartenoit au Duc de Lorraine, & qui eſt maintenant à la France, depuis la réunion de ce Duché à ce Royaume. Elle étoit autrefois du Comté de Sarbruk, au Sud-Eſt de Sar-Louis : ce Comté, quoiqu'enclavé dans la Lorraine, dépend de l'Allemagne.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement d'Alſace.

L'ALSACE a été ſous la domination des Rois de France, juſqu'à Louis IV. Elle fut poſſédée enſuite par des Landgraves ; & après avoir paſſé

dans la Maiſon d'Autriche, elle retourna à la France par le Traité de Munſter en 1648. Les Villes Impériales lui ont été accordées par la paix de Nimégue en 1678, à la réſerve de Straſbourg qui lui a été cédée par la paix de Riſwick en 1697.

Les principales Villes Impériales étoient Straſbourg, Colmar, Landaw, Haguenaw, Scheleſtat.

L'Alſace peut avoir 40. lieues du Midi au Septentrion, & 15. environ d'Orient en Occident.

Elle eſt bornée à l'Orient, par la Souabe; au Septentrion, par le Palatinat du Rhin; à l'Occident, par la Lorraine & le Monbéliard; au Midi, par la Suiſſe.

Ce pays eſt très-fertile en bleds, en vins, & en pâturages: il s'y trouve des mines d'argent, de plomb, de cuivre, & des eaux minérales: on y voit des montagnes couvertes d'arbres, & des Sapins de 120. pieds de hauteur.

Le Rhin la borne du Midi au Septentrion. Il n'y a d'autre riviere remarquable que la riviere d'*Ill*: elle ſe jette dans le Rhin, après avoir paſſé à Straſbourg.

On diviſe l'Alſace en haute au milieu, baſſe au Nord, & le Suntgau au Midi.

§. I. *De la haute Alſace.*

COLMAR, *Conſeil ſouverain, Place forte.* C'eſt une grande & belle Ville proche la riviere d'Ill. Les Luthériens y ont liberté de conſcience.

NEUF-BRISAC, fortereſſe dans un goût nouveau bâtie ſous Louis XIV. auſſi-bien que la Ville qui eſt une des plus régulieres de l'Europe; elle eſt vis-à-vis du Vieux-Briſac en Souabe. Il n'y a que le Rhin qui les ſépare.

ENSISHEIM, ſur l'Ill, au Midi de Colmar. C'eſt une jolie Ville, mais petite.

§. II.

§. II. *La basse Alsace.*

STRASBOURG, *Capitale* de toute l'Alsace, *Evêché*, *Place forte*, *Hôtel des Monnoies*, *Université*. Cette Ville qui est grande, belle & bien peuplée, n'est qu'à un quart de lieue du Rhin sur la riviere d'Ill. Louis XIV. s'en rendit maître en 1681, & elle lui a été assurée par la paix de Risvick en 1697. La Citadelle & les autres Forts rendent cette Ville presqu'imprenable. La Religion Luthérienne qui y étoit autrefois dominante, y est encore permise. Le Collége des Magistrats de cette Ville est divisé en plusieurs Chambres, qui sont celle des Treize, des Quinze, des Vingt-un, du grand & du petit Sénat. La premiere connoît de toutes les affaires de conséquence : la Chambre des Quinze a la direction & l'économie des revenus de la Ville : celle des Vingt-un n'a presque d'autre fonction, que de fournir des sujets qui entrent dans les deux autres Chambres. Le grand Sénat est composé de trente personnes, dix Nobles & vingt Roturiers. Ce Tribunal connoît des affaires civiles & criminelles. Ces dernieres y sont jugées en dernier ressort. Le petit Sénat consiste en six Gentilshommes & douze Bourgeois : il connoît des moindres affaires, avec appel à la Chambre des Treize. Les Chanoines de la Cathédrale doivent prouver seize quartiers de noblesse. La Cathédrale est magnifique ; on admire particulierement son clocher, qui est une tour en pyramide de 574. pieds de hauteur. L'horloge de cette Eglise est remarquable par la quantité de ses machines, qui marquent le mouvement des constellations, le cours de la Lune & des autres Planétes. L'Evêché de Strasbourg est le plus riche de France. Il rapporte 250000 livres de rente.

L'Evêque eſt Suffragant de Mayence, & Prince du S. Empire.

PHALSBOURG, petite Ville au pied des montagnes de Voſge.

SAVERNE, ſur la riviere de Soer. L'Evêque de Straſbourg qui en eſt Seigneur, y a un magnifique Château, où eſt ſa réſidence.

HAGUENAU, *Place forte*, ſur la Moter, au Nord de Straſbourg.

LAUTERBOURG, petite Ville ſur la riviere de Lauter près du Rhin.

LE FORT-LOUIS du Rhin, bâti par Louis XIV. dans une Iſle du Rhin.

VEISSEMBOURG. Cette Ville, autrefois Libre & Impériale, ayant été cédée à la France avec les autres Villes Impériales de l'Alſace par les Traités de paix dont nous avons parlé, Louis XIV. fit détruire ſes fortifications.

LANDAU, à l'extrémité de l'Alſace, vers le Palatinat. Cette Ville eſt une des plus fortes de l'Europe: elle a été aſſiégée & priſe quatre fois depuis 1702. juſqu'à 1713. par les Allemans & les François, à qui elle eſt enfin reſtée. C'eſt M. de Vauban qui eſt le premier Auteur de ſes fortifications.

SCHELESTAT, *Place forte*, ſur l'Ill, entre Straſbourg & Colmar.

§. III. *Le Suntgaw.*

BEFORD, *Capitale*, *Place forte*, Comté qui appartient à la Maiſon de Mazarin.

FERETTE, *Bailliage*. Cette petite Ville porte le titre de Comté. Le Cardinal Mazarin, à qui Louis XIV. l'avoit accordée, la donna à ſa niéce Hortence Mancini, mariée à Charles de la Porte, qui prit le nom de Duc de Mazarin.

HUNINGUE, *Place forte*, ſur le Rhin, près de Baſle.

SECTION II.

Provinces & Gouvernemens du milieu.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de Bretagne.

CETTE Province a reçu ce nom des Bretons chaſſés d'Angleterre, qui s'y jetterent dans le cinquiéme ſiécle : ils l'appellerent Petite Bretagne, pour la diſtinguer de la Grande Bretagne, qui eſt l'Angleterre & l'Ecoſſe. Elle a été nommée *Armorique*, à cauſe de ſa ſituation ſur la mer.

La Bretagne avoit autrefois des Souverains qui portoient le titre de Rois. Ils ont pris enſuite celui de Comtes & de Ducs. Elle a été réunie à la France en 1491. par le mariage d'Anne de Bretagne, unique héritiere de François II. dernier Duc de Bretagne, avec Charles VIII. puis avec Louis XII. ſon ſucceſſeur. C'eſt un Pays d'Etats qui s'aſſemblent tous les deux ans.

La Bretagne produit peu de bleds & de vins, mais elle abonde en excellens pâturages, qui lui fourniſſent de bon beurre. Le terroir eſt fertile en lin & chanvre, dont on fait des toiles & des cordages ; c'eſt en cela que conſiſte ſon principal commerce : on en tire auſſi de bons chevaux, & des eaux-de-vie.

Sa principale Riviere eſt la *Vilaine*, qui prend ſa ſource ſur les confins du Maine, paſſe à Renaes, à Rhedon, & ſe décharge dans la mer près

la Roche-Bernard. La Bretagne eſt bornée à l'Orient, par l'Anjou & le Maine; au Midi, en partie par le Poitou : les autres côtés ſont environnés de l'Océan, enſorte qu'elle forme une preſqu'Iſle.

On la diviſe en haute & baſſe : la haute eſt à l'Orient, & la baſſe à l'Occident.

§. I. *De la haute Bretagne.*

Elle renferme cinq Evêchés : Rennes, à l'Orient; Nantes, au Midi; Saint-Malo, au Nord; Dol, au Sud-Eſt de Saint-Malo; Saint-Brieu, au Sud-Oueſt de la même Ville.

I. RENNES, ſur la Vilaine, *Capitale, Evêché, Parlement, Cour des Aides, Préſidial, Hôtel des Monnoies.* C'eſt une belle Ville, bâtie en partie à neuf depuis l'incendie de 1720. Elle a un bel Hôtel-de-Ville, un Palais régulierement bâti, où l'on rend la Juſtice, & une belle Place. Les Jéſuites y ont un Collége. Depuis peu on y a transféré la Faculté de Droit de Nantes. C'eſt dans cette Ville que les Etats de Bretagne ſe tiennent ordinairement depuis quelques années. C'eſt la patrie du P. Tournemine, Auteur de pluſieurs Ouvrages, & d'une Edition de Menochius avec de ſçavantes diſſertations; & de Jacques & Louis Cappel, célébres Critiques ſur l'Ecriture Sainte.

VITRE', à l'Orient de Rennes, ſur la Vilaine, Baronie au Duc de la Trimouille. C'eſt la patrie du P. de Gennes, ſçavant Prêtre de l'Oratoire.

FOUGERES, au Nord de Vitré, ſur le Coeſnon.

SAINT-AUBIN, au Sud-Eſt de Fougeres.

LA GUERCHE, au Sud de Vitré.

II. NANTES, au Midi, *Evêché, Chambre des Comptes, Généralité, Hôtel des Monnoies, Univerſité.* Cette Ville eſt belle, très-peuplée & fort

marchande. Les plus groſſes barques & les vaiſſeaux médiocres y remontent par la Loire, ſur le bord de laquelle ſe trouve un Château aſſez fort. C'eſt à Nantes que Henri IV. donna en 1598. l'Edit en faveur des Calviniſtes, pour leur permettre la liberté de leur Religion; Louis XIV. a révoqué cet Edit en 1685.

Les Prêtres de l'Oratoire ont le Collége, où ils profeſſent auſſi la Théologie; & les Prêtres de S. Sulpice ont le Séminaire depuis quelques années. Il y a une Abbaye de Bénédictins, une Chartreuſe, & nombre d'autres Communautés.

LA ROCHE-BERNARD, ſur la Vilaine. Cette Ville eſt aſſez jolie & peuplée. C'étoit une Baronie qui a été érigée avec celle de Pont-Château, en Duché-Pairie ſous le nom de Coiſlin, en 1663, & qui eſt maintenant éteint.

ANCENIS, ſur la Loire, Marquiſat qui appartient à la Maiſon de Béthune-Charoſt.

CHASTEAU-BRIANT, au Nord-Eſt de Nantes, ſur les confins du Maine. Elle appartient à préſent à la Maiſon de Bourbon-Condé.

LE CROISIC, Bourg fort marchand ſur la mer, à l'Oueſt de Nantes, avec un petit Port.

MACHECOU, Capitale du Duché de Retz, au Midi de Nantes, ſur les confins du vieux Poitou. Ce Duché appartient aujourd'hui à la Maiſon de Villeroi.

III. SAINT-MALO, au Nord, riche *Evêché, Port.* Cette Ville n'eſt pas grande, mais très-peuplée & fort marchande: elle a un bon Port dont l'entrée eſt difficile, à cauſe des rochers qui s'y trouvent. La Ville eſt bâtie ſur un rocher ou petite Iſle, nommée autrefois l'*Iſle d'Aaron*, qui n'eſt jointe à la Terre ferme que par une chauſſée. Les Malouins ſont conſidérés comme les meilleurs armateurs

de France. On ferme la Ville tous les soirs, & on lâche quelques chiens destinés à la garder. Saint-Malo est la patrie de Jacques Cartier, qui a fait la découverte du Canada ; & du célébre du Guay-Trouin, Lieutenant-Général des Armées navales ; de M. de Maupertuis, si connu par son voyage dans le Nord & ses observations curieuses, & de M. de Sere, Traducteur de Pope.

Dinant, Comté sur la Rance, au Sud de Saint-Malo.

Ploermel, au Sud-Oueſt de Dinant.

Montfort, à l'Oueſt de Rennes. Cette Ville porte le titre de Comté.

IV. Dol, *Evêché*, au Sud-Eſt de Saint-Malo. Cette Ville eſt petite, mal peuplée, & très-mal saine, à cause des marais qui l'environnent. Lorsque son Evêque officie, on porte la croix devant lui comme devant les Archevêques. C'eſt un veſtige des droits de Métropolitain dont il a joui pendant 300. ans sur les Evêques de Bretagne : ils sont tous maintenant Suffragans de l'Archevêque de Tours, qui eſt rentré dans ses droits.

V. Saint-Brieu, *Evêché*, au Sud-Oueſt de Saint-Malo. C'eſt une Ville assez considérable, dont le Port eſt bon, mais sans défenses.

Lamballe, au Sud-Eſt de Saint-Brieu. Cette petite Ville qui eſt le Chef-lieu du Duché de Penthiévre, eſt remarquable par l'abondance de son bétail, par ses Manufactures de toiles, & son grand trafic de parchemin. Le fameux de la Noüe surnommé *Bras-de-fer*, fut tué au siége de Lamballe en 1591. Le fils aîné du Duc de Penthiévre porte le titre de Prince de Lamballe.

Quintin, au Sud-Oueſt de Saint-Brieu. Cette Ville a titre de Duché érigé en 1691. en faveur de Gui de Durefort, Maréchal de Lorges, qui a

obtenu en 1706. des Lettres Patentes, pour faire changer le nom de Quintin en celui de Lorges.

MONCONTOUR.

JUGON. Ils dépendent l'une & l'autre du Duché de Penthiévre.

§. II. *De la baſſe Bretagne.*

Elle renferme quatre Evêchés : ſçavoir, au Midi, Vannes & Quimper ; au Nord, Saint-Paul de Léon & Treguier.

I. VANNES, *Evêché*, *Port*. C'eſt une Ville ancienne, aſſez peuplée & marchande. La marée y monte à la faveur du petit bras de mer appellé le *Morbihan*. Il s'y trouve un ancien Château qui paroît avoir été très-fort autrefois. Les Prêtres de la Miſſion ont le Séminaire, & les Jéſuites, le Collége.

PORT-LOUIS, *Port*, *Place forte*. Il y a un Commiſſaire général de Marine dans cette Ville.

L'ORIENT, vis-à-vis de Port-Louis, *Port*. Il s'eſt formé en cet endroit vers l'an 1720. une Ville célébre par les magaſins, & la vente qui s'y fait tous les ans, des marchandiſes de la Compagnie des Indes. Les Anglois ont tenté en vain en 1746. de s'en emparer.

AURAY, *Sénéchauſſée*, entre Vannes & Port-Louis. Il y a auprès de cette Ville une très-belle Chartreuſe.

HENNEBOND, ſur le Blavet, *Sénéchauſſée*.

PONTIVY, au Nord-Eſt de Hennebond, Chef-lieu du Duché de Rohan.

ROHAN, à l'Orient de Pontivy. C'eſt un Duché-Pairie érigé d'abord en 1603. en faveur de Henri de Rohan, & de nouveau en 1645. en faveur du mari de ſa fille, Henri Chabot, Seigneur de S. Aulaye. Il ne faut pas le confondre

avec le Duché de Rohan-Rohan, dont on parlera à l'article de la Saintonge.

GUIMENE', à l'Occident de Rohan, érigée en Principauté en 1570. en faveur de Louis VI. de Rohan, duquel descendent les Ducs de Montbazon, les Princes de Soubise & les Princes de Montauban.

BELLE-ISLE, au Sud-Oueſt de Vannes. C'eſt une Iſle de ſix lieues de long ſur deux de large, environnée de rochers, & défendue par une bonne Citadelle. On n'y peut entrer que par quelques endroits qu'on a fortifiés : elle eſt très-fertile : a quatre Paroiſſes, & portoit ci-devant le titre de Marquiſat. Le petit-fils de M. Fouquet, Surintendant des Finances, à qui elle appartenoit, l'a échangée avec le Roi pour le Comté de Giſors, & autres Terres de Normandie érigées en Duché-Pairie, comme nous l'avons dit.

II. QUIMPER ou QUIMPERCORENTIN, *Evêché, Préſidial.* Cette Ville eſt ſituée au confluent de l'Oder & de la petite riviere de Benaudet. Les plus groſſes barques y peuvent aborder à la faveur de la marée. Elle eſt la Capitale du Pays de *Cornouaille.* C'eſt la patrie des Peres Hardouin & Bougeant, fameux Jéſuites.

QUIMPERLAY, au Nord-Oueſt de la Ville de l'Orient. Cette Ville qui eſt ſur la petite riviere de l'Iſotte, eſt médiocre : elle a une Abbaye de Bénédictins.

III. SAINT-PAUL-DE-LEON, *Evêché*, au Nord de la baſſe Bretagne. Cette Ville qui eſt aujourd'hui fort médiocre, avoit autrefois un Prince particulier ; à préſent c'eſt une Baronie qui appartient au Duc de Rohan : elle lui donne droit de préſider aux Etats de Bretagne avec le Duc de la Trimouille, comme Baron de Vitré, & avec

les autres Barons de Bretagne, quand ils ſont nommés par le Roi.

LANDERNAU, Chef-lieu de l'ancienne Baronie de Léon.

LESNEVEN, *Sénéchauſſée*, au Sud-Oueſt de Saint-Paul-de-Léon.

SAINT-RENAN. Ces deux petites Villes appartiennent en propre au Roi.

BREST, *Port*, *Place forte*. Son Port qui eſt un des plus beaux de France, eſt défendu par un Château très-fort bâti ſur un rocher, & eſt ſitué dans une Baye dont l'entrée eſt fort étroite : les vaiſſeaux y ſont toujours à flot. Breſt eſt le premier Département de la Marine : on y fait les armemens les plus conſidérables : elle eſt ſituée ſur une hauteur qui va toujours en s'abaiſſant juſqu'à la mer.

IV. TREGUIER, *Evêché*, au Nord ſur la mer. Cette Ville eſt ancienne ; ſon Evêque prend le titre de Comte.

LANION, *Sénéchauſſée*, au Sud-Oueſt de Treguier. Elle eſt du Duché de Penthiévre : il s'y fait un aſſez grand commerce de vins & de chanvre.

MORLAIX, au Sud-Oueſt de Lanion, *Sénéchauſſée*. Il s'y fait un grand commerce de toiles de lin & de chanvre. Cette Ville qui n'eſt qu'à deux lieues de la mer, en reçoit un grand avantage, la marée y remontant & y portant de groſſes barques & des vaiſſeaux médiocres. Elle a un Chapitre & pluſieurs Communautés.

GUINGAMP, au Sud-Eſt de Treguier. Cette Ville eſt du Duché de Penthiévre, qui comprend auſſi Lamballe, Moncontour & Jugon, dans le Diocèſe de Saint-Brieu. C'étoit autrefois un Comté, qui a été érigé en Duché-Pairie par Charles IX.

en 1569. en faveur de Sébastien de Luxembourg. Il appartient à présent à Louis de Bourbon, Duc de Penthiévre, fils unique du feu Comte de Toulouse. Son troisiéme fils s'appelle le Comte de Guingamp.

Les Habitans de ces trois derniers Diocèses, & en général de la basse Bretagne, parlent un langage singulier, qu'on nomme *Bas-Breton*. Ce n'est pas un jargon, mais une vraie Langue qu'on appelle *Langue Cambrique* ou *Galloise*. Le nom de Galloise lui vient de ce qu'on la parle dans la Province de Galles en Angleterre; ainsi il n'est pas surprenant que les Gallois & les Bretons s'entendent mutuellement. C'est un reste de la Langue Celtique ou des anciens Gaulois, premiers Habitans de la France, qui ont les premiers peuplé l'Angleterre.

ARTICLE II.

Du Gouvernement du Maine.

CE Gouvernement comprend le *Maine* & le *Perche*: il est borné au Septentrion, par la Normandie; à l'Orient, par le Pays Chartrain; au Midi, par l'Anjou; & à l'Occident, par la Bretagne.

§. I. *Du Maine.*

Le nom du *Maine*, aussi-bien que celui de la Ville du Mans sa Capitale, vient de celui des peuples Celtiques, appellés en latin *Cenomani*. Ce Pays vers le milieu du dixiéme siécle vint au pouvoir du Comte Hugues, qui le laissa à sa postérité. Philippe-Auguste le conquit sur Jean *Sans-terre*, fils de Henri II. Roi d'Angleterre. S. Louis

donna le Comté du Maine avec l'Anjou à ſon frere Charles, qui fut depuis Roi de Sicile & Comte de Provence. Charles, le plus jeune des fils de Louis II. ayant fait ſon héritier univerſel Louis XI. Roi de France, le Maine, ainſi que l'Anjou, fut réuni à la Couronne en 1481. Il a été donné quelquefois en apanage aux enfans de France, comme à Henri III. & à ſon frere François, qui mourut avant lui. Louis-Auguſte de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV. étoit Duc du Maine de la même maniere.

Le Maine eſt aſſez fertile en bled, en vin & en chanvre; le gibier & la volaille y abondent; les pâturages y ſont très-bons. Cette Province a des carrieres de marbre & des mines de fer.

Ses principales Rivieres ſont la Sarte & la Mayenne.

La *Sarte* prend ſa ſource ſur les confins du Perche dans un lieu appellé *Somme-Sarte*, à deux lieues de Mortagne, paſſe à Alençon, à Frenay, au Mans, à la Suſe & à Château-neuf; & après avoir reçu le Loir, elle ſe jette dans la Mayenne au-deſſus d'Angers.

La *Mayenne* prend ſa ſource ſur les confins du Maine & de la Normandie, à l'Occident d'Alençon, arroſe les Villes de Mayenne, Laval, Château-Gontier, Angers, au-deſſous de laquelle elle ſe jette dans la Loire.

On diviſe le Maine en haut & bas: le haut eſt vers le Septentrion, le bas vers le Midi.

Le haut Maine.

MAYENNE, ſur la riviere de même nom, *Capitale*, *Election*. Cette Ville porte le titre de Duché-Pairie, qui fut érigé en 1573. par Charles IX. en faveur de Charles de Lorraine, qui prit

le titre de Duc de Mayenne. Il n'eſt que trop connu dans notre Hiſtoire par ſa qualité de Chef de la ligue. Le Cardinal Mazarin ayant acheté ce Duché, le donna en 1661. à Charles de la Porte, Duc de Mazarin, en conſidération du mariage contracté par ce Duc avec Hortence Mancini, niéce du Cardinal. C'eſt la patrie de Jean Louail, Directeur des études de M. l'Abbé de Louvois, & de Michel Tronchay, Editeur des Ouvrages de M. de Tillemont, & Auteur de ſa vie.

AMBRIERES, au Nord de Mayenne, *Bailliage.*

BEAUMONT LE VICOMTE, à l'Orient de Mayenne, ſur la Sarte, ainſi nommée, à cauſe de ſes anciens Seigneurs qui ont porté ce titre. François I. l'érigea en Duché, mais il a été réuni à la Couronne par Henri IV. qui en étoit propriétaire.

Le bas Maine.

LE MANS, *Capitale, Evêché, Préſidial, Bailliage, Sénéchauſſée, Election.* Cette Ville qui eſt ſur la Sarte, fait un grand commerce d'étamines fort connues, de belles bougies, & de chapons fort renommés. Les Prêtres de la Miſſion ont le Séminaire, & les Prêtres de l'Oratoire le Collége: il y a deux Abbayes de Bénédictins, une de Chanoines Réguliers, & beaucoup d'autres Communautés. C'eſt la patrie du Pere Marin Merſenne, Religieux Minime, ſçavant Théologien & Mathématicien; du Pere Bernard Lamy, Prêtre de l'Oratoire, Auteur de pluſieurs ſçavans Ouvrages, & en particulier d'une Introduction à la lecture de l'Ecriture-Sainte; des Juriſconſultes Brodeau & Blondeau, & de l'Herminier, Docteur de Sorbonne, & Auteur d'un Cours de Théologie.

LAVAL, *Election*, ſur la Mayenne, à l'Occident du Mans, Comté appartenant au Duc de la

Trimouille : il s'y fait un grand commerce de toiles.

SABLE', Marquiſat ſur la Sarte, vers les confins de l'Anjou. Cette Ville eſt ancienne & aſſez peuplée.

CHASTEAU-DU-LOIR, *Election*, au Sud-Eſt du Mans, ſur le Loir.

LA FERTE'-BERNARD, ſur l'Huigne. C'eſt la patrie du Poéte Tragique Robert Garnier.

§. II. *Du Perche.*

Ce Pays a eu ſes Comtes qui en étoient Souverains. Dès la fin du neuviéme ſiécle au plus tard, il eſt venu au pouvoir des Rois de France, & a été uni à la Couronne par le traité fait entre Saint Louis & Jacques de Château-Gontier, qui prétendoit que ce Comté lui appartenoit.

Le Perche eſt une Province fort petite ; le terroir y eſt gras & fertile. On y fait beaucoup de ſerges, de draps & de cuirs.

MORTAGNE, *Capitale*, *Bailliage*, *Election*, au Nord-Oueſt du Diocèſe de Séez.

A trois lieues de Mortagne on trouve l'Abbaye de *la Trappe*, de l'Ordre de Cîteaux, célébre par l'admirable auſtérité des Religieux qui y ſont renfermés.

BELESME, *Bailliage*, au Midi de Mortagne.

NOGENT-LE-ROTROU, au Sud-Eſt de Beleſme, ſur l'Huigne. C'eſt un gros Bourg, qui avec quelques autres Terres, a été érigé en Duché-Pairie en 1652, ſous le nom de Béthune-Orval, en faveur de François de Béthune, fils du premier Duc de Sully, dans la Maiſon duquel Nogent ou Orval eſt aujourd'hui ſous le titre de Comté, le titre de Duché étant éteint.

ARTICLE III.

Du Gouvernement d'Anjou.

CETTE Province eſt belle & fertile, ſur-tout en bons vins. Les carrieres d'ardoiſe y ſont ſi communes, que preſque toutes les maiſons, même des Payſans, en ſont couvertes.

On a remarqué dans l'article précédent au ſujet du Maine, comment l'Anjou a été réuni à la Couronne : il ſuffira d'obſerver ici, qu'il a été érigé en Duché-Pairie en 1297. par Philippe le Bel : il a été donné pluſieurs fois en apanage à un Fils de France. Philippe V. dernier Roi d'Eſpagne, & Louis XV. actuellement Roi de France, ont porté ſucceſſivement le titre de Duc d'Anjou.

L'Anjou eſt borné au Nord, par le Maine ; à l'Occident, par la Bretagne ; au Midi, par le Poitou ; & à l'Orient, par la Touraine.

Outre la Sarte, la Mayenne & la Loire dont nous avons décrit le cours, on y trouve le *Loir :* cette riviere commence dans le Perche aux étangs de l'Abbaye du Loir, paſſe à Illiers, à Bonneval, à Châteaudun, à Vendôme, au Château du Loir, à la Fléche, à Duretail, & s'unit à la Sarte au-deſſus d'Angers.

On diviſe l'Anjou en haut & bas.

§. I. *Du haut Anjou.*

ANGERS, *Capitale, Evêché, Préſidial, Baillage, Election, Hôtel des Monnoies, Univerſité.* C'eſt une Ville grande, aſſez belle, & peuplée : le Château eſt très-fort. Sa Cathédrale eſt ſans bas-côtés ; elle porte le nom de Saint Maurice, & on y voit les armes des anciens Chevaliers de

l'Ordre du Croiſſant inſtitué par René Duc d'Anjou, & Roi de Naples. La Proceſſion qui ſe fait tous les ans dans cette Ville le jour de la Fête-Dieu, & qu'on appelle *le Sacre d'Angers*, eſt fort célébre, & y attire un grand concours de peuple. Les Sulpiciens ont le Séminaire, & les Oratoriens le Collége. Angers a une Académie des Belles-Lettres établie en 1685. C'eſt la patrie de Gilles Ménage qui a écrit ſur différentes matieres, & de Bodin, Airaut & Eveillon, Juriſconſultes. François Bernier, Médecin célébre par ſes voyages, étoit auſſi d'Anjou.

LA FLECHE, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*, au Nord-Eſt d'Angers ſur le Loir. Les Jéſuites y ont un magnifique Collége fondé par Henri IV.

CHASTEAU-GONTIER, au Nord-Oueſt d'Angers, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*, ſur la Mayenne, avec un Prieuré de Bénédictins : on y tient tous les ans quatre Foires franches.

BEAUFORT, près l'Aution, à l'Orient d'Angers, Duché réuni au Domaine du Roi. Il ſe fait dans cette petite Ville un grand commerce de bled.

BAUGE', au Nord-Eſt de Beaufort, ſur le Coeſnon. Cette Ville a un Château bâti par Foulques de Nerra, au commencement du onziéme ſiécle.

LE LUDE, ſur le Loir. Le Duc de Roquelaure en étoit Seigneur.

LA VALLIERE *, à quatre lieues au Sud-Eſt du Lude, Duché-Pairie érigé en 1667. en faveur de Françoiſe-Louiſe le Blanc de la Valliere, & renouvellé en 1723. en faveur de ſon neveu.

§. II. *Du bas Anjou.*

Il eſt ſéparé dans ſa plus grande partie du haut Anjou par la Loire.

SAUMUR, sur la Loire, *Sénéchaussée*, *Election*. Cette Ville a un ancien & fort Château, & un Collége de Prêtres de l'Oratoire. L'Eglise de Notre-Dame des Ardilliers, desservie par les Prêtres de la même Congrégation, est un fameux Pélerinage. C'est la patrie de Madame Dacier, connue par ses Traductions.

Quoique le Gouvernement de Saumur soit renfermé dans celui d'Anjou, il fait néanmoins un Gouvernement particulier : c'est un des sept petits que nous avons omis dans la division de la France. Il comprend une partie du bas Anjou & de la Touraine, le Mirebalais & les environs de Richelieu dans le Poitou ; & ses principales Villes sont Saumur, Montreuil-Bellai, Richelieu, & Mirebeau.

MONTREUIL-BELLAI, *Election*, au Midi de Saumur.

LE PONT-DE-CE', au Midi d'Angers. C'est une petite Ville qui a un fort beau Pont sur la Loire.

BRISSAC, au Sud-Est du Pont de Cé, Duché-Pairie érigé en 1611. en faveur de Charles de Cossé, Maréchal de France. C'est la patrie du P. Charles Reyneau, célébre Mathématicien, de l'Académie des Sciences.

FONTEVRAUD, sur les confins du Poitou, de l'Anjou & de la Touraine, Bourg qui tire son origine de la célébre Abbaye de *Fontevraud*, Chef-d'Ordre, fondée en 1100. par Robert d'*Arbrisselles*. Ce saint homme, après avoir gouverné par lui-même pendant sa vie les Monasteres d'hommes & de femmes que ses prédications convertissoient tous les jours, ne trouva à sa mort personne qui lui parût plus propre à lui succéder dans cette fonction, qu'une veuve nommée *Petronille de Craon*

de Chemillé. C'eſt pour cette raiſon que l'Abbeſſe gouverne encore aujourd'hui avec autant d'autorité les Religieux de cet Ordre que les Religieuſes. Fontevraud eſt le Couvent où l'on met ordinairement les Dames de France, c'eſt-à-dire, les filles du Roi, pour leur donner l'éducation pendant leur jeuneſſe.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement de Touraine.

LA Touraine eſt bornée au Nord, par le Vendomois & une partie du Maine; à l'Orient, par le Blaiſois & une partie du Berry; au Midi, par le Berry en partie, & par le Poitou; à l'Occident, par une autre partie du Poitou & par l'Anjou.

Les Rois d'Angleterre qui étoient auſſi Ducs de Normandie, poſſéderent aſſez long-tems la Touraine ſous le titre de Comté; mais Henri III. fils de Jean Sansterre, renonça par le Traité de l'an 1256. qu'il fit avec S. Louis, aux droits qu'il pouvoit avoir ſur cette Province & ſur pluſieurs autres. Le Roi Jean l'érigea en Duché-Pairie l'an 1356. en faveur de Philippe ſon fils, depuis Duc de Bourgogne. Elle a été enſuite donnée pluſieurs fois en apanage aux Fils de France; mais après la mort de François, Duc d'Alençon, & frere de Henri III. elle a été réunie au Domaine dont elle n'a plus été ſéparée.

Cette Province eſt très-agréable & très-fertile; elle abonde en excellens fruits, ce qui la fait nommer *le Jardin de la France.*

Ses principales Rivieres ſont la Loire, dont nous avons parlé; le Cher, l'Indre, la Creuſe & la Vienne.

Le *Cher* prend sa source au Nord-Oueſt de l'Auvergne, passe à Evaux, à Mont-Luçon, à Château-Neuf, à Saint-Agnan; & après avoir cotoyé Tours, il se décharge dans la Loire.

L'*Indre* prend sa source dans le Berry, passe à la Châtre, à Château-Roux, à Loches, & se jette dans la Loire, entre le Cher & la Vienne.

La *Creuse* prend sa source dans le Limosin, à trois lieues & demie au-dessus de Feilletin, passe à Aubusson, Ahun, Celle-Dunoise, Argenton, le Blanc, la Roche-Posay, la Guerche, & se jette dans la Vienne, à quelques lieues au-dessous de la Haye en Touraine.

La *Vienne* prend sa source dans le Limosin, passe à Limoges, à l'Isle Jourdain, à Châtelleraud, & se décharge dans la Loire, au-dessous de Chinon.

On divise la Touraine en haute & basse.

La haute Touraine.

TOURS, *Capitale* de toute la Touraine, *Archevêché*, *Généralité*, *Présidial*, *Bailliage*, *Election*, *Hôtel des Monnoies*. Cette Ville est assez belle, grande & marchande. La Cathédrale dédiée à S. Gatien, Evêque de Tours, est un beau vaisseau, quoiqu'antique. La Collégiale de S. Martin est une des plus nombreuses & des plus riches Collégiales du Royaume. Le corps de S. Martin, qui y reposoit, a été brulé par les Calvinistes dans les guerres civiles. On voit encore dans cette Eglise l'endroit où ce sacrilége s'est commis. Tours est célébre pour son commerce d'étoffes de soie. Le Parlement de Paris & les autres Cours supérieures y ont été transférées l'an 1583. par Henri III. Le Mail de cette Ville passe pour être le plus beau du Royaume. Les Jésuites ont le Collége, & il y

à nombre d'autres Communautés. C'eſt la patrie du P. Rapin Jéſuite, excellent Poéte Latin. L'illuſtre famille des *le Maingre*, ſurnommée *Boucicaut*, étoit originaire de Touraine.

Louis XI. fit bâtir près de Tours une Maiſon Royale qu'on appelle *Pleſſis-lez-Tours*, où il mourut en 1483. Il y fonda une Egliſe Collégiale & un Couvent de Minimes, le premier que ces Religieux aient eu en France.

MARMOUTIER, célébre Abbaye près de Tours. C'eſt comme le Chef d'Ordre de la Congrégation de S. Maur, & où ſe tiennent les Chapitres généraux. L'Egliſe & la Maiſon ſont magnifiques. On admire ſur-tout ſes belles cuves.

LANGETS, à l'Occident de Tours, ſur la Loire, renommée pour ſes bons melons.

LUYNES, ſur la Loire, Duché-Pairie érigé en 1619. en faveur de Charles Albert, Connétable de France. Cette petite Ville s'appelloit autrefois *Maillé*, & portoit le titre de Comté.

CHASTEAU-RENAUD, au Nord-Eſt de Tours, Marquiſat érigé en 1620.

La baſſe Touraine.

AMBOISE, ſur la Loire, *Capitale*, *Bailliage*, *Election*. C'eſt en cette Ville que Louis XI. inſtitua l'Ordre de S. Michel en 1439. Le Château, qui eſt ancien, eſt ſitué ſur une hauteur, & eſt très-fort par ſon aſſiette. On y voit un eſcalier fort ſingulier; il eſt ſans degrés, deſorte qu'on pourroit monter en carroſſe juſqu'à la terraſſe qui le domine. Charles VIII. eſt né dans cette Ville, & y eſt mort l'an 1498.

CHASTILLON, ſur l'Indre, *Préſidial*.

LOCHES, ſur l'Indre, *Bailliage*, *Election*. Au milieu du Chœur de ſon Egliſe Collégiale eſt le

Tombeau de la fameuse Agnès Sorel, qui profita de l'aſcendant qu'elle avoit ſur l'eſprit de Charles VII. pour porter ce Prince à chaſſer les Anglois de ſon Royaume. Louis XI. refuſa au Chapitre de cette Egliſe la permiſſion d'ôter ce Tombeau de leur Chœur, & l'excita à avoir plus de reconnoiſſance pour une ſi grande Bienfaitrice.

MONTBAZON, ſur l'Indre, Duché-Pairie érigé en 1588. en faveur de Louis VII. de Rohan, Prince de Guimené.

LA HAYE, *Bailliage* & Bourg ſur la Creuſe, avec titre de Baronie qui dépend du Duché de Montbazon. On y tient, outre les marchés ordinaires, quatre foires par an. C'eſt la patrie de Deſcartes, célébre Philoſophe.

CHINON, ſur la Vienne, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville a un beau Château, où Charles VII. Roi de France a demeuré. C'eſt la patrie du fameux Rabelais.

CHENONCEAUX *, Maiſon Royale, ſur le Cher, bâtie par Catherine de Médicis, femme de Henri II. Roi de France.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de l'Orléannois.

CE Gouvernement eſt borné au Nord, par l'Iſle de France; à l'Orient, par une partie de l'Iſle de France & de la Bourgogne; au Midi, par le Nivernois & le Berry; & à l'Occident, par la Touraine & le Maine. Il comprend l'Orléannois propre, la Beauſſe, le Blaiſois, & la plus grande partie du Gatinois, qu'on appelle le Gatinois Orléannois.

Ses Rivieres les plus conſidérables ſont la Loire, le Loir & le Loin.

I. *L'Orléannois propre.*

Ce Pays eſt fertile en bleds, en vins, & en fruits.

ORLEANS, ſur la Loire, *Capitale*, *Evêché*, *Généralité*, *Bailliage*, *Election*, *Hôtel des Monnoies*, *Univerſité*. C'eſt une grande & aſſez belle Ville, célébre par les deux ſiéges qu'elle a ſoutenus, l'un contre Attila Roi des Huns en 450, l'autre contre les Anglois en 1428. Elle fut délivrée de ces derniers par la fameuſe *Jeanne d'Arc*, appellée *la Pucelle d'Orléans*.

Philippe de Valois ayant érigé Orléans en Duché, la donna à ſon fils Philippe. Ce Prince mourut ſans enfans, & ce Duché fut accordé par Charles VI. à ſon frere Louis en 1391. Ses ſucceſſeurs en jouirent juſqu'à la mort de Charles VIII. Louis XII. étant monté alors ſur le Trône, ſon apanage fut réuni au Domaine. Louis XIII. donna ce Duché en apanage à ſon frere Gaſton, & Louis XIV. à ſon frere Philippe, dont le petit-fils porte encore aujourd'hui le nom de Duc d'Orléans.

L'Evêque de cette Ville a le privilége ſingulier de délivrer les criminels, le jour qu'il fait ſon entrée. La Cathédrale qui eſt dédiée à la Sainte Croix, eſt bien bâtie, quoiqu'elle ne ſoit pas achevée. Les environs de cette Ville, & ſur-tout le Fauxbourg d'*Olivet*, ſont charmans: elle a donné le jour à pluſieurs grands hommes, entr'autres au fameux Pere Petau, Jéſuite; à Jacques Bongars, Auteur critique; à de Muis, célébre Commentateur des Pſeaumes; à Iſambert, Docteur de Sorbonne, & Auteur de Traités de Théologie;

à Nicolas Toinard, célébre Antiquaire, & Auteur d'une Concorde des Evangéliſtes ; à Amelot de la Houſſaye, Auteur de pluſieurs Traductions ; à l'Abbé Gédoin, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres ; à l'Avocat Fuet, Juriſconſulte eſtimé ; & à le Vaſſor, Hiſtorien de Louis XIII.

Le Canal connu ſous le nom de *Canal d'Orléans*, commence environ à deux lieues de cette Ville, à l'endroit nommé *Port-Morand* ; & après avoir traverſé la forêt d'Orléans & la plaine qui la ſuit, étant ſoutenu dans ſon cours, qui eſt de près de dix-huit lieues, par trente écluſes, il s'unit à la riviere du Loin à *Cépoi*, une lieue au-deſſous de Montargis ; continue ſon cours avec cette riviere, paſſe à Nemours, & ſe jette dans la Seine au-deſſous de *Moret*.

BEAUGENCY, ſur la Loire, *Bailliage*, *Election*, Comté.

PITIVIERS, *Election*, au Nord d'Orléans.

CLERY, entre Orléans & Beaugency. Cette petite Ville eſt connue par ſon Egliſe Collégiale de Notre-Dame, où l'on voit les Tombeaux de Louis XI. & de la Reine ſon épouſe.

SULLY, ſur la Loire, à l'Orient de Clery. C'eſt un Duché-Pairie érigé en 1606. en faveur de Maximilien de Béthune.

II. *La Beauſſe.*

Cette contrée eſt ſi fertile en bleds, qu'on l'appelle le Grenier de Paris : elle renferme le Pays Chartrain, le Dunois & le Vendomois.

Les Villes principales du Pays Chartrain ſont :

CHARTRES, ſur l'Eure, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*. Son Egliſe Cathédrale eſt très-belle : on admire ſur-tout ſes clochers pour

leur beauté & leur extrême élévation. Le fils aîné du Duc d'Orléans porte le titre de Duc de Chartres. C'eſt la patrie du Poéte Regnier, des Felibien, famille illuſtre dans la République des Lettres; de Jean-Baptiſte Thiers, Auteur d'un Traité des Superſtitions & de pluſieurs autres Ouvrages; & du célébre Théologien Pierre Nicole.

NOGENT-LE-ROI, ſur l'Eure. Le Roi Philippe de Valois y mourut en 1350.

MAINTENON *, ſur l'Eure, au Nord-Eſt de Chartres, Marquiſat qui eſt entré dans la Maiſon de Noailles par le mariage de Françoiſe d'Aubigné avec Adrien-Maurice, Duc de Noailles.

BONNEVAL, au Sud-Oueſt de Chartres, petite Ville qui a pris ſon nom de la fertilité de la vallée où elle eſt ſituée.

Le *Dunois* & le *Vendomois* ſont deux petits Pays qu'on met ordinairement dans la Beauſſe.

CHASTEAUDUN, *Capitale* du Comté de Dunois qui appartient au Duc de Luynes. C'eſt la patrie du P. Cheminais, Jéſuite, célébre Prédicateur.

Au Nord-Oueſt du Dunois on trouve le *Perche-Gouet*, petit Pays ainſi appellé de Guillaume Gouet, mari d'Eliſabeth de Champagne, Ducheſſe de la Pouille. Ses lieux principaux ſont les cinq Baronies ſuivantes:

AUTON.
BROU.
BAZOCHES *.
MONTMIRAIL.
ALLUYE *.

VENDOME, eſt *Capitale* du Duché de ce nom, *Bailliage*, *Election*, ſur le Loir, dans le Diocèſe de Blois, avec une Abbaye de Bénédictins, & un Collége de l'Oratoire. C'eſt la patrie du Poéte Ronſard.

III. *Le Blaiſois.*

Ce Pays qui eſt fort agréable, renferme :

BLOIS, ſur la Loire, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville eſt bâtie ſur une hauteur qui deſcend juſqu'à la Loire. Son Château Royal eſt célébre par la mort du Duc de Guiſe qui y fut tué par ordre de Henri III. en 1588. C'eſt une des Villes de France où le peuple parle le françois avec plus de pureté. Blois a donné naiſſance aux Peres Morin & Vignier, Prêtres de l'Oratoire, célébres par leur profonde connoiſſance des Langues & des Antiquités Eccléſiaſtiques ; à Jean Bernier, Médecin, Auteur d'une Hiſtoire de Blois, & à Louis Habert, Docteur de Sorbonne, & Auteur d'un Cours de Théologie.

ROMORANTIN, *Bailliage*, *Election*, *Capitale* de la *Sologne*. Cette Ville dans une inſcription qui eſt ſur une de ſes portes, ſe qualifie de petite Rome, *Roma minor* ; mais elle n'a rien qui mérite ce titre.

CHAMBORT, à l'Orient de Blois, Château Royal bâti par François I. dans une vallée où coule la petite riviere de *Coſſon*, & au milieu d'un Parc de ſept lieues de tour. Le Roi en avoit accordé la jouiſſance au Maréchal Comte de Saxe, qui s'eſt rendu célébre par ſes grandes actions dans la derniere guerre, & qui eſt mort dans ce Château le 30. Novembre 1750.

MER, petite Ville au Nord-Eſt de Blois, & à une lieue de la Loire. Elle fait partie du Marquiſat de Menars, érigé l'an 1675. Les Calviniſtes y avoient un Temple avant la révocation de l'Edit de Nantes. C'eſt la patrie du Miniſtre Jurieu, homme d'eſprit, mais décrié même dans ſon parti par ſes viſions & ſes emportemens.

LA FERTE'-SENNETERRE, au Midi d'Orléans.

IV. *Le Gatinois Orléannois.*

Cette contrée eſt peu fertile, ſi ce n'eſt en ſafran (*a*).

MONTARGIS, ſur le Loin, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville, du Diocèſe de Sens, eſt de l'apanage de M. le Duc d'Orléans. Elle eſt aſſez grande, & a un Château ancien, un Collége de Barnabites, & pluſieurs Communautés. C'eſt la patrie de Madame Guyon, fameuſe Quiétiſte.

ETAMPES, dans le Diocèſe de Sens, *Bailliage*, *Election*, au Nord-Oueſt de Montargis. C'eſt une Ville aſſez conſidérable : il s'y eſt tenu un fameux Concile où Saint Bernard fit reconnoître le Pape Innocent II. par les François & par les Anglois, & rejetter l'Antipape Anaclet. Il y a un Chapitre, un Collége de Barnabites, des Cordeliers, & d'autres Maiſons Religieuſes.

CHASTILLON, ſur Loin, au Sud-Eſt de Montargis. Cette petite Ville ſituée dans une vallée agréable, a un Château où ſont les tombeaux des Seigneurs de Châtillon, & entr'autres de Gaſpard de Coligny, & de Louiſe de Montmorency, ſa femme. L'Archevêque de Sens confere toutes les Prébendes de la Collégiale de cette Ville, qui a été érigée en Duché héréditaire ſous le nom de Châtillon-Boutteville en 1696, en faveur de Paul Sigiſmond de Montmorenci, troiſiéme fils de François Henri Duc de Piney-Luxembourg.

GIEN, ſur la Loire, *Bailliage*, *Election*, Comté dans le Diocèſe d'Auxerre.

(*a*) Le Safran eſt une plante dont la fleur deſſéchée ſert beaucoup dans la teinture : autrefois on en coloroit quelques ragoûts. On en fait encore grand uſage en Flandre, en Allemagne, & en Italie.

Briare, renommée par le Canal qui porte ſon nom, & qui a été conſtruit par les ſoins du Cardinal de Richelieu. Ce Canal commence à Briare, ſe jette dans le Loin, paſſe à Châtillon, & continue juſqu'à Montargis.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Berry.

Cette Province eſt au milieu du Royaume, préciſément dans le centre. Elle eſt bornée au Nord, par la Sologne & le Gatinois Orléannois; à l'Orient, par le Nivernois; au Midi, par le Bourbonnois & la Marche; à l'Occident, par le Poitou & la Touraine.

Le Berry fut gouverné ſous les Rois de France de la premiere race, comme il l'avoit été ſous les Romains & les Goths, c'eſt-à-dire, par des Comtes, qui dans la ſuite firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que perſonnelle, & prirent le titre de Comtes de Bourges. Il eut enſuite des Vicomtes, juſqu'à Eudes Arpin, qui le vendit au Roi Philippe I. en 1100. Le Roi Jean l'érigea en Duché l'an 1360. en faveur de Jean de France, ſon troiſiéme fils. C'eſt l'apanage d'un des fils de France.

Ce Pays eſt aſſez fertile en bleds, en vins, en pâturages, & ſur-tout en bois. Les laines en ſont eſtimées: on y fait beaucoup d'étoffes, dont la Province tire un grand profit.

Ses Rivieres les plus conſidérables ſont le Cher & l'Indre.

Le Cher diviſe le Berry en haut & bas. Le haut eſt à l'Orient, & le bas à l'Occident de cette riviere.

§. I. *Du haut Berry.*

BOURGES, ſur l'Eure, *Capitale*, *Archevêché*, *Généralité*, *Bailliage*, *Election*, *Hôtel des Monnoies*, *Univerſité*. C'eſt une ancienne & grande Ville, mais peu peuplée. La Cathédrale de S. Etienne eſt une des plus belles de France. Son archevêque prend le titre de Primat d'Aquitaine, titre qui lui eſt diſputé par l'Archevêque de Bourdeaux. C'eſt à Bourges que Charles VII. fit la Pragmatique Sanction abolie par Louis XI. qui y naquit en 1422. & fonda l'Univerſité en 1465. Cette Ville a une Sainte Chapelle très-belle, & ſix autres Collégiales, trois Abbayes, dont une de Chanoines Réguliers, & une de Bénédictins de S. Maur. Meſſieurs de S. Sulpice y poſſédent un magnifique Séminaire. Le Monaſtere des Annonciades a été bâti par la bienheureuſe Jeanne, fille de Louis XI. & épouſe de Louis XII. Bourges a donné la naiſſance aux Peres Deschamps, Bourdaloue, Souciet, Joſeph d'Orléans, & Philippe Labbe, célébres Jéſuites; à Nicolas Catherinot, Hiſtorien & Critique; au P. Gibieuf, Prêtre de l'Oratoire, & ſçavant Théologien; au Juriſconſulte Pinſon, & à la Chapelle, de l'Académie Françoiſe.

SANCERRE, au Nord-Eſt de Bourges, près la Loire. Cette Ville eſt fameuſe par l'horrible famine qu'elle ſouffrit lors du ſiége qu'elle ſoutint en 1573. contre Charles IX. Elle eſt ſur une hauteur, & fertile en bons vins.

HENRICHEMONT, à l'Occident de Sancerre. C'eſt la ſeule Ville de la Principauté de ce nom, qui appartient à la Maiſon de Sully ou de Béthune. Cette Ville eſt nouvelle, & a été bâtie par Maximilien de Béthune, premier Duc de Sully ſous

Henri IV. Elle eſt ſituée dans un terrein fort ſtérile, ce qui fait qu'elle n'eſt pas fort peuplée, malgré les Priviléges dont jouiſſent les Habitans, qui ſont exempts de Tailles, Aides & Gabelles, &c.

VIERZON, au Nord-Oueſt de Bourges, ſur le Cher, *Bailliage*, avec une Maiſon de Bénédictins de S. Maur.

DUNLEROI, *Bailliage*, au Sud-Eſt: il y a un beau Palais Royal.

§. II. *Du bas Berry.*

ISSOUDUN, *Bailliage*, *Election*. C'eſt une aſſez jolie Ville, du Diocèſe de Bourges. On y voit un Château & une Abbaye de Bénédictins non réformés: il s'y fait un grand commerce de beſtiaux, de draps & de chapeaux.

CHAROST, à l'Orient d'Iſſoudun, Duché-Pairie érigé en 1672. en faveur de Louis de Béthune, Comte de Charoſt. Les Lettres d'érection n'ont été enregiſtrées qu'en 1690.

SAINT-AIGNAN, au Nord-Oueſt d'Iſſoudun, ſur le Cher, Duché-Pairie érigé en 1663. en faveur de François de Beauvilliers, Comte de Saint-Aignan.

CHASTEAU-ROUX, *Election*, au Sud-Oueſt d'Iſſoudun, Duché-Pairie érigé en 1616. en faveur de Henri de Bourbon, Prince de Condé.

LE BLANC, *Election*, ſur la Creuſe.

ARGENTON, ſur la Creuſe.

LA CHASTRE, *Election*, au Midi d'Iſſoudun, ſur l'Indre.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Nivernois.

CETTE Province qui eſt petite, eſt bornée au Nord, par le Gatinois & partie de la Bourgogne; à l'Orient, auſſi par la Bourgogne; au Midi, par le Bourbonnois; & à l'Occident, par le Berry.

Le Nivernois a beaucoup de mines de fer & même d'argent, quantité de bois, de charbon de terre, & des carrieres de la plus belle pierre à bâtir.

Ses Rivieres les plus remarquables ſont la Loire, l'Yonne, dont la ſource eſt dans ſa partie méridionale, près de Château-Chinon; & l'Allier qui ſe jette dans la Loire, un peu au-deſſous de Nevers.

Ses principales Villes du Nord au Sud ſont:

CLAMECY, *Election*, au confluent du Beuvron & de l'Yonne. Gui, Comte de Nevers, donna retraite vers l'an 1180. dans le Fauxbourg de cette Ville à un Evêque Latin de *Bethléem*, chaſſé de la Terre Sainte par les Sarrazins. Voilà l'origine de l'Evêché de *Bethléem*, dont le titre eſt dans une Chapelle du Fauxbourg de Clamecy, qui eſt du Diocèſe d'Auxerre. Les Ducs de Nevers nomment, avec l'agrément du Roi, à cet Evêché. Charles VI. dans ſes Lettres-Patentes données l'an 1412. a accordé aux Evêques de Bethléem les mêmes prérogatives dont jouiſſent les Evêques de France, au cas qu'ils ſoient naturels François; ou qu'ayant demeuré long-tems en France, ils aient prêté le ſerment de fidélité. L'Evêque de Bethléem a dans ſon petit territoire Juriſdiction épiſcopale, & reçoit ſes Bulles du Pape.

VEZELAY, du Diocèſe d'Autun, *Election*, à l'Orient de Clamecy, près de la riviere de Cure dans le *Morvan*, avec une Abbaye ſécularisée. Le Pape Eugène III. y tint un Concile en 1145. pour le recouvrement de la Terre-Sainte. C'eſt la patrie de Théodore de Beze, Miniſtre Calviniſte, & Profeſſeur en Langue grecque à Genève.

COSNE, à l'Occident de Clamecy, ſur la Loire. On fait des ancres pour les vaiſſeaux dans cette petite Ville, qui eſt du Diocèſe d'Auxerre.

LA CHARITE', *Election*, ſur la Loire. Le Prieur Commandataire des Bénédictins eſt Seigneur ſpirituel & temporel de la Ville. Ce Prieuré de Clugny eſt très-riche.

NEVERS, *Evêché*, *Capitale*, *Election*. Cette Ville eſt bâtie en forme d'amphithéâtre, & a un très-beau pont ſur la Loire. Son Egliſe Cathédrale dédiée à S. Cyr, eſt fort belle. On travaille fort bien en ouvrages de verre dans cette Ville. C'eſt un Duché-Pairie érigé par Charles VII. l'an 1457. en faveur de Jean de Bourgogne, Comte de Nevers. Ce Duché fut vendu en 1659. au Cardinal Mazarin par les héritieres de Charles de Gonzague, Duc de Mantoue. Ce Cardinal obtint de nouvelles Lettres de Duché-Pairie en 1660. pour Nevers, & le laiſſa à Philippe Mancini, ſon neveu: ces Lettres n'avoient pas été enregiſtrées. Son fils en a obtenu d'autres en 1720. qui l'ont été en 1721.

CHASTEAU-CHINON, *Election*, à l'Orient de Nevers.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, *Préſidial*, *Bailliage*, au Midi de Nevers.

DECIZE, près de la Loire. Cette petite Ville eſt la patrie de Gui Coquille, Auteur de l'Hiſtoire du Nivernois & de pluſieurs autres Ouvrages.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement de Bourgogne.

CE Gouvernement eſt borné au Nord, par la Champagne ; à l'Orient, par la Franche-Comté ; au Midi, par le Beaujolois ; & à l'Occident, par le Bourbonnois & le Nivernois.

La Bourgogne a tiré ſon nom de ſes anciens Habitans, appellés en Latin *Burgundiones* : ils étoient originairement Wandales. Ayant été chaſſés d'Allemagne où ils s'étoient beaucoup multipliés, ils vinrent en ce Pays, & y formerent en peu de tems un Royaume puiſſant qui comprenoit la Savoye, la Suiſſe, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, le Duché & le Comté de Bourgogne, ou Franche-Comté. Les deux premieres Provinces compoſoient la *Bourgogne transjurane*, c'eſt-à-dire, au-delà du mont *Jura* ; & les autres, la *Bourgogne cisjurane*, c'eſt-à-dire, en-deçà du même mont *Jura*.

Gondomar ſon dernier Roi, périt en 532. Ce Royaume avoit duré 126. ans depuis l'entrée des Bourguignons dans les Gaules, & 90. ans depuis qu'ils furent maîtres abſolus des grandes Provinces dont nous venons de parler.

Les Rois de France poſſéderent enſuite ce Royaume durant plus de 340. ans, juſqu'à ce qu'il fût uſurpé, d'abord par Boſon en 879. & enſuite par Raoul ou Rodolphe. Cette derniere uſurpation diviſa en deux ce Royaume, ſelon ſes deux dénominations de Bourgogne *transjurane* & *cisjurane*. En 1101. le Roi Robert étant devenu maître de la partie de la Cisjurane qu'on appelloit alors le Duché de Bourgogne, la céda à Robert ſon fils, qui par-là eſt devenu la tige des Ducs de Bour-

gogne de la premiere branche royale. Après la mort du dernier Duc ſans poſtérité en 1361. comme la Bourgogne étoit un Fief mouvant de la Couronne, le Roi Jean la donna en apanage à Philippe ſon quatriéme fils, chef de la ſeconde branche royale des Ducs de Bourgogne. Elle ſubſiſta près de 120. ans, juſqu'à Charles ſurnommé *le Hardi*, qui poſſédoit non-ſeulement le Duché de Bourgogne, mais encore la Franche-Comté & les Pays-Bas. Charles ayant été tué devant Nancy, ne laiſſa en mourant qu'une fille nommée Marie, qui en 1477. épouſa Maximilien, Archiduc d'Autriche, & porta dans cette Maiſon la Franche-Comté & les Pays-Bas. Pour la Bourgogne, elle fut réunie à la Couronne comme Fief maſculin, par le Roi Louis XI. qui s'en ſaiſit à ce titre. Les Ducs de Bourgogne étoient les premiers Pairs anciens: au Sacre du Roi ils portoient la Couronne, & ceignoient l'épée au Roi.

La Bourgogne eſt un Pays d'Etats: ils s'y tiennent tous les trois ans. Cette Province eſt conſidérable pour ſa fertilité en excellens vins.

Ses Rivieres principales ſont la *Saone*, qui prend ſa ſource à l'extrémité de la Lorraine, aſſez près de Plombieres, paſſe à Gray, à Auxonne, à Châlons ſur Saone, à Mâcon, à Trévoux, & vient ſe jetter dans le Rhône au-deſſous de Lyon: l'*Yonne* & *la Seine* dont nous avons parlé plus haut.

On diviſe la Bourgogne en huit petits Pays: on en trouve quatre au Nord, & quatre au Midi. Ceux du Nord ſont le Pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonnois au Nord-Eſt. Ceux du Midi ſont l'Autunois, le Châlonois, le Charolois, le Maconnois.

La Breſſe & le Bugey dépendent auſſi de ce Gouvernement.

I. *Le Pays de la Montagne.*

CHASTILLON-SUR-SEINE, *Bailliage, Préſidial.* Il eſt diviſé en deux Villes par la Seine : la premiere s'appelle *Chaumont*, la deuxiéme *le Bourg.*

Près de Châtillon eſt le Monaſtere du *Val des choux*, fondé l'an 1197. par un ſaint homme nommé *Viard*, ſous la Regle de Saint Benoît. Ce Monaſtere eſt devenu Chef d'un Ordre, dont le Général n'a que le titre de Prieur.

BAR-SUR-SEINE, *Bailliage.* Cette Ville porte titre de Comté, qui eſt paſſé dans la Maiſon d'Orléans avec tous les autres biens de Marie-Anne d'Orléans, Ducheſſe de Montpenſier. Elle l'avoit hérité de Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, à qui Henri IV. l'avoit engagé.

II. *L'Auxerrois.*

AUXERRE, *Evêché, Préſidial* reſſortiſſant au Parlement de Paris, *Bailliage*, ſur l'Yonne. C'eſt une ancienne Ville bâtie ſur une hauteur, avec titre de Comté. La Cathédrale dédiée à Saint Etienne, eſt une des belles Egliſes du Royaume. Elle a un Canonicat Laïc attaché depuis quelques ſiécles à la Maiſon de Chatellux. Le Seigneur de ce nom en prend poſſeſſion dans un habit ſingulier. Il eſt botté, éperonné, revêtu d'un ſurplis, un baudrier par-deſſus & une épée : ſur le bras gauche il porte une aumuſſe, & ſur le poing un oiſeau de proie : de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet. Dans cet équipage il eſt inſtallé dans les hauts ſiéges, & aſſiſte à tout l'Office. L'Egliſe de l'Abbaye de Saint Germain appartenant aux Bénédictins de Saint Maur, eſt remplie de corps ſaints, dont un grand nombre ſont d'Evêques de cette Ville.

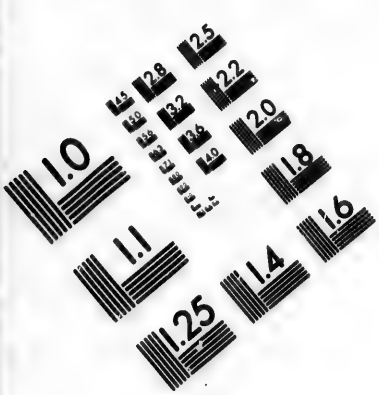

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

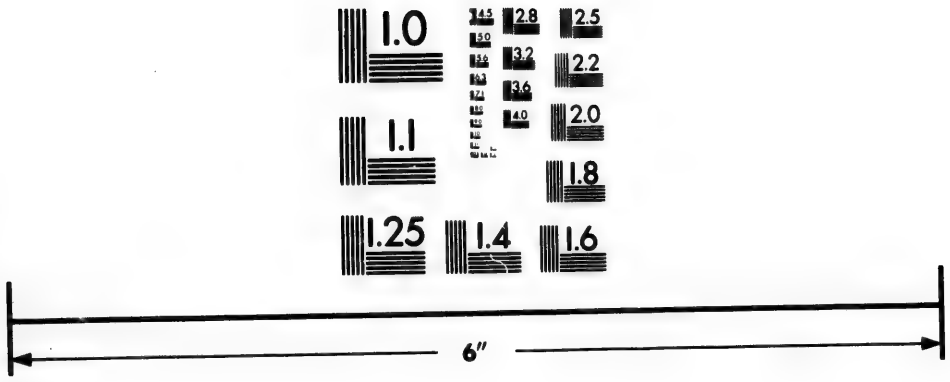

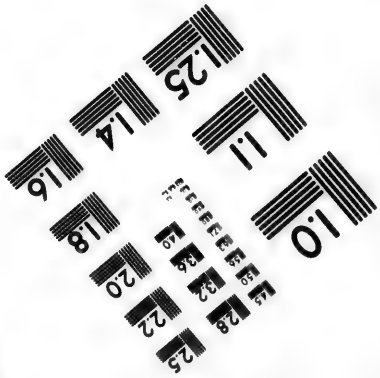

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

COULANGES-LES-VINEUSES *, près d'Auxerre. Cette petite Ville eſt renommée pour la bonté de ſes vins.

VERMANTON, ſur la riviere de Cure.

III. *L'Auxois.*

SEMUR, ſur l'Armançon, *Capitale*, *Préſidial*, *Bailliage*. Cette Ville a une bonne Manufacture de draps. Henri IV. ſatisfait de ſa fidélité, y transféra le Parlement de Dijon, qui n'en eſt ſorti qu'après que les troubles de la ligue furent appaiſés.

NOYERS, au Nord-Oueſt de Semur. Cette Ville qui a un Collége de Doctrinaires, eſt ſituée ſur la riviere de Serin, dans un vallon entourré de montagnes couvertes de vignes.

AVALON, *Bailliage*. Le Roi Robert la prit en 1007. après un ſiége de trois mois : elle a un fort Château, un Chapitre, un Collége des Peres de la Doctrine, & d'autres Communautés. C'eſt la patrie de M. Bocquillot, Auteur d'un Traité hiſtorique de la Liturgie Sacrée, & de pluſieurs autres Ouvrages.

SAULIEU, *Bailliage*, au Sud-Oueſt d'Avalon. Cette Ville eſt ſur une hauteur, dans un terrein fertile en grains, & abondant en bétail.

ARNAY-LE-DUC, au Sud-Eſt de Saulieu, *Bailliage*. Cette petite Ville n'eſt pas loin de la riviere d'Arroux : elle eſt remarquable par la victoire que l'Amiral de Coligny remporta ſur le Maréchal de Coſſé en 1570.

IV. *Le Dijonnois.*

DIJON, ſur l'Ouche, *Capitale*, *Evêché*, *Parlement*, *Chambre des Comptes*, *Cour des Aides*, *Généralité*, *Bailliage*, *Hôtel des Monnoies*, *Univer-*

sité. Cette Ville est ancienne, grande & bien peuplée; c'est où se tiennent les Etats de Bourgogne. Son Evêché a été érigé dans l'Abbaye de S. Etienne par Clément XII. en 1731. On voit au milieu du Chœur de la célébre Abbaye de S. Bénigne le tombeau d'un Roi de Pologne, qui s'étoit fait Frere Convers dans cette Abbaye. Cette Ville a une Sainte Chapelle, une Académie des Belles-Lettres établie par Lettres-Patentes en 1740. un Séminaire de l'Oratoire, un Collége des Jésuites, & nombre de Communautés. Dijon est la patrie du célébre Bossuet, Evêque de Meaux; de Claude Saumaise, fameux Critique; de Longepierre, célébre Traducteur; de M. de la Monnoye, de l'Académie Françoise; du Président Bouhier; & de Crébillon, de l'Académie Françoise.

Il y a près de cette Ville un très-riche Couvent de Chartreux, où reposent les cendres des derniers Ducs de Bourgogne, des Duchesses leurs femmes, & de leurs enfans. Les deux tombeaux qu'on y voit sont ceux de Philippe le Hardi, & de Jean Sans-peur, avec Marguerite de Baviere, sa femme. Ces deux tombeaux sont d'une grande beauté.

AUXONE, *Bailliage*, sur la Saone, Comté. Cette Ville a un Château & quelques fortifications, un Couvent de Capucins, & deux de filles.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE, sur la Saone. Cette Ville soutint un vigoureux siége contre l'armée Impériale en 1636. Louis XIII. lui accorda en conséquence des priviléges considérables.

BEAUNE, *Bailliage*, au Sud-Oueſt de Dijon, au Diocèse d'Autun, avec un Chapitre, un Collége de l'Oratoire, un bel Hôpital pour les malades, & un autre pour les orphelins.

NUITS, *Bailliage*.

Ces deux Villes ſont renommées pour leurs excellens vins.

V. *L'Autunois.*

AUTUN, ſur l'Arroux, *Evêché, Préſidial, Bailliage.* Son Evêque eſt Préſident-né des Etats de Bourgogne, premier Suffragant de l'Archevêque de Lyon, & Adminiſtrateur tant au ſpirituel qu'au temporel de cette Métropole, pendant la vacance du Siége. Il a le droit de porter le *Pallium*, droit accordé par le Pape S. Gregoire à Siagrius, Evêque de cette Ville. Autun a un Séminaire de Meſſieurs de Saint Sulpice, un Collége de Jéſuites, une Abbaye de Bénédictins, & une de Chanoines Réguliers. Cette Ville eſt remplie de beaux reſtes de monumens anciens. Entre ces antiquités, on remarque deux Portes de la Ville que l'on croit être des ouvrages des Romains : c'eſt la Porte d'Arroux, & celle de Saint André. Il n'y a ni ciment, ni fer entre les joints des pierres qui forment la Porte d'Arroux, qui eſt une eſpece d'arc de triomphe d'une architecture toute dans notre goût moderne, & par conſéquent du tems des Romains. En effet on ſçait qu'avant le renouvellement du bon goût pour l'Architecture dans ces derniers ſiécles, c'étoit le goût gothique qui régnoit, & dont on voit des exemples dans les bâtimens des anciennes Egliſes. On a perdu l'idée du vrai beau dont les Romains avoient donné des modéles parfaits, auſquels on s'eſt conformé depuis environ deux cens ans. On rapporte que Louis XIV. ayant entrepris le magnifique Frontiſpice du vieux Louvre à Paris, envoya viſiter cette Porte, pour eſſayer de bâtir de même ſans ciment, en poſant ſeulement les pierres l'une ſur l'autre.

Les Campagnes proche de la Ville ont auſſi quelques reſtes de la belle antiquité. On y voit la pierre de *Couar*, dont on ne peut deviner l'uſage. C'eſt un large monceau de pierrailles bien cimentées, qui a l'apparence d'un tas de pierres qui s'éleve un peu en pointe : on diroit que ce ſeroit un diminutif de ces fameuſes pyramides d'Egypte ; auſſi les Autunois penſent que c'eſt un monument ſépulcral. Tout près eſt *le Champ des Urnes*, ainſi nommé, parceque dans tous les tems on y a trouvé des Urnes ſépulcrales. On y voit encore un veſtige bien marqué d'un amphithéâtre peu élevé : ce ſont des terres couvertes d'herbe, & taillées en forme de dégrés qui tournent en rond. Au bas des dégrés eſt une grande platte-forme verte qui reſſemble à l'*Aréne*, & autour on apperçoit au-deſſous des dégrés, de petites loges baſſes, comme des caveaux bâtis de pierre : c'étoit le lieu où l'on tenoit les bêtes renfermées, & d'où on les lâchoit pour les combats. On voit auſſi près de cette Ville pluſieurs morceaux ſubſiſtans des grands chemins de Rome.

BOURBON-LANCY, *Bailliage*. On y trouve des bains chauds.

VI. *Le Châlonois.*

CHASLONS, ſur Saone, *Evêché*, *Préſidial*, *Bailliage*. La Citadelle & l'Egliſe cathédrale de Saint Vincent eſt ce qu'il y a de plus remarquable en cette Ville, qui eſt ancienne & aſſez marchande. Il y a une Maiſon de Cluniſtes : les Prêtres de l'Oratoire ont le Séminaire, & les Jéſuites le Collége.

SEVRE, ſur la Saone : on la nomme auſſi *Bellegarde*, depuis ſon érection en Duché-Pairie par Louis XIII. en 1619. Sa Seigneurie appartient aujourd'hui à la Maiſon de Condé.

VERDUN, près du confluent de la Saone & du Doux : c'eſt une petite Ville où il ſe trouve pluſieurs antiquités.

CITEAUX *, au Nord de Verdun, célébre Abbaye & Chef-d'Ordre, fondée en 1098. des libéralités d'Eudes, Duc de Bourgogne, par S. Robert, Abbé de Moleſme, qui en fut élu le premier Abbé. Saint Etienne ſon ſucceſſeur, envoya une partie des Moines qui s'étoient fort multipliés, à *la Ferté-ſur-Groſne* en Charolois, l'an 1112. où fut fondé la premiere Fille de Cîteaux. Deux ans après le même Saint fonda dans l'Auxerrois le Monaſtere de Saint Edmont ou Edme de Pontigny, qui eſt la ſeconde Fille de Cîteaux. Celui de Clairvaux qui eſt la troiſiéme, fut fondé en 1115. par S. Bernard; & un an après Guillencus, Evêque de Langres, fonda le Monaſtere de *Morimond* en Baſſigny, qui eſt la quatriéme Fille de Cîteaux. Ces quatre Abbés qu'on nomme les quatre Peres de l'Ordre, ont de grands priviléges, & peuvent paſſer eux-mêmes pour des Généraux d'Ordre, à cauſe de leur autorité ſur les Monaſteres de leur filiation. L'Abbé de Cîteaux eſt Conſeiller-né au Parlement de Bourgogne, & Supérieur général de tout ſon Ordre. Cette Abbaye eſt vaſte & très-riche : ſon Egliſe eſt grande & bien décorée.

VII. *Le Charolois.*

Ce petit Pays eſt un Comté qui appartient à la Maiſon de Condé, dont un Prince porte le titre de Comte de Charolois.

CHAROLLES, *Capitale*, *Bailliage*. Le Château des anciens Comtes de Charolois eſt dans l'enceinte de la Ville, dont l'Egliſe de S. Vizier eſt Collégiale & Paroiſſiale.

PARAY-LE-MONIAL, au Nord-Oueſt de Cha-

rolles, sur la riviere de Bourbince, est une petite Ville assez jolie, qui a deux Prieurés de l'Ordre de S. Benoît, un Hôpital, deux Couvens de Religieuses, & un Collége de Jésuites.

SEMUR, près de Charolles, *Capitale* d'un petit Pays appellé le *Brionnois*. Semur porte le titre de Baronie.

VIII *Le Maconnois.*

MACON, *Evêché*, *Présidial*, *Bailliage*, sur la Saone. Cette Ville est célébre pour ses bons vins: sa situation sur le penchant d'une colline la rend très-agréable. Il s'y est tenu plusieurs Conciles. Son Evêque est Président-né des Etats du Maconnois. Les Chanoines de la Collégiale font preuve de noblesse. Les Peres de l'Oratoire ont le Séminaire, & les Jésuites le Collége.

TOURNUS, sur la Saone. Cette petite Ville n'a de remarquable que son Abbaye sécularisée par Urbain VIII. L'Abbé est Seigneur haut-Justicier de cette Ville.

CLUGNY, au Nord-Oüest de Macon, sur la petite riviere de Grosne. Cette Ville doit sa naissance à la fameuse Abbaye de *Clugny*, Chef-d'Ordre. Elle a été fondée sous la Regle de saint Benoît l'an 910. par Bernon, Abbé de Gigniac, des libéralités de Guillaume I. Duc d'Aquitaine. L'Ordre de Clugny a donné à l'Eglise trois souverains Pontifes; sçavoir, Gregoire VII. Urbain II. & Pascal II. & grand nombre de Cardinaux & de Prélats. L'Abbé est Conseiller-né du Parlement de Paris, & a Jurisdiction dans la petite Ville de Clugny, qui est du Diocèse de Macon.

De la Bresse & du Bugey.

La Bresse & le Bugey étoient autrefois aux

Ducs de Savoye : elles furent cédées en 1601. à Henri IV. en échange du Marquisat de Saluces, que ces Ducs avoient usurpé sur la France.

1. *La Bresse.*

BOURG, *Capitale*, *Présidial*, *Bailliage*. Cette Ville qui a un Collége de Jésuites, a été autrefois épiscopale. C'est la patrie du célébre Historien Guichenon, & de Favet, de l'Académie Françoise.

MONT-LUEL, Chef-lieu d'un petit Pays nommé la *Val-Bonne*, au Midi de la Bresse. Louis XIII. a cédé cette Ville avec la Baronie de Gex à Henri de Bourbon, Prince de Condé, en échange de Château-Chinon.

2. *Le Bugey.*

BELLEY, *Capitale*, *Evêché*, *Bailliage*. Cette Ville confine à la Savoye, & n'est qu'à deux lieues du Rhône. L'Evêque est Seigneur de la Ville : il prend le titre de Prince du S. Empire, depuis que l'Empereur Fréderic Barberousse donna à l'Evêque saint Antelme & à son Eglise le droit de battre monnoie, & la Seigneurie absolue de la Ville, ne se réservant que la Souveraineté.

NANTUA. Cette Ville qui est au Nord de Belley, doit son origine à un ancien Monastere de Bénédictins non réformés, qui étoit autrefois une Abbaye.

Les Bailliages de *Gex* & de *Valromey* sont encore de ce Gouvernement, comme dépendans de la Bresse & du Bugey. *Valromey* s'étend le long du Rhône à l'Occident de la Savoye : *Gex* s'étend au Nord.

GEX qui lui donne son nom, est un Bourg qui n'a rien de considérable.

LA CLUSE ou L'ECLUSE, eſt un Fort & un paſſage important ſur le Rhône, pour entrer en France.

La Principauté de Dombes.

Cette Principauté qui eſt enclavée dans la Breſſe, eſt une petite Souveraineté érigée en 1560. par le Roi François II. en faveur de Louis II. de Bourbon, duquel deſcendoit Anne Marie-Louiſe d'Orléans, appellée Mademoiſelle de Montpenſier, qui donna cette Principauté en 1681. au Duc du Maine, dont le fils aîné en porte aujourd'hui le titre.

TREVOUX, *Capitale*, ſur la Saone, au-deſſus de Lyon. Son Parlement qui réſidoit autrefois à Lyon, y a été transféré en 1696. par M. le Duc du Maine. Cette Ville eſt du Diocèſe de Lyon.

ARTICLE IX.

Du Gouvernement de Franche-Comté.

CETTE Province eſt bornée au Nord, par la Lorraine; à l'Orient, par la Principauté de Monbéliard & la Suiſſe; au Midi, par la Breſſe; & à l'Occident, par la Bourgogne & la Champagne.

Ce Pays abonde en bleds, en vins, en fruits & en ſel: on y nourrit de fort bons chevaux: on y trouve des carrieres de beau Marbre, de Jaſpe, & même d'Albâtre: il a des mines de Fer, de Cuivre & de Plomb.

La Franche-Comté a paſſé aux Ducs de Bourgogne, après avoir eu des Souverains particuliers. Le dernier Duc de Bourgogne ne laiſſa qu'une fille, qui épouſa Maximilien Archiduc d'Autriche,

& lui apporta cette Province en mariage. Ce Prince étant devenu Empereur, unit en 1512. la Franche-Comté avec les Pays-Bas à l'Allemagne, sous le nom du dixiéme Cercle ; & Charles-Quint son petit-fils laissa ces Provinces à son fils Philippe II. Roi d'Espagne. Louis XIV. ayant conquis la Franche-Comté pour la seconde fois en 1674. sur les Espagnols, elle est demeurée à la France par la paix de Nimégue en 1678.

Ses Rivieres les plus considérables sont le Doux & la Saone.

Le *Doux* prend sa source au Mont *Jura*, fait le tour de ces montagnes qui séparent la Franche-Comté de la Suisse, puis passe à Besançon & à Dole en traversant cette Province, & va se jetter dans la Saone au-dessus de Châlons.

La *Saone* arrose au Nord-Oüest une partie de la Franche-Comté ; elle passe à Gray, & de-là traverse la Bourgogne du Nord au Sud.

On partage la Franche-Comté en quatre grands Bailliages ; sçavoir, d'Amont, au Nord ; de Besançon & de Dole, au milieu ; d'Aval, au Midi.

I. *Le Bailliage d'Amont.*

Il s'étend depuis l'extrémité septentrionale jusqu'au milieu ; on y trouve :

VEZOUL, *Présidial*, *Bailliage*. C'est une petite Ville fort peuplée, & dont le terroir est fertile en bons vins. Elle a un Chapitre, un Collége de Jésuites, un Couvent de Capucins, & deux de filles.

LUXEUIL, au Nord-Oüest de Vezoul. Cette petite Ville est célébre par ses eaux minérales ; elle a tiré son nom de la fameuse Abbaye de *Luxeuil*, fondée, il y a plus de onze cens ans, par saint Colomban. La regle que ce Saint y avoit établie,

quoique suivie par plusieurs monasteres, tant en France, que dans les Pays étrangers, a été abolie plusieurs siécles après sa mort, pour faire place à celle de saint Benoît.

LURE, Abbaye aussi de l'Ordre de S. Benoît, dont l'Abbé étoit autrefois Prince de l'Empire. Elle a été fondée au commencement du septiéme siécle par S. Diel ou Dicy, compatriote & disciple de S. Colomban : elle est maintenant réunie à l'Abbaye de Murbach en Alsace.

GRAY, *Bailliage*, sur la Saone, du Diocèse de Besançon. Louis XIV. l'ayant prise en 1668, en fit raser les fortifications. Cette Ville est une des plus marchandes de toute la Franche-Comté.

II. *Le Bailliage de Besançon.*

BESANÇON, sur le Doux, *Capitale*, *Archevêché*, *Parlement*, *Bailliage*, *Hôtel des Monnoies*, *Université*. C'est une grande & belle Ville, fort ancienne, qui autrefois étoit Impériale. Son Archevêque se qualifie Prince du saint Empire. Les Chanoines de l'Eglise métropolitaine sont en tout tems habillés de violet, & portent le rochet & la mitre comme les Evêques, quand ils officient. Il y a dans cette Ville des restes d'un arc de triomphe bâti en l'honneur de l'Empereur Aurelien, une Abbaye de Bénédictins de saint Vannes, une Eglise Collégiale, & un Collége de Jésuites. On y voit cinq belles Fontaines publiques ornées de statues ; une Citadelle élevée sur un rocher escarpé ; un magnifique Hôpital composé de trois grands corps de logis, & fermé d'une superbe grille ; & le Palais du Cardinal de Granvelle, qui étoit né en cette Ville. C'est aussi la patrie de Pierre Chifflet, Auteur de plusieurs Ouvrages Théologiques ; de Jean-Jacques Chifflet,

Médecin de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, & Auteur d'une Hiſtoire de Beſançon, & de pluſieurs autres Ecrits hiſtoriques; de l'Abbé Boiſot, très-verſé dans l'Hiſtoire civile & naturelle; & de M. Dunod, qui a fait celle de Franche-Comté.

III. *Le Bailliage du milieu, ou de Dole.*

DOLE, *Chambre des Comptes, Bailliage*, ſur le Doux. Cette Ville, autrefois Capitale, n'eſt pas fort grande, mais elle eſt belle & peuplée. Les Jéſuites y ont un magnifique Collége nommé *l'Arc*. L'Auteur du Voyage littéraire 1. part. *pag.* 165 rapporte qu'on voit au-deſſus de la porte de ce Collége, une ſtatue de ſaint Ignace de Loyola avec cette inſcription : *Succeſſori ſancti Thomæ.* Dole avoit autrefois une Univerſité fondée par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; mais Louis XIV. l'a transférée à Beſançon, ainſi que le Parlement. Les Bénédictins réformés de Clugny y ont une Maiſon, qu'ils appellent le Collége de ſaint Jérôme.

ORNANS, *Bailliage*. On voit près de cette Ville un puits qui croît tellement dans les tems de grandes pluies, que malgré ſa profondeur, il regorge extraordinairement, & jette une grande quantité d'une eſpece de poiſſons, qu'on appelle *Umbres*. Il y a à une lieue de Vezoul, un puits à peu près ſemblable.

IV. *Le Bailliage d'Aval.*

SALINS, *Bailliage*. Cette Ville, du Diocèſe de Beſançon, eſt ainſi nommée, à cauſe des ſources d'eaux ſalées dont on fait du ſel qui eſt d'un grand revenu pour le Roi. La grande ſaline eſt au milieu de la Ville. C'eſt une eſpece de petite Place forte, qui a 140. toiſes de long ſur 46. de large. Deux Forts,

l'un nommé *le Fort-Belin*, & l'autre *le Fort de Saint-André*, commandent la Ville qui eſt ſituée entre deux montagnes, ſur leſquelles ces Forts ſont conſtruits. Salins a un Collége de l'Oratoire, un Chapitre, & pluſieurs Communautés. C'eſt la patrie du Baron de Liſola, qui a tant écrit ſur la Politique; & de l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Françoiſe.

ARBOIS, *Bailliage*, Ville célébre pour ſon vignoble.

POLIGNY, *Baillliage*. C'eſt une Ville aſſez jolie, dans un terroir fertile en bons vins. Il y a un Collége de l'Oratoire.

LION-LE-SAUNIER, *Bailliage*. Il y a dans cette Ville des Cluniſtes réformés, & d'autres Maiſons Religieuſes.

SAINT-CLAUDE, *Evêché* érigé en 1742. C'étoit ci-devant une célébre Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît. Les Religieux ont été ſécularifés depuis peu, & ſont devenus Chanoines: ils doivent faire preuve de nobleſſe de quatre quartiers, tant du côté paternel, que du côté maternel. Cette Abbaye tiroit ſon origine de ſaint Romain & de ſaint Lupicin freres. On l'appella d'abord *Condat*, & enſuite le Monaſtere de *Jura*. Sa ſituation entre trois rochers ſtériles eſt affreuſe; mais la ſainteté des Solitaires qui l'ont habité y a attiré tant de monde, qu'il s'y eſt formé peu à peu une Ville, maintenant aſſez conſidérable. Il s'y trouve des Capucins, des Carmes déchauſſés, des Annonciades & des Hoſpitalieres. L'Abbé de S. Claude avoit des priviléges ſinguliers, comme d'ennoblir, de légitimer, & de donner la grace à des criminels. Ce que l'on admire le plus dans cette ancienne Abbaye, eſt la Châſſe de ſaint Claude, où l'on voit ſon corps encore entier, en chair &

en os, quoiqu'il ſoit mort il y a plus de mille ans. C'eſt une eſpece de merveille, que les Calviniſtes ayant brulé tant de Reliques de Saints, celle-ci ait échapé à leur fureur, la Ville de ſaint Claude n'étant éloignée de Genève que de ſept lieues.

PONTARLIER, à l'Orient de Salins, *Bailliage*. Cette Ville eſt très-ancienne, & près du Mont Jura, ſur le Doux. C'eſt un paſſage commode pour aller en Suiſſe, défendu par un Château ſitué ſur un rocher.

ARTICLE X.

Du Gouvernement de Poitou.

LE Poitou eſt borné au Nord, par la Bretagne & l'Anjou; à l'Orient, par la Touraine, le Berry & la Marche; au Midi, par l'Angoumois & l'Aunis; & à l'Occident, par l'Océan. C'eſt un Pays très-fertile en bled: on y nourrit beaucoup de beſtiaux: il s'y trouve quantité de viperes, dont on en tranſporte juſqu'à Veniſe, pour faire la Thériaque: on y fait auſſi un grand commerce de drogues.

Guillaume, ſurnommé *Tête-d'Etoupes*, s'étant rendu maître de Poitiers ſous Louis d'Outremer, Roi de France, ce Prince lui donna le titre de Comte de Poitiers. Eléonore unique héritiere du dernier Duc d'Aquitaine, nommé Guillaume, comme ſes prédéceſſeurs, apporta en mariage à Henri II. Roi d'Angleterre, le Poitou avec tous ſes autres Etats, qui furent conquis pour la plupart ſur Jean *Sansterre* ſon fils, par Philippe-Auguſte. Il fut cédé en toute ſouveraineté aux Anglois en 1360. par le Traité de Bretigny: mais Charles V. ayant conquis le Poitou ſur les Anglois, après la mort du Roi Jean, le donna à ſon

frere Jean, Duc de Berry. Après la mort du Duc Jean qui n'eut que des filles, Charles VI. donna le Poitou à ſon fils Jean, qui mourut ſans enfans en 1416. Le Poitou depuis ce tems n'a jamais été ſéparé du Domaine.

La Riviere la plus conſidérable de cette Province eſt la *Vienne*, qui la traverſe; nous en avons parlé à l'article de la Touraine.

On diviſe le Poitou en haut & bas: le haut eſt à l'Orient, & eſt plus beau & plus fertile que le bas, qui eſt ſitué vers la mer.

§. I. *Du haut Poitou.*

POITIERS, ſur le Clain, *Capitale*, *Evêché*, *Généralité*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*, *Sénéchauſſée*, *Hôtel des Monnoies*, *Univerſité*. Cette Ville eſt très-grande, mais peu peuplée & mal bâtie. Les Conſeillers du Préſidial portent la robe rouge, à cauſe que Charles VII. y transféra le Parlement de Paris. Les Egliſes y ſont les ſeuls beaux édifices. En 1356, les François furent battus près de cette Ville par les Anglois, & le Roi Jean fut pris & mené en Angleterre. Poitiers a pluſieurs Collégiales, grand nombre de Paroiſſes, une Abbaye de Bénédictins, & un Collége de Jéſuites. C'eſt la patrie de M. Filleau de la Chaiſe, Hiſtorien de ſaint Louis; & de M. Dubois, Traducteur des Lettres de ſaint Auguſtin.

MIREBEAU *, au Nord-Eſt de Poitiers. C'eſt la *Capitale* d'un petit Pays nommé *Mirebalais*, qui eſt ſitué dans le Poitou, quoique du Gouvernement de Saumur.

CHASTELLERAUD, ſur la Vienne, *Sénéchauſſée*, *Election*, Duché appartenant au Prince de Talmont, de la Maiſon de la Trimouille. Cette Ville eſt connue pour ſa bonne coutellerie, & pour les

diamans faux qu'on y travaille mieux que par-tout ailleurs.

RICHELIEU, *Election*, au Nord de Poitiers. C'eſt un Duché-Pairie érigé en 1631. en faveur du Cardinal de Richelieu & de ſes héritiers. C'eſt ce Miniſtre de Louis XIII. qui a bâti cette Ville où l'on voit un Château magnifique.

LOUDUN, *Election*, fameuſe par la prétendue poſſeſſion de ſes Religieuſes Urſelines, & par la mort du Curé de cette Ville nommé *Grandier*, qui fut accuſé de les avoir enſorcelées. C'eſt la patrie de Scévole & Louis de Sainte-Marthe, connus par une Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France, & par un Ouvrage intitulé *Gallia Chriſtiana*.

THOUARS, *Election*. Elle a titre de Duché érigé en 1563. & de Pairie, dont les Lettres ont été enregiſtrées au Parlement en 1599. La Maiſon de la Trimouille à qui elle appartient, y a un beau Château.

PARTHENAY, *Bailliage*, au Sud de Thouars.

NIORT, au Sud-Oueſt de Parthenay, ſur la Sevre, *Sénéchauſſée*, *Election*. Cette Ville eſt la plus marchande du Poitou. Les Peres de l'Oratoire y ont un Collége.

SAINT-MAIXENT, ſur la Sevre, *Bailliage*, *Election*. Il s'y fait un grand débit de bas & d'étoffes de laine: on y trouve une célébre Abbaye de Bénédictins de ſaint Maur.

LUSIGNAN, au Sud-Oueſt de Poitiers. Cette petite Ville eſt célébre par les Seigneurs qui ont porté ſon nom, & dont quelques-uns ont été Rois de Jéruſalem & de Chypre.

LA TRIMOUILLE OU LA TRE'MOILLE, ſur les confins de la Marche & du Poitou, petite Ville célébre par l'illuſtre Maiſon des Seigneurs de ce nom,

nom, qui ont en France le rang de Princes Etrangers.

MORTEMAR *, au Sud de la Trimouille, Duché-Pairie érigé en 1650. en faveur de Gabriel de Rochechouart, Marquis de Mortemar.

ROCHECHOUART, sur les confins de la Marche & du Limosin, célébre par les Seigneurs auſquels elle a donné ſon nom, & qui deſcendent des Vicomtes de Limoges.

§. II. *Du bas Poitou.*

FONTENAY-LE-COMTE, *Bailliage*, *Sénéchauſſée*, *Election*, ſur la petite riviere de Vendrée. Cette Ville eſt connue pour ſes foires. C'eſt la patrie de Nicolas Rapin, célébre Poéte François; & du Préſident Briſſon, qui a compoſé le Code des Ordonnances de Henri III.

LUÇON, *Evêché*. Elle eſt environnée de marais qui la rendent aſſez mal ſaine.

LES SABLES D'OLONE, *Bailliage*, *Election*, *Port*, à l'Occident de Fontenay-le-Comte. Il s'y fait un grand commerce de morue.

LA ROCHE-SUR-YON, Principauté qui appartient à la Maiſon de Conty.

MAILLEZAIS, autrefois Evêché, eſt ſituée dans une Iſle formée par la Sevre & par l'Authie. Les marais dont elle eſt environnée en rendent l'air très-mal-ſain.

L'ISLE-D'YEU, dans l'Océan, eſt du Diocèſe de Luçon.

Noirmoutier. Cette Iſle a des marais ſalans & de bons pâturages.

NOIRMOUTIER, *Capitale.* Elle a appartenu long-tems, ainſi que l'Iſle de ſon nom, à une branche de la Maiſon de la Trimouille; mais

en 1720. elle a été vendue par la Princeſſe des Urſins, qui étoit de cette famille, au Duc de Bourbon.

ARTICLE XI.

Du Gouvernement d'Aunis.

L'AUNIS eſt un petit Pays à l'extrémité du bas Poitou vers la mer : il eſt très-fertile & très-peuplé.

LA ROCHELLE, *Capitale*, *Evêché*, *Généralité*, *Hôtel des Monnoies*, *Préſidial*, *Election*, *Port*, *Place forte*. Louis XIII. l'ayant aſſiégée en 1628. le Cardinal de Richelieu fit faire une digue de 747. toiſes, pour empêcher que les Anglois ne portaſſent du ſecours par mer aux Calviniſtes rebelles : il la prit au mois d'Octobre de la même année. Ses fortifications furent démolies ; on y a fait un Port très-commode, dont l'entrée eſt défendue par deux tours. C'eſt-là qu'abordent les vaiſſeaux d'Amérique pour l'ordinaire. Le Siége Epiſcopal de Maillezais y a été transféré en 1648. Cette Ville eſt médiocrement grande & bien bâtie : elle a une Académie de Belles-Lettres établie en 1734.

ROCHEFORT, *Port*, *Place forte*. Cette Ville qui eſt près de l'embouchure de la Charante, a été bâtie par les ordres de Louis XIV. qui y a fait conſtruire un magnifique Arſenal, de très-belles Caſernes, & un ſuperbe Hôpital. Le Roi lui a accordé par ſes Lettres-Patentes de l'an 1669. des Foires & de très-beaux priviléges ; entr'autres l'affranchiſſement des droits pour toutes les denrées qui s'y conſomment. Il s'y trouve une belle corderie, une fonderie de canons, & un magaſin

fourni de tout ce qui eſt néceſſaire pour les vaiſſeaux de Roi. Les rues de cette Ville ſont belles, mais l'air y eſt mal-ſain, particulierement dans les mois d'Août, de Septembre & d'Octobre. C'eſt un Département de la Marine. Les vaiſſeaux de Roi partent de l'*Iſle d'Aix*, petite Iſle au Nord-Oueſt de Rochefort.

MARANS, ſur la Sevre, au Nord de Rochefort. C'eſt un des lieux de la France où il ſe fait un plus grand commerce de bled.

Le *Brouageais*, au Nord-Oueſt de la Saintonge, a été joint au Gouvernement d'Aunis.

BROUAGE, *Place forte*, ſur la mer, en eſt *Capitale*. Elle eſt environnée de marais ſalans, & on y fait quantité de bon ſel.

SOUBISE, ſur la Charante, *Bourg*, & Principauté érigée par Louis XIV. en faveur d'une branche de la Maiſon de Rohan.

MARENNES, *Election*. Elle eſt dans un terroir fort abondant en vin. Les huitres vertes qu'on pêche aux environs ſont très-eſtimées.

Vers les côtes de l'Aunis on trouve deux Iſles: celle de *Rhé* au Nord, & celle d'*Oleron* au Midi. Les vaiſſeaux étrangers vont charger dans ces deux Iſles beaucoup de ſel & de vin.

L'Iſle de *Rhé* eſt très-fertile en vin: on y fait beaucoup d'eau-de-vie.

SAINT-MARTIN, petite Ville défendue par une bonne Citadelle, en eſt le lieu le plus conſidérable.

L'Iſle d'*Oleron* eſt fertile en bled & en vin.

OLERON, Bourg bien fortifié, eſt le principal lieu de cette Iſle.

ARTICLE XII.

Du Gouvernement de la Marche.

CETTE Province, à l'Orient du Poitou, tire son nom de sa situation sur les confins ou *marches* (*a*) du Poitou & du Berry. Après avoir eu ses Comtes qui en étoient Souverains, Gui de Lusignan la laissa par testament à Philippe le Bel, qui la légua à Charles, son troisiéme fils, en 1322. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, l'échangea contre le Comté de Clermont qui appartenoit à Louis de Bourbon, petit-fils de S. Louis: elle passa ensuite dans l'ancienne Maison d'Armagnac, & dans celle de Bourbon-Montpensier. Mais après la mort de Louise de Savoye en 1531, François I. son fils l'a réunie à la Couronne, dont elle n'a plus été séparée; ce qui n'empêche pas qu'elle ne serve aujourd'hui de titre aux fils aînés des Princes de Conti.

La Marche est bornée au Nord, par le Berry; à l'Orient, par le Bourbonnois & l'Auvergne; au Midi, par le Limosin; & à l'Occident, par l'Angoumois & le Poitou.

Elle est peu fertile en bled, mais le seigle & l'avoine y viennent assez bien; & elle a de bons pâturages. On y a établi à Aubusson des Manufactures de tapisseries.

La Riviere la plus considérable de ce Pays est la *Creuse*, qui le traverse tout entier: nous en avons parlé à l'article de la Touraine.

On divise la Marche en haute & basse: la haute est à l'Orient, & la basse à l'Occident.

(*a*) *Marches* signifioit autrefois *confins* ou *limites* d'un Pays; de-là vient qu'on appelle *Marquis*, ceux qui étoient chargés de veiller à la garde des limites.

I. *De la haute Marche.*

GUERET, *Capitale, Préſidial, Sénéchauſſée, Election.* Cette Ville qui a un Collége de Barnabites, eſt du reſſort du Parlement de Paris, auſſi-bien que toute la Marche : c'eſt pourquoi on a obligé l'Evêque de Limoges, dont la Ville reſſortit au Parlement de Bourdeaux, à établir un Official à Gueret. C'eſt la patrie de Pardoux du Prat, Auteur de pluſieurs Ouvrages de Juriſprudence ; & d'Antoine Varillas, Hiſtorien plus élégant que véridique.

AHUN, petite Ville aſſez peuplée, ſur la Creuſe, au Sud-Eſt de Gueret.

BOURGANEUF, *Election*, près la riviere de Taurion, au Sud-Oueſt de Gueret. Cette petite Ville qui eſt jolie & bien bâtie, eſt le ſiége du Grand-Prieuré d'Auvergne de l'Ordre de Malthe.

AUBUSSON, ſur la Creuſe. Cette Ville a été donnée au Maréchal de la Feuillade par Louis XIV. Sa Manufacture de tapiſſeries la rend peuplée & marchande.

II. *De la baſſe Marche.*

LE DORAT, ſur la Sevre, en eſt la *Capitale.*

BELLAC, près le Dorat, ſur la petite riviere de Vincon. Cette Ville tire ſon origine d'un Château très-fort que Boſon le vieux, premier Comte de la Marche, y fit bâtir au dixiéme ſiécle.

GRANDMONT, au Sud-Oueſt de Gueret, Abbaye, Chef-d'Ordre fondé par ſaint Etienne en 1076. à Muret près de Limoges, & transféré par ſon ſucceſſeur Pierre, Limoſin, à Grandmont en 1124. C'étoit autrefois un Prieuré, qui a été érigé en Abbaye par le Pape Jean XXII. en 1316.

ARTICLE XIII.

Du Gouvernement de Bourbonnois.

CETTE Province qui eſt traverſée par l'Allier, eſt bornée au Nord, par le Berry & le Nivernois ; à l'Orient, par la Bourgogne ; au Midi, par l'Auvergne ; & à l'Occident, par une partie du Berry.

Le Bourbonnois tire ſon nom d'une de ſes Villes nommée *Bourbon-l'Archambaut*. Elle a donné le nom à la Famille régnante, qui eſt la cinquiéme branche de la troiſiéme race de nos Rois.

Ses principales Rivieres ſont l'Allier & le Cher.

L'*Allier* prend ſa ſource dans les montagnes du Gévaudan, paſſe près de Brioude en Auvergne, puis à Iſſoire, à Moulins, & ſe rend dans la Loire au-deſſous de Nevers, après avoir traverſé le Bourbonnois.

On diviſe le Bourbonnois en haut & bas : le haut eſt à l'Orient, & le bas à l'Occident.

I. *Du haut Bourbonnois.*

MOULINS, du Diocèſe d'Autun, *Capitale*, *Généralité*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Sénéchauſſée*, *Election*. C'eſt une aſſez grande & belle Ville, fort connue pour ſa bonne coutellerie & ſes eaux minérales. On y voit de belles Egliſes, un Chapitre, un Collége des Jéſuites & pluſieurs Communautés. La Princeſſe des Urſins a fait ériger dans l'Egliſe des Dames de la Viſitation, un ſuperbe Mauſolée au Duc de Montmorency, ſon époux, qui fut décapité à Toulouſe ſous le Miniſtere du Cardinal de Richelieu.

GANAT, *Bailliage*, *Election*, au Midi de Moulins.

VICHI, sur l'Allier, célébre pour ses eaux minérales.

II. *Du bas Bourbonnois.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUT, *Sénéchaussée*, fameuse par ses eaux minérales. C'est un Duché qui a donné le nom à la Famille Royale & à la branche des *Bourbons*, dont voici en peu de mots la généalogie. Robert, Comte de Clermont, le plus jeune des fils de S. Louis, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne, & d'Agnès, Dame de Bourbon. Robert eut un fils nommé Louis, qui laissa deux Princes, Pierre & Jacques. La Famille de Bourbon qui est sur le trône, descend de Jacques. De l'aîné descendirent tous les Bourbons jusqu'à Charles, Connétable de France, dont tous les biens furent confisqués, & le Duché de Bourbon réuni à la Couronne. Mais en 1659. par le Traité des Pyrénées ce Duché a été accordé en pleine propriété à Louis de Bourbon, Prince de Condé, au lieu du Duché d'Albret qui lui avoit été donné avant qu'il quittât la France, & que l'on avoit cédé pendant son absence au Duc de Bouillon pour la Principauté de *Sedan*.

SOUVIGNY, au Sud-Est de Bourbon l'Archambaut. Cette petite Ville a été autrefois la demeure ordinaire des Sires de Bourbon. Elle a une Maison de Cluniſtes réformés.

SAINT-AMAND, *Bailliage*, *Election*, sur le Cher, au Nord-Ouest du Bourbonnois.

MONT-LUÇON, *Election*, au Sud-Est de Saint-Amand. Cette Ville qui est la deuxiéme du Bourbonnois, est située sur le penchant d'un côteau qui s'étend jusqu'à la riviere du Cher: elle a une Eglise Collégiale fondée par les Ducs du Bourbonnois.

SECTION III.

Provinces & Gouvernemens du Midi.

ARTICLE I.

Du Gouvernement de Saintonge.

IL comprend deux petites Provinces : la Saintonge à l'Occident, & l'Angoumois à l'Orient.

§. I. *De la Saintonge.*

La Saintonge eſt un Pays très-fertile en bleds & en vins. Elle eſt fort abondante en abſynthe, que les Romains ont connue ſous le nom de *Virga Santonica*. On y fait un grand commerce de ſel & de ſafran. Sa ſituation eſt très-avantageuſe pour le commerce, ayant l'Océan à l'Occident, & la Garonne ou Gironde au Sud-Oueſt. Cette Province reſſortit au Parlement de Bourdeaux.

Henri II. Roi d'Angleterre étant devenu maître de la Saintonge par ſon mariage avec Eléonore, unique héritiere de Guillaume, dernier Duc d'Aquitaine, Jean Sansterre ſon fils la donna à ſa femme Iſabelle d'Angoulême, qui épouſa Hugues, Comte de la Marche. Après avoir été conquiſe par Philippe le Bel ſur les Anglois, à qui S. Louis l'avoit cédée, elle fut abandonnée encore en toute ſouveraineté à l'Angleterre : mais Charles V. la reconquit & la réunit à la Couronne, de laquelle elle n'a pas été démembrée depuis ce tems-là.

La *Charante* diviſe la Saintonge en haute, qui eſt plus grande que la baſſe & vers le Midi, & en baſſe vers le Septentrion.

1. *De la haute Saintonge.*

SAINTES, *Capitale, Evêché, Préſidial, Election.* C'eſt une Ville aſſez grande, mais peu peuplée, avec une célébre Abbaye de Bénédictins, un Séminaire uni aux Prêtres de la Miſſion ou Lazariſtes, un Collége de Jéſuites, un Monaſtere d'anciens Bénédictins, & d'autres Communautés des deux ſexes. On y voit un beau pont ſur la Charante, & les reſtes d'un amphithéâtre. C'eſt la patrie du P. Amelotte, de l'Oratoire; & du P. le Comte, Jéſuite.

ROYAN. Cette Ville a un bon Port à l'embouchure de la Gironde ou Garonne. Elle appartient à la Maiſon de la Trimouille, & eſt fameuſe pour la pêche des ſardines.

TALMONT, ſur la Garonne, Principauté qui appartient à la Maiſon de la Trimouille.

PONS, au Sud-Oueſt de Saintes ſur la Suigne, Seigneurie très-ancienne, dont les Seigneurs ſe qualifient *Sires de Pons*, & ne relevent que du Roi. La maniere dont ils rendoient au Roi leur hommage eſt ſinguliere. Le Sire de Pons armé de toutes piéces, ayant la viſiere de ſon caſque baiſſée, ſe préſentoit au Roi, & le ſupplioit de le maintenir dans la poſſeſſion de ſes priviléges. Le Roi devoit lui donner par gratification l'épée qu'il avoit à ſon côté. Cette Terre appartient aujourd'hui à un Prince de la Maiſon de Lorraine, d'une Branche cadette de celle d'Armagnac. Il porte le titre de Prince de Pons. C'eſt la patrie de Théodore Agrippa d'Aubigné, fameux Satyrique, Auteur d'une Hiſtoire de France, depuis l'an 1500. juſqu'en 1610.

BARBESIEUX, Marquiſat, au Sud-Eſt de Pons.

CHALAIS *, Principauté, au Sud-Eſt. Elle ap-

partient à la Maiſon de Taleyran, qui deſcend des anciens Comtes de Périgord.

2. *De la baſſe Saintonge.*

SAINT-JEAN D'ANGELY, *Election*, Ville autrefois très-forte, mais dont les fortifications ont été démolies par Louis XIII. Son nom lui vient d'une ancienne Abbaye de Bénédictins fondée en 768. Ses eaux-de-vie ſont très-eſtimées.

FRONTENAY ou FONTENAY L'ABATTU, au Nord-Oueſt de Saint-Jean d'Angely. C'eſt la premiere Baronie de Saintonge érigée en Duché-Pairie en 1714. ſous le nom de Rohan-Rohan, en faveur d'Hercules Mériadec de Rohan, Prince de Soubiſe.

TONNAY-CHARANTE, ſur la Charante, Principauté qui appartient à la Maiſon de Rochechouart.

TAILLEBOURG, ſur la Charante. Cette Seigneurie eſt paſſée dans la Maiſon de la Trimouille, par le mariage de Louiſe de Coligny avec un Seigneur de cette Maiſon.

§. II. *De l'Angoumois.*

L'Angoumois a été poſſédé par des Comtes qui reconnoiſſoient les Ducs d'Aquitaine & Comtes de Poitiers pour Seigneurs Souverains. Il vint enſuite ſous la puiſſance de ces Ducs, & appartint depuis à divers Seigneurs. Charles V. le conquit ſur les Anglois, à qui la Souveraineté en avoit été cédée après la priſe du Roi Jean, & le donna en apanage à ſon frere Jean, Duc de Berry, en 1355. Charles VI. à qui ce Duc de Berry le céda, le donna en accroiſſement d'apanage à ſon frere Louis. François I. en ayant hérité, l'érigea en Duché en faveur de Louiſe de Savoye, ſa mere.

Cette Princeſſe étant morte, il fut réuni à la Couronne; & après avoir été donné pluſieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au Domaine en 1650. Louis XIV. l'avoit donné en apanage au Duc de Berry, mort en 1714.

Cette Province eſt fertile en bleds, en vins, en plantes médicinales, & en pâturages. Elle n'a pas d'autre Riviere que la *Charante*, qui prend ſa ſource près de Rochechouart, paſſe à Sivray, à Verteuil, à Angoulême, à Cognac, à Saintes, & à Rochefort. Elle eſt du reſſort du Parlement de Paris, quoique la Saintonge ſoit de celui de Bourdeaux.

ANGOULESME, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Election*. Cette Ville qui a un Château très-fort, eſt ſituée ſur une montagne, au pied de laquelle coule la Charante. Les Jéſuites y ont un beau Collége. Charles V. avoit ennobli les Maires & Echevins. Les Maires ſont les ſeuls qui jouiſſent maintenant de ce privilége. C'eſt la patrie du Poéte S. Gelais, de l'Hiſtorien Thevet, & de Balzac, pere de l'éloquence françoiſe.

COGNAC, *Election*, à l'Occident d'Angoulême ſur la Charante, renommée pour ſes eaux-de-vie. Cette Ville a un Château où eſt né François I. Il eſt accompagné d'un grand parc & d'un vaſte étang. C'eſt la patrie de l'Abbé de Villiers, qui a publié les Réflexions ſur les défauts d'autrui, & un Poême intitulé, l'*Art de prêcher*.

JARNAC, ſur la Charante, fameuſe par la victoire du Duc d'Anjou, frere de Charles IX. ſur les prétendus Réformés en 1569. Le Prince de Condé y fut tué par Monteſquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou.

LA ROCHEFOUCAULT, au Nord-Eſt d'Angoulême, Duché-Pairie érigé par Louis XIII. en 1622,

Mais comme le Duc de ce nom n'a pris séance au Parlement qu'en 1637. il n'eſt conſidéré Duc & Pair que depuis cette année-là.

CHABANOIS, au Nord-Eſt, petite Ville avec titre de Principauté ou de Marquiſat, aujourd'hui à la Branche de Colbert appellée de S. Pouange.

ARTICLE II.

Du Gouvernement du Limoſin.

CETTE Province a au Nord, la Marche; à l'Orient, l'Auvergne; au Midi, le Quercy; & à l'Occident, le Périgord & l'Angoumois.

Philippe-Auguſte qui avoit conquis ſur Jean Sansterre pluſieurs Provinces de France, dont les Rois d'Angleterre étoient maîtres, prit la Ville de Limoges vers l'an 1204. mais l'an 1259. Saint Louis fit une paix perpétuelle avec Henri III. Roi d'Angleterre, & céda à ce Prince les Villes de Saintes, de Périgueux, de Limoges, de Cahors & d'Agen, avec toutes leurs dépendances, à la charge que le Roi d'Angleterre lui en feroit hommage, comme de tout le reſte de l'Aquitaine. Enfin par le Traité de Brétigni conclu l'an 1360, la France céda à l'Angleterre non-ſeulement la propriété, mais la Souveraineté de Limoges, & de tous les Pays voiſins entre la Loire & les Pyrénées. Mais les Anglois n'en jouirent pas long-tems, & ils perdirent en particulier le Limoſin ſous le regne de Charles V. ainſi il eſt réuni à la Couronne depuis environ 340. ans.

Le Limoſin eſt peu fertile en bled, il n'y vient guères que du ſeigle & de l'avoine : il y a un grand nombre de châtaigniers, dont les peuples tirent leur nourriture principale. Il s'y fait un

grand commerce de bœufs, de chevaux, de porcs, de papier & d'étoffes.

Ses principales Rivieres ſont la Vienne, qui y prend ſa ſource, & la Dordogne, dont nous parlerons en décrivant l'Auvergne.

La petite riviere de Véſere diviſe le Limoſin en haut & bas : le haut eſt au Nord & à l'Occident de cette Riviere, & le bas, au Midi & à l'Orient.

I. *Du haut Limoſin.*

LIMOGES, ſur la Vienne, *Capitale*, *Evêché*, *Généralité*, *Préſidial*, *Hôtel des Monnoies*, *Sénéchauſſée*, *Election*. C'eſt une grande Ville mal bâtie, mais fort marchande. On y travaille très-bien en émail. Les Sulpiciens y ont un beau Séminaire, & les Jéſuites le Collége. C'eſt la patrie du Pere Honoré de Sainte Marie, Carme déchauſſé, qui a écrit ſur la Critique. Marc-Antoine Muret, excellent Humaniſte, étoit auſſi Limoſin.

SAINT-LEONARD, ſur la Vienne, au Nord-Eſt de Limoges. Cette Ville eſt remarquable par ſes Manufactures de papier & de draps.

PIERRE-BUFFIERE, au Sud-Eſt de Limoges, petite Ville qui porte le titre de premiere Baronie du Limoſin, qui lui eſt cependant diſputé par celle de Laſtours. Elle avoit des Seigneurs de ſon nom, dont la Maiſon eſt éteinte aujourd'hui.

SAINT-YRIEIX ou YRIER, appellée anciennement *Atanus*. Elle a reçu ſon nom moderne de Saint Yrier, qui y a fondé un Monaſtere. Le Roi & le Chapitre de cette Ville en ſont Seigneurs en partie.

II. *Du bas Limoſin.*

TULLES, ſur la Corréze, *Evêché*, *Préſidial*,

Sénéchauſſée, *Election*. Cette Ville eſt ſituée au confluent des rivieres de Corréze & de Solan, dans un Pays environné de montagnes & de précipices. Charles V. pour récompenſer la fidélité de ſes Habitans, leur accorda en 1370. une exemption de tous impôts. Elle a donné naiſſance à Etienne Baluze, ſçavant & judicieux Editeur de pluſieurs anciens Ecrivains Eccléſiaſtiques, & Auteur de l'Hiſtoire de Tulles.

UZERCHES, au Nord-Oueſt de Tulles, *Sénéchauſſée*, ſur la Véſere, qui ſe jette dans la Dordogne. C'eſt une Ville bien bâtie, & qui a trois Paroiſſes, & une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dont l'Abbé eſt Seigneur de la Ville.

BRIVES, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*. Elle eſt ſituée ſur la Corréze, preſqu'au confluent de cette riviere & de la Véſere, & ſurnommée *la Gaillarde*, à cauſe de la beauté de ſa ſituation. Elle a un Chapitre, & un Collége de Doctrinaires aſſez bien bâti.

NOAILLES *, Bourg près de Brives, érigé en Duché-Pairie en 1663. en faveur d'Anne, Comte de Noailles. Ce Duché eſt compoſé des Châtellenies d'Ayen, de l'Arche, de Manzat & de Terraſſon.

TURENNE, *Vicomté*. Le Maréchal de Turenne tué l'an 1675. l'a rendue très-célébre. Le Duc de Bouillon à qui elle appartenoit, l'a vendue depuis quelques années au Roi.

BRIVEZAC, au Nord-Eſt, ſur la Dordogne.

VENTADOUR, au milieu de la partie orientale, Duché-Pairie érigé en 1589. en faveur de Gilbert de Levis, troiſiéme du nom. Ce Duché eſt éteint.

USSEL, au Nord-Eſt de Ventadour. C'eſt le Chef-lieu du Duché de Ventadour.

ARTICLE III.

Du Gouvernement d'Auvergne.

L'AUVERGNE eſt bornée au Nord, par le Bourbonnois; à l'Orient, par le Forez & le Vélay; au Midi, par le Gévaudan & le Rouergue; & à l'Occident, par le Quercy, le Limoſin & la Marche.

Cette Province, après avoir été gouvernée pendant un certain tems ſous la ſeconde race de nos Rois, par des Comtes & des Ducs qui n'y avoient d'autorité, qu'autant de tems qu'il plaiſoit aux Princes qui les avoient nommés, fut ſoumiſe à des Comtes héréditaires juſqu'à Gui II. qui fut dépouillé de ſon Comté par Philippe-Auguſte en 1210. pour crime de félonie. Ce Comté fut alors réuni à la Couronne; & le Roi ne laiſſa à Gui qu'un petit Pays qui porta encore le titre de Comté, & où ſe trouve la petite Ville de Vic-le-Comte. Alphonſe, petit-fils de Philippe-Auguſte, & frere de S. Louis, qui avoit poſſédé tout le reſte de la Province ſous le titre de Comté, étant mort ſans enfans, le Comté d'Auvergne fut réuni de nouveau à la Couronne, dont il fut encore ſéparé en 1360. par le Roi Jean qui le donna, après l'avoir érigé en Duché, à ſon fils Jean, Duc de Berry. Ce Duc tranſporta l'an 1400. du conſentement de Charles VI. ce Duché à ſa fille Marie, lorſqu'elle épouſa Jean de Bourbon, Comte de Clermont, à la charge de réverſion à la Couronne, en cas d'extinction de la poſtérité maſculine de Jean. Le cas étant arrivé, ce Duché fut réuni à la Couronne vers l'an 1527.

Ses Rivieres principales ſont l'*Allier*, dont nous

avons parlé à l'article du Bourbonnois ; & la *Dordogne* qui y prend ſa ſource au Mont d'Or, à l'Occident d'Iſſoire, ſépare l'Auvergne du Limoſin, & ſe jette dans la Garonne au Bec d'Ambez.

On diviſe l'Auvergne en haute & baſſe : la haute eſt vers le Midi, & la baſſe vers le Septentrion. Il y a dans cette Province beaucoup de montagnes qui abondent en excellens pâturages, & en herbes médicinales. On voit près du Mont d'Or un Lac fort profond, dans lequel ſi on jette une pierre, elle excite, dit-on, une vapeur épaiſſe qui ſe réſoud enſuite en pluie. On trouve dans cette même montagne des eaux minérales, dont les unes ſont chaudes, & les autres froides.

I. *De la haute Auvergne.*

C'eſt un Pays fort montagneux : il n'eſt pas fertile en bleds & en vins, mais il abonde en pâturages : on y fait d'excellens fromages.

SAINT-FLOUR, *Capitale, Evêché, Bailliage, Election.*

MURAT, *Bailliage*, au Nord-Oueſt de Saint-Flour.

AURILLAC, *Préſidial, Bailliage, Election*, à l'Occident de Saint-Flour. C'eſt la Ville la plus marchande de toute la haute Auvergne. Elle a une Collégiale qui étoit autrefois un Monaſtere fondé par S. Geraud, Comte d'Aurillac, & qui a été ſécularisé par Pie V. en 1562. Son Chef porte encore le titre d'Abbé. Ce Monaſtere a produit de grands hommes, entr'autres Gerbert, ſçavant Mathématicien, Précepteur de Robert, fils de Hugues Capet, puis Archevêque de Rheims, & enfin Pape ſous le nom de Sylveſtre II.

CAUDES-AIGUES, au Midi de Saint-Flour,

ainſi nommée à cauſe de ſes eaux chaudes.

II. *De la baſſe Auvergne.*

Ce Pays eſt fertile en toutes choſes, principalement dans la Limagne. Les mulets en ſont fort eſtimés. On y fait beaucoup de dentelles, de camelots, d'étamines, de tapiſſeries, & ſur-tout de très-bon papier.

CLERMONT, *Capitale, Evêché, Cour des Aides, Préſidial, Bailliage, Sénéchauſſée, Election.* Tout ſon territoire eſt un beau Vignoble, & a de bonnes prairies. Cette Ville, grande & peuplée, eſt le ſéjour de l'Intendant. Son Egliſe Cathédrale reſſemble aſſez à celle de Paris, excepté que les tours de l'Egliſe de Clermont ne ſont pas à la principale porte, mais à une des portes de côté. Il y a dans cette Ville quatre Chapitres, un Séminaire de Sulpiciens, un Collége de Jéſuites, une Abbaye de Bénédictins, & pluſieurs Couvens. Clermont a donné naiſſance au célébre Blaiſe Paſcal, & à Jean Domat, Auteur d'un excellent Livre intitulé: *Les Loix Civiles dans leur ordre naturel.*

MONTFERRAND, *Bailliage*, au Nord-Eſt de Clermont. Cette petite Ville a deux Commanderies; l'une de l'Ordre de Malthe, & l'autre de Saint Antoine de Viennois. Ces deux Villes viennent d'être réunies ſous le nom de Clermont-Ferrand.

RIOM, *Généralité, Préſidial, Sénéchauſſée, Election, Hôtel des Monnoies.* Cette Ville qui eſt du Diocèſe de Clermont, & la principale de la Limagne, porte le titre de Comté. Elle a un Chapitre, un Collége de l'Oratoire, & pluſieurs autres Communautés. C'eſt la patrie d'un grand nombre d'hommes illuſtres, du célébre Géne-

brard, Reſtaurateur de la Langue hébraïque; d'Antoine du Bourg, Chancelier de France; de Michel de Marillac, Garde des Sceaux, & de François de Marillac, Maréchal de France; de Jacques Sirmond, ſçavant Jéſuite; & de Jean Soanen, Prêtre de l'Oratoire, célébre Prédicateur, & Evêque de Sénez.

BILLON, au Sud-Eſt de Clermont.

THIERS. Cette Ville eſt commerçante & peuplée: elle porte le titre de Vicomté. C'eſt la patrie de Saint Etienne, Fondateur de l'Ordre de Grandmont.

MARINGUE. Il ſe fait un grand commerce de bled dans cette petite Ville, dont M. le Duc de Bouillon eſt Seigneur.

ISSOIRE, ſur la Couze, au Midi de Clermont, *Election*. Elle eſt remarquable pour avoir donné naiſſance au Cardinal Bohier, Archevêque de Bourges; & au fameux Cardinal du Prat, Chancelier de France.

VIC-LE-COMTE, au Nord-Eſt d'Iſſoire, eſt le Chef-lieu du Comté d'Auvergne: elle appartient au Duc de Bouillon depuis 1651.

BRIOUDE, ſur l'Allier, *Election*. Ses Chanoines portent le titre de Comtes de Brioude: ils ſont obligés de faire preuve de nobleſſe, & ne dépendent que du S. Siége.

LA CHAISE-DIEU, à l'Orient de Brioude, & dans le Diocèſe de Clermont, petite Ville renommée par ſon Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.

Sur les confins de la baſſe Auvergne, au Nord-Oueſt, on trouve deux petits Pays qui ſont *le Combrailles*, & à ſon Midi, *Francalleu*.

EVAUX, *Election*, eſt la principale Ville du

Combrailles, & à une Maison de Chanoines Réguliers.

SERMUR, dans le Pays de Francalleu.

Au Nord-Est on rencontre le Duché de *Montpensier* & le *Dauphiné d'Auvergne*. Ces Pays sont de la Limagne, qui s'étend le long de l'Allier. Le Combrailles, le Duché de Montpensier, & le Dauphiné d'Auvergne appartiennent à M. le Duc d'Orléans, dont l'aïeul Philippe d'Orléans, frere unique de Louis XIV. avoit été institué en 1693. héritier de tous les biens de Mademoiselle de Bourbon-Montpensier, héritiere à cause de sa mere, de cette Maison.

AIGUE-PERSE, *Capitale* du Duché de Montpensier. C'est la patrie de Michel de l'Hôpital, Chancelier de France.

VODABLE *, au Sud-Est d'Issoire, Chef-lieu du Dauphiné d'Auvergne.

ARTICLE IV.

Du Gouvernement du Lyonnois.

LE *Lyonnois* a au Nord, la Bourgogne; à l'Orient, la Bresse & le Dauphiné en partie; au Midi, le Vélay; & à l'Occident, l'Auvergne & le Bourbonnois.

Ce Gouvernement comprend le Lyonnois propre, le Forez & le Beaujolois.

Le Lyonnois avec Lyon sa Ville Capitale, après avoir été soumis aux Romains, passa aux Bourguignons, & ensuite aux Rois de France, qui le céderent l'an 955. à Conrad I. Roi de Bourgogne: mais après la mort de Rodolphe III. dit le *Fainéant*, le Royaume de Bourgogne ayant été divisé, les Archevêques de Lyon & les Comtes

de Forez disputerent long-tems la possession de ce Pays, & de la Ville de Lyon en particulier. Ces derniers en jouirent jusqu'à Gui II. qui ses céda à Guichard, Archevêque de Lyon, & au Chapitre. Ils en furent les maîtres, jusqu'à ce que Philippe le Bel acquit de l'Archevêque Pierre de Savoye, le temporel de la Ville de Lyon, sur laquelle il avoit déja les droits de Souverain. C'est ainsi que le Lyonnois & Lyon sa Capitale ont été réunis à la Couronne, après en avoir été séparés.

I. *Le Lyonnois propre.*

Il est fertile en bleds, & sur-tout en vins. Le Rhône le sépare du Dauphiné.

LYON, *Capitale, Archevêché, Présidial, Sénéchaussée, Election, Cour & Hôtel des Monnoies.* C'est une Ville très-ancienne, belle, grande, très-marchande, & bien peuplée. Elle est la seconde du Royaume, & ne le céde qu'à Paris. On y compte cinq Eglises Collégiales, treize Paroisses, quatre Abbayes, cinquante Couvens, deux Hôpitaux, trois Séminaires, un beau Collége de Jésuites, six Portes, & quatre Fauxbourgs. Elle a deux Académies, une des Sciences & Belles-Lettres, établie en 1710. & confirmée par Lettres Patentes en 1724. l'autre des beaux Arts, établie en 1713. Son Archevêque est Primat des Gaules. Les Chanoines de l'Eglise métropolitaine portent le titre de Comtes, & doivent être nobles de quatre races : ils officient la mitre en tête. Il n'y a point de musique ni d'orgues dans leur Eglise, on ne s'y sert point de livres, tout y est chanté par mémoire. Une des choses qui attirent l'attention des curieux, c'est l'horloge. Elle se trouve dans un des bras de la croisée. C'est une espece

l'obelisque figuré qui s'éleve de terre sur un large piedestal, jusque vers la fenêtre du mur. Tout au haut est un coq, qui toutes les fois que l'heure est près de sonner, bat des ailes & fait deux cris. Au-dessous est une représentation mouvante de l'Annonciation. Il y a plusieurs cadrans à cet horloge : celui des heures, celui des jours, des mois & de la semaine : celui des planétes qui y ont un cours réglé. On remarque dans ce dernier une singularité : il est ovale, & l'aiguille s'allonge & se retrécit, suivant qu'elle parcourt le grand ou le petit diamétre de l'ovale.

L'Hôtel-de-Ville est un des plus magnifiques de l'Europe : il le dispute à celui d'Amsterdam, que tout le monde admire. C'est un bâtiment tout neuf, isolé entre quatre rues, & qui forme un quarré très-long. On y arrive par une belle Place nommée *la Place des Terreaux*, où l'on trouve au milieu une fontaine jaillissante, avec un large & haut bassin de pierre. La façade de ce Bâtiment est un portail & un frontispice superbe, orné d'une gallerie en saillie. Le mur qui est au-dessus de la gallerie, est orné d'un très-grand médaillon, représentant Louis XIV. à cheval. Sous le vestibule qui est un portique à la Romaine, on voit deux grandes planches de cuivre, sur lesquelles est gravée toute entiere la harangue de l'Empereur Claude en faveur des Lyonnois, dans le Sénat de Rome, avant d'être parvenu à l'Empire. De ce vestibule on a le coup d'œil de deux longues cours qui se suivent & qui sont séparées par de belles arcades, & d'un jardin que l'on trouve après les deux cours. De la premiere grande cour on apperçoit, en se retournant, un second portail aussi magnifique que celui de la rue : on y lit tout au haut, gravés en lettres d'or sur un

marbre noir, de très-beaux vers de Jules Scaliger, en l'honneur de la Ville de Lyon.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce bel édifice, qui demanderoit une description détaillée, & qui n'est pas de notre objet : ce peu que nous en disons, pourra cependant en donner une grande idée.

Le Prevôt des Marchands, les Echevins, le Procureur & le Greffier de la Ville acquierrent la noblesse, & la transmettent à leur postérité. La Place de Bellecour, ou plutôt de Louis le Grand, est une des plus belles Places du Royaume. Les dehors de cette Ville le long du Rhône & de la Saone qui viennent s'y unir, sont pleins de maisons de campagne qui sont charmantes. Il s'est tenu dans cette Ville deux Conciles généraux : le premier en 1245. sous Innocent IV. & le second en 1274. sous Gregoire X. Saint Pothin, prédécesseur de S. Irénée, l'une des plus grandes lumieres de l'Eglise de France, en a été le premier Evêque au milieu du second siécle. Lyon est la patrie de Florus, ancien Ecrivain Ecclésiastique ; de Dupeyrat, Aumônier du Roi ; du P. Ménestrier, Jésuite, sçavant dans l'Histoire & le Blazon ; du P. Sébastien Truchet, Carme, de l'Académie des Sciences ; de Charles Spon, sçavant Médecin ; & de Jacques Spon son fils, sçavant Antiquaire.

La Bresle, à l'Occident de Lyon, petite Ville située dans un fond au milieu des montagnes.

Condrieux, sur le Rhône, au Midi de Lyon, renommée pour ses bons vins.

Saint-Chaumont. C'est une petite Ville fort peuplée sur le Giez.

II. *Du Forez.*

Le Forez se trouve à l'Occident du Lyonnois : il est traversé par la Loire, & est fertile en bled.

MONTBRISON, *Capitale, Bailliage, Election.* On y voit une belle Eglise Collégiale dédiée à la Sainte Vierge. C'est la patrie du célébre Jacques-Joseph Duguet, dont les Ecrits sont si connus.

SAINT-ETIENNE, *Election.* Cette Ville est sur un ruisseau nommé *Furens*, dont les eaux sont très-propres à détremper le fer & l'acier ; ce qui est cause de la grande quantité de quincailleries qu'on fabrique en cette Ville, dont les environs fournissent beaucoup de charbon de terre.

ROANNE, *Election*, sur la Loire. Les Jésuites y ont un beau Collége. C'est-là que la Loire commence à porter bateau. Cette Ville est Capitale d'un petit Pays nommé le *Roannois*, qui étoit un Duché, ci-devant à la Maison de la Feuillade.

FEURS, près de Montbrison, sur la Loire. Cette Ville a donné son nom au Forez.

SAINT-GALMIER, au Sud-Est de Feurs. Il y a près de cette petite Ville une fontaine, dont l'eau a, dit-on, un goût approchant du vin : quand on la mêle avec le vin, elle l'affoiblit très-peu. Elle sert de levain quand on paîtrit, & de médecine quand on veut se purger.

III. *Du Beaujolois.*

Ce Pays situé au Nord du Lyonnois, est montagneux ; mais les plaines en sont fertiles.

Le dernier Seigneur de Beaujeu donna en 1400. toutes ses Terres de Dombes & de Beaujolois à Louis Duc de Bourbon. Après la mort de Charles de Bourbon, Connétable de France, mari de Susanne de Bourbon qui mourut sans enfans

Louise de Bourbon hérita de la Seigneurie de Beaujolois, & la laissa à son fils, appellé depuis Duc de Montpensier. Elle passa ensuite à Mademoiselle de Bourbon-Montpensier, qui l'a donnée par testament avec ses autres biens, à Philippe I. Duc d'Orléans.

Ville-Franche, *Capitale, Bailliage, Election.* Cette petite Ville a une belle Eglise Collégiale, & une Académie de Belles-Lettres établie en 1679. & confirmée par Lettres-Patentes en 1695.

Beaujeu. Elle a donné son nom à ce petit Pays. Il y a dans cette Ville au-dessus du portail de la principale Eglise, un bas relief très-ancien: il représente un sacrifice d'un porc, d'une brebis & d'un taureau. Les Romains appelloient ces sacrifices, *Suovetaurilia.*

Belleville, au Sud-Est de Beaujeu. Cette Ville tire son nom de sa beauté.

Charlieu, à l'Occident de Beaujeu.

ARTICLE V.

Du Gouvernement de Dauphiné.

Cette Province est un corps composé de plusieurs petits Etats réunis par la suite des tems, des débris du Royaume de Bourgogne. Le premier Prince particulier qui s'y établit en qualité de Comte l'an 889. se nommoit *Gui* ou *Guigues.* Ses successeurs porterent tous le même nom, & se qualifierent premierement Comtes d'Albon & de Grenoble, & ensuite Comtes de Viennois en 1155. L'un d'eux qui fut Gui IV. ayant porté le nom de *Dauphin*, ses descendans en firent le nom de leur famille. Il devint un titre

titre de dignité, & enfin a donné le nom à cette Province. Humbert, dernier Dauphin de Viennois, le céda à Philippe de Valois, pour 120000. florins d'or. Charles V, petit-fils de ce Roi, fut le premier des fils de France qui porta le nom de Dauphin en 1350. avec les armes de France écartelées de celles du Dauphiné, qui étoient les conditions de la vente de cette Province. Depuis ce tems-là, l'héritier préſomptif de la Couronne porte le titre de Dauphin. Il devoit, ſuivant la troiſiéme condition du traité de vente, y avoir une autorité ſouveraine, mais on s'eſt contenté de lui faire garder le nom de Dauphin.

Le Dauphiné s'étend d'Orient en Occident 36. lieues, depuis Sézane ſur les confins du Piémont & du Dauphiné, juſqu'à Valence; & 40. lieues du Septentrion au Midi, depuis Saint-Sorlin dans la Breſſe, juſqu'à Mévillons dans les Baronies.

Il a la Savoye & la Breſſe au Septentrion; le Piémont, à l'Orient; la Provence, au Midi; & le Lyonnois & le Vivarais, à l'Occident.

C'étoit un Pays d'Etats, mais depuis 1628. ils ne s'aſſemblent plus; on y a même établi des Elections.

On y trouve pluſieurs curioſités, dont les principales ſont celles qu'on appelle vulgairement les ſept Merveilles du Dauphiné, dont nous parlerons en décrivant en détail cette Province.

Ses Rivieres les plus remarquables ſont la *Durance*, l'*Iſére* & le *Drac*.

La *Durance* prend ſa ſource à l'extrémité du Briançonnois, au Mont Genevre, paſſe près d'Embrun, de-là à Siſteron; & après avoir reçu pluſieurs petites Rivieres, elle ſe jette dans le Rhône au-deſſous d'Avignon.

L'*Iſére* a ſa ſource vers les confins du Piémont & de la Savoye, paſſe à Monſtiers, à Montmélian, à Grenoble, à Romans, & ſe décharge dans le Rhône au-deſſus de Valence.

Le *Drac* prend ſa ſource au Nord-Oueſt d'Embrun, traverſe par le milieu une grande partie du Dauphiné, & ſe jette dans l'Iſére au-deſſous de Grenoble.

On diviſe le Dauphiné en haut & bas : le haut à l'Orient, le bas à l'Occident.

Le haut Dauphiné eſt un Pays montagneux, ce qui fait que l'hyver y dure long-tems : il ne laiſſe pas d'être fertile ; les vallées produiſent aſſez de grains, & les montagnes d'excellens pâturages, & quantité de Simples très-utiles : celles qui ſont vers Briançon, ſont couvertes de *Méleſe*, arbre qui ne porte ni fleurs ni fruits, mais qui produit la Manne, le Benjoin & l'Agaric, eſpece d'excreſcence qui vient ſur ſon écorce, & dont on ſe ſert en Médecine, & pour la teinture en écarlate.

Le bas Dauphiné le long du Rhône eſt plus fertile ; il a ſur-tout beaucoup d'olives, du bled & du vin.

§. I. *Du haut Dauphiné.*

Il comprend ſix petits Pays : deux au Nord, le Gréſivaudan & le Royannès : deux au Midi, les Baronies & le Gapençois : deux à l'Orient, l'Embrunois & le Briançonnois.

1. *Le Gréſivaudan.*

GRENOBLE, ſur l'Iſére, *Capitale*, *Evêché*, *Parlement*, *Chambre des Comptes*, *Cour des Aides*, *Généralité*, *Bailliage*, *Election*, *Hôtel des Monnoies*. Son Evêque prend la qualité de Prince de Grenoble. Cette Ville eſt ancienne : on l'appelle en

latin *Gratianopolis*, parcequ'elle a été rétablie par l'Empereur Gratien. Les Oratoriens ont le Séminaire, & les Jéſuites le Collége. Il s'y trouve une Collégiale nommée Saint André, & nombre de Maiſons Religieuſes. C'eſt la patrie de Chorier, d'Allard, & du Préſident Bourchenu de Valbonais, Hiſtoriens, ainſi que du Juriſconſulte Expilli.

On remarque près de Grenoble les reſtes d'une tour appellée la *Tour ſans venin*, parcequ'on n'y a, dit-on, jamais vu d'inſectes venimeux, & que ceux qu'on y a apportés quelquefois, s'en ſont retirés auſſitôt. Cette Tour eſt la premiere Merveille du Dauphiné.

Il y a auſſi à trois lieues de Grenoble une Fontaine qui jette des flammes; c'eſt ce qu'on appelle *la Fontaine ardente*, qui eſt la ſeconde Merveille du Dauphiné. Si on en croit un habile Obſervateur qui a été ſur les lieux, il n'y a pas en cet endroit de *Fontaine ardente*; mais on y trouve un terrein de huit pieds de long ſur quatre de large, qui vomit des flammes rouges & bleues de la hauteur d'un demi-pied. Ces flammes brulent le papier, la paille, le bois; il n'y a que la poudre à tirer qui n'y prend point feu quand on y en jette.

Au Midi de Grenoble à huit lieues, on trouve une Montagne, qu'on appelle *la Montagne inacceſſible*: c'eſt la troiſiéme Merveille du Dauphiné. On la diſoit autrefois différente des autres, large par en-haut, & finiſſant en pointe par le bas. Quelques Auteurs même rapportent comme une choſe merveilleuſe, qu'on l'a montée du tems de Charles VIII. & qu'on a trouvé ſur ſon ſommet une plaine d'un quart de lieue ſur quatre cens pas de large, & un troupeau de Chamois qui paiſſoient dans une agréable prairie. Mais on apprend

des Mémoires de l'Académie des Sciences (Année 1703. p. 26.) que ce n'eſt qu'un rocher eſcarpé planté ſur une montagne ordinaire, & que même ce rocher n'a nulle figure de pyramide renverſée.

SASSENAGE *. Ce Village ſitué près le confluent de l'Iſére & du Drac, eſt célébre par ſes excellens fromages, & par les curioſités qui s'y remarquent. On y admire deux cavernes creuſées dans un rocher, que les Habitans appellent *Tines* ou *Cuves*, qui ſont vuides, dit-on, toute l'année, excepté le 6. Janvier qu'on y voit de l'eau. Ces cavernes ſont la quatriéme Merveille du Dauphiné. La cinquiéme Merveille ſe voit dans les montagnes de Saſſenage; ce ſont de petites pierres qui ſervent à faire ſortir toutes les ordures qui peuvent être entrées dans les yeux. Elles ſont blanches, ou d'un gris obſcur, & de la groſſeur d'une lentille.

Au Septentrion de Grenoble, & à trois lieues, eſt *la grande Chartreuſe*. C'eſt le Chef-d'Ordre des Chartreux, & la réſidence du Prieur ou Général de tout l'Ordre. Ce lieu fut donné l'an 1084. à S. Bruno par Hugues, Evêque de Grenoble. On y reçoit tous les Etrangers qui s'y préſentent; ils peuvent y demeurer pendant trois jours. Cette Solitude, quoiqu'affreuſe par les montagnes qui l'environnent, & les précipices qu'on y voit de tous côtés, ne manque néanmoins de rien: il y a toujours des mulets qui vont & viennent pour y porter toutes ſortes de proviſions.

BARRAUX, *Fort*.

LAMURE, au Midi de Grenoble.

Sur les confins du Gréſivaudan, près de l'Embrunois & du Gapençois, eſt le Pays de *Champ-*

faur, qui portoit autrefois le titre de Duché. C'eſt un Pays plein de montagnes.

SAINT-BONNET, ſur le Drac, eſt la Ville principale du Champſaur. Louis XIII. l'ayant démembrée à perpétuité de ſon Domaine du Dauphiné, la donna au Connétable de Leſdiguieres, qui l'unit à ſon Duché.

LESDIGUIERES, au Nord-Oueſt de Saint-Bonnet, Bourg avec titre de Duché-Pairie érigé en 1611. en faveur de François de Bonne qui en étoit Seigneur. La Maiſon d'Hoſtun ou de Tallard le poſſede depuis 1719.

2. *Le Royannès.*

PONT DE ROYAN, *Capitale*, Marquiſat.

3. *Les Baronies.*

Ce Pays eſt ainſi appellé des deux Baronies de Mévillons & de Montauban.

LE BUIS, *Capitale* de la Baronie de Mévillons, *Bailliage*. C'eſt une Ville aſſez bien bâtie ſur l'Aurez, du Diocèſe de Vaiſon, petite Ville du Comtat Vénaiſſin.

MEVILLONS. Cette Ville eſt du Diocèſe de Gap.

MONTAUBAN.

NIHONS, ſur la Riviere d'Aigues : elle a un beau Pont d'une ſeule arche. Cette Ville eſt du Diocèſe de Vaiſon.

4. *Le Gapençois.*

GAP, *Capitale*, *Evêché*, *Bailliage*, *Election*. C'eſt une ancienne Ville ſur la petite Riviere de Bene : elle a un bon Château.

SERRES. C'eſt une aſſez jolie Ville ſur la Riviere de Buch.

TALLARD, au Midi de Gap, sur la Durance, Duché-Pairie érigé en 1715. en faveur de Marie-Joseph d'Hostun.

5. *L'Embrunois.*

EMBRUN, *Capitale*, *Archevêché*, *Bailliage*, sur la Durance. L'Archevêque partage la Juriſdiction avec le Roi. La Cathédrale & le Palais archiépiſcopal ſont remarquables. Il y a un Collége de Jéſuites & d'autres Communautés.

GUILLESTRE, à l'Orient d'Embrun. C'eſt une Fortereſſe importante, & un paſſage de conſéquence dans les Montagnes du Piémont.

MONT-DAUPHIN, *Place forte*, au Nord-Eſt d'Embrun.

6. *Le Briançonnois.*

BRIANÇON, *Capitale*, *Bailliage*. Elle eſt ſituée ſur une montagne, au pied de laquelle coulent deux gros ruiſſeaux, l'un nommé *la Dure*, & l'autre *l'Anſe*, qui forment la *Durance*. C'eſt la patrie d'Oronce Finé, célébre Mathématicien, & nommé Profeſſeur Royal par François I.

On recueille auprès de cette Ville de la manne ſur une eſpece de Pin, ce qui fait la ſixiéme Merveille du Dauphiné. Cette manne tombe la nuit, & ſe fond aux premiers rayons du Soleil : elle n'eſt jamais plus abondante, que lorſque les chaleurs ſont exceſſives. A quelque diſtance de Briançon, on voit une roche percée nommée *Pertuis-Roſtang*, au-deſſus de l'entrée de laquelle on lit cette inſcription : *D. Cæſari Auguſto dedicata ; ſalutate eam.*

§. II. *Du bas Dauphiné.*

Il comprend quatre petits Pays ; le Viennois,

le Valentinois, le Tricaſtin, le long du Rhône; le Diois, à l'Orient du Valentinois.

1. *Le Viennois.*

VIENNE, ſur le Rhône, *Capitale*, *Archevêché*, *Bailliage*, *Election*. Cette Ville eſt très-ancienne, & a la gloire, ainſi que Lyon, d'être la premiere Egliſe des Gaules. Sa Cathédrale, quoique gothique, eſt fort belle. Son Archevêque prend le titre de Primat des Primats. Il s'y eſt tenu un Concile, qui eſt le quinziéme général, en 1311. où l'Ordre des Templiers fut aboli. Vienne eſt renommée pour ſes lames d'épée. Les Prêtres de l'Oratoire ont le Séminaire, & les Jéſuites le Collége. Il y a auſſi une Egliſe Collégiale, & pluſieurs Communautés.

ROMANS, ſur l'Iſére, *Election*. Cette Ville qui eſt dans un beau Pays & une agréable ſituation, doit ſon origine à un célébre Monaſtere, fondé au commencement du neuviéme ſiécle. Les Moines ont été ſécularisés dans la ſuite, & la Manſe abbatiale réunie à l'Archevêché de Vienne.

SAINT-MARCELLIN, *Bailliage*, *Election*.

SAINT-ANTOINE *, Bourg à deux lieues de Saint-Marcellin, connu par ſa célébre Abbaye de même nom, Chef-d'Ordre de Chanoines Réguliers Hoſpitaliers dits *de Saint Antoine*. Boniface VIII. ſépara à perpétuité de la dépendance de *Montemajor*, le Monaſtere de Saint Antoine, l'érigea en Abbaye Chef-d'Ordre, & il en créa premier Abbé le Prieur Aimard de Montaigu, par ſa Bulle donnée l'an 1297. Neuf ans après le Dauphin Humbert accorda à cet Abbé le droit de préſider aux Etats du Dauphiné, après l'Evêque de Grenoble. Il a ſeul dans ſon Ordre le titre d'Abbé; les Supérieurs des autres Maiſons n'ont

que celui de Miniſtres ou de Commandeurs. L'Egliſe de S. Antoine eſt la plus belle du Dauphiné.

LA TOUR DU PIN, à l'Orient de Vienne. Ce fut des Seigneurs de ce lieu que vinrent les Princes Dauphins de la troiſiéme & derniere Race.

CRE'MIEU, au Nord-Oueſt de la Tour du Pin. Petite Ville près de laquelle ſe trouve la Grotte de *Notre-Dame de la Balme*, qui eſt la ſeptiéme Merveille du Dauphiné. L'ouverture de cette Grotte eſt haute de plus de 50. toiſes, & large d'environ 60. Cette ouverture ſi ſpacieuſe ſe retrécit peu à peu.

LE PONT DE BEAUVOISIN, ſur les confins de la Savoye, à qui en appartient la moitié.

2. *Le Valentinois.*

C'eſt un Duché-Pairie donné par Louis XIII. au Prince de Monaco en 1642. Il appartient aujourd'hui à la Maiſon de Matignon, par le mariage de Louiſe-Hippolyte de Grimaldi, fille aînée du Prince de Monaco, avec François-Eléonore Goyon de Matignon, reçu Duc & Pair en 1716.

VALENCE, ſur le Rhône, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Election*, *Univerſité*. Cette Ville eſt aſſez grande & bien bâtie : ſon château eſt aſſez fort : elle a une Abbaye de Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, dits de S. Ruf, Chef d'Ordre autrefois célébre, & qui a donné pluſieurs Papes à l'Egliſe.

MONTELIMART, *Sénéchauſſée*, *Election*, près du Rhône, au Midi de Valence. C'eſt une jolie Ville, qui a une ancienne Citadelle, des Récollets, & d'autres Couvens. De l'Election de Montelimart dépend la Ville d'Orange qui eſt enclavée dans la Provence.

3. *Le Tricaſtin.*

SAINT-PAUL-TROIS-CHASTEAUX, *Evêché*, *Bailliage*. Son Evêque partage la Juriſdiction avec le Roi.

PIERRE-LATTE, au Nord-Oueſt de Saint-Paul.

4. *Le Diois.*

DIE, *Evêché*, *Bailliage*, ſur la Drome. Le Pape Innocent XII. à la priere de Louis XIV. ſépara cet Evêché en 1692. de celui de Valence, auquel il avoit été uni très-long-tems.

ARTICLE VI.

Du Gouvernement de Guyenne.

CE Gouvernement, qui eſt le plus grand du Royaume, eſt borné au Nord, par la Saintonge, l'Angoumois, le Limoſin & l'Auvergne; à l'Orient, par le Languedoc; au Midi, par la baſſe Navarre, le Béarn & les Pyrénées; & enfin à l'Occident, par l'Océan. Il comprend la Guyenne & la Gaſcogne.

La *Guyenne* a eu anciennement des Souverains qui porterent le nom de Rois d'Aquitaine, puis celui de Ducs. Eléonore fille de Guillaume IX. Duc d'Aquitaine, fut mariée à Louis VII. Roi de France; mais ayant été répudiée par ce Prince, Henri Roi d'Angleterre l'épouſa, & devint ainſi maître de cette belle Province, qui après avoir été long-tems diſputée entre les Anglois & les François, a été enfin réunie au Royaume ſous Charles VII. en 1451.

Le Duc de Guyenne étoit le troiſiéme Duc &

Pair séculier : au sacre il portoit la premiere Banniere quarrée.

Les Rivieres principales de cette Province sont, outre la Garonne & la Dordogne dont nous avons déja parlé, l'Adour & le Lot.

L'*Adour* prend sa source dans les Montagnes du Bigorre, passe à Bagneres, à Tarbes, à Aire, à Dax, & va se jetter dans l'Océan à Bayonne.

Le *Lot* prend sa source dans le Gévaudan, passe à Cahors, & va se jetter dans la Garonne, au-dessous d'Agen.

Ce Pays est riche, & rapporte abondamment du bled, des fruits & d'excellens vins.

§. I. *De la Guyenne.*

Cette Province est presque toute au Septentrion de la Garonne ; elle comprend six petits Pays : la Guyenne propre ou le Bourdelois, le Bazadois, le Périgord, l'Agénois, le Quercy & le Rouergue.

I. *La Guyenne propre.*

Ce Pays est plus fertile en vins qu'en bleds ; ses vins sont durs, mais ils sont excellens, étant transportés par mer. On estime sur-tout les vins de Grave. Les Anglois & les Hollandois en chargent plusieurs vaisseaux tous les ans.

BOURDEAUX, sur la Garonne, *Capitale*, *Archevêché*, *Parlement*, *Cour des Aides*, *Généralité*, *Présidial*, *Sénéchaussée*, *Election*, *Hôtel des Monnoies*, *Université*. C'est une belle Ville, grande, riche & marchande ; elle est commandée par trois Forts, qui sont le *Château d'Ha*, le *Château Trompette*, construits en 1461. par les ordres de Charles VII. & le *Fort Saint-Louis*, bâti par Louis XIV. en 1676. L'Eglise métropolitaine appellée

Saint André, n'eſt pas une des moins belles de France. Son Archevêque ſe qualifie Primat d'Aquitaine. Il y a à Bourdeaux une Abbaye de Bénédictins, une belle Chartreuſe, un Séminaire régi par les Prêtres de la Miſſion nommés vulgairement *Lazariſtes*, le Collége de Guyenne, celui des Jéſuites, & beaucoup d'autres Communautés, entre leſquelles il n'y en a aucune dont la Maiſon & l'Egliſe ſoient auſſi-bien bâties que celles des Dominicains. Bourdeaux a un très-beau Port en demi-lune, fort fréquenté par les Etrangers. On voit près la Porte du Chapeau rouge une magnifique Place, environnée de ſuperbes édifices, & ornée d'une très-belle ſtatue érigée depuis quelques années en l'honneur de Louis XV. Cette Ville a une Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, établie en 1713. C'eſt la patrie de Saint Paulin, Evêque de Nole; & du fameux Auſone ſon Maître, Poéte & Orateur diſtingué.

Libourne, à l'Orient de Bourdeaux, *Préſidial*, au confluent de l'Iſle & de la Dordogne.

Près de-là eſt *le Bec d'Ambez*, qui eſt au confluent de la Dordogne & de la Garonne: c'eſt un paſſage quelquefois dangereux.

Bourg, petite Ville ſur la Dordogne, avec un petit Port.

Fronsac, ſur la Dordogne, Duché-Pairie érigé en 1608. en faveur de François d'Orléans, Comte de Saint-Paul, & rétabli en 1634. en faveur du Cardinal de Richelieu.

Blaye, au Nord de Bourdeaux. Cette Ville aſſez longue, a une Citadelle qui commande la Riviere.

Coutras, au Nord de Libourne, fameuſe par la victoire que Henri IV. y remporta ſur la ligue en 1587. Elle eſt vers le confluent des Rivieres de Drougne & de l'Iſle.

Dans le Pays de *Médoc* qui eſt du Bourdelois :

L'ESPARRE, petite Ville qui a donné ſon nom à un Seigneur de la Maiſon de Foix.

A l'embouchure de la Garonne que l'on appelle *Gironde* depuis le Bec d'Ambez, on voit un Phare bâti ſur un rocher. Ce Phare eſt nommé *la Tour de Cordouan* : c'eſt un bâtiment d'une très-belle architecture, & de 160. pieds de haut. On allume des feux au haut de cette tour pour éclairer les vaiſſeaux, & les empêcher de ſe perdre ſur les bancs de ſable qui ſont à l'embouchure de cette grande Riviere.

II. *Le Bazadois.*

Il eſt aſſez fertile en bleds, en vins & en fruits.

BAZAS, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*.

LANGON, ſur la rive gauche de la Garonne. Cette Ville eſt fameuſe pour ſes bons vins.

LA RE'OLE, ſur la rive droite du même fleuve. C'eſt une petite Ville fort jolie.

CAUMONT, petite Ville, d'où les Ducs de la Force tirent leur origine & leur nom.

CASTELGELOUX, *Sénéchauſſée*, à l'Orient de Bazas.

III. *Le Périgord.*

C'eſt un Pays montagneux & plein de bois, qui n'eſt fertile qu'en noix, en gibier, en truffes & en chataignes. Il s'y trouve des mines de fer, dont on fait un grand trafic : il reſſortit au Parlement de Bourdeaux.

On le diviſe en haut & bas Périgord : le haut à l'Occident, le bas à l'Orient.

1. *Le haut Périgord.*

PERIGUEUX, *Capitale, Evêché, Préſidial, Bailliage, Sénéchauſſée, Election.* Elle eſt ſur l'Iſle, Riviere qui prend ſa ſource dans le Limoſin, & ſe jette dans la Dordogne à Libourne. On voit dans cette Ville les reſtes d'un amphithéâtre des Romains : elle eſt renommée pour ſes pâtés de perdrix. C'eſt la patrie du ſçavant Aimar Rançonnet, Préſident au Parlement de Paris, fameux par ſes malheurs & ceux de ſa famille. Il ſe fit mourir lui-même, outré de ſe voir enfermé à la Baſtille, par le crédit des Guiſes : ſa femme fut tuée d'un coup de foudre ; ſon fils fut exécuté à mort, & ſa fille mourut ſur un fumier.

MUCIDAN, au Sud-Oueſt de Périgueux, près de la Riviere de l'Iſle.

BERGERAC, *Sénéchauſſée*, au Sud-Eſt de Mucidan, ſur la Dordogne : elle eſt défendue par un bon Château.

LA FORCE, à l'Oueſt de Bergerac, Duché-Pairie érigé en 1637. en faveur de Jacques Nompar de Caumont, Maréchal de France.

2. *Le bas Périgord.*

SARLAT, *Capitale, Evêché, Préſidial, Bailliage, Sénéchauſſée, Election*, entre la Véſere & la Dordogne. On y fait un grand commerce d'huile de noix. Cette Ville tire ſon origine d'une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, érigée en Evêché par Jean XXII. Les Moines Bénédictins qui compoſoient le Chapitre ont été ſécularisés par Pie IV.

BIRON, au Midi de Sarlat, Duché-Pairie érigé en 1598. en faveur de Charles de Gontaut.

MONTIGNAC, au Nord-Oueſt de Sarlat ſur la Véſere.

IV. *L'Agénois.*

C'eſt le Pays le plus fertile de la Guyenne : il fournit du bled & du vin à pluſieurs Provinces.

AGEN, ſur la Garonne, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*, ancienne Ville de France, avec un Chapitre nommé de *S. Capraſi*, & pluſieurs Communautés. Le Séminaire eſt aux Prêtres de la Miſſion ou Lazariſtes, & le Collége aux Jéſuites. C'eſt la patrie de Joſeph Scaliger, fameux par ſon érudition.

PORT-SAINTE-MARIE.

VILLENEUVE D'AGENOIS, ſur le Lot.

CLERAC, ſur le Lot. Cette Ville doit ſon commencement à un Monaſtere de Bénédictins ſécularisés ſous le Pontificat de Clément VIII. & le regne de Henri IV. qui fit unir ſa Manſe abbatiale au Chapitre de S. Jean de Latran à Rome. On y fait commerce de vin & d'eau-de-vie.

AIGUILLON, à l'endroit où le Lot ſe jette dans la Garonne, Duché-Pairie érigé pour la ſeconde fois en 1638. en faveur de Marie de Vignerod, niéce du Cardinal de Richelieu, & veuve d'Antoine du Roure, Marquis de Combalet. Il a été rétabli en 1731. pour Armand-Louis-Dupleſſis-Richelieu, qui a été reconnu au Parlement Duc & Pair, mais il n'a rang que du jour de ſa réception.

TONNEINS *, au Nord-Oueſt d'Agen, petite Ville ſur la Garonne.

MARMANDE, ſur la Garonne. On fait dans cette Ville un grand commerce de bleds & de vins.

SAINTE-FOY, ſur la Dordogne.

DURAS, au Sud de Sainte-Foy, Duché héréditaire érigé en 1689. en faveur de Jacques-Henri de Durefort.

V. *Le Quercy.*

Il eſt très-fertile en bleds, en vins & en fruits, ſur-tout en prunaux, dont on fait un grand trafic. Les laines en ſont eſtimées. Il eſt du reſſort du Parlement de Toulouſe.

On le diviſe en haut & bas : le haut eſt au Septentrion du Lot, & le bas à ſon Midi.

1. *Le haut Quercy.*

CAHORS, *Capitale* de tout le Quercy, & en particulier du haut, *Evêché*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*, *Univerſité*, ſur le Lot. L'Egliſe cathédrale eſt dédiée à S. Etienne. Il y a dans cette Ville pluſieurs Communautés Religieuſes. Les Prêtres de la Miſſion y ont un beau Séminaire, & les Jéſuites le Collége. On voit hors de Cahors un reſte d'amphithéâtre des Romains. C'eſt la patrie du Pape Jean XXII. & de Clément Marot, célébre Poéte Proteſtant.

FIGEAC, *Sénéchauſſée*, *Election*, au Nord-Eſt de Cahors, ſur la Riviere de Sél. Cette Ville doit ſon origine à une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît fondée en 755. par le Roi Pepin, & ſéculariſée ſous Paul III. au commencement du 16e ſiécle.

GOURDON, *Sénéchauſſée*, au Nord de Cahors.

2. *Le bas Quercy.*

MOISSAC, ſur le Tarn. Cette Ville a une riche Abbaye qui a été ſéculariſée, c'eſt-à-dire, que les Religieux qui étoient Bénédictins, ſont devenus Chanoines ſéculiers. Il y a un Collége de Doctrinaires, & d'autres Communautés.

MONTAUBAN, au Sud-Eſt de Moiſſac, *Evêché*, *Capitale*, *Cour des Aides*, *Préſidial*, *Election*. Jean XXII. y érigea un Evêché en 1317. dont il

créa premier Evêque l'Abbé du Monaſtere nommé *Mons Aureolus*, ou l'Abbaye de S. Théodat, d'où la Ville de Montauban a tiré ſon nom & ſon origine. Piganiol prétend qu'elle eſt ainſi appellée de la quantité des Saules qui croiſſent aux environs, & qui en Langue gaſconne s'appellent *Alba*. Cette Ville qui eſt belle, marchande, & renommée pour ſes *Cadis-daignan*, eſt ſur une hauteur au bord du Tarn. Elle étoit fortifiée lorſque les Calviniſtes en étoient maîtres; mais on a raſé ſes fortifications. Le reſte du Diocèſe eſt dans le Languedoc. Il y a dans cette Ville une Académie de Belles-Lettres, un Séminaire de Prêtres de la Miſſion, un Collége de Jéſuites, & pluſieurs Communautés: on vient d'y achever une belle Egliſe cathédrale.

LAUSERTE, *Sénéchauſſée*, au Nord de Moiſſac.

VI. *Le Rouergue.*

C'eſt un Pays de montagnes, mais les vallées ſont fertiles, principalement en pâturages: on y nourrit beaucoup de beſtiaux, ſur-tout des mulets qu'on conduit en Eſpagne. C'eſt le principal commerce du Pays.

On le diviſe en Comté de Rouergue, & en haute & baſſe Marche.

Ses principales Rivieres ſont le Lot, le Tarn & l'Aveirou.

Le *Tarn* prend ſa ſource à l'extrémité du Gévaudan en Languedoc, paſſe à Milhau, à Alby, à Montauban, & ſe jette dans la Garonne au-deſſous de Moiſſac dans le Quercy.

L'*Aveirou* traverſe tout le Rouergue, paſſe à Ville-Franche, & ſe jette dans le Tarn au-deſſus de Moiſſac.

1. *Le Rouergue.*

RHODEZ, au Nord, *Capitale* du Comté & de

tout le Rouergue, *Evêché* fort riche, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*. C'eſt une aſſez grande Ville ſur l'Aveirou. Les Jéſuites y ont un beau Collége, & un Séminaire; il y a nombre de Couvens. Le clocher de la Cathédrale eſt remarquable par ſa hauteur. C'eſt la patrie du P. Annat, Jéſuite.

ENTRAIGUES, au Nord de Rhodez.

2. *La haute Marche.*

MILHAUD, ſur le Tarn, au Sud-Eſt de Rhodez, *Capitale*, *Préſidial*, *Bailliage*, *Sénéchauſſée*. Cette Ville a pluſieurs Maiſons Religieuſes, entr'autres, des Carmes qui ont le Collége. C'eſt la patrie de Théodat de Gouzon, Grand-Maître de l'Ordre de Malthe.

VABRES, *Evêché*, ſur la Riviere de Dourdan. C'étoit autrefois une Abbaye de Bénédictins érigée en Evêché par Jean XXII. en 1317. Les Moines qui formoient le Chapitre furent ſéculariſés par Gregoire XIII. en 1577.

3. *La baſſe Marche.*

VILLE-FRANCHE, à l'Occident de Rhodez, *Capitale*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*, ſur l'Aveirou. Il ſe fait en cette Ville un grand commerce de toiles. Il y a un Chapitre, un aſſez beau Collége de Doctrinaires, d'autres Communautés Religieuſes, & pluſieurs Chapelles de Pénitens.

NAJAC, ſur l'Aveirou. Il y a près de cette Ville une mine de cuivre.

§. II. *De la Gaſcogne.*

La Gaſcogne comprend huit petits Pays: les Landes, à l'Occident; le Condomois, au Nord; l'Armagnac, dans le milieu; la Chaloſſe & le

Pays des Basques, au Sud-Oueſt; le Bigorre, au Midi; le Cominge & le Couſerans, au Sud-Eſt.

I. *Les Landes.*

Elles ſont vers la Mer, & ont le Pays des Basques au Midi: c'eſt une région peu fertile, & qui n'eſt guères peuplée.

DAX ou ACQS, ſur l'Adour, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*. Cette Ville eſt aſſez grande: ſes eaux chaudes étoient fort renommées parmi les Romains.

TARTAS, *Sénéchauſſée*, petite Ville aſſez bien bâtie, & agréablement ſituée.

ALBRET, au Nord de Tartas, Duché qui appartient au Duc de Bouillon, & qui lui a été cédé avec d'autres Terres en 1651. pour la Principauté de Sedan.

II. *Le Condomois.*

Ce Pays produit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

CONDOM, ſur la Baiſe, *Capitale*, riche *Evêché*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, *Election*, avec un Collége de l'Oratoire. Son Evêché a été érigé par Jean XXII. en 1317. C'eſt la patrie de Scipion Dupleix, Hiſtoriographe de France; de Blaiſe de Montluc, auſſi Hiſtorien; & du P. Gaichies, de l'Oratoire, dont on a des maximes ſur la Chaire.

NERAC, *Préſidial*, au Nord de Condom, ſur la Baiſe qui la diviſe en deux parties; *le grand* & *le petit Nérac*. C'eſt le Chef-lieu du Duché d'Albret.

GABARET, à l'Occident de Condom, *Capitale* du Pays de *Gabardan*. Cette petite Ville eſt ſur la Geliſſe.

III. *L'Armagnac.*

Il eſt très-fertile. On le diviſe en haut & bas : le haut eſt vers le Midi ; le bas, qui eſt vers le Nord, contient l'Armagnac particulier & l'Eſtarac : il eſt plus grand & plus fertile que le haut. Le Comté d'Armagnac a eu autrefois ſes Comtes particuliers qui ſe ſont rendus célébres, ſur-tout dans le quatorziéme ſiécle.

1. *Le bas Armagnac.*

AUCH, ſur la Gers, *Capitale*, *Archevêché*, *Préſidial*, *Election*. C'eſt un des plus riches Archevêchés du Royaume. La Cathédrale eſt très-belle : on en admire ſur-tout les vitraux & les ſtales. Le Roi, comme Comte d'Armagnac, eſt le premier des cinq Chanoines honoraires ; les autres ſont les Barons de M[illegible]aut, de Pardaillan, de Monteſquiou & d'[illegible]. Les Jéſuites ont le Séminaire & le Collége. C'eſt la patrie du Cardinal d'Oſſat, dont nous avons pluſieurs tomes de Lettres eſtimées par les Politiques.

A l'Orient d'Auch on trouve un petit Pays appellé *Riviere-Verdun*.

VERDUN, ſur la Garonne, *Capitale*. C'eſt une Ville aſſez belle & aſſez peuplée.

L'ISLE-JOURDAIN, *Sénéchauſſée*, au Sud-Oueſt de Verdun. Cette Ville a reçu le nom qu'elle porte, parcequ'elle eſt ſituée dans une Iſle formée par la petite Riviere de *Save*, & qu'elle a appartenu à des Comtes nommés *Jourdain*.

GIMONT, petite Ville ſur la Riviere de Gimont, avec une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux.

FLEURANCE, au Nord d'Auch, ſur la Gers, Chef-lieu du Comté de Gaure.

La *Lomagne* eſt un petit Pays ſitué au Nord-Eſt de Riviere-Verdun.

LEITOURE, *Capitale*, *Evêché*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, ſur la Gers. Cette Ville a un bon Château, & pluſieurs Couvens & Communautés.

MIRANDE, *Election*, au Sud-Oueſt d'Auch, *Capitale* de l'Eſtarac.

2. *Le haut Armagnac.*

Il renferme le *Néboſſan*, & les *Quatre Vallées*, ou *Pays des Montagnes*.

CASTELNAU DE MAGNOAC eſt le ſeul lieu de ce Pays qui ſoit conſidérable.

IV. *La Chaloſſe.*

Ce Pays ſe diviſe en trois parties: ſçavoir, la *Chaloſſe propre*, le *Turſan* & le *Marſan*.

SAINT-SEVER, *Sénéchauſſée*, ſur l'Adour, eſt la *Capitale* de la Chaloſſe propre. C'eſt une des plus jolies Villes de la Gaſcogne, qui doit ſon origine à une Abbaye de Bénédictins fondée en 982. par un Duc de Gaſcogne. C'eſt la patrie de Dom Martianay, qui a publié la derniere édition de S. Jérôme, & d'autres Ouvrages théologiques.

AIRE, *Evêché*, ſur l'Adour, eſt la *Capitale* du Turſan.

GRENADE, ſur la même Riviere.

MONT-MARSAN, ſur la Medouze, au Nord-Oueſt de Grenade, *Capitale* du Vicomté de Marſan, qui appartenoit aux Princes de Béarn.

ROQUEFORT.

V. *Le Pays des Baſques.*

Il n'eſt guères fertile en bleds, ni en vins; mais il abonde en fruits: on y fait d'excellent ci-

dre. Il comprend le Labour & le Vicomté de Soule.

1. *Le Labour.*

BAYONNE, *Capitale*, *Evêché*, *Place forte*, *Port*, *Hôtel des Monnoies*, sur l'Adour. C'eſt une Ville riche & très-marchande, qui eſt défendue par une forte Citadelle. Elle a nombre de Communautés Religieuſes, entr'autres, des Doctrinaires qui ont le Séminaire. Les Juifs y ont une Synagogue. Bayonne eſt renommée pour ſes bons jambons. C'eſt la patrie de Jean du Verger de Hauranne, & de M. de Barcos ſon neveu, Abbés de S. Cyran, & Auteurs de pluſieurs Ouvrages théologiques.

SAINT-JEAN DE LUZ, *Port.*

2. *Le Vicomté de Soule.*

Il eſt entre la baſſe Navarre & le Béarn.

MAULEON en eſt la *Capitale.* C'eſt la patrie de Henri Sponde, Evêque de Pamiers, & continuateur des Annales Eccléſiaſtiques de Baronius.

VI. *Le Bigorre.*

Ce Pays eſt peu fertile, mais il abonde en gibier, & fournit d'excellens chevaux qu'on appelle *Chevaux d'Eſpagne.* Il s'y trouve du marbre très-fin, du jaſpe & de l'ardoiſe.

TARBES, *Capitale*, *Evêché*, *Sénéchauſſée*, ſur l'Adour. Cette Ville eſt aſſez peuplée, & a un Château pour ſa défenſe. Son Evêque eſt Préſident des Etats de la Province. Les Doctrinaires y ont un Collége conſidérable.

VIC DE BIGORRE, Bourg près de l'Adour, au Nord de Tarbes.

BAGNERES & BAREGES, ſont deux Bourgs très-renommés pour leurs eaux chaudes.

ANTIN *, au Nord-Eſt de Tarbes. C'étoit un Marquiſat qui a été érigé en Duché-Pairie en 1711. en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis d'Antin.

Quoique ce Duché ſoit du Gouvernement de Guyenne, il eſt du reſſort du Parlement de Toulouſe.

VII. *Le Cominge.*

Il eſt aſſez fertile : ſon principal commerce conſiſte en grains, en beſtiaux, & ſur-tout en mulets. Il s'y trouve de beau marbre.

SAINT-BERTRAND, *Capitale*, *Evêché*, ſur la Garonne, au Midi. Cette petite Ville bâtie en 1100. par S. Bertrand, Evêque de Cominge, eſt ſituée ſur une colline, au pied de laquelle étoit l'ancienne Ville de Cominge détruite en 585. par Gontrand, Roi de Bourgogne. Son Evêque eſt des Etats de Languedoc, parceque ce Gouvernement renferme une partie de ſon Diocèſe.

LOMBEZ, *Evêché*, au Nord-Eſt de Saint-Bertrand, ſur la Sevre. C'étoit autrefois une Abbaye de Chanoines Réguliers qui a été érigée en Evêché par Jean XXII. en 1317. Il eſt Suffragant de Toulouſe.

L'ISLE EN DODON, ſur la même Riviere.

MURET *, *Election*, à l'Orient de Lombez, ſur la Garonne. Cette Ville eſt fameuſe par la bataille donnée en 1206. entre Simon, Comte de Montfort, Chef des Croiſés, & le Comte de Toulouſe qui y fut battu.

VIII. *Le Couſerans.*

Ce Pays eſt aſſez ſemblable à celui de Cominge.

SAINT-LIZIER, *évêché* ſuffragant d'Auch. L'Evêque de Couſerans réſide en cette Ville de-

puis la destruction de la Ville de Couserans par Bernard, Comte de Comingo.

SAINT-GIRONS, au Sud-Est de Saint-Lizier.

ARTICLE VII.

Du Gouvernement de Béarn.

CE Gouvernement comprend le Béarn & la basse Navarre.

I. *Du Béarn.*

Cette Principauté appartenoit à Henri IV. quand il parvint à la Couronne. Louis XIII. son fils l'a réunie en 1620. à la France, avec la partie de la Navarre qui avoit été possédée par les Princes de la Maison d'Albret. C'est un Pays montagneux, qui ne produit guères que du millet & de l'avoine, excepté en quelques endroits où il est assez fertile en bleds & en excellens vins. Les vallées ont des pâturages où l'on nourrit beaucoup de bestiaux.

PAU, *Capitale* du Béarn, *Parlement*, *Chambre des Comptes*, *Cour des Aides*, *Sénéchaussée*, *Hôtel des Monnoies*. Elle n'est pas bien grande, mais elle est bien bâtie, & située sur une hauteur, au pied de laquelle passe le *Gave Béarnois* ou *de Pau*. Il s'y trouve un beau Collége de Jésuites. En 1716. un incendie consuma le Palais & les Archives de la Province. C'est la patrie de Henri IV. Roi de France, & du Pere Pardies Jésuite, célébre Mathématicien.

OLERON, au Sud-Ouest de Pau, sur le *Gave d'Oléron*, *Evêché*, *Sénéchaussée*. Cette Ville qui est assez belle, a le titre de Vicomté.

SAINTE-MARIE *, petite Ville près d'Oléron,

où eſt la Cathédrale, & la réſidence de l'Evêque.

NAVARRENS, ſur le *Gave d'Oléron*, Place fortifiée par Henri d'Albret, Roi de Navarre, qui y avoit établi l'arſenal & le magaſin d'armes de toute la Province.

LESCAR, *Evêché*, au Nord-Oueſt de Pau. C'eſt une aſſez belle Ville. Son Evêque eſt Préſident-né des Etats de Béarn, & Conſeiller au Parlement de Pau.

ORTHEZ, ſur le *Gave de Pau*. Cette Ville eſt une des Principales du Béarn. La Reine Jeanne d'Albret y avoit fondé une Univerſité pour les Calviniſtes, qui a ſubſiſté juſqu'au regne de Louis XIV. Le célébre M. de Marca, Archevêque de Paris, étoit du Béarn, ainſi que la Placette, fameux Miniſtre.

II. *De la baſſe Navarre.*

Cette contrée eſt une petite partie du Royaume de Navarre, dont Ferdinand Roi d'Arragon s'empara en 1512. en le raviſſant à Jean d'Albret. Ce Prince avoit pris le parti de Louis XII. que le Pape Jules II. traitoit en ennemi, & qu'il avoit excommunié, ainſi que tous ſes adhérens, dont Jean d'Albret, Roi de Navarre, étoit un des principaux. Henri IV. la poſſédoit quand il parvint à la Couronne: il en avoit hérité de Jeanne d'Albret ſa mere. C'eſt en conſéquence de l'union que fit Louis XIII. ſon fils de cette Province à la Couronne, & des droits de ſon pere ſur le reſte de la Navarre qui eſt en Eſpagne au-delà des Pyrénées, que les Rois de France prennent le titre de *Rois de France & de Navarre*.

Ce Pays reſſemble aſſez au Béarn, & produit beaucoup de pommes & de poires, dont on fait du cidre.

SAINT

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, au Midi, *Capitale*, *Place forte*. Elle eſt ſituée ſur la Nive près des Pyrénées, au pied d'une montagne où eſt un défilé. Les Habitans des Pyrénées appellent *Port*, ces ſortes d'endroits.

SAINT-PALAIS, au Nord, ſur la Bidouſe. Elle diſpute le titre de Capitale à Saint-Jean-pied-de-port.

ARTICLE VIII.

Du Gouvernement de Foix.

CE Gouvernement renferme le Comté de *Foix* qui a eu autrefois ſes Comtes particuliers, deſcendus de ceux de Carcaſſone : il paſſa dans la Maiſon d'Albret, & enſuite dans celle de Bourbon, par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine Duc de Vendôme, qui devint par ce mariage Roi de Navarre. Henri IV. leur fils étant parvenu à la Couronne, y réunit ce Comté. C'eſt à préſent un Pays d'Etats. On y comprend auſſi le Pays d'*Andorre* au Midi, & le *Doneſan* à l'Occident.

FOIX, *Capitale*. Cette Ville qui eſt près des montagnes ſur l'Ariége, eſt le ſiége du Sénéchal de la Province. On y tient les Etats, & elle a un Bureau pour la recette des deniers royaux. Il y a une Maiſon de Chanoines Réguliers de la Congrégation de France.

PAMIERS, ſur l'Ariége, au Nord de Foix, *Evêché*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*. Cette Ville eſt aſſez conſidérable & a un bon Château. Les Chanoines de la Cathédrale étoient Réguliers, mais depuis quelques années ils ont été ſécularisés. Le Pape Boniface VIII. a érigé en 1296. l'Abbaye

de S. Antonin de cette Ville en Evêché. L'Evêque de Pamiers préſide aux Etats de Foix.

MAZERES, au Nord de Pamiers.

TARASCON, au Sud-Eſt de Foix, ſur l'Ariége.

SAVERDUN *, ſur la même Riviere. Cette petite Ville qui eſt diviſée en haute & baſſe Ville, eſt aſſez jolie & peuplée.

ANDORRE, au Sud-Oueſt de Taraſcon, Bourg qui donne ſon nom à la vallée d'Andorre, qui eſt remarquable pour ſa fertilité.

ARTICLE IX.

Du Gouvernement de Rouſſillon.

LE Rouſſillon eſt un Comté qui étoit autrefois de la Catalogne, & qui appartenoit aux Rois d'Eſpagne, par la ceſſion qu'en fit, ainſi que de la Cerdagne, au Roi d'Arragon, *Guinard* ou *Gérard* II. ſon dernier Comte. En 1462. Jean Roi d'Arragon, l'engagea avec la Cerdagne à Louis XI. pour 300000. écus d'or, qui n'ayant pas été remboursés, ce Comté reſta à la France, ſuivant les conditions faites entr'eux. Charles VIII. le rendit en 1493. à Ferdinand Roi d'Arragon, à condition qu'il ne ſecourroit point les Napolitains; mais il le garda ſans accomplir la condition. Après la priſe de Perpignan en 1642. Louis XIII. s'empara de ce Comté, qui fut incorporé à la France par la paix des Pyrénées en 1659. l'Eſpagne en ayant cédé au Roi la Souveraineté.

Ce Pays eſt peu fertile, excepté en vins & en pâturages. Il a trois parties: la Viguerie de Perpignan à l'Orient; celle de Conflent au milieu; & la Cerdagne Françoiſe à l'Occident.

1. *La Viguerie de Perpignan.*

PERPIGNAN, *Capitale*, *Evêché*, *Hôtel des Monnoies*, *Université*, *Place forte*, ſur le Tet. Cette Ville a un Conſeil ſouverain; elle eſt très-forte, & a une bonne Citadelle. La Cathédrale dédiée à S. Jean, eſt un fort beau bâtiment, mais ſans portail. Il y a quatre Maiſons de Jéſuites, & des Religieux de preſque tous les Ordres dans cette Ville, dont les Conſuls ont le privilége ſingulier de créer tous les ans le 16. Juin, des Bourgeois nobles qui jouiſſent de toutes les prérogatives des Gentilshommes.

ELNE, près la Mer Méditerranée, au Sud-Eſt de Perpignan. Le Siége épiſcopal de cette Ville a été transféré à Perpignan, en vertu d'une Bulle de Clément VIII. ſans que le titre d'Evêque d'Elne ait été encore aboli.

RIVESALTES, au Nord de Perpignan, renommée pour ſes excellens vins muſcats.

SALCES, Château très-fort, ſur les confins du Languedoc.

COLIOURE, *Place forte*, au Sud-Eſt de Perpignan, ſur la Méditerranée.

PORT-VENDRES eſt un petit *Port* ſur la Méditerranée, avec deux Forts.

BELLEGARDE, *Place forte*, dans les Pyrénées.

2. *La Viguerie de Conflent.*

VILLE-FRANCHE, Ville médiocre ſur le Tet. Louis XIV. a fait conſtruire un Château près de cette Ville.

PRADES, près de la Riviere de Tet, petite Ville fort jolie, dans une plaine & une ſituation agréable.

3. *La Cerdagne Françoiſe.*

MONT-LOUIS, *Place forte*, bâtie par Louis XIV. ſur les frontieres, pour couvrir la France de ce côté-là. Ses fortifications ſont du Maréchal de Vauban, & la Ville eſt petite, mais jolie.

ARTICLE X.

Du Gouvernement de Languedoc.

CE Gouvernement comprend le Languedoc & les Cévennes. Il peut avoir 90. lieues du Sud-Oueſt au Nord-Eſt, depuis Valentine qui eſt du Diocèſe de Cominge, juſqu'à Annonay ſur les frontieres du Lyonnois: ſa largeur eſt fort inégale.

Ce Pays, après avoir été poſſédé par les Romains, qui lui donnerent le nom de Gaule Narbonnoiſe, fut envahi par les Goths, qui en firent un Royaume qui comprenoit auſſi une partie de l'Eſpagne. Clovis les défit, & s'empara de Toulouſe, Capitale de leur Royaume. Charles-Martel ayant vaincu les Sarrazins en 725, Pepin ſon fils & ſon ſucceſſeur ſe rendit de nouveau maître de cette Province, qu'on appelloit alors Gothie & Septimanie. Charlemagne, après y avoir affermi ſon autorité, y établit des Gouverneurs, auſquels il donna le nom de Comtes, de Marquis & de Ducs. Les Comtes de Toulouſe devenus abſolus & indépendans, ſe rendirent maîtres de preſque tout le Languedoc. Raimond VII. dernier Comte de Toulouſe, Prince ſage & courageux, vint à bout de ſe rétablir dans les Etats que les Croiſés (*a*) avoient enlevés à ſon pere. Il fiança ſa fille unique Jeanne avec Alphonſe, frere de S. Louis, à con-

(*a*) Cette Croiſade ſe fit contre les Hérétiques Albigeois.

dition que s'ils mouroient sans enfans, leurs Etats seroient réunis à la Couronne. Le cas étant arrivé en 1271. Philippe le Hardi prit possession de cette Province; mais elle n'a été réunie à la Couronne qu'en 1361. par les Lettres-Patentes du Roi Jean.

Le nom de *Languedoc* vient, selon l'opinion la plus vraisemblable, de deux mots joints ensemble *Langue de Oc*, comme qui diroit, *Langue d'Oui: oc* signifioit *oui* dans la Langue ancienne de ce Pays.

Le Languedoc est la plus agréable, & la plus fertile Province de France, sur-tout le bas Languedoc. Il abonde en bleds, en bons vins, en bestiaux, en gibier, en olives, en figues & autres fruits estimés. On y pêche dans les Rivieres des poissons exquis & de différentes sortes. La Méditerranée en fournit aussi beaucoup. Il s'y trouve des carrieres de marbre & d'albâtre: en un mot, c'est un Pays délicieux & fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie.

Ses Rivieres les plus remarquables sont la Garonne, le Rhône, le Tarn, l'Aude.

Nous avons décrit ailleurs le cours de toutes ces Rivieres, excepté de la derniere dont il faut parler.

L'*Aude* prend sa source dans les montagnes du Roussillon, passe à Aleth, à Limoux, à Carcassone, & se jette dans la Méditerranée.

Il est bon de remarquer que la *Loire* prend sa source en Languedoc, dans le Vivarais, & que le Rhône le sépare vers l'Orient du Dauphiné & de la Provence.

Le Languedoc est borné au Septentrion, par le Lyonnois, l'Auvergne, le Rouergue, le Quercy; à l'Orient, par le Rhône; au Midi, par le

Roussillon & la Méditerranée ; à l'Occident, par la Gascogne. On y a fait un Canal pour joindre l'Océan à la Méditerranée. Il commence près le Port de *Cette*, & se perd dans la Garonne au-dessous de Toulouse. On le nomme le Canal royal ou de Languedoc.

Le Languedoc est un Pays d'Etats : ils se tiennent tous les ans. On le divise en trois parties : le haut Languedoc vers l'Occident, le bas vers l'Orient, les Cévennes au Nord-Est.

§. I. *Le haut Languedoc.*

Il contient neuf Diocèses : deux à l'Occident, *Toulouse* & *Montauban* : un au Nord, *Alby* : deux dans le milieu, *Lavaur* & *Castres* : un au Sud-Ouest, *Rieux* : deux au Midi, *Mirepoix* & *Saint-Papoul* : & un renfermé dans la Gascogne au Sud-Ouest, *Cominge*.

1. *Le Diocèse de Toulouse.*

TOULOUSE, sur la Garonne, à l'endroit où cette Riviere commence à porter bateau, *Capitale*, *Archevêché*, *Parlement*, *Présidial*, *Généralité*, *Sénéchaussée*, *Hôtel des Monnoies*, *Université*. Cette Ville est une des plus grandes & des plus belles de France. Jean XXII. érigea son Evêché en Métropole en 1318. après l'avoir soustrait à l'Archevêché de Narbonne dont il dépendoit auparavant. L'Eglise métropolitaine de S. Etienne céderoit à peine en beauté & en magnificence à aucune autre, si elle étoit achevée. Le Chœur est très-beau, mais la Nef n'y répond pas : on y voit la Chaire où Saint Bernard & Saint Dominique ont prêché, & qui mérite par cette raison d'être préférée à une plus magnifique. Le Palais archiépiscopal est un des plus beaux de France. Toulouse a une célébre

Collégiale nommée S. Sernin, qui étoit autrefois une fameuse Abbaye. Le Chef du Chapitre porte encore le titre d'Abbé, & jouit d'un revenu considérable. Toulouse a une Académie qu'on nomme *les Jeux floraux*, érigée par Lettres-Patentes en 1694. On y a fondé quatre prix pour les meilleures piéces de composition qu'on y reçoit de tous Pays; outre cela elle a une Académie des Sciences plus récente. L'Hôtel-de-Ville est un bel édifice: ses Capitouls ou Echevins acquierent la noblesse & la transmettent à leur postérité. Le Couvent des Dominicains est le plus ancien, & un des plus considérables de cet Ordre. Il fut fondé par S. Dominique en 1216. Les pilliers qui sont au milieu de leur Eglise la rendent irréguliere, mais cette irrégularité est effacée par beaucoup de décorations. Son principal ornement est le corps de Saint Thomas d'Aquin, qui est renfermé dans une Châsse de vermeil d'une grande richesse, & d'un ouvrage parfait: le Chef de ce Saint est dans la Sacristie. L'Eglise des Cordeliers est très-grande, fort belle, large, élevée, & cependant sans pilliers. Ce qui excite particulierement l'attention des curieux, c'est le caveau de ces Religieux; on pense communément qu'il préserve les corps de la pourriture. Voici ce qui en est, au rapport de témoins dignes de foi, qui paroissent avoir examiné le fait avec toute l'attention possible.

Ce caveau est assez long, large & bien vouté: on y voit rangé le long des quatre murailles soixante ou quatre-vingts squelettes, revêtus d'une chair desséchée comme du parchemin noir. Ces squelettes sont des corps qu'on a levés de la Nef de l'Eglise, & qui se sont trouvés sans pourriture. La merveille n'est donc pas qu'ils restent sans se corrompre dans ce caveau; mais elle consiste en

ce qu'ils ont été trouvés ſans corruption. Pour expliquer ce phénomène, il faut remarquer qu'en rebâtiſſant la voute de la Nef, on avoit fait éteindre de la chaux dans toute la largeur qu'elle occupe : la terre a pu être impregnée de cette chaux, & par une exemption totale d'humidité conſerver quelque tems les corps. Maintenant ils s'y pourriſſent comme par-tout ailleurs. Nous abandonnons cette conjecture au jugement du Lecteur.

Il y a à Toulouſe pluſieurs Colléges, entr'autres les Colléges de Foix, de S. Martial & de S. Bernard ; mais il n'y a d'exercice public pour la Philoſophie & les Arts que dans deux, qui ſont celui des Jéſuites, & celui des Doctrinaires, dit de l'Eſquille. On y trouve trois ou quatre Séminaires, & les Jéſuites ont le plus conſidérable avec trois autres Maiſons. Cette Ville a auſſi une belle Abbaye de Bénédictins, & grand nombre d'autres Communautés. C'eſt la patrie de pluſieurs hommes illuſtres, entr'autres, du célébre Juriſconſulte Cujas, de Jean-Etienne Durant, premier Préſident au Parlement de Toulouſe, & Auteur de l'excellent Livre intitulé : *De Ritibus Eccleſiæ* ; de Gui du Faur, Seigneur de Pibrac, Préſident au Parlement de Paris, le premier qui ait introduit la vraie éloquence au Barreau, & fort connu par ſes *Quatrains* ; & de Pierre du Faur, premier Préſident au Parlement de Toulouſe, Auteur de pluſieurs Ouvrages eſtimés, & en particulier de Commentaires ſur le Droit, &c.

Cette Ville a eu autrefois ſes Comtes, qui prenoient auſſi le titre de Ducs d'Aquitaine. On a vu ci-deſſus comment Toulouſe & tout le Pays que poſſédoient ces Ducs a été réuni à la Couronne. Le Comte de Toulouſe étoit le premier des Comtes-Pairs ſéculiers : au ſacre il portoit les éperons.

L'un des fils légitimés de Louis XIV. portoit le titre de Comte de Toulouſe : cet apanage n'a point paſſé à ſon fils, qui s'appelle le Duc de Penthiévre.

A un mille de Toulouſe on voit ce fameux Canal appellé *le Canal Royal*, à cauſe que c'eſt Louis XIV. qui l'a fait conſtruire. C'eſt un ouvrage admirable & qui a couté des ſommes immenſes, parcequ'il a fallu couper des montagnes, élever des endroits trop bas, & les ſoutenir par de grandes levées de terre. On a pratiqué un baſſin de 200. toiſes de long ſur 150. de large à *Norouſe*, qui eſt l'endroit le plus élevé entre les deux Mers, & dont on a fait le point de partage. Pour remplir ce baſſin de maniere qu'il ne tariſſe jamais, on a conſtruit le réſervoir de S. Ferréol près de Revel. Il a 1200. toiſes de long ſur 500. de large, & 20. de profondeur. Sa figure eſt triangulaire, & eſt formée par deux montagnes & par une grande & forte digue qui lui ſert de baſe. Cette digue eſt traverſée par un aqueduc qui porte l'eau au baſſin de Norouſe, lequel eſt par-là en état d'en fournir toujours au Canal.

VERFEUIL, à l'Orient de Toulouſe.

2. *Le Diocèſe de Montauban.*

Nous avons parlé de *Montauban* ſa *Capitale*, en décrivant le Quercy qui eſt du Gouvernement de Guyenne.

CASTEL-SARRASIN, près de la Garonne.

MONTECH *, près de la Garonne, petite Ville avec une Juſtice Royale.

3. *Le Diocèſe d'Alby.*

ALBY, ſur le Tarn, *Capitale*, *Archevêché* fort riche, érigé par Innocent XI. en 1680. La Ca-

thédrale dédiée à Sainte Cécile est fort belle. Les Jésuites ont le Séminaire.

GAILLAC, sur le Tarn, au Sud-Ouest d'Alby, connue par ses vins & une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît qui a été sécularisée.

RABASTENS, au Sud-Ouest de Gaillac, sur le Tarn.

REALMONT, au Midi d'Alby.

4. *Le Diocèse de Castres.*

CASTRES, *Evêché*, *Sénéchaussée*. Cette Ville, située dans une agréable vallée, avoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît qui fut érigée en Evêché par Jean XXII. en 1317. Les Moines formerent le Chapitre jusqu'en 1536. qu'ils furent sécularisés par Paul III. C'est la patrie d'André Dacier, de l'Académie Françoise, connu par ses Traductions.

GRAULHET, au Nord-Est de Castres.

5. *Le Diocèse de Lavaur.*

LAVAUR, *Evêché*, entre Toulouse & Castres. On y tint en 1212. un Concile contre les Albigeois. Jean XXII. l'an 1318. y érigea un Evêché, à qui il donna une partie des biens de celui de Toulouse. Les Doctrinaires ont le Collége.

PUILAURENS, au Sud-Est de Lavaur. Cette Ville qui est sur une hauteur avoit autrefois une Académie célébre de Calvinistes, qui a subsisté jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes.

REVEL, au Sud de Puilaurens, petite Ville près de la Montagne Noire.

6. *Le Diocèse de Saint-Papoul.*

SAINT-PAPOUL, *Evêché*. Ce n'est qu'un Bourg près le Canal Royal. Il doit son origine à un an-

cien Monaſtere de Bénédictins, dont le dernier Abbé fut créé Evêque de Saint-Papoul par Jean XXII. en 1317. Les Moines compoſerent le Chapitre qui n'a été ſéculariſé que ſous le regne de Louis XIV.

CASTELNAUDARY. C'eſt la principale Ville du Diocèſe de Saint-Papoul: elle a un Chapitre, un Collége de Doctrinaires, & quelques autres Communautés. C'eſt auſſi la Capitale du Duché de Lauraguais érigé en 1731. en faveur de la Maiſon de Villars-Brancas.

7. *Le Diocèſe de Mirepoix.*

MIREPOIX, *Evêché*, ſur le Lers, érigé par Jean XXII. en 1318.

CHALABRE, ſur la même Riviere.

8. *Le Diocèſe de Rieux.*

RIEUX, *Evêché*. Cette petite Ville eſt ſituée ſur la Riſe, près de la Garonne.

Au Nord-Oueſt de Rieux on trouve le Monaſtere de *Feuillans*, Chef d'une Congrégation de même nom, qui embraſſa l'ancienne rigueur de l'Ordre de Cîteaux, par les ſoins & à l'exemple de Jean de la Barriere, Abbé Commandataire de Feuillans. Cette Congrégation s'eſt rendu indépendante du Général de Cîteaux, appuyée de l'autorité de Sixte-Quint, & de Henri III. Roi de France.

9. *Le Diocèſe de Cominge.*

VALENTINE, ſur la Garonne, à l'Orient de *Saint-Bertrand*, dont nous avons parlé, en décrivant le Cominge.

SAINT-BEAT. C'eſt une petite Ville avec un Pont ſur la Garonne.

§. II. *Du bas Languedoc.*

Il a onze Evêchés : deux au Midi, *Carcaſſone* & *Aleth* ; un au Nord du Canal, *Saint-Pons* : quatre près de la Méditerranée, *Narbonne*, *Béziers*, *Agde*, *Montpellier* ; un au Nord-Oueſt de Montpellier, *Lodéve* ; trois à l'Occident du Rhône, *Niſmes*, *Alès*, *Uſez*.

1. *Le Diocèſe de Carcaſſone.*

CARCASSONE, ſur l'Aude, *Evêché*, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*. Cette Ville eſt célébre par ſa Manufacture de draps fins qu'on envoie au Levant. Il y a un Collége de Jéſuites, & pluſieurs Convens de Religieux Mendians. Les Capucins y ont une Egliſe bien voutée avec des Chapelles des deux côtés, & pluſieurs autels de marbre.

2. *Le Diocèſe d'Aleth.*

ALETH, *Evêché*, ſur l'Aude, érigé par Jean XXII. en 1319. Cette petite Ville a eu dans le dernier ſiécle un Evêque nommé Nicolas Pavillon, illuſtre par ſon zèle, ſa rare piété & ſes autres vertus épiſcopales, dignes des premiers ſiécles de l'Egliſe.

LIMOUX, *Préſidial*, *Sénéchauſſée*, ſur l'Aude. Cette Ville dépend pour le ſpirituel de Narbonne.

QUILLAN, au Sud-Oueſt d'Aleth, ſur l'Aude.

SAINT-PAUL DE FENOUILLEDES, petite Ville ſituée entre des Montagnes, vers le Rouſſillon.

3. *Le Diocèſe de Saint-Pons.*

SAINT-PONS, *Evêché*. C'eſt une aſſez jolie Ville, mais peu peuplée, dont l'Abbaye ancienne de l'Ordre de S. Benoît, a été érigée en Evêché par Jean XXII. en 1318. Les Moines formerent le

Chapitre de cette Cathédrale jusqu'en 1611. qu'ils furent sécularisés par Paul V.

SAINT-CHIGNAN, au Sud-Est de Saint-Pons. Cette petite Ville qui a une Manufacture considérable de draps, est la résidence ordinaire de l'Evêque de Saint-Pons, dont le Palais épiscopal est bien situé.

4. *Le Diocèse de Narbonne.*

NARBONNE, sur un Canal tiré de la Riviere d'Aude, *Archevêché* très-riche. Cette Ville est fort ancienne, mais petite & peu peuplée. Les Romains en avoient fait une Colonie qui donnoit le nom de *Gaule Narbonnoise* à la quatriéme partie des Gaules qui leur fut la premiere soumise. L'Archevêque est Président-né des Etats de Languedoc. La Cathédrale n'est pas achevée ; elle n'a encore que le Chœur qui soit fini, mais il ne céde en rien à ceux des plus belles Eglises du Royaume. On admire son élévation, sa largeur & sa délicatesse. Le tombeau de Philippe le Hardi Roi de France, est au milieu du Chœur. Il y avoit dans une Chapelle un tableau de la résurrection du Lazare peint par Michel Ange, donné à cette Eglise par Clément VII. qui avoit été Archevêque de Narbonne, avant que d'être Pape ; mais Philippe Duc d'Orléans, Régent du Royaume, l'a acheté, & l'a fait transporter à Paris au Palais Royal, où il est à présent. Ce qu'il y a de plus curieux dans Narbonne, est le Canal qui donne communication de la Ville à la mer ; c'est un ouvrage des Romains. On y trouve encore d'autres restes d'Antiquité. Il y a dans cette Ville des Bénédictins de S. Maur, des Dominicains, & un Collége de Doctrinaires. Narbonne est célébre pour son excellent miel.

PERIGNAN *, aujourd'hui FLEURY, à l'Occident de Narbonne & près la Méditerranée, érigé en Duché-Pairie en 1736. en faveur de Jean Hercule de Roſſet, Marquis de Rocoſel, époux de la ſœur du Cardinal Fleury.

5. *Le Diocèſe de Béziers.*

BEZIERS, *Evêché*, *Préſidial*, près le Canal Royal. C'eſt une ancienne & aſſez belle Ville, bâtie en bon air, dans un terroir fertile & délicieux; ce qui a donné lieu au Proverbe: *Si Deus in terris vellet habitare, Biterris.* Elle a une Académie des Sciences, une Maiſon de Chanoines Réguliers de Sainte Geneviéve, un Chapitre, r Collége de Jéſuites, & beaucoup d'autres Ma ſons Religieuſes. C'eſt la patrie du Pere Gonet, fameux Thomiſte; de Paul Riquet, Entrepreneur du Canal Royal; de M. Péliſſon, Hiſtorien, de l'Académie Françoiſe; & de Jean Barbeyrac, Auteur de pluſieurs Traductions eſtimées.

VILLENEUVE *.

6. *Le Diocèſe d'Agde.*

AGDE, *Evêché.* C'eſt une jolie Ville, bien peuplée, près de l'embouchure de l'Eraux dans le Golphe de Lyon, & à peu de diſtance du Canal de Languedoc.

CETTE ou PORT S. LOUIS, ſur la Méditerranée. C'eſt où commence le Canal de Languedoc.

PEZENAS, au Nord d'Agde, ſur l'Eraux. Cette Ville, ancienne, marchande & peuplée, eſt dans une charmante ſituation. Elle a un Chapitre qui eſt auſſi Paroiſſe, dont l'Egliſe eſt bâtie depuis peu. Les Prêtres de l'Oratoire ont le Collége, & une aſſez belle Maiſon qui a été Séminaire du Diocèſe. L'Egliſe des Capucins eſt bien voutée,

avec des Chapelles des deux côtés. C'eſt la patrie du Pere Pouſſines, Jéſuite, & du Pere Polinier, Général des Chanoines Réguliers de Sainte Geneviéve, Auteur d'Explications de l'Evangile & des Pſeaumes.

7. *Le Diocèſe de Montpellier.*

MONTPELLIER, *Evêché, Chambre des Comptes, Cour des Aides, Généralité, Préſidial, Sénéchauſſée, Hôtel des Monnoies, Univerſité.* C'eſt une grande & belle Ville, où ſe tiennent ordinairement les Etats de Languedoc. Elle a une Citadelle. L'Evêque eſt Chancelier-né de l'Univerſité, dont la Faculté de Médecine eſt très-célébre. On a érigé dans cette Ville par Lettres-Patentes en 1706. une Académie qui porte le titre de *Société Royale des Sciences*: elle ne fait qu'un même corps avec celle de Paris. Les Oratoriens ont le Séminaire, qui eſt très-mal bâti; & les Jéſuites le Collége, qui eſt beau. Leur Egliſe eſt fort belle & toute neuve, ainſi que celle des Religieux de la Mercy. Les autres Couvens n'ont rien de remarquable. C'eſt la patrie de Duncan, célébre Médecin; d'Antoine d'Eſpeiſſes, ſçavant Juriſconſulte; du P. Pouget, de l'Oratoire, Docteur de Sorbonne, Auteur de l'excellent Catéchiſme de Montpellier; d'Antoine Teiſſier, Hiſtorien Proteſtant; & d'Alphonſe des Vignoles, de l'Académie de Berlin, profond Chronologiſte.

LUNEL, à l'Orient de Montpellier.

FRONTIGNAN, ſur la Méditerranée. Ces deux Villes ſont renommées pour leurs vins muſcats.

BALARUC *, au Midi de Montpellier, connue pour ſes eaux Minérales.

MAGUELONE, autrefois Epiſcopale: ſon Siége a été transféré à Montpellier par Paul III. en

1536. Ce Pape sécularisa son Chapitre, autrefois Régulier, & de l'Ordre de S. Augustin.

8. *Le Diocèse de Lodéve.*

LODEVE, *Evêché*, sur la petite Riviere de Lergue. C'est une assez belle Ville, & riche par sa Manufacture de draps.

CLERMONT, aussi sur la Lergue.

BEDARIEUX.

9. *Le Diocèse de Nismes.*

NISMES, *Evêché*, *Présidial*, *Election*. C'est une Ville très-ancienne, qui a une Académie de Belles-Lettres, ouverte en 1682. La Cathédrale est antique. L'Hôtel-de-Ville est un assez bel édifice, aussi-bien que l'Eglise & la Maison des Jésuites, qui sont toutes deux neuves & proprement bâties. On fait dans cette Ville un grand commerce de serges & de bas de soie: les fauxbourgs sont pleins d'ouvriers qui y travaillent. Entre les antiquités qui rendent cette Ville célébre, on remarque le Temple de Diane bâti par les Romains, proche d'une agréable fontaine qui forme une riviere à sa source. Quoiqu'il ne soit pas entier, il en reste cependant assez pour le faire admirer; car on y voit encore toute la symétrie, l'autel où on immoloit les victimes, & celui où l'on bruloit les parfums. Les pierres en sont d'une grandeur prodigieuse. L'Amphithéâtre qu'on nomme *les Arénes*, n'est pas moins digne d'admiration. Ce bel ouvrage est encore presque tout entier, & est si vaste, qu'on y avoit bâti pour de pauvres gens, nombre de petites maisons qui offusquoient le dedans de ce beau morceau. En dedans ce sont des dégrés de pierre qui montent jusqu'au haut de la muraille qui renferme le tout.

Cette pesante masse est portée sur deux étages de galleries, & de voutes cachées par dessous. En dehors ces galleries sont ouvertes par une suite de hautes arcades avec pilastres, qui font le tour du Bâtiment. Une autre antiquité de cette Ville est *la Maison quarrée*; c'est un quarré long: d'abord on voit un massif de pierres élevé de deux toises au-dessus du pavé. Sur ce massif est une colonnade magnifique, qui vers un des bouts a une espéce de portail & de portique couvert, avec un frontispice par devant. Cette colonnade qui est d'un goût exquis pour la noblesse de l'ouvrage & la justesse des proportions, porte un architrave dans toute sa longueur, orné d'une sculpture très-fine & très-délicate. Le toît est en pointe & tout de pierres bien liées par un bon ciment. On dit que c'est dans ce morceau d'antiquité que Monsieur Mansart, célébre Architecte, avouoit avoir puisé ce qu'il sçavoit de plus fin dans son art. Tout le dedans de cet ancien édifice est occupé par une Eglise d'Augustins, sans qu'il y paroisse rien au-dehors. Les Doctrinaires ont le Séminaire, & les Jésuites le Collége.

Nismes est célebre pour avoir donné naissance à Jean-Baptiste Cotelier, Auteur de la Collection des Ouvrages des Peres Apostoliques; à Jean Nicot, Ambassadeur en Portugal en 1559. d'où il apporta le tabac: & par son illustre Evêque Esprit Fléchier, l'un des premiers Orateurs Chrétiens.

Au Nord de Nismes on trouve le *Pont du Gard* sur le Gardon. Ce Pont qui joint deux montagnes, a trois étages l'un sur l'autre: le troisiéme étoit un aqueduc d'un ouvrage admirable construit par les Romains.

Beaucaire, sur le Rhône, Ville fameuse par la foire qui s'y tient à la Magdeleine, & qui y

attire beaucoup de Marchands étrangers. Elle a un Collége de Doctrinaires, & une Eglise Collégiale.

AIGUES-MORTES, au Midi de Nismes. Cette petite Ville avoit autrefois un Port où S. Louis s'embarqua; mais la Mer s'est tellement retirée depuis, qu'elle en est maintenant assez loin.

SOMMIERES, sur la Vidourle, à l'Occident de Nismes.

CALVISSON, à l'Orient de Sommieres.

10. *Le Diocèse d'Alès.*

ALE'S, sur le Gardon, *Evêché* qui a été démembré de Nismes dans le dernier siécle. C'est une Ville assez grande, & peuplée. Elle porte le titre de Comté & appartient au Prince de Conty, à qui elle est échue de la succession de la Princesse de Condé, héritiere du Comte d'Alès, fils de Charles de Valois, Duc d'Angoulême. Ce Prince est à la tête des Etats de Languedoc, comme premier Baron de cette Province.

ANDUSE. Cette petite Ville où il se fait un commerce assez considérable, a le titre de Baronie.

SAINT-HIPPOLYTE, près la source de la Vidourle, au Sud-Ouest d'Alès.

11. *Le Diocèse d'Usez.*

USEZ, *Evêché*, *Bailliage*. Duché-Pairie érigé en 1572. en faveur de la Maison de Crussol. C'est aujourd'hui le premier & le plus ancien. On fait en cette Ville beaucoup de draps & de serges.

PONT-SAINT-ESPRIT, au Nord d'Usez, connu par son Pont de vingt-six arches sur le Rhône: ouvrage admirable pour sa hauteur & sa solidité, & qui fut commencé en 1265. Jean

de Tianges, Prieur de S. Pierre, en posa la premiere pierre.

BAGNOLS, au Sud du Pont Saint-Esprit, petite Ville qui appartient au Prince de Conty. Sa grande Place est une des plus belles du Languedoc.

ARAMON, au Sud-Est d'Usez, sur le Rhône.

§. III. *Des Cevennes.*

Les *Cevennes* sont proprement des Montagnes qui s'étendent depuis les environs de la source de la Loire jusqu'à Lodéve; mais on comprend aussi sous ce nom le *Gévaudan*, le *Vivarais* & le *Vélai*, quoiqu'il n'y ait qu'une partie de ces Pays dans les Cevennes. Les vallées, sur-tout le long du Rhône, sont assez fertiles: ce Pays abonde en gibier, bétail, fruits, & sur-tout en chataignes.

1. *Le Gévaudan.*

MENDE, sur le Lot, *Capitale*, *Evêché*, *Bailliage*. L'Evêque est Seigneur de la Ville avec le Roi. Les Doctrinaires ont le Séminaire & le Collége.

FLORAC, sur le Tarn, au Midi de Mende.

LANGOGNE, au Nord-Est de Mende, près l'Allier.

MARVEJOLS, sur le Lot. Elle est marchande & assez peuplée.

2. *Le Vivarais.*

VIVIERS, *Capitale*, *Evêché*, *Bailliage*, sur le Rhône. Cette Ville est médiocre.

SAINT-ANDIOL, sur le Rhône.

JOYEUSE, à l'Occident de Viviers. Cette petite Ville avoit ci-devant le titre de Duché-Pairie érigé en 1581. par Henri III. en faveur d'Anne, Vicomte de Joyeuse: mais il est éteint depuis

1675. par la mort de François-Joseph de Lorraine.

AUBENAS.

TOURNON, sur le Rhône, au Nord du Vivarais. Les Jésuites y ont un beau Collége. Cette Ville a passé de la Maison de Montmorency dans celle de Lévi-Ventadour, & enfin dans celle de Rohan-Soubise, à qui elle appartient à présent.

3. *Le Vélai.*

LE PUY, sur la Loire, *Capitale*, *Evêché*, *Présidial*, *Sénéchaussée*. C'est une des plus grandes Villes du Languedoc. Son Evêque prend le titre de Comte de Vélai, & dépend immédiatement du Saint Siége, depuis que Léon IX. l'a exempté de la Juridiction de l'Archevêque de Bourges, autrefois son Métropolitain. Les Sulpiciens ont le Séminaire, & les Jésuites le Collége. C'est la patrie du célébre Cardinal de Polignac, Auteur de l'excellent Poëme intitulé, *Antilucretius*.

ISSIGNAUX, au Nord-Est du Puy.

LE MONESTIER, au Midi, près la Loire.

ARTICLE XI.

Du Gouvernement de Provence.

LA Provence a eu des Souverains qui l'ont possédée long-tems sous le titre de Comté: elle passa à Charles de France, frere de S. Louis, par son mariage avec l'héritiere de Provence. Charles d'Anjou, son dernier Comte, institua en 1481. Louis XI. héritier de toutes ses terres; ainsi elle fut réunie à la Couronne.

Cette Province n'a plus d'Etats généraux depuis 1639. mais des Assemblées qui se tiennent

à Lambesc, Principauté au Nord-Oueſt d'Aix. Ceux qui les compoſent ſont l'Archevêque d'Aix, qui en eſt Préſident, & deux Evêques repréſentant le Clergé, nommés par le Roi; deux Gentilshommes pour la Nobleſſe; les Conſuls d'Aix, Procureurs-nés du Pays; les Conſuls & les Syndics de trente-ſix Communautés; le Tréſorier général; le Gouverneur, ou le Commandant de la Province, qui fait l'ouverture de ces Aſſemblées; enfin un Commiſſaire pour le Roi.

La Provence eſt très-fertile en vins, en excellens fruits, comme oranges, citrons, grenades, amandes, prunes; ſur-tout en olives dont on fait la meilleure huile, & en mûriers pour les vers à ſoie; mais elle n'a pas aſſez de bled pour ſon entretien, ni de pâturages.

Ses plus grandes Rivieres ſont la Durance, dont nous avons déja parlé, le Verdon & le Var.

Le *Verdon* prend ſa ſource aux environs de Colmars près du Dauphiné, paſſe à Caſtellane, & ſe jette dans la Durance.

Le *Var* prend ſa ſource preſqu'au même endroit, paſſe à Glandeve, & ſe décharge dans la Méditerranée près de Nice.

La Provence ſe diviſe en haute & baſſe: la haute au Nord, la baſſe au Midi.

§. I. *De la haute Provence.*

Elle comprend ſix Diocèſes: *Siſteron*, au Nord-Oueſt; *Apt*, à l'Occident; *Digne*, *Riez*, *Senez*, dans le milieu; *Glandéve*, à l'Orient.

I. SISTERON, *Evêché*, *Sénéchauſſée*, ſur la Durance: c'eſt une Ville aſſez peuplée, & qui eſt défendue par une bonne Citadelle.

FORCALQUIER, *Sénéchauſſée*, Comté. Cette Ville aſſez grande & célébre, eſt Chef d'une Vi-

guerie de ſon nom : elle eſt ſituée dans un air fort ſain, & les campagnes qui l'environnent ſont fertiles. Depuis la fin du onziéme ſiécle, qu'un Evêque de Siſteron s'y retira, ſon Egliſe Collégiale porte le titre de Concathédrale. Le Roi dans ſes Lettres, prend le titre de Comte de Provence & de Forcalquier.

MANOSQUE, ſur la Durance, Ville aſſez peuplée. Les Comtes de Forcalquier y réſidoient l'hyver. Les Chevaliers de Malthe à qui elle appartient, y ont une Commanderie, dont le Titulaire a la dignité de Bailli, & de Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.

II. APT, *Evêché*, *Bailliage*, ſur la petite riviere de Calavon, ancienne Ville qui a deux Abbayes, celle de Sainte Catherine & celle de Sainte Croix. C'eſt la patrie du P. Carriere, Cordelier, dont nous avons des ouvrages théologiques ; de Vaumoriere & de l'Abbé Merreſin, qui ont publié pluſieurs volumes de Belles-Lettres.

VILLARS *, au Nord d'Apt, érigé en Duché-Pairie en 1651. ſous le nom de *Villars-Brancas*, en faveur de Georges de Brancas, dont l'arriere-petit-fils a été ſeulement reçu en 1716. au Parlement de Paris.

III. DIGNE, *Evêché*, *Sénéchauſſée*. C'eſt une aſſez jolie Ville & peuplée. Le célébre Philoſophe Gaſſendi eſt né à *Chanterſier*, Bourg dépendant du Bailliage de cette Ville ; & dans Digne même Mayronis, Cordelier, qui a ſoutenu la premiere thèſe Sorbonique ; & le P. Richéome, Jéſuite, ſçavant Controverſiſte, ont pris naiſſance.

SEYNE, au Nord de Digne. Cette Ville eſt du Diocèſe d'Embrun.

IV. RIEZ, *Evêché*. Cette Ville eſt fort ancienne & aſſez peuplée. Il y a des Cordeliers, des Capu-

cins & des Urſelines : ſon vin eſt le meilleur de la Province.

MONSTIERS, ancienne Ville, Chef d'un Bailliage de ſon nom : elle a une Manufacture de faïance & de porcelaine aſſez eſtimée, & un Couvent de Religieux Servites, qui ont ſept ou huit Maiſons en Provence.

V. SENEZ, *Evêché.*

CASTELLANE, *Bailliage*, petite Ville, mais ancienne, ſur le Verdon. Il ſe trouve près de cette Ville une fontaine d'eau ſalée très-abondante.

BARRESME, au Nord de Senez.

COLMARS, ſur les confins du Dauphiné. Près de cette Ville on trouve une fontaine qui ſouffre le flux & le reflux : elle croît & décroît ſenſiblement pluſieurs fois dans la journée.

Au Nord de cette Ville eſt la vallée de Barcelonette, qui en 1713. a été cédée à la France par le Duc de Savoye, depuis Roi de Sardaigne, & annexée au Gouvernement de Provence, dont elle dépendoit autrefois. Elle eſt cependant pour le ſpirituel de l'Archevêché d'Embrun en Dauphiné.

BARCELONETTE, *Capitale* de ce petit Pays, n'eſt pas conſidérable. Elle fut bâtie en 1231. par Raymond Béranger, Comte de Provence, dont les ancêtres étoient originaires de Barcelone, Ville de Catalogne en Eſpagne.

VI. GLANDEVE, *Evêché*, ſur le Var.

ENTREVAUX, ſur le Var, lieu de la réſidence de l'Evêque de Glandéve.

GUILLEAUMES, au Nord d'Entrevaux. Cette Ville eſt Chef d'un Bailliage qui porte ſon nom.

§. II. *De la baſſe Provence.*

Elle renferme ſept Diocèſes : *Arles*, à l'Orient

du Rhône ; *Aix*, à l'Orient d'Arles ; *Marſeille*, *Toulon*, *Frejus*, *Graſſe*, *Vence*. Ces cinq derniers Diocèſes ſont le long de la Méditerranée.

I. ARLES, ſur le Rhône, *Archevêché*, *Sénéchauſſée*. C'eſt une Ville très-ancienne qui conſerve encore à préſent divers illuſtres monumens de ſon ancienneté & de ſon opulence du tems des Romains, comme de belles inſcriptions, des reſtes d'un amphithéâtre, des aqueducs, des colonnes & des ſtatues. On y voyoit autrefois dans la Maiſon-de-Ville une belle ſtatue de Diane, mais elle a été tranſportée à Verſailles. Les Conſuls d'Arles firent déterrer en 1675. un ancien obéliſque, & le firent élever dans une des Places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inſcriptions à la louange de Louis le Grand. Ce fameux monument qui eſt un reſte de la magnificence des Romains, eſt de Granite oriental, pierre plus dure & plus précieuſe que le marbre. Sa hauteur eſt de 52. pieds, & ſa baſe de 7. pieds d'épaiſſeur. Arles a une Académie de Belles-Lettres établie par Lettres-Patentes en 1669. Son Archevêque ſe qualifie Primat ; il eſt Seigneur temporel de la Ville, où les Prêtres de l'Oratoire avoient le Séminaire. Les Jéſuites ont le Collége, ſans parler d'un grand nombre d'autres Communautés. C'eſt la patrie de Meſſieurs de Quiqueran, du P. d'Angiéres, Poéte Latin ; de M. Robin, Poéte François ; de l'Avocat Brunet, & de M. Molinier, dont nous avons pluſieurs volumes de Sermons.

Près de cette Ville on trouve deux endroits remarquables ; ſçavoir, la *Camargue* & la *Crau*.

La Camargue eſt une terre renfermée entre les bras du Rhône, & ſon embouchure, dont les pâturages ſont excellens.

La Crau eſt une autre terre dont les pâturages ſont

ſont très-bons pour les moutons, quoique toute couverte de cailloux.

SALON, à l'Orient d'Arles. Cette Ville eſt remarquable par la naiſſance de Céſar Noſtradamus, Auteur d'une Hiſtoire de Provence, & fils du fameux Aſtrologue Michel Noſtradamus, dont on voit le tombeau dans l'Egliſe des Cordeliers de la même Ville.

TARASCON, ſur le Rhône, eſt une ancienne & aſſez jolie Ville vis-à-vis Beaucaire: elle eſt Capitale d'une Viguerie de ſon nom, & eſt du Diocèſe d'Avignon. C'eſt la patrie d'André du Laurens, premier Médecin de Henri IV. célébre par ſes écrits; & de l'Abbé de Moliere, Profeſſeur Royal de Philoſophie.

II. AIX, *Capitale* de toute la Provence, *Archevêché*, *Parlement*, *Chambre des Comptes*, *Cour des Aides*, *Généralité*, *Sénéchauſſée*, *Hôtel des Monnoies*, *Univerſité*. Cette Ville n'eſt pas extrêmement grande, mais la moitié eſt bien bâtie & les rues tirées au cordeau. Sextius Proconſul Romain, l'a fondée 123. ans avant J. C. Elle s'appelle en latin *Aquæ Sextiæ*, à cauſe de ſon Fondateur, & des eaux chaudes & minérales qui s'y trouvent. Aix a pluſieurs belles Egliſes, dont les principales ſont la Cathédrale qui eſt vaſte & fort gothique; ſon Baptiſtere eſt bâti d'un très-bon goût: l'Egliſe des Peres de l'Oratoire décorée de beaux tableaux de Mignard: la Chapelle des Pénitens bleus & des Pénitens blancs, où l'on voit de belles peintures; mais ſur-tout celles des Dominicains, & des Jéſuites qui ont le Collége. On compte à Aix quatre Paroiſſes, vingt-un Couvens ou Communautés d'hommes, douze de filles, cinq Chapelles de Pénitens, quatre ou cinq Hôpitaux. On y voit pluſieurs Places publiques, & un très-beau

Cours dans le milieu de la Ville, orné de fontaines, planté de quatre rangs d'arbres, & bordé des deux côtés de belles maisons presqu'uniformes, & toutes de pierres de taille. C'est la patrie de Fabrot, sçavant Jurisconsulte; du célèbre Pere Thomassin, de l'Oratoire; de Joseph Piton de Tournefort, Botaniste très-renommé; des fameux Canonistes Pastor, Cabassut & Gibert; de Balthasar Gibert, qui après avoir été plusieurs fois Recteur, est devenu Syndic de l'Université de Paris; du Pere Gaillard, célèbre Prédicateur, Jésuite; & de Charles Dupertier, Poéte Latin.

LAMBESC *, petite Ville assez jolie, au Nord-Oueſt d'Aix. Elle appartient au Prince de ce nom de la Maison de Lorraine. Le Pere Antoine Pagi, Cordelier conventuel, célèbre Critique de Baronius, étoit de *Rognes*, proche de Lambesc.

BRIGNOLES, *Sénéchaussée.* Cette Ville, du Diocèse d'Aix, est renommée pour ses bonnes prunes. C'est la patrie du célèbre Peintre Parossel, & du Pere Lebrun, sçavant Prêtre de l'Oratoire, connu sur-tout par son ouvrage sur la Liturgie.

SAINT-MAXIMIN, entre Aix & Brignoles. Il y a dans cette petite Ville un célèbre Couvent de Dominicains qui ont la plus belle Eglise de la Province, & sont Curés de la Ville. L'opinion que les Reliques de Sainte Magdeleine reposent dans leur Eglise, a procuré de grandes richesses à cette Maison.

III. MARSEILLE, *Evêché, Présidial, Sénéchaussée, Port.* C'est une grande Ville, bien bâtie, très-riche & très-marchande. Elle a une Académie de Belles-Lettres établie par Lettres-Patentes en 1726. On y remarque principalement *le Parc de l'Artillerie, l'Hôtel-de-Ville, le Port & le Cours.* La

Parc de l'Artillerie eſt un très-beau Bâtiment où l'on fabrique les toiles à voiles. Il s'y trouve auſſi une Manufacture de draps ; ce ſont les Galériens qui y travaillent dans de grandes ſalles, ſous l'inſpection des Officiers & des Maîtres de ces Manufactures. *L'Hôtel-de-Ville* eſt placé ſur le Quai vers le milieu du Port, dans la plus belle ſituation. Il n'eſt pas bien grand, mais il eſt parfait dans ſon genre. La *Bourſe* eſt au rez-de-chauſſée, & occupe preſque toute la largeur du bâtiment. Au-deſſus du frontiſpice eſt une gallerie ſaillante avec un baluſtre de pierre. On voit au haut de ce frontiſpice l'Ecu de France en marbre blanc. Le Buſte de Louis XIV. eſt au-deſſus de la baluſtrade de pierre dont nous venons de parler. Le *Port* eſt un des plus ſurs & des plus fréquentés de la Méditerranée, ſur-tout par les vaiſſeaux du Levant. La plupart des Galeres de France y ſont ordinairement. Les grands vaiſſeaux n'y peuvent entrer : ils s'arrêtent à l'Iſle d'*If*, qui en eſt à un quart de lieue, & où il y a un Château de même nom. Marſeille a été bâtie par des Grecs 600. ans avant J. C. Sa célébre Abbaye de S. Victor a été ſécularisée depuis peu. Cette Ville a un Chapitre, dix-ſept Paroiſſes, pluſieurs Séminaires, un ancien Collége chez les Prêtres de l'Oratoire, & un nouveau chez les Jéſuites qui y ont deux Maiſons. On y voit auſſi un grand nombre de Maiſons Religieuſes, pluſieurs Hôpitaux & Chapelles de Pénitens. C'eſt la patrie de Gennade, ancien Ecrivain Eccléſiaſtique ; de Jules Maſcaron, Prêtre de l'Oratoire, célébre Prédicateur, & Evêque d'Agen ; d'Antoine Ruffi, Auteur d'une Hiſtoire de Marſeille ; des Peres Plumier & Feuillé, Minimes, très-verſés dans l'Hiſtoire naturelle ; du Pere Croiſet, Jéſuite ; & de M. Olivier, Au-

teur de l'Hiſtoire de Philippe de Macédoine.

Le Martigue, Ville maritime avec titre de Principauté, ſur l'Etang de même nom, qu'on appelle auſſi l'*Etang de Berre*, au Nord-Oueſt de Marſeille. Cette Ville conſiſte en trois grands Bourgs joints enſemble par deux ponts. On nomme ces Bourgs *Ferrieres*, *l'Iſle* & *Jonquieres*. L'Etang de Martigue ou de Berre a cinq lieues de long ſur deux de large, & fournit de très-bon ſel & beaucoup de poiſſons.

La Ciotat, au Sud-Eſt de Marſeille, *Port*, célébre par ſes bons vins muſcats.

La Sainte Baume, à l'Orient de Marſeille. C'eſt une Grotte où l'on croit, ſans beaucoup de fondement, qu'eſt morte Sainte Magdeleine, ſœur de Lazare, que les Provençaux croient avoir été le premier Evêque de Marſeille. On y voit une petite Maiſon de Dominicains.

IV. Toulon, *Evêché*, *Sénéchauſſée*, très-beau *Port*, & Département de la Marine. C'eſt une aſſez jolie Ville qui n'eſt guères peuplée, mais aſſez marchande, ſur-tout en vins. Il y a un fort bel arſenal, & de grands magaſins pour les Vaiſſeaux de Roi. Toulon eſt une Place fortifiée par le Chevalier de l'Iſle. Les Jéſuites ont le Séminaire de la Marine, & les Oratoriens le Collége: on y trouve auſſi d'autres Communautés. C'eſt la patrie de Louis Ferrand, Avocat au Parlement, ſçavant dans les Langues grecque & orientales; & des Dominicains Serry & Drouin, célébres par des Ouvrages théologiques.

Hyeres, *Sénéchauſſée*. C'eſt une petite Ville fort peuplée, & près de la mer. On trouve dans ſon territoire beaucoup d'orangers, de citroniers & de grenadiers en pleine terre. Son *Port* aſſez célébre autrefois, eſt bouché à préſent. Les Prêtres

de l'Oratoire y ont un Collége qui a produit les célébres Prédicateurs Maſſillon, Evêque de Clermont, & Rainaud.

V. FRE'JUS, *Evêché*. C'eſt une Ville ancienne qui ſervoit autrefois de Port aux Romains : à préſent elle eſt à une demi-lieue de la mer. Son aqueduc & ſon amphithéâtre ſont encore aſſez remarquables pour montrer la magnificence des Romains. C'eſt la patrie de M. Antelmi, qui a écrit ſur l'origine de cette Ville.

LORGUES, jolie Ville, à l'Occident de Fréjus.

DRAGUIGNAN, *Sénéchauſſée*. Cette Ville qui eſt aſſez grande & Chef d'une Viguerie, a ſix Couvens de Religieux, & un Collége de Prêtres de la Doctrine Chrétienne.

BARJEMONT *, au Nord de Draguignan, eſt une petite Ville qui a donné naiſſance à Louis Moreri, premier Auteur du célébre Dictionnaire qui porte ſon nom.

SAINT-TROPEZ, *Port* ſur la Méditerranée. C'eſt une Ville aſſez forte & marchande.

VI. GRASSE, *Evêché*, *Sénéchauſſée*. Elle eſt fameuſe par l'illuſtre M. Godeau, ſon Evêque, qui vivoit dans le dernier ſiécle : ce Prélat étoit auſſi recommandable par ſes grands talens, que par ſa régularité. Cette Ville eſt peuplée & marchande, & contient pluſieurs Communautés.

ANTIBES, *Place forte* & *Port*. Cette Ville qui eſt vers le Comté de Nice, a été fortifiée par M. de Vauban; elle eſt marchande & aſſez grande. Elle avoit autrefois un Evêque qui a transféré ſon ſiége à Graſſe, dont elle dépend maintenant, après avoir été gouvernée quelque tems par un Vicaire Apoſtolique. C'eſt la patrie de M. Tournely, Docteur de Sorbonne, très-connu par ſa Théologie imprimée.

VII. VENCE, *Evêché*. Cette petite Ville eſt fort ancienne : elle étoit autrefois unie à Graſſe, & ne faiſoit qu'un même Evêché. Les Doctrinaires ont le Séminaire.

SAINT-PAUL, au Sud-Eſt de Vence, petite Ville, Chef d'un Bailliage, & qui a entrée aux Aſſemblées générales de la Province.

Il y a pluſieurs Iſles ſur les côtes de Provence. Les plus conſidérables ſont :

1. Les Iſles d'*Hyéres*, vis-à-vis la Ville de ce nom. Il y en a trois : ſçavoir, *Portqueroles*, *Porteros*, *l'Iſle de Levant* : elles ſont preſque déſertes.

2. Les Iſles de *Lérins* ſont au nombre de deux, la premiere *Saint-Honorat*, célébre dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par le Monaſtere de S. Honorat dont elle porte le nom. La ſeconde s'appelle de *Sainte-Marguerite*, & eſt près Antibes. Cette Iſle eſt défendue par trois Forts, dont le plus conſidérable eſt le *Fort Royal*, ſitué ſur un rocher, & compoſé de cinq Baſtions bien terraſſés.

Du Comtat Venaiſcin, & du Territoire d'Orange.

Nous joignons ici ces deux Pays, comme étant enclavés dans la Provence : cependant le premier n'appartient point à la France ; le ſecond n'eſt à ce Royaume que depuis 1713.

§. I. *Du Comtat Venaiſcin.*

Ce petit Etat qui appartient au Pape, eſt entre le Dauphiné & la Provence, le long du Rhône. Son nom de Comtat Venaiſcin vient de la Ville de *Venaſque*, ſon ancienne Capitale.

Il eſt très-fertile, & il dépendoit autrefois de la Provence ; mais il a été cédé en 1273. à Gregoire X. par le Roi Philippe le Hardi : & depuis ce tems il appartient aux Papes qui y tiennent un

Vicelégat à Avignon, dont ils firent l'acquisition soixante & quinze ans après. Les Habitans sont regardés comme Regnicoles, en conséquence des Lettres-Patentes de Charles IX. Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV.

CARPENTRAS, *Evêché*, qui est regardée depuis long-tems comme la Capitale du Comtat: c'est une petite Ville assez jolie, quoiqu'ancienne.

VENASQUE *, à l'Occident de Carpentras, ancienne Ville ruinée, & d'où l'on a transporté l'Evêché à Carpentras.

VAISON, *Evêché*, au Nord, petite Ville

CAVAILLON, *Evêché*, au Midi, sur la rance. Ces trois Evêchés sont Suffragans gnon.

AVIGNON, sur le Rhône, *Archevêché*, *Université*. Cette Ville est ancienne: elle fut vendue en 1348. à Clément VI. par Jeanne Reine de Naples & Comtesse de Provence, pour la somme de 80000. florins d'or. Les Papes y avoient déja fait leur résidence, depuis Clément V. qui y transféra son Siége en 1308. à l'occasion du grand schisme d'Occident: & ce ne fut que Gregoire XI. son cinquiéme successeur, qui retourna à Rome en 1376. Avignon a des murailles bien bâties, & garnies de tours: elle est le Siége d'un Vicelégat qui gouverne au nom du Saint Pere. On y voit des monumens du séjour qu'y ont fait les Papes, entr'autres, le Palais Papal bâti par Jean XXII. Les Chanoines de la Cathédrale sont habillés de rouge comme les Cardinaux. Il y a dans cette Ville un Tribunal de la Rotte, une Inquisition, une Synagogue pour les Juifs, & un Bureau des monnoies. Avignon fait un district à part, & n'est pas du Comtat Venaiscin. Il y a plusieurs Chapitres, plusieurs Séminaires, un

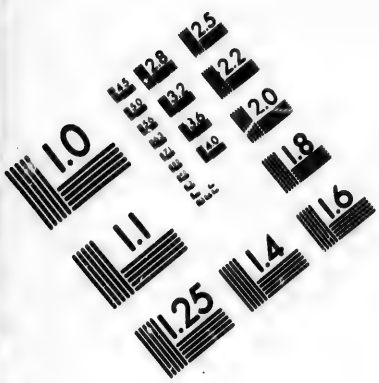

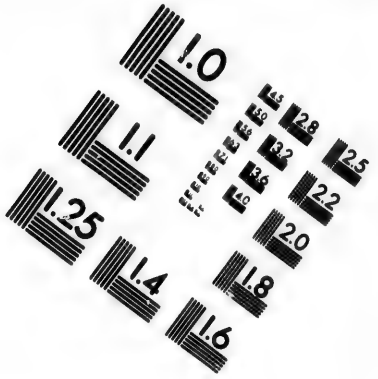

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

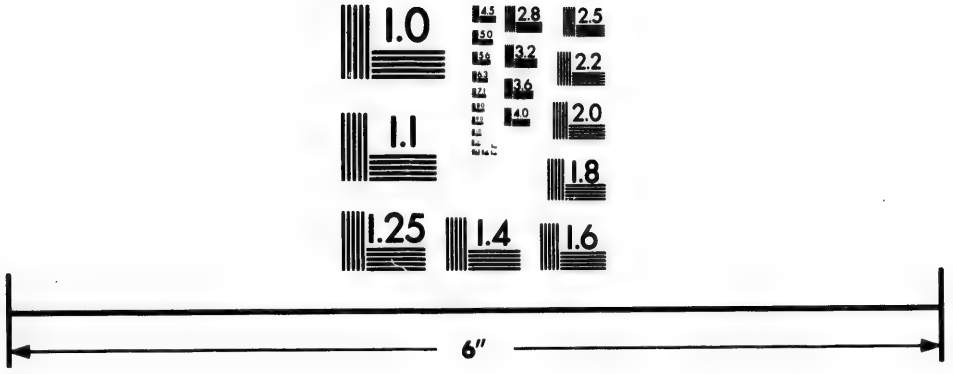

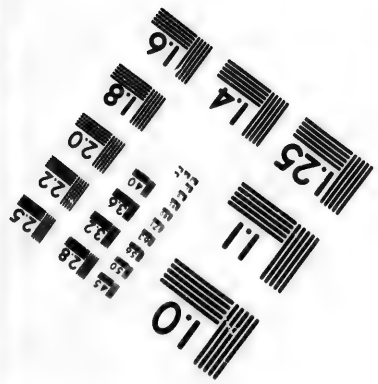

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

Collége de Jésuites, & grand nombre d'autres Communautés, la plupart riches.

§. II. *Du Territoire d'Orange.*

Ce petit Pays étoit autrefois une Principauté qui ne valoit guères que cinquante mille livres de rente. Après avoir appartenu à la Maison des Baux, & ensuite à celle de Châlons, elle passa en 1531. aux Princes de la Maison de Nassau, ancienne famille d'Allemagne, dont une branche est fort célébre dans l'Histoire des Pays-Bas. Guillaume III. Roi d'Angleterre, étoit possesseur de cette Principauté, & ce fut sur lui que Louis XIV. s'en empara. Après la mort de ce Prince, Louis XIV. pour faire cesser les prétentions que le Prince de Conty avoit sur l'héritage d'Orange, lui donna d'autres Terres en échange; & à la Paix d'Utrecht, en 1713. il se fit céder la Principauté d'Orange par le Roi de Prusse Fréderic-Guillaume qui se portoit pour héritier de Guillaume III. Roi d'Angleterre, & qui reçut en échange le Territoire de la Ville de Gueldre qui étoit plus à sa bienséance, s'engageant de donner un dédommagement au fils du Prince de Nassau-Dietz, que Guillaume III. avoit nommé son héritier. Ce jeune Prince qui étoit alors en bas âge, est le Stathouder des Provinces-Unies, & il porte le titre de Prince d'Orange, quoiqu'il en ait fait la cession.

Orange, *Evêché* suffragant d'Arles, *Université*. C'est la seule Ville de cette Principauté qui soit considérable. Elle est célébre par deux Conciles qui s'y sont tenus au cinquiéme siécle. On y voit des restes d'Antiquités, & sur-tout un arc de triomphe presque entier. Le Temple des Calvinistes est maintenant l'Eglise des Doctrinaires, qui ont le Collége. La Ville d'Orange est de l'E-

lection de Montelimart dans le bas Dauphiné.

Des autres Poſſeſſions de la France hors l'Europe.

La France poſſede encore pluſieurs Pays, Villes & Places dans les trois autres Parties du Monde. Les principales de ſes Poſſeſſions ſont:

En Aſie, Ponticheri ſur la côte de Coromandel, dans la preſqu'Iſle en-deçà du Gange.

En Afrique, vers l'Occident, les Iſles de Saint-Louis & la Gorée, ſur les côtes de Guinée; & à l'Orient, l'Iſle Bourbon, & l'Iſle Maurice, appellée aujourd'hui l'Iſle de France.

Dans l'Amérique ſeptentrionale, le *Canada* & la *Louiſiane*, pluſieurs Iſles ſituées dans le Golphe de Saint-Laurent, comme l'Iſle du Cap-Breton ou l'Iſle Royale, &c. pluſieurs des Antilles, comme la Martinique, partie de Saint Domingue, &c. Dans l'Amérique méridionale, l'Iſle Cayenne, ſur les côtes de la Terre-ferme, à l'Orient.

ANALYSE

Des choſes qui ſont les plus remarquables dans le Royaume de France.

Nous les réduirons à onze chefs, ſçavoir:

1. Les Rivieres principales.
2. Les principaux Ports de mer & les Départemens de la Marine.
3. Les Eaux minérales.
4. Les Capitales des Provinces.
5. Les Archevêchés, Evêchés, & Chambres eccléſiaſtiques.
6. Les Univerſités & les Académies.
7. Les Conſeils d'Etat, les Parlemens, les Conſeils ſouverains.

8. Les Chambres des Comptes & les Cours des Aides.

9. Les Généralités & les Elections.

10. Les Pays d'Etats.

11. Les Cours & les Hôtels des Monnoies.

§. I. *Des principales Rivieres de France.*

Outre les quatre principales Rivieres de ce Royaume dont nous avons parlé, (*p.* 67. 68.) ſçavoir, la *Seine*, la *Loire*, le *Rhône* & la *Garonne*, on en peut encore remarquer vingt-quatre, dont ſix au Nord, onze dans le milieu, & ſept au Midi.

I. Des ſix qui ſont au Nord, une ſe jette dans la Manche au-deſſous d'Abbeville, c'eſt la *Somme*.

Deux ſe déchargent dans la Seine, ſçavoir, l'*Oiſe* près de Pontoiſe, & la *Marne* près de Paris.

La quatriéme eſt l'*Aiſne* qui ſe jette dans l'Oiſe près de Compiégne.

Les deux dernieres ſont la *Meuſe* & la *Moſelle*.

II. Entre les onze Rivieres du milieu, la premiere qui eſt la *Vilaine*, ſe décharge dans l'Océan au-deſſous de la Roche-Bernard.

Les trois autres qui ſont au Nord de la Loire, ſe rendent en Anjou : ſçavoir, la *Mayenne*, la *Sarte* & le *Loir*. La Mayenne après avoir reçu la Sarte, groſſie du Loir à Angers, ſe jette dans la Loire.

Il y en a quatre qui ſe rendent dans la Touraine, *le Cher*, *l'Indre*, *la Creuſe* & *la Vienne*. Elles ſe déchargent dans la Loire, à l'exception de la Creuſe qui ſe jette dans la Vienne.

La neuviéme Riviere du milieu de la France, eſt l'*Yonne* : elle ſe jette dans la Seine à Montereau.

Il y en a deux qui s'uniſſent dans la Bourgogne, ſçavoir, la *Saone* & le *Doux*.

III. Au Midi il y a ſept Rivieres, dont trois ſe

jettent dans la Garonne ; ce ſont la *Dordogne* au Bec d'Ambez, dans le Bourdelois ; le *Lot* près d'Aiguillon, dans l'Agénois ; le *Tarn* près de Moiſſac, dans le Quercy.

L'*Adour* ſe jette dans l'Océan à Bayonne.

L'*Allier* ſe décharge dans la Loire, près de Nevers.

Enfin deux ſe jettent dans le Rhône : l'*Iſere* au-deſſus de Valence, & la *Durance* au-deſſous d'Avignon.

§. II. *Des principaux Ports de Mer de France ſur l'Océan & la Méditerranée, & des Départemens de la Marine.*

Il y a quatorze Ports de Mer ſur l'Océan, & trois ſur la Méditerranée.

Les premiers ſont : en Flandre, *Dunkerque* & *Gravelines*. *Calais*, en Picardie. *Dieppe* & *le Havre*, en Normandie. *Saint-Malo*, *Breſt*, l'*Orient*, Port où abordent les marchandiſes qui viennent des Indes, *Port-Louis*, en Bretagne. Au Pays d'Aunis, *la Rochelle* où abordent les vaiſſeaux qui viennent de l'Amérique, & *Rochefort*. Ceux de Guyenne ſont *Bordeaux*, *Bayonne*, *Saint-Jean de Luz*.

Les trois qui ſont ſur la Méditerranée ſont : *Cette*, en Languedoc ; *Toulon* & *Marſeille*, en Provence.

Départemens de la Marine.

On en compte quatre ; trois ſur l'Océan & un ſur la Méditerranée. *Breſt*, à l'extrémité occidentale de la Bretagne ; *Rochefort*, dans le Pays d'Aunis ; & *le Havre de Grace*, dans la haute Normandie. *Toulon* en Provence, eſt ſur la Méditerranée.

§. III. *Des Eaux minérales de France les plus remarquables.*

Au Nord il y en a trois : *Forges*, dans la haute Normandie ; *Plombières*, au Midi de la Lorraine ; *Bourbonne-les-Bains*, près Langres en Champagne.

Dans le milieu, deux : *Bourbon l'Archambaud* près Moulins dans le Bourbonnois ; *Vichy*, sur l'Allier.

Au Midi trois : *Bagnères* & *Barrège* dans le Bigorre, près les Monts Pyrénées en Gascogne ; *Balaruc*, près Montpellier en Languedoc.

§. IV. *Des Capitales des Provinces de France.*

Il y a sept Provinces au Nord : treize dans le milieu, & onze au Midi.

Provinces du Nord.

La Flandre Françoise.

Lille, Capitale de la Flandre Françoise. *Cambray*, Capitale du Cambresis. *Valenciennes*, Capitale du Hainaut François.

La Picardie.

On la partage en haute & basse : la basse est au Nord & à l'Occident, la haute est à l'Orient.

Au Septentrion : *Calais* dans la basse qui est à l'Occident, Capitale du Pays reconquis : *Boulogne*, du Boulonnois. *Abbeville*, du Ponthieu. *Saint-Valery*, du Vimeux. *Amiens*, Capitale de toute la Province, & en particulier de la haute, c'est-à-dire, de celle qui est plus à l'Orient. *Péronne*, du Santerre. *Saint-Quentin*, du Vermandois. *Guise*, de la Thiérarche. *Arras*, Capitale du Comté d'Artois qui est entre la Picardie & la Flandre Françoise.

La Normandie.

On la divise en haute & basse. La haute, à l'Orient, contient trois Diocèses : *Rouen*, *Lisieux*, *Evreux*. La basse, à l'Occident, comprend quatre Diocèses : *Sées*, vers le Perche. *Avranches*, vers la Bretagne. *Coutance*, vers la Mer à l'Occident. *Bayeux*, au Septentrion. La Capitale de toute la Normandie est *Rouen*.

L'Isle de France.

Elle comprend dix petits Pays. L'Isle de France proprement dite ; *Paris*, Capitale de l'Isle de France propre, & de tout le Royaume. La Brie Françoise, *Brie-Comte-Robert*. Le Gatinois François, *Melun*. Le Hurepoix, *Dourdan*. Le Mantois, *Mante*. Le Vexin François, *Pontoise*. Le Beauvoisis, *Beauvais*. Le Valois, *Crespi*. Le Soissonnois, *Soissons*. Le Laonnois, *Laon*.

La Champagne & la Brie.

On la divise en haute vers le Septentrion, & basse vers le Midi. La Capitale de la haute Champagne est *Reims*. La Capitale de la basse & de toute la Champagne, *Troyes*. La Capitale de la haute Brie, *Meaux*. Celle de la basse, *Provins*.

La Lorraine.

Elle comprend le Duché de Lorraine, le Duché de Bar, & les trois Evêchés. *Nancy* Capitale de toute la Lorraine.

L'Alsace.

On la divise en trois parties : haute, basse, & Suntgau. *Strasbourg*, Capitale de la basse & de toute l'Alsace : *Colmar*, de la haute : & *Befort*, du Suntgau.

Gouvernemens du milieu.

La Bretagne.

On la divise en haute & basse : la haute vers l'Orient, la basse vers l'Occident. La haute a cinq Evêchés : *Rennes*, à l'Orient : *Nantes*, au Midi : *Saint-Malo*, *Dol*, *Saint-Brieux*, au Septentrion. La basse a quatre Evêchés : *Vannes* & *Quimper*, au Midi : *Saint-Pol* & *Tréguier*, au Septentrion.

Le Maine & le Perche.

Le Maine est partagé en haut vers le Septentrion, & bas vers le Midi. *Le Mans* dans le bas Maine, est la Capitale de tout le Maine : *Mayenne*, du haut Maine. *Mortagne* est la Capitale du Perche.

L'Anjou.

La Loire le divise en haut & bas Anjou : le haut au Septentrion, le bas au Midi. *Angers* est la Capitale de cette Province, & en particulier du haut Anjou. *Saumur* est la Capitale du bas, & du Gouvernement qui porte son nom.

La Touraine.

La Loire la divise en haute & basse : la haute est au Septentrion. *Tours* en est la Capitale, ainsi que de toute la Province. La basse est au Midi, & *Amboise* en est la Capitale.

L'Orléannois.

Orléans, Capitale de l'Orléannois propre & de tout le Gouvernement. *Chartres*, Capitale de la Beausse. *Vendôme*, Capitale du Vendômois. *Châteaudun*, Capitale du Dunois. *Blois*, Capitale du Blaisois. *Montargis*, Capitale du Gatinois Orléannois.

Le Berry.

Bourges, Capitale du Berry, & en particulier du haut Berry. Le Cher le ſépare du bas Berry, dont la principale Ville eſt *Iſſoudun.*

Le Nivernois.

Nevers, ſur la Loire, Capitale.

La Bourgogne.

Dijon, Capitale de toute la Province, & en particulier du Dijonnois. *Châtillon ſur Seine*, Capitale du Pays de la Montagne : *Auxerre*, de l'Auxerrois : *Semur*, de l'Auxois : *Autun*, de l'Autunois : *Châlons*, du Châlonois : *Charolles*, du Charolois : *Mâcon*, du Mâconnois : *Bourg*, Capitale de la Breſſe : *Bellay*, Capitale du Bugey : *Trévoux*, Capitale de la Principauté de Dombes.

La Franche-Comté.

Beſançon, Capitale de la Province, qui ſe diviſe en quatre grands Bailliages. 1. D'Amont qui renferme *Gray*, ſur la Saone. 2. De Beſançon, ſur le Doux. 3. De Dole, ſur la même Riviere. 4. D'Aval où eſt *Salins*, environ dans le milieu de la Province.

Le Poitou.

On le diviſe en haut Poitou vers l'Orient, & bas Poitou vers la mer. La Capitale du Poitou & en particulier du haut, *Poitiers*. *Fontenay-le-Comte*, Capitale du bas Poitou.

L'Aunis.

L'Aunis eſt un petit Pays à l'extrémité du bas Poitou, vers la mer : *la Rochelle* en eſt Capitale.

La Marche.

La haute eſt à l'Orient : *Gueret* en eſt la Capitale. La baſſe à l'Occident : *Dorat*, Capitale.

Le Bourbonnois.

On le diviſe en haut & bas : le haut à l'Orient, le bas à l'Occident. *Moulins* près l'Allier, Capitale du haut : *Montluçon*, Capitale du bas.

Gouvernemens du Midi.

La Saintonge & l'Angoumois.

Saintes, Capitale de la Saintonge : *Angoulême*, Capitale de l'Angoumois.

Le Limoſin.

Le haut Limoſin eſt au Septentrion : *Limoges* en eſt la Capitale, & de toute la Province. Le bas eſt au Midi : *Tulles* en eſt Capitale.

L'Auvergne.

La haute Auvergne eſt au Midi, la baſſe au Septentrion : *S. Flour*, Capitale de la haute. *Clermont*, Capitale de la baſſe & de toute la Province.

Le Lyonnois.

Lyon, Capitale de la Province & du Lyonnois propre. *Montbriſſon*, Capitale du Forès. *Ville-Franche*, Capitale du Beaujolois.

Le Dauphiné.

Le haut Dauphiné eſt vers les montagnes qui le ſéparent de la Savoye, & vers la Provence. Il comprend le Gréſivaudan, dont *Grenoble* eſt Ca-

pitale, ainſi que de toute la Province. Le Royannez, *Pont-de-Royan* Capitale : le Briançonnois, *Briançon* Capitale : l'Embrunois, *Embrun* Capitale : le Gapençois, *Gap* Capitale : les Baronies, *le Buys* Capitale. Le bas Dauphiné qui eſt le long du Rhône, comprend le Viennois ; *Vienne*, Capitale : le Dioïs, *Die*, Capitale : le Valentinois, *Valence*, Capitale : le Tricaſtin, *Saint-Paul trois Châteaux*, Capitale.

La Guyenne & la Gaſcogne.

Bordeaux, Capitale de la Province & de la Guyenne propre : *Bazas*, du Bazadois ; *Périgueux*, du Périgord : *Agen*, Capitale de l'Agénois : *Cahors*, Capitale du Quercy : *Rhodez*, Capitale du Comté de Rouergue : *Ville-Franche*, Capitale de la baſſe Marche : *Milhau*, Capitale de la haute.

La Gaſcogne eſt diviſée en pluſieurs petits Pays. *Auch* eſt la Capitale de la Province, & de l'Armagnac en particulier : *Condom*, Capitale du Condomois : *Dax*, Capitale des Landes : *Saint-Sever*, Capitale de la Chaloſſe propre : *Bayonne*, Capitale du Labour, & du Pays des Baſques : *Tarbes*, Capitale du Bigorre : *Saint-Bertrand*, Capitale du Cominge : *Saint-Lizier*, Capitale du Couſerans.

Le Béarn & la baſſe Navarre.

Pau, Capitale du Béarn : *Saint-Jean-pied-de-port*, Capitale de la baſſe Navarre.

Le Comté de Foix.

Foix eſt la Capitale du Comté de Foix.

Le Rouſſillon.

Perpignan, Capitale du Rouſſillon.

Le Languedoc & les Cevennes.

Toulouse, Capitale du Languedoc, & en particulier du haut, c'eſt-à-dire, de celui qui eſt vers l'Occident. *Montpellier* peut être regardée comme la Capitale du bas Languedoc, c'eſt-à-dire, de celui qui eſt vers l'Orient. *Le Puy* eſt la Capitale des Cevennes, & particulierement du Vélay.

La Provence.

On la diviſe en haute & baſſe: la haute eſt au Septentrion, la baſſe au Midi & vers la Méditerranée. La haute contient ſix Diocèſes: *Apt*, *Siſteron*, *Digne*, *Riez*, *Senez*, *Glandève*. La baſſe en a ſept: *Arles*, *Aix*, Capitale de toute la Provence; *Marſeille*, *Toulon*, *Fréjus*, *Graſſe*, *Vence*.

Le Comtat Vénaiſcin, & Orange.

Carpentras en eſt la Capitale. Ce Pays appartient au Pape auſſi-bien que la Ville d'*Avignon*, qui n'eſt pas du Comtat, & forme un diſtrict particulier.

Orange, Capitale du Territoire de ce nom.

§. V. *Des Archevêchés & Evêchés, & des Chambres Eccléſiaſtiques.*

Il y a dans ce Royaume dix-huit Archevêchés & cent treize Evêchés. Nous n'en donnerons pas le détail ici: on le trouvera dans la *Géographie Eccléſiaſtique* qui termine cet Ouvrage.

Des Chambres Eccléſiaſtiques.

Ces *Chambres* ſont des Tribunaux où l'on juge des impoſitions faites ſur le Clergé des différens Diocèſes. Il y en a neuf, ſçavoir: *Rouen*, *Paris*, *Tours*, *Bourges*, *Lyon*, *Bordeaux*, *Pau*, *Toulouſe*, *Aix*.

§. VI. *Des Universités & Académies.*

Une *Université* est une Compagnie composée de plusieurs Colléges dans une même Ville, dans lesquels des Professeurs enseignent différentes Sciences. Une Université renferme ordinairement quatre Facultés : sçavoir, celles de Théologie, de Droit, de Médecine & des Arts. Comme ces Facultés réunies comprennent toutes les Sciences, on donne le nom d'Université au Corps dont elles sont membres.

Il y a vingt & une Universités en France : six au Septentrion, sept dans le milieu, huit au Midi.

Celles du Septentrion sont : *Douay*, en Flandre ; *Caen*, en Normandie ; *Paris*, dans l'Isle de France ; *Reims*, en Champagne ; *Pont-à-Mousson*, en Lorraine ; *Strasbourg*, en Alsace.

Les sept du milieu sont : *Nantes*, en Bretagne ; *Angers*, en Anjou ; *Orléans*, dans l'Orléannois ; *Bourges*, en Berry ; *Dijon*, en Bourgogne ; *Besançon*, en Franche-Comté ; *Poitiers*, en Poitou.

Les huit du Midi sont : *Valence*, en Dauphiné ; *Cahors*, en Quercy ; *Bordeaux*, en Guyenne ; *Perpignan*, dans le Roussillon ; *Toulouse* & *Montpellier*, en Languedoc ; *Aix*, en Provence ; *Orange*, dans le Territoire de ce nom, autrefois Principauté.

Des Académies.

Il y a dans ce Royaume vingt-cinq *Académies*, tant Françoises, que des Sciences, Belles-Lettres, & Beaux Arts : dix au Nord, trois dans le milieu, & douze au Midi.

Celles du Nord sont : *Amiens*, Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts ; *Rouen*, Académie de Belles-Lettres ; *Caen*, Académie de Belles-

Lettres. *Paris* en a ſix : Académie Françoiſe, Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Académie Royale des Sciences, Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Académie Royale d'Architecture, & Académie Royale de Chirurgie. *Soiſſons*, Académie Françoiſe.

Celles du milieu ſont : *Angers*, Académie des Sciences ; *Dijon*, Académie des Sciences ; *la Rochelle*, Académie des Belles-Lettres.

Celles du Midi ſont : *Lyon*, qui a deux Académies ; l'une des Sciences & Belles-Lettres, l'autre des Beaux-Arts : *Ville-Franche* en Beaujolois, Académie des Belles-Lettres : *Bordeaux*, Académie des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts : *Montauban*, Académie des Belles-Lettres. *Toulouſe* qui en a deux, l'Académie des Jeux floraux & une Académie des Sciences : *Montpellier*, Académie des Sciences, ſous le nom de Société Royale des Sciences : *Béziers*, Académie des Sciences : *Niſmes*, Académie des Belles-Lettres : *Arles*, Académie des Belles-Lettres : *Marſeille*, Académie des Belles-Lettres.

Nous ne renfermons point dans cette Liſte celles d'*Orléans*, de *Clermont* en Auvergne & autres, à l'établiſſement deſquelles on travaille actuellement.

§. VII. *Des Conſeils d'Etat, des Parlemens, & des Conſeils ſouverains.*

Le gouvernement des affaires de tout le Royaume, & l'adminiſtration générale de la Juſtice & des Finances, ſe régit par quatre Conſeils d'Etat.

Le premier, qui eſt proprement le ſeul *Conſeil d'Etat*, quoique les autres en portent auſſi le nom, eſt celui que le Roi tient avec les Miniſtres. On y traite des affaires générales de l'Etat, de la

guerre, de la paix, des alliances avec les Etrangers, &c.

Le second s'appelle *le Conseil Royal des Finances*. On y régle les affaires les plus importantes des Finances.

Le troisiéme, *le Conseil des Dépêches*. On y traite des affaires des Provinces, des Placets, Lettres, Brevets pour les Gouverneurs des Provinces.

Le quatriéme, *le Conseil privé* ou *des Parties*. Les affaires qui y sont rapportées, sont des cassations d'Arrêts des Parlemens, ou des évocations pour les récusations de Juges. C'est le seul Conseil où le Roi n'assiste pas en personne. Le Chancelier y préside.

Des Parlemens.

La Justice ordinaire est rendue par les *Parlemens*, qui sont des Cours supérieures qui jugent en dernier ressort. Il y en a douze, dont quatre au Nord : sçavoir, *Douay*, *Rouen*, *Paris* & *Metz*.

Au milieu il y en a trois : *Rennes*, *Dijon*, *Besançon*.

Au Midi cinq : *Grenoble*, *Bordeaux*, *Pau*, *Toulouse*, *Aix*.

Leur ressort ne s'étend guères au-delà des Provinces où ils sont situés ; mais il n'en est pas de même de celui de Paris, dont le ressort comprend tout le reste du Royaume.

Nous allons les mettre ici selon l'ordre de leur institution.

Le *Parlement de Paris* fut rendu sédentaire par Philippe le Bel en 1302.

Celui de *Toulouse* fut institué par le même Roi la même année, & rendu sédentaire en 1443. par Charles VII.

Celui de *Rouen* a succédé à la Cour souveraine connue sous le nom d'*Echiquier*, instituée par Philippe le Bel en 1302, & rendue perpétuelle par Louis XII. en 1499. Il n'a porté le nom de Parlement que sous François I. en 1515.

Celui de *Besançon* étoit d'abord une Cour instituée à Dole par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, en 1422. qui ne prit le nom de Parlement que quelque tems après. Il fut supprimé par le Roi d'Espagne en 1668. mais Louis XIV. s'étant rendu maître de la Franche-Comté, le rétablit à Dole en 1674. & le transféra environ deux ans après à Besançon.

Celui de *Grenoble* a été institué sédentaire par Charles VII. en 1453.

Celui de *Bordeaux* a été fait sédentaire par Louis XI. en 1462.

Celui de *Dijon* a été institué par le même Roi en 1476, & rendu sédentaire par Charles VIII. en 1494.

Celui d'*Aix* établi par Louis XII. en 1501.

Celui de *Rennes* établi par Henri II. Roi de France en 1553. Il est semestre, c'est-à-dire, que la moitié des Présidens & des Conseillers sert six mois de l'année, & l'autre moitié les six autres mois. On le nomme *le Parlement de Bretagne.*

Celui de *Pau*, Son Conseil ou Chancellerie fut érigé en Parlement en 1620. par Louis XIII.

Celui de *Metz* a été institué par Louis XIII. en 1633. Il est sur le même pied que celui de Rennes, c'est-à-dire, Semestre.

Le Parlement de *Douay* est le plus nouveau. C'étoit autrefois un Conseil souverain résidant à Tournay. Il a été érigé en Parlement par Louis XIV. en 1686. & transféré ensuite à Douay: on l'appelle le *Parlement de Flandre.* Il a aussi dans

ſon reſſort le Cambreſis & le Hainaut François.

Le Parlement de *Paris* eſt le plus illuſtre, non ſeulement par [illegible] ancienneté & ſon étendue, mais encore parcequ'il eſt la Cour des Pairs où ils ont ſéance, & où ils doivent être jugés. Entre ces Pairs il y en a d'anciens, dont il eſt à propos de dire un mot. On les partage en Pairs Eccléſiaſtiques & Pairs Laïcs. Il y en a ſix Eccléſiaſtiques, trois Ducs & trois Comtes. Les Ducs ſont l'Archevêque de Reims, les Evêques de Laon & de Langres: depuis l'an 1674. l'Archevêque de Paris a été créé Duc & Pair par Louis XIV. Les Comtes ſont les Evêques de Beauvais, de Châlons ſur Marne & de Noyon. Il y avoit auſſi autrefois ſix Pairs de France Laïcs, trois Ducs & trois Comtes: ſçavoir, les Ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guyenne; les trois Comtes étoient ceux de Flandre, de Toulouſe, & de Champagne.

Des Conſeils ſouverains.

Il y a trois Conſeils ſouverains en France, ſans y comprendre le Grand Conſeil établi à Paris, dont la Juriſdiction s'étend ſur tout le Royaume; mais elle eſt reſtreinte aux matieres bénéficiales & à quelques autres par commiſſion. I. Le Conſeil ſouverain d'Artois, établi à *Arras*. II Le Conſeil ſouverain d'Alſace, établi à *Colmar*. III. Celui de Rouſſillon, qui réſide à *Perpignan*.

Les Juſtices qui reſſortiſſent aux Parlemens & aux Conſeils ſouverains, ſont les *Préſidiaux*, les *Bailliages* & les *Sénéchauſſées*. Ce ſont des Tribunaux inférieurs établis pour rendre la juſtice, & des jugemens deſquels on appelle aux Tribunaux ſupérieurs dans les matieres importantes.

§. VIII. *Des Chambres des Comptes & des Cours des Aides.*

Chambres des Comptes.

Les *Chambres des Comptes* ſont des Cours ſupérieures fort anciennes ; c'eſt où ſe rendent les Comptes des deniers du Roi : on y enregiſtre auſſi & on y garde tout ce qui concerne ſon Domaine.

On en compte onze dans le Royaume : trois au Septentrion, ſçavoir : *Metz* en Lorraine, où la Chambre des Comptes eſt unie au Parlement de cette Ville ; *Rouen* en Normandie ; *Paris*, où toutes les autres Chambres envoient le double de leurs Comptes : quatre au milieu : *Nantes* en Bretagne, *Blois* pour l'apanage de M. le Duc d'Orléans ; *Dijon* en Bourgogne ; *Dole* en Franche-Comté : quatre au Midi ; *Grenoble* en Dauphiné, unie au Parlement ; *Pau* en Béarn, unie au Parlement de la même Ville ; *Montpellier* en Languedoc ; *Aix* en Provençe.

Cours des Aides.

Ces *Cours* ſont des Juriſdictions ſupérieures établies pour juger des différends ſur les deniers royaux, à la réſerve du Domaine.

Il y en a douze, au Septentrion trois : *Rouen*, Cour des Aides unie à la Chambre des Comptes ; *Paris*, *Metz*, unie au Parlement de la même Ville : deux dans le milieu ; *Rennes* unie au Parlement de la même Ville ; *Dijon* unie auſſi au Parlement. Sept au Midi ; *Clermont* en Auvergne ; *Grenoble* unie au Parlement ; *Bordeaux* ; *Montauban* dans le Quercy ; *Pau* en Béarn ; *Montpellier* unie à la Chambre des Comptes ; *Aix* unie à la Chambre des Comptes.

§. IX. *Des Généralités & Elections.*

On appelle *Généralité*, l'étendue d'un Bureau des Tréſoriers de France établi pour faciliter la recette des Tailles, & autres Deniers royaux. Chaque Généralité a ſon Intendant particulier, excepté Toulouſe & Montpellier qui ont le même.

Il y a vingt Généralités diviſées en Elections, & douze ſans Elections.

On appelle *Elections*, des Tribunaux qui jugent principalement des différends ſur les Tailles & les Impôts en premiere inſtance, à l'exception des Gabelles & du Domaine du Roi.

Les vingt Généralités diviſées en Elections, ſont :

Au Nord.

I. Amiens, qui a ſix Elections : ſçavoir, *Amiens*, *Abbeville*, *Dourlens*, *Péronne*, *Saint-Quen'in*, *Montdidier*. L'Artois eſt renfermé dans la même Généralité, mais n'a point d'Elections.

II. Rouen, quatorze Elections : ſçavoir, *Rouen*, & au Nord de cette Ville *Neufchâtel*, *Arques*, *Eu* : au Sud-Eſt, *Lions*, *Giſors*, *Chaumont*, *Andely* : au Sud de Rouen, *Pont de l'Arche*, *Evreux* : au Sud-Oueſt, *Pont l'Evêque*, *Ponteau de mer* : au Nord-Oueſt, *Caudebec* & *Montivilliers*.

III. Caen, neuf Elections : *Caen*, *Bayeux*, *Valogne*, *Carentan*, *Saint-Lo*, *Coutance*, *Vire*, *Avranches*, *Mortain*.

IV. Alençon, neuf Elections : *Alençon*, & au Nord-Oueſt de cette Ville, *Domfront*, *Argentan*, *Falaiſe* ; puis en tournant du Nord au Sud : *Liſieux*, *Bernay*, *Conches*, *Verneuil*, *Mortagne*.

V. Paris, vingt-deux Elections : *Paris*, *Dreux*, *Montfort-l'Amaury*, *Mante*, *Pontoiſe*, *Beauvais*,

Senlis, *Compiégne*, *Meaux*, *Coulomiers*, *Rosoy*, *Melun*, *Provins*, *Montereau*, *Nemours*, *Etampes*, *Nogent sur Seine*, *Sens*, *Joigny*, *Saint-Florentin*, *Tonnerre*, *Vezelay* dans le Nivernois.

VI. Soissons, sept Elections : *Soissons*, *Laon*, *Guise*, *Noyon*, *Clermont*, *Crépi*, *Château-Thierry*.

VII. Châlons sur Marne, treize Elections : *Châlons*, *Epernay*, *Reims*, *Rhetel*, *Sedan*, *Sainte-Menehoult*, *Vitry*, *Joinville*, *Chaumont*, *Langres*, *Bar-sur-Aube*, *Troyes*, *Sesanne* en Brie.

Ces sept Généralités du Nord renferment quatre-vingts Elections.

Dans le milieu.

I. Orléans, douze Elections : *Orléans*, *Montargis*, *Pitiviers*, *Dourdan*, *Chartres*, *Châteaudun*, *Vendôme*, *Blois*, *Beaugency*, *Gien* sur la Loire, *Clamecy* dans le Nivernois, & *Romorentin* dans la Sologne.

II. Tours, seize Elections : *Tours*, *Amboise*, *Loches*, *Chinon*, *Loudun*, *Richelieu*, *Montreuil-Bellay*, *Saumur*, *Angers*, *Beaugé*, *la Fléche*, *Château du Loir*, *le Mans*, *Mayenne*, *Laval*, *Château-Gontier*.

III. Bourges, sept Elections : *Bourges*, *Issoudun*, *Château-Roux*, *le Blanc*, *la Châtre*, *Saint-Amand* en Bourbonnois, *la Charité* sur Loire.

IV. Poitiers, neuf Elections ; *Poitiers*, *Confolent* sur la Vienne, *Saint-Maixent*, *Niort*, *Fontenay*, *les Sables d'Olonne*, *Mauleon*, *Thouars*, *Chatellerault*.

V. La Rochelle, cinq Elections ; *la Rochelle*, *Saint-Jean d'Angely*, *Marenne*, *Saintes*, *Cognac*.

VI. Moulins, sept Elections : *Gannat*, *Moulins*, *Nevers*, *Château-Chinon*, *Mont-Luçon*, *Guyret*, *Combrailles* *, sur les confins de l'Auvergne.

Ces six Généralités du milieu renferment cinquante-six Elections.

Au Midi.

I. Limoges, cinq Elections : *Limoges*, *Bourganeuf*, au Nord-Est de Limoges : à son Sud-Est, *Tulles* & *Brive*, & dans l'Angoumois, *Angoulême*.

II. Riom, six Elections : *Riom*, *Clermont*, *Issoire*, *Brioude*, *Saint-Flour*, *Aurillac*.

III. Lyon, cinq Elections : *Lyon*, *Saint-Etienne*, *Montbrisson*, *Roanne* sur la Loire, & *Ville-Franche* en Beaujolois.

IV. Grenoble, six Elections : *Grenoble*, *Vienne*, *Romans*, *Valence*, *Montelimart*, *Gap*.

V. Bourdeaux, cinq Elections : *Bourdeaux*, *Périgueux*, *Sarlat*, *Agen*, *Condom*.

VI. Montauban, six Elections : *Montauban*, *Cahors*, *Figeac*, *Ville-Franche* de Rouergue, *Rhodez*, *Milhaud*.

VII. Auch, douze Elections : *Auch*, *Bayonne*, *Dax*, le Pays de *Marsan*, *Gabaret*, la *Lomagne*, la *Riviere de Verdun*, *Mirande* & l'*Estarac*, le *Bigorre*, le *Nebousan*, les *Quatre Vallées*, le *Cominge* & le *Couserans*.

Ces sept Généralités du Midi renferment quarante-cinq Elections, qui jointes aux cinquante-six du milieu, & aux quatre-vingts du Nord, font en tout cent quatre-vingt-une Elections dans le Royaume.

Généralités sans Elections.

Les Généralités qui n'ont point d'Elections sont au nombre de douze. On en compte cinq au Nord : la *Flandre*, divisée en treize Subdélégations ; le *Hainaut* ou *Maubeuge* ; la *Lorraine* ; *Metz*, qui renferme le Pays Messin, & les Terri-

toires de Toul & de Verdun ; l'*Alsace*, divisée en treize Bailliages.

Au milieu trois : *la Bretagne*, divisée en neuf Diocèses : *la Bourgogne*, qui renferme vingt-trois Bailliages ; *la Franche-Comté*, partagée en quatorze Bailliages.

Au Midi quatre : *le Languedoc*, qui contient deux Généralités sous un même Intendant : sçavoir, celles de *Toulouse*, divisée en onze Diocèses, & de *Montpellier*, qui se partage en douze Diocèses ; *le Roussillon*, qui a trois Vigueries ; *Aix*, partagée en vingt Vigueries.

§. X. *Des Pays d'Etats.*

On appelle *Pays d'Etats*, des Provinces qui ont droit de former des Assemblées, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour soutenir les charges de l'Etat, de les régler & les faire payer. On en compte sept en France sur ce pied : ce sont l'*Artois*, la *Bretagne*, la *Bourgogne*, la *Franche-Comté*, le *Languedoc*, le *Roussillon* & la *Provence*.

§. XI. *Des Cours & Hôtels des Monnoies.*

Les *Cours des Monnoies* sont des Cours supérieures qui jugent en dernier ressort du fait des Monnoies & de tout ce qui y a rapport dans une certaine étendue de Pays. On appelle à ces Cours de toutes les Chambres ou Hôtels de Monnoies qui sont dans le Royaume.

Il n'y avoit autrefois que la Cour des Monnoies de *Paris*. En 1704. celle de *Lyon* fut créée : son ressort s'étend sur les Provinces & Départemens de Lyon, Auvergne, Dauphiné, Languedoc, Bayonne, Montauban, Pays de Bresse, Bugey, Valromey & Gex. Toutes les autres Provinces

du Royaume ſont reſté à celle de *Paris*.

Il y a trente Villes en France où on fabrique des eſpeces d'or & d'argent : on en trouve au Nord neuf. Ce ſont *Lille*, *Amiens*, *Rouen*, *Caen*, *Paris*, *Reims*, *Troyes*, *Metz & Straſbourg*.

Au milieu dix : ſçavoir, *Rennes*, *Nantes*, *Angers*, *Orléans*, *Tours*, *Bourges*, *Dijon*, *Beſançon*, *Poitiers*, *la Rochelle*.

Il y en a onze au Midi : *Limoges*, *Riom*, *Lyon*, *Grenoble*, *Bourdeaux*, *Bayonne*, *Pau*, *Perpignan*, *Toulouſe*, *Montpellier* & *Aix*.

Ces Villes ſe ſervent d'une lettre de l'Alphabet pour diſtinguer les monnoies frapées dans chacune d'elles. Nous les mettrons ici ſelon l'ordre des lettres qui leur ſervent de marque.

A. Paris,	Q. Perpignan,
B. Rouen,	R. Orléans,
C. Caen,	S. Reims,
D. Lyon,	T. Nantes,
E. Tours,	V. Troyes,
F. Angers,	X. Amiens,
G. Poitiers,	Y. Bourges,
H. La Rochelle,	Z. Grenoble,
I. Limoges,	&. Aix,
K. Bourdeaux,	9. Rennes,
L. Bayonne,	AA. Metz,
M. Toulouſe,	BB. Straſbourg,
N. Montpellier,	CC. Beſançon,
O. Riom,	W. Lille,
P. Dijon,	Empreinte de Vache. Pau.

De l'ancienne Gaule.

Après avoir décrit la France telle qu'elle eſt aujourd'hui, il ne ſera pas inutile de donner en abrégé la diviſion de l'ancienne Gaule.

Nous ne dirons rien ici de cette Gaule que les Romains appelloient *Cisalpine*, c'eſt-à-dire, de celle qui étoit à leur égard en-deçà des Alpes: c'eſt ce qu'on a nommé depuis la Lombardie, ou la partie ſeptentrionale de l'Italie. Ce grand Pays fut conquis par des Colonies de Gaulois ſortis de la véritable Gaule 591. ans avant Jeſus-Chriſt. Les Romains lui donnerent auſſi le nom de *Togata*, parceque ſes Habitans prirent comme eux, la robe longue.

La véritable Gaule que les Romains appellerent *Tranſalpine*, c'eſt-à-dire, au-delà des Alpes, par rapport à eux, comprenoit ce qui ſe nomme aujourd'hui la France, la Savoye, la Suiſſe, & la plus grande partie des Pays-Bas, étant terminée à l'Orient & au Nord par le Rhin. Elle ſe diviſoit en Gaule *Chevelue*, à cauſe que ſes Habitans portoient leurs cheveux longs, & en Gaule *Narbonnoiſe*, dont Narbonne bâtie par les Romains étoit la Capitale.

La Gaule *Chevelue* ſe diviſoit encore en Gaule *Celtique*, Gaule *Aquitanique*, & Gaule *Belgique*.

La Gaule *Celtique* étoit partagée en cinq Gaules *Lyonnoiſes*, dont Lyon étoit la principale de toutes les Villes.

La *premiere Lyonnoiſe* renfermoit ce qu'on appelle aujourd'hui l'Archevêché de Lyon avec ſes Suffragans.

La *ſeconde Lyonnoiſe*, toute la Normandie.

La *troiſiéme Lyonnoiſe*, le Territoire de l'Archevêché de Tours & de ſes Suffragans, la plupart en Bretagne.

La *quatriéme Lyonnoiſe*, le Territoire de l'Archevêché de Sens & de ſes Suffragans, dont Paris a été très-long-tems.

La *cinquiéme Lyonnoiſe*, le Territoire de l'Ar-

chevêché de Besançon & de ses Suffragans, dont deux sont en Suisse.

Il y avoit trois Gaules *Aquitaniques*.

La *premiere* comprenoit le Territoire des Archevêchés de Bourges & d'Alby avec leurs Suffragans.

La *seconde*, le Territoire de l'Archevêché de Bourdeaux & de ses Suffragans.

La *troisiéme*, le Territoire de l'Archevêché d'Auch & de ses Suffragans : elle se nommoit aussi la *Novempopulanie*, à cause de ses neuf Peuples ou Diocèses.

La Gaule *Belgique* se divisoit en *premiere* & *seconde*.

La *premiere* renfermoit l'Archevêché de Trèves & de ses Suffragans en Lorraine, avec la plus grande partie des Pays-Bas.

La *seconde* comprenoit la Champagne, le Duché de Luxembourg, le Palatinat & l'Alsace : Reims en étoit Capitale ; & c'est le Pays renfermé entre la Seine, la Meuse & le Rhin.

La Gaule *Narbonnoise*, nommée en Latin *Bractata*, à cause d'une sorte d'habillement que portoient ses Habitans, renfermoit la Savoye, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc & les Cévennes.

CHAPITRE II.

Des dix-sept Provinces des Pays-Bas.

ON comprend sous le nom de *Pays-Bas* toute cette étendue de Pays qui est entre la France, l'Allemagne & l'Océan. Ces Pays ont été ainsi appellés, parcequ'ils sont vers la Mer, & que plusieurs Rivieres y ont leur embouchure.

Les Pays-Bas, après avoir appartenu à plu-

ſieurs Souverains, dont une partie fut pendant long-tems ſous la dépendance de la France, paſſerent la plupart à la Maiſon d'Autriche, par le mariage de Marie fille & héritiere du dernier Duc de Bourgogne, avec Maximilien Archiduc d'Autriche. Charles-Quint leur petit-fils acquit, comme nous le dirons en détail, celles qui lui manquoient. Ce Prince en 1556. les laiſſa toutes, avec les Etats d'Eſpagne, à ſon fils Philippe II. Chef de la branche aînée d'Autriche établie en Eſpagne, & éteinte en 1700. Maximilien & Charles-Quint avoient prétendu lier étroitement les Pays-Bas à l'Allemagne, conjointement avec la Franche-Comté, & ils en avoient fait le dixiéme Cercle de l'Empire: mais ces Provinces n'en tirerent aucun avantage, d'autant plus que ne contribuant en rien aux charges de l'Empire d'Allemagne, il ne prit point de part à ce qui leur arriva.

Philippe II. Roi d'Eſpagne, ayant voulu y établir l'Inquiſition, & le Duc d'Albe qui en étoit Gouverneur, ayant uſé de trop de ſévérité, les Peuples ſe révolterent, ſoutenus ſur-tout par Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange. Cependant le Duc de Parme, Gouverneur pour le Roi d'Eſpagne, ſoumit dix de ces Provinces, ou les retint ſous la dépendance de ſon Maître, & c'eſt ce qu'on a appellé depuis ce tems les *Pays-Bas Eſpagnols*, ou les *Pays-Bas Catholiques*, pour les diſtinguer des *Provinces-Unies* ou *Etats de Hollande*, qui profeſſent la Religion Calviniſte.

Dans le ſiécle dernier, la France s'empara d'une partie des Pays-Bas Eſpagnols ou Catholiques: c'eſt celle que l'on nomme *Pays-Bas François*. Pour l'autre partie, elle a été cédée en 1713. & 1714. à l'Empereur Charles VI. Archiduc

d'Autriche, qui prétendoit à la succession d'Espagne, comme descendu de Ferdinand, frere de Charles-Quint, dont la branche étoit éteinte par la mort de Charles II. Roi d'Espagne, qui en 1700. avoit institué son héritier Philippe, Duc d'Anjou, fils de France, son petit-neveu. En conséquence de cette cession, cette derniere partie des Pays-Bas porte aujourd'hui le nom de *Pays-Bas Autrichiens*.

Nous commencerons par la description de ceux-là qui sont au Midi, en observant de marquer les démembremens qui ont été faits à plusieurs de ces Provinces dans le dernier siécle, aussi-bien que les conquêtes récentes de Louis XV. Ensuite nous parlerons des Provinces du Nord, que l'on connoît sous le nom de *Provinces-Unies*, ou *Etats de Hollande*.

ARTICLE I.

Des Pays-Bas Autrichiens (a).

QUOIQUE le Comté de *Flandre* ne soit qu'une Province particuliere des Pays-Bas Autrichiens, un certain usage a fait donner son nom aux huit autres, dont les Habitans sont appellés *Flamans*. Le terroir de ces Pays produit beaucoup de bled, & est excellent pour la nourriture du bétail : mais on n'y recueille point de vin. Les Villes y sont en grand nombre presque toutes fortifiées, & extrêmement peuplées, malgré les guerres continuelles dont ce Pays a été incommodé depuis plus d'un siécle. Les Flamans sont sinceres, adroits, habiles pour le commerce, & fort jaloux de leurs priviléges.

(a) Il faut se servir pour ces Pays de la Carte de l'Allemagne.

Les Rivieres les plus considérables sont :

La *Meuse*, qui prend sa source près de la Marche en Lorraine, passe à Verdun, à Sedan, à Dinant, à Liége, à Maſtrick, traverse la Gueldre, forme avec le Rhin l'Isle de Bommel, & va se jetter dans la mer au-dessous de Dordrect.

L'*Escaut*, qui commence près le Catelet en Picardie, passe à Cambray, à Valenciennes, à Tournay, à Oudenarde, reçoit la Lys à Gand, passe à Anvers ; puis se divisant en deux branches au-dessous de Lillo, dont l'une se nomme Escaut oriental & passe près de Berg-op-Zom, & l'autre Escaut occidental, qui cotoye la Flandre septentrionale, & se jette dans le Hont & l'Océan.

La *Lys* qui a sa source dans l'Artois, près d'un Village appellé *Lysbourg*, passe à Aire, à Menin, à Courtray, & se joint à l'Escaut à Gand. La source de cette Riviere a cela de singulier, qu'elle sert de Barométre aux Habitans du Village de Lysbourg. Lorsqu'il doit pleuvoir, l'eau qui sort du sein de la terre, charie avec ses bouillons un petit sable qui la trouble entierement. Lorsqu'au contraire le sable retombe dans le fond de la source & que l'eau se purifie, c'est un signe de beau tems.

La *Scarpe* prend sa source au Sud-Ouest d'Arras ; & après y avoir passé, elle va à Douay, & se jette dans l'Escaut au-dessous de Saint-Amand.

La *Dylle* dont on trouve la source près de Nivelle en Brabant, passe à Louvain & à Malines, & va se jetter dans l'Escaut entre Tenremonde & Anvers.

La *Sambre* a sa source à la Capelle en Picardie, passe à Landrecies, à Maubeuge, à Charleroy, & se jette dans la Meuse à Namur.

On a fait deux Canaux pour transporter plus

facilement les marchandiſes : le premier commence au Port d'Oſtende, paſſe à Bruges dont il tire ſon nom, & ſe rend à Gand, où ſe joignent la Lys & l'Eſcaut : l'autre eſt celui de Bruxelles à Anvers.

Les Pays-Bas Autrichiens ne contiennent que neuf des Provinces qu'on appelloit autrefois les *Pays-Bas Eſpagnols* : encore la Maiſon d'Autriche ne les poſſéde-t-elle pas toutes en entier.

Ces neuf Provinces ſont : quatre Duchés, ſçavoir, celui de Brabant, au milieu ; & à l'Orient, ceux de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldre, par rapport à ſa partie méridionale : trois Comtés, celui de Flandre, à l'Occident ; & ceux de Hainaut & de Namur, au Midi : deux Seigneuries, qui ſont même compriſes aujourd'hui ſous le Duché de Brabant où elles ſont enclavées vers le Nord ; ſçavoir, la Seigneurie de Malines, & celle d'Anvers qu'on appelloit autrefois le Marquiſat du Saint Empire.

Le Comté d'Artois, au Midi de la Flandre, étoit la dixiéme Province des Pays-Bas Eſpagnols : il a été cédé à la France en 1659. & 1678. Nous en avons déja parlé.

L'Evêché de Liége qui ſépare le Comté de Namur & le Brabant d'avec le Luxembourg, le Limbourg & la Gueldre, appartient aux Etats d'Allemagne.

L'Impératrice Marie-Therèſe d'Autriche, Reine de Hongrie & de Bohême, héritiere de ſon pere l'Empereur Charles VI. & épouſe de François de Lorraine, Empereur & Grand-Duc de Toſcane, a établi pour Gouverneur général des Pays-Bas Autrichiens, Charles de Lorraine ſon beau-frere, qui y commande au nom de cette Princeſſe.

Le Comté de Flandre a relevé pendant long-

tems de la France ; mais en 1526. l'Empereur Charles-Quint obligea le Roi François I. qui étoit alors ſon priſonnier, à le décharger de l'hommage que les Comtes de Flandre & d'Artois lui avoient rendu juſqu'alors. Le Comte de Flandre étoit un des douze Pairs de France, & le premier des Comtes-Pairs Séculiers : au ſacre il portoit l'épée du Roi.

§. I. *Du Duché de Brabant.*

Le Brabant ſe diviſoit autrefois en quatre Quartiers, ſçavoir : celui de Bruxelles, celui de Louvain, celui d'Anvers, & celui de Boſleduc ; mais depuis plus d'un ſiécle les Hollandois ſont maîtres du dernier, & d'une partie de celui d'Anvers.

BRUXELLES, *Capitale*, ſur la Senne. C'eſt une grande & belle Ville bien peuplée, & qui eſt le ſéjour ordinaire du Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens. On y compte quatre Paroiſſes, vingt-ſept Couvens, & quarante Quartiers. Son Egliſe principale eſt la Collégiale de Sainte Gudule, qui eſt auſſi grande & auſſi belle que beaucoup de Cathédrales. Son portail eſt orné de deux tours. L'Egliſe des Jéſuites eſt très-belle. Le Palais du Gouverneur qui étoit beau & ancien, a été conſumé preſque tout entier en 1730. par un incendie. Cette Ville a pluſieurs Fontaines publiques, & un Arſenal rempli d'anciennes armures des Souverains de Brabant. On y voit auſſi pluſieurs beaux Hôtels, & des Places publiques magnifiques. L'Hôtel-de-Ville eſt antique, mais remarquable par la beauté de ſon béfroi ou clocher : d'ailleurs ſa ſituation au milieu d'une Place réguliere & quarrée, environnée de beaux bâtimens, reléve encore le mérite de cet édifice.

Au dehors de la Ville on trouve un magnifique Cours le long du Canal. Le Roi Louis XV. s'eſt emparé de cette Ville en 1746, & l'a rendue à la paix en 1748.

Louvain, à l'Orient de Bruxelles, ſur la Dylle. C'eſt une grande Ville, mais mal peuplée. Les Ecoliers qui ſont une bonne partie des Habitans, y ſont attirés par la célébre Univerſité qui s'y trouve. Elle a été fondée par Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, & confirmée par une Bulle de Martin V. en 1425. On n'enſeigne les Humanités que dans un ſeul Collége, qui eſt grand & beau : la Philoſophie y eſt enſeignée dans quatre autres bien bâtis, quoiqu'anciens. Outre ces Colléges, on y compte quarante-deux maiſons de Bourſiers. L'Hôtel-de-Ville de Louvain quoiqu'antique, eſt un bel ouvrage. On y voit encore un Château fort ſpacieux, mais mal entretenu. Les François ont pris cette Ville en 1746. C'eſt la patrie de Zeger Bernard Van-Eſpen, célébre Canoniſte, & de Libert Hennebel, Théologien très-eſtimé.

Arschot, ſur la Geette, petite Ville bien bâtie & fortifiée. Elle appartient à la Maiſon d'Aremberg, de la famille de Ligne ; & elle fut érigée en Duché en 1533.

Tillemont, ſur la Geette. C'eſt la patrie de Jean Bollandus, premier Compilateur de cet immenſe Recueil de toutes les Vies des Saints qui porte ſon nom.

Judoigne, ſur la Geette.

Gemblours. Il y a dans cette Ville une Abbaye fameuſe de l'Ordre de S. Benoît.

Grimberg, près & au Nord de Bruxelles. C'eſt une ancienne Baronie, dont une partie a été vendue à Louis-Joſeph d'Albert, frere du Duc

de Luynes, lequel en a été créé Prince en 1736. par l'Empereur.

MALINES & ANVERS. Nous les nommons ici pour conserver l'ordre des anciennes Provinces des Pays-Bas : nous en parlerons à part dans un moment.

§. II. *Du Duché de Luxembourg.*

LUXEMBOURG, *Capitale*, Ville des plus fortes de l'Europe. La Riviere d'Elſe la partage en Ville haute & Ville baſſe. Les François après s'en être emparé en 1684, l'ont rendue par la Paix de Riſvick ; & l'ayant repriſe en 1701, l'ont cédée à la Maiſon d'Autriche par la Paix d'Utrecht.

ARLON, Marquiſat qui appartient au Roi de Pruſſe.

BASTOGNE, petite Ville aſſez forte & peuplée: on l'appelle communément *Paris en Ardennes.*

DURBUY, Ville & Seigneurie de qui dépendent 76. Villages.

Autrefois le Luxembourg avoit encore une liſiere de Villes conſidérables, qui appartiennent depuis environ cent ans à la France. Les principales ſont *Thionville* & *Montmédy*, dont nous avons déja parlé.

Au Sud-Oueſt eſt le Duché de *Bouillon*, qui eſt poſſedé depuis 1641. par la Maiſon de la Tour d'*Auvergne*, ſous la protection de la France.

§. III. *Du Duché de Limbourg.*

Il eſt ſitué au Nord du précédent, dont il eſt ſéparé par l'Evêché de Liége qui le borne auſſi à l'Occident. Il eſt partagé entre la Maiſon d'Autriche & les Hollandois. Ses principales Villes ſont :

LIMBOURG, *Capitale*. Cette Ville eſt ſituée ſur

une Montagne près de la Vese : elle appartient à la Maison d'Autriche. Les François s'en rendirent maîtres en 1677. & en démolirent les fortifications ; mais elles ont été réparées par les Puissances Alliées contr'eux.

La partie de ce Duché qui appartient aux Hollandois, est au Nord. Elle renferme :

FAUQUEMONT ou VALKEMBOURG, sur la Gueule. Cette Ville qui a le titre de Comté, est forte.

DALEM, Comté au Midi de Fauquemont.

§. IV. *Du Duché de Gueldre, ou de la Gueldre méridionale.*

La Gueldre se divise en haute ou méridionale, & en basse ou septentrionale. Comme cette derniere appartient aux Hollandois, nous n'en parlerons que dans l'article suivant.

La haute Gueldre est la seule qui soit restée aux Espagnols, après l'établissement des Provinces-Unies. La Maison d'Autriche la partage avec le Roi de Prusse, & les Hollandois y ont deux Places depuis 1715.

RUREMONDE, *Evêché*, au confluent de la Roer & de la Meuse. C'est une Ville grande, belle, riche, marchande & bien fortifiée, à la Maison d'Autriche. C'est la patrie de Gérard Vossius, Auteur de plusieurs Ouvrages de Littérature.

GUELDRE, sur la petite Riviere de Niers. C'est une Ville extrêmement fortifiée qui appartient au Roi de Prusse.

VENLO, sur la Meuse, entre les deux Villes précédentes : elle est très-forte, & les Hollandois en sont les maîtres.

STEPHANSVERT, dans une Isle de la Meuse, Forteresse importante, aux Hollandois.

§. V. *Du Comté de Flandre.*

Le Comté de Flandre forme la partie occidentale des Pays-Bas Autrichiens, vers la Mer. On le diviſoit ci-devant en trois : 1.° la Flandre *Teutone*, entre la Mer, l'Eſcaut, & un Canal qui en eſt tiré droit au Nord. On prétend qu'elle tiroit ce nom des Colonies de Germains ou de Saxons que Charlemagne y tranſporta. 2.° La Flandre *Impériale*, au Nord-Eſt : elle relevoit autrefois de l'Empire, à qui les Comtes d'Aloſt en faiſoient hommage. 3.° La Flandre *Wallone*, où l'on parle une eſpece de François ; elle eſt au Midi de la précédente.

Lorſque les Eſpagnols poſſedoient ce Comté, les Hollandois firent la conquête de pluſieurs Places au Nord, le long de la bouche occidentale de l'Eſcaut & du Hont : elles leur furent cédées en 1648. Nous parlerons dans l'article ſuivant de cette *Flandre Hollandoiſe*. D'un autre côté les François prirent, il y a environ 100. ans, ſur l'Eſpagne, une grande partie de la Flandre, ſoit Teutone, ſoit Wallone, vers le Midi ; & c'eſt ce qu'on nomme la Flandre Françoiſe, dont nous avons déja parlé.

Depuis que la Maiſon d'Autriche eſt maîtreſſe de la Flandre, elle ſe diviſe en quatre parties, ſçavoir : le Quartier de *Gand*, le Quartier de *Bruges*, le Quartier d'*Ypres*, & le *Tournaiſis*.

1. *Le Quartier de Gand.*

GAND, *Capitale* de la Flandre Autrichienne, *Evêché*. C'eſt une grande Ville, belle, riche, très-peuplée & très-marchande, ſituée entre l'Eſcaut & la Lys. Sa Cathédrale eſt fort belle. On y voit une Chaire de marbre blanc d'un ouvrage

parfait, & des deux côtés de l'Autel deux magnifiques Mausolées.

L'Eglise & l'Abbaye de S. Pierre sont de beaux édifices ; ils appartiennent à des Religieux Bénédictins non réformés. On y admire une tenture de tapisseries représentant la vie de S. Pierre & de S. Paul, d'un ouvrage exquis & d'une délicatesse admirable. Elle est toujours tendue, & renfermée sous de grands volets de bois fort propres : on la montre volontiers aux Etrangers. Il y a dans la Ville de Gand deux *Béguignages*, l'un de 800. filles, & l'autre de 600.

Ces *Béguignages* sont des especes de grands Monasteres, où sont rassemblées les filles dévotes qui ne se marient pas. Ces filles vivent en communauté sans aucun engagement. Celles qui peuvent travailler vivent en leur particulier dans des maisons séparées, achetées à vie par une *Béguigne* riche, qui est obligée de les loger gratuitement. Celles qui ne peuvent gagner leur vie de leur travail, vivent en communauté sous une espece de Supérieure, dans un grand logis qui a la forme d'un Couvent. On les y nourrit & on les y occupe selon leurs forces & leurs talens. Ces filles tirent leur nom & leur institution d'un Saint Prêtre de Liége, nommé Lambert *le Begue*, qui vers l'an 1174. rassembla un certain nombre de filles & de femmes, à qui il persuada de vivre en continence. Il y a encore de ces Béguignages dans d'autres Villes de Flandre, mais ceux de Gand sont les plus fameux. Louis XV. s'est rendu maître de cette Ville en 1745. & l'a rendue en 1748.

A l'Orient est un petit Pays, le plus fertile & le plus riche de la Flandre, que l'on appelle le Pays de *Waes*.

SAINT-NICOLAS * en est le principal Bourg.

TENREMONDE ou DENDERMONDE, au confluent de la Dendre & de l'Escaut, petite Ville belle & forte, avec Seigneurie. Elle est entourée de marais & de prairies que les Habitans peuvent inonder avec leurs écluses : elle a été prise par les François en 1745.

ALOST, sur la Dendre, Ville médiocre, ci-devant bien fortifiée. C'étoit autrefois la Capitale d'un Comté assez considérable, qui dépendoit de l'Empire.

NINOVE, jolie petite Ville.

Toutes ces Villes étoient de la Flandre Impériale ; mais les suivantes, avec celle de Gand, étoient de la Flandre Teutone.

OUDENARDE, sur l'Escaut. C'est une Ville forte & riche, Capitale d'une Châtellenie de même nom. On y a établi une Manufacture de tapisseries de haute lisse. Les François l'ont prise en 1745. C'est la patrie de Jean Drusius, un des plus sçavans & des plus modérés Protestans du seiziéme siécle, fort versé dans la connoissance de la Langue hébraïque, dont il a fait une Grammaire estimée.

COURTRAY, sur la Lys, Ville forte autrefois, mais démantelée en 1683. par Louis XIV.

MENIN, sur la Lys, *Place forte*, dont les belles fortifications qui étoient de M. le Maréchal de Vauban, ont été rasées depuis la prise de cette Ville par les François en 1744.

2. *Le Quartier de Bruges.*

BRUGES, *Evêché*, à l'Occident de Gand, sur le Canal de cette Ville à Ostende. Elle est grande, mais elle n'est pas si marchande qu'autrefois. On y trouve encore des vestiges de l'ancien renom qu'elle a eu, & dont elle est beaucoup dé-

chue. Ce ſont de vaſtes magaſins bâtis de pierres & de briques. Entre la Cathédrale & l'Hôtel-de-Ville, qui n'ont rien de remarquable, on voit un beau bâtiment neuf conſtruit de pierres de taille : on l'appelle *le Bailliage*. Cette Ville a été priſe par les François en 1745.

OSTENDE, *Port* & Ville très-forte. En 1601. les Eſpagnols qui l'aſſiégeoient ne purent la prendre qu'au bout de trois ans, & après une perte de 70000. hommes, & plus de dix millions de dépenſe ; mais en 1745. le Roi de France, en moins de quinze jours, s'en eſt emparé.

NIEUPORT, *Place forte*. Cette petite Ville a un Canal qui communique à la Mer. En 1745. elle eſt devenue une des conquêtes de Louis XV.

DIXMUDE, Vicomté, ſur l'Yperle. Ce lieu eſt célébre par ſon beurre & ſon fromage qui ſont excellens.

3. *Le Quartier d'Ypres.*

YPRES, *Evêché*, grande & belle Ville, quoiqu'ancienne, ſur l'Yperle. En 1744. le Roi s'en eſt rendu maître.

LA QUENOKE *, *Fort*, pris par les François en 1744.

FURNES, *Place forte*, au Nord-Oueſt, ſur le Canal de Dunkerque. Cette Ville ſe rendit aux François en 1744.

4. *Le Tournaiſis.*

TOURNAY, *Evêché*, *Place forte*. Cette Ville eſt grande & ancienne, mais elle n'eſt guères peuplée pour ſon étendue. Elle a le long de l'Eſcaut un très-beau Quai qui eſt bordé d'arbres. La Cathédrale a une Nef antique, mais le Chœur eſt bâti de neuf : ſon Sanctuaire eſt tout revêtu de

marbre noir & blanc ; tout le Chœur & les bas côtés ſont auſſi pavés de même marbre. La Citadelle bâtie par Louis XIV. étoit un ouvrage très-vaſte & parfait ; il s'y trouvoit des ſouterrains & des mines conſidérables ; mais Louis XV. qui a repris cette Ville ſur la Reine de Hongrie en 1745. a détruit ſa Citadelle de fond en comble.

§. VI. *Du Comté de Hainaut, ou du Hainaut Autrichien.*

Le Hainaut Autrichien eſt la partie ſeptentrionale & la plus conſidérable ; la méridionale eſt aux François.

MONS, *Capitale, Place forte.* Cette Ville eſt aſſez grande, & environnée d'un triple foſſé. Après avoir paſſé les fauxbourgs, on voit les fortifications de la Ville qui ſont régulieres. Une belle & grande rue qui va toujours en montant, mene à un vieux Château qui eſt au milieu de la Ville, & dont la Tour eſt parfaitement belle. Les Egliſes de cette Ville ſont fort propres. L'Hôtel-de-Ville eſt antique, & a ſa beauté. Mons a une Maiſon de Chanoineſſes qui ſont toutes filles de condition, & qui ont chacune leur revenu qui conſiſte en une Prébende, dont elles jouiſſent quelquefois dès l'âge de ſept ans. Hors le tems de l'Office, elles ſont habillées comme des Séculieres ; tout ce qui les diſtingue eſt un petit ruban noir qui leur pend devant la poitrine. Elles ne font des vœux que lorſqu'elles ſont anciennes : elles jouiſſent alors d'un plus gros revenu, & ſervent comme de Supérieures aux plus jeunes. Leur habillement de Chœur eſt tout-à-fait élégant. Elles chantent l'Office à peu près comme les Chanoines de la plupart de nos Collégiales. Le Chœur de leur Egliſe, qui eſt grande & belle, eſt fermé

comme ceux de plusieurs Cathédrales. On trouve aussi de ces Chanoinesses à Maubeuge, à Denain & ailleurs. Cette Ville a été prise par les François en 1746.

SAINT-GUILLAIN, sur la Riviere de Haisne. Cette Ville est située dans un lieu marécageux, & a des écluses qui servent à la défense de Mons. Elle est remarquable par son Abbaye ancienne de Bénédictins, dont l'Abbé est Seigneur de la Ville de Saint-Guillain, qui s'est rendue à la France en 1746.

ATH, *Place forte*, sur la Dendre, au Nord-Oueſt de Mons, jolie Ville. Il s'y fait un grand commerce de toiles. Les François l'ont prise en 1745. Le fameux Michel Baïus naquit à *Melin*, Village du Territoire de cette Ville.

LESSINES, sur la même Riviere, Ville assez jolie, & d'un grand commerce pour ses toiles & ses Manufactures de lin.

ENGHIEN, à l'Orient de Lessines. C'est la premiere Baronie du Comté de Hainaut. Le Duc d'Aremberg est Seigneur de cette petite Ville, dont plusieurs Princes de la Maison de Bourbon ont porté le nom. Depuis la vente d'Enghien par Henri IV. au Prince de Ligne, Comte d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné successivement à Nogent le Rotrou & à Issoudun, & est resté enfin au Duché de Montmorency, nommé à présent Duché d'*Enghien* ou d'*Enguien*, aussi-bien que la petite Ville ou Bourg qui est le Chef-lieu de ce Duché.

HALL, sur la Senne. Elle a une Eglise de Notre-Dame fort riche, & où le concours des fidèles est très-grand.

§. VII. *Du Comté de Namur.*

NAMUR, *Capitale, Evêché.* Cette Ville n'eſt pas bien grande, mais très-forte, ſur-tout par ſon Château : elle eſt au confluent de la Sambre & de la Meuſe. Louis XV. s'en eſt rendu maître en 1746.

CHARLEROI, *Ville forte*, à l'Occident de Namur, ſur la Sambre. Les François l'ont priſe en 1746.

§. VIII. *Des deux anciennes Provinces d'Anvers & de Malines, qui dépendent aujourd'hui du Brabant.*

Suivant l'ancien partage, le *Marquiſat* d'Anvers & la *Seigneurie* de Malines faiſoient deux Provinces ſéparées ; mais aujourd'hui elles ſont compriſes ſous le Duché de Brabant, dont elles forment enſemble le *troiſiéme Quartier*, ſçavoir, celui d'Anvers. Les Comtes de Louvain ou Ducs de Brabant poſſédoient dès le onziéme ſiécle le Marquiſat d'Anvers, ſous le nom de *Marquiſat du S. Empire.* A l'égard de la Seigneurie de Malines, elle ne vint qu'en 1462. à la Maiſon de Bourgogne. Le Quartier d'Anvers étoit autrefois très-étendu vers le Nord ; mais les Hollandois ayant enlevé aux Eſpagnols Berg-op-Zom, Breda & Boſleduc, on leur abandonna entierement ces Territoires en 1648. & c'eſt ce qu'on appelle le *Brabant Hollandois.*

ANVERS, *Evêché*, ſur l'Eſcaut. C'eſt une grande Ville forte & bien bâtie. Depuis qu'Amſterdam lui a enlevé preſque tout ſon commerce, & que les Hollandois ſe ſont emparé de l'embouchure de l'Eſcaut, elle n'eſt plus peuplée comme autrefois. Elle a une Citadelle très-forte. L'Egliſe

des Jésuites & sur-tout la Cathédrale, sont magnifiques. Cette derniere a un clocher des plus beaux que l'on puisse voir pour son élévation, & la perfection de l'architecture. C'est un ouvrage tout orné de découpures dans la pierre, qui va en diminuant d'étages en étages par des galeries quarrées, qui sont posées de distance à autre. On y admire aussi l'Hôtel-de-Ville & la Bourse. Cette Ville a été prise par Louis XV. en 1746. mais il l'a rendue en 1748. Anvers est la patrie d'Ortélius, célébre Géographe; & de Grammay, Historien.

Ce fut dans cette Ville que le Traité *des Barrieres*, dont nous parlerons dans l'article suivant, fut conclu entre les Hollandois & les Autrichiens, qui leur ont laissé mettre garnison dans plusieurs Villes.

LIERRE ou LIRE, au confluent des deux Nethes, qui se jettent assez loin de-là dans la Dylle. C'est une petite Ville assez bien fortifiée, où il se fait un grand commerce de bétail. Il s'y trouve une Collégiale fondée en 1260. & un Couvent de Chartreux.

MALINES, sur la Dylle ou Tylle, *Archevêché, & Conseil souverain*: les Flamans l'appellent *Mechelen*. C'est une jolie Ville, quoiqu'ancienne: sa Cathédrale est belle & a une tour très-haute, quoiqu'elle ne soit pas achevée. Les Jésuites y ont un grand Collége & un Noviciat, dont l'Eglise est fort belle. On fait à Malines des dentelles très-estimées & des tapisseries de cuir doré: il y a d'ailleurs un assez grand commerce. On y trouve une Maison de Beguignes très-nombreuse, où l'on entretient, dit-on, 800. filles. Les Béguignes sont destinées à recevoir les filles des Bourgeois, comme les Maisons de Chanoinesses

de Mons, de Nivelle & de Maubeuge, les filles de qualité. Malines a été prise par les François en 1746. mais elle a été rendue par le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. à la Reine de Hongrie, ainsi que toutes les autres Villes qu'elle avoit perdues dans la derniere guerre.

ARTICLE II.

Des Provinces-Unies (*a*).

CEs Provinces sont au Septentrion : elles sont bornées à l'Orient, par la basse Allemagne; au Midi, par les Pays-Bas Autrichiens; à l'Occident & au Nord, par l'Océan. Leur latitude septentrionale est depuis le cinquante-uniéme dégré, jusqu'au cinquante-troisiéme trente minutes; & leur longitude est entre le vingt-uniéme & le vingt-cinquiéme dégré.

Le nom de *Provinces-Unies*, dont les anciens Peuples s'appelloient *Bataves* & *Frisons*, vient de l'union qu'elles firent à Utrecht en 1579. pour se défendre mutuellement contre le Roi d'Espagne, depuis qu'elles en eurent secoué le joug, comme nous l'avons rapporté dans l'article précédent. Aussi depuis ce tems, aidées du secours de la France & de l'Angleterre, elles se défendirent si bien, que par la paix de Munster en 1648. le Roi d'Espagne fut obligé de les reconnoître pour un Etat libre & indépendant. On les appelle encore *Hollande*, du nom de la plus considérable de ces Provinces.

On ne reconnoît que sept Provinces-Unies, aussi ont-elles choisi pour leurs armes un Lion

(*a*) Voyez la Carte d'Allemagne : elle peut suffire pour les Provinces-Unies.

qui

qui tient ſept fléches. On ſeroit cependant porté à croire d'abord qu'il y a huit Provinces, parceque Zutphen étoit autrefois ſéparée de la Gueldre, & parcequ'ayant compté cette derniere dans les dix Provinces des Pays-Bas Catholiques, à cauſe de ſa partie haute ou méridionale, on retrouve encore ici une Gueldre; ſçavoir, la baſſe ou la ſeptentrionale: mais Zutphen & la Gueldre Hollandoiſe ne ſont qu'une Province, qui porte ſimplement le nom de *Gueldre*. C'eſt la premiere ſelon l'ordre dans lequel elles donnent leurs voix aux Aſſemblées générales de la Nation, qui ſe font par Députés: enſuite ſont les Provinces de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Friſe*, d'*Ovériſſel*, de *Groningue*.

Ces ſept Provinces étoient autrefois gouvernées, la premiere par un Duc, les deux ſuivantes par un Comte, & les autres par des Seigneurs; ce qui fait qu'on leur donne encore quelquefois le titre de Duchés, Comtés & Seigneuries. Charles-Quint, en qualité d'héritier de la Maiſon de Bourgogne, étoit Comte de Hollande & de Zélande: il acheta de Henri de Baviere, Evêque d'Utrecht, les Seigneuries d'Utrecht & d'Ovériſſel en 1527. L'année ſuivante il ſe mit en poſſeſſion de la Friſe, à laquelle il avoit droit par ſes ancêtres: il devint maître de Groningue en 1536. & il eut en 1543. le Duché de Gueldre, auquel le Comté de Zutphen étoit uni depuis long-tems. Toutes ces Provinces paſſerent enſuite à l'Eſpagne, avec le reſte des Pays-Bas. Aujourd'hui elles compoſent une République, dont les Rois d'Eſpagne ont reconnu l'indépendance en 1648. par le Traité de Munſter.

Cette République poſſede encore pluſieurs Villes qui ne ſont pas de ces Provinces, & qu'elle a conquiſes ſur les Eſpagnols depuis l'union d'U-

trecht : c'eſt ce qu'on appelle le *Pays de la Généralité*, parceque ces Villes qui appartenoient autrefois à la Flandre & au Brabant, dépendent immédiatement des *Etats Généraux*, & non d'aucune Province particuliere.

Les Députés des Provinces-Unies qui ſont toujours aſſemblés à la Haye, compoſent ce qu'on nomme les *Etats Généraux*, mais ils n'en ſont pas ſouverains. Chaque Province fait comme un Etat particulier; & chaque Ville même, quoique ſoumiſe à ſa Province en pluſieurs choſes, jouit d'une eſpéce de ſouveraineté dans tout le reſte, & a ſon Sénat particulier qui députe à l'Aſſemblée de la Province.

Le Gouvernement de cette République eſt Démocratique mêlé d'un peu d'Ariſtocratie; les Députés des Villes ont chacun leur voix, & les Nobles de chaque Province n'en ont tous enſemble qu'une. Les Députés des Provinces forment trois Aſſemblées qui ſe tiennent toujours à la Haye; ſçavoir, les Etats Généraux, le Conſeil d'Etat, & la Chambre des Comptes.

L'Aſſemblée des Etats Généraux a la principale direction des affaires, & donne audience aux Miniſtres étrangers. Elle porte le titre de *Hautes Puiſſances*.

Les affaires importantes, c'eſt-à-dire, celles qui concernent la paix, la guerre, les alliances, la valeur des monnoies & les priviléges de l'union, demandent le conſentement unanime de toutes les Provinces, pour être terminées: il y en a d'autres qui ſe décident ſeulement à la pluralité. On compte les voix ſelon le nombre des Provinces, & non ſelon celui des Députés; car il leur eſt libre d'en envoyer tant qu'elles veulent.

Chaque Province préſide à ſon tour pendant

une ſemaine ; c'eſt au Préſident de la Province qui eſt en ſemaine, que les Miniſtres doivent s'adreſſer.

Le Conſeil d'Etat exécute les déciſions des Etats Généraux : il eſt compoſé de douze Députés, dont deux de la Province de Gueldre, trois de la Hollande ; deux de la Zélande, un d'Utrecht, deux de la Friſe, un d'Ovériſſel, un de Groningue. Les affaires s'y réglent à la pluralité des voix.

La Chambre des Comptes connoît des Finances : elle eſt également compoſée des Députés des Provinces.

Outre ces trois Aſſemblées, il y a encore pluſieurs Tribunaux : celui de l'Amirauté qui juge de ce qui regarde la Marine ; les ſuivans ſont particuliers aux Pays de la Généralité. Le Conſeil de Brabant s'aſſemble à la Haye pour les affaires du Brabant Hollandois ; celui de Flandre à Middelbourg en Zélande, pour les affaires de la Flandre Hollandoiſe.

Le *Stathouder* eſt comme le Chef de la République des Provinces-Unies : il eſt Gouverneur-Général, Capitaine-Général, & Grand-Amiral. Le premier établiſſement de cette importante Charge qui eſt à vie & héréditaire, eſt auſſi ancien que la République. Guillaume I. Comte de Naſſau & Prince d'Orange, qui étoit Gouverneur de Hollande pour les Eſpagnols, ayant été élu Stathouder en 1579. ſes deux fils & ſon petit-fils lui ſuccéderent : mais en 1650. cette Charge fut ſupprimée. On la rétablit en 1672. & alors il y eut deux Stathouders, l'un & l'autre de la Maiſon de Naſſau, mais de branches différentes. Guillaume III. de Naſſau-Orange fut élu par les Provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre & d'Ovériſſel : c'eſt celui qui eſt mort

ſur le Trône d'Angleterre en 1702. & après lequel ces Provinces n'ont point voulu avoir de Stathouder. L'autre qui avoit été élu par les Provinces de Friſe & de Groningue, étoit un Prince de Naſſau Dietz, dont le petit-fils fut encore élu Stathouder de Gueldre & d'Overiſſel en 1748. Il l'eſt devenu de toutes les autres Provinces en 1747. au milieu de la derniere guerre, & le Stathoudérat a été aſſuré à ſa poſtérité, ſoit maſculine, ſoit féminine.

L'air des Provinces-Unies qui ſont extrêmement peuplées, eſt aſſez tempéré, mais il eſt humide & fort épais. On recueille aſſez de bled en quelques Provinces, par exemple, dans celles d'Utrecht & de Gueldre, & la plupart des autres ont d'excellens pâturages. On y fait de très-bon beurre & de bons fromages. La principale richeſſe des Hollandois conſiſte dans les Manufactures & dans le Commerce, ſur-tout aux Indes orientales, où ils ont une Compagnie très puiſſante. Celle des Indes occidentales l'eſt beaucoup moins. Les Hollandois ſont laborieux, ménagers, bons hommes de mer, & fort politiques. La Religion dominante eſt la prétendue Réformée, les autres y ſont permiſes, excepté la Catholique qui y eſt ſeulement tolérée; la Socinienne y eſt entierement défendue.

Le *Rhin* eſt la plus grande Riviere de ce Pays: il prend ſa ſource au Mont S. Gothard en Suiſſe, ſépare la Souabe de l'Alſace, arroſe le Cercle Electoral du Rhin, & celui de Weſtphalie, puis au Fort de Skenck ſe diviſe en deux branches: la gauche s'appelle *Vahal*, la droite retient le nom de *Rhin*: au-deſſous du même Fort, il ſe partage encore en deux branches à Arnheim. L'une prend le nom d'*Yſſel*, & tirant droit au Nord, ſe jette dans le *Zuyderzée*; l'autre bras qui retient le nom de *Rhin* continue ſon cours droit à l'Occident;

enfin il se partage encore en deux branches une troisiéme fois dans la Province d'Utrecht. Le bras gauche prend le nom de *Leck*, & va se joindre à la Meuse ; l'autre retient le nom de *Rhin*, & se perd dans les sables au-dessous de Leyde ; car depuis l'an 860. l'Océan s'étant débordé, ruina l'embouchure du Rhin, ce qui fait qu'il ne porte plus son nom jusqu'à la mer. Il faut observer encore, que le *Vahal* qui est la branche gauche du Rhin de la premiere division, passe à Nimégue, puis se joignant à la Meuse à l'Orient de l'Isle de Bommel, & s'en séparant ensuite, s'y unit une seconde fois à l'Occident. Cette double union forme cette Isle. Le Vahal prend alors le nom de la Meuse, & passe à Dordrecht.

Les différentes branches du Rhin, la Meuse & les Canaux dont les Provinces-Unies sont entrecoupées de tous côtés, facilitent le transport des marchandises, & aident beaucoup le commerce.

Avant que de faire la description des principales Villes des Provinces-Unies, nous observerons qu'on trouve la premiere de ces Provinces au Sud-Est ; sçavoir, la Gueldre, à laquelle le Pays de Zutphen est uni : il y en a une à l'Occident, la Hollande ; une au Sud-Oüest, la Zélande ; une dans le milieu, la Province d'Utrecht ; une au Nord, la Frise ; & deux au Nord-Est, l'Overissel & la Province de Groningue. Le Pays de la Généralité est au Midi, & comprend principalement la Flandre Hollandoise & le Brabant Hollandois : nous en parlerons dans le §. VIII. & ensuite nous dirons un mot de ce que les Hollandois possedent en Asie, en Afrique & en Amérique.

§. I. *De la Gueldre.*

Cette Province qui ne renferme que la basse

Gueldre ou la Septentrionale, l'autre partie appartenant aux Pays-Bas Catholiques, ſe diviſe maintenant en trois Pays ou Quartiers.

1. le *Betaw* ou *Betuve*, ou *Quartier de Niménegue*.

NIMEGUE, *Capitale* & *Ville forte*, ſur le Vahal. C'eſt une grande Ville fort peuplée & fort marchande. Elle eſt célébre par la Paix qui y fut conclue en 1678. & 1679. entre Louis XIV. Charles II. Roi d'Eſpagne, & les Hollandois.

BOMMEL, ſur le Vahal. Cette petite Ville que la nature & l'art ont rendue très-forte, eſt dans une Iſle qui porte ſon nom, & qui eſt formée par la Meuſe & le Vahal.

BUREN *, petite Ville au Nord & vers le Rhin. Elle a le titre de Comté, & elle donne aujourd'hui le nom au fils du Prince d'Orange & de Naſſau, Stathouder des Provinces-Unies.

2. Le *Velaw* ou *Weluve*, ou *Quartier d'Arnheim*, au Nord-Eſt.

ARNHEIM, *Capitale*, à l'endroit où commence l'Yſſel. Cette Ville eſt grande, belle & fortifiée.

HARDERWICK, *Univerſité*, ſur le *Zuyderzée*, qui eſt ce grand Golphe ou cette partie de la Mer qui eſt entre les Terres des Provinces-Unies: les Hollandois l'appellent de ce nom qui ſignifie *Mer du Midi*, par oppoſition à la grande Mer, à laquelle elle communique du côté du Nord.

LOO *, magnifique Château entre Harderwick & Deventer: il appartient au Prince d'Orange & de Naſſau.

3. Le *Pays* ou *Quartier de Zutphen*, à l'Orient: c'étoit autrefois un Comté qui fut uni au Duché de Gueldre en 1107.

ZUTPHEN, *Capitale*, ſur l'Yſſel. Cette Ville qui a le privilége de battre monnoie, eſt ancienne & forte. On y voit un Temple magnifique.

DOESBOURG, *Fort*, sur l'Yssel.

GROLL, Ville assez belle, & autrefois très-forte. Les François la prirent en 1672. & en démolirent les fortifications.

§. II. *De la Hollande.*

Cette Province, quoique très-peuplée, a un air mal-sain. L'eau n'y est ni pure ni saine. On n'y brule que des tourbes, qui sont une terre bitumineuse, dont on fait des espéces de mottes; ce qui faisoit dire agréablement à Grotius, que *les élémens n'y valoient pas grand'chose*. La Mer inonderoit ce Pays, si on ne la retenoit par des digues qu'on entretient avec soin.

AMSTERDAM, *Port*. Cette Ville a reçu ce nom de la Riviere d'*Amstel* qui l'arrose, & du mot *Dam*, qui signifie *digue*. Elle est fort belle, la plus grande des Provinces-Unies, & très-peuplée. Un grand nombre de Canaux la traversent de tous côtés, & ils sont garnis de Quais, la plupart plantés d'arbres. Ce qu'on voit de plus remarquable à Amsterdam, c'est le Port, l'Hôtel-de-Ville, & la Bourse. Le *Port*, formé par les Rivieres d'Amstel & d'Ye, est si grand, qu'il peut contenir plus de mille bâtimens: il est près du Zuyderzée. Une incommodité de ce Port, c'est qu'en venant du Zuyderzée à Amsterdam, on rencontre une espéce de détroit rempli de sable, & que l'on nomme *Pampus*, qui est cause que les gros vaisseaux de charge ne peuvent passer qu'à la faveur de la haute marée ou d'une machine nommée *Chameau*, par le moyen de laquelle on souleve les vaisseaux, & on les empêche ainsi de prendre beaucoup d'eau. Le Port d'Amsterdam est bordé d'un Quai qui a plus d'une demi-lieue de long. A une des extrémités de ce long Quai, est un bel édifice bâti

de pierres de taille, tout au milieu de l'eau : il eſt quarré & a trois étages, on l'appelle l'*Amirauté*; il renferme tout ce qui eſt néceſſaire pour équiper des vaiſſeaux.

L'Hôtel-de-Ville eſt la ſeconde choſe qui releve Amſterdam. C'eſt un gros Château à la moderne tout neuf, quarré, de pierres blanches & très-dures. Ce bâtiment qui eſt entre deux places, a vingt-trois croiſées de face, ſans ornemens d'architecture, mais d'une belle uniformité; outre le rez-de-chauſſée il a deux étages. Au milieu de ce Château, dans l'intérieur, regne une grande galerie ou ſalle toute revêtue de marbre, depuis le haut juſqu'en bas. Elle partage ce grand édifice en deux parties qui ſont entourées d'autres galeries ornées de la même maniere, mais qui ſont moins larges. Autour de ces galeries ſont rangées différentes chambres décorées de tableaux & de bas reliefs magnifiques. Une plate-forme couverte de plomb occupe tout le deſſus du bâtiment; aux quatre coins ſont de belles ſtatues. Du milieu de la plate-forme s'éleve une lanterne, dans laquelle eſt placé l'horloge, dont le carillon exécute les plus belles cantates, par le moyen d'une machine ſinguliere qui fait mouvoir trente ou quarante petites cloches avec une juſteſſe & une préciſion admirable.

La Bourſe eſt un bâtiment quarré qui renferme une belle cour garnie de quatre Périſtiles. C'eſt-là que ſe raſſemblent les Négocians d'Amſterdam: on y trouve des Correſpondans de toutes les Nations. En un quart-d'heure il s'y fait pour des millions d'affaires; les aſſurances des vaiſſeaux n'en ſont pas une des moindres parties.

Il y a encore dans cette Ville pluſieurs belles Egliſes, ſur-tout celles de Saint Nicolas & de

Sainte Catherine. On y compte dix-huit Hôpitaux, entre lesquels il y en a sept pour les enfans orphelins. Les Catholiques qui sont en grand nombre dans cette Ville, en possedent deux ; l'un pour les garçons, & l'autre pour les filles : ils y ont aussi vingt-deux Eglises ou Paroisses. Les Arméniens de Perse unis au S. Siége, y ont une Eglise. Les Juifs Portugais & Allemans y ont aussi des Synagogues : celle des Portugais est très-belle, aussi y sont-ils autant à leur aise, que les Allemans y sont pauvres & misérables.

HORN, *Port*, sur le Zuyderzée, au Nord-Est. C'est une grande & belle Ville où il se fait un grand débit de bons fromages & autres marchandises. Elle est le Siége d'une Amirauté, & la Capitale de la *Nort-Hollande*, ou Hollande Septentrionale, que l'on appelle aussi *West-Frise*.

HARLEM, *Evêché*, sur le Lac de même nom. Cette Ville est grande, belle, & fort marchande ; on y fabrique beaucoup de rubans, & d'étoffes de soie & de fil. C'est la patrie de Laurent Coster, qui s'appliqua des premiers à l'Imprimerie, & que les Hollandois prétendent en être l'Inventeur. Harlem a au Nord-Est la Riviere d'Ye, qui est proprement un amas d'eaux qui communiquent d'une part à plusieurs Lacs, & de l'autre au Zuyderzée ; & au Sud un grand Lac qui s'est formé dans les anciennes inondations. On l'appelle la *Mer de Harlem*, & l'on veut maintenant le dessécher.

LEYDE ou LEYDEN, sur le Rhin. Cette Ville est belle, grande & bien peuplée : on y fabrique les meilleurs draps de Hollande. Il y a une Université célébre & très-fréquentée, sur-tout par les Allemans catholiques ou réformés, tout le monde y étant reçu indifféremment. Il s'y trouve un beau

Théâtre anatomique établi dans une ancienne Eglise de Catholiques. Le Jardin des Plantes y est bien fourni : on y conserve dans un sallon parmi plusieurs choses curieuses, quelques-uns de ces vers, qui environ l'an 1735. rongerent les pieux qui forment la digue de la Nort-Hollande, & empêchent que le Pays ne soit inondé par la Mer. Cette digue commence à l'endroit où finissent les dunes qui servent de barriere naturelle. Ces vers dont nous parlons furent amenés de l'Amérique ; ils s'échaperent du vaisseau qui étoit à l'ancre près de la digue, s'attacherent aux bois, & les criblerent en peu de tems. Pour obvier à de pareils inconvéniens, les Etats Généraux font apporter de loin de la pierraille, pour en former à la longue des especes de petites dunes. Ce projet est digne de la prévoyance & de la patience des Hollandois. L'Hôtel-de-Ville de Leyde est beau. Il y a au-dehors de la Ville un Mail, & autour des murs un Cours d'arbres très-agréable ; mais les Habitans s'y promenent fort peu. Il en est à peu près de même de ceux qui demeurent dans toutes les grandes Villes, où l'on trouve les plus belles promenades qu'ils négligent, aimant mieux rester chez eux, ou aller dans des espéces de cabarets boire du thé, du caffé & de la biere.

La Haye. Comme ce lieu est sans murs, il peut passer pour un Bourg ou un Village ; mais c'est le plus beau qui soit au monde, & il surpasse plusieurs Villes célébres de l'Europe, pour la magnificence des bâtimens tant publics que particuliers, & pour ses autres ornemens. Un grand nombre de Canaux renfermés dans des Quais plantés de tilleuls, ornent la plupart de ses rues : celles qui n'ont pas de Canal, sont aussi plantées de tilleuls dans le milieu. Le Palais où s'assemblent les

Etats Généraux eſt un vaſte bâtiment, qui par ſes quatre côtés renferme une très-grande cour quarrée. Vis-à-vis eſt une grande piéce d'eau qu'on appelle le *Vivier*. Le commerce eſt floriſſant à la Haye; on y compte 4000 maiſons. A un quart de lieue de-là ſe trouve un Château des Princes de Naſſau, qu'on nomme la *Maiſon du Bois*.

Riswick *, Village & Château près de la Haye, fameux par le Traité de paix qui y fut conclu en 1697. entre la France d'une part, & la Hollande, l'Eſpagne, l'Angleterre & l'Allemagne de l'autre.

Roterdam, *Port*, ſur la Meuſe, près de l'embouchure de ce Fleuve, que les Hollandois nomment en cet endroit *Merwe*. C'eſt une Ville qu'on peut regarder comme la plus conſidérable de la Hollande après Amſterdam. Elle tire ſon nom d'un ruiſſeau nommé *Rote*, qui y coule. Elle eſt traverſée par pluſieurs Canaux capables de porter les plus gros vaiſſeaux. La Bourſe mérite d'être vûe. C'eſt un grand bâtiment neuf, quarré, au milieu duquel eſt une belle cour. Autour de cette cour ſont des galeries couvertes pour y retirer dans les tems de pluie les Marchands qui y viennent faire leurs affaires de commerce. On trouve auſſi pluſieurs belles places dans cette Ville. Elle eſt la patrie d'Eraſme, à qui on a érigé une ſtatue de bronze ſur un pont.

Delft, entre Roterdam & la Haye: c'eſt une jolie Ville, ainſi que la plupart de celles de la Hollande. L'Arſenal des Etats de Hollande & de Weſt-Friſe mérite d'y être remarqué: c'eſt un gros bâtiment quarré, entouré d'eau. Il y a dans cette Ville deux belles Egliſes qui ont appartenu autrefois aux Catholiques: les clochers en ſont magnifiques. Dans l'une on admire le ſuperbe Mauſolée

d'un Prince de Naſſau : il eſt au fond du Chœur, & tient la place qu'occupe le Maître-Autel dans nos Egliſes. On peut obſerver à cette occaſion que les prétendus Réformés de Hollande ont dans leurs Egliſes des uſages qui ſemblent peu reſpectueux : ils y entrent & y demeurent le chapeau ſur la tête : ils ſouffrent qu'on les ſaliſſe en-dehors par des immondices, quoiqu'ils ſoient ſi propres dans leurs maiſons. On n'y voit d'ailleurs aucune ſorte d'ornemens, excepté les orgues & les Mauſolées. Au deſſus de la porte de l'Hôtel-de-Ville, qui eſt un beau bâtiment, on lit cette Inſcription qui eſt d'un goût ſingulier :

Hæc domus odit, amat, punit, conſervat, honorat,
Nequitiam, pacem, crimina, jura, probos.

Delft eſt la patrie de Hugues Grotius. Sa famille originaire de France, portoit le nom de *Cornetz* : elle prit celui de *Groot*, lorſque Hugues Cornetz, oncle de Grotius, épouſa la fille d'un Bourguemeſtre de Delft qui s'appelloit *Dideric de Groot*. Hugues Grotius eſt fameux par ſes Ouvrages, ſurtout par ſon Traité *du Droit de la Guerre & de la Paix*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre : il en a fait auſſi un ſur la Vérité de la Religion chrétienne. Delft eſt encore la patrie de Chrétien Adrichomius, qui a fait une Géographie Sacrée en un Volume latin *in-folio*, avec des Cartes.

La Brille, *Port*, dans l'Iſle ou la Terre de *Vorn*, à l'Occident. Cette Ville eſt comme le berceau de la République des Provinces-Unies. Ses Habitans s'occupent principalement à la pêche du hareng.

Dordrecht ou Dort, *Capitale* de la Hollande méridionale, ſur la Meuſe, au Midi. Les

anciens Comtes y réſidoient. Elle étoit autrefois attachée au Brabant; mais en 1421. la Mer ayant rompu une digue, inonda tout le Pays, & ſubmergea ſoixante-douze Villages, dont le terrein eſt à préſent un grand Lac nommé *Bies-Bos*. Cette Ville eſt forte & enfermée de digues; ſon *Port* eſt bon. Elle a droit de battre monnoie, & eſt fameuſe par le Synode que les prétendus Réformés y tinrent en 1618.

GORCUM, *Ville forte*, ſur la Meuſe, à l'Orient de Dordrecht. C'eſt la patrie de Henri Gorcum, Vice-Chancelier de Cologne, qui vivoit au dernier ſiécle. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages de Théologie, entr'autres d'un Traité ſur l'Euchariſtie; de Guillaume Eſtius, ſçavant Théologien, & le Commentateur le plus eſtimé des Epîtres de S. Paul; & de Thomas Erpenius, homme très-verſé dans les Langues orientales, & Auteur d'une excellente Grammaire arabe & hébraïque.

LEERDAM *, petite Ville ſur la Ling, au Nord-Eſt de la précédente. Elle eſt remarquable pour avoir donné naiſſance au célébre Cornelius Janſenius, Evêque d'Ypres.

§. III. *De la Zélande.*

Cette Province eſt compoſée de ſix Iſles principales, dont la plus habitée eſt *Walkren*. Ce Pays eſt aſſez fertile en grains, & abonde en pâturages. Il ſeroit expoſé à de fréquentes inondations, s'il n'étoit garanti par les digues qu'on y a conſtruites.

MIDDELBOURG, *Capitale*, dans l'Iſle de Walkren. Cette Ville eſt grande, belle, & très-marchande. Les Etats de la Province s'y aſſemblent, auſſi-bien que le Conſeil ſouverain de la Flandre Hollandoiſe. Elle a un Collége d'Amirauté, &

une Chambre de la Compagnie des Indes Orientales.

FLESSINGUE, *Port & Place forte*, vis-à-vis la pointe de Flandre & l'embouchure de l'Escaut. C'est une grande Ville, belle, riche & fort marchande. Elle a donné naissance au célèbre Amiral Ruyter.

ZIRICZE'E *, dans l'Isle *Schowen*, au Nord-Est de Walkren. C'est une petite Ville avec un bon Port; on la croit la plus ancienne Ville de Zélande.

GORS *, *Ville forte* & riche, dans l'Isle *Zud-Beveland*, qui est la plus grande de Zélande, & à l'Orient de Walkren.

§. IV. *De la Province d'Utrecht.*

L'air en est plus pur & plus sain que celui des autres Provinces: on y recueille du bled en quelques endroits.

UTRECHT, *Archevêché & Université*, sur le Rhin. C'est une grande & belle Ville, bien peuplée. Son Mail est le plus beau de l'Europe. Louis XIV. étant arrivé à Utrecht dans le cours de ses conquêtes en 1672. fut si frapé de la beauté de ce Mail, qu'il défendit qu'on y touchât. La principale Eglise de cette Ville a une Tour remarquable par son élévation. Utrecht est célèbre par l'union des Provinces qui s'y fit en 1579. & par le fameux Congrès qui s'y tint en 1712. & 1713. pour la paix de l'Europe, & où furent principalement réglées les affaires qui regardoient la succession d'Espagne. Cette Ville est la patrie du Pape Adrien VI. & d'Anne-Marie Schurmann, qui excelloit dans tous les Arts & toutes les Sciences, mais qui à la fin de sa vie donna dans le fanatisme de Labadie.

AMERSFORD, sur la Riviere d'Eem, au Nord-Est d'Utrecht. C'est une Ville bien fortifiée; sa situation dans des campagnes fertiles en grains & en excellens pâturages, est très-agréable.

MONFORT *, petite Ville très-forte sur la Riviere d'Yssel, au Sud-Oueſt d'Utrecht.

RHENEN, sur le Rhin, petite Ville qui a eu autrefois ses Seigneurs particuliers.

§. V. *De la Frise.*

Cette Province qui est à l'entrée du Zuyderzée, vis-à-vis la Hollande septentrionale ou la West-Frise, est fertile en bled; en quelques endroits on y nourrit beaucoup de bétail & de très-beaux chevaux. Anciennement la Frise étoit beaucoup plus étendue qu'elle n'est aujourd'hui; du tems de Charlemagne sa Capitale étoit Utrecht; la Hollande septentrionale en garde encore le nom de West-Frise, ou Frise occidentale; & le Pays d'Allemagne voisin de Groningue, s'appelle Ooſt-Frise, ou Frise orientale.

LEUWARDE, *Capitale*, au Nord. C'est une grande Ville bien bâtie, fortifiée & bien peuplée, où réside le Conseil souverain de la Province: elle est partagée en deux par divers Canaux, ce qui facilite son commerce qui est considérable.

HARLINGEN, *Port*, sur le Zuyderzée. Cette Ville est grande, marchande, & bien fortifiée: ses rues sont belles & entourées de Canaux: il y a un Collége d'Amirauté.

FRANECKER, *Université*, au Sud-Oueſt de Leuwarde. C'est une belle Ville & forte, peu éloignée de Harlingen.

STAVEREN, sur le Zuyderzée. Elle étoit autrefois la Capitale des Frisons; mais la Mer en a englouti une partie, & a comblé son Port de

table. Une inondation arrivée vers l'an 1225. forma cette Mer de trente lieues de longueur qu'on nomme Zuyderzée, qui n'eſt ſéparée de l'Océan que par les Iſles de *Teſſel*, de *Vlieland*, de *Schelling* & d'*Ameland*.

§. VI. *De la Province d'Overiſſel.*

Elle eſt à l'Orient Septentrional, & elle a tiré ſon nom de ſa ſituation au-delà de l'Yſſel, par rapport à la Province d'Utrecht dont elle dépendoit autrefois : elle eſt beaucoup moins peuplée que les autres Provinces, parcequ'il y a beaucoup de marais.

DEVENTER, ſur l'Yſſel, *Capitale*. C'eſt une grande Ville bien bâtie & bien fortifiée, où l'on bat monnoie ; elle étoit autrefois Epiſcopale, & avoit une Univerſité : il y a encore un grand Collége célébre pour les Humanités.

ZWOL, *Place forte*. Cette Ville eſt grande, riche & marchande ; elle étoit autrefois Impériale. Près de cette Ville étoit le Monaſtere de Sainte Agnès, où demeuroit Thomas à Kempis, que l'on croit être l'Auteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt.

KEMPEN, *Port*, à l'embouchure de l'Yſſel. Cette Ville eſt riche & bien fortifiée. C'eſt la patrie d'Albert Pighius, Théologien ſçavant, mais hardi dans ſes ſentimens, & trop favorable aux prétentions de la Cour de Rome.

OLDENZEL, à l'Orient de Deventer. C'eſt une aſſez jolie Ville, qui eſt Capitale du Pays de Twente.

COVORDEN *, au Nord-Eſt. C'eſt une Ville fortifiée, ſur les confins d'Allemagne : elle eſt la Capitale du Pays de Drente.

§. VII. *De la Province de Groningue.*

Elle faiſoit autrefois partie de la Friſe : elle a appartenu enſuite aux Evêques d'Utrecht, & après cela au Duc de Gueldre, ſur qui Charles-Quint s'en empara. Le Golphe de *Dollart* la ſépare de l'Allemagne.

GRONINGUE, *Capitale & Univerſité.* C'eſt une Ville grande, forte & bien peuplée. Il s'y trouve deux Egliſes, dont la plus grande dédiée à S. Martin, a un clocher fort élevé avec un beau carillon.

Le Pays circonvoiſin s'appelle *les Ommelandes*, c'eſt-à-dire, ce qui environne : ainſi cette Province eſt diviſée en deux parties. La premiere eſt compoſée des Habitans de la Ville de Groningue ; la ſeconde, de ceux du plat-Pays. Les Députés de l'une & de l'autre aux Etats de la Province, gouvernent avec un pouvoir ſouverain.

DAM eſt l'unique Ville du Pays des Ommelandes : elle eſt ſur la Riviere de Damſter, où eſt le fort de Delfzil, qui eſt le boulevart du Pays du côté de l'Allemagne.

§. VIII. *Du Pays de la Généralité, ou de la Flandre Hollandoiſe, du Brabant Hollandois*, &c.

Nous avons déja dit qu'il falloit joindre ces Pays aux ſept Provinces-Unies, qui les poſſedent en commun : leurs Habitans ſont proprement Sujets de la République, & ne participent point aux priviléges des Provinces Souveraines, n'étant admis dans aucune charge publique. Ces Pays ſont au nombre de cinq : ſçavoir, partie de Flandre, partie de Brabant, partie de la haute Gueldre, partie du Limbourg & partie de l'Evêché de Liége. On y remarque les Villes ſuivantes, qui ont été conquiſes ſur les Eſpagnols depuis l'union des ſept Provinces.

I. Dans la *Flandre Hollandoiſe*, au Nord de la Flandre Autrichienne.

L'Ecluse, à deux lieues de la Mer, à laquelle elle communique par un large Canal. C'eſt une Ville médiocre, mais marchande : elle a un petit Canal qui va à Bruges. Vis-à-vis de l'Ecluſe, vers le Nord, eſt le Pays ou l'Iſle de *Cadſand* *, qui eſt très-abondante en pâturages, & où il ſe fait d'excellens fromages.

Le Sas ou le Sas de Gand, *Place forte*, toute environnée de marais : elle communique à Gand par un petit Canal, & par un autre à la Mer. Les Hollandois y ont un arſenal.

Axel, Ville très-forte, également environnée de marais.

Hulst. Cette Ville eſt petite, mais bien fortifiée : elle a un très-bel Hôtel-de-Ville. C'eſt la patrie de Cornelius Janſenius, Evêque de Gand.

Les François ſe ſont emparé de toutes ces Villes au commencement de la Campagne de 1747, mais elles ont été rendues aux Hollandois par le Traité de Paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

II. Dans le *Brabant Hollandois*, au Nord du Brabant Autrichien.

Breda. Cette Ville qui appartient aux Hollandois depuis 1637. eſt fort belle & marchande : ſes maiſons ſont d'une propreté parfaite en-dehors, & encore plus en-dedans, comme dans preſque toutes les Villes de la Hollande : ſes rues ſont larges, bien percées, & quelques-unes arroſées de Canaux couverts de barques & de marchandiſes. Ses fortifications ſont conſidérables, & elle a cet avantage que tous ſes environs peuvent être inondés facilement, en cas qu'elle ſoit menacée d'un ſiége. Il ſe fit dans cette Ville en 1667. un Traité de Paix entre les Anglois & les Hollandois.

Le Château des Princes de Naſſau à qui appartient la Baronie de Breda, eſt très-beau : il a des jardins magnifiques, ornés de parterres & de ſtatues.

BERG-OP-ZOOM, *Port & Ville forte.* Son nom ſignifie *Montagne ſur le bord*, & ne vient point, ſelon M. de la Martiniere, de la petite Riviere de *Zoom*, qui n'eſt qu'un Canal qu'on a creuſé exprès pour tranſporter des tourbes que l'on fait aux environs. Elle a un autre grand Canal qui vient de la Mer, & qui eſt bordé d'onze Forts. On peut par ce Canal ſecourir la Ville, dont la ſituation dans des marais rend l'approche très-difficile. Louïs XV. s'en eſt rendu maître le 15. Septembre 1747. après deux mois & deux jours de ſiége.

BOIS-LE-DUC ou BOSLEDUC, ſur le Dommel, qui s'y joignant à l'Aa, prend le nom de Dyſe. C'eſt une Ville forte, grande & belle. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1629. & l'Evêque qui y étoit alors, fut contraint de ſe retirer avec tout le Clergé. Son Egliſe de ſaint Jean eſt magnifique : il y a encore beaucoup de Catholiques en cette Ville.

GRAVE *, *Place forte*, ſur la Meuſe. Les François la prirent en 1672. mais trois ans après Guillaume III. Prince d'Orange, la reprit.

III. Dans la *haute Gueldre*, ou la *Gueldre Autrichienne.*

VENLO & STEPHANSVERT : nous en avons parlé ci-devant, *pag.* 279.

IV. Dans le *Limbourg.*

FAUQUEMONT ou FALKEMBOURG, & DALEM, voyez *pag.* 279.

V. Dans l'*Evêché de Liége :*

MASTRICK ou MAESTRICHT, ſur la Meuſe. Cette Ville eſt grande, belle, & très-forte. Son

nom signifie Passage de la Meuse, que les Flamans appellent *Maes*. Les Ducs de Brabant en étoient Seigneurs avec l'Evêque de Liége ; mais en 1530. Charles-Quint en adjugea le haut Domaine au Brabant, ne laissant à l'Evêque qu'une portion de la justice ordinaire & de la Seigneurie utile. Les Espagnols céderent cette Ville aux Hollandois en 1648. par le Traité de Munster, & l'Evêque a continué d'en être Seigneur en partie: c'est pour cela que la Régence de cette Ville est composée de Magistrats Catholiques & de Hollandois. Louis XIV. prit en 1673. Mastrick en treize jours, & en 1748. elle s'est rendue à Louis XV. après un siége de près de trois semaines.

En 1715. les Hollandois obtinrent pour leur sureté, d'avoir seuls garnison dans plusieurs Villes des Pays-Bas Autrichiens, qui pour cela sont appellés *les Barrieres*. Ces Villes sont, d'Orient en Occident, Namur, Tournay, Menin, Warneton, Ypres, Furnes, & le Fort de la Quenoke : ils ont aussi garnison à Tenremonde & à Ruremonde, mais conjointement avec les Autrichiens.

§. IX. *Possessions principales des Hollandois en Asie, en Afrique & en Amérique.*

Les Hollandois ne pouvant faire commerce avec l'Espagne pendant leurs grandes guerres contre les Espagnols, tenterent d'aller aux Indes nouvellement découvertes, & ils y ont fait des établissemens considérables, sur-tout aux dépens des Portugais, qui étoient alors sous la domination de l'Espagne. Leurs principales Possessions sont:

En Asie, une partie de l'Isle de Java, où est Batavia, la Capitale de leurs Etats en ces riches contrées ; plusieurs Forts dans l'Isle de Sumatra ; une partie considérable des Moluques ; Malaca

dans la presqu'Isle de ce nom, près de Sumatra; toutes les côtes de l'Isle de Ceylan; dans la Presqu'Isle occidentale de l'Inde, Paliacate, &c. sur la côte de Coromandel; Cochin, &c. sur la côte de Malabar.

En Afrique, la Mina, &c. sur la côte de Guinée; le Cap de Bonne-Espérance, à la pointe méridionale de l'Afrique, dans la Cafrerie.

Dans l'Amérique méridionale, plusieurs Isles près de la Terre-Ferme, dont la principale est Curaçao; & le Territoire de Surinam en Terre-Ferme, à l'Orient.

CHAPITRE III.

De l'Espagne.

ON nommoit autrefois l'Espagne, à laquelle le Portugal étoit joint, *Ibérie* & *Hespérie*. Ce dernier nom qui signifie Pays d'Occident, lui a été donné par les Grecs, à cause de sa situation à leur égard. Pour celui d'*Ibérie*, il paroît venir du Fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du terme caldaïque *Aberin*, qui signifie Fin, extrémité, parcequ'on regardoit autrefois cette Région comme l'extrémité du Monde. Les Phéniciens ou Chananéens y vinrent faire des établissemens 1500. ans avant J. C. & Bochart prétend que le nom de *Spania*, d'où vient celui d'Espagne se tire d'un mot phénicien qui veut dire *Lapin* à cause qu'il y en avoit un grand nombre.

L'Espagne est séparée de la France par les Pyrénées, au Nord-Est: elle est bornée par la Méditerranée, à l'Orient & au Midi; par le Portugal, à l'Occident; & au Nord-Ouest, par l'Océan. L'air de ce Royaume est généralement chaud & sec, particulierement dans le cœur du

Pays & au Midi. Son terroir, quoique ſec, pierreux & ſabloneux, ne laiſſeroit pas d'être fertile, s'il étoit cultivé ; les vins, les fruits, le gibier & le bétail y ſont excellens : les chevaux en ſont très-eſtimés, auſſi-bien que la laine de Ségovie, la ſoie de Grenade, le Cordouan, qui eſt un cuir de chévre paſſé au tan, & que l'on tire de Cordoue ; le lin & le chanvre d'Andalouſie ; le cuivre & le fer de la Biſcaye. On y trouve des mines de fer, de ſel, de vermillon, & même d'or & d'argent : on a abandonné les dernieres depuis la découverte de l'Amérique.

La Latitude de ce Royaume eſt depuis le trente-ſixiéme dégré juſqu'au quarante-quatriéme : ſa Longitude depuis le neuviéme dégré juſqu'au vingt-uniéme, dans ſa plus grande largeur de l'Océan à la Méditerranée.

Il n'eſt guères peuplé, ſur-tout vers le Midi : on en attribue la cauſe au peu de fécondité des femmes, à l'expulſion des Maures ou Sarraſins en 1609. aux voyages que les Eſpagnols font en Amérique, & au grand nombre d'Eccléſiaſtiques Séculiers, Religieux & Religieuſes.

Cet Etat eſt monarchique : il y a pluſieurs Conſeils, entr'autres, celui de Caſtille & d'Aragon.

Les Rois portent le titre de Catholique, titre qu'Alexandre VI. donna à Ferdinand V. Roi d'Aragon. Les filles ſuccédent à la Couronne au défaut des mâles.

Les Eſpagnols ſont ſobres, graves, lents à délibérer, fermes dans leurs réſolutions, & patiens dans les maux ; ils ont l'eſprit pénétrant & profond.

Les Romains ayant conquis l'Eſpagne ſur les Carthaginois, environ 200. ans avant J. C. ils en furent maîtres près de 660. ans. Vers le commen-

cement du cinquiéme ſiécle, les Suéves, les Goths & les Alains s'en emparerent, & y regnerent environ 300. ans. Julien, Comte de Tanger, indigné d'un outrage qu'il avoit reçu du Roi Roderic, appella en 712. les Sarraſins ou Arabes qui étoient alors maîtres de la côte d'Afrique. Ces Barbares s'emparerent de preſque toute l'Eſpagne, & ils y regnerent plus de 700. ans : on les a nommés Maures en Eſpagne, parcequ'ils y étoient venus par la Mauritanie, Province d'Afrique. Les Chrétiens qui s'étoient refugiés dans les montagnes des Aſturies & de Léon, s'y donnerent un Roi nommé Pélage : ſes ſucceſſeurs s'y fortifierent & s'agrandirent peu à peu. L'Eſpagne Chrétienne fut long-tems partagée en pluſieurs Royaumes, dont les principaux étoient ceux de Léon, de Caſtille, d'Aragon & de Navarre; ce qui dura juſqu'à la fin du quinziéme ſiécle, où les Etats d'Aragon & de Caſtille ont été réunis en 1479. par le mariage de Ferdinand V. Roi d'Aragon, & d'Iſabelle, héritiere de Caſtille. Le dernier Royaume des Maures, qui étoit celui de Grenade, fut conquis en 1492.

Philippe, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Maximilien, ayant épouſé Jeanne, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, devint maître de cette grande Monarchie. Elle fut au plus haut comble de ſa gloire ſous leur fils l'Empereur Charles-Quint. Ce Prince ayant jugé à propos de ſe démettre de ſes Etats pour vivre dans la retraite, laiſſa ce qu'il poſſedoit en Allemagne à ſon frere Ferdinand, dont Charles VI. dernier Empereur de la Maiſon d'Autriche, deſcendoit; & il mit en 1555. ſon fils Philippe II. en poſſeſſion du Royaume d'Eſpagne, à qui appartenoient alors celui de Naples & de Sicile, la Sardaigne & le

Duché de Milan en Italie ; la Franche-Comté en France, & les dix-ſept Provinces des Pays-Bas. Dans le tems que Philippe II. perdoit une partie de ces Provinces, il ſe rendit maître en 1580. du Royaume de Portugal, qui ſe remit en liberté ſous ſon petit-fils. En 1700. Charles II. n'ayant point d'enfans, nomma par ſon teſtament pour héritier de ſes Etats, Philippe, Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. & de l'Infante Marie Thérèſe, ſœur du Roi Charles II. Ce Prince prit le nom de Philippe V. mais Charles Archiduc d'Autriche, qui a été depuis Empereur ſous le nom de Charles VI. prétendit à la ſucceſſion d'Eſpagne, comme deſcendant de Ferdinand ; & aidé par les Anglois & les Hollandois, il s'empara de pluſieurs Provinces, où il prit le nom de Charles III. Enfin par les Traités de paix d'Utrecht & de Bade en 1713. & 1714. on lui céda les Etats d'Italie avec les Pays-Bas Eſpagnols, où il a regné avec le titre de Roi d'Eſpagne, ayant même droit de faire des Chevaliers de la Toiſon d'or. Sa fille l'Archiducheſſe Reine de Hongrie, aujourd'hui Impératrice, jouit de la même prérogative. Ferdinand VI. fils de Philippe V. eſt Roi d'Eſpagne depuis 1746.

L'Eſpagne ne ſouffre d'autre Religion que la Catholique. L'Inquiſition y eſt très-ſévere : ſes principaux Tribunaux ſont à Sévile & à Cordoue dans l'Andalouſie ; à Grenade, Capitale du Royaume de même nom ; à Murcie, Capitale du Royaume de Murcie ; à Barcelone dans la Catalogne ; à Valladolid & à Logrone dans la Vieille Caſtille ; à Tolede & à Cuença dans la Caſtille Nouvelle ; enfin à Ellerena dans l'Eſtramadure. Les appels de ces Tribunaux d'Inquiſition ſe portent au Tribunal ſouverain de Madrid.

Les principales Rivieres de ce Royaume ſont : le Tage, le Duéro, le Minho, la Guadiana, le Guadalquivir & l'Ebre.

Les cinq premieres ſe rendent dans l'Océan, & la derniere dans la Méditerranée.

L'*Ebre* prend ſa ſource près des Aſturies, côtoye la Biſcaye & la Navarre, traverſe l'Aragon, paſſe à Sarragoce, à Tortoſe, & ſe jette dans la Méditerranée à l'Orient.

Le *Guadalquivir*, c'eſt-à-dire, le grand Fleuve, en langage ſarraſin, a ſa ſource dans les confins du Royaume de Murcie au Sud-Oueſt, paſſe à Cordoue, à Seville, traverſe toute l'Andalouſie, & ſe jette dans l'Océan à S. Lucar.

La *Guadiana* traverſe une partie de la Nouvelle Caſtille, l'Eſtramadure, Province d'Eſpagne, une partie du Portugal, ſépare le Royaume d'Algarve de l'Andalouſie, & ſe jette dans l'Océan à l'extrémité du Royaume d'Algarve, qui eſt une Province du Portugal.

Le *Tage* parcourt toute la Nouvelle Caſtille : il prend ſa ſource ſur les confins de l'Aragon, & paſſe à Tolede, à Alcantara, à Santaren, & ſe jette dans la Mer au-deſſous de Liſbonne.

Le *Minho* arroſe la Galice du Septentrion au Sud-Oueſt, & ſe jette dans l'Océan au-deſſous de Tuy.

Le *Duéro* prend ſa ſource dans la Vieille Caſtille, la traverſe preſqu'entiere de l'Orient à l'Occident, ainſi que le Royaume de Léon & le Portugal, & ſe jette dans l'Océan près de Porto.

On diviſe l'Eſpagne en treize Provinces, qui la plupart portent le titre de Royaume, parce-qu'elles ont été poſſédées autrefois par des Rois, ſoit Chrétiens, ſoit Maures. Il y en a quatre ſur l'Océan : ſçavoir, la *Biſcaye*, les *Aſturies*, la *Ga-*

lice au Nord, & l'*Andalousie* au Midi : quatre sur la Méditerranée, ce sont du Midi au Nord-Est, les Royaumes de *Grenade*, de *Murcie*, de *Valence*, & la Principauté de *Catalogne* : cinq dans le milieu, sçavoir, au Nord la *Navarre*, & d'Orient en Occident le Royaume d'*Aragon*, la *Castille Vieille*, le Royaume de *Léon*; & au Midi de la Castille Vieille, la *Castille Nouvelle*, à quoi il faut ajouter les Isles dans la Mer Méditerranée.

Quelquefois on les range en deux classes : sçavoir, les Etats de Castille & les Etats d'Aragon. Les premiers, à l'Occident, comprennent la Galice, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, les deux Castilles, Léon, Grenade & Murcie. Les Etats d'Aragon, à l'Orient, contiennent l'Aragon, la Catalogne, Valence, & les Isles qui sont vis-à-vis. Nous allons suivre l'ordre que nous avons d'abord indiqué.

ARTICLE I.

De la Biscaye.

CETTE Province s'appelloit autrefois *Cantabrie*, & les Romains eurent beaucoup de peine à la soumettre. Elle est bornée au Nord, par la Mer; à l'Orient, par la Riviere de Bidassoa, qui la sépare de la France; au Midi, par la Navarre & la Castille Vieille; & à l'Occident, par les Asturies. Elle produit assez de bled en quelques endroits seulement, & par-tout elle abonde en pommes, oranges & citrons. Elle a quelques mines de fer. Son principal commerce est en fer, en laine, en saffran & en résine. On tire cette résine des grandes forêts de Pins qui s'y trouvent. Ses habitans sont bons soldats, & ils parlent entre

eux un langage particulier, que l'on croit être un reſte de la Langue des anciens Eſpagnols. Ce Pays contient la Biſcaye propre, le Guipuſcoa & l'Alava.

I. *La Biſcaye propre.*

BILBAO, *Capitale*, *Evêché*, *Port*, à l'embouchure de la Riviere de Nervio, environ à deux lieues de l'Océan; ce qui la rend très-marchande, quoiqu'on ſoit obligé de décharger les gros vaiſſeaux à l'entrée de la Riviere. Cette Ville eſt grande, belle & riche: elle eſt remarquable par ſa ſituation dans une contrée agréable & fertile, & par la bonté de ſon terroir. Il n'y a point d'endroit en Eſpagne où l'on vive à meilleur marché.

LAREDO. Cette Ville qui a été bâtie par les Goths, eſt environnée de rochers. Le *Port* eſt près de la Ville, & il s'y fait un grand débit de poiſſons.

CASTRO DE URDIALES, *Port*, entre Bilbao & Laredo. Il y a un Arſenal & une Forteresſe.

DURANGO, petite Ville aſſez peuplée, au Sud-Eſt de Bilbao. Ses habitans ſont habiles ouvriers en fer.

ORDUGNA (*a*), belle Ville, ſituée au milieu du Pays, dans un agréable vallon.

II. *Le Guipuſcoa.*

FONTARABIE, *Place forte.* Cette Ville eſt bâtie en forme d'amphithéâtre, ſur le penchant d'un côteau qui regarde la Mer. Elle eſt près de l'embouchure de la petite Riviere de Bidaſſoa, où ſe trouve l'Iſle des Faiſans, qu'on appelle autrement

(*a*) Cette Ville eſt écrite ſur les Cartes, *Orduña*, avec un trait ſur l'*ñ*, parceque les Eſpagnols écrivent de cette maniere le *gn*. Il en eſt de même de toutes les autres Villes qui ſont dans ce cas.

l'*Isle de la Conférence*, qui n'appartient ni à la France ni à l'Espagne, & qui est inhabitée. Ce fut dans cette Isle que le Cardinal Mazarin & Dom Louis de Haro, Ministre d'Espagne, conclurent en 1659. la Paix qu'on nomme des Pyrénées, après laquelle Louis XIV. épousa l'Infante Marie-Thérèse.

SAINT-SEBASTIEN, *Port*, *Place forte*. Cette Ville qui est grande & assez belle, est située à l'embouchure de la Riviere de *Gurumea*. On y fait de bonnes lames d'épée, & il y a beaucoup de forges dans tous les environs. Il s'y fait aussi un grand commerce de laine de Castille, & de caçao, qu'on apporte de l'Amérique, & dont on fait le chocolat.

DEVA, petite Ville à l'embouchure de la Riviere de *Deva* dans la Mer de Biscaye, avec un assez bon *Port*.

GUETARIA. Cette petite Ville a un bon *Port*, & un fort Château. C'est la patrie du fameux Navigateur Sébastien Cano, à qui l'Empereur Charles V. donna pour devise un globe terrestre, avec ces paroles: *Primus me circumdedisti*, c'est-à-dire, *tu m'as le premier parcouru tout entier*.

PLACENTIA, sur la Riviere de Deva. C'est une Ville assez peuplée, & qui a de bonnes mines de fer dans son territoire.

TOLOSA ou TOLOSETTA, jolie Ville, sur les Rivieres de l'*Araxe* & de l'*Orio*, dans une vallée fertile, au Sud-Ouest de Saint-Sébastien.

III. *L'Alava.*

VITORIA. Cette Ville est célébre par son commerce de vins & de laines: les rues sont ornées d'arbres, & les maisons y sont fort propres.

SALVATIERRA, à l'Orient.

Pour passer du Guipuscoa à l'Alava, il faut traverser le *Mont Adrien*, le plus haut des Pyrénées, dont le nom vient du mot phénicien, *Pharni*, Branchu, parcequ'ils étoient autrefois couverts d'arbres du côté de l'Espagne. Dans un endroit du Mont Adrien se trouve un rocher qu'on a entierement percé, ensorte qu'il forme une voute de quarante à cinquante pas. On n'y reçoit d'autre jour que par les deux extrémités, qui sont fermées de grandes portes.

ARTICLE II.

De la Principauté des Asturies.

Cette Province tire son nom de ses anciens habitans qui s'appelloient *Astures*. Elle peut être regardée comme le berceau de la Monarchie Espagnole telle qu'elle est à présent, puisque dans le tems de sa plus grande oppression par les Maures, elle s'y est conservée dans les montagnes, & s'est accrue au point d'avoir pu chasser enfin ces Barbares de toute l'Espagne.

Ce Pays est plein de forêts & de montagnes, ce qui fait qu'il n'est pas fort peuplé. Le terroir ne laisse pas de produire du bled, des fruits, & d'excellens vins. On y trouve des mines d'or, d'azur (*a*) & de vermillon (*b*) : mais ce qu'il fournit de plus estimable, ce sont des chevaux d'une force & d'une légereté extraordinaire. Quoique cette Province n'ait pas le titre de Royaume, dont plusieurs autres sont décorées, elle jouit

(*a*) L'azur, pierre minérale dont on fait un bleu vif & précieux.

(*b*) Couleur rouge qui entre dans plusieurs usages de peinture.

d'une prérogative particuliere, qui eſt de donner ſon nom au fils aîné du Roi d'Eſpagne, qui porte le titre de Prince des Aſturies.

On partage cette Province en Aſturies d'Oviédo, à l'Occident; & Aſturies de Santillane, à l'Orient.

I. *Aſturies d'Oviédo.*

OVIEDO, *Capitale, Evêché, Univerſité.* Cette Ville eſt ſituée dans une plaine entre les deux petites Rivieres d'*Ove* & de *Déva*. Elle eſt ancienne & aſſez belle. Le Marché eſt comme le centre où aboutiſſent toutes les rues de la Ville.

AVILLES, *Port*, au Nord-Oueſt d'Oviédo: il s'y fait un grand commerce.

VILLA-VICIOSA, au Nord-Eſt d'Oviédo: les habitans font quelque trafic.

CASTROPOL, ſur la frontiere de Galice.

II. *Aſturies de Santillane.*

SANTILLANE, ſur le bord de la Mer, au Nord-Eſt: elle a titre de Marquiſat.

SAINT-VINCENT, *Port*, à l'Occident, avec un bon Château.

SAINT-ANDER, à l'Orient, & près de la Biſcaye, dont elle dépendoit autrefois. Cette petite Ville eſt bâtie ſur une éminence, & ſon *Port* eſt défendu par deux Châteaux. Son terroir produit d'excellent vin.

ARTICLE III.

De la Galice.

CETTE Province confine aux Aſturies & au Royaume de Léon. Elle a tiré ſon nom des *Callaici* ou *Galæci*, Peuples anciens de ce Pays.

La Galice eſt environnée de l'Océan au Nord & à l'Occident. L'air y eſt mal-ſain & humide, ce qui fait qu'elle n'eſt pas bien peuplée. Son terroir eſt montagneux, & peu fertile en bled & en huile: il produit d'excellens vins, & on y nourrit beaucoup de bétail, ſur-tout des chevaux, & des mulets qui marchent avec beaucoup de vîteſſe. On y trouve des mines d'or, de fer, de cuivre, de plomb & de vermillon; mais les habitans ſont trop pareſſeux pour en profiter. Cette Province eſt celle d'Eſpagne qui a le plus de Ports de mer: elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue.

COMPOSTELLE, *Capitale*, *Archevêché*, *Univerſité*. Les Places publiques & les Egliſes en ſont très-belles, ſur-tout la Métropolitaine, où le peuple croit que repoſe le corps de l'Apôtre Saint Jacques le Majeur. On a bâti un magnifique Hôpital pour les pélerins qui viennent à Compoſtelle de toutes les parties de la Chrétienté, pour honorer les Reliques de ce Saint. C'eſt dans cette Ville que l'Ordre des Chevaliers de S. Jacques a pris naiſſance: cet Ordre eſt très-riche.

MONDONEDO, *Evêché*, au Nord de la Galice. Cette Ville eſt dans un air fort ſain, ce qui eſt très-rare dans cette Province.

RIBADE'O, *Port*, aux confins de la Galice & des Aſturies.

LUGO, *Evêché*, ſur le Minho. Cette Ville a quantité de ſources d'eaux chaudes, tempérées & bouillantes.

MONFORT DE LE'MOS, au Sud de Lugo, ancienne Ville où les Comtes de Lémos ont un Palais où ils réſident.

ORENSE, *Evêché*, vers le Midi, ſur le Minho. Il y a dans cette Ville des eaux chaudes comme à Lugo.

TUY, *Evêché*, sur la même Riviere, au Sud-Oueſt de la Galice & ſur les confins du Portugal. C'eſt une ancienne & forte Ville, qui eſt aſſez belle.

BAYONA, à l'Occident de Tuy. Cette Ville eſt ſituée ſur une côte qui fournit d'excellent poiſſon, & dans un Pays fertile.

VIGO, *Port*, au Nord-Oueſt de Tuy. Cette Ville a un vieux Château & un Fort.

PONTE-VE'DRA, au Nord de Tuy, preſqu'à l'embouchure de la Riviere de *Loriz*, eſt célébre pour la pêche des ſardines.

RIBADAVIA, au confluent du Minho & de l'Avia, au Sud-Oueſt d'Orenſe, dans un terroir fertile en bons vins.

LA COROGNE, *Port* des plus beaux & des meilleurs ſur l'Océan, au Nord-Oueſt de la Galice. La Ville eſt dans une Baye large d'une lieue, qui forme le Port, dont la figure eſt celle d'un croiſſant; les deux bouts du croiſſant ſont défendus par deux Châteaux.

FERROL, *Port*, au Nord-Eſt de la Corogne; c'eſt, avec le précédent, le Port le plus renommé de la Galice.

A l'Occident de la Galice, ſur l'Océan, on trouve le Cap *Finiſterre*: il eſt appellé ainſi, parceque les Anciens le regardoient comme l'extrémité du monde.

ARTICLE IV.

De l'Andalouſie.

CETTE Province eſt au Sud-Oueſt de l'Eſpagne. Elle tire ſon nom de celui de *Vandalitia*, que les Vandales qui s'en étoient emparé, lui ont donné; & ce ſont les Sarraſins qui l'ont appellé *Andalous*, nom qu'ils donnent dans leur

Hiſtoires à toute l'Eſpagne : ils avoient trois Rois dans l'Andalouſie. Ce Pays ſe nommoit anciennement *Bétique*, à cauſe du Fleuve *Bætis*, aujourd'hui Guadalquivir, qui l'arroſe. Elle eſt la plus commerçante & la plus fertile de tout le Royaume. Il y vient aſſez de bled : les huiles & les vins en ſont excellens : les chevaux qu'on en tire, ſont les meilleurs d'Eſpagne. Tous ces avantages font qu'on la nomme ordinairement *l'écurie*, *la cave & le grenier de l'Eſpagne* : ſes montagnes ont des mines de vif argent (*a*), d'airain, d'antimoine (*b*), de plomb, & même d'argent & d'aimant. On fait de très-beau ſel ſur ſes côtes, & on y pêche beaucoup de poiſſons. Il s'y trouve beaucoup de bœufs ſauvages, dont les Eſpagnols ſe ſervent pour les combats de taureaux qu'ils aiment beaucoup.

SEVILLE, *Capitale*, *Archevêché*, *Univerſité*. Son nom vient du mot phénicien *SSiphele*, *plaine*, d'où l'on a formé celui de *Spali* ou *Hiſpalis*, à cauſe de ſa ſituation dans une belle plaine. C'eſt la premiere Ville d'Eſpagne après Madrid : elle eſt grande, bien bâtie, aſſez peuplée, & la

(*a*) Le Vif-argent ou Mercure, eſt le ſeul Métal qui ſoit liquide ; il eſt le plus peſant après l'or.

(*b*) L'Antimoine eſt un Minéral qui approche de la nature des Métaux, & que quelques-uns croient en contenir tous les principes. On le tient compoſé d'un double ſoufre minéral, l'un métallique, approchant de la pureté & de la couleur de celui de l'or ; & l'autre terreſtre & combuſtible, ſemblable preſqu'au ſoufre commun. On fait un grand uſage de l'Antimoine, ſurtout en Médecine. On dit que le nom d'Antimoine lui vient de ce qu'un Supérieur de Religieux en ayant fait manger à des porcs, qui devinrent extrêmement gras après une forte évacuation, en donna auſſi à ſes Moines ; mais il les fit vomir de telle ſorte, qu'ils en moururent.

plus marchande du Royaume. On y remarque sur-tout le Palais royal nommé *Alcassar*, mot tiré de l'arabe, qui signifie la Demeure du Roi; car il y en a eu un autrefois de cette Nation à Séville. Ce Palais est magnifique: les Arabes ou les Maures en ont bâti une partie, & l'autre a été construite par Pierre le Cruel, Roi de Castille; mais l'ouvrage des Maures l'emporte de beaucoup sur le moderne: il a près d'un mille d'étendue, & l'on y remarque l'appartement où Pierre le Cruel fit égorger ses deux freres. La *Bourse* où les Marchands s'assemblent, est aussi un très-bel édifice. Séville a un Bureau général où l'on porte tout l'or & l'argent qui vient des Indes, & que l'on convertit aussitôt en monnoie. Ses rues sont droites, mais ne sont pas pavées; ce qui la rend très-sale en hyver. L'Eglise Cathédrale est magnifique: elle est fort grande & fort large. On en admire en particulier le grand Autel, pour sa richesse & ses ornemens. Le clocher est d'une hauteur prodigieuse, & renferme vingt-quatre cloches. Cette Cathédrale est le modéle de celles de toutes les Indes Orientales. Il y a dans cette Ville grand nombre d'Eglises & de Couvens: les deux plus beaux sont ceux des Cordeliers, & des Religieux de la Mercy. On y compte aussi cent vingts Hôpitaux, tous bien rentés. Les Espagnols ont une si grande idée de cette Ville, qu'ils disent en proverbe, que, *Qui n'a pas vû Séville, n'a pas vû de merveille.*

Palos, au Sud-Ouest de Séville, à l'embouchure du *Rio-Tinto*. Cette petite Ville a un Port médiocre, mais fameux, parceque ce fut de-là que fit voile Christophe Colomb en 1492. pour aller chercher le Nouveau Monde.

Lucena, *Cité*, au Nord-Est de Palos: son

territoire abonde en bled, en huile & en vin.

CARMONA, au Nord-Eſt de Séville. C'eſt une ancienne Ville ſituée ſur une colline, dans un terroir fertile en bled.

ECIJA, à l'Orient de Séville, jolie Ville ſur le *Xénil*, autrefois Epiſcopale. Elle porte le titre de *Cité*, que l'on diſtingue fort des *Villes* en Eſpagne; car les *Cités* ſont ſeulement toutes Villes Archiépiſcopales & Epiſcopales, & quelques-unes, qui, par un privilége ſpécial, portent ce titre, quoiqu'elles n'aient pas d'Evêque. Chaque *Cité* a pluſieurs Villes dans ſa Juriſdiction. Les environs d'Ecija fourniſſent de fort belles laines.

OSSUNA, au Sud-Oueſt de la précédente. Cette Ville eſt ancienne, aſſez grande & peuplée. Elle n'a qu'une Fontaine, qui fournit de l'eau à tout le canton. Son *Univerſité* a été fondée par les Seigneurs de la Maiſon de Girons, qui poſſédent cette Ville à titre de Duché.

MORON, au Sud-Oueſt d'Oſſuna, Duché. Elle eſt ſituée dans un terrein fertile & agréable, & a dans ſon voiſinage une mine de pierres précieuſes.

MARCHENA, au Nord-Oueſt d'Oſſuna, Duché qui appartient au Duc d'Arcos. Son terroir eſt fertile en tout, ſur-tout en olives, quoique très-ſec & ſans eau.

CORDOUE, *Evêché*, ſur le Guadalquivir. Cette Ville eſt grande & belle, quoique très-ancienne: c'étoit une Capitale de Royaume ſous les Maures. Sa Cathédrale eſt fort belle, ſon terroir eſt très-fertile en oranges, citrons & en vins excellens. Les chevaux de cette Contrée ſont les meilleurs de toute l'Eſpagne. Cordoue eſt la patrie des deux Sénéques, du Poëte Lucain, du Cardinal Tolet, & du célébre Ferdinand de Cordoue, homme

d'un ſçavoir prodigieux ; lequel, outre les Langues ſçavantes, poſſédoit le Droit Canon & Civil, les Mathématiques, la Médecine, & la Théologie.

ANDUXAR, au Nord-Eſt de Cordoue, ſur le Guadalquivir. C'eſt une grande Ville, où il ſe fait beaucoup de commerce, ſur-tout en ſoie.

BAEÇA, *Univerſité*, ſur la même Riviere, *Cité*. C'eſt une grande & belle Ville, que Ferdinand le Catholique enleva aux Maures ſur la fin du quinziéme ſiécle.

UBEDA, au Nord-Eſt de Baéça, Ville bien peuplée, & défendue par un bon Château.

JAEN, *Evêché*, au Midi du Guadalquivir. C'étoit une Capitale de Royaume du tems des Maures. Elle eſt belle & grande : on y file beaucoup de ſoie.

ALCALA-LA-REAL, au Sud-Oueſt de Jaen, petite Ville ſituée ſur une haute montagne, fertile en vins & en fruits exquis. Elle a une riche Abbaye.

LEBRIXA, au Sud-Oueſt de Séville, ancienne Ville, ſituée dans un terroir abondant en grains, en vins & en olives, dont on fait la meilleure huile d'Eſpagne.

SAINT-LUCAR DE BARRAME'DA, belle Ville avec un bon Port bien défendu, à l'embouchure du Guadalquivir. Les grands vaiſſeaux s'y arrêtent : on les décharge de leurs marchandiſes qu'on tranſporte à Séville dans des barques.

XERE'S, au Sud-Eſt de Saint-Lucar, Ville conſidérable pour la grandeur & la fertilité de ſon terroir, ſur-tout en vins très-renommés. Elle eſt fameuſe par la bataille que Roderic, dernier Roi des Goths, perdit contre les Maures en 713.

ARCOS, au Sud-Eſt de Xérès, Duché célébre,

qui a un Château bâti ſur un roc eſcarpé, au pied duquel coule la Riviere de *Guadalete*.

PORT-SAINTE-MARIE, au Sud-Oueſt d'Arcos. C'eſt une Ville commerçante, qui a un beau *Port* à l'embouchure de la Riviere de Guadalete. Les ſalines qui y ſont, rapportent des ſommes conſidérables. C'étoit autrefois un Duché, qui appartenoit au Duc de Medina-Sidonia; mais le Roi l'a acquis en 1729.

CADIX, *Evêché*, autrefois *Gadès* ou *Cadis*, au Sud-Oueſt du Port-Sainte-Marie, ſur l'Océan. C'eſt une grande & belle Ville, riche & fameuſe par ſon Port qui eſt très-fréquenté pour le commerce. Les embarquemens pour l'Amérique s'y font. Cette Ville eſt dans une Iſle nommée auſſi *Cadix*, où l'on fait beaucoup de ſel. L'Iſle eſt jointe au continent par le pont de Suaço. Elle avoit autrefois un fameux Temple dédié à Hercule. Cadix eſt une Place ſi importante, qu'on rapporte que Charles-Quint en mourant, recommanda à Philippe II. de bien conſerver trois Places: *Cadix*, *Fleſſingue* dans la Province des Pays-Bas nommée la Zélande, & *la Goulette* en Afrique, près Tunis.

MEDINA-SIDONIA, à l'Orient de Cadix. Cette Ville qui eſt aſſez jolie, appartient aux Ducs de ce nom.

GIBRALTAR, *Port* & *Cité*, au Sud-Eſt de Cadix, près du Détroit de Gibraltar, au pied d'une montagne nommée autrefois *Calpé*; mais depuis l'invaſion des Maures, Tarik, l'un de leurs Généraux, l'appella *Gibel-Tarik*, c'eſt-à-dire, montagne de *Tarik*, d'où par corruption eſt venu le nom de *Gibraltar*. Cette Ville n'eſt pas grande, mais elle a un bon & grand Port défendu par une très-forte Citadelle. Les Anglois s'en ſont rendu maî-

tres en 1704. & elle leur eſt demeurée par la Paix d'Utrecht. Les Eſpagnols l'ont aſſiégée inutilement en 1727.

VIEUX GIBRALTAR ou ALGEZIRE, à l'Oueſt de Gibraltar, ſur un petit Golphe du Détroit de ce nom. Ce fut par cette Ville que les Maures entrerent en Eſpagne en 713. ils y bâtirent une Forteresſe que pluſieurs de ces Barbares firent ſauter en 1344. étant contraints de repaſſer en Afrique, par les victoires qu'Alphonſe XI. Roi de Caſtille remporta ſur eux.

TARIFFA, ſur le Détroit de Gibraltar. Cette Ville qui n'eſt guères peuplée, quoiqu'aſſez grande, a reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui d'un des Généraux des Maures qui conquirent l'Eſpagne. En 1340. les Chrétiens remporterent près de cette Ville une victoire complette ſur les Infidéles, qui y furent tués au nombre de 200000.

ARTICLE V.

Du Royaume de Grenade.

CE Royaume eſt le dernier dont les Maures furent chaſſés en 1492. par Ferdinand V. ou le Catholique, qui prit Grenade ſur eux.

L'air y eſt aſſez doux, & le terroir très-fertile; mais il n'eſt pas auſſi cultivé & auſſi peuplé qu'avant l'expulſion des Maures. Il rapporte néanmoins beaucoup de grains, de vin, d'huile, de lin & de chanvre: on y trouve quantité de grenades, d'oranges, de citrons, de figues & de capres. Tout y eſt plein de mûriers, d'où vient le grand commerce de ſoie qu'on fait dans ce Pays.

GRENADE, *Archevêché*, *Univerſité*, ſur le *Daro*. Cette Ville, qui eſt la *Capitale* du Royaume

de Grenade, eſt une des plus grandes Villes d'Eſpagne; mais elle eſt bien moins peuplée & moins riche que du tems que les Rois Maures y faiſoient leur réſidence. On y voit encore le Palais de ces Rois. Charles-Quint y en a fait auſſi bâtir un. Cette Ville eſt remplie de Fontaines, ce qui rend ſon habitation très-agréable en été. On y fabrique beaucoup d'étoffes de ſoie, dont cette Ville fait un grand commerce. Elle a donné naiſſance au fameux Suarez, Jéſuite; & à Louis de Grenade, Dominicain, Auteur de pluſieurs Ouvrages de piété.

SANTA-FE', proche le Xénil, à l'Occident de Grenade, *Cité*. Ferdinand le Catholique la fit bâtir lorſqu'il aſſiégeoit la Ville précédente.

LOXA, ſur le Xénil, *Cité*.

ANTEQUE'RA, au Sud-Oueſt de Loxa. C'eſt une grande & belle Ville, partagée en haute & baſſe. La haute eſt ſituée ſur une montagne, & a un Château. C'eſt le ſéjour de la Nobleſſe: on y trouve une mine de ſel & des carrieres de plâtre. La Ville baſſe eſt dans une plaine très-fertile, & arroſée de pluſieurs ruiſſeaux. Il y a près de cette Ville une fontaine renommée pour la guériſon de la gravelle. Il ſe fait beaucoup de ſel dans cette Contrée.

ALHAMA, au Sud-Oueſt de Grenade, jolie Ville aſſez peuplée & célébre par ſes bains, les plus beaux & les mieux entretenus de l'Eſpagne. Ils ont été conſtruits par les anciens Rois de Grenade, qui alloient ſouvent ſe délaſſer dans cette Ville.

GUADIX, *Evêché*, au Nord-Eſt de Grenade. C'eſt une ancienne & grande Ville, ſituée dans un terroir fertile.

GUESCAR ou HUESCAR, au Nord-Eſt de Gua-

dix, sur les confins du Royaume de Murcie. Cette petite Ville est située dans une plaine, & a un Château. Elle a le titre de Duché.

ALMERIE, *Evêché*, *Port*, sur la Méditerranée. Son terroir est très-fertile.

ADRA, au Sud-Oueſt d'Almerie, *Port*. C'est une petite Ville avec un Château très-fort: elle avoit autrefois un Evêché qui a été transféré à Almerie.

MOTRIL, plus à l'Occident, *Port*, où se fait une pêche abondante. Près de cette Ville se trouvent les montagnes nommées *los Alpuxarras*. Elles sont habitées par les restes des anciens Maures, mais convertis, qui ayant conservé leur naturel vigilant & laborieux, en ont fait le Pays le plus peuplé & le mieux cultivé de l'Espagne.

SALOBRENA, *Port*. C'est une petite Ville au Sud-Oueſt de Motril. Il s'y fait un grand trafic de sucre & de poisson.

ALMUNECAR, *Port*, à l'Occident de Motril. Cette petite Ville a une Citadelle où les Rois Maures tenoient autrefois leur tréfor, & faisoient renfermer leurs enfans & leurs freres, pour les empêcher d'exciter des troubles dans le Royaume.

MALAGA ou MALGUE, *Evêché*, *Port*, à l'Occident d'Almunecar. Elle est renommée pour ses bons vins dont il se fait un grand débit, aussi-bien que de raisins, d'huiles & olives. Ses habitans sont polis, affables, guerriers, sobres, & les plus laborieux de l'Espagne. Son Port est grand & spacieux, avec un Mole de sept cens pas de longueur, & large à proportion. On y attache les vaisseaux.

MONDA, au Nord-Oueſt de Malaga, ancienne petite Ville, à la source de la Riviere de *Guadalmédina*. Elle est célébre par la victoire de Cé-

ſar contre Cneius Pompée, fils du grand Pompée.

RONDA, à l'Occident de Malaga, ſur les frontieres d'Andalouſie, *Cité*. Elle eſt bâtie ſur une hauteur, au pied de laquelle coule le Rio-Verde.

SETTENIL, au Nord de Ronda, petite Ville bâtie ſur un rocher.

Tout le long des côtes du Royaume de Grenade ſont des tours, d'où l'on découvre les vaiſſeaux des Corſaires qui en approchent.

ARTICLE VI.

Du Royaume de Murcie.

CE Royaume eſt le moins étendu de ceux qui compoſent l'Eſpagne : il n'a que vingt-ſix lieues communes d'Eſpagne, & trente-deux de France de large, & trente & une d'Eſpagne ou trente-neuf de France, de long. Il eſt arroſé par la Segura & le Guadalentin qui le traverſent ; l'une de l'Oueſt à l'Eſt, & l'autre de l'Oueſt au Sud-Oueſt. Le terroir en eſt très-ſec, & il y pleut rarement. On y recueille beaucoup d'oranges, de citrons, d'olives, d'amandes, & autres fruits excellens : il produit peu de bled, & de très-bon vin, mais en petite quantité. On y trouve auſſi beaucoup de cannes à ſucre, de miel, de mûriers, & pluſieurs roches d'alun (*a*) & d'améthiſtes (*b*). On y file tant de ſoie, que le Roi d'Eſpagne en tire par an un million d'écus de revenu.

(*a*) L'Alun, eſpece de ſel foſſile & blanc, qui ſe trouve mêlé parmi la terre.

(*b*) L'Améthiſte, pierre précieuſe, qui eſt la plus belle après l'émeraude. Il y en a de pluſieurs ſortes. Les Orientales ſont les plus rares & les plus eſtimées : celles de Carthagéne ſont de la couleur d'une petite fleur qu'on appelle *Penſée*.

MURCIE, *Evêché*, *Capitale*, sur la Ségura. Cette Ville est grande, belle & peuplée. Ce qui s'y trouve de plus remarquable, est le clocher de la Cathédrale dont l'escalier est tellement disposé, qu'un carosse peut monter jusqu'au haut.

LORCA, sur le *Guadalentin*, grande Ville où l'on voit bien des masures. Ses habitans sont nouveaux Chrétiens, c'est-à-dire, des Maures convertis.

CARTHAGENE, *Port*, au Midi. Cette Ville bâtie autrefois par les Carthaginois, avoit été ruinée par les Goths & les Maures; mais Philippe II. à cause de la bonté de son Port, qui passe pour le meilleur de toute l'Espagne, l'a fait rebâtir, fermer de murailles & fortifier, en y faisant construire une bonne Citadelle. La richesse de cette Ville consiste dans ses mines de pierres précieuses, & dans la pêche des maqueraux. Son terroir, d'ailleurs sec & stérile, produit une espece de jonc nommé *Esparte*, qui sert à faire des nattes & des cordages. Carthagène est le lieu où réside l'Evêque de Murcie.

ALMACARON, petite Ville & forteresse, près l'embouchure du Guadalentin. On y ramasse une grande quantité d'alun.

ARTICLE VII.

Du Royaume de Valence.

C'EST une des plus agréables Provinces de l'Espagne. L'air y est si doux, qu'on y jouit d'un printems presque continuel. Elle n'est pas fertile en bled, mais elle abonde en ris, en dattes, en lin, en chanvre, en vins, en huile, & en cannes à sucre. Il s'y trouve peu de bestiaux, mais on y pêche une grande quantité d'excellens poiſ-

fons. On prend auſſi des oiſeaux de riviere dans une eſpece de Lac formé par la Mer, entre Valence & l'embouchure du Xucar. On nomme ce Lac *Abuféra*. Cette Province d'ailleurs eſt une des plus peuplées de l'Eſpagne : les Habitans en ſont doux & traitables. Les Rois d'Aragon s'en étant rendu maîtres au treiziéme ſiécle, & ayant forcé la plus grande partie des Maures de s'en retirer, y envoyerent un grand nombre de familles Eſpagnoles pour y habiter.

VALENCE, *Capitale*, *Archevêché*, *Univerſité*. C'eſt une grande Ville, bien bâtie, mais fort ſale en hyver, & pleine de pouſſiere en été, étant mal pavée. Elle eſt à une lieue de la Méditerranée, près de l'embouchure du *Guadalaviar* dans la Méditerranée. C'eſt-là où ſe trouve le Port de Valence, nommé *le Grao*. On y fabrique des draps & des étoffes de ſoie. C'eſt la patrie des Papes Alexandre VI. & Calixte III. de S. Vincent Ferrier, & du ſçavant Louis Vivès, Auteur d'un excellent Traité de la Religion, & de pluſieurs autres Ouvrages. Tous les environs de Valence ſont très-agréables, étant remplis de jardins.

MORVE'DRE, au Nord de Valence, ſur la Riviere de *Morvédre*. Son nom latin, *Muri veteres*, marque ſon ancienneté. Elle a été bâtie des ruines de *Sagonte*, Ville ſi fameuſe pour ſon attachement aux Romains, & dont la priſe par Annibal donna lieu à la ſeconde guerre Punique. On y voit encore des reſtes d'un amphithéâtre des Romains.

SE'GORBE, *Evêché*, au Nord-Oueſt de Valence. Cette Ville qui eſt très-ancienne, a des carrieres d'un fort beau marbre. Son terroir eſt fertile en bled, & en très-bons vins. Elle a le titre de Duché.

VILLA-HERMOSA, au Nord de Ségorbe, Duché.

PENISCOLA, à l'Orient de Villa-Hermosa, petite Ville, sur une pointe de terre fort élevée. On y voit une petite Forteresse dans laquelle se retira l'Antipape Pierre de Lune; il portoit le nom de Benoît XIII. & il voulut conserver le titre de Pape jusqu'à sa mort, malgré toutes les sollicitations qu'on lui fit pour l'engager à y renoncer.

XATIVA, au Sud-Oueſt de Valence, nommée en latin *Setabis*, des mots phéniciens *SSithi-ouths*, toile de lin, parcequ'elle étoit anciennement fameuse par ces toiles. Cette Ville très-belle autrefois, a été détruite par l'opiniâtreté de ses Habitans à soutenir le parti de l'Archiduc Charles contre Philippe V. On l'a rétablie depuis, & on lui a donné le nom de S. Philippe.

MONTESA, à l'Occident de Xativa. Cette Ville qui est très-forte, est le siége d'un Ordre de Chevalerie de son nom, fondé en 1317. par Jacques II. Roi d'Aragon.

GANDIA, petite Ville maritime, à l'Orient de Montesa. Elle a le titre de Duché, qui appartient à l'illustre Maison de Borgia; & une petite *Université*, fondée par François, Duc de Borgia, & ensuite Général des Jésuites.

ALTE'A, au Sud-Est de Gandia, petite Ville près de la Mer, où il se fait un grand commerce de miel & de verre.

ALICANTE, *Port*, au Sud-Oueſt d'Altéa. Ses vins sont fort connus: elle fait aussi un grand commerce de savon & d'anis. Son Port est très-fréquenté & très-sûr: il est défendu par de bons bastions. Les François, les Anglois, les Hollandois & les Italiens, ont des Consuls dans cette Ville. Le Romarin vient dans son terroir à la hauteur d'un homme.

ELCHE, au Sud-Oueſt d'Alicante. Cette Ville eſt ſituée dans un terroir fertile en dattes & en vins. Son Siége épiſcopal a été transféré à Orihuéla en 1513.

ORIHUÉLA, *Evêché. Univerſité*, ſur la Ségura, à l'extrémité méridionale. Elle eſt ſituée dans un canton aſſez fertile en bled. Son Univerſité a été fondée en 1451.

ARTICLE VIII.

De la Principauté de Catalogne.

CETTE Principauté peut avoir dans ſa plus grande étendue du Midi au Nord, ſoixante lieues communes de France, & quarante-huit d'Eſpagne; & d'Orient en Occident environ cinquante de France, & quarante d'Eſpagne. Les Pyrénées la bornent au Septentrion; la Méditerranée, à l'Orient & au Midi; les Royaumes d'Aragon & de Valence, à l'Occident. Quoique ce Pays ſoit plein de montagnes, il ne laiſſe pas d'être très-fertile en bleds, en vins & en fruits. L'air y eſt fort tempéré & fort ſain. On y trouve des liéges, des châtaigniers, & des bois propres à bâtir. On en tire des Améthiſtes, du Criſtal (*a*), de l'Azur, de l'Albâtre (*b*). Il s'y trouve des mines d'Alun, de Vitriol (*c*), & de Fer. On y pêche du Corail (*d*) ſur la côte orien-

(*a*) Le Criſtal, pierre tranſparente & blanche comme le diamant.

(*b*) L'Albâtre, eſpece de pierre blanche moins dure que le marbre, mais plus dure que la pierre à plâtre.

(*c*) Le Vitriol, ſel foſſile qu'on tire par art des glébes des mines.

(*d*) Le Corail plante marine qui eſt ordinairement rouge, & qui ſe durcit au ſoleil.

tale. Ce Pays n'eſt pas mal peuplé, & l'on y fait un aſſez bon commerce d'étoffes, & d'eau-de-vie.

Les Catalans ſont actifs, laborieux, courageux & bons ſoldats, mais peu ſuſceptibles de diſcipline. Ils ſe donnerent à la France en 1640. mais par le Traité de Paix de 1659. entre la France & l'Eſpagne, il fut conclu que les Pyrénées feroient la diviſion des deux Royaumes; & la Catalogne fut rendue aux Eſpagnols. Elle a appartenu plus anciennement à la France: car Charlemagne en fit la conquête en 801. ſur les Sarraſins ou les Maures: mais quoique ſes Gouverneurs ſe ſoient enſuite rendu Souverains & héréditaires, ils firent hommage à la France juſqu'en 1258. Alors ſaint Louis céda tous les droits de féodalité & de juriſdiction qui lui appartenoient en Catalogne, au Roi d'Aragon, qui céda de ſon côté les droits qu'il prétendoit ſur une partie du Languedoc.

BARCELONE, à l'Orient, *Capitale*, *Evêché*, *Univerſité*, *Place forte*. C'eſt une grande Ville bien bâtie, peuplée, fort propre, & très-marchande. Elle a un *Port* ſpacieux & profond, avec un grand Mole, au bout duquel il y a un Fanal & un Fort où on entretient garniſon. On y fait un grand trafic de draps, & de couvertures fort eſtimées. Elle ſoutint un ſiége en 1714. contre Philippe V. ſon Roi légitime, à qui elle ne ſe ſoumit qu'à la derniere extrémité. L'Archiduc Charles y avoit réſidé ſous le nom de Charles III. depuis 1705. juſqu'en 1711. qu'ayant été élu Empereur, il quitta l'Eſpagne.

MATARO, au Nord-Eſt de Barcelone, petite Ville ſur la Méditerranée, remarquable par ſes verreries.

VICH, *Evêché*, au Nord de Barcelone. Cette Ville ſituée dans une plaine fertile, a été preſque

minée, pour avoir pris le parti de l'Archiduc Charles contre le Roi Philippe V.

GIRONE, *Evêché*, *Place forte*, *Université*, au Nord-Eſt de Vich, ſur le *Ter*. Le fils aîné des anciens Rois d'Aragon portoit le titre de Prince de Girone.

PALAMOS, au Sud-Eſt de Girone, *Port*.

OSTALRIC, petite Ville au Sud-Oueſt de Girone.

EMPURIAS, au Nord-Eſt de Girone, *Port*. C'eſt une ancienne Ville qui a donné le nom à l'*Ampurdan*, pays peu fertile.

ROSES, au Nord d'Empurias, *Port*, *Place forte*.

CAMPREDON, au Nord-Oueſt de Roſes, petite Ville ſituée au pied des Pyrénées : il y a au milieu une forte Citadelle.

PUICERDA, ſur les confins du Rouſſillon. Cette Ville, *Capitale* de la Cerdagne, eſt ſituée entre les Rivieres de *Carol* & de *Segre* : elle a des eaux minérales.

URGEL, *Evêché*, près les Pyrénées, ſur la Ségre.

SOLSONE, *Evêché*, au Sud d'Urgel. Cette Ville a beaucoup ſouffert pour ſon attachement à l'Archiduc.

CARDONE, au Sud de Solſone, Duché. Cette Ville eſt célébre par ſes mines inépuiſables de ſel que l'on tire d'une montagne qui eſt proche. Ce ſel eſt de différentes couleurs, mais elles ſe perdent quand on le lave.

VILLA-FRANCA DE PANADEZ, petite Ville aſſez jolie, au Sud-Oueſt de Barcelone.

CERVERA, petite Ville, à l'Occident de la précédente. Philippe V. y établit en 1717. une *Univerſité*.

BALAGUER, ſur la Ségre, au Sud-Oueſt de

Solsone. Cette Ville est située au pied d'une montagne dans une campagne très-fertile, & a un Château pour sa défense.

LERIDA, *Evêché*, *Université*, sur la Ségre. C'est une Place très-forte & fameuse par la victoire que César remporta sur le parti de Pompée.

TARRAGONE, *Archevêché*, sur la Méditerranée, *Université* fondée en 1532. Cette Ville étoit autrefois beaucoup plus considérable & plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui : il s'y fait néanmoins encore un bon commerce. C'est la patrie de Paul Orose, Disciple de S. Augustin, Auteur d'une Histoire universelle, & de plusieurs autres Ouvrages.

TORTOSE, *Evêché*, *Place forte*, sur l'Ebre, à cinq ou six lieues de son embouchure, avec un fort beau *Port*. Elle fut prise par les François en 1649.

ARTICLE IX.

De la Navarre.

NOus avons dit en parlant de la basse Navarre (*p.* 216.) que Jean d'Albret, son dernier Roi, avoit été dépouillé en 1512. de la plus grande partie de ce Royaume, sous le foible prétexte de l'excommunication lancée contre lui par Jules II. Les Rois de France qui sont issus de Jean d'Albret par Henri IV. fils de sa fille, ont de légitimes prétentions sur ce Royaume, & en ont retenu le titre de *Rois de Navarre*. Charles-Quint avoit ordonné par son testament à Philippe II. son fils de le rendre, si cela étoit juste. Philippe en mourant fit la même chose. Depuis ce tems-là les Rois d'Espagne le trouvant trop à leur bienséance,

ſéance, ont toujours objecté des raiſons pour le garder. La Navarre paroît avoir tiré ſon nom du mot *Nave*, qui aux environs des Pyrénées, & en Languedoc, ſignifie une plaine.

C'eſt un Pays en général peu fertile : il y a cependant de bons vins & d'excellens fruits. On y trouve dans les montagnes beaucoup de gibier & de bêtes fauves : les campagnes ſont remplies de troupeaux. Il y a des mines d'or, d'argent & de plomb, mais on ne ſe met pas en peine d'y travailler.

La Navarre ſe diviſe en cinq *Mérindades* ou Bailliages, qui prennent leurs noms de leurs Villes principales ; ſçavoir, Pampelune, Eſtella, Tudela, Olite & Sangueſſa.

PAMPELUNE, *Capitale*, *Evêché*. Elle eſt médiocrement grande & fort ancienne. Pompée en eſt, dit-on, le Fondateur. Elle a deux Châteaux très-forts ; l'un au-dedans de la Ville, l'autre au-dehors. C'eſt une des meilleures Places des Eſpagnols ſur les frontieres de France.

ESTELLA. Cette Ville eſt ſituée dans une plaine agréable ſur le bord de l'*Ega*.

TAFALLA, jolie petite Ville, avec un Palais des anciens Rois de Navarre.

VIANA, petite Ville bâtie près de l'Ebre, au Sud-Oueſt d'Eſtella. Les fils aînés des Rois de Navarre portoient autrefois le titre de Prince de Viana.

OLITE. Cette Ville eſt jolie : les Rois de Navarre y ont réſidé pendant pluſieurs années.

SANGUE'SA, ſur la Riviere d'*Aragon*.

XAVIER *, près de Sanguéſa, Bourg qui a donné le nom à S. François Xavier, Apôtre des Indes.

TUDE'LA. Cette Ville, qui eſt jolie & aſſez grande, eſt ſituée ſur la rive droite de l'Ebre,

à l'endroit où la Riviere de *Queilles* se jette dans ce fleuve. Elle a plusieurs beaux édifices, & son terroir est fertile en bons vins.

ARTICLE X.

Du Royaume d'Aragon.

IL est borné au Nord, par les Pyrénées; à l'Orient, par la Catalogne, dont la Noguéra le sépare; au Midi, par le Royaume de Valence; & à l'Occident, par les deux Castilles & la Navarre. Il avoit autrefois dans sa dépendance la Catalogne, le Royaume de Valence, & les Isles de Mayorque, de Minorque & d'Yviça. Les Rois d'Aragon possédoient encore le Royaume de Naples & de Sicile, & la Sardaigne.

Ce Pays est sec, plein de montagnes, mal cultivé & peu peuplé. On y recueille peu de bled & de vin, mais il s'y trouve de bonnes mines de fer.

SARAGOCE, sur l'Ebre, *Capitale*, *Archevêché*, *Université*. C'est une Ville fort ancienne, & des plus grandes d'Espagne. Les Rois d'Aragon y faisoient leur résidence. C'est dans leur Palais hors de la Ville, qu'est maintenant l'Inquisition de la Province. L'Hôpital de cette Ville est un des plus riches de la Chrétienté. L'Archevêque jouit de 40000 écus de rente. L'Ebre n'est pas navigable à Saragoce, à cause des rochers dont cette Riviere est remplie. C'est la patrie de l'illustre S. Vincent, Diacre & Martyr.

CALATAJUD, au Sud-Oüest de Saragoce, au confluent du *Xalon* & du *Xiloca*. C'est une Ville assez considérable.

ALBARAZIN, *Evêché*, au Sud-Oüest de l'Aragon, sur le Guadalaviar. Cette Ville est forte, &

me des plus anciennes du Royaume. Ses laines ſont les meilleures de tout le Pays.

TERUEL, *Evêché*, ſur la même Riviere. Cette Ville eſt riche, marchande & peu peuplée. L'air y eſt ſi doux, qu'on y jouit d'un printems perpétuel.

BALBASTRO, *Evêché*, *Univerſité*, au Nord-Eſt de Saragoce, ſur le *Véro*. L'air y eſt doux, & le terroir fertile en excellens vins & en huiles.

MONÇON, ſur la *Cinca*, au Sud-Eſt de Balbaſtro, petite Ville aſſez bien fortifiée.

FRAGA. Cette Ville qui eſt près de la Riviere de Cinca, & au Sud-Eſt de Monçon, a un Château fortifié, & eſt remarquable par la victoire des Maures en 1134. ſur Alphonſe VII. Roi d'Aragon, qui y fut tué.

MEQUINENÇA, au Sud-Oueſt de Fraga, au confluent de l'Ebre & de la Ségre. C'eſt une ancienne Ville défendue par un bon Château, & ſituée dans un terroir fertile & agréable.

AINSA, au Nord de Balbaſtro, au confluent de l'Ava & de la Cinca, *Capitale* de la Contrée appellée *Sobrarbe*, qui a eu autrefois le titre de Royaume.

VENASQUE, au Nord-Eſt d'Ainſa, dans le Comté de *Ribagorce*, Pays long & étroit, & fort mal peuplé. Cette Ville a un Château où l'on entretient ordinairement garniſon. Son terroir produit de bons vins, & la Riviere d'Eſſera qui l'arroſe, d'excellentes truites.

JACA, au Nord-Oueſt d'Ainſa, *Evêché*, *Place forte*, ſur la Riviere d'Aragon, qui a donné ſon nom à ce Royaume.

HUESCA, au Sud-Eſt de Jaca, *Evêché*, *Univerſité*, ſur l'*Yſſuéla*. Le terroir de cette Ville eſt fertile en excellens vins.

TARAÇONA, *Evêché*, sur les frontieres de la Castille Vieille & de la Navarre, au Nord-Oueſt de Saragoce.

ARTICLE XI.

De la Castille Vieille.

CE Royaume a au Nord, la Biſcaye & la Navarre ; à l'Orient, l'Aragon ; au Midi, la Caſtille Nouvelle ; à l'Occident, le Royaume de Léon. Il a pris ſon nom des Châteaux qu'on y bâtit au dixiéme ſiécle en grand nombre, pour ſe défendre contre les Maures.

La Caſtille Vieille eſt peu cultivée, peu fertile & mal peuplée. Son grand revenu ſe tire de ſes laines, qui ſont très-eſtimées. L'Ebre & le Duéro y prennent leurs ſources.

BURGOS, *Capitale, Archevêché*, ſur l'*Arlanzon*. Cette Ville eſt grande & aſſez peuplée, mais mal-propre : elle eſt bâtie en forme de croiſſant. Il y a un ancien Palais où les Comtes & enſuite les Rois de Caſtille ont fait long-tems leur réſidence. La Cathédrale & l'Archevêché ſont magnifiques, auſſi-bien que les édifices publics, les Places & les Fontaines. Il s'y trouve un Hôpital pour les pélerins, qui jouit de 80000. livres de rente.

Près de cette Ville eſt une fameuſe Abbaye appellée *Las Huelgas*, dans laquelle il y a toujours cent cinquante Religieuſes, qui ſont filles de Princes ou de grands Seigneurs. L'Abbeſſe a ſous ſon autorité dix-ſept autres Couvens, diſpoſe de douze Commanderies, & eſt Dame de cinquante Bourgs ou Villages.

MIRANDA-DE-EBRO, au Nord de Burgos

petite Ville ſur l'Ebre qui la traverſe : elle a un bon Château. Son terroir eſt fertile en vins, qui paſſent pour les meilleurs d'Eſpagne.

LERMA, au Sud-Eſt de Burgos, ſur l'*Arlança*. C'eſt un Duché érigé par Philippe III. en 1599. en faveur de François Gomez de Sandoval. Cette petite Ville a un très-beau Château qui appartient aux Ducs de Lerma.

CALAHORRA, *Evêché*, au Nord-Eſt de la Caſtille Vieille, près l'Ebre. Le célébre Quintilien eſt né dans cette Ville. Les Chrétiens remporterent aux environs une grande victoire ſur les Maures en 825.

LOGRONO, au Nord-Oueſt de Calahorra, ſur l'Ebre, ancienne Ville ſituée dans un terroir abondant en vins, & en fruits excellens. Elle eſt de la petite Province appellée *Rioxa*, comme la Ville ſuivante.

HARO, ſur l'Ebre, au Nord-Oueſt de Logrono. Cette petite Ville eſt le Chef-lieu d'un Comté érigé par le Roi Jean II. en faveur de Dom Pedre-Fernandez de Velaſco, tige des Connétables de Caſtille.

SORIA, près de la ſource du Duéro, au Sud-Oueſt de Calahorra, *Cité*. C'eſt une petite Ville bâtie des ruines de l'ancienne Numance, ſi fameuſe dans l'Hiſtoire Romaine.

VALLADOLID, *Evêché*, *Univerſité*, à l'Occident de la Caſtille Vieille, près le Royaume de Léon, ſur la Riviere de *Piſverga*. C'eſt une grande & belle Ville, bien peuplée. Les Rois de Caſtille y ont réſidé juſqu'à Charles-Quint, & l'on y voit encore leur Palais. Cette Ville a une belle Place, & un grand nombre de Couvens, dont le plus beau eſt celui des Dominicains.

PENAFIEL, petite Ville au Sud-Eſt de Valla-

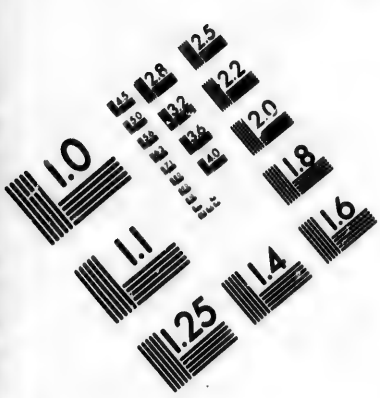

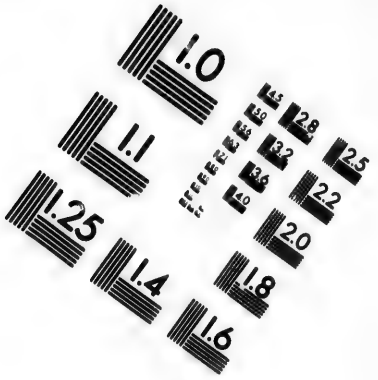

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

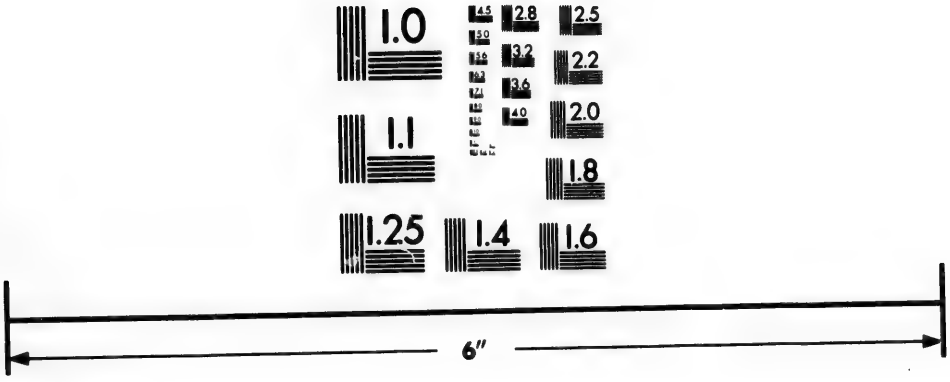

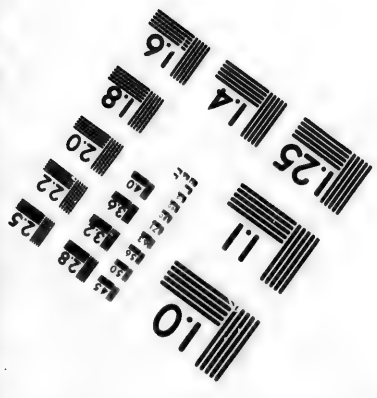

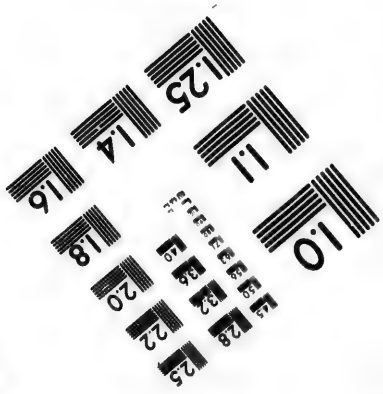

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

dolid, près le Duéro, *Capitale* d'un Marquisat, avec un Palais & un Château bien fortifié. Son terroir est fertile, & on y fait d'excellens fromages.

ROA, petite Ville sur le Duéro, dans une vaste & fertile campagne, avec un beau Palais.

ARANDA DE DUE'RO. C'est une ancienne Ville sur le Duéro, qui est assez grande & assez belle.

OSMA, *Evêché*, *Université*, sur le Duéro. Cette Ville est très-ancienne & presque ruinée. L'Evêque réside dans un Bourg qui est tout proche.

CALAROGA *, Bourg près d'Osma, célébre pour avoir donné naissance à S. Dominique.

SIGUENZA, au Sud-Est d'Osma, *Evêché*. Il y a une *Université* fondée au commencement du seizième siécle.

ATIENÇA, au Nord-Ouest de Siguenza, petite Ville remarquable par les montagnes qui en sont proche, & auxquelles elle donne son nom.

MEDINA-COELI, au Nord-Est de Siguenza, ancienne Ville près la source du Xalon, *Capitale* du Duché de Medina-cœli, duquel dépendent quatre-vingts Villages.

SE'GOVIE, *Evêché*, au Sud-Ouest de la Castille Vieille. Cette Ville renommée pour ses beaux draps & ses laines, est belle, riche & peuplée. C'est la seule avec Séville où l'on batte monnoie. Son aqueduc bâti par l'Empereur Trajan, a plus de trois cens pas de longueur: il est composé de deux rangs d'arcades l'un sur l'autre. Ségovie a donné naissance à Dominique Soto, Dominicain, envoyé par Charles-Quint au Concile de Trente, où il se distingua par sa science.

COÇA, Bourg, au Nord de Ségovie. C'est la patrie de l'Empereur Théodose.

AVILA, *Evêché*, au Sud-Ouest de Ségovie,

sur l'*Adaja*. Il s'y fabrique de très-beaux draps. C'est la patrie de Sainte Thérèse. Le célébre Alphonse Tostat qui en étoit Evêque au quinziéme siécle, est enterré dans sa Cathédrale. On lit sur son tombeau une inscription qui lui attribue un sçavoir universel.

PEDRAÇA DE LA SIERRA, Bourg entre Avila & Ségovie, où est un fort Château dans lequel François, Dauphin de France, & Henri son frere, enfans du Roi François I. furent détenus comme ôtages pendant quatre ans. Ce Bourg est aussi célébre pour avoir donné naissance à l'Empereur Trajan.

ARTICLE XII.

Du Royaume de Léon.

CE Royaume est plus fertile en bleds qu'en vins. Il est borné au Nord, par les Asturies; à l'Occident, par la Galice & le Portugal; à l'Orient, par les deux Castilles; & au Midi, par l'Estrémadure qui en dépendoit ci-devant. Le Duéro le divise en deux parties presqu'égales.

Il a du Septentrion au Midi:

LE'ON, *Capitale*, *Evêché*. Cette Ville qui est ancienne & considérable, est située entre les deux sources de l'*Ezla*. Sa Cathédrale passe pour la plus belle d'Espagne: elle ne releve d'aucune Métropole. Léon étoit autrefois la Capitale du premier Royaume Chrétien d'Espagne, qui commença dans les Asturies presqu'aussitôt après l'invasion des Maures. Les Rois ont cessé d'y résider depuis la réunion de ce Royaume à celui de Castille en 1037. par la mort de Wérémond III.

ASTORGA, *Evêché*, sur la Riviere de *Tuerta*. Cette Ville est ancienne & médiocre.

BE'NAVENTE, petite Ville sur l'Ezla. Elle appartient à la Maison de Pimentel, qui y a un beau Château.

MEDINA DE RIO-SECO, à l'Orient de Bénavente, Duché. C'est une Ville ancienne, située dans une plaine où il y a de bons pâturages.

VILLALPANDO, au Sud-Oueſt de la précédente. Les Connétables de Castille y ont un beau Palais, & un Arsenal bien fourni.

PALENCIA, *Evêché*, à l'Orient du Royaume de Léon, sur le *Carion*. Son Université a été transférée à Salamanque au treiziéme siécle.

ZAMORA, *Evêché*, sur le Duéro. Le nom de *Zamora* veut dire *Turquoise*, parceque le terroir de cette Ville en a des mines.

TORO, sur le même Fleuve. Elle est située sur un côteau qui fournit d'excellens vins.

TORDESILLAS, sur le Duéro, ancienne Ville, avec un vieux Château, dans lequel mourut en 1555. la Reine Jeanne, mere de Charles-Quint.

MEDINA DEL CAMPO, au Sud-Est de Toro. Cette Ville qui est ancienne, riche & commerçante, est située dans un terroir fertile dans les choses nécessaires à la vie, & sur-tout en vins excellens. C'est la patrie de Ferdinand I. Roi d'Aragon, & de l'Empereur Ferdinand, frere de Charles-Quint.

SALAMANQUE, [illegible] *hé*, *Université*, sur la Riviere de *Tormes*. Cette Ville est grande & peuplée. Son Université est la premiere d'Espagne: elle a un grand nombre de Colléges & quatre-vingts Professeurs, dont les huit premiers qui enseignent la Théologie, ont chacun 1000. écus de pension, d'autres n'ont que 500. écus. Outre ceux-là il y en a un grand nombre qui n'ont point de gages de l'Université, & qui ne laissent pas d'enseigner

tous les jours comme les rentés. On les appelle *Pritendientes*, & ils attendent que quelque Chaire vaque pour s'y préſenter. Il y a beaucoup de Docteurs qui enſeignent la Médecine, & des Profeſſeurs en toutes les Langues. L'étude de la Juriſprudence y eſt la plus cultivée. On voit à Salamanque une belle Bibliothéque, où les livres ſont tous attachés avec de petites chaînes.

ALVA DE TORMES, au Sud-Eſt de Salamanque, ſur la Riviere de *Tormes*, Duché érigé par Henri IV. Roi de Caſtille, en 1469.

LEDESMA, au Sud-Oueſt de Salamanque. C'eſt une ancienne Ville ſur la Riviere de Tormes, & un Comté duquel dépendent cent vingt Villages: il y a des bains chauds.

CIUDAD-RODRIGO, *Evêché*, *Place forte*, au Sud-Oueſt de Ledeſma, ſur la petite Riviere d'*Aguada*, vers le Portugal. On y fait un grand commerce de cuivre.

PLAZENTIA, *Evêché*, ſur le *Xére*. C'eſt une belle Ville avec titre de Duché, & un bon Château. Elle eſt ſituée dans une plaine fertile, appellée *Vera de Placentia*.

CORIA, *Evêché*. Cette petite Ville eſt ſur la Riviere d'*Alagon*.

ARTICLE XIII.

La Caſtille Nouvelle.

CETTE Province étoit la plus conſidérable de l'ancien Royaume de Caſtille, qui renfermoit auſſi la Vieille Caſtille, le Royaume de Murcie, l'Andalouſie, le Royaume de Léon, la Galice, les Aſturies & la Biſcaye. Les Rois de Caſtille & de Léon ſe rendirent maîtres en 1227.

de la Nouvelle Castille, ou Royaume de Tolede, qui étoit possédé par un Roi Maure.

La *Nouvelle Castille* est bornée au Nord, par la Castille Vieille; à l'Orient, par les Royaumes d'Aragon & de Valence; au Midi, par l'Andalousie & le Royaume de Murcie; & à l'Occident, par le Royaume de Léon & le Portugal, si on renferme dans la Nouvelle Castille l'Estrémadure, qui dépendoit ci-devant du Royaume de Léon. Elle est encore à présent la plus grande Province d'Espagne. Elle produit assez de bled & de vin, quoique son terroir manque d'eau.

On la divise en quatre Provinces: sçavoir, l'Algarie, au Nord; la Sierra, à l'Orient; la Manche, au Midi; & l'Estrémadure, à l'Occident.

1. *L'Algarie.*

MADRID, *Capitale* de toute l'Espagne, sur le Mançanarès, *Cité*. Elle est grande & bien peuplée, mais mal bâtie, fort sale & mal pavée. Il y fait un chaud extraordinaire en été, & un très-grand froid en hyver, quoiqu'au quarantiéme dégré de latitude. Les Rois d'Espagne depuis Charles-Quint, y demeurent ordinairement ou dans les environs. La grande Place de Madrid est ce qu'il y a de plus beau dans cette Ville. Le Palais du Roi qui étoit vaste & sans symétrie, a été presque réduit en cendres par un incendie; mais on le rebâtit d'un meilleur goût. Cette Place est parfaitement quarrée, environnée de maisons uniformes à cinq étages, avec balcons: on y voit toutes sortes de marchandises dans les boutiques & sous les portiques. Philippe II. a fait bâtir un pont magnifique sur le Mançanarès, qui n'est qu'un petit ruisseau; ce qui a fait dire qu'il ne

manquoit rien à ce pont que de l'eau. Il fait très-cher vivre à Madrid : le vin n'y eſt pas bon ; mais le pain & le mouton y ſont excellens. Il s'y eſt établi, depuis une quarantaine d'années, un très-grand nombre de François, qui ſont devenus riches par le moyen de diverſes Manufactures.

Aux environs de Madrid, il y a pluſieurs Maiſons royales : la principale eſt à l'Orient, & ſe nomme *Buen-Retiro* : on en trouve une autre ſur le Mançanarès, elle s'appelle *El-Pardo*.

TOLEDE, ſur le Tage, *Archevêché*, *Univerſité*. Cette Ville eſt ancienne, belle, grande, & aſſez peuplée : elle étoit autrefois la Capitale d'Eſpagne, ſous les Goths. Son Archevêque eſt Primat du Royaume, Grand-Chancelier de Caſtille, & Conſeiller d'Etat : il a un Palais magnifique, & jouit de plus d'un million de revenus. On admire entre les autres édifices de cette Ville, le Palais royal appellé *Alcaſſar*, & la Cathédrale, où il s'eſt tenu un grand nombre de Conciles. Il y a dans cette Ville des Manufactures d'étoffes & de lames d'épée. Tolede eſt la patrie du célébre Jéſuite Louis de la Cerda, Auteur d'un grand Commentaire ſur Virgile.

OCANA, au Nord-Eſt de Tolede. Cette Ville eſt près du Tage, dans un terroir abondant en toutes les choſes néceſſaires à la vie.

ARANJUEZ, au Nord-Oueſt d'Ocana. C'eſt une Maiſon de plaiſance des Rois d'Eſpagne ſur le Tage, charmante pour ſa ſituation & ſes beautés, tant naturelles qu'artificielles.

MAQUE'DA, au Nord-Oueſt de Tolede, petite Ville avec titre de Duché, & un beau Château. Elle eſt ſituée dans un terroir couvert d'oliviers.

ALCALA-DE-HENARE'S, à l'Orient de Madrid, *Cité*. Elle eſt ſur la Riviere de *Henarès*, &

il y a une fameuſe *Univerſité* fondée par le Cardinal Ximénès en 1508. Ce Cardinal lui a donné une très-belle Bibliothéque.

GUADALAXARA, ſur la même Riviere. Cette Ville eſt renommée pour la fertilité de ſon terroir.

L'ESCURIAL, au Nord-Oueſt de Madrid. Ce n'eſt qu'un Village, où Philippe II. a fait conſtruire, en memoire de la victoire remportée en 1557. ſur les François près de Saint-Quentin, un magnifique Couvent de l'Ordre de S. Jérôme, en exécution du vœu qu'il avoit fait d'élever à la gloire du Martyr S. Laurent le plus beau monument de l'Europe, s'il gagnoit la bataille, qui ſe donna le jour de la fête de ce Saint. Cet édifice a 280. pas de long, ſur 260. environ de large, & eſt conſtruit en forme de gril. Outre les bâtimens habités par les Moines qui ſont au nombre de 200. & ceux des Officiers du Roi dont le Palais fait partie de l'édifice, il s'y trouve un Collége & une Bibliothéque des plus nombreuſes, & riche en anciens Manuſcrits. L'Egliſe a été bâtie ſur le modéle de S. Pierre de Rome. Sous le grand Autel, qui eſt d'une grande richeſſe & très-beau, il y a une Chapelle voutée, où repoſent les corps des Rois & des Reines d'Eſpagne, & ceux des Princes & Princeſſes de la Famille royale. Ce Couvent, ou plutôt ce ſuperbe Palais, ſans contredit la merveille d'Eſpagne, eſt ſi vaſte, qu'on y compte plus d'onze cens fenêtres: on a été vingt-deux ans à le bâtir, & il a couté vingt millions. Le Roi y fait de tems en tems quelque ſéjour.

SAINT-ILDEFONSE *, Maiſon Royale magnifique, au Nord de l'Eſcurial & vers Ségovie. C'eſt le Verſailles d'Eſpagne, où l'on a fait depuis 1720. des jardins ſuperbes. Philippe V. s'y retira en 1724.

après avoir abdiqué la Couronne en faveur de Dom Louis, son fils aîné ; mais ce jeune Prince étant mort au bout de sept mois, dans la même année Philippe V. remonta sur le Trône. Depuis sa mort arrivée en 1746. c'est la résidence de la Reine Douairiere.

2. La Sierra.

On nomme ainsi cette Province à cause de ses montagnes, du mot arabe *SSiri* ou *Sera*, qui signifie la Montagne.

CUENÇA, *Evêché* suffragant de Tolede, sur le Xucar. Son Evêque a 50000. ducats de rente. Cette Ville est la patrie de Louis Molina, fameux Jésuite.

GUETE ou HUETTE, au Nord-Oüest de Cuença, jolie Ville où il y a un fort Château.

SAINT-CLEMENTE, au Sud de Cuença, près de la Riviere de *Zancara*. Cette petite Ville est remarquable par sa fidélité pour Philippe V. qui lui a donné les titres de très-noble, très-royale & très-fidéle.

ALMANÇA, vers le Royaume de Valence, au Sud-Est de la Sierra. Cette petite Ville est célébre par la victoire que gagna en 1707. le Maréchal de Berwick sur les troupes de l'Archiduc Charles qui étoient composées d'Anglois, de Hollandois & de Portugais. Cette victoire affermit Philippe V. sur le Trône d'Espagne.

3. La Manche.

CALATRAVA, sur la *Guadiana*. Cette Ville est le Chef-lieu d'un Ordre de Chevalerie de ce nom institué en 1158. par Dom Sanche II. Roi de Castille.

CIUDAD-REAL, près la même Riviere. Elle

passe pour la plus belle Ville de Castille. Sa situation est dans un fond, au milieu d'une plaine fertile en vins excellens, & où l'on trouve de fort bon miel : elle nourrit aussi beaucoup de bestiaux.

PUENTE-DEL-ARCOBISPO, sur le Tage. Cette Ville appartient à l'Archevêque de Tolede, & est ainsi appellée de son Pont sur le Tage, bâti par un Archevêque de Tolede.

TALAVERA DE LA REYNA, au Sud-Oüest de Tolede, au confluent de l'*Alberche* & du Tage : on lui a donné ce nom, parcequ'elle étoit l'apanage des Reines de Castille.

CONSUEGRA, au Sud-Est de Tolede, petite Ville au pied des montagnes de Tolede : elle appartient aux Chevaliers de Malthe, & elle a un Château qui est la résidence ordinaire du Grand-Prieur de Castille.

4. *L'Estrémadure.*

BADAJOZ, *Place forte*, sur la Guadiana, sur les frontieres du Portugal. En 1729. les Rois d'Espagne & de Portugal eurent ensemble une entrevue dans une Isle voisine de cette Ville, où ils signerent les contrats de mariage de leurs enfans, & se livrerent mutuellement les Princesses leurs filles, l'une pour être épouse du Prince des Asturies, & l'autre du Prince de Bresil, Infant de Portugal.

XERE'S DE LOS CAVALLEROS, au Sud de Badajoz, sur l'*Ardilla*. Cette Ville ainsi nommée, parcequ'elle a appartenu aux Chevaliers de l'Ordre des Templiers, a été réunie à la Couronne par Alphonse XII. Roi de Castille. Elle est située dans un terroir abondant en pâturages. C'est la patrie de Vasquès Nunne de Balboa, qui a entre-

pris le premier de faire voile dans la Mer du Sud en 1513.

Me'rida, sur la Guadiana. C'est une ancienne & forte Ville : on y trouve une herbe propre à faire l'écarlate : son terroir est fertile en vins, grains & pâturages.

Me'dellin, sur le même Fleuve, ancienne Ville avec titre de Comté. C'est la patrie de Fernand Cortez, qui conquit le Mexique en 1521.

Alcantara, sur la rive gauche du Tage. Cette Ville est ancienne & célébre, parcequ'elle est le Chef-lieu des Chevaliers d'Alcantara, qui se nommoient autrefois *Chevaliers du Poirier*. On y voit sur le Tage un très-beau pont, qui a 200. pieds de hauteur, 670. pieds de long, sur 28. de large, quoiqu'il n'ait que six arches.

Valencia d'Alcantara, au Sud-Oest d'Alcantara, petite Ville fortifiée, vers les frontieres du Portugal.

Truxillo, au Sud-Est d'Alcantara, sur la Riviere d'Almonte. Cette Ville est ancienne, & a une Citadelle bâtie sur le roc, & qui la domine. C'est la patrie du célébre François Pizarro, qui fit la conquête du Pérou en 1533.

Guadaloupe, au Nord-Est de Truxillo. C'est une petite Ville bien bâtie, située dans un terroir abondant en vins & en fruits excellens, & célébre par une image miraculeuse de la Sainte Vierge, qui y attire un grand concours de pélerins.

Albuquerque, au Sud d'Alcantara, petite Ville, mais forte, & connue par son commerce de draperies & de laines. Les Portugais qui l'avoient prise dans le tems de leur alliance avec l'Archiduc Charles, la rendirent à l'Espagne en 1715.

Ellerena, sur les confins de l'Estrémadure

& de l'Andalousie. Cette petite Ville appartient aux Chevaliers de S. Jacques.

ARTICLE XIV.

Des Isles d'Espagne.

CEs Isles sont dans la Mer Méditerranée : elles s'appelloient autrefois *Baléares*, des mots phéniciens *Bal'ire*, Habile à lancer, qui désignent la principale qualité de ses anciens habitans. Elles sont au nombre de trois principales : sçavoir, *Mayorque*, que les Espagnols écrivent *Mallorca*, *Minorque* & *Iviça*. Elles formoient du tems des Maures un Royaume, qui portoit le nom de Mayorque : il fut conquis par le Roi d'Aragon en 1228. & 1229.

1. *Mayorque* est fertile en bleds, en vins excellens & en olives : on trouve beaucoup de corail le long de ses côtes. Cette Isle a donné naissance à plusieurs grands hommes, entr'autres, à deux Grands-Maîtres de Malthe, de la Maison de Cottoner ; & à Raimond Lulle, Auteur de plusieurs Ouvrages de Philosophie & de Médecine. Ses habitans sont bons armateurs : elle renferme,

MAYORQUE, *Capitale*, *Evêché*, *Port*, *Université*. Cette Ville est située dans une grande Baye : elle est forte, grande, belle & riche. La Cathédrale, le Palais royal & les Places publiques, sont magnifiques ; le Capitaine Général qui commande à toute l'Isle, y réside : on y entretient une bonne garnison contre les incursions des corsaires d'Afrique.

ALCUDIA, sur la côte orientale.

2. *Minorque*. Cette Isle est pleine de montagnes ; cependant on y trouve de bons pâturages,

& quantité de mulets. Les Anglois s'en sont emparé en 1708. & l'ont gardée par la paix d'Utrecht. Elle a,

CITADELLA, *Capitale*, à l'Ouest. C'est une petite Ville, mais forte, avec un bon Port.

PORT-MAHON, au Sud-Est. C'est un des meilleurs Ports de la Méditerranée, moyennant lequel les Anglois sont fort puissans sur cette Mer. On l'appelloit en latin *Portus-Magonis*, du nom de Magon, Général des Carthaginois, qui le fit construire plus de 200. ans avant J. C.

3. *Iviça.* Cette Isle est la plus proche d'Espagne: elle est si fertile en bled, en vins, en fruits & en sel, qu'on en transporte pour l'Espagne & pour l'Italie. Elle a cet avantage qu'on n'y voit point de serpens, ni aucune autre bête venimeuse. On y remarque,

IVIÇA, Fort, qui a un bon Port.

Formentera est une petite Isle voisine d'Iviça, au Midi. Les Anciens appelloient ces deux Isles *Pityuses*, parcequ'il y a beaucoup de pins. Les serpens dont Formentera est pleine, empêchent qu'on ne l'habite. D'anciens Auteurs disent que lorsqu'on veut y être en sureté, il faut apporter de la terre d'Iviça, & en former une enceinte, à la faveur de laquelle on est garanti de l'approche des serpens.

Des Possessions du Roi d'Espagne hors de l'Europe.

PHILIPPE II. disoit que le Soleil ne se couchoit jamais sur ses terres. En effet l'Espagne possede:

En Afrique, sur la côte de Barbarie, depuis

le Détroit de Gibraltar, d'Occident en Orient, les Villes de Ceuta, du Pignon de Velez, de Melilla, de Marzalquibir & d'Oran. A l'Oueſt de la Barbarie, les Iſles Canaries.

En Aſie, à l'extrémité orientale, les Iſles Philippines, & les Iſles Mariannes ou des Larrons.

Dans l'Amérique ſeptentrionale, le Mexique ou la Nouvelle Eſpagne, le Nouveau Mexique, pluſieurs Places dans la Floride, les Iſles de Cuba, de Portorico, partie de celle de Saint-Domingue, &c.

Dans l'Amérique méridionale, la plus grande partie de la Terre-Ferme, le Pérou, le Chili & le Paraguay.

Le Roi d'Eſpagne qui prend le titre de Roi des Eſpagnes & des Indes, tire des ſommes immenſes de l'Amérique, ou des Indes occidentales, dont il poſſede la plus grande & la meilleure partie. Depuis que ſes Sujets en ont fait la découverte, en croyant aller aux Indes, en 1492. il en vient comme des flots d'or & d'argent qui inondent toute l'Eſpagne, & qui de-là ſe répandent dans les autres parties de l'Europe; car les Eſpagnols ne ſont pas ceux qui en profitent le plus; & voici comment cela ſe fait. Les Loix d'Eſpagne & nombre de Traités excluent tous les Etrangers, ſans diſtinction, du commerce de l'Amérique Eſpagnole, qui eſt ſans contredit la plus riche; & ce ſont les ſeuls Eſpagnols qui doivent avoir part aux marchandiſes que l'on porte d'Europe en Amérique, & aux choſes précieuſes qui en viennent. A l'arrivée des Gallions, (l'on appelle ainſi les vaiſſeaux qui reviennent d'Amérique richement chargés) il ſe tient une Foire magnifique où les marchandiſes d'Europe ſont vendues, & celles d'Amérique achetées, après que le Roi

pris sur ces dernieres le droit qui lui revient. Le produit de ce commerce est très-considérable, & c'est ce qui a engagé de riches Négocians d'Angleterre, de Hollande & de France, à y prendre part. Pour éluder l'exclusion qui leur est donnée, ils prennent quelque Espagnol en société, & lui envoient les marchandises propres pour l'Amérique, où il n'y a point de Manufactures. Cet Espagnol envoie ces marchandises sous son propre nom, & au retour des Gallions, il tient compte à ses Associés du profit immense qui en revient. Ainsi les biens que portent & rapportent les Gallions sont plus à l'Etranger qu'à l'Espagnol.

CHAPITRE IV.

Du Portugal.

CE Royaume répond à peu près à l'ancienne *Lusitanie* (*a*), que les Phéniciens nommoient ainsi, parcequ'elle étoit autrefois très-fertile en amandes. Ce Pays tire vraisemblablement son nom de Portugal, de la Ville de *Porto*, à l'embouchure du Douro, appellée autrefois *Portucale*. Il est situé entre le trente-septiéme & le quarante-deuxiéme dégré de latitude septentrionale, & entre le neuviéme & le douziéme de longitude : il est long & étroit, & a environ cent vingt lieues de longueur, & cinquante dans sa plus grande largeur.

L'air y est pur, sain, doux & tempéré, cependant plus chaud que froid. Le bled y est rare, mais les vins y sont assez bons, & les fruits ex-

(*a*) La Lusitanie avoit pour Capitale *Merida*, qui s'appelloit alors *Emerita*, & qui est aujourd'hui dans l'Estrémadure Espagnole.

cellens, comme oranges, citrons & olives. Il n'y a guères que cent ans qu'on y a apporté des orangers de la Chine, & ils y ont extrêmement multiplié, & se sont même répandus de Portugal dans la plupart des Royaumes de l'Europe, sur-tout dans la France méridionale. On tire de Portugal beaucoup de sel, qui se transporte chez les Etrangers : les bestiaux, & sur-tout les chevaux, en sont très-estimés. Les Rivieres y entretiennent de bons poissons, comme saumons, truites, lamproyes, aloses & esturgeons très-gros. Il s'y trouve dans quelques rochers des especes de rubis, des émeraudes & des hyacinthes (*a*). Il y a quelques mines d'or & d'argent qu'on néglige ; mais on profite de celles d'étain, de plomb, de fer & d'alun, qui y sont abondantes.

Le Portugal suivit long-tems le sort de l'Espagne, dont il dépendoit sous le nom de Lusitanie. Ainsi après avoir été Province de l'Empire Romain pendant environ 600. ans, les Alains, les Suéves, les Goths ou Visigoths le possédérent, jusqu'à ce que ces derniers furent détruits par les Arabes ou les Maures en 712. Environ 400. ans après, les Chrétiens y établirent un Royaume, dont voici l'origine. En 1094. Alphonse VI. Roi de Castille & de Léon, ayant conquis une partie du Portugal sur les Maures, la donna avec sa fille à titre de Comté, à Henri de Bourgogne, arriere-petit-fils de Robert, Roi de France, fils de Hugues-Capet. Alphonse, fils de Henri, continua de faire la guerre aux Maures avec avantage, &

(*a*) Les Hyacinthes sont des pierres précieuses, dont il y a de trois sortes. Celles de Portugal de couleur tirant sur le souci : l'orientale plus dure que la précédente : elle est orangée & haute en couleur. La troisiéme s'appelle la Changeante, & est d'un jaune citron.

il prit en 1139. le nom de Roi du Portugal, dont il augmenta fort les limites. Sanche son fils fit la conquête du Royaume des Algarves. Le Portugal eut des Rois de la même famille jusqu'en 1580. qu'il tomba sous la domination des Espagnols ; car le Roi Dom Sébastien étant péri sans postérité dans un combat en Afrique, & son grand oncle & successeur le Cardinal Henri étant mort en 1580. Philippe II. Roi d'Espagne s'empara du Portugal. Mais soixante ans après, en 1640. les Portugais, dans une conspiration générale, se retirerent de la puissance des Espagnols, & élurent pour leur Roi le Duc de Bragance, qui descendoit d'un fils naturel d'un de leurs anciens Rois. Il prit le nom de Jean IV. & il s'est maintenu sur le Trône par le secours des François. Le Roi regnant est arriere-petit-fils de ce Jean IV. surnommé *le Fortuné*.

La Couronne de Portugal est héréditaire, & passe même aux enfans naturels des Rois, faute d'enfans légitimes. Les Rois ne sont pas si souverains qu'en Espagne, à cause des Etats ou Assemblées générales de la Nation.

La Religion Catholique est la seule qui soit permise dans ce Royaume, où il y a beaucoup de Juifs cachés. L'Inquisition y étoit très-sévere, mais les choses sont bien changées, depuis que le feu Roi Jean V. a publié une Ordonnance en 1728. pour en modérer la rigueur, & lui a prescrit l'ordre de la justice la plus exacte.

Les principales Rivieres de ce Pays sont : le Tage dans le milieu, le Douro ou Duéro au Nord, & la Guadiana au Sud-Oueſt : nous en avons parlé dans le Chapitre précédent.

On divise le Portugal en six parties du Septentrion au Midi : sçavoir, la Province entre Douro & Minho, celle de Tra-los-montes, le Béira,

l'Eſtrémadure qu'il ne faut pas confondre avec celle d'Eſpagne, l'Alentejo, & le Royaume d'Algarve; à quoi il faut ajouter pluſieurs Poſſeſſions en Aſie, en Afrique & en Amérique.

§. I. *De la Province entre Douro & Minho.*

Elle eſt au Nord-Oueſt près de l'Océan. La vigne y croît ſi bien, qu'on n'a pas beſoin de la cultiver. Ses prairies y rendent les beſtiaux les plus beaux & les meilleurs du Royaume.

BRAGUE, *Archevêché.* Cette Ville eſt grande, ancienne & belle: ſon Archevêque a long-tems diſputé de la Primatie d'Eſpagne avec celui de Tolede, parceque Brague fut pendant trois cens ans la Métropole de l'Eſpagne chrétienne, Tolede étant alors entre les mains des Maures. Un de ſes plus illuſtres Prélats a été Dom Barthelemi des Martyrs, l'une des plus grandes lumieres du Concile de Trente.

GUIMARANE'S, ſur la Riviere d'*Avès*, au Sud-Eſt de Brague. Cette Ville à une forte Citadelle, & l'on y fabrique de bonnes toiles, quoique les Portugais ne ſoient pas fort dans le goût des Manufactures. C'eſt la patrie du Pape Damaſe, & d'Alphonſe, premier Roi de Portugal.

VIANA, au Nord-Oueſt de Brague, *Port*, à l'embouchure de la Riviere de *Lima*. C'eſt une Ville conſidérable, où il y a une Académie pour les jeunes Cavaliers Portugais.

VALENÇA, au Nord-Oueſt de Brague, ſur le Minho. C'eſt une Forteresſe vis-à-vis la Ville de Tuy, qui appartient aux Eſpagnols.

VILLA NOVA DE CERVERA, Ville aſſez forte, ſur le Minho.

CAMINHA, *Ville forte*, à l'embouchure du Minho: c'eſt auſſi un Duché.

VILLA DE CONDE', *Port*, au Sud-Oueſt de Bragues, à l'embouchure de la Riviere d'Avès.

PORTO, *Evêché.* C'eſt une Ville aſſez grande & riche : on en tire beaucoup de vins pour les Pays ſeptentrionaux de l'Europe. C'eſt la meilleure Ville de Portugal après Liſbonne : elle eſt le ſiége d'un Conſeil ſouverain, & il y a un arſenal où l'on conſtruit des vaiſſeaux de guerre. Sa ſituation ſur une montagne près de l'embouchure du Douro, la rend très-importante & fort marchande : on l'appelloit autrefois *Portucale*, & on la nomme quelquefois aujourd'hui *Port à port.*

§. II. *De la Province de Tra-los-montes.*

Elle a pris ſon nom de ſa ſituation au-delà des Montagnes, par rapport aux Habitans de Liſbonne. Son terroir eſt un peu ſec, & par conſéquent plus abondant en vins & en huiles, qu'en bled.

BRAGANCE, ſur le *Sabor.* Elle eſt Capitale d'un Duché qui a plus de cinquante Bourgs de ſa dépendance.

MIRANDE, ſur le Douro, au Sud-Eſt de Bragance, *Evêché*, *Capitale* de la Province. Cette Ville eſt forte.

CHAVES, à l'Oueſt de Bragance, ſur la Riviere *Tamaga*, ancienne Ville qui eſt la réſidence ordinaire du Commandant, de l'Intendant, & du Tréſorier général de la Province.

VILLA-REAL, au Sud de Chaves. Cette Ville eſt dans une agréable ſituation, au confluent des petites Rivieres de *Corgo* & de *Ribera* : elle a titre de Duché.

VILLA-FLOR, à l'Orient de Villa-Real, petite Ville, mais jolie : c'eſt un Comté.

§. III. *Du Béira.*

Cette Province qui eſt au midi des deux précédentes, a beaucoup de vignes & de chataigniers : il y a beaucoup de montagnes. La Princeſſe aînée du Portugal porte depuis 1735. le titre de Princeſſe de Béira.

LAMEGO, *Evêché*, près de la rive gauche du Douro. Son terroir eſt fertile en vins excellens, & elle a une bonne Citadelle.

AVEIRO, *Port*, ſur l'Océan. Cette Ville porte le titre de Duché : il s'y fait grande quantité de ſel.

VISEO ou VISEU, *Evêché*, dans le milieu : elle eſt fort agréable, à cauſe des beaux jardins qui l'environnent. A peu de diſtance de cette Ville ſont des mines d'étain.

LA GUARDA, *Place forte*, au Sud-Eſt de Viſeo, près de la ſource de la Riviere de *Mondego*, *Evêché* ſuffragant de Brague.

CASTEL-BRANCO, ſur les confins du Béira & de l'Eſtrémadure Portugaiſe, petite Ville ſur la Riviere de *Lyra*.

SALVATIERRA, au Sud-Eſt du Béira, & ſur les frontieres de l'Eſtrémadure Eſpagnole, Ville aſſez forte.

COIMBRE ou CONIMBRE, *Evêché*, *Univerſité*, ſur la Riviere de Mondego, *Capitale* du Béira. C'eſt une grande & belle Ville, où les Jéſuites ont un magnifique Collége. Elle étoit la Capitale du Royaume de Portugal dans le commencement.

§. IV. *De l'Eſtrémadure.*

Cette Province étoit anciennement plus étendue, & comprenoit le Pays de même nom qu'elle

qu'elle a au Sud-Eſt, & qui eſt aujourd'hui à l'Eſpagne. C'eſt la meilleure Province du Portugal, quoiqu'elle ne ſoit pas la plus grande. Elle eſt extrêmement fertile en bled, en vins, & en fruits de toute eſpece.

LEIRIA, *Evêché*, *Place forte*. Il y a près de cette Ville une grande forêt de Pins.

ALJUBAROTA, au Sud-Oueſt de Leiria. C'eſt un Bourg fameux par la grande victoire que le Roi Jean I. remporta ſur les Caſtillans ou les Eſpagnols en 1385. victoire qui lui aſſura la Couronne, & dont on célébre encore tous les ans la mémoire.

TOMAR, au Sud-Eſt de Leiria, petite Ville au pied d'une montagne, avec un Château qui appartient aux Chevaliers de l'Ordre de Chriſt, dont les Rois de Portugal ſont Grands-Maîtres. On voit aux environs des oliviers en ſi grande quantité, qu'il ſemble qu'il y en ait une forêt en cet endroit.

SANTAREN, ſur le Tage, au Sud-Oueſt de Tomar, ancienne & belle Ville, ſituée dans un terrein ſi fertile, qu'on moiſſonne deux mois après avoir ſemé.

LISBONNE, *Archevêché*, *Capitale* de tout le Portugal, *Port*. C'eſt une grande Ville, bâtie ſur ſept collines, au bord du Tage, près de ſon embouchure : elle eſt ancienne, très-riche, fort peuplée, & très-marchande. Les rues en ſont étroites & mal-propres, mais il s'y trouve pluſieurs beaux édifices ; tels ſont la maiſon de la Douane & l'Arſenal, ſans parler du Palais du Roi, ſur le bord du Tage. L'Egliſe Cathédrale & celle des Dominicains, ſont magnifiques. La Ville eſt bâtie en amphithéâtre le long du Tage, qui a plus d'une lieue de largeur en cet endroit. Le

Port eſt un des plus grands & des meilleurs de l'Europe. Les plus gros vaiſſeaux y abordent, mais l'entrée en eſt difficile, à cauſe des bancs de ſable & des rochers. Pluſieurs Forts garnis de canon garantiſſent les vaiſſeaux des inſultes des ennemis. Depuis l'année 1730. indépendamment de l'Archevêque, il y a à Liſbonne un titre de Patriarche: celui qui en eſt pourvû fait les fonctions épiſcopales dans le Palais du Roi. On compte dans cette Ville 40. Paroiſſes, 20. Monaſteres d'hommes, & 18. de filles. La Citadelle commande la Ville: elle eſt bâtie ſur la plus haute des ſept collines, & fait comme une Ville à part. Le feu Roi Jean V. a établi à Liſbonne deux Académies, l'une en 1720. qui porte le titre d'*Académie royale d'Hiſtoire*, & l'autre en 1723. dont les Membres ont pris le nom d'*Académiciens appliqués*. Cette Ville fut priſe en 1147. ſur les Maures par le Roi Alphonſe, qui fut aidé en cela par une flotte de Croiſés François, Anglois & Allemans, qui alloient à la Terre-Sainte. C'eſt la patrie de S. Antoine de Padoue, & de Dom Barthelemi des Martyrs.

TORRES-VEDRAS, au Nord-Oueſt de Liſbonne, petite Ville, avec titre de Comté, ſituée dans un terroir abondant en bled, en vins & en fruits.

ALENQUER, au Sud-Eſt de la précédente. C'eſt une Ville bien fortifiée, & environnée de beaux vignobles. Elle porte le titre de Marquiſat, & eſt le douaire de la Reine.

SETUVAL, au Sud-Eſt de Liſbonne, à l'embouchure du *Zadan*. Il s'y fait un grand commerce de ſel, ſur-tout de la part des Hollandois, qui appellent cette Ville *Saint-Ubes*. Son Port eſt défendu par un Fort nommé *San-Jago*. Elle a une

Académie établie depuis 1720. avec le titre d'*Académie problématique*.

ALCACER-DO-SAL, au Sud-Eſt de Sétuval, petite Ville, avec un fort Château. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'on y fait du ſel fort blanc.

§. V. *De l'Alentejo.*

Cette Province a pris ſon nom de ſa ſituation au-delà du Tage, par rapport à Liſbonne. On l'appelle *le Grenier* du Royaume, à cauſe de la quantité de bled qu'elle fournit : elle eſt auſſi fertile en beſtiaux, en vins & en fruits.

PORTALEGRE, *Evêché*, au Nord de la Province. Cette Ville eſt jolie, forte, & ſituée au pied d'une montagne.

ELVAS, *Evêché*, près la Guadiana. C'eſt une grande & belle Ville, bien fortifiée, avec une bonne garniſon, parcequ'elle eſt ſur la frontiere d'Eſpagne.

CAMPO MAJOR, au Nord d'Elvas, *Place forte*, dans un très-bon air.

ESTREMOZ, à l'Occident d'Elvas, petite Ville, mais fortifiée, célébre par la victoire du Comte de Schomberg ſur les Eſpagnols en 1663. Près de-là ſont des carrieres de très-beau marbre.

VILLA-VICOSA, au Sud-Eſt d'Eſtremoz. Cette Ville qui porte le titre de Marquiſat, eſt ſituée dans un terroir très-fertile. Elle a un beau Palais, où les Ducs de Bragance faiſoient autrefois leur réſidence.

OLIVENÇA, au Sud-Eſt de Villa-Vicoſa, *Ville forte*.

EVORA. Cette Ville eſt la *Capitale* de l'Alentejo. Son *Archevêché* a été érigé en 1540. par Paul III. Le Cardinal Henri avoit fondé ſon *Univerſité* avant de devenir Roi de Portugal.

BEJA, au Sud-Oueſt d'Evora, Ville ancienne avec un fort Château.

SERPA, au Sud-Eſt de Béja, près la Guadiana. Cette Ville eſt médiocre, mais forte, comme étant ſur les frontieres.

OURIQUE, au Sud-Oueſt de Béja, petite Ville, célébre par la victoire qu'Alphonſe I. y remporta ſur cinq Rois Maures en 1139. & qui lui acquit le titre de Roi de la part de ſes troupes. Cette victoire eſt auſſi l'origine des armes de Portugal, dans leſquelles on remarque cinq écuſſons d'azur placés en croix.

§. VI. *Du Royaume d'Algarve.*

Ce Pays dont le nom ſignifie en arabe le Bout & l'Extrémité, fut poſſédé juſqu'en 1190. par un Roi Maure. On n'y voit par-tout que vignes & figuiers: on y trouve des bains chauds & des ſources d'eaux minérales. La Mer y abonde en excellens poiſſons.

TAVIRA, *Capitale.* Elle a un très-bon *Port*, défendu par une fortereſſe, & porte le titre de Duché.

SYLVES, à l'Oueſt de Tavira, dans une belle campagne qui eſt ſi agréable, qu'on la nomme le *Paradis terreſtre* du Portugal. Cette Ville qui étoit autrefois la Capitale, eſt à deux lieues de la Mer. Son Evêché a été transféré à Faro.

LAGOS, *Port.* Cette Ville eſt bâtie ſur un rocher: on pêche dans ſon voiſinage beaucoup de thons.

FARO, *Evêché*, *Port.* La pêche des thons & des ſardines fait le principal commerce des habitans: il y croît auſſi de fort bons vins.

CASTRO-MARINO, petite Ville preſqu'à l'embouchure de la Guadiana.

Des Poſſeſſions du Portugal en Aſie, en Afrique & en Amérique.

Nous indiquerons ici en peu de mots ce que le Portugal poſſede dans les autres parties du Monde; car c'eſt ce qui rend fort riche ce Royaume qui eſt d'ailleurs aſſez petit. On eſt redevable aux Portugais de la découverte des Indes orientales, & de la connoiſſance des côtes occidentales & orientales de l'Afrique, auſſi-bien que de celles du Cap de Bonne-Eſpérance, qu'ils doublerent à la fin du quinziéme ſiécle. Ils poſſedent:

Dans l'Aſie, Goa & quelques autres Places ſur la côte de Coromandel & dans le voiſinage; Macao, près de la Chine. Ils étoient ci-devant bien plus puiſſans en Aſie: mais les Hollandois leur ont enlevé nombre de Places au commencement du dernier ſiécle, parceque les Portugais étoient alors unis aux Eſpagnols, avec qui les Hollandois étoient en guerre.

Dans l'Afrique, où ils ont plus de pays qu'aucune autre Nation de l'Europe, la Ville de Mazagan, dans le Royaume de Maroc; les Iſles de Madere & du Cap Verd; quelques Forts près de la Riviere de Gambie, dans la Guinée occidentale; les Iſles de Fernan-Po, de Saint-Thomas & d'Annobon; Loanda, dans le Congo, où ils ont nombre d'autres établiſſemens conſidérables; ſur la côte orientale, la Ville de Moſambique; & pluſieurs Forts qui tiennent dans le reſpect la plupart des petits Rois de cette contrée, qui ſont tributaires du Portugal.

Dans l'Amérique méridionale, le Breſil, d'où le Portugal tire de grandes richeſſes; la côte orientale de l'embouchure de la Riviere de Plata,

au Sud-Eſt ; & les deux rives de celle des Amazones, au Nord-Eſt.

Entre l'Amérique ſeptentrionale & l'Europe, les Iſles Açores ou Terceres.

CHAPITRE V.

De la Suiſſe. (*a*)

CE Pays eſt borné au Nord & à l'Orient, par la Souabe & le Tirol, Provinces d'Allemagne ; au Midi, par l'Italie & la Savoye ; à l'Occident, par la Franche-Comté, Province de France. Il eſt depuis environ le vingt-quatriéme dégré de longitude juſqu'au-delà du vingt-huitiéme ; & entre le quarante-ſixiéme & le quarante-huitiéme de latitude ſeptentrionale.

La *Suiſſe* étoit autrefois en grande partie, de l'ancienne Gaule, & ſes peuples ſe nommoient *Helvétiens* : les Griſons leurs plus conſidérables Alliés, s'appelloient les *Rhétiens*, & appartenoient à l'Italie. Les Suiſſes ont été long-tems ſous la dépendance des Rois de France, & ſous celle des Rois de Bourgogne Transjurane ; enſuite ils ont paſſé à l'Allemagne, & principalement aux Princes de la Maiſon d'Autriche : mais leurs Gouverneurs par une conduite tyrannique, donnerent lieu à la plupart des habitans de ce Pays, de ſe mettre en liberté peu à peu. Les Suiſſes proprement dits, compoſent treize Cantons, qui ſont autant de Républiques ſouveraines, mais confédérées & unies enſemble pour ſe ſoutenir l'une l'autre. Outre ces treize Cantons, il y a de petits Pays que l'on appelle leurs *Sujets*, parce qu'ils ne participent pas à la Souveraineté, ni ſe

(*a*) La Carte d'Allemagne peut ſuffire pour la Suiſſe.

Gouvernement : ils ſont la plupart enclavés dans la Suiſſe propre. Enfin, on joint aux Suiſſes pluſieurs Etats voiſins qui ſont leurs Alliés, quoiqu'ils ne ſoient pas proprement des Confédérés.

Les Cantons d'*Uri*, de *Schwitz* & d'*Undervald*, commencerent la Confédération Helvétique en 1308. & la cimenterent en 1315. par la défaite des Autrichiens. Comme le Canton de Schwitz étoit alors le plus conſidérable, le nom de *Suiſſe* leur fut donné : *Lucerne* ſe joignit à eux en 1332. Dix-neuf ans après *Zurich* fit de même ; & en 1352. *Zug* & *Glaris* les ſuivirent. *Berne* en 1353. s'unit à ces ſept Cantons : ce ſont ceux-là qu'on appelle les huit anciens Cantons. *Fribourg* & *Soleure* furent aggrégés au nombre des Cantons en 1481. *Bâle* & *Schafouſe* y furent reçus en 1501. & *Appenzel* le dernier de tous en 1513. La Maiſon d'Autriche & l'Empire n'ont reconnu l'indépendance des Suiſſes, que par le Traité de Munſter en 1648. & cet avantage leur fut procuré par la France. Ils prennent le titre de *Louables Cantons*, & avec leurs Alliés, celui de *Louable Corps Helvétique*.

On parle dans ce Pays l'allemand & le françois. La partie orientale ſe ſert de la Langue allemande ; celle qui eſt à l'Occident & au Midi, parle l'une & l'autre Langue : on l'appelle la *Suiſſe Romande*. Les Cantons Catholiques s'aſſemblent à Lucerne, les Proteſtans à Arau ſur l'Aar, au Nord-Eſt de Berne ; & tous enſemble à Bade, à l'Occident de Zurich. Voici l'ordre qu'ils ſont convenus de garder entr'eux : Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Undervald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schafouſe, Appenzel.

Les Suiſſes ſont laborieux, robuſtes, conſtans, francs, courageux & bons politiques. Ils préten-

dent qu'ils ſont en état, avec leurs Alliés, de mettre ſur pied, en cas de beſoin, une armée de 300000. hommes.

Leur Pays eſt très-élevé & rempli de Montagnes. Le Rhin & le Rhône, deux des plus grands Fleuves de l'Europe, y prennent leur ſource, auſſi-bien que l'Aar, le Ruſſ, le *Teſſin* & l'*Inn*.

Le *Rhin* prend ſa ſource au Mont S. Gothard, auſſi-bien que le Teſſin, qui va en Italie.

Le *Rhône* coule vers la partie méridionale de la Suiſſe, & à travers le Lac de Genève, d'où il entre en France. Il a ſa ſource au Mont Furca, près de celui de S. Gothard.

L'*Aar* & le *Ruſſ* traverſent la Suiſſe, l'un à l'Occident & l'autre à l'Orient: on trouve auſſi leur ſource près des mêmes Montagnes. Le Ruſſ paſſe au travers du Lac de Lucerne.

L'air de la Suiſſe eſt tempéré, plus froid que chaud, & fort ſain. Ce Pays ſeroit plus fertile qu'il ne l'eſt, ſans le grand nombre de Montagnes qui s'y trouvent, ſur-tout au Midi. On ne laiſſe pas d'y recueillir du bled, du chanvre, du lin & des fruits de pluſieurs ſortes. Les Montagnes ont des pâturages & des ſimples en abondance, entre autres ceux qu'on appelle *Vulnéraires de Suiſſe*, les plus eſtimés de tous. Les Collines en quelques endroits ont d'aſſez bons vignobles. Le principal commerce conſiſte en beſtiaux excellens & en fromages.

Les Lacs les plus conſidérables ſont ceux de *Genève*, au Sud-Oueſt; de *Neuchâtel*, à l'Oueſt; de *Zurich* & de *Lucerne*, vers le milieu; de *Conſtance*, au Nord-Eſt. Pluſieurs Auteurs rapportent ce dernier à l'Allemagne, parceque la Ville qui lui donne ſon nom eſt de cet Empire. Ces Lacs ſont fort abondans en poiſſons, ſur-tout en trui-

tes, dont pluſieurs peſent juſqu'à ſoixante livres.

ARTICLE I.

Des treize Cantons Suiſſes.

ENTRE les treize Cantons, il y en a ſept Catholiques; deux moitié Catholiques & moitié Proteſtans, & quatre Proteſtans. Des ſept Cantons Catholiques, ſçavoir, *Uri*, *Undervald*, *Schwitz*, *Zug*, *Fribourg*, *Soleure* & *Lucerne*, les quatre premiers ſont Démocratiques, les trois autres ſont Ariſtocratiques: les deux Cantons moitié Catholiques & moitié Proteſtans, ſçavoir, *Glaris* & *Appenzel*, ſont Démocratiques, & les quatre Proteſtans ſont Ariſtocratiques: ce ſont *Zurich*, *Bâle*, *Schafouſe* & *Berne*.

§. I. *Des Cantons Catholiques.*

Des ſept Cantons Catholiques, il y en a quatre à l'Orient, du Sud au Nord: ce ſont Uri, Undervald, Schwitz & Zug; le cinquiéme, ſçavoir, Fribourg, eſt au Sud-Oueſt: le ſixiéme, qui eſt Soleure, eſt au Nord-Oueſt: le ſeptiéme, Lucerne, ſe trouve dans le milieu.

1. *Le Canton d'Uri.*

C'eſt une longue vallée preſqu'entourée par les Alpes, & ſituée vers le Sud-Eſt. L'on croit qu'il a tiré ſon nom de ſes armes, qui portent une tête d'Ure ou de Bœuf ſauvage.

ALTORF, au Sud-Eſt du Lac de Lucerne, & près du Ruſſ, eſt le principal Bourg de ce Canton, qui n'a point de Villes. Ce Bourg a de fort belles maiſons, & les rues en ſont bien pavées. C'eſt le lieu de la naiſſance de Guillaume Tell,

que l'on peut regarder comme le premier Auteur de la liberté de la Suisse.

2. *Le Canton d'Underwald.*

Il est à l'Occident d'Uri. Une chaîne de Montagnes couvertes de bois de chêne le partage en deux grandes vallées, & lui a donné son nom, qui signifie Pays au pied de la forêt.

STANTZ, à l'Occident du Lac de Lucerne, est le seul lieu considérable de ce Canton.

Il n'y a que les deux Cantons dont nous venons de parler, qui ne portent pas le nom de leurs Capitales.

3. *Le Canton de Schwitz.*

Il a donné son nom à tout le Pays, comme nous l'avons remarqué. Sa principale richesse consiste en bétail.

SCHWITZ, à l'Orient du Lac de Lucerne. Ce Bourg est grand, & situé dans une campagne agréable: on y remarque quelques beaux édifices, sçavoir, l'Eglise paroissiale qui porte le nom de S. Martin, deux Couvens de Capucins, un de Religieuses, & la Maison-de-Ville.

EINSIEDELN *, au Nord-Est de Schwitz. Bourg célébre par une Abbaye de Bénédictins qui a titre de Principauté, & où est un fameux pélerinage à une Chapelle de la Sainte Vierge. Ce Bourg a donné naissance au Médecin Théophraste Paracelse.

4. *Le Canton de Zug.*

Ce Canton est le plus petit de tous, & n'a que quatre lieues de long, & autant de large.

ZUG est une jolie Ville au bord d'un Lac, dans une fertile campagne. Près de la Montagne de *Morgaten*, au Sud-Est, les Suisses remporterent

en 1515. sur les Autrichiens une victoire complette, qui mit le sceau à la liberté de la Suisse. Les Autrichiens furent presque tous tués ou noyés.

5. *Le Canton de Fribourg.*

Ce Canton est gouverné par un grand & un petit Conseil, présidés alternativement par deux Chefs nommés *Avoyers.*

FRIBOURG, *Place forte*, sur la *Sane*. Cette Ville qui est sur le penchant d'une colline raboteuse, est grande & belle. Sa Cathédrale porte le nom de S. Nicolas, & est vaste & fort ornée. Les Jésuites y ont une belle Maison située sur une éminence. L'Evêque de Lausane, suffragant de Besançon, y fait sa résidence, depuis que la Prétendue-Réforme est établie à Lausane, qui dépend du Canton de Berne.

GRIERES, au Midi de Fribourg, est une petite Ville qui portoit ci-devant le titre de Comté. Ses fromages sont fort connus.

6. *Le Canton de Soleure.*

Il s'étend le long de l'Aar, & produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

SOLEURE, *Capitale*, *Place forte*, sur l'Aar. Cette Ville est ancienne, grande, belle & forte. On y voit de très-beaux édifices. Le plus remarquable est l'Eglise Collégiale de S. Ursе. Les Jésuites y ont un beau Collége, dont le frontispice a été bâti aux dépens de Louis XIV. L'Ambassadeur de France auprès des treize Cantons réside dans cette Ville.

OLTEN *, petite Ville sur l'Aar.

7. *Le Canton de Lucerne.*

C'est le plus considérable de la Suisse après Zu-

rich & Berne. Il eſt aſſez fertile, & le Lac qui s'y trouve fournit beaucoup de poiſſons.

LUCERNE, ſur le Ruſſ. Cette Ville eſt aſſez grande, bien peuplée, & riche par le commerce des marchandiſes qu'on y apporte d'Italie. Les Jéſuites y ont un beau Collége. Lucerne eſt la réſidence du Nonce, & de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

SURSE'E, petite Ville ſur le Lac de ce nom. Elle ſe gouverne en forme de République, ſous la protection des Lucernois, à qui néanmoins ſes Magiſtrats ſont obligés de prêter ſerment.

§. II. *Des Cantons moitié Catholiques & moitié Proteſtans.*

Ces Cantons ſont à l'Orient de la Suiſſe propre.

1. *Le Canton de Glaris.*

GLARIS eſt un Bourg beau & grand, le principal du Canton qui porte ce nom. Les Catholiques & les Proteſtans font l'Office tour à tour dans la même Egliſe.

2. *Le Canton d'Appenzel.*

APPENZEL, gros Bourg, riche & bien peuplé, ſur la Riviere de *Sitter*. C'eſt le Chef-lieu du Canton de ce nom. Il s'appelle en Latin *Abbatis Cella*. On l'a ainſi nommé, parceque l'Abbé de S. Gal étoit autrefois Seigneur d'une partie de ce Pays, où il avoit un Château dans lequel il demeuroit ſouvent.

§. III. *Des Cantons Proteſtans.*

Ces Cantons ſont: Zurich, au Nord-Eſt; Bâle, au Nord-Oueſt; Schafouſe, au Nord; & Berne, vers le milieu.

1. *Le Canton de Zurich.*

Il eſt le premier dans l'ordre des treize Cantons, & il a la préſéance dans les Aſſemblées générales, quoiqu'il ne ſoit que le cinquiéme par ſon entrée dans la confédération. Cette primauté lui a été donnée par les autres Cantons d'un commun conſentement, à cauſe de la puiſſance & de l'ancienne renommée de la Ville de Zurich, qui a été autrefois Ville Impériale. Ses Habitans ſe nommoient du tems de Jules-Céſar *Tigurini*, & ils formoient l'un des quatre Cantons *Helvétiens*. Son terroir eſt fertile en grains & en fruits. Il y a de bons pâturages & quelques vignobles.

ZURICH, *Capitale*, *Ville forte*, à l'extrémité ſeptentrionale du Lac de même nom, & ſur le *Limat*, Riviere qui ſort de ce Lac. C'eſt une Ville ancienne, grande, bien bâtie, peuplée & riche par ſes Manufactures, & le commerce de crépon & de ſoie qu'on y apporte d'Italie: elle a une Bibliothéque publique & un très-bel Arſenal. On voit dans ſa grande Place, où étoit autrefois le Palais Impérial, un jet d'eau qui monte à 115. pieds. Zuingle qui établit la Prétendue Réforme dans une partie de la Suiſſe, étoit né en cette Ville.

WINTERTHUR, au Nord-Eſt de Zurich. C'eſt une petite Ville aſſez bien bâtie, qui ſe gouverne en forme de République ſous la protection de Zurich.

STEIN, plus au Nord, ſur le Rhin qui ſort en cet endroit du Lac de Conſtance. Cette petite Ville eſt dans le même cas que la précédente.

2. *Le Canton de Bâle.*

BASLE, ſur le Rhin, *Capitale*, *Univerſité* fon-

dée en 1460. par Pie II. Cette Ville eſt grande, belle, & la plus conſidérable de toute la Suiſſe. Son Egliſe Cathédrale eſt magnifique, quoiqu'ancienne : on y voit la ſépulture d'Anne, femme de Rodolphe d'Habſbourg, premier Empereur de la Maiſon d'Autriche, & celle du ſçavant Eraſme. La Maiſon-de-Ville eſt auſſi fort belle. Il y a à Bâle une Bibliothéque publique, qui eſt conſidérable. Cette Ville eſt illuſtre par le Concile général qui s'y eſt tenu en 1431. Après la tranſlation de ce Concile à Ferrare, & enſuite à Florence, pluſieurs Evêques qui reſterent à Bâle dépoſerent le Pape Eugène IV. & élurent Amédée VIII. Duc de Savoye. Il prit le nom de Felix V. mais il fut obligé dans la ſuite d'abdiquer ſa dignité, & il eſt regardé comme Antipape. On fait dans cette Ville un grand commerce de quincaillerie. L'Evêque qui y réſidoit quand elle étoit Catholique, demeure à Porentru, qui eſt à neuf ou dix lieues de Bâle, vers l'Occident. L'Etat qu'il s'eſt conſervé ſe rapporte à l'Allemagne, dont il eſt Prince. Bâle eſt la patrie des Bernoullis, célébres Mathématiciens.

Entre les Cantons de Bâle & de Schafouſe, ſont quatre Villes appellées *Foreſtieres*, que l'on joint quelquefois à la Suiſſe, quoiqu'elles appartiennent proprement à l'Allemagne. En tems de guerre entre la France & l'Allemagne, les Suiſſes ont droit d'avoir garniſon dans ces Villes, pour ſervir de rempart à leur Pays.

3. *Le Canton de Schafouſe.*

Ce Canton eſt beau & abondant en grains, en très-bons vins & en fruits.

SCHAFOUSE, ſur le Rhin, *Capitale*. Cette Ville eſt médiocrement forte, mais elle eſt grande &

belle. Elle a deux Temples magnifiques : on y admire sur-tout celui qu'on appelle le grand Temple, aussi-bien que son Pont, qui est le plus beau qui soit sur le Rhin. La Maison-de-Ville & l'Arsenal sont considérables. Il s'y trouve aussi deux Bibliothéques publiques, & un Horloge très-curieux dans la tour de *Frong-Wag*.

Le Rhin, à une demi-lieue plus bas que Schafouse, tombe rapidement de plusieurs toises de haut à travers des rochers, & fait une cascade affreuse, dont on entend le bruit à plusieurs lieues: on est obligé d'y décharger les bateaux.

4. *Le Canton de Berne.*

C'est le plus grand des Cantons Suisses, & il a le second rang. Il est gouverné par un grand Conseil, dont les deux Chefs se nomment *Avoyers*, & par un Sénat qu'on appelle le petit Conseil.

Berne, sur l'Aar, *Capitale*. C'est une grande Ville, riche, très-peuplée, & la plus belle de la Suisse : on y voit un Temple magnifique, & un Arsenal bien fourni. Elle tire son nom du mot *Ber*, qui signifie un Ours en Langue du Pays, parceque son Fondateur y tua un de ces animaux, lorsqu'on commençoit à la bâtir ; & c'est sans doute pour cela qu'elle a un Ours pour armes, & qu'on a soin d'entretenir plusieurs de ces animaux dans les fossés de cette Ville.

Erlach ou Cerlier *, sur le Lac de Biel ou Bienne, au Nord-Oueſt de Berne. Cette petite Ville qui appartenoit aux Princes d'Orange de la Maison de Châlons, qui étoient aussi Princes de Neuchâtel en Suisse, a été conquise sur eux par les Bernois en 1476. avec les Seigneuries d'*Orbe* & d'*Echalans*, qu'ils partagent avec le Canton de Fribourg.

ARAU *, sur l'Aar, au Nord-Est de Berne. Ce fut dans cette petite Ville qui dépend de Berne avec certaines réserves, que se fit en 1712. le Traité de Paix qui mit fin à la guerre qui s'étoit élevée entre les Cantons Protestans & les Catholiques.

HABSBOURG, au Nord-Est du Canton de Berne, & près de l'Aar: c'est un Château qui appartenoit aux anciens Comtes de Habsbourg, de qui est sortie l'illustre & puissante Maison d'Autriche.

LAUSANE, au Sud-Est de Berne dans le Pays de Vau, & assez près du Lac de Genève. C'est une belle Ville qui est assez grande, & dont la principale Eglise est magnifique. Son Evêque ayant été chassé par les Bernois en 1536. s'est retiré à Fribourg: on établit alors une *Université* à Lausane. Le territoire de cette Ville produit d'excellens vins.

§. IV. *Des Sujets des Suisses.*

On entend par ce nom divers petits Pays qui sont possédés en commun par plusieurs Cantons, & qui sont la plupart renfermés dans la Suisse propre. On peut les diviser en trois parties, selon qu'ils sont ou du côté de l'Allemagne, ou du côté de la France, ou enfin du côté de l'Italie.

I. *Sujets des Suisses du côté de l'Allemagne.*

Il y en a sept: sçavoir, l'ancien *Comté de Bade*, les *Offices libres* *, le *Turgow*, le *Rheintal* *, l'ancien *Comté de Sargans*, le *Gastet* ou Pays d'*Utznach*, & la Ville de *Rapperschweil*.

1. Le *Comté de Bade*, à l'Occident de Zurich, appartenoit autrefois aux huit anciens Cantons, qui le gouvernoient alternativement par un Bailli qui étoit deux ans en place; mais depuis le Traité

d'Arau en 1712. il dépend de Zurich & de Berne, entre lesquels ce Pays se trouve.

BADE, *Capitale*, sur le Limat. C'est une jolie Ville, riche, marchande, & célébre par ses eaux chaudes, où l'on prend les bains, ce que signifie son nom latin, *Thermæ*: elle a l'avantage de choisir ses propres Magistrats, & de se gouverner par ses loix, quoiqu'elle ne jouisse pas du droit de souveraineté.

2. Les *Offices libres* * sont voisins de Bade, au Midi: ils dépendoient ci-devant des sept anciens Cantons, mais en 1712. ils ont été partagés. La partie septentrionale est à Zurich, Berne & Glaris; & la méridionale est comme auparavant aux sept Cantons.

BREMGARTEN *, sur le Ruff, Ville assez jolie, où il y a de bonnes papeteries. Elle est dans la partie septentrionale; & la méridionale n'a que des Bourgs & des Villages avec la fameuse Abbaye de *Muri* ou *Muren*.

3. Le *Turgow*, ou la *Turgovie*, au Nord-Est de Zurich, dépend des huit anciens Cantons.

FRAVENFELD *, *Capitale*, près du *Thur*, sur le chemin de Winterthur à Constance. C'est une assez grande Ville, avec un fort Château: elle est ancienne, & l'on prétend que l'Impératrice Hélene, mere de Constantin, y a souvent fait sa résidence.

4. Le *Rheintal* *, le long du Rhin, au Nord-Est d'Appenzel, dépend des huit anciens Cantons & d'Appenzel: ce n'est que depuis 1712. que les Bernois partagent la souveraineté de ce Pays. Il est fort abondant en amandes, qui sont partagées par moitié entre les Cantons & l'Abbé de S. Gal, qui a droit de basse Justice dans la plus grande partie.

REINECK, *Capitale*, près de l'entrée du Rhin

dans le Lac de Conſtance. C'eſt une petite Ville fort ancienne, & où réſide le Bailli du Rheintal.

5. Le *Comté de Sargans*, au Nord-Eſt de Glaris, appartient aux ſept anciens Cantons; & il fut arrêté par le Traité d'Arau, que la Religion Proteſtante pourroit y être profeſſée comme la Catholique.

SARGANS, *Capitale*, & réſidence du Bailli.

6. Le *Gaſter* * eſt une petite contrée entre Sargans & Zurich: elle appartient aux Cantons de Schwitz & de Glaris, qui y entretiennent deux Baillis.

UTZNACH * eſt la Ville principale: c'étoit autrefois un Comté.

7. RAPPERSCHWEIL, près du Pays précédent, à l'Oueſt. Cette Ville qui eſt jolie, eſt bâtie ſur le Lac de Zurich. Elle dépendoit ci-devant des Cantons d'Uri, de Schwitz, d'Undervald & de Glaris; mais en 1712. elle a été obligée de reconnoître ceux de Zurich & de Berne pour ſes Souverains. Ses Habitans profeſſent la Religion Catholique.

II. *Sujets des Suiſſes du côté de la France.*

Ce ſont quatre Bailliages qui appartiennent à Berne & à Fribourg, & qui prennent le nom de leurs Capitales, ſçavoir:

1. MORAT, à l'Occident de Berne, & près d'un petit Lac qui porte le nom de Morat. C'eſt une petite Ville célébre par la ſeconde bataille que les Suiſſes y gagnerent en 1476. ſur Charles le Hardi, Duc de Bourgogne.

2. GRANSON *, au Sud-Oueſt de Neuchâtel, & ſur ſon Lac: c'eſt une petite Ville près de laquelle le Duc de Bourgogne fut défait une premiere fois, & où il perdit de grandes richeſſes.

3. ORBE au Midi, & près du Canal qu'on a fait

pour joindre les Lacs de Neuchâtel & de Genève. Le Bailli n'y réside pas, mais dans le Château d'*Echalans* qui est au Sud-Est. Orbe est une Ville fort ancienne, & elle tire son nom des *Urbigeni*, l'un des quatre Cantons *Helvétiens* du tems de Jules-César.

SCHWARZENBOURG *, à l'Orient de Fribourg : c'est un lieu peu considérable, de qui sept Paroisses dépendent.

III. *Sujets des Suisses du côté de l'Italie.*

Les Suisses possedent quatre Gouvernemens & trois Bailliages au Sud-Est d'Uri, sur l'ancien Territoire d'Italie.

1. Les Gouvernemens sont ceux de *Lugano* ou *Lawis* en allemand, de *Locarno* ou *Luggaris* *, de *Mendris* *, & de *Valmagia* ou *Val-Madia* *. Ils furent donnés aux Suisses en 1512. par le Duc de Milan, Maximilien Sforce, qu'ils avoient rétabli dans ses Etats. Ils dépendent des douze anciens Cantons, à l'exclusion d'Appenzel qui n'étoit pas encore entré dans la confédération. Ces Pays sont très-fertiles en vins & en grains.

LUGANO, grande Ville, près d'un Lac qui porte son nom.

LOCARNO *, à l'Occident de la précédente. C'est une Ville considérable, qui est située dans une plaine, entre une haute Montagne & le Lac Majeur, dont la partie septentrionale porte le nom de Locarno. Il y a un si grand nombre de Marchands en cette Ville, qu'il s'y tient une foire toutes les semaines.

2. Les trois Bailliages sont ceux de *Bellizone*, de *Val-Brenna* * & de *Riviera* *. Ils dépendent des Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Undervald, qui les acheterent il y a plus de 200. ans : ils les gouvernent alternativement.

BELLINZONE est la Ville la plus considérable; elle est située au bord du Tesin, dans une plaine qui est au pied des Alpes.

ARTICLE II.

Des Alliés des Suisses.

ILs sont associés à la Confédération Helvétique, & sous sa protection. Leurs Etats sont situés sur les frontieres de la Suisse propre. On en compte dix : sçavoir, à l'Orient, la *Ville* & l'*Abbé de S. Gal*, qui forment deux Etats distingués, & les *Grisons*; au Midi, les Républiques du *Valais* & de *Genève*; à l'Occident, la Principauté de *Neuchâtel*, la Ville de *Bienne* ou *Biel*, & l'*Evêché de Bâle*; la Ville de *Mulhausen* en Alsace, & l'*Evêché de Constance*, au Nord-Est de la Suisse. Nous ne parlerons point ici des Evêchés de Bâle & de Constance, parcequ'ils appartiennent à l'Allemagne; le premier étant du Cercle du Haut-Rhin, & le second de celui de Souabe. On comptoit autrefois parmi les Alliés des Suisses *Rotweil*, Ville de Souabe; mais il n'en est plus question depuis 1632. qu'elle a renoncé à cette alliance.

1. *De la Ville de S. Gal.*

La Ville & l'Abbaye de S. Gal sont si près l'une de l'autre, qu'il n'y a qu'une muraille qui les sépare: cependant il y a une grande différence entre l'une & l'autre. La Ville ne dépend point de l'Abbé; elle est libre, & alliée aux Cantons Suisses dès 1402. Ses Habitans professent la Religion Protestante.

SAINT-GAL, grande Ville, bien bâtie & fort marchande, à trois lieues environ du Lac de Cons-

nce : il y a une belle Manufacture de toiles fines.

2. *De l'Abbé de S. Gal.*

L'Abbaye de S. Gal doit son origine à un Gentilhomme Ecossois qui portoit ce nom, & qui étant venu en France au septiéme siécle, se retira en ce lieu pour y vivre dans la solitude. L'Abbé de S. Gal a depuis long-tems un Etat assez considérable : il porte le titre de Prince de l'Empire, mais il ne prend point séance dans les Dietes ou Assemblées générales des Princes d'Allemagne. Il fit alliance en 1451. avec les Cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz & Glaris. Son Etat se divise en deux parties : sçavoir, les anciennes Terres qui sont au Nord, & le *Tokkenbourg* au Midi. Il acheta ce dernier Pays en 1468. d'un Comte qui en portoit le nom, à condition que les Tokkenbourgeois qui étoient déja en alliance avec plusieurs Cantons Suisses, conserveroient leurs Priviléges, & le droit de choisir leurs Magistrats. Mais l'Abbé en différens tems travailla à les opprimer, & ce fut en particulier ce qui occasionna la guerre de 1712. entre les Cantons de Berne & de Zurich, & une partie des Cantons Catholiques alliés de l'Abbé de S. Gal. Celui-ci fut enfin contraint de laisser les choses comme elles étoient auparavant. Les bâtimens de l'Abbaye de S. Gal sont très-considérables, & il y a une Bibliothéque fort riche en manuscrits. Les Cantons de Berne & de Zurich s'emparerent en 1712. de ce qu'il y avoit de plus rare, mais ils ont tout rendu en 1718. L'Abbé a un Palais superbe.

Wyl*, à l'Occident de Saint-Gal, sur le Thur. C'est une Ville assez jolie, quoiqu'elle ne soit presque bâtie que de bois : elle est regardée comme

la *Capitale* des anciennes Terres de l'Abbé de Saint Gal, qui y réſide ordinairement, parcequ'il y eſt moins gêné que dans ſon Abbaye.

LIECHTENSTEG, *Capitale* du Tokkenbourg, au Midi de la précédente, & ſur le Thur : c'eſt où s'aſſemble le grand Conſeil de ce Pays, qui eſt compoſé de ſoixante Membres.

3. *Des Griſons.*

On croit que ce nom leur vient de ce que les Auteurs de leur confédération portoient de longues barbes griſes, avec des habits de gros drap gris. Ils ſe liguerent entr'eux en 1470. & s'allierent aux Suiſſes en 1491. Leur Pays, qui s'appelloit autrefois la *Rhétie*, eſt au Sud-Eſt de la Suiſſe, & il a environ trente-cinq lieues de long : il eſt bien peuplé, quoique dans le cœur des Alpes. Les Griſons, ſans compter leurs Sujets, ſont partagés en trois grandes parties, qu'on nomme *Ligues* : ce ſont la Ligue haute ou Griſe, la Ligue de la Cadée ou de la Maiſon de Dieu, & la Ligue des dix Droitures ou Communautés. Leur Gouvernement eſt Démocratique ; & quoique ces Ligues comprennent chacune pluſieurs Communautés qui ſe gouvernent par leurs loix, elles ne compoſent qu'une République, dont la ſouveraineté appartient au Conſeil des trois Ligues. Il y en a un général de toute la Nation, qui s'aſſemble fort rarement : l'autre Conſeil eſt compoſé des Députés de chaque Communauté. Quant à la Religion, ils ſont Proteſtans pour la plupart.

COIRE, *Evêché*, ſur le Rhin, eſt la principale Ville des Griſons, & dans la ſeconde Ligue : elle eſt partagée en deux Villes, la plus grande est Proteſtante. L'Evêque avec ſon Clergé & un certain nombre de Catholiques, habite dans la pe

cite, où eſt l'Egliſe Cathédrale : il eſt Prince de l'Empire, & Allié des Suiſſes. Coire fait un corps à part, qui a ſon Gouvernement & ſes loix. Elle a un grand Conſeil, compoſé de ſoixante & dix perſonnes, du nombre deſquelles on en tire quinze qui forment le Sénat.

ILANTZ, ſur le bas Rhin. C'eſt une Ville d'une moyenne étendue, & la principale de la premiere Ligue. Son terroir eſt fertile en bled & en vin, auſſi-bien que celui de la Ville ſuivante.

MEYENFELD, ſur le Rhin, au Nord de Coire. C'eſt la principale Ville de la troiſiéme Ligue. Elle eſt célébre par la défaite de l'Empereur Maximilien I. en 1499. Depuis ce tems les Autrichiens n'ont pas eſſayé de vouloir réduire les Griſons.

Ces Peuples ont, comme les Suiſſes, des Sujets : ce ſont l'ancien Comté de *Bormio*, au Sud-Eſt ; celui de *Chiavenne*, au Sud-Oueſt ; & entre les deux, la *Valtelline*. Leurs Habitans ſont pour la plupart Catholiques.

SONDRIO, *Capitale* de la Valtelline, ſur l'Adda. Les deux autres Pays ont pour Capitales deux petites Villes qui leur donnent le nom.

4. *Du Valais.*

C'eſt une vallée étroite & longue de trente-quatre lieues, très-fertile en vins, & qui produit aſſez de grains pour la nourriture des Habitans : elle eſt au Midi du Canton de Berne. Le gouvernement des Habitans du Valais eſt Démocratique, & leur Religion eſt la Catholique.

SION, *Evêché*, près du Rhône, en eſt la *Capitale*. C'eſt une ancienne & jolie Ville, ſituée dans une belle plaine au pied de deux montagnes, ſur leſquelles il y a deux forts Châteaux. L'Evêque de

Sion est Prince de l'Empire ; il porte le titre de Comte & de Préfet du Valais, & d'Allié des Suisses : la Ville dont il est titulaire lui appartient. Il préside à tous les Conseils de la République du Valais, avec laquelle Louis XIV. a fait une alliance particuliere en 1715. en même tems qu'avec les Cantons Suisses Catholiques.

5. *De la République de Genève.*

Cet Etat qui n'a qu'un petit territoire autour de sa Ville, est au Sud-Oueſt de la Suisse & près de la France. Dès 1526. la Ville de Genève s'allia aux Cantons de Fribourg, de Berne & de Zurich, & en 1584. elle fit une alliance solemnelle avec tous les Cantons.

GENEVE, *Capitale*, est une grande Ville marchande & bien peuplée. Ses Chefs, au nombre de quatre qu'on nomme *Syndics*, sont tirés d'un Conseil de vingt-cinq Magistrats, choisis du grand Conseil composé de deux cens Conseillers. C'est dans le grand Conseil que réside la souveraineté. Les Syndics sont changés tous les ans, à la pluralité des voix des Bourgeois. Les Ducs de Savoye ont formé en différens tems des prétentions sur Genève, & peu s'en fallut qu'ils ne s'en emparassent en 1602. On y célébre encore tous les ans la mémoire de l'*escalade*, qui ne réussit pas au desir du Duc de Savoye. Cette Ville avoit autrefois un Evêque qui prend encore le titre de *Prince de Genève* ; mais les Habitans étant devenus Calviniſtes, ont chassé leur Evêque qui fait sa résidence à Annecy en Savoye. Genève a produit un grand nombre d'hommes illustres, quoiqu'infectés d'hérésie, entre lesquels sont Benedict Pictet, François Turretin, Ministre & Professeur en théologie ; Samuel Turretin, son fils, Auteur de plu-

sieurs Tra
fanatisme
cles ; Mi
orientales
Professeur
vrages, s
Chrétienne
Auteur de
toire de la

6.

Les anc
langin for
l'Occident
long sur si
y a de gran
vins. On t
d'Yverdun,
& d'autres
châtel & d
leur Maître
cement du
gueville. A
mours, der
eut un grand
Compétiteu
d'hériter de
soutenu par
mais les Eta
Roi de Prus
& qui y a u
testans, à l'
de Landero
étroite avec
de Soleure &

NEUCHAS

ſieurs Traités, entr'autres du *Préſervatif contre le fanatiſme*, & *les prétendus inſpirés des derniers ſiécles*; Michel Turretin, Profeſſeur des Langues orientales à Genève; Jean-Alphonſe Turretin, Profeſſeur en Théologie, Auteur de pluſieurs Ouvrages, ſur-tout d'un ſur la *Vérité de la Religion Chrétienne*; & Daniel le Clerc, ſçavant Médecin, Auteur de la Bibliothéque Anatomique, de l'Hiſtoire de la Médecine, &c.

6. *De la Principauté de Neuchâtel.*

Les anciens Comtés de Neuchâtel & de Vallangin forment une petite Principauté qui eſt à l'Occident de la Suiſſe, & qui a douze lieues de long ſur ſix de large. Elle eſt bien peuplée, & il y a de grands vignobles qui produiſent d'excellens vins. On trouve dans le Lac de Neuchâtel ou d'Yverdun, qu'elle a à l'Orient, de grandes truites & d'autres bons poiſſons. Les Comtés de Neuchâtel & de Vallangin ont eu d'abord chacun leur Maître, & ils furent poſſédés au commencement du ſeiziéme ſiécle par les Ducs de Longueville. Après la mort de la Ducheſſe de Nemours, derniere Princeſſe de cette Maiſon, il y eut un grand procès en 1707. Il ſe préſentoit treize Compétiteurs qui prétendoient tous avoir droit d'hériter de cette Principauté. Le Prince de Conti ſoutenu par la France, étoit un des principaux: mais les Etats du Pays ſe déclarerent en faveur du Roi de Pruſſe, qui le poſſede encore aujourd'hui, & qui y a un Gouverneur. Les Habitans ſont Proteſtans, à l'exception de ceux de la Châtellenie de Landeron: ils firent en 1529. une alliance étroite avec les Cantons de Berne, de Fribourg, de Soleure & de Lucerne.

NEUCHASTEL, *Capitale*, ſur le Lac de même

nom. C'eſt une belle Ville, fort peuplée, & aſſez marchande.

VALLANGIN *, petit Bourg au Nord de Neuchâtel.

7. *De la Ville de Bienne ou Biel.*

Cette Ville, qui eſt au Nord-Eſt de Neuchâtel, étoit autrefois ſoumiſe à l'Evêque de Bâle ; mais elle ne prétend plus aujourd'hui en dépendre : elle lui paye cependant quelques redevances, & il élit leur Maire qui doit être choiſi parmi les Bourgeois de la Ville. Ils ont fait pluſieurs alliances avec divers Cantons Suiſſes pour ſe ſoutenir, & ils ſont entrés en 1547. dans la Ligue de tous les Cantons : dès l'an 1503. ils s'étoient fait recevoir Bourgeois de Berne. Ils ont la ſouveraineté du Val S. Imier ou d'Arguel *, qui eſt dans leur voiſinage. Leur Religion eſt la Calviniſte.

BIENNE, que les Allemans appellent *Biel*, eſt au bord du Lac de ſon nom, & ſur la Riviere de Suze, dans un lieu agréable & fertile, ſur-tout en vins. Cette Ville eſt gouvernée par un grand & un petit Conſeil.

8. *De la Ville de Mulhauſen, en Alſace.*

Cette République, qui n'a qu'un petit territoire au Nord-Oueſt de Bâle, s'eſt fait aſſocier à la Bourgeoiſie de cette Ville en 1506. & neuf ans après elle fit alliance avec tous les Cantons Suiſſes. Elle profeſſe la Religion Calviniſte.

MULHAUSEN, ſur l'Ill, dans le Suntgau. C'eſt une aſſez belle Ville, quoique petite. Elle étoit Ville Impériale, & elle a pris ſon nom de la grande quantité de moulins qu'elle a. Son territoire eſt fertile en grains & en vins.

CHAPITRE VI.

De l'Italie.

NOus comprenons dans l'*Italie* le Duché de *Savoye*, à l'exemple de pluſieurs habiles Géographes, parceque le Roi de Sardaigne qui poſſede ce Duché, réſide dans l'Italie proprement dite, & y a la plus grande partie de ſes Etats, contigus à la Savoye.

L'Italie eſt en partie une preſqu'Iſle, qui a la figure d'une botte; & c'eſt un des plus beaux Pays de l'Europe. Sa longitude eſt entre le vingt-troiſiéme dégré vingt minutes, y compris la Savoye, & le trente-ſixiéme trente minutes: ſa latitude en y renfermant les Iſles, entre le trente-ſeptiéme & le quarante-ſeptiéme. Elle a environ 270. lieues depuis le Lac de Genève, juſqu'à l'extrémité de la Calabre, qui eſt au bout de la botte: quant à ſa largeur, elle eſt fort inégale.

Les Alpes la ſéparent de la France, de la Suiſſe & de l'Allemagne. Le Mont Apennin la traverſe dans toute ſa longueur, du Nord-Oueſt au Sud-Eſt. L'air y eſt fort ſain, quoique très-chaud, ſurtout vers le Midi. La terre y eſt fertile en tout: on y nourrit grand nombre de vers à ſoie; ce qui fait un de ſes meilleurs revenus.

On ſçait que l'Italie a été le berceau de l'Empire Romain, qui de-là s'eſt étendu dans tous les Pays qui ſont autour de la Mer Méditerranée. Après le démembrement de l'Empire Romain d'Occident par les Peuples Germaniques, au cinquiéme ſiécle, les Oſtrogoths, ou Goths orientaux, poſſéderent une grande partie de l'Italie; enſuite les Lombards y fonderent ſur la fin du ſixiéme ſiécle, un puiſſant Royaume, qui a retenu d'eux le

nom de Lombardie, & qui dura environ 200. ans. Charlemagne ayant chaſſé les Lombards, s'empara de l'Italie ſupérieure, dont il donna une partie conſidérable au Pape. L'Italie inférieure, c'eſt-à-dire, le Royaume de Naples & la Sicile, reſta aux Empereurs Grecs de Conſtantinople, qui en furent en partie dépouillés par les Sarraſins, auſquels les Normans l'enleverent dans le onziéme ſiécle. Aujourd'hui l'Italie a pour principaux Souverains le Pape, la Maiſon d'Autriche, le Roi des deux Siciles, le Roi de Sardaigne, le Grand-Duc de Toſcane, & les Républiques de Veniſe & de Gènes.

Les Italiens excellent communément dans les Arts & dans les Sciences, ſur-tout dans l'Architecture, la Sculpture & la Peinture. Il n'y a point de Pays où il y ait un ſi grand nombre d'Académies.

La décadence de la Maiſon de Charlemagne & les fréquentes diviſions arrivées entre les Papes & les Empereurs, ont donné lieu au grand nombre de Principautés, Duchés, Comtés & Marquiſats, dont l'Italie ſe trouve aujourd'hui remplie. Les uns relevent de l'Empire, & les autres du Pape. C'eſt le Pays où il y a le plus d'Archevêchés & d'Evêchés : il s'y trouve auſſi pluſieurs Tribunaux d'Inquiſition.

La Religion Catholique eſt la ſeule qui y ſoit permiſe.

Les Rivieres les plus conſidérables de l'Italie ſont :

Le *Pô*, qui prend ſa ſource au Mont *Viſo* dans le Piémont ſur les confins du Dauphiné, traverſe les Duchés de Montferrat, de Mantoue, de Ferrare, en arroſant les Villes de Turin, de Caſal, de Plaiſance, de Crémone, puis ſe rend dans le Golphe de Veniſe par pluſieurs embouchures.

L'*Adige*, qui prend sa source dans le Tirol au Nord, traverse l'Evêché & la Ville de Trente, l'Etat de Venise, passe à Vérone, sépare la Polésine de Rovigo du Padouan, puis se jette dans le Golphe au-dessous de Venise.

L'*Adde* ou *Adda*, qui sort du Pays des Grisons, traverse le Lac de Côme, & se décharge dans le Pô, entre Crémone & Plaisance.

Le *Tésin*, qui prend sa source près du Mont Saint-Gothard, traverse le *Lac Majeur*, passe, à Pavie, puis se décharge dans le Pô.

L'*Arno*, qui traverse la Toscane, passe par Florence & Pise, & se jette dans la Mer.

Le *Tibre*, qui prend sa source dans le Mont Apennin, près de Camaldoli, passe près de Pérouse, Orviette & dans Rome, puis se jette dans la Mer à Ostie.

Outre les Lacs dont nous venons de parler, sçavoir, de *Côme* & le *Lac Majeur*, il y a encore celui de *Garde*, dans l'Etat de Venise, & celui de *Pérouse*, autrefois le *Lac Trasiméne*, dans l'Etat de l'Eglise.

Nous divisons l'Italie en trois parties : la septentrionale, celle du milieu, & la meridionale : à quoi il faut ajouter les Isles.

La septentrionale qui répond en grande partie à l'ancienne Lombardie, qui s'appelloit auparavant Gaule Cisalpine, se subdivise aujourd'hui en six souverainetés : sçavoir, les Etats de la Maison de Savoye ou du Roi de Sardaigne, qui comprennent la Savoye, le Piémont, le Montferrat & la partie occidentale du Duché de Milan ; la République de Gènes ; le Duché de Parme ; le Duché de Modène ; les Duchés de Milan & de Mantoue, qui appartiennent à la Maison d'Autriche ; enfin la République de Venise.

La partie du milieu contient l'Etat de l'Eglise ou du Pape, le Grand-Duché de Toscane, & quelques petits Etats qui y sont enclavés, tels que la République de Luques.

La partie méridionale ne renferme que le Royaume de Naples, qui, lorsqu'il est uni à la Sicile, comme aujourd'hui, s'appelle le Royaume des deux Siciles.

Les principales Isles d'Italie sont : la Sicile, la Sardaigne, la Corse & Malte, au Midi de la Sicile.

Ce Chapitre sera donc divisé en quatre Sections.

SECTION I.

Italie Septentrionale.

ARTICLE I.

Des Etats de la Maison de Savoye, ou du Roi de Sardaigne.

LA Maison de Savoye est très-ancienne, ayant pour tige Humbert *aux blanches mains*, qui étoit Comte d'une partie de la Savoye vers l'an 1025. On croyoit ci-devant qu'il tiroit son origine de l'ancienne Maison de Saxe ; mais aujourd'hui les plus habiles Ecrivains disent qu'il étoit le quatriéme descendant de Boson, Comte d'Ardenne, qui avoit épousé sur la fin du neuviéme siécle, Ermengarde, fille de l'Empereur Louis II. & qui se fit élire en 879. Roi de Provence & de la Bourgogne *Cisjurane*. Louis son fils, qui fut Roi d'Italie & Empereur, eut de sa femme Adelaïs, Charles-Constantin, Prince de Vienne, & pere d'Amé, dont Humbert *aux blanches mains* fut le fils.

Les descendans de ce dernier qui agrandirent peu à peu leurs Etats, soit par des mariages, soit par des Traités, ne porterent pendant long-tems que le titre de Comtes de Savoye. Mais l'Empereur Sigismond s'étant ren[illegible] en 1416. à Chamberry leur Capitale, & alors leur résidence, érigea le Comté de Savoye en Duché, en faveur d'Amédée VIII. (a) à qui il confirma tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs à la Maison de Savoye. Ses Princes sont Vicaires de l'Empire d'Allemagne en Italie; & comme ils sont vassaux de cet Empire pour quelques terres, ils ont droit de séance aux Diettes; mais ils ne contribuent aux charges qu'en cas de guerre avec les Turcs. Ils portent depuis 1720. le titre de Rois de Sardaigne, ayant eu vers ce tems-là cette Isle à la place de la Sicile, qui leur avoit été accordée par le Traité d'Utrecht en 1713. Ils se qualifient aussi Rois de Chypre, quoiqu'ils n'aient jamais possédé ce Royaume; mais leur droit est fondé sur la donation que fit en 1487. Charlotte de Lusignan, fille de Jean, dernier Roi légitime de Chypre, à Charles Duc de Savoye, dont elle avoit épousé le neveu, Louis Comte de Genevois. Cependant Jacques, frere naturel de cette Princesse, s'étoit emparé du Royaume de Chypre, avec le secours du Soudan d'Egypte; & sa femme Catherine Cornaro, Vénitienne, abandonna cette Isle en 1489. aux Vénitiens, sur qui les Turcs l'ont prise en 1571.

(a) Les Princes Souverains, depuis plusieurs siécles, estimoient le titre de Comte, autant & quelquefois plus que celui de Duc. Le Comte de Toulouse en France avoit les Duchés de Septimanie & de Narbonne, & le Comte de Savoye avoit le Duché de Chablais & celui d'Aoust: mais Amédée VIII. aima mieux être Duc de Savoye. *Guichenon, Histoire générale de Savoye. t. 1. pag. 456.*

La Loi Salique a lieu dans les Etats de la Maiſon de Savoye. Ils ſont aujourd'hui bornés (ſans y comprendre l'Iſle de Sardaigne) à l'Occident, par la France; au Nord, par les Suiſſes; à l'Orient, par le Lac Majeur, le Téſin, le Pô, & le Duché de Parme; au Midi, par la Seigneurie ou République de Gènes, & une petite partie de la Mer Méditerranée. Ils renferment, comme nous l'avons déja dit, la Savoye, le Piémont, le Montferrat, & la partie occidentale du Duché de Milan, ou divers petits territoires qui en ont été détachés, & qui ont été cédés au Duc de Savoye, Roi de Sardaigne, par la Maiſon d'Autriche en 1708. 1735. & 1743. Nous parlerons de la Sardaigne en traitant des Iſles.

§. I. *De la Savoye.*

Ce Duché n'eſt pas conſidérable par la qualité du Pays. L'air y eſt très-froid, à cauſe des montagnes qui ſont toujours couvertes de neiges. Le terroir eſt peu fertile, excepté en quelques endroits où l'on recueille aſſez de bled & de vin. C'étoit autrefois, avec le Dauphiné, le Pays des anciens Allobroges; & il faiſoit partie de la Gaule. Sa longueur eſt d'environ trente lieues du Sud au Nord, & ſa largeur de vingt-cinq.

La Savoye eſt bornée au Nord, par le Lac de Genève qui la ſépare de la Suiſſe; à l'Occident, par la France, & en particulier la Breſſe qui lui appartenoit ci-devant, & une partie du Dauphiné; au Midi, auſſi par le Dauphiné; & à l'Orient, par le Piémont & le Valais.

La Religion Catholique eſt la ſeule dont on y faſſe profeſſion, auſſi-bien que dans tous les Etats du Roi de Sardaigne.

Les principales Rivieres qui arroſent la Savoye,

sont : l'Iſére, dont nous avons décrit le cours en parlant du Dauphiné, (*p.* 194.) l'Arche & l'Arve.

L'*Arche* prend ſa ſource à l'Orient, paſſe à Saint-Jean de Maurienne, au Midi de la Savoye, & ſe jette dans l'Iſére.

L'*Arve* arroſe la partie ſeptentrionale de ce Pays, & ſe jette dans le Rhône un peu au-deſſous de Genève.

On diviſe la Savoye en ſix parties, trois vers le Septentrion : ſçavoir, le Genevois, le Chablais, le Faucigny : trois vers le Midi, la Savoye propre, la Tarentaiſe, la Maurienne.

1. *Le Genevois.*

ANNECY, *Evêché*, ſur le Lac d'Annecy. C'eſt une Ville aſſez bien bâtie, & la réſidence de l'Evêque de Genève, depuis l'expulſion de Pierre de la Baume en 1535. par les Calviniſtes. Le corps de S. François de Sales, ſon plus illuſtre Evêque, mort à Lyon en 1621. eſt dans une des deux Egliſes de la Viſitation, dont l'Ordre a commencé en cette Ville.

2. *Le Chablais.*

THONON, *Capitale*. Il s'y trouve un Couvent de Barnabites.

EVIAN. C'eſt une Ville médiocre, au bord du Lac de Genève.

RIPAILLE *, Bourg entre Thonon & Evian, fameux par la vie délicieuſe qu'Amédée VIII. Duc de Savoye, qui s'y étoit retiré, y mena après avoir renoncé au Gouvernement de ſes Etats.

3. *Le Faucigny.*

LA BONNE VILLE *, *Capitale* du Faucigny, ſur l'Arve. C'eſt une petite Ville défendue par un vieux Château peu conſidérable. Celui de *Fauſſi-*

guy qui eſt près de cette Ville vers le Nord, a donné le nom à cette Province.

CLUSE, ſur l'Arve, au Sud-Eſt de la précédente.

BONNE, au Nord-Oueſt de la Bonne-Ville.

4. *La Savoye propre.*

CHAMBERRY, *Capitale, Parlement, Chambre des Comptes.* C'eſt une Ville aſſez bien bâtie, & médiocrement grande: elle a un bon Château, & une Collégiale qu'on nomme la Sainte Chapelle, fondée par le Duc Amédée IX. & ſa femme Yolande de France, vers l'an 1467. Le Chef du Chapitre a le titre de Doyen de Savoye. Chamberry eſt pour le ſpirituel ſous la dépendance de l'Evêque de Grenoble, qui y a un Official: les Jéſuites y ont un Collége magnifique. En 1742. les François & les Eſpagnols s'emparerent de cette Ville & d'une grande partie de la Savoye, qu'ils ont rendues en 1748. C'eſt la patrie de l'Abbé de S. Réal, Auteur de pluſieurs Ouvrages hiſtoriques; de Claude Favre, Sieur de Vaugelas, connu par ſa belle traduction de Quint-Curce, & par ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe; & du ſçavant Pere de Chales, Jéſuite, célébre Mathématicien.

MONTMELIAN, au Sud-Eſt de Chamberry. C'eſt une Ville bâtie ſur une montagne, avec un fort Château que Louis XIV. avoit ruiné en 1706. mais qui a été rétabli depuis. Aux environs de Montmélian croît le meilleur vin de Savoye.

5. *La Tarentaiſe.*

Il ſort de ce Pays tous les ans une infinité de Savoyards qui ſe répandent par bandes dans les Royaumes voiſins. Ils vont recevoir la bénédic-

tion de l'Archevêque de Monſtiers avant leur départ & après leur retour. On partage en trois lots ce qu'ils ont gagné : le premier eſt pour l'Egliſe ; le ſecond pour les pauvres, & le troiſiéme pour eux. C'eſt avec ce ſecours qu'on a rebâti depuis quelque tems toutes les Egliſes du Diocèſe.

MONSTIERS, *Archevêché*, ſur l'Iſére. C'eſt une Ville médiocre, mais fort peuplée. Il y a de très-bon ſel foſſile dans ſes environs.

SAINT-MAURICE, au Nord-Eſt, ſur la même Riviere.

6. *La Maurienne.*

Cette partie de la Savoye a été le premier patrimoine de ſes Princes. Humbert *aux blanches mains* qui en eſt la tige & qui vivoit au onziéme ſiécle, portoit le nom de *Comte de Maurienne*.

SAINT-JEAN, *Evêché* ſuffragant de Vienne en Dauphiné. Cette Ville eſt ſur l'Arve.

§. II. *Du Piémont.*

Quoique le Piémont ſoit montagneux en pluſieurs endroits, il ne laiſſe pas d'être fertile en bled, en vins & en fruits : il eſt auſſi fort peuplé. Son nom lui eſt venu de ſa ſituation au pied des montagnes des Alpes, qui le ſéparent de la France & de la Savoye. Son étenduë eſt d'environ ſoixante & dix lieues du Nord au Sud, & de trente-ſix de l'Eſt à l'Oueſt. Le fils aîné du Roi de Sardaigne portoit ci-devant le nom de Prince de Piémont ; mais maintenant il porte celui de Duc de Savoye.

Le Piémont comprend le Piémont propre, dans le milieu ; le Duché d'Aouſt, au Nord ; la Seigneurie de Verceil & le Comté d'Aſt, à l'Orient ; le Marquiſat de Saluces, à l'Occident ; le Comté de Nice, au Midi.

1. *La Principauté de Piémont.*

TURIN, sur le Pô, *Capitale*, *Archevêché*, *Parlement*, *Université*. C'est une Ville médiocrement grande, mais belle, fortifiée & fort peuplée. Les Rois de Sardaigne y résident ordinairement: ils y ont un Palais magnifique. C'est la patrie du célébre Charles-Thomas Maillard, Cardinal de Tournon.

YVRE'E, *Evêché*, *Place forte*, au Nord, sur la Doria-Baltea. Son territoire s'appelle le *Canavez*, & on y fait d'excellens fromages.

SUSE, au Nord-Oueſt de Turin, sur la Doria-Riparia. C'est une Place forte, & un Marquisat aussi-bien qu'Yvrée.

PIGNEROL, à l'Occident. Louis XIV. l'a rendue au Duc de Savoye, après avoir démoli son Château. Elle a été érigée en Evêché en 1749. par le Pape Benoît XIV.

EXILLES,

FENESTRELLES &

CHASTEAU DAUPHIN, *Places fortes*, les deux premieres au Nord-Oueſt de Pignerol, & la derniere au Sud-Oueſt. Elles ont aussi été rendues au Duc de Savoye en 1713. par la France.

CARIGNAN, sur le Pô, Principauté.

SAVILLAN, jolie & forte Ville.

CONI, au Midi. C'est une belle Ville, bien fortifiée, bâtie sur une montagne; elle est fort peuplée & fort marchande. De Coni il y a un Canal jusqu'à Carmagnoles.

MONDOVI, au Sud-Est de Coni, *Evêché*, *Ville forte*, sur une montagne: ses environs sont fertiles en vins.

QUIERASQUE, au Nord de la précédente, sur le *Tanaro*. C'est une grande Ville avec une For-

tereſſe. On y fit en 1631. un Traité de Paix, par lequel le Duc de Savoye céda Pignerol au Roi Louis XIII. & obtint de l'Empereur la partie occidentale du Montferrat.

2. *Le Duché d'Aouſt.*

AOUST, *Evêché*, ſur la Doria-Baltea. C'eſt une grande & belle Ville au pied des Alpes, dans un Pays fertile en pâturages & en toutes ſortes de fruits.

3. *La Seigneurie de Verceil.*

VERCEIL, *Evêché*, *Place forte*. Cette Ville eſt grande & belle : elle eſt ſituée ſur la Riviere de Seſia, qui ſe jette dans le Pô.

BIELLA, petite Ville au Nord-Oueſt de Verceil.

MASSERAN, à l'Eſt de la précédente. C'eſt une Principauté qui dépend d'un petit Prince feudataire du Pape, & qui eſt de la Maiſon de *Ferrari*.

4. *Le Comté d'Aſt.*

AST, *Evêché*, ſur le Tanaro, qui prend ſa ſource au Midi dans les Alpes, & ſe jette dans le Pô au-deſſous d'Alexandrie. Aſt eſt une Ville ancienne, grande & belle, avec une Citadelle.

VERUE, ſur le Pô. C'eſt une Place très-forte, qui a été priſe en 1705. par le Duc de Vendôme.

5. *Le Marquiſat de Saluces.*

Après avoir eu long-tems ſes Seigneurs particuliers, il fut cédé à la France en 1560. Le Duc de Savoye s'en empara en 1588. & il lui fut abandonné en 1601. en échange de la Breſſe & de la partie du Bugey qui eſt à l'Occident du Rhône.

SALUCES, *Evêché*, *Capitale*. Elle étoit autrefois

très-forte, mais elle a été ruinée par les François en 1690.

CARMAGNOLE, près du Pô. Cette Place qui eſt enclavée dans le Piémont propre, eſt très-forte, riche & fort marchande. C'eſt la patrie de François Carmagnole, qui de ſimple payſan devint par ſon rare mérite premierement Général de l'Armée du Duc de Milan, & enſuite des Vénitiens, qui lui firent trancher la tête en 1422. pour ſes intelligences avec le Duc de Milan, dont il vouloit regagner les bonnes graces.

6. *Le Comté de Nice.*

NICE, *Evêché*, *Place forte*. Elle dépendoit autrefois de la Provence. Cette Ville eſt ſituée ſur un rocher eſcarpé, & a un Château très-fort du côté de la Provence. Les François & les Eſpagnols l'ont priſe en 1744. & l'ont enſuite rendue.

VILLEFRANCHE. Elle a un Port qui eſt défendu par deux Châteaux bâtis, l'un du côté de la mer, & l'autre du côté de la montagne.

TENDE, au Nord-Eſt, &

BEUIL ou BOGLIO, au Nord-Oueſt. Ce ſont deux anciens Comtés que l'on joint ordinairement à celui de Nice.

ONBILLE, *Principauté*, au Sud-Eſt de Tende, enclavée dans la Seigneurie de Gènes. Cette Ville qui a un bon *Port*, & ſes environs qui ſont fertiles en huiles, appartenoient ci-devant à la Maiſon de Doria, qui les vendit en 1579. au Duc de Savoye. Oneille eſt la patrie d'André Doria, l'un des plus fameux Capitaines de mer.

MONACO, à l'Orient de Villefranche, eſt une *Principauté* indépendante, enclavée dans le Comté de Nice. Elle eſt depuis 1641. ſous la protection de la France, dont le Roi y tient une garniſon.

Elle a passé, il y a vingt ans, de l'ancienne famille des Grimaldis dans celle des Matignons, qui sont, comme étoient les Grimaldis, Ducs du Valentinois en Dauphiné.

MONACO, *Capitale*. Elle a un bon *Port*, & est défendue par un Château très-fort.

§. III. *Du Marquisat de Montferrat.*

On prétend que son nom vient de ces mots latins *Mons ferax*, qui signifient une Montagne fertile. Ce Pays mérite en effet d'être ainsi nommé, à cause de la fertilité de ses champs & de ses vignobles. Il a eu des Souverains particuliers jusqu'en 1533. Les derniers étoient des Princes Grecs de la famille des Paléologues, Empereurs de Constantinople. Leur Maison étant éteinte, Charles-Quint donna le Montferrat aux Ducs de Mantoue, quoique les Ducs de Savoye y eussent des prétentions qu'ils firent valoir dans la suite, & enfin en [illegible] par le Traité de Queraſque le Montferrat fut partagé en deux parties; ce qui donna lieu au *Montferrat Savoyard* où étoient les Villes d'Albe & de Trin, & au *Montferrat Mantouan*, où étoient Casal & Acqui. Depuis 1708. cette division n'a plus lieu, en conséquence de la cession que l'Empereur Joseph fit au Duc de Savoye, de la partie du Montferrat que possédoit le Duc de Mantoue, qui fut alors mis au ban de l'Empire & privé de ses Etats, & qui mourut peu après sans enfans.

CASAL, *Capitale*, *Evêché*, sur le Pô. Louis XIV. qui l'avoit achetée du Duc de Mantoue en 1681. l'avoit extrêmement fortifiée, mais ses fortifications furent rasées en 1706. Le Roi de Sardaigne les a ensuite rétablies en partie, & y entretient une forte garnison.

ACQUI, *Evêché*, au Sud-Eſt de la précédente. Cette Ville eſt célébre par ſes eaux chaudes: elle eſt médiocre, mais fort peuplée.

TRIN, *Place forte*, au Nord-Oueſt de Caſal. C'eſt une Ville bien bâtie, fort peuplée, & dans une ſituation agréable.

ALBE, *Evêché*, ſur le Tanaro, à l'Occident d'Acqui: c'eſt aujourd'hui un lieu peu conſidérable.

Au Midi d'Albe & d'Acqui, eſt une Contrée appellée *les Langhes* *, qui comprend cinquante-huit Fiefs qui relevent de l'Empire, & que l'Empereur a donnés comme tels au Roi de Sardaigne en 1735. Pluſieurs Auteurs rapportent cette Contrée au Piémont.

§. IV. *Territoires détachés du Duché de Milan.*

Ces petits territoires ſur leſquels les Ducs de Savoye avoient des prétentions, & qui leur ont été cédés en différens tems par la Maiſon d'Autriche, comme nous l'avons dit, ſont bordés du côté de l'Orient, par le Lac Majeur & le Téſin; & du côté de l'Occident, par le Piémont & le Montferrat. Ils ſont au nombre de huit, ſçavoir, du Nord au Sud:

1. Les vallées de la Seſia, au Nord de la Seigneurie de Verceil.

VARALLO *, *Capitale*, Ville peu conſidérable ſur la Seſia, qui ſe jette dans le Pô au-deſſous de Verceil.

2. La plus grande partie du territoire d'*Anghera*, c'eſt-à-dire, la partie occidentale, à l'Oueſt du Lac Majeur.

DOMO D'OSULA, ſur le Toſa, *Capitale*.

ARONA, ſur le Lac Majeur, au Sud-Oueſt. C'eſt le lieu de la naiſſance de S. Charles Borromée.

3. Le *Novarois.*

NOVARE, *Capitale*, *Evêché*, *Place forte*, grande & belle Ville. C'eſt la patrie de Pierre Lombard, Evêque de Paris, connu ſous le nom de Maître des Sentences, à cauſe d'une Théologie ſcholaſtique qu'il fit au treiziéme ſiécle, & qui a eu grande vogue.

4. Le *Vigévanaſc.*

VIGEVANO, *Evêché.* C'eſt une petite Ville avec un Château.

5. La *Laumelline.*

VALENCE, *Capitale*, *Evêché.* C'eſt une Ville médiocre, bâtie ſur une hauteur; mais ſon Château eſt bien fortifié.

6. L'*Alexandrin.*

ALEXANDRIE, *Capitale*, *Evêché.* Elle fut ſurnommé *de la Paille* par l'Empereur Fréderic Barberouſſe, à cauſe de ſes murailles qui étoient faites de boue & de paille. Elle a une Forteresſe conſidérable: c'eſt la patrie du Pape Pie V. & de George Merula, ſçavant Géographe.

7. Le *Tortonèſe.*

TORTONE, *Capitale*, *Evêché.* C'eſt une ancienne Ville aſſez forte, avec un bon Château fortifié à la moderne.

8. La plus grande partie du *Pavèſe*, au Midi du Pô.

VOGHERA, ſur le Staffora. C'eſt une Ville médiocre, mais bien fortifiée, qui eſt dans un lieu fort agréable.

BOBBIO, *Evêché.* Cette petite Ville a titre de Comté: il y a une célébre Abbaye fondée par S. Colomban.

Au Midi du Tortonèſe & du Pavèſe, ſont un grand nombre de Fiefs de l'Empire appellés *Feudi Imperiali*, qui ont auſſi été cédés au Roi de Sardaigne.

ARTICLE II.

De la Seigneurie ou République de Gènes.

CE Pays s'étend le long de la Méditerranée : on le nomme *la Côte de Gènes*. Il répond à ce qu'on appelloit anciennement *Ligurie*, qui comprenoit auſſi une partie du Piémont. Quoiqu'il ſoit plein de montagnes, il ne laiſſe pas d'être très-fertile, & de produire d'excellens vins, de très-bons fruits, & ſur-tout quantité d'olives.

Cet Etat étoit autrefois fort puiſſant. Après diverſes révolutions il ſe donna à la France, mais il en ſecoua le joug en 1527. par le ſecours de l'Empereur Charles-Quint, & il s'établit ſur le pied où il eſt à préſent.

Le Gouvernement eſt Ariſtocratique. La ſouveraineté réſide dans le grand Conſeil des quatre cens Nobles. Le Sénat eſt compoſé de douze Sénateurs & d'un Doge, qui en eſt le Chef, & a l'adminiſtration ordinaire des affaires. La Charge de Doge ne dure que deux ans.

Cette République a peu de revenus, quoique les particuliers ſoient très-riches.

GENES, *capitale, Archevêché, Port, Place forte.* On la nomme *Gènes la ſuperbe*. C'eſt une grande & belle Ville, qui s'éleve en forme d'amphithéâtre ſur le bord de la mer. Elle eſt bien peuplée, & la plus marchande de l'Italie après Veniſe. L'Egliſe Cathédrale dédiée à S. Laurent, eſt magnifique. Le Palais du Doge, celui de la Seigneurie & l'Arſenal ſont très-beaux. Il y a à Gènes 80000. habitans, ou environ. Son Port eſt grand & ſpacieux, fermé par un Mole où il y a un Phare pour éclairer les vaiſſeaux pendant la nuit. Cette

Ville fut bombardée par les Galeres de France en 1684. Les troupes de la Reine de Hongrie & de ſes Alliés ont harcelé Gènes en 1746. & 1747. mais les François & les Eſpagnols les ont entierement éloignés.

SAVONE, *Evêché*, *Port*, *Place forte*, à l'Occident de Gènes. C'eſt une grande Ville fort peuplée & fort marchande. Les Génois ont gâté ſon Port, de peur qu'elle ne nuiſît à leur commerce. Savone eſt la patrie du Pape Jules II.

NOLI, *Evêché*. Elle a un bon Port & un Château ſur une montagne voiſine.

Final, Marquiſat, autrefois appartenant au Roi d'Eſpagne. L'Empereur s'en étant rendu maître, l'a donné aux Génois pour 300000. écus.

FINAL, *Capitale*. C'eſt une petite Ville maritime aſſez forte.

ALBENGA, *Evêché*. L'air y eſt fort mal-ſain, & cette Ville n'eſt guères peuplée.

VINTIMILLE, *Evêché*. C'eſt une ancienne Ville, fort peuplée. Elle a le titre de Comté.

Toutes ces Villes ſont de la *Riviere du Ponent*, ou de la côte occidentale; les ſuivantes ſont de la *Riviere du Levant*, ou de la côte orientale, dans laquelle on met auſſi Gènes.

PORTO-FINO, à l'Orient de Gènes.

BRUGNETO, *Evêché*.

PORTO-VENERE. C'eſt une Ville grande & belle, avec une Forteresſe.

SARAZANA, *Evêché*. Cette Ville eſt forte, avec un bon Port, & un Château très-fort.

La République de Gènes poſſede encore l'Iſle de *Corſe*, dont nous parlerons à l'article des Iſles de l'Italie.

ARTICLE III.

Du Duché de Parme.

CE Duché eſt borné au Midi, par la République de Gènes; au Nord, par le Pô, qui le ſépare du Duché de Milan; à l'Orient, par le Modénois; à l'Occident, par les nouvelles poſſeſſions du Roi de Sardaigne détachées du Duché de Milan. Il eſt fertile en bleds, en vins, & en excellens pâturages.

L'Etat de Parme, après pluſieurs révolutions, étant tombé ſous le pouvoir des Papes, Paul III. le donna à Louis Farnèſe, qui fut créé Duc en 1545. Les deſcendans de ce Prince ont poſſedé ce Duché juſqu'en 1731. que Dom Carlos Infant d'Eſpagne & fils de la Princeſſe Eliſabeth de Parme en fut reconnu Souverain; mais en 1736. ce Prince étant devenu Roi de Naples & de Sicile, céda le Duché de Parme à la Maiſon d'Autriche. En 1748. par le Traité d'Aix-la-Chapelle, Dom Philippe ſon frere eſt devenu Duc de Parme, & on lui a encore cédé le petit Duché de Guaſtalla, qui eſt enclavé dans celui de Mantoue; à condition que ces Etats reviendront à la Maiſon d'Autriche s'il n'a point d'héritier, ou ſi ce Prince parvient lui ou ſes enfans au Trône d'Eſpagne ou des deux Siciles. Les Ducs de Parme étoient autrefois dépendans du Pape, & lui payoient tous les ans 10000. écus pour l'hommage.

On diviſe ce Duché en Duchés de Parme & de Plaiſance: le premier à l'Orient, & le ſecond à l'Occident; à quoi il faut maintenant ajouter celui de Guaſtalla au Nord-Eſt.

1. *Le Duché de Parme.*

PARME, *Evêché*, *Université*, sur la Parma. C'eſt une grande & belle Ville, bien peuplée, & la ſeule Place conſidérable de ce Duché. Le Palais des Ducs eſt magnifique, auſſi-bien que la Cathédrale.

BORGO-DI-TARO, au Sud-Oueſt de Parme.

2. *Le Duché de Plaiſance.*

PLAISANCE, *Evêché*, *Univerſité*. Cette Ville eſt ſituée au confluent du Pô & de la Trébia : elle eſt grande & belle, & eſt défendue par une Citadelle. C'eſt la patrie du Pape Gregoire X. & du fameux Cardinal Alberoni.

BORGO SAN-DONINO, *Evêché*. C'eſt une petite Ville fort peuplée, & ſituée dans une plaine très-agréable.

3 *Le Duché de Guaſtalla.*

Il eſt au Nord-Eſt de Parme, & enclavé dans le Duché de Mantoue, dont il eſt un petit démembrement fait autrefois en faveur d'un Prince de cette Maiſon.

GUASTALLA, grande Ville, forte & bien bâtie.

SABIONETTA, petite Ville qui a une bonne Citadelle. C'étoit autrefois un petit Duché, que l'Empereur céda en 1710. au Duc de Guaſtalla.

BOZOLO, petite Ville qui avoit ci-devant un Prince particulier.

ARTICLE IV.

Du Duché de Modène.

LE Modénois eſt borné à l'Occident, par le Duché de Parme ; au Midi, par la République de Luques & la Toſcane ; à l'Orient, par l'Etat Eccléſiaſtique ; & au Nord, par le Duché de Mantoue. C'eſt un Fief maſculin de l'Empire. Le Duc à qui il appartient, eſt de l'ancienne Maiſon d'Eſt, & il paye 40000. écus à l'Empereur. Le Pays eſt très-abondant, ſur-tout en vins excellens & en bleds. Sa Riviere la plus conſidérable eſt la *Secchia* qui l'arroſe du Nord au Sud, & ſe jette dans le Pô.

Cet Etat renferme les Duchés de *Modène* & de *Régio*, & les Principautés de *Carpi* & de *Correge*. Le Duc de Modène poſſede auſſi au Nord-Eſt le Duché de *la Mirandole*, qu'il a acheté en 1710. de l'Empereur, & la Principauté de *Novellara*, près de Guaſtalla : celle de *Maſſa*, au Sud-Oueſt, peut encore être regardée comme une annexe de Modène.

MODENE, *Evêché*, *Place forte*, *Capitale* du Duché de Modène. Cette Ville ſituée ſur un Canal entre la Secchia & le Panaro, eſt grande & fort peuplée. Le Duc y réſide ordinairement dans un magnifique Palais. C'eſt la patrie de Charles Sigonius, Auteur d'excellentes Notes ſur Tite-Live, & de ſçavans Traités ſur le Droit Romain.

CARPI, *Place forte*, au Nord-Oueſt de Modène. Cette Ville porte le titre de Principauté, & eſt ancienne, marchande & peuplée.

REGIO ou REGE, *Evêché*. Cette Ville qui eſt la Capitale de ſon Duché eſt médiocre, mais ſes

rues ſont larges & belles. Elle a de bons remparts fortifiés de baſtions.

CORREGIO *. Cette Ville a le titre de Principauté, & eſt ſituée entre Carpi & Regio : elle eſt belle & forte.

Le Duché de *la Mirandole* eſt un petit Etat ſur les confins du Modénois, au Nord-Eſt.

LA MIRANDOLE, petite Ville forte & célébre, par la Maiſon des *Pics de la Mirandole*, qui a poſſedé ce petit Etat pendant cinq ou ſix cens ans, & qui a produit au commencement du ſeiziéme ſiécle un Prince d'un ſçavoir prodigieux.

NOVELLARA *, entre Carpi & Guaſtalla. C'eſt une Ville médiocre, avec titre de Principauté : l'Empereur la donna au Duc de Modène en 1737.

MASSA, au Sud-Oueſt, entre la République de Gènes, & celle de Luques en Toſcane. C'eſt la Capitale d'une petite Principauté, dont l'héritiere a épouſé le Prince héréditaire de Modène. Le Duc ſon pere fait actuellement travailler à un grand chemin de ſes Etats à cette Principauté, à travers le Mont Apennin.

ARTICLE V.

Des Etats de la Maiſon d'Autriche en Italie.

ELLE y poſſéde depuis le commencement de ce ſiécle, le Duché de Milan & celui de Mantoue. Le premier étoit auparavant à l'Eſpagne, & le ſecond avoit ſes Ducs particuliers, de la Maiſon de Gonzague, dont il y a encore des deſcendans.

§. I. *Du Duché de Milan.*

L'Empereur Venceſlas érigea en 1395. le Milanez en Duché, en faveur de Galeas Viſcomti.

Les Souverains de cet Etat ont porté d'abord le nom de Vicomtes, & enſuite celui de Ducs. La Maiſon des derniers Ducs avoit le nom de Sforce. Vers le milieu du ſeiziéme ſiécle, ce Duché fut long-tems diſputé entre les Sforces qui s'en étoient emparés après la mort de Jean-Marie & de Philippe-Marie, fils de Jean Galeas, morts ſans enfans, & Louis XII. & François I. qui y avoient des prétentions légitimes du chef de Valentine, dont ils tiroient leur origine. En effet il avoit été ſtipulé dans le contrat de mariage de Valentine, fille de Jean Galeas I. Duc de Milan, avec Louis, Duc d'Orléans, ſecond fils de Charles V. dit le Sage, que ſi Galeas venoit à mourir ſans enfans mâles, le Duché appartiendroit à Louis ſon gendre. Le dernier des Sforces étant mort en 1535. Charles-Quint demeura maître de ce Duché, & en donna l'inveſtiture à Philippe II. ſon fils, qui fut depuis Roi d'Eſpagne. Les Rois d'Eſpagne l'ont poſſedé juſqu'au décès de Charles II. en 1700. Philippe de France, Duc d'Anjou, devenu Roi d'Eſpagne en 1701. tâcha de le conſerver: ayant perdu la bataille de Turin, l'Empereur en 1706. s'en eſt rendu maître, & il lui a été cédé par le Traité de Bade en 1714. Il appartient maintenant à la Reine de Hongrie & de Bohême ſa fille, Archiducheſſe d'Autriche, & épouſe de l'Empereur François-Etienne de Lorraine, Grand-Duc de Toſcane. Le Duché de Milan étoit plus conſidérable lors de ſon érection qu'à préſent. Parme, Plaiſance & le Trentin en faiſoient alors partie. Il contient maintenant depuis les démembremens qui en ont été faits, ſoit en faveur des Suiſſes, ſoit principalement en faveur du Roi de Sardaigne, les Villes ſuivantes, qui donnent leurs noms aux territoires qui les environnent.

MILAN, *Capitale, Archevêché, Université.* On la surnomme *la grande*, avec raison, car elle a dix milles de circuit, c'eſt-à-dire, environ quatre lieues; vingt-deux Portes, ſoixante & onze Paroiſſes, onze Chapitres, huit Maiſons de Chanoines Réguliers, deux cens trente Egliſes, trente Couvens de Religieux & trente-ſix de Religieuſes, dix Hôpitaux, trente-deux Colléges, & cent Confréries qui renferment un fort grand nombre d'Ouvriers. On y travaille très-bien en galons, en broderies d'or & d'argent, & en criſtal. Sa Bibliothéque nommée *Ambroſienne*, contient cinquante mille volumes: elle a été laiſſée par le Cardinal Frederic Borromée. La ſituation de Milan entre l'Adda & le Téſin, d'où on a tiré deux Canaux, la rend très-marchande. Elle a une Citadelle très-forte, d'un mille de circuit, & qui fait comme une Ville à part. L'Egliſe métropolitaine eſt toute revêtue de marbre en-dehors & en-dedans: elle eſt dédiée à la Sainte Vierge, & on l'appelle communément le Dôme. Elle a environ 500. pieds de long ſur 200. de large, & eſt ſoutenue d'un grand nombre de colonnes de marbre blanc d'une groſſeur conſidérable, & ornée de beaucoup de ſtatues de grand prix. Enfin cette Egliſe eſt plus petite que S. Pierre de Rome, mais plus magnifique, ſelon quelques-uns. Les plus illuſtres Archevêques de Milan, dont il y a trente-cinq dans le catalogue des Saints, ont été Saint Ambroiſe ſur la fin du quatriéme ſiecle, & Saint Charles Borromée, qui a été comme l'ame du dernier Concile général tenu dans la Ville de Trente. C'eſt la patrie de pluſieurs hommes célébres, entr'autres des Papes Alexandre II. Urbain III. Céleſtin IV. Pie IV. & Grégoire XIV.

COME, au Nord de Milan, ſur le Lac de même

nom, belle Ville, riche & marchande. C'eſt la patrie de Pline le jeune, de l'Hiſtorien Paul Jove, & du Pape Innocent XI.

ANGHIERA, ſur le Lac Majeur, au Sud-Oueſt de Come. Cette Ville eſt bâtie ſur une hauteur, & elle a un bon Château. C'eſt la patrie de Galeas, premier Duc de Milan.

PAVIE, *Evêché*, *Univerſité* fameuſe pour le Droit, ſur le Téſin, au Sud de Milan. Elle eſt grande & riche, mais elle n'eſt pas peuplée à proportion. Elle étoit autrefois la Capitale du Royaume des Lombards. Son Château reſſemble plus à un Palais qu'à une Forteresſe. C'eſt devant cette Ville que François I. fut fait priſonnier en 1525. Pavie a donné naiſſance au célébre Boéce, Philoſophe; au Pape Jean XVIII, à Jérôme Curdan, fameux Médecin, & Mathématicien; & à Jean Ménochius, célébre Commentateur de l'Ecriture Sainte.

CREMONE, *Evêché*, *Place forte*, ſur le Pô, à l'Orient de Pavie. C'eſt une grande & belle Ville qui eſt défendue par un bon Château.

LODI, *Evêché*, au Nord-Oueſt de Crémone, ſur l'Adda. Cette Ville eſt grande, & dans une plaine fort ſpacieuſe. Elle eſt célébre pour ſes fromages nommés *Parméſans*, parcequ'une Princeſſe de Parme, dit-on, les a fait connoître en France.

§. II. *Du Duché de Mantoue.*

Il eſt ſitué à l'Orient de celui de Milan, ayant le Modénois au Midi, & la République de Veniſe au Nord. Il eſt fertile en bleds, en pâturages, en fruits & en vins excellens.

Sa principale Riviere eſt le Pô, qui traverſe ce Duché dans toute ſa largeur: les autres moins

considérables, sont la *Secchia*, au Midi du Pô; l'*Oglio* & le *Mincio*, au Septentrion.

Le Mantouan relevoit de l'Empereur, & depuis 1540. il avoit des Ducs de la Maison de Gonzague. Le dernier étant mort sans postérité en 1708. l'Empereur Joseph s'est attribué ce Duché, quoiqu'il y eût encore des Princes de la même Maison, & plusieurs branches collatérales. Le Mantouan appartient aujourd'hui à la Reine de Hongrie, fille de l'Empereur Charles VI.

MANTOUE, *Capitale*, *Evêché*, *Place forte*. Cette Ville est située au milieu d'un Lac que forme la Riviere de Mincio. On n'y peut entrer que par deux chaussées qui ont chacune leur Pont-levis, ce qui la rend extrêmement forte. Les Ducs y avoient un Palais vaste & magnifiquement meublé: il s'y trouve un grand nombre d'autres Palais que les grands Seigneurs de la Ville ont abandonnés pour se retirer à Venise. On compte dans cette Ville environ 20000. hommes, 18. Paroisses, 40. Couvens. Le célébre Poéte Virgile est né près de cette Ville, qui est la patrie de plusieurs hommes illustres, entr'autres d'Antoine Possevin, Jésuite, Auteur d'une Bibliothéque & d'un Apparat Sacré, aussi-bien que du Médecin Antoine Possevin, & du Poéte Baptiste le Mantouan.

CASTIGLIONE, petite Ville au Nord-Oüest de Mantoue. C'est une petite Principauté qui appartient à une branche de la Maison de Gonzague.

SOLFARINO *, dans le voisinage de la précédente: c'est encore une petite Principauté qui appartient à une autre branche de la même Maison.

Nous avons parlé dans l'article du Duché de Parme, du Duché de *Guastalla* & de la Principauté de *Sabionetta*, qui appartenoient autrefois

à des branches de la Maiſon de Gonzague, & qui ſont dans le Mantouan, au Sud-Oueſt.

ARTICLE VI.

De la Seigneurie ou République de Veniſe.

CETTE République eſt bornée au Nord, par le Pays des Griſons, le Trentin & le Tirol; à l'Orient, en partie par le Golphe de Veniſe, & en partie par la Carniole; au Midi, par le Ferrarois, le Mantouan, & une partie du Milanez; & à l'Occident, par le Milanez ſeulement.

C'eſt la plus ancienne des Républiques de l'Europe: elle étoit autrefois beaucoup plus puiſſante qu'à préſent, quoiqu'elle poſſede une grande étendue de pays en Italie & ailleurs. Son Gouvernement eſt Ariſtocratique: il dépend de la Nobleſſe que l'on partage en quatre claſſes.

La premiere eſt de douze Maiſons, qui en 709. élurent le premier Duc de Veniſe.

La ſeconde, de quatre Maiſons qui ſubſiſtent depuis l'an 800. ce ſont les Juſtiniani, les Cornari, les Bragadini & les Bembi.

La troiſiéme comprend les familles qui furent inſcrites dans le Livre d'or en 1289.

La quatriéme, celles qui ont été aggrégées depuis en payant 100000. ducats.

Le Chef eſt un *Doge* ou *Duc*: cette Charge eſt à vie: il préſide à tous les Conſeils, & n'a que ſa voix comme les autres. Tous les Jugemens ſe rendent en ſon nom; mais la République peut le dépoſer, quand il devient incapable de remplir ſes fonctions.

Il y a trois principaux Conſeils pour l'adminiſtration de l'Etat.

Le Grand Conſeil compoſé de tous les Nobles

qui ont trente ans. Ce Conſeil fait toutes les Loix, & élit tous les Magiſtrats : ſçavoir, les *Procurateurs* de S. Marc, le *Chancelier*, les *Sages-Grands*, & les *Provéditeurs*. Les Procurateurs de S. Marc ſont des Officiers commis à la diſtribution des grandes richeſſes laiſſées à l'Egliſe de S. Marc & aux Pauvres : ils ſont les exécuteurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins, & les protecteurs des veuves. Ils portent la *Veſte Ducale*, c'eſt-à-dire, à grandes manches traînantes juſqu'à terre. Le Grand Chancelier tient les Sceaux de la République, & aſſiſte aux délibérations du Sénat : il eſt le Chef des Citadins ou Bourgeois de Veniſe, comme le Doge l'eſt de la Nobleſſe : il porte la Veſte Ducale de pourpre, & a le titre d'*Excellence*. Les Sages-Grands ſont des Officiers au nombre de ſix, qui préparent les matieres qui doivent être agitées dans le Sénat, auquel ils portent chaque ſemaine chacun à leur tour le réſultat de leurs Conſultations. Les Ambaſſadeurs que la République envoie à l'Empereur, au Pape & au Grand-Seigneur, doivent avoir la qualité de *Sages-Grands*. Les *Sages de Terre Ferme* ont à peu près les mêmes fonctions & la même autorité : tels ſont les Ambaſſadeurs que la République envoie aux Rois & aux Princes Souverains. Ils portent tous la Veſte Ducale violette, & ſont traités d'*Excellence*. Les Provéditeurs ſont les Gouverneurs qui ſont envoyés dans les Provinces avec un commandement abſolu dans les affaires qui concernent la paix & la guerre.

Le Conſeil des *Priés*. C'eſt le Sénat compoſé de cent vingt Sénateurs : il décide de tout ce qui regarde la paix, la guerre & les alliances. Ceux qui compoſent ce Sénat ſont regardés comme les plus grands politiques du monde.

Le Conseil des *vingt-six Seigneurs* ; il donne audience aux Ambassadeurs, porte leurs demandes au Sénat, & en rapporte leurs réponses.

Outre ces Conseils, il y en a encore deux : le Conseil des dix & le Conseil spirituel.

Le Conseil *des dix* est composé de dix Nobles ; on le renouvelle tous les ans ; il juge des crimes d'Etat. Tous les mois ce Conseil choisit parmi ses membres, tour à tour, trois Inquisiteurs d'Etat. Ce Triumvirat a une autorité si absolue, qu'il peut condamner à mort toutes sortes de personnes, même le Doge, sans en rendre compte au Sénat : il faut néanmoins que l'avis de tous les trois soit unanime ; en cas de partage ils doivent porter l'affaire au Conseil *des dix*, dont ils sont membres.

Pour prévenir les désordres que pourroit causer le luxe parmi les Nobles, dont les richesses sont fort inégales, la République a établi trois *Magistrats des Pompes*. Ce sont des Sénateurs du premier ordre, qui par des ordonnances très-séveres ont réglé la table, le train, & les habits de la Noblesse Vénitienne.

Le Conseil *Spirituel* regle les affaires de la Religion ; le Patriarche de Venise en est le Chef. C'est le seul Conseil où les Nobles Vénitiens Ecclésiastiques puissent entrer. Cette précaution a été prise, afin que la Cour de Rome ne pût pénétrer dans les secrets.

Cet Etat comprend en Italie quatorze Pays ou Provinces : sept au Midi, en allant d'Occident en Orient ; le Bergamasc, le Crémasc, le Bressan, le Véronois, la Polésine de Rovigo au Sud-Est, le Padouan, le Dogado ; cinq au Nord-Ouest du Golphe de Venise, en remontant du Midi au Septentrion ; le Vicentin, le Trévisan ;

le Feltrin, le Bellunese, le Cadorin; une au Nord du même Golphe, le Frioul; & la derniere au Nord-Est, l'Istrie.

1. Le *Bergamasc.*

BERGAME, *Evêché, Place forte.* Cette Ville est grande, riche & marchande: elle a un Château construit sur une hauteur. C'est la patrie de Jean Pierre Maffey, Jésuite célébre par sa grande connoissance des Langues grecque & latine.

2. Le *Crémasc.*

CREME, *Evêché, Place forte*, sur le *Sério*, qui le jette dans l'Adda.

3. Le *Bressan.*

BRESSE, *Evêché, Place forte.* Cette Ville est grande & belle. Ses Habitans s'appliquent particulierement à la fabrique des armes.

SALO, *Evêché*, sur le Lac de Garda.

4. Le *Véronois.*

VE'RONE, *Evêché*, sur l'Adige. Cette Ville est grande, ancienne & marchande. Elle contient un grand nombre d'ouvriers en soie, & il s'y fait un grand commerce d'olives qui sont très-estimées. On y voit un amphithéâtre encore presqu'entier. C'est la patrie du Poéte Catulle, de Vitruve, célébre Architecte, qui vivoit sous le regne d'Auguste; de Pline l'ancien; d'Onuphre, Auteur de plusieurs ouvrages sur les Antiquités Ecclésiastiques & Romaines; de Paul Véronèse, célébre Peintre, & de plusieurs autres grands hommes.

PESCHIE'RA, *Place forte*, sur le Lac de Garda.

5. LA *Polésine de Rovigo*, au Sud-Est. Le mot de *Polésine* signifie *presqu'Isle*, & elle est ainsi appellée, parcequ'elle est entre l'Adigette & l'Adige.

ROVIGO. C'est dans cette Ville que réside l'Evêque d'Adria.

ADRIA, *Evêché.* Cette Ville étoit autrefois si

considérable, qu'elle a donné son nom au Golphe de Venise ou Adriatique : ce n'est plus à présent qu'un Village, avec quelques maisons de pêcheurs.

6. Le *Padouan.*

PADOUE, *Evêché*, *Université*, sur la Riviere de *Brenta*. Cette Ville est grande & belle, mais n'est guères peuplée. Il s'y trouve un grand nombre de beaux Palais & de belles Eglises. C'est la patrie du célébre Historien Tite-Live. Ce sont les Padouans qui ont fondé la Ville de Venise au cinquiéme siécle, pour servir de retraite aux peuples maltraités par les Barbares.

7. Le *Dogado.*

VENISE, *Capitale*, *Archevêché*, qui porte le titre de Patriarchat. Cette Ville est une des plus peuplées & des plus marchandes de l'Europe : on la surnomme *la riche.* Elle est bâtie sur soixante & douze Isles qui ont communication les unes aux autres par un très-grand nombre de ponts. Elle a plusieurs Palais magnifiques, entr'autres celui de la Seigneurie & celui du Doge. Le pont de *Rialto* est remarquable pour sa grandeur & la hardiesse de l'ouvrage. Il est d'une seule arcade, & est bâti sur un grand nombre de pilotis. On a été obligé de construire de la même sorte les maisons de cette superbe Ville, parceque le terrein y est peu ferme : c'est pour cela que les carosses n'y sont pas d'usage. On s'y sert de petits bateaux très-propres, qu'on nomme *gondoles*, qui peuvent aller dans tous les quartiers de la Ville. On y admire l'Eglise & la Place de S. Marc. Il y a outre cela à Venise un très-grand nombre d'Eglises. On y compte soixante & douze Paroisses, plus de trente Couvens de Religieux, plus de trente-cinq de Religieuses, & plusieurs Chapelles de Confréries de Pénitens. Ces dernieres, aussi-bien que les Eglises

des Religieux & des Religieuſes, ſont incomparablement plus magnifiques pour les bâtimens, & plus riches en excellens tableaux, que les Egliſes Paroiſſiales. Le grand commerce de cette Ville conſiſte en glaces de miroirs qui ſont très-eſtimées, & en étoffes de ſoie. L'Arſenal eſt un des plus grands & des mieux fournis de l'Europe. L'Inquiſition y eſt moins ſévere que par tout ailleurs. Les Juifs y ont une ſynagogue aſſez grande. Outre le Patriarche il y a dans l'Egliſe de Saint Marc un *Primicier*, qui jouit des honneurs pontificaux: il eſt indépendant du Patriarche & nommé par le Doge. On lit à Veniſe une Inſcription qui contient ſix vers latins du Poéte Sannaſar, qui relevent la gloire de cette Ville au-deſſus de celle de Rome. Ils ſont trop beaux pour ne les pas rapporter ici.

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis
Stare urbem, & toto dicere jura mari.
I nunc Tarpeïas, quantumvis Jupiter arces
Objice, & illa tui mœnia Martis, ait.
Si Tiberim Pelago confers, urbem aſpice utramque;
Illam homines dices, hanc poſuiſſe Deos.

CHIOGGIA, *Evêché.* L'Adige & le Pô ſe jettent dans la Mer au-deſſous de cette Ville qui eſt au milieu des eaux comme Veniſe, & dans une Iſle où l'on fait beaucoup de ſel.

8. Le *Vicentin.*

VICENCE, *Evêché, Place forte.* Cette Ville eſt grande & fort peuplée. Elle a beaucoup d'Egliſes magnifiques, de belles Places & de beaux Palais.

9. Le *Tréviſan.*

TRE'VISE, *Evêché.* Cette Ville eſt grande, belle & forte, remplie de Nobleſſe. Elle avoit autrefois une Univerſité qui a été tranférée à Padoue.

10. Le *Feltrin.*

FELTRES, *Evêché.* C'eſt une petite Ville fort jolie.

11. Le *Bellunéſe*, où il y a de riches mines de fer.

BELLUNE, *Evêché*, ſur la *Piave.* Cette Ville eſt belle, forte & aſſez peuplée, quoique petite.

12. Le *Cadorin.*

LA PIE'VE DE CADORE. C'eſt une belle Ville, fort peuplée, ſur la Piave.

13. Le *Frioul.*

UDINE, *Evêché.* Cette Ville eſt grande & belle. Le Patriarche d'Aquilée y réſide; & comme le territoire d'Aquilée, Ville autrefois conſidérable, mais aujourd'hui ruinée, appartient à la Maiſon d'Autriche, elle prétend, auſſi-bien que les Vénitiens, nommer au Patriarchat. Pour appaiſer ce procès, il vient enfin d'être réſolu de diviſer ce Diocèſe, ſelon les poſſeſſions temporelles.

PALMA NOVA, *Evêché.*

CONCORDIA, *Evêché.*

GRADO. Cette Ville ſituée dans une Iſle près d'Aquilée, avoit autrefois un Patriarche dont le titre a été donné à l'Archevêque de Veniſe.

14. L'*Iſtrie*, au Nord-Eſt du Golphe de Veniſe. Les Vénitiens partagent cette preſqu'Iſle avec la Maiſon d'Autriche, & ils en poſſedent la partie occidentale & la méridionale.

CAPO-D'ISTRIA, *Evêché.* Ville forte ſituée dans le Golphe de Trieſte.

CITTA-NUOVA, *Evêché.* Cette Ville eſt bien bâtie, & a le meilleur Port du Pays.

POLA, *Evêché*, au Midi. C'eſt une Ville ancienne, où l'on voit beaucoup d'Antiquités.

La République de Veniſe poſſede encore plu-

sieurs Villes en Dalmatie, à l'Est du Golphe de Venise, avec les Isles de *Corfou*, de *Sainte Maure* & de *Céphalonie*, à l'entrée de ce Golphe : nous en parlerons en expliquant la *Turquie d'Europe*. Les Vénitiens possédoient autrefois les Isles de *Candie*, de *Chypre*, &c. mais les Turcs les leur ont prises, comme nous le dirons.

SECTION II.

De la partie d'Italie qui est au milieu.

Elle contient le Grand-Duché de *Toscane*, qui a quelques enclaves, entr'autres la République de *Luques*, & l'*Etat Ecclésiastique*.

ARTICLE I.

Du Grand-Duché de Toscane.

Ce Duché a la Mer Méditerranée à l'Occident & au Midi, & l'Etat de l'Eglise au Nord & à l'Orient. Il a environ 60. lieues de long, sur 40. de large. Il portoit anciennement le nom d'*Etrurie*, qui étoit plus étendue que n'est la Toscane aujourd'hui, renfermant ce que nous appellons maintenant le Patrimoine de S. Pierre.

Il comprend le Florentin, le Pisan & le Siennois. C'étoit autrefois trois Républiques.

La Maison de Médicis, dont le dernier Grand-Duc étoit, s'est rendue très-célèbre au milieu du quinziéme siécle par le mérite de Jean de Médicis & de Côme son fils. Quoiqu'ils ne fussent originairement que de riches Négocians de Florence, le crédit qu'ils s'acquirent alors mit Alexandre de Médicis en état d'usurper la Souveraineté l'an

1530. avec l'appui de l'Empereur Charles-Quint qui le fit Duc de Florence. Le Pape Pie V. donna le titre de Grand-Duc à Côme de Médicis son fils & son successeur. Le dernier Grand-Duc étant mort sans enfans, le Grand-Duché, par l'accord fait en 1736. entre la France, l'Espagne & l'Empereur, a passé au Duc de Lorraine, époux de l'héritiere d'Autriche, aujourd'hui Empereur: ainsi cet Etat sera bientôt partie de ceux de la nouvelle Maison d'Autriche.

Le Pisan fut uni au Florentin en 1406. par la conquête qu'en fit la République de Florence, avant l'établissement des Médicis. Le Siennois passa sous la puissance des Espagnols du tems de Charles-Quint, & Philippe II. son fils le donna en 1557. au Grand-Duc, à titre d'arriere-Fief d'Espagne, & en s'y conservant quelques Places sur la côte. Ces Pays sont très-fertiles en tout. On y trouve des carrieres de beau marbre, des mines d'alun, de fer, d'acier, & même d'argent.

I. *Le Florentin.*

FLORENCE, sur l'Arno, *Archevêché, Université.* C'est une assez grande Ville bien bâtie. Elle est surnommée *la Belle*: le Grand-Duc y faisoit sa résidence. Il s'y trouve une des plus riches Bibliothéques de l'Europe, qui renferme 3900. Manuscrits rares. On admire sur-tout la Galerie pour ses richesses & ses raretés.

Florence est l'endroit de l'Italie où l'on cultive davantage la Langue italienne, mais les Romains la prononcent avec plus de grace; de-là le proverbe: *Lingua Toscana in bocca Romana.* Cette Ville est la patrie d'Amér. Vespuce, qui a donné son nom au nouveau Continent; de Galilée, fameux Astronôme; de Lulli, excellent Musicien; de

Guichardin, Hiſtorien célébre ; & de pluſieurs autres grands hommes.

PISTOYE, *Evêché*. C'eſt une Ville aſſez grande : elle eſt ſituée dans une plaine fertile au pied de l'Apennin.

PRATO, *Evêché*.

PRATOLINO, Maiſon de plaiſance du Grand-Duc, remarquable pour la magnificence des Bâtimens, & la beauté des Jardins.

FIEZOLE, *Evêché*.

AREZZO, *Evêché*, près l'Arno. C'eſt une grande Ville bâtie ſur une montagne : elle a donné la naiſſance à Guy Arretin, Inventeur des Notes du Plain-Chant au onziéme ſiécle, & au Poéte Pétrarque.

BORGO, *Evêché*, ſur le Tibre.

MONTE-PULCIANO, *Evêché*, ſur les confins du Siennois, près le Lac de Pérouſe.

CAMALDOLI *, à l'Orient de Florence. C'eſt un célébre Monaſtere bâti dans les montagnes de l'Apennin par S. Romuald en 1009. Il a donné le nom à l'Ordre des Camaldules.

VALOMBREUSE *, Abbaye également ſituée dans les montagnes de l'Apennin, Chef d'un Ordre fondé par S. Jean Gualbert en 1040. ſous la Regle de S. Benoît.

II. *Le Piſan.*

PISE, *Archevêché*, *Univerſité*. Cette Ville eſt grande, belle & forte, & elle a un bon Port. Les Chevaliers de S. Etienne inſtitués par Côme de Médicis en 1561. ont une Maiſon dans cette Ville, qui eſt le Chef-lieu de leur Ordre. L'Egliſe métropolitaine eſt magnifique. On admire principalement ſa tour qui eſt très-élevée, & qui penche d'une maniere ſenſible. Cette Ville eſt célébre par

le Concile qui s'y tint en 1409. Benoît XIII. & Grégoire XII. y furent déposés comme schismatiques, & on y élut Alexandre V.

VOLTERRA, *Evêché*, au Sud-Oueſt de Florence.

LIVOURNE, à l'Occident. C'eſt une grande Ville, belle & très-forte : elle eſt célébre pour ſon Port qui y attire beaucoup d'Etrangers, à cauſe de ſes franchiſes. Ce Port eſt à couvert par pluſieurs Forts bien munis de canons. Le Grand-Duc y entretient garniſon. Le principal commerce de la Ville conſiſte en ſoie, coton, alun de Rome, & en caffé du Levant.

III. *Le Siennois.*

SIENNE, *Archevêché*, *Univerſité*. Cette Ville eſt célébre pour la bonté de ſes eaux & la politeſſe de ſon langage. Son Egliſe Cathédrale eſt magnifique, quoique d'un goût gothique : elle eſt revêtue de marbre en dedans & en dehors.

PIENZA, *Evêché*, Ville médiocre, mais bien fortifiée.

CHIUZI, *Evêché*. Ces deux Villes ſont à l'Orient.

MASSA, *Evêché*, au Sud-Oueſt de Sienne.

GROSSETO, *Evêché*, au Sud de Sienne.

De quelques petits Etats enclavés dans la Toſcane.

Ces petits Etats ſont au nombre de quatre : ſçavoir, au Midi, l'*Etat des garniſons* ; au Sud-Oueſt, la Principauté de *Piombino* ; au Nord-Oueſt, la République de *Luques* ; & la Principauté de *Maſſa*, dont nous avons déja parlé dans l'article du Modénois.

I. *De l'Etat des garniſons.*

Vers les confins du Siennois ſur la Mer Médi-

terranée, on trouve un petit Pays nommé *Lo Stato delli Presidii*, ou l'*Etat des garnisons* : c'est ce que les Espagnols se réserverent, lorsqu'ils céderent le Siennois au Grand-Duc en 1557. Le Roi des deux Siciles en est aujourd'hui en possession.

ORBITELLO, *Port, Place forte.*

TELAMONE, *Evêché*, au Nord d'Orbitello.

PORTO-HERCOLE, au Sud d'Orbitello. Elle a un bon Château & un Port défendu par deux Forts.

2. *De la Principauté de Piombino.*

Au Sud-Oueſt du Florentin, près de la Méditerranée, eſt la Principauté de *Piombino*, qui appartient à un Prince Napolitain de la Maiſon de Buon-Compagno.

PIOMBINO, qui en eſt *Capitale* & *Evêché*, eſt une Ville grande & belle, avec un Port aſſez bon, & une Forteresſe ſous la protection du Roi de Naples, qui a droit d'y mettre garniſon.

L'Iſle d'*Elbe* au Sud-Oueſt de Piombino, appartient à cette Principauté.

PORTO-LONGONE, petite Ville, mais très-forte, qui a un bon Port & une Forteresſe ſur un rocher : le Roi de Naples y entretient garniſon.

PORTO-FERRAIO. Cette Ville eſt forte, quoique petite. Le Grand-Duc de Toſcane qui en eſt maître, y a toujours une bonne garniſon : elle a une Baye qui eſt défendue par deux Forts.

3. *De la République de Luques.*

Au Nord-Oueſt du Florentin & au Nord de Piſe, eſt la petite Seigneurie ou République de Luques. Cet Etat eſt enclavé dans la Toſcane ; il ſubſiſte en forme de République depuis l'an 1430. ſous la protection de l'Empire dont il eſt un Fief.

Son Gouvernement eſt Ariſtocratique, & dépend d'un Conſeil de vingt-quatre Nobles, & d'un Chef que l'on nomme *Gonfalonier*, qu'on change tous les deux mois, de même que les Conſeillers qu'on lui donne pour l'adminiſtration des affaires: ils ne peuvent rien faire ſans la participation du Conſeil.

LUQUES ou LUCA, *Capitale*, *Evêché*, *Place forte*. Cette Ville eſt médiocre & aſſez peuplée. Elle fait commerce de ſoie, & ſur-tout d'olives, les meilleures d'Italie. On la nomme l'*Induſtrieuſe*, à cauſe que ſes Habitans ſont fort laborieux. On n'y ſouffre point de mendians. Le Palais de la Seigneurie eſt très-beau.

VIA-REGIO. C'eſt un Bourg dont le Port eſt le ſeul de cette République.

ARTICLE II.

De l'Etat de l'Egliſe.

L'ETAT de l'Egliſe eſt borné par la République de Veniſe, au Nord; & par le Golphe de Veniſe, au Nord-Eſt; à l'Orient, par le Royaume de Naples; au Midi, par la Méditerranée; & à l'Occident, par les Duchés de Toſcane, de Modène & de Mantoue. Sa longueur eſt de trois cens milles ou cent lieues, & ſa largeur de cent milles ou trente-huit lieues environ.

Il s'appelle *Etat de l'Egliſe*, parceque le Pape qui eſt le Chef de l'Egliſe, en eſt Souverain. L'origine de cet Etat vient des donations que Pepin & Charlemagne firent aux Papes dans le huitiéme ſiécle, en s'en réſervant la ſouveraineté. Ce n'a été que depuis 1076. que les Papes en ſont devenus Seigneurs indépendans.

Dans les premiers siécles le Clergé & le Peuple choisissoient celui qui devoit être Pape. Les Goths étant devenu maîtres de l'Italie, s'attribuerent le droit de le choisir, ou au moins de le confirmer. Les Empereurs Grecs qui les chasserent d'Italie, se maintinrent dans la même possession. Les Empereurs d'Occident s'arrogerent aussi le même droit; ce qui causa bien des schismes. Enfin après la mort d'Innocent II. les Cardinaux réunis avec les principaux du Clergé de Rome, élurent seuls Célestin II. en 1143. depuis ce tems-là ils se sont maintenus dans la possession d'élire seuls le Pape, le Clergé & le Peuple ayant cessé de prendre part à cette élection. Après la mort d'Adrien VI. qui étoit Hollandois, & qui avoit été élu à la recommandation de Charles-Quint son disciple, les Cardinaux se sont fait une loi de n'élire pour Papes que des Cardinaux Italiens de naissance. Le nombre des Cardinaux est fixé à soixante & dix; il faut les deux tiers des voix pour être élu Pape, le tiers suffit pour donner l'exclusion à un sujet.

Le Souverain Pontife a les titres de *Sainteté* & de *Pape*. Ces deux noms étoient autrefois communs à tous les Evêques. Le Pape gouverne par lui-même les Provinces voisines de Rome: celles qui sont éloignées ont des Légats ou des Vice-Légats pour Gouverneurs: chaque Province a outre cela un Général pour les troupes, & chaque Ville un Gouverneur que le Pape nomme, aussi-bien que les Officiers des Forteresses, Châteaux & Ports. Le Peuple choisit les *Podestats* & autres Officiers de Ville.

Quand le Saint Siége est vacant, ce sont les Doyens des trois Ordres de Cardinaux, Evêques, Prêtres & Diacres qui gouvernent.

Les revenus du Pape montent à vingt millions

environ, en y comprenant ſept mille ducats pour l'hommage de Naples & de Sicile, & les Annates des Evêchés & Abbayes.

L'Etat Eccléſiaſtique comprend douze Provinces qui ſont entre la Mer Méditerranée & le Golphe de Veniſe. Le Pape poſſede encore *Bénévent* & ſon territoire dans le Royaume de Naples, & le *Comtat Venaiſcin* avec *Avignon*, en France.

Les Provinces de l'Etat Eccléſiaſtique du Midi au Nord-Oueſt, ſont : la Campagne de Rome, le Patrimoine de S. Pierre, le Duché de Caſtro ou Caſtres, l'Orviétan, la terre de Sabine, le Pérouzin, l'Ombrie, la Marche d'Ancône, le Duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonois, le Ferrarois.

1. *La Campagne de Rome.*

Rome, ſur le *Tibre*, *Capitale* de l'Etat Eccléſiaſtique, *Univerſité*. Cette Ville fondée, ſelon l'opinion commune, par Romulus, 753. ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, fut d'abord gouvernée par des Rois pendant 244. ans; enſuite par des Conſuls environ 500. ans; & enfin par des Empereurs pendant cinq ou ſix ſiécles. Auguſte la rendit la plus ſuperbe Ville du monde. Quoiqu'elle ait été brulée & ſaccagée pluſieurs fois, elle eſt encore néanmoins une des plus belles & des plus grandes Villes de l'Europe. Le Pape, qui eſt le Succeſſeur de S. Pierre, Prince des Apôtres, y fait ſa réſidence. On donne à la Ville de Rome le titre de *Sainte*, à cauſe qu'elle eſt le centre de la vraie Religion, & qu'un nombre infini de Martyrs y ont répandu leur ſang pour la Foi catholique. Cette Ville a grand nombre de beaux Palais & de magnifiques Egliſes : celle de S. Pierre eſt la plus belle de l'Univers : elle eſt toute revêtue de marbre en dedans & en dehors ; ſa couverture

est de plomb & de cuivre doré. Les peintures excellentes, les colonnes de marbre, les statues, &c. relevent beaucoup la beauté de cette superbe Basilique, qui est faite en forme de croix: elle a près de cent toises de long: la croisée qui en fait la largeur a soixante-six toises. Du milieu de cette croisée s'éleve un magnifique Dôme de cinquante-cinq toises de haut. Tout le pavé de cette Eglise est de marbre, & la voute est dorée; mais rien n'égale la magnificence du grand Autel qui est placé sous le Dôme, & qui est couronné par un riche dais ou baldaquin de bronze d'une beauté parfaite. On prétend que cette Eglise a couté quarante millions, & qu'elle est l'ouvrage de vingt-trois Papes. Tout près de ce superbe Edifice est le Palais du Vatican, remarquable non-seulement par la magnificence & par le grand nombre de chambres qu'il renferme, mais encore par sa Bibliothéque, une des plus riches du monde en toutes sortes de Livres, & sur-tout en Manuscrits rares. C'est la demeure ordinaire du Pape. Ce Palais a une galerie qui communique au *Château S. Ange*, qui est une sure Forteresse, où les Papes peuvent se retirer dans les tems de danger.

Rome a quatre-vingt-douze Paroisses, un grand nombre d'Hôpitaux & plus de trois cens Eglises, dont il y en a quantité de magnifiques: cette Ville, quoique vaste dans son enceinte, n'est pas habitée à proportion de son étendue. On donne le titre d'*Episcopale* à son Eglise de Saint Jean de Latran, parceque les Papes y prennent possession de leur Siége: les Empereurs y étoient autrefois couronnés. Celle de Sainte Marie Majeure a le titre de *Patriarchale*; & celle de S. Pierre, celui de *Papale*. Il y a dans Rome plusieurs Académies célébres. Le Roi de France entretient à ses frais

des éléves dans celles de Peinture & de Sculpture.

OSTIE, *Evêché*. C'eſt le titre du Doyen des Cardinaux. Anaſtaſe le Bibliothécaire rapporte que le Pape Marc, qui vivoit au quatriéme ſiécle, a accordé aux Evêques d'Oſtie le droit de ſacrer ceux de Rome. Le nom de cette Ville autrefois célébre, mais preſqu'entierement détruite aujourd'hui, marque ſa ſituation à l'embouchure du Tibre: l'air y eſt mal-ſain.

ALBANO, *Evêché*, près de Rome. Elle eſt ſituée aux environs de l'ancienne *Albe*, qui avoit des Rois avant Rome.

CASTEL-GANDOLPHE *, au Nord d'Albano, près du Lac de ſon nom. C'eſt une petite Ville avec un Château, qui a de très-beaux jardins où les Papes vont prendre l'air.

VELETRI, *Evêché*. C'eſt une Ville fort agréable, comme la plupart des ſuivantes: elle a donné naiſſance à l'Empereur Auguſte.

FRESCATI, *Evêché*.

PALESTRINE, *Evêché*, & Principauté qui appartient aux Barberini. Ces deux Evêchés, ainſi qu'Oſtie & Albano, ſont des titres de Cardinaux Evêques.

TERRACINE, au Sud-Eſt, *Port*.
TIVOLI, ſur le Téverone.
ANAGNI, à l'Orient de Freſcati.
SEGNI.
FIORENTINO.
ALATRI.
VEROLI.
} *Evêchés.*

SUBIAC ou SUBLAC, au Nord-Eſt, Abbaye de Bénédictins où S. Benoît jetta au ſixiéme ſiécle les fondemens de ſon Ordre, dans une grotte que l'on viſite avec vénération.

2. *Le Patrimoine de S. Pierre.*

Cette Province qui eſt à l'Occident du Tibre, eſt très-fertile en bled, en vin, en huile & en alun,

VITERBE, *Evêché.* C'eſt une grande & belle Ville.

MONTEFIASCONE, *Evêché* ſitué dans un terroir très-fertile. Cette Ville eſt très-renommée pour ſes bons vins muſcats.

CIVITA-VECCHIA, *Evêché*, *Port*, *Place forte*, au Midi : c'eſt où ſont les Galeres du Pape.

BRACCIANO, au Sud de Viterbe. Cette Ville qui a titre de Duché, appartient à un Prince de la Maiſon d'Odeſchalchi.

PORTO, *Evêché*, à l'embouchure du Tibre. C'eſt le titre du Cardinal ſous-Doyen.

3. *Le Duché de Caſtro.*

CASTRO ou CASTRES, *Capitale* de ce Duché, qui appartenoit autrefois aux Ducs de Parme : elle fut démolie en 1646. par le Général des troupes d'Innocent X. & l'Evêché transféré à Aquapendente.

RONCIGLIONE, près de Viterbe. C'eſt une jolie Ville avec titre de Comté, enclavée dans le Patrimoine de S. Pierre.

4. *L'Orviétan.*

ORVIETE, *Evêché.* Cette Ville qui eſt aſſez belle, eſt bâtie ſur un rocher eſcarpé : elle a un puits très-profond où des mulets deſcendent par un eſcalier pour puiſer de l'eau, & remontent par un autre.

AQUAPENDENTE, *Evêché*, à l'Occident d'Orviéte.

BAGNAREA, *Evêché*, au Midi d'Orviéte. Cette petite Ville a donné naiſſance au Docteur Saint Bonaventure.

5. *La Terre de Sabine.*

Elle a été habitée autrefois par les Sabins, ſi connus dans l'Hiſtoire Romaine, & dont elle porte encore le nom.

MAGLIANO. C'eſt dans cette Ville que réſide l'Evêque de Sabine, dont le titre eſt un des ſix deſtinés aux Cardinaux Evêques. Son territoire eſt très-fertile en huiles, en bleds & en vins.

6. *Le Pérouzin.*

PE'ROUZE, *Evêché*, *Univerſité*. Cette Ville qui eſt ſur le Tibre, eſt belle & ancienne. C'eſt la patrie de Jean-Paul Lancelot, célébre Juriſconſulte.

7. *L'Ombrie.*

C'étoit autrefois la demeure des Umbriens, les plus anciens peuples d'Italie.

SPOLETE, *Evêché*, *Capitale* de l'ancien Duché d'Ombrie ou de Spolete. Cette Ville eſt ancienne, belle & bien peuplée.

ASSISE, *Evêché*, au Nord-Oueſt de Spolete. Elle a la gloire d'avoir donné naiſſance à Saint François & à Sainte Claire.

FOLIGNO, *Evêché*. C'eſt une ancienne & belle Ville près du Topino.

NOCERA, *Evêché*, au Nord-Oueſt de Spolete.

TERNI, *Evêché*, au Sud. C'eſt la patrie de l'Hiſtorien Tacite.

NARNI, *Evêché*, plus au Sud, ſur la Néra. C'eſt la patrie de l'Empereur Nerva.

8. *La Marche d'Ancône.*

Cette Province abonde en bled, en vin, &

chanvre & en cire : elle ſe nommoit anciennement *Picenum*.

ANCONE, *Evêché, Port.* Cette Ville eſt grande, riche & ancienne : elle a pour ſa défenſe une Citadelle qui paſſe pour la plus forte de l'Italie après celle de Naples.

IESI, *Evêché*, ſur le Fiumecino.

OZIMO. } *Evêchés.*
MACERATA. }

RECANATI. Son Evêché a été transféré à Lorette au ſeiziéme ſiécle.

NOTRE-DAME DE LORRETE, *Evêché, Place forte*, ſur le Golphe de Veniſe, fameux pélerinage, où il y a une très-riche Chapelle de la Sainte Vierge.

FERMO, *Archevêché*, ſur le Golphe de Veniſe. C'eſt une ancienne & forte Ville, célébre par la naiſſance de Lactance, Auteur de pluſieurs Ouvrages en faveur de la Religion Chrétienne, & ſi éloquent, qu'on lui a donné le nom de *Ciceron* Chrétien.

MONTE-ALTO, *Evêché*, au Sud-Oueſt de Fermo, ſur la petite Riviere de Monocio.

ASCOLI, *Evêché*. C'eſt une grande & ancienne Ville, où il y a deux Citadelles. Son Evêque a des revenus conſidérables.

SAN-SEVERINO. } *Evêchés.*
CAMERINO. }

TOLENTINO. Cet Evêché a été uni à Macerata en 1586.

9. *Le Duché d'Urbin.*

C'eſt un Pays mal-ſain & peu fertile : il eſt venu en la puiſſance des Papes en 1631. par la mort de ſon dernier Duc.

URBIN, *Archevêché*. Cette Ville, qui eſt con-

sidérable, a une vieille Citadelle & un beau Palais où les Ducs résidoient autrefois. C'est la patrie de Polidore Virgile, Auteur d'une Histoire d'Angleterre & de plusieurs autres Ouvrages; & du fameux Raphaël, Peintre.

FOSSOMBRONE, *Evêché*, près la Riviere de Métro.

PEZARO, *Evêché*, *Place forte*, sur la Riviere de *Foglia*, qui traverse tout le Duché d'Urbin, & se jette dans le Golphe de Venise. Cette Ville a un bon Port & un Château très-fort.

SAINT-MARIN, entre la Romagne & le Duché d'Urbin. Cette Ville, qui a sept Villages sous sa dépendance, se gouverne en forme de République sous la protection du Pape. Son Gouvernement est Aristocratique: ses Chefs sont deux Capitaines que l'on change tous les six mois. En 1739. il survint une difficulté entre ceux qui gouvernoient ce petit Etat, & le Pape y ayant envoyé pour l'appaiser le Cardinal Albéroni, ce Légat mit si bien, qu'il soumit cette République à l'Etat Ecclésiastique: mais l'Empereur en a fait rétablir les Habitans dans la liberté dont ils jouissent depuis plus de mille ans.

10. *La Romagne.*

RAVENNE, *Archevêché*. C'est une Ville fort ancienne: elle a deux Académies, plusieurs Colléges, quatre Abbayes, & un grand nombre de Maisons Religieuses. Son Port étoit autrefois le meilleur que les Romains eussent sur la Mer Adriatique: mais cette Mer y a jetté tant de sable, que Ravenne s'en trouve maintenant éloignée d'une bonne lieue. Son territoire produit d'excellens vins.

RIMINI, *Evêché*, sur la côte. Cette Ville est grand

grande & marchande : elle eſt fameuſe par le Concile que l'Empereur Conſtance y fit tenir en 359. & où les Ariens dominerent. Entre Rimini & Ravenne eſt la petite Riviere de *Piſatello* *, qu'on appelloit autrefois *Rubicon*, & qui ſéparoit du tems de Jules-Céſar, la Gaule Ciſalpine de l'Italie. M. Danville la nomme *Fiumicino*.

FAENZA, *Evêché*, au Midi de Ravenne. Cette Ville qui eſt riche & marchande, eſt ſur la Riviere d'Amone : elle débite beaucoup de vaiſſelle de terre, & du lin fort blanc. Jules II. la prit aux Vénitiens en 1509.

FORLI, *Evêché*. Son territoire eſt fertile en grains, en olives & en vins.

BERTINORO, *Evêché*.

MELDOLA *, au Midi de Forli. C'eſt une Principauté ſouveraine qui appartient aux Princes Pamphiles.

11. *Le Bolonois.*

Le Pape Jules II. ſe rendit maître de ce Pays en 1513.

BOULOGNE, *Archevêché*, *Univerſité*. On la ſurnomme *la Graſſe*, à cauſe de la fertilité de ſon terroir. C'eſt une des plus belles Villes, des plus grandes, & des plus riches d'Italie. On y fait quantité d'étoffes de ſoie. C'eſt la patrie du Pape Benoît XIV. qui gouverne actuellement l'Egliſe, & qui eſt ſi connu par ſes ſçavans Ouvrages.

Sur les confins du Modénois on trouve un Fort nommé *le Fort d'Urbain* : il eſt ſur le Panaro.

12. *Le Ferrarois.*

Ce Pays qui eſt aſſez fertile, avoit autrefois ſes Ducs qui poſſédoient auſſi le Modénois & la Poléſine de Rovigo. Vers l'an 1500. les Vénitiens

s'emparerent de cette derniere Province, & les Papes se rendirent maîtres du Ferrarois en 1597. Ses Princes, qui étoient de la Maison d'Est, ont continué de regner à Modène.

FERRARE, *Archevêché, Université.* C'est une grande & belle Ville, mais qui n'est guères peuplée. Elle a plusieurs Eglises superbes, une magnifique Place, & une bonne Citadelle bâtie par Clément VIII. Ce n'étoit ci-devant qu'un Evêché, mais le Pape Clément XII. l'a érigé en Archevêché en 1735. C'est la patrie du Cardinal Guy Bentivoglio, du fameux Poéte Louis Arioste, de Jean-Baptiste Guarini, autre Poéte célébre, & de Lelio-Grégorio Giraldi, Auteur de plusieurs Ouvrages sur l'Antiquité profane.

COMACHIO, *Evêché*, près du Golphe de Venise. Cette petite Ville est bâtie dans un marais. L'Empereur Charles VI. qui s'en étoit emparé comme d'un Fief de l'Empire, & qui l'avoit fortifiée en 1708. l'a cédée au Pape en 1725.

SECTION III.

De la partie méridionale de l'Italie, qui contient le Royaume de Naples.

CE Pays connu anciennement sous le nom de *Grande Gréce*, à cause des nombreuses Colonies que les Grecs y amenerent, occupe toute la partie inférieure de l'Italie, & représente assez bien le bas d'une botte. Il forme une presqu'Isle, qui a au Nord le Golphe de Venise; à l'Orient, la Mer de Gréce; & à l'Occident, la Mer de Naples. C'est un des plus beaux & des meilleurs Pays d'Italie. Il est fertile en tout: on y trouv

des mines d'alun & de fer, & on y recueille de la manne très-eſtimée. Mais les Habitans paſſent pour ſi mauvais, qu'on l'appelle le Paradis d'Italie habité par les Démons : il eſt ſujet à de fréquens tremblemens de terre. L'air y eſt très-ſain.

Les Sarraſins ayant enlevé la plus grande partie de ce Pays aux Empereurs Grecs, en furent maîtres pendant le neuviéme & le dixiéme ſiécle. Quelques Seigneurs Normans s'en ſaiſirent dans le onziéme, & y ayant ajouté l'Iſle de Sicile, qui n'en eſt ſéparée que par le Détroit [illegible] *le Phare de Meſſine*, ils fonderent en 113[illegible] ume qu'on a nommé dans la ſuite *Roy[illegible] deux Siciles* : car celui de Naples qui a été pluſieurs fois ſéparé de la Sicile, a ſouvent été appellé *Sicile en deçà du Phare*. Ces Etats vinrent en 1194. à la Maiſon allemande de Souabe, en conſéquence du mariage de la Princeſſe Conſtance avec l'Empereur Henri VI. En 1265. Charles d'Anjou frere de S. Louis & Comte de Provence, devint Roi des deux Siciles, mais en 1282. il fut réduit au Royaume de Naples qu'il laiſſa à ſa poſtérité, parceque Pierre I. Roi d'Aragon, profitant des mécontentemens des Habitans de la Sicile, s'empara de cette Iſle. Alphonſe V. Roi d'Aragon & de Sicile, s'étant rendu maître de Naples en 1442. malgré les droits qu'y avoit la ſeconde Maiſon d'Anjou, iſſue d'un frere de Jean Roi de France, donna ce Royaume à Ferdinand ſon bâtard, dont la poſtérité a regné à Naples juſqu'en 1501. Cependant en 1495. Charles VIII. Roi de France, qui avoit hérité des droits des Comtes de Provence de la ſeconde Maiſon d'Anjou, s'empara en quinze jours du Royaume de Naples, & s'y fit couronner Roi ; mais il ne put garder long-tems ce Royaume. Louis XII. ſon ſucceſſeur, fit un traité avec

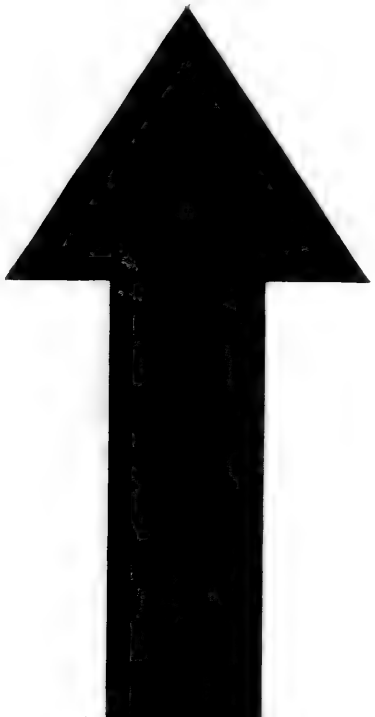

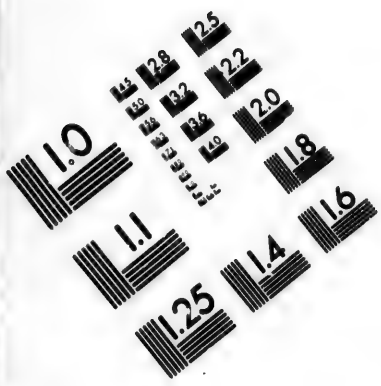

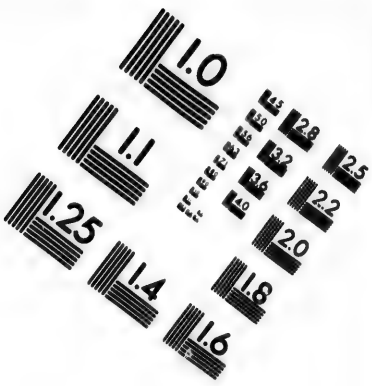

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

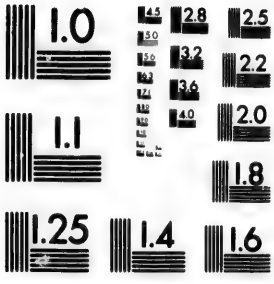

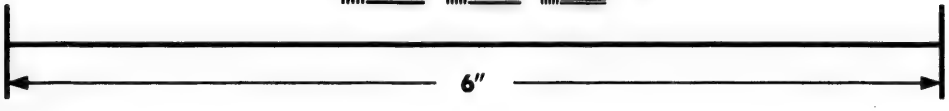

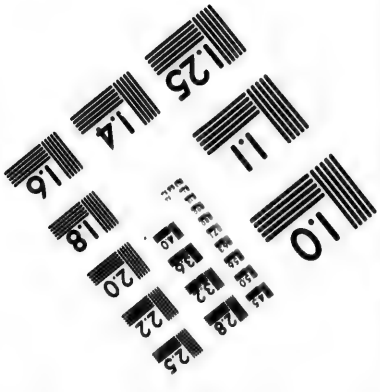

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

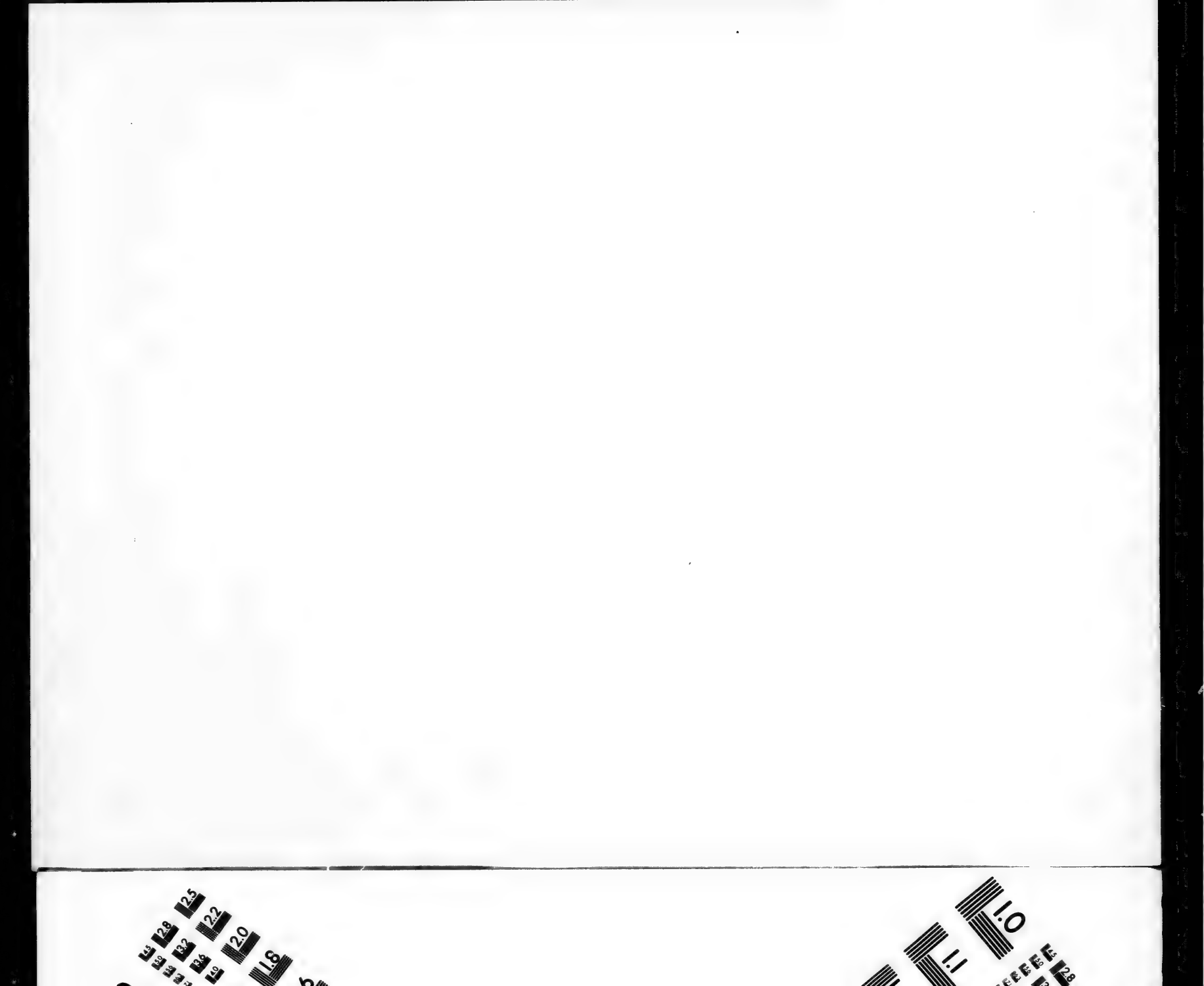

Ferdinand le Catholique, Roi d'Aragon & de Sicile, par lequel ils partagerent le Royaume de Naples: mais après en avoir fait la conquête conjointement en 1501. la dispute qui s'éleva entre ces Princes pour la Province de Capitanate, qu'ils revendiquerent tous deux, fit qu'ils en vinrent aux mains, & Ferdinand se rendit maître en 1503. de tout le Royaume. Il est resté aux Espagnols jusqu'en 1707. que l'Empereur s'en est emparé. En 1735. Dom Carlos, Infant d'Espagne, l'a conquis, & la possession lui en a été confirmée avec la Sicile, par le Traité de paix fait à Vienne en 1736. Le Royaume des deux Siciles doit foi & hommage au Pape: pour cela tous les ans la veille de S. Pierre, on lui présente 7000. ducats, & le lendemain une haquenée ou cavalle blanche.

Le Royaume de Naples se divise en quatre grandes Provinces, qui en contiennent chacune trois autres: sçavoir, au Sud-Oüest, la Terre de Labour; elle renferme les Principautés Citérieure & Ultérieure, & la Terre de Labour propre: au Nord-Oüest l'Abruzze, qui se partage en Citérieure & Ultérieure, & le Comtat de Molise: au Nord-Est, la Pouille, qui se divise en Capitanate, Terre de Bari & Terre d'Otrante: au Midi, la Calabre; on la partage en Basilicate, Calabre Citérieure & Calabre Ultérieure.

§. I. *La Terre de Labour.*

Cette Province qui est à l'Occident, renferme

1. *La Terre de Labour propre.*

On l'appelle la *Campagne heureuse*, à cause de sa fertilité; & elle étoit autrefois connue sous le nom de *Campanie*.

NAPLES, *Capitale*, *Archevêché*, *Universit*

Port, *Place forte*. C'eſt une des plus grandes & des plus belles Villes de l'Europe, mais elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue : on la nomme *la Noble* & *la Gentille*. Les Egliſes y ſont fort riches & magnifiques, ſur-tout la Métropole de S. Janvier, où l'on garde du Sang & le Chef de ce Saint Martyr : tous les ans le jour de la Fête, on approche ſon Chef de la phiole où eſt renfermé le ſang, qui ſe liquifie, dit-on, à la vûe de tout le peuple. Le Palais des anciens Vicerois & l'Hôtel-de-Ville ſont très-beaux. La Ville eſt défendue par trois Châteaux, nommés *Saint-Elme*, le *Château-Neuf*, & le *Château de l'œuf*. Le Port eſt grand & ſûr. On fait un commerce conſidérable en cette Ville, ſur-tout de ſavon fort eſtimé, d'huile, & de draps de toutes ſortes. Naples eſt ſujéte à de fréquens tremblemens de terre. C'eſt la patrie des Alexandres Juriſconſultes, de Jean Bernini, connu ſous le nom de Cavalier Bernin, célébre Architecte & Sculpteur ; de Jean Alphonſe Borelli, excellent Philoſophe & Mathématicien ; & du fameux Poéte Sannazar.

Pozzuolo ou Pouzzol, *Evêché*, *Port*, à l'Occident de Naples. Cette Ville eſt dans une agréable ſituation, ſur le bord de la Mer.

Entre Pouzzol & Naples, on voit la *Grotte du Chien*. C'eſt une caverne creuſée au niveau d'un petit Lac nommé *Agnano*. Les vapeurs qui ſortent de terre ſont ſi fortes, que ſi l'on preſſe contre terre le muſeau d'un chien environ deux minutes, il meurt. Un flambeau s'y éteint, auſſi-tôt qu'on le préſente à l'entrée de la caverne.

Gaëte, *Evêché*, *Port*, *Place forte*, au Nord-Oueſt de Pouzzol. Cette Ville a donné naiſſance au Cardinal Jean Cajétan, qui fut depuis Pape ſous le nom de Gélaſe II. Sa famille originaire

d'Eſpagne, s'établit à Gaéte, d'où elle prit le nom de *Cajétan*.

FUNDI, *Evêché*, au Nord-Oueſt de la précédente, & ſur les frontieres de la Campagne de Rome. Elle a le titre de Principauté.

AQUINO, *Evêché*. Cette petite Ville eſt la patrie du Poéte Juvénal, & du Docteur Angélique S. Thomas.

MONTE'-CASSINO, fameuſe Abbaye fondée par S. Benoît en 529. Elle a été depuis comme la ſource & le centre de ſon Ordre.

ARPINO, petite Ville au Nord-Oueſt de Monté-Caſſino. Elle a donné naiſſance à Cicéron.

CAPOUE, *Archevêché*, *Ville forte*, au Nord-Eſt de Naples, ſur le *Volturne*, qui prend ſa ſource dans la Principauté ultérieure à l'Orient. Cette Ville eſt ſituée dans une agréable contrée, à quelque diſtance des ruines de l'ancienne Capoue, Ville qui autrefois alloit preſque de pair avec Rome & Carthage, & qui eſt célébre par le changement prodigieux qu'elle produiſit dans les troupes d'Annibal: ſes délices les amollirent au point qu'elles furent preſque toujours depuis vaincues par les Romains.

NOLA, *Evêché*, au Sud-Eſt de la précédente. C'eſt une ancienne Ville où mourut l'Empereur Auguſte. Elle a été auſſi célébre par la retraite & l'Epiſcopat du grand S. Paulin, qui y eſt mort vers l'an 409. de J. C.

SORRENTO, *Archevêché*, près de la Mer, au Sud-Eſt de Naples. C'eſt la patrie de l'illuſtre Poéte Torquato Taſſo, ou le Taſſe, Auteur du Poëme de la Jéruſalem délivrée.

A l'entrée du Golphe de Naples ſont les Iſles d'*Iſchia* & de *Capri*.

ISCHIA, *Evêché*, *Place forte*. Ce fut où ſe re

dra Ferdinand II. Roi de Naples, lors de la conquête du Roi Charles VIII. en 1495. Le terroir de cette Ville eſt fertile en vins blancs excellens, & il y a des bains ſalutaires.

CAPRI, *Evêché.* Cette Ville appellée autrefois *Caprée*, eſt fameuſe par la retraite de l'Empereur Tibere, qui s'y livra à la débauche. On la nomme aujourd'hui l'Evêché des Cailles, parceque ſon principal revenu conſiſte dans la vente d'une quantité prodigieuſe de ces oiſeaux de paſſage qui ſe rendent dans cette Iſle.

Près de Naples, environ à quatre lieues vers l'Orient, eſt le Mont Véſuve, qui jette ordinairement une fumée fort épaiſſe, & quelquefois des flammes & des torrens de matieres métalliques fondues & ardentes: il en a jetté encore en 1737. Le terroir voiſin de cette Montagne eſt très-fertile: les vignes en ſont excellentes, & c'eſt de-là que viennent entr'autres les fameux vins appellés *Lacryma-Chriſti.* Cette fertilité eſt produite par les cendres du Mont Véſuve qui ſont remplies de ſel & de nitre. Il ſort de cette Montagne des ſources d'eau qui ſont douces & ſalutaires, que l'on conduit à Naples par des aqueducs.

PORTICI *, Village entre Naples & le Mont Véſuve, devenu très-célébre depuis quelque tems par la découverte d'une Ville ſouterraine.

Le Roi des deux Siciles faiſant bâtir à *Portici* une Maiſon de plaiſance, & ayant appris que M. le Prince d'Elbœuf, qui s'étoit retiré à Naples, avoit trouvé aux environs de ce Village, près de trente ans auparavant, un aſſez bon nombre de ſtatues, fit fouiller la terre à quatre-vingts pieds de profondeur. Ce fut alors qu'on apperçut les premiers indices d'une ancienne Ville ſituée ſous *Portici* & *Reſina*, Villages contigus à ſix milles de Naples,

entre le Mont Vésuve & le rivage de la Mer.

Une Inscription trouvée dans le Théâtre de cette Ville, & dans laquelle on lit le mot *Herculanea*, ne laisse plus lieu de douter aujourd'hui que la Ville nouvellement découverte, ne soit *Herculée* ou *Herculaneum*, située entre Naples & Pompeia, selon Pline le jeune, Denys d'Halicarnasse, Sénéque, &c. situation qui est précisément celle de la Ville en question.

Cette ancienne Ville, successivement habitée par les Osques ou Ausones, & par les Romains, fut considérablement endommagée (*a*) sous l'empire de Néron, par le tremblement de terre qui détruisit Pompéia le 7. Février de l'an 63. de Jesus-Christ, & sa ruine fut achevée par l'éruption du Vésuve, qui arriva la premiere année de l'empire de Tite, suivant Eusébe, Zonaras & Agricola, & la troisiéme année, selon d'autres.

La matiere sous laquelle la Ville d'*Herculée* est ensevelie n'est pas uniforme : dans quelques endroits, c'est la *Lave* (*b*) du Vésuve ; dans d'autres, c'est une espece de mortier ou ciment fort dur.

A peine eut-on commencé à faire fouiller la terre sous Portici & Résina, que l'on découvrit

(*a*) Voyez Sénéq. Quæst. Nat. lib. 6. c. 1.

(*b*) Les Napolitains appellent *Laves*, ces Rivieres de soufre, de minéraux, de pierres & de bitume fondus ensemble, que le Vésuve vomit dans ses fureurs. Ces matieres enflammées ne coulent pas avec impétuosité, comme un torrent : c'est une mixtion épaisse & visqueuse qui coule lentement, à peu près comme de la pâte ou du verre fondu, & qui conserve sa chaleur assés long-tems pour arriver jusqu'à la Mer, dans laquelle elle a formé de petits Promontoires en différens endroits

quelques ſtatues de la famille Balba, & quelques peintures à fraiſque (*a*).

Peu de tems après les travailleurs arriverent à un Théâtre qui paroît d'Architecture grecque, autant que l'on en peut juger d'après Vitruve. En effet ſes vingt-un gradins ne ſont pas ſéparés de ſept en ſept par un paillier comme chez les Romains, mais ils ſont contigus & d'une même ſuite. Ce Théâtre a 290. pieds de circonférence à l'extérieur; 230. intérieurement juſqu'à la Scène; 160. de largeur extérieure, & 150. en dedans. Le lieu de la Scène étoit d'environ 72. pieds de largeur ſur 30. de profondeur. Ce magnifique édifice étoit entierement revêtu des plus beaux marbres de l'antiquité, & enrichi de colonnes & de ſtatues. Il s'eſt ſi bien conſervé, qu'il auroit été facile de le rétablir dans toute ſa perfection: mais comme les travaux avoient été commencés ſous terre, de la même maniere qu'on fouille une mine, on s'eſt contenté d'enlever les ornemens de ce Théâtre, en ſorte qu'il ne reſte plus aujourd'hui que le maſſif de ce beau monument. Quoique la voute qui le couvre ait environ 80. pieds d'épaiſſeur, cependant ceux qui ſont dans la Ville ſouterraine entendent aſſez diſtinctement le bruit des voitures qui paſſent dans Portici.

En pouſſant les travaux du côté de Portici, on parvint à une rue large d'environ 36. pieds, & bordée à droite & à gauche de banquettes ornées de portiques, ſous leſquels les gens de pied pouvoient marcher à couvert. Cette rue conduiſit les travailleurs à trois édifices publics, dont deux ſont contigus, & ſe trouvent en face d'un plus grand,

(*a*) *Fraiſque* ou *Freſque*, ſorte de peinture faite ſur un enduit dont le mortier eſt encore frais, avec des couleurs détrempées dans de l'eau.

qui n'en eſt ſéparé que par la largeur de la rue, laquelle forme entre deux un veſtibule qui leur eſt commun, parcequ'elle eſt couverte en cet endroit d'une voute qui porte également ſur les trois édifices.

Toutes les rues d'*Herculée* ſont tirées au cordeau, avec des banquettes des deux côtés : elles ſont pavées de grandes pierres, ſi ſemblables à celles qui pavent la Ville de Naples, qu'il y a lieu de croire qu'elles viennent de la même carriere, c'eſt-à-dire, de quelque Lave du Mont Véſuve.

On n'a pas trouvé juſqu'à préſent de maiſons qui méritent un détail particulier : toutes celles que l'on a fouillées dans l'eſpace de 300. toiſes de longueur, ſur environ 150. de largeur, paroiſſent d'une architecture aſſez uniforme. L'intérieur de la plûpart de ces maiſons eſt peint à fraiſque. Dans quelques-unes c'étoit des tableaux dont les ſujets ſont pris de la Fable ou de l'Hiſtoire ; & Sa Majeſté Sicilienne en a fait enlever autant qu'il a été poſſible. Dans le plus grand nombre les peintures ſont d'une ſeule couleur, ordinairement rouge, avec quelques ornemens légers, tels que ſont des oiſeaux perchés ſur des cordages, ou s'y tenant ſuſpendus par le bec ou par les pattes. Elles repréſentent auſſi d'autres animaux, & quelquefois des fleurs.

Ces peintures forment à préſent dans le Cabinet du Roi des deux Siciles environ 400. tableaux de toute grandeur, la plupart preſqu'auſſi frais, que s'ils étoient modernes. Mais ſi l'on en excepte une douzaine, peut-être, où les figures ſont à peu près de grandeur naturelle, les autres n'ont que dix à douze pouces de haut ſur une largeur proportionnée. Ces petits tableaux ſont tous précieux, mais ce n'eſt rien en comparaiſon des grands. Dans ce

derniers les figures ſont deſſinées avec toute la correction poſſible, & l'expreſſion ne laiſſe ordinairement rien à deſirer; mais il y en a peu où les carnations ſoient parfaites, ſoit défaut dans la peinture, ſoit qu'elle ait été altérée par le tems; le coloris n'en eſt pas beau.

Une ſeule couleur forme le plus ſouvent le fond de ces tableaux. Quelques-uns ne ſont que de deux couleurs; on en remarque trois & quatre dans d'autres; & il y a une fraiſque qui repréſente de ſimples ornemens, dans laquelle on voit des fleurs de différentes eſpeces & de toutes couleurs.

On a trouvé auſſi dans *Herculée* un aſſez grand nombre de ſtatues de bronze, preſque toutes applaties, rompues ou mutilées. Le métal en eſt tellement altéré, que ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine qu'on eſt parvenu à en reſtaurer cinq entierement.

Entre le grand nombre de Buſtes de marbre qu'on a retirés de cette ancienne Ville, les plus beaux ſont Jupiter-Ammon, Junon, Pallas, Cérès, Neptune, Mercure, Janus, une petite fille, & un jeune homme portant au cou la Bulle d'or, qui lui tombe ſur l'eſtomac. Cette Bulle n'eſt point en forme de cœur, ainſi que la repréſentent quelques modernes: c'eſt un ovale régulier qui n'a guères qu'un pouce de largeur, ſeize lignes de hauteur, & quatre d'épaiſſeur.

Les Médailles qu'on a trouvées auſſi dans *Herculée* ſont en ſi grand nombre, qu'il n'eſt guères poſſible d'en faire le détail. On peut dire la même choſe des vaſes & inſtrumens deſtinés aux Sacrifices. Il ſuffira de dire qu'il y en avoit de toutes eſpéces: autels pour les Sacrifices, autels pour les libations, autels portatifs en forme de trépieds, baſſins, parteres, vaſes pour l'eau luſtrale, ha-

ches, couteaux victimaires, urnes, ampoules, lacrymatoires, &c. Une partie de ces monumens, vaſes & inſtrumens ſont de marbre, d'autres d'airain, quelques-uns de terre cuite & de verre.

A l'égard des uſtenſiles trouvés dans cette Ville, ils conſiſtent principalement en uſtenſiles de ménage, comme cuilliéres, urnes, vaſes de toutes ſortes de forme & de grandeur, lampes en forme de chandeliers & de candelabres, différentes piéces de batterie de cuiſine, bouteilles de verre, marteaux, dez à jouer, anneaux, boucles d'oreilles, amulettes, caſques, &c. La plus grande partie de ces uſtenſiles ſont d'airain, ce qui pourroit faire croire que le fer n'étoit pas fort en uſage chez les Anciens.

Il y a toute apparence qu'il périt peu de monde dans *Herculée*, attendu qu'il s'y eſt trouvé peu de ſquelettes. On en découvrit un en 1743. qui étoit couché ſur un eſcalier, tenant dans ſa main une bourſe qu'on pouvoit aiſément diſtinguer par le moule qu'elle avoit laiſſé dans l'eſpece de ciment dont elle étoit enveloppée. Ce ſquelette avoit ſi peu de conſiſtence, qu'il ne fut pas poſſible de le retirer.

On a trouvé en 1750. dans les ruines de cette Ville un Temple dédié à l'Empereur Septime Sévere, & orné de très-beau marbre. Il y avoit quatre ſtatues d'un travail parfait.

2. *La Principauté Citérieure.*

SALERNE, *Archevêché, Univerſité, Port.* Son Ecole de Médecine étoit autrefois très-célébre. Cette Ville eſt ſituée dans une plaine environnée de collines très-fertiles & très-agréables. Les Princes héréditaires de Naples portoient ci-devant le titre de Princes de Salerne.

CAVA, *Evêché*. On y fabrique de belles toiles.

AMALFI, *Archevêché*, dans le Golphe de Salerne. Cette Ville est célébre pour avoir donné naissance à Flavio-Gioia, Inventeur de la Bousole, selon quelques Auteurs.

ACERNO, *Evêché*, dans le milieu.

CAMPAGNA, *Evêché*, au Sud-Est de la précédente. C'est un Marquisat qui appartient au Prince de Monaco. Son terroir produit d'excellens vins & de bonne huile.

POLICASTRO, *Evêché*, sur la côte dans le Golphe de *Policastro*.

3. *La Principauté Ultérieure.*

BENEVENT, *Archevêché*. Cette Ville & son territoire appartiennent au Pape depuis l'an 1053. à titre de Duché. Quoiqu'elle ait beaucoup souffert de plusieurs tremblemens de terre, & surtout de celui de 1703. elle est encore grande, belle & riche, mais peu peuplée.

MONTE-FUSCOLO *, petite Ville à deux ou trois lieues de Bénévent, au Sud-Est. C'est où réside le Gouverneur de la Province.

ARIANO, *Evêché*, au Nord-Est de Bénévent, près l'Apennin.

CONZA, *Archevêché*, au Sud-Est de Bénévent, près des sources de la Riviere d'Ofanto, & au pied de l'Apennin. Cette Ville est ancienne, mais petite. Elle a été ruinée entierement, selon M. de la Martiniere, en 1694. par un tremblement de terre; mais elle s'est rétablie apparemment depuis, étant marquée par M. Danville, dans sa Carte d'Italie faite en 1743.

AVELLINO, *Evêché*, au Sud de Bénévent. Cette Ville qui a le titre de Principauté, fut con-

fidérablement endommagée par le tremblement de terre de 1694.

§. II. *L'Abruzze.*

Cette Province eſt au Nord ſur le Golphe de Veniſe, & ſon terroir eſt très-fertile. Elle renferme :

1. *Le Comtat de Moliſe.*

MOLISE, Ville peu conſidérable, au milieu de la Province, & où le Gouverneur demeure.

TRIVENTO, *Evêché*, avec titre de Comté, au Nord de Moliſe.

LARINA, *Evêché*, au Nord-Eſt de Moliſe.

BOJANO, *Evêché*, avec titre de Duché, au Midi.

2. *L'Abruzze Citérieure.*

CHIE'TI ou THE'ATE, *Archevêché*, ſur l'Aterno, au Nord. C'eſt une Ville conſidérable qui a donné ſon nom à la Congrégation des Théatins, fondée en 1524. par S. Gaëtan. Jean-Pierre Caraffe, Archevêque de Théate, & depuis Pape ſous le nom de Paul IV. en a été le premier Supérieur Général.

LANCIANO, *Archevêché*. Cette Ville eſt célébre pour les foires qui s'y tiennent deux fois l'année en Mai & en Août.

ORTONA, *Port* très-fréquenté par les Marchands de Dalmatie.

PESCARA, *Evêché*, *Place forte*, ſur l'Aterno, avec titre de Marquiſat.

SULMONA, *Evêché*, au Midi. C'eſt la patrie du Poëte Ovide.

3. *L'Abruzze Ultérieure.*

AQUILA, *Evêché*, *Place forte*. Cette Ville a été

considérablement endommagée par le tremblement de terre arrivé en 1703.

ATRI, vers le Golphe de Veniſe, *Evêché*, Duché qui appartient à la Maiſon d'Aquaviva.

TERAMO.

CAMPOLI. Ces deux Evêchés ſont au Nord-Eſt d'Aquila.

Dans cette Province au Midi ſe trouve le Lac *Celano*, appellé autrefois *Fucin*, autour duquel habitoient les Marſes.

§. III. *La Pouille.*

Cette Province qui ſe nommoit autrefois *Apulie*, eſt à l'Orient le long du Golphe de Veniſe. Elle renferme :

I. *La Capitanate.*

MANFREDONIA, *Archevêché*, *Port*, ſur la côte orientale. Il y a de bonnes ſalines. Cette Ville bâtie en 1250. par Mainfroi, bâtard de l'Empereur Frédéric II. porte le nom de ſon Fondateur. L'Archevêché de *Siponte*, ancienne Ville ruinée qui en étoit proche, y a été transféré.

MONT SAINT-ANGE, au Nord de Manfrédonia.

TERMOLI, *Evêché*, au Nord-Oueſt de la Capitanate, près du Golphe de Veniſe. Cette Ville a le titre de Duché.

SAN-SEVIERO, *Evêché* & Principauté, au Sud-Eſt de Termoli.

FERRENTINO, *Evêché*, au Sud de San-Seviero.

TRAGONARA, *Evêché*, à l'Oueſt de Manfrédonia.

VOLTURARA, *Evêché*, au Sud-Oueſt.

LUCERA, *Evêché*, au Sud-Oueſt. Le Gouverneur de la Province y réſide ordinairement.

TROÏA, *Evêché*, *Ville forte*, au Sud de Lucera. Son Evêque dépend immédiatement du Pape.

Ascoli, au Sud-Est de Troïa. C'est une ancienne Ville, célèbre par la victoire que remporta le Consul Fabricius sur Pyrrhus, Roi d'Epire.

2. *La Terre de Bari.*

Elle est très-fertile en bled, en fruits excellens, & en saffran.

Bari, *Archevêché*, *Port*, sur la côte. C'est une Ville très-riche, très-belle, & bien fortifiée.

Trani, *Archevêché*, *Port*. Cette Ville qui est au Nord-Oueſt de la précédente, est grande & bien peuplée. Le Gouverneur de la Province y demeure.

Barletta, à l'Oueſt de Trani. C'est une Ville assez grande, & une Place forte. L'Archevêque de Nazareth y demeure.

Au Sud-Oueſt de cette Ville, près l'Ofanto, étoit celle de Cannes, où Annibal remporta une victoire complette sur les Romains.

Bisegli, Molfetta, Giovenasso, } *Evêchés*, entre Bari & Trani.

Bitonto, *Evêché*, au Sud-Oueſt de Bari. Ce fut aux environs de Bitonto que les Impériaux furent battus en 1734. par les Espagnols commandés par le Général de Montemar, qui en récompense a été fait Duc de cette Ville.

Gravina, *Evêché*, au Sud-Oueſt de Bitonto, Duché appartenant à la Maison des Ursins.

3. *La Terre d'Otrante.*

Elle est sujette à être ravagée par des sauterelles, qui sont chassées ou mangées par une espece d'oiseaux qu'on ne voit que dans ce Pays.

Brindes ou Brindisi, *Archevêché*, sur le Golphe de Veniſe. Cette Ville est ancienne; elle

une Forteresse & un Port. Virgile y est mort, & le Poéte Tragique Pacuve y a pris naissance.

Lecce, *Evêché*, l'une des meilleures Villes du Royaume. Le Gouverneur y demeure.

Otrante, *Archevêché*, sur le Golphe de Venise, à l'extrémité orientale de l'Italie.

Tarente, *Archevêché*, au Midi, sur le Golphe de son nom : on y fait un grand commerce de laines. Les Ducs de la Trimouille portent le titre de Princes de Tarente, à cause des prétentions qu'ils ont sur le Royaume de Naples, du chef d'Anne de Laval, une de leurs aïeules, laquelle étoit petite-fille de Fréderic, Roi de Naples & de Sicile, qui fut dépouillé en 1501. par Louis XII. & Ferdinand le Catholique. Louis XIV. permit au Duc de la Trimouille d'envoyer au Congrès de Munster en 1648. une personne de sa part, pour soutenir ses droits sur ce Royaume. Ce Prince en a fait autant dans les Congrès suivans, jusqu'au dernier d'Aix-la-Chapelle tenu en 1748.

Matera, au Nord-Oueſt de Tarente, sur le *Canapus*. C'est une Ville considérable où réside l'Archevêque de Cirenza dans la Basilicate. Ces deux Archevêchés sont unis aujourd'hui.

Uginto.

Alesano.

Castro. Ces trois Evêchés sont à l'extrémité orientale de l'Italie.

§. IV. *La Calabre.*

Cette Province est à l'extrémité méridionale. Elle abonde en bétail : on en tire beaucoup d'huile, de soie, & la meilleure manne (*a*).

(*a*) La Manne est un sucre ou une espéce de miel naturel qui découle des feuilles du Fresne. La meilleure est celle de Calabre.

La Calabre renferme :

1. *La Baſilicate.*

Elle s'appelloit autrefois *Lucanie*, & eſt ſituée le long du Golphe de Tarente.

CIRENZA ou ACERENZA, *Archevêché*, au Nord-Oueſt, ſur le *Brandano*. Cette Ville eſt preſque ruinée.

VENOSA, *Evêché*, au Nord de Cirenza, avec titre de Principauté. Cette Ville a donné naiſſance à Horace, célébre Poéte lyrique.

POTENZA, *Evêché*, au Sud-Oueſt de Cirenza, Duché.

TURSI, *Evêché*, vers le Golphe de Tarente, Duché.

2. *La Calabre Citérieure.*

Elle ſe nommoit anciennement *Brutium*, qui comprenoit auſſi la Calabre Ultérieure.

COZENZA, *Archevêché*, au Midi, près l'Apennin. Cette Ville eſt conſidérable, & a un Château.

ROSSANO, *Archevêché*, au Nord-Eſt, près le Golphe de Tarente. Son terroir eſt fertile en huile, en ſaffran & en poivre.

ALTESMONTE', petite Ville au Nord-Oueſt, aux environs de laquelle il y a des mines d'or, d'argent & de fer.

LONGOBUCO, dans le milieu. C'eſt un Marquiſat, près duquel on trouve des mines d'argent & de mercure.

CERENZA, *Evêché*, au Sud-Eſt de Longobuco.

STRONGOLI, *Evêché*, près de la Mer, avec titre de Principauté.

3. *La Calabre Ultérieure.*

REGIO, *Archevêché*, à l'extrémité de l'Italie

vers la Sicile. C'eſt une ancienne Ville aſſez conſidérable. On y fait différens ouvrages, comme des camiſoles, des bas, des gans, avec le fil, la ſoie ou laine d'un certain Poiſſon. Ces hardes ſont d'une légereté admirable, & impénétrables au froid le plus violent. Le poiſſon qui produit cette laine eſt une eſpece de moule longue de ſix à huit pouces. Ses écailles ſont couvertes d'un poil extrêmement fin de différentes longueurs. On le met tremper quelques jours dans l'eau, on le nettoie, puis on le bat & on le carde. Il devient par-là auſſi doux que la ſoie, & propre à être filé. La couleur de ce poil eſt brune & naturellement luſtrée.

MILETO, *Evêché*, dans le milieu, au Nord-Eſt de Régio.

GIERAZI, à l'Orient.

CANTAZARO, *Evêché*, au Nord-Eſt, près le Golphe de Squillace. Le Gouverneur de la Province y réſide.

SQUILLACE, *Evêché*, ſur le Golphe de même nom. C'eſt une Principauté qui appartient aux Princes de Monaco.

SAN-SEVERINA, au Nord-Eſt de Squillace, *Archevêché*, petite Ville ſituée ſur un rocher eſcarpé, près de la Riviere de *Neto*.

Il eſt aiſé de voir par le détail que nous venons de faire du Royaume de Naples, qu'il n'y a point de Pays dans l'univers plus rempli d'Evêchés; encore ne les avons-nous pas tous nommés. Ils ſont la plupart de peu d'étendue & d'un revenu très-médiocre. Le Pape en a la nomination, excepté de vingt-quatre qui relevent immédiatement du Roi des deux Siciles, & auſquels il nomme. De ce nombre ſont les ſept Archevêchés ſuivans: *Lanciano*, *Trani*, *Cirenza*, *Tarente*, *Brindes*, *Otrante* & *Régio*.

SECTION IV.

Des Isles de l'Italie.

IL y a trois Isles considérables aux environs de l'Italie, la Sicile, la Sardaigne & l'Isle de Corse : nous y joindrons celle de Malthe, comme relevant de la Sicile, dont elle est peu éloignée.

§. I. *De la Sicile.*

La Sicile est une grande Isle vis-à-vis la partie méridionale de l'Italie : elle a la figure d'un triangle. Elle a été appellée *Sicile*, du nom phénicien *Sficaloul*, qui veut dire Parfait, parceque les Phéniciens la regardoient comme la plus belle & la plus fertile des Isles de la Méditerranée. On lui a donné ensuite le nom de *Trinacrie*, à cause de ses trois Promontoires ou Caps : le Cap *Faro** près de Messine, autrefois *Pelorum*, vis-à-vis de l'Italie : le Cap *Passaro*, autrefois *Pachynum*, vers la Gréce, au Sud-Est ; & le Cap *di-Boso**, autrefois *Lilybée*, à l'Oueſt.

Le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie est fort dangereux par ses deux Goufres connus dans l'Antiquité sous le nom de *Charibde* & *Scylla*. Le premier a été ainsi nommé des mots phéniciens *Chour-abedoum*, Trou de perdition ; & le second, du mot *Schoul*, Malheur mortel. On appelle ce Détroit *le Phare de Messine*, parcequ'il y a au voisinage de Messine un fanal pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Le flux & reflux s'y font sentir de six heures en six heures avec une rapidité extraordinaire.

L'air de la Sicile est fort bon, mais chaud : le

terroir y est si fertile, qu'on l'appelle *le Grenier d'Italie*. On y recueille du bled, du vin, des fruits, de l'huile, du saffran, plusieurs simples, de la soie, du coton, du miel & de la cire : on y trouve des agathes, des émeraudes, des mines d'or, d'argent & de fer : vers la côte occidentale on y pêche de très-beau corail ; mais les flammes du Mont *Gibel*, autrefois Mont *Ethna*, y font de terribles ravages de tems en tems, & les tremblemens de terre y sont également funestes.

Les Siciliens sont gens d'esprit & industrieux, mais peu constans. Ces peuples, après avoir été sous la puissance des Grecs, des Carthaginois, des Romains, des Empereurs Grecs & des Sarrasins, tomberent enfin dans le onziéme siécle sous celle des Normans, avec le Royaume de Naples, comme nous l'avons dit. Les François posséderent la Sicile pendant une partie du treiziéme siécle, malgré les guerres qu'il leur fallut essuyer de la part des Rois d'Aragon qui y avoient des pretentions. Mais un Seigneur Napolitain, à l'occasion d'un certain mécontentement particulier, forma contr'eux une conspiration qui éclata l'an 1282. le jour de Pâque. On égorgea par toute la Sicile, à la même heure, tous les François qui s'y trouverent ; & l'on appella ce massacre *Vêpres Siciliennes*, parcequ'on prit pour signal le premier coup de Vêpres. Depuis ce tems, les Rois d'Espagne en ont joui en qualité de Rois d'Aragon ; mais par la paix d'Utrecht la Sicile fut donnée en 1713. au Duc de Savoye, qui en prit le titre de Roi. En 1718. les Espagnols attaquerent la Sicile, & l'auroient prise toute entiere, si les Anglois n'étoient venus au secours du Duc de Savoye. Ce Prince céda cette Isle en 1720. à l'Empereur, & eut en échange celle de Sardaigne. La Maison

d'Autriche l'a poſſedée, avec le Royaume de Naples, juſqu'en 1736. que Dom Carlos, Infant d'Eſpagne, devint maître de l'un & de l'autre par le Traité de Vienne.

Il n'y a point de Riviere conſidérable en Sicile.

Cette Iſle a environ ſoixante lieues de long ſur quarante de large. On la diviſe en trois vallées: celle de Démona, au Nord-Eſt; celle de Noto, au Midi; celle de Mazara, à l'Occident. On joint ordinairement à la Sicile les Iſles de Lipari, qui en ſont voiſines, au Nord, & qui ont ſuivi ſon ſort depuis long-tems.

I. *La Vallée de Démona.*

Elle a pris ſon nom du Mont *Gibel*, que le peuple regarde comme la bouche de l'Enfer, & de l'habitation des Démons.

MESSINE, *Archevêché*, *Port*. C'eſt une ancienne Ville, grande, belle, riche & très-marchande: ſon commerce principal eſt en ſoie non travaillée & en étoffes de ſoie. Elle eſt ſur le Détroit qui porte ſon nom, & auprès duquel eſt un *Phare* ou Tour avec un fanal. Son Port eſt un des meilleurs d'Italie, & les Turcs même y ont un Conſul pour le commerce. Elle a un Château fortifié, & un Arſenal bien fourni. C'eſt la patrie du Médecin Polycrete, & d'Antoine de Meſſine, Peintre fameux.

MILAZZO, *Port*, à l'Oueſt de Meſſine.

PATTA ou PATTI, *Evêché*, plus à l'Oueſt.

RANDAZZO, au Sud-Eſt de la précédente. C'eſt une aſſez grande Ville, munie de quelques fortifications.

TAORMINA, *Port*, au Sud de Meſſine. C'eſt une ancienne & jolie Ville, bâtie ſur un rocher.

CATANIA, *Evêché*, au milieu de la côte orientale; elle eſt fort ancienne, & ſituée dans un terroir très-fertile, mais fort expoſé à des tremblemens de terre. Elle a pris ſon nom du mot phénicien *Kouten*, Petit, parcequ'elle étoit fort petite en effet, avant que les Naxiens l'euſſent augmentée, ſelon Thucidide. Elle eſt aujourd'hui habitée par beaucoup de Nobleſſe. Près de cette Ville eſt le Mont *Gibel*, qui s'appelloit autrefois le Mont *Ethna*. C'eſt un Volcan ou Montagne qui jette des flammes, & quelquefois du feu en abondance, & des pierres calcinées: ſon ſommet eſt cependant couvert de neige. En 1693. cette Montagne s'eſt beaucoup enfoncée en terre.

2. *La Vallée de Noto.*

SARAGOÇA, autrefois SYRACUSE, *Evêché*, *Port*, à l'Orient. C'étoit anciennement la Capitale d'une fameuſe République, & la premiere Ville de Sicile. Elle n'eſt plus maintenant auſſi conſidérable qu'autrefois: on y compte cependant encore 14000. ames.

AUGUSTA, *Port*, au Nord de Saragoça. Cette Ville a été preſqu'entierement ſubmergée par le tremblement de terre de 1693.

NOTO, vers le Sud, donne le nom à la vallée. L'ancienne Ville ayant été ruinée en 1693. ſes habitans en ont bâti une nouvelle aux environs.

3. *La Vallée de Mazara.*

PALERME, *Archevêché*, *Port*, *Place forte*, & *Capitale* de toute la Sicile. C'eſt une grande & belle Ville, ſéjour d'une bonne partie de la Nobleſſe. Le Viceroi de Sicile y réſide. Les édifices publics, les Places, les Fontaines & les Egliſes ſont magnifiques. C'eſt la ſeule Ville où l'on bat

monnoie. On y fabrique des gans de la soie ou fil des Pinnes marines, qui sont une espece de grande moule de mer. Ces gans sont d'une beauté & d'une finesse parfaite.

MONTREAL, *Archevêché*, au Sud-Est de Palerme : il s'y trouve une Abbaye qui possede une partie des Reliques de S. Louis, Roi de France.

TRAPANO, *Port*, *Place forte*, à l'Occident : on y pêche beaucoup de corail.

MAZARA, *Evêché*, *Place forte*, qui a donné le nom à la vallée. Cette Ville est aussi sur la côte occidentale.

4. *Les Isles de Lipari.*

Elles sont au Nord de la Sicile, & on les appelloit autrefois *Æolia* & *Vulcania*. C'est-là où les Poëtes plaçoient le Royaume d'Eole, Dieu des vents, & les forges de Vulcain, à cause de plusieurs Volcans qui s'y trouvent. On compte sept principales Isles.

La premiere & la plus grande se nomme *Lipari* ; elle a environ six lieues de tour. L'air y est sain : on y trouve abondamment des fruits, des grains, du bitume, du soufre & de l'alun : elle a aussi des eaux chaudes. Elle fait un grand commerce de figues, de raisins & de poissons. Il y avoit autrefois un Volcan qui a cessé.

LIPARI, *Capitale* de cette Isle, est une Ville très-ancienne & très-forte, avec un *Evêché* suffragant de Messine.

Les autres Isles sont : *Stromboli*, *Panari*, *les Salines*, *Felicur*, *Alicur*, & *Vulcano*.

§. II. *De l'Isle de Sardaigne.*

L'Isle de Sardaigne est entre l'Afrique & l'Italie, au Nord-Ouest de la Sicile. Après avoir ap-

partenu

parvenu aux Carthaginois & aux Romains, elle fut occupée par les Sarrasins. Les Génois & les Pisans se la disputerent ensuite long-tems : enfin le Pape Boniface VIII. permit en 1297. aux Rois d'Aragon d'en faire la conquête. Ils la firent en 1323. & depuis ce tems les Rois d'Espagne en ont été les maîtres jusqu'en 1706. que les Anglois s'en emparerent pour l'Archiduc Charles depuis Empereur, & à qui elle fut cédée par le Traité d'Utrecht. En 1720. le Duc de Savoye reçut cette Isle qui portoit depuis long-tems le titre de Royaume, en échange de celui de Sicile. Ce Prince n'en tire pas de grands revenus, parcequ'outre ceux dont la Noblesse jouit, les Ecclésiastiques en ont de très-considérables. L'air y est épais & malsain, ce qui fait que cette Isle n'est guères peuplée. Le terroir n'y est pas si fertile qu'en Sicile : cependant il ne laisse pas de rapporter beaucoup de grains, d'olives, d'oranges, & de citrons. Il abonde en bétail & en gibier : on y trouve des mines d'or, d'argent & de plomb : on y pêche beaucoup de poissons, sur-tout des thons & du corail sur les côtes. La Sardaigne a environ soixante lieues de long sur trente de large.

On divise la Sardaigne en *Cap Cagliari*, au Midi, & *Cap Logodori*, au Septentrion.

1. Le *Cap Cagliari* est la contrée la plus fertile.

CAGLIARI, *Capitale, Archevêché, Université, Port.* C'est une Ville médiocrement grande, & assez marchande. Le Viceroi & la plus grande partie de la Noblesse y résident.

VILLA DE GLESIA, à l'Occident de Cagliari, vers la côte. C'est une Ville fortifiée qui étoit autrefois Evêché, mais qui est uni depuis long-tems à Cagliari.

ORISTAGNI, *Archevêché, Port*, vers le milieu

de la côte occidentale. Cette Ville est assez grande, mais peu peuplée, à cause de son mauvais air.

2. Le *Cap Lugodori* a pris son nom des mines d'or que l'on y travailloit autrefois.

SASSARI, *Archevêché*, *Port*, au Nord-Ouest, C'est une grande Ville où l'on compte 30000. Habitans.

ALGERY, *Evêché*, sur le bord de la Mer, au Sud de Sassari.

BOSA, *Evêché*, *Port*, plus au Midi : il y a de bonnes salines.

CASTRO-ARAGONESE, *Evêché*, *Place forte*, au Nord-Est de Sassari.

TEMPI, plus au Nord-Est.

Au Nord de la Sardaigne on trouve l'Isle *Asinara*, & celle de la *Magdelaine*.

§. III. *De l'Isle de Corse.*

Cette Isle qui est au Nord de celle de Sardaigne, en est séparée par le Détroit de Bonifacc. Elle appartient depuis plusieurs siécles aux Génois, à qui les Pisans l'ont disputée long-tems. On y a transporté dans le siécle dernier plusieurs familles grecques de *Magniotes*, qui sont fort jaloux de leur liberté. En 1730. les Habitans de la Corse mécontens du Gouvernement des Génois, se révolterent, & ils proclamerent Roi en 1736. Théodore, Baron de Neuhof. Les Génois ne pouvant les réduire, ont imploré le secours de plusieurs Puissances Etrangeres, entr'autres de la France, qui par la force de ses armes a pacifié cette Isle. L'air de Corse est grossier & mal-sain, le terroir plein de montagnes, peu fertile & mal cultivé. Les vallées produisent cependant du bled, & les collines du vin, des fruits & des amandes. On y

envoie un Gouverneur qu'on change tous les deux ans.

Du Midi au Septentrion elle a :

BONIFACE, *Port.* C'eſt une Ville marchande & belle.

ADIAZZO, *Evêché*, *Port*, ſur le Golphe de même nom, à l'Occident.

SAGONA, *Evêché*, au Nord d'Adiazzo.

CORTE, au milieu de l'Iſle. Cette Ville eſt le lieu de la réſidence de l'Evêque d'Aléria, ancienne Ville ruinée qui étoit ſur la côte orientale.

ACCIA, au Nord de Corte.

CALVI, *Port*, à l'Occident. L'Evêque de Sagona y réſide.

MARIANA, *Evêché*, au Nord-Eſt.

NEBBIO, *Evêché.*

LA BASTIE, *Port*, au Nord-Eſt. L'Evêque de Mariana y fait ſa réſidence, de même que le Gouverneur. Cette Ville eſt grande & fort peuplée.

SAN-FIORENZO, *Port* muni de bonnes fortifications. L'Evêque de Nebbio réſide dans cette Ville.

§. IV. *De l'Iſle de Malte.*

Cette Iſle, quoique regardée par pluſieurs Géographes comme une dépendance de l'Afrique, parcequ'elle en étoit autrefois, doit être rapportée à l'Italie, parcequ'elle eſt peu éloignée de la Sicile dont elle releve encore aujourd'hui. Elle fut donnée en 1530. par l'Empereur Charles-Quint aux Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, après que les Turcs leur eurent enlevé l'Iſle de Rhodes. Les Templiers ayant été ſupprimés au Concile général de Vienne, tenu l'an 1311. on réunit à cet Ordre de S. Jean la plupart des

biens que les Templiers poſſédoient en différens Pays de l'Europe, excepté ceux qui étoient ſitués dans le Royaume d'Aragon, qui furent donnés à l'Ordre de Calatrava, & ceux de Portugal qui paſſerent à l'Ordre de Chriſt.

L'Ordre de Malte eſt compoſé de ſept Nations ou *Langues*; ſçavoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Caſtille, Allemagne. Il faut faire preuve de Nobleſſe des deux côtés, de pere & de mere, pour entrer dans l'Ordre & être reçu Chevalier. Ces Chevaliers font les trois vœux des Religieux. Le Chef de l'Ordre s'appelle *Grand-Maître*.

L'Iſle de Malte eſt habitée non-ſeulement par les Chevaliers, mais par un peuple compoſé de Grecs & de Latins. On y compte environ 50000. perſonnes. Le langage vulgaire eſt un mélange d'arabe corrompu, d'italien, & même d'ancien africain ou de carthaginois. Le Pays ne rapporte preſque pas de bled, on en fait venir de Sicile; mais il produit de très-beaux raiſins, du millet, & du coton. Le gibier y eſt excellent. Le bois y eſt ſi rare, qu'on le vend à la livre. On y brule communément de gros chardons & la fiente des animaux. Il ne s'y trouve point de bêtes venimeuſes; les Habitans croient que c'eſt depuis le ſéjour que S. Paul y fit, pendant lequel il y opéra grand nombre de miracles, y ayant été jetté par la tempête.

MALTE, *Capitale*. Elle eſt diviſée en trois parties, qui ſont la *Cité Valette*, qui porte le nom du Grand-Maître qui l'a fait bâtir. Elle renferme le Palais du Grand-Maître, l'Arſenal, l'Infirmerie, l'Egliſe du Prieuré de S. Jean, & les Hôtels ou Auberges des Chevaliers des différentes Langues. *Le Bourg* qui eſt la plus ancienne de ces trois par-

ties, se nomme ordinairement la *Cité victorieuse*, parcequ'en 1565. il soutint un siége de quatre mois contre toutes les forces de Soliman II. Empereur des Turcs. On y trouve le Palais de l'Inquisition, un Arsenal, & le bain ou logement des Esclaves. Les Grecs y ont aussi une Eglise qui est la plus ancienne de celles qui sont dans *le Bourg*. L'*Isle de S. Michel* ou l'Isle de la Sangle, ainsi appellée, parcequ'un Grand-Maître de ce nom l'a fait fortifier, est vers le Midi. Ses rues sont dans un allignement presqu'aussi régulier que celles de la Cité Valette. Cette Ville passe pour imprenable, non-seulement à cause de ses fortifications qui sont des plus régulieres, mais parcequ'il n'y a pas de terre à cinq cens pas à la ronde.

MEDINA OU LA CITTA VECCHIA, *Evêché*. Cette petite Ville est située au milieu de l'Isle de Malte. Son Evêque est Grand-Croix de l'Ordre, & a le pas immédiatement après le Grand-Maître: il est suffragant de Palerme.

Tout près de l'Isle de Malte au Nord-Oüest, est celle de *Gozo*, qui appartient à l'Ordre. Elle a quatre lieues de long, deux de large sur dix de circuit: elle est bordée d'écueils. L'air y est sain, & le terroir fertile: elle a un gros Bourg, & un Château bien fortifié.

CHAPITRE VIII.

De l'Allemagne.

CE grand Pays s'étend depuis le vingt-deuxiéme dégré trente minutes de longitude, environ, jusqu'au trente-septiéme, en y comprenant la Bohême & la Silésie; & depuis le quarante-cinquiéme jusqu'au cinquante-cinquiéme de

latitude ſeptentrionale. Il eſt borné au Nord, par l'Océan & la Mer Baltique; à l'Orient, par la Pologne & la Hongrie; au Midi, par l'Italie & la Suiſſe; à l'Occident, par la France & les Pays-Bas.

L'air y eſt ſain & tempéré, plus froid néanmoins que chaud, ſur-tout le long de la mer. Le terrein y eſt très-propre aux bleds & aux pâturages. En quelques endroits, particulierement le long du Rhin & du Nekre, on y recueille de fort bons vins. On y trouve beaucoup de fontaines & de bains d'eaux minérales, ſoit chaudes, ſoit tempérées.

L'Allemagne qui porte le titre d'Empire, s'appelloit autrefois *Germanie*. Le nom qu'elle a actuellement vient des anciens *Allemans* qui habitoient dès le troiſiéme ſiécle cette partie du Sud-Oueſt de l'Allemagne, que l'on appelle aujourd'hui la *Souabe*. Peu à peu leur nom s'étendit à tous les Germains. Les Allemans appellent leur Pays *Teuſchland*, c'eſt-à-dire, le Pays des *Teutons*, qui ont rendu leur nom célébre 100. ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Les Italiens le nomment *la Germania*; les Eſpagnols, l'*Alemana*; les Anglois, *Germany*; & les François, l'*Allemagne*.

Les *Francs*, Peuples qui habitoient le long du Rhin & à l'Orient de ce Fleuve, s'étant emparé dans le cinquiéme ſiécle des Pays-Bas & des Gaules, qu'ils nommerent *France* de leur nom, ſe rendirent auſſi maîtres dans les deux ſiécles ſuivans, d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800. Charlemagne acheva de la ſubjuguer, ayant domté les Saxons après une guerre de 30. ans. L'Allemagne qui étoit ſous ce Prince & ſous ſon fils Louis le Débonnaire, une portion de la domination françoiſe, en fut détachée par le partage que Louis fit de ſes Etats entre ſes trois fils,

Lotaire, Louis & Charles. Louis II. du nom eut l'Allemagne à titre de Royaume ; elle resta dans sa maison 70. ans : sçavoir, depuis l'an 840. jusqu'en l'an 911. que Louis III. mourut sans enfans. Après sa mort, le Royaume ou l'Empire d'Allemagne fut rendu électif, & Conrad est le premier Empereur qui ait été élu. La Maison d'Autriche a possedé l'Empire pendant plusieurs siécles, & jusqu'à Charles VI. mort en 1740.

Les Allemans sont robustes, bien faits, assez inventifs, adroits, sinceres ; ils aiment naturellement la guerre, la bonne chere & le vin. La Noblesse d'Allemagne est la plus pure ; elle ne se mésallie point : l'intérêt peut y avoir part. La plupart des Abbayes, & beaucoup d'autres Bénéfices exigent chez eux les preuves de Noblesse. En effet, les plus gros Bénéfices, comme les Archevêchés, Evêchés & Abbayes, sont électifs ; les plus grands Seigneurs les briguent & en possedent plusieurs à la fois.

Le Gouvernement d'Allemagne est singulier. C'est un Etat composé d'un grand nombre de Souverainetés ecclésiastiques & séculieres, ainsi que de plusieurs Villes qui se gouvernent en forme de Républiques. Cette singularité dans la constitution de l'Allemagne, est un effet naturel de l'état où tomba la Maison de Charlemagne, premier Empereur d'Occident. Ce Prince qui a été le plus puissant que l'Empire ait possedé, réunissoit sous sa domination l'Allemagne, la France, la Hongrie, l'Italie, & une partie de l'Espagne. Ses enfans déchurent bientôt de cet état de grandeur, & donnerent lieu à plusieurs Seigneurs de se rendre très-puissans, & ensuite indépendans & souverains, comme ils le sont actuellement en Allemagne.

La France s'eſt trouvée à peu près dans le même état ſous la ſeconde race de nos Rois, & même aſſez long-tems ſous la troiſiéme. L'Italie eſt encore ſur ce même pied. On y voit des reſtes de ces Seigneurs ſouverains & indépendans : elle a encore des Princes ſouverains, dont pluſieurs relevent de l'Empire : tels ſont les Ducs de Modène, dont le Duché eſt Fief de l'Empire ; les Ducs de Parme & de Plaiſance, le Roi de Sardaigne pour quelque partie de ſes Etats.

L'Allemagne a une ſorte de Souverains, ſçavoir les *Landgraves*, dont le nom & l'origine méritent d'être ici expoſés. La dignité de *Landgrave* étoit dans ſa premiere inſtitution, une commiſſion que les Empereurs donnoient à des Seigneurs pour être les Juges d'une Province, & la gouverner ; pour aſſembler les Etats, & prendre les meſures néceſſaires afin d'y établir & d'y maintenir la paix. On les appelloit *Juges Provinciaux*, ou Comtes de Province, à cauſe de la Juriſdiction qu'ils y exerçoient dans toute ſon étendue. Les Landgraviats, qui n'étoient alors que des Commiſſions, devinrent dans la ſuite des Fiefs héréditaires : outre les droits & les priviléges attachés à cette dignité, il y avoit des Fiefs qui lui étoient unis. De ces Fiefs, les uns dépendoient immédiatement des Empereurs, & les autres des Evêques de la Province, ou de quelqu'autre puiſſant Seigneur : ainſi les Landgraves étoient obligés de recevoir de l'Empereur l'inveſtiture de leur Charge, & des Fiefs qui relevoient de l'Empire ; ils faiſoient auſſi hommage des autres Fiefs qu'ils poſſedoient, aux Seigneurs ſuzerains. *Hiſt. d'Allemagne, tome VI. pag. 703.*

Il faut dire à peu près la même choſe des *Margraves* & des *Burgraves*. Les *Margraves* ou *Mar-*

quis étoient des Officiers établis pour commander sur une Frontiere ou Marche. Les *Burgraves* n'étoient établis que sur une Forteresse ou une Ville dont ils avoient le Gouvernement. Ces dignités sont devenu héréditaires, & ont été changées en Souverainetés. Il y a en Allemagne de ces trois sortes de Souverainetés.

Le Chef de l'Allemagne est un Prince qui a le titre d'Empereur. Son élection se fait à Francfort sur le Mein, & son couronnement, depuis Ferdinand I. dans la même Ville, ou à Ratisbonne. Autrefois tous les Princes & Prélats d'Allemagne l'éliſoient; mais depuis la Bulle d'Or de Charles IV. en 1356. les seuls Electeurs ont le droit d'élire l'Empereur. Leur nombre étoit fixé à sept: maintenant il y en a neuf; sçavoir, trois Ecclésiastiques, & six Séculiers. On fut obligé par la Paix de Munster en 1648. de créer le huitiéme Electorat en faveur du fils du Comte Palatin du Rhin, qui avoit été dépouillé de ses Etats, & dont l'Electorat avoit été donné au Duc de Baviere. Le neuviéme, qui est celui d'Hanovre, a été créé en 1692. par l'Empereur Léopold, en faveur d'Ernest-Auguste, Duc d'Hanovre, de la Maison de Brunswick. Ainsi ces neuf Electeurs sont: l'Archevêque de Mayence, celui de Cologne & celui de Tréves, le Roi de Bohême, le Duc de Baviere, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Comte Palatin & le Duc d'Hanovre.

Le premier des Electeurs Ecclésiastiques est Archi-Chancelier pour l'Allemagne, & Directeur des Archives de l'Empire.

Le second est Archi-Chancelier pour l'Italie.

Le troisiéme est Archi-Chancelier pour les Gaules. Ces titres sont des vestiges de la puissance dont ont joui autrefois les Empereurs.

Le Roi de Bohême est Grand-Echanson de l'Empire.

Le Duc de Baviere est Grand-Maître : il porte la Pomme d'or dans la cérémonie du Couronnement de l'Empereur.

L'Electeur de Saxe est Grand-Maréchal : il porte l'Epée.

Celui de Brandebourg a le titre de Grand-Chambellan : il porte le Sceptre.

Le Palatin est Grand-Trésorier. Ce nom de *Palatin*, qu'on donnoit autrefois à tous ceux qui avoient quelque Office ou Charge dans le Palais d'un Prince, est resté à l'Electeur Palatin. Il y avoit anciennement en France des Palatins de Champagne & de Béarn.

Lorsque l'Empire est vacant, & qu'il n'y a pas de Roi des Romains, l'Electeur de Saxe & le Comte Palatin sont Vicaires de l'Empire : le Duc de Baviere a disputé ce droit au Palatin, depuis que le Palatin a été rétabli Electeur ; mais ils se sont accordés à l'exercer alternativement.

L'Empereur a fort peu de revenus, & n'a même aucune Ville qui lui appartienne comme Empereur. C'est pour cette raison que les Allemans choisissent toujours un Prince assez puissant pour pouvoir soutenir cette dignité. Il prend les titres de *Toujours Auguste*, de *César*, de *Sacrée Majesté*. Les affaires les plus importantes, comme celles qui concernent la paix, la guerre, l'établissement des impositions générales, ne peuvent se traiter que dans les Assemblées générales qu'on appelle Diétes ; mais il faut que l'Empereur y donne son consentement, afin que leurs délibérations aient force de Loi. Il a seul droit de convoquer ces Assemblées, & il y envoie des Commissaires pour y présider à sa place. Un autre de ses droits consiste

à donner l'inveſtiture des Fiefs, & à diſpoſer de ceux qui ſont dévolus à l'Empire; ce qui arrive en deux cas, par confiſcation ou faute d'héritiers.

Les Diétes ou Aſſemblées générales ſont compoſées de trois Corps ou Colléges; le premier eſt celui des Electeurs, le ſecond des Princes, le troiſiéme des Villes libres, qu'on appelle *Impériales.*

Les Electeurs & les autres Princes ſouverains ont une autorité abſolue dans leurs Etats; il y a néanmoins des cas dans leſquels on peut appeller de leurs Jugemens. Pour vuider ces ſortes d'appels, il y a deux Tribunaux: l'un eſt la Chambre *Impériale de Spire*, réſidente à Weſlar dans le Cercle du haut Rhin; l'autre eſt *le Conſeil Aulique* qui s'aſſemble dans la Ville où réſide l'Empereur. Ces Tribunaux jugent des affaires de la Nobleſſe, que l'on appelle *immédiate*, parcequ'elle ne dépend que de l'Empereur.

Il y a trois principales Religions en Allemagne. La Catholique qui eſt la plus étendue, eſt dominante dans les Etats d'Autriche, dans ceux des Electeurs Eccléſiaſtiques, dans le Cercle de Baviere, & dans les Etats des Princes Eccléſiaſtiques.

La Luthérienne domine dans les Cercles de la haute & de la baſſe Saxe, dans une bonne partie de ceux de Weſtphalie, de Franconie, de Souabe, & dans la plûpart des Villes Impériales.

La Calviniſte eſt profeſſée dans les Etats de l'Electeur de Brandebourg, du Landgrave de Heſſe-Caſſel, & de pluſieurs autres Princes.

Il y a en Allemagne cinquante & une Villes Impériales, ainſi nommées, parcequ'elles ne dépendent que de l'Empereur: les principales ſont Hambourg, Lubec, Brême dans la baſſe Saxe;

Ratisbone dans le Cercle de Baviere ; Nuremberg & Altorf dans la Franconie ; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe ; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie ; Francfort, Spire & Worms dans le Cercle du haut Rhin.

On y trouve aussi six Villes *Anséatiques* : ce nom se donne à des Villes unies ensemble pour soutenir leur commerce. Il y en avoit autrefois en France, en Espagne & en Italie. Voici celles qui subsistent en Allemagne. Cologne dans le Cercle de Westphalie ; quatre dans la basse-Saxe ; sçavoir, Hambourg, Lubec, Brême & Rostock ; & Dantzick dans la Prusse Polonoise, sur les confins de l'Allemagne, au Nord-Est.

Les principales Rivieres d'Allemagne sont : *le Danube, le Rhin, le Weser, l'Elbe, l'Oder.*

1. Le *Danube* prend sa source près de la Forêt Noire dans le Cercle de Souabe, passe à Ulm, à Donavert, à Neubourg, à Ingolstat en Baviere, à Ratisbonne, à Straubing, à Passaw, à Lintz, à Vienne, à Belgrade ; & après avoir arrosé le Nord de la Turquie d'Europe, il va se jetter dans la Mer Noire par plusieurs bouches. Il traverse ainsi l'Allemagne, la Hongrie, & la Turquie d'Europe, d'Occident en Orient.

2. Le *Rhin*, dont nous avons décrit le cours au Chapitre des Provinces-Unies.

3. Le *Weser*. On trouve sa source dans le Cercle de Franconie, au Nord. Il passe à Meinengen, porte d'abord le nom de Verra ; vers Munden il reçoit le Fulde, passe près de Minden & à Brême, & se jette dans l'Océan au Nord-Ouest.

4. L'*Elbe*. Il prend sa source à l'extrémité septentrionale de la Bohême qu'il traverse, passe ensuite à Dresde dans la haute Saxe, à Wittemberg & à Magdebourg, se partage en plusieurs

branches au-dessous de Hambourg, puis se jette dans l'Océan assez loin de cette Ville.

5. L'*Oder*. Il prend sa source dans la Silésie près de la Ville d'Oder, au Sud-Oüest, traverse cette Province presque toute entiere, passe à Breslaw, Glogaw, Crossen, Francfort sur l'Oder; puis il se partage en plusieurs branches au-dessous de Stettin: & après avoir traversé la Poméranie qu'il partage en deux, il se jette dans la Mer Baltique par plusieurs embouchures.

L'Allemagne est divisée en neuf Cercles, ou especes de grandes Provinces qui comprennent chacune plusieurs Etats, dont les Princes, Prélats, Comtes & Députés s'assemblent pour leurs affaires communes. La premiere division de l'Empire en Cercles, se fit dans les Diétes de Nuremberg en 1437. & d'Ausbourg en 1439. sous l'Empereur Albert II. Ces Cercles furent ceux de Baviere, de Franconie, de Souabe, de Saxe, du Rhin & de Westphalie. Maximilien I. en 1502. ajouta quatre autres Cercles à ces six déja établis; sçavoir, deux pour la Maison d'Autriche, qui furent ceux d'Autriche & de Bourgogne; celui de haute Saxe pour les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & celui du bas Rhin pour les Electeurs Ecclésiastiques & le Palatin. Chaque Cercle a deux Directeurs & un Colonel. Les Directeurs des Cercles ont le pouvoir de convoquer l'Assemblée des Etats de leur Cercle pour y regler les affaires publiques. Le Colonel commande aux gens de guerre; il a soin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les membres doivent contribuer aux besoins communs, chaque Cercle est obligé de fournir un certain nombre de cavalerie & d'infanterie, ou une somme d'argent par mois, suivant la taxe portée par les Registres des Etats de l'Empire.

Les neuf Cercles qui subsistent présentement sont au nombre de quatre, dans la haute Allemagne au Midi : sçavoir, d'Orient en Occident, ceux d'*Autriche*, de *Baviere*, de *Souabe*; & au Nord des deux derniers, celui de *Franconie* : dans la basse Allemagne il y en a cinq : sçavoir, le long de l'Océan & de la Mer Baltique, ceux de *haute Saxe*, de *basse Saxe*, de *Westphalie*; & au Sud de celui de Westphalie, autour du Rhin & du Mein, celui du *bas Rhin* ou *Electoral*, & celui du *haut Rhin*.

On comptoit autrefois un dixiéme Cercle, qui étoit celui de Bourgogne; mais il ne subsiste plus. Il comprenoit, comme nous l'avons déja dit, la Franche-Comté & les Pays-Bas.

Le Royaume de Bohême se joint ordinairement à l'Allemagne, dont il est un ancien Fief. Nous en parlerons dans notre troisiéme Section, aussi-bien que des Etats qui l'avoisinent à l'Orient & au Nord, & qui étoient autrefois sous sa dépendance, mais qui sont possedés aujourd'hui par diverses Puissances de l'Allemagne. Le Royaume de Bohême qui est le premier Electorat laïc, appartient à la Maison d'Autriche.

Avant d'entrer dans le détail des Cercles d'Allemagne, il est à propos de faire quelques Remarques générales sur les *Enclaves*, c'est-à-dire, sur les Pays qui, quoique renfermés dans un Cercle, appartiennent néanmoins à d'autres.

1. Le Comté de Plesse enclavé dans le Cercle de basse Saxe au Sud, & l'Evêché de Bâle au Sud-Oüest du Cercle de Souabe, sont du Cercle du haut Rhin.

2. Les Enclaves du Cercle Electoral appartiennent aussi au Cercle du haut Rhin, à l'ex-

ception du Comté d'Erpach, qui eſt du Cercle de Franconie, & ſitué à l'Orient du Rhin entre le Mein & le Nekre; de Pruim & de Manderſcheid, à l'Occident de la Moſelle, qui ſont du Cercle de Weſtphalie.

3. Toutes les Enclaves du Cercle de Souabe, ſont de celui d'Autriche.

4. Erfort & l'Eichfelt enclavés dans le Cercle de la haute Saxe, ſont du Cercle du bas Rhin, ou Electoral, & appartiennent à l'Electeur de Mayence.

5. Toutes les Enclaves du Cercle du haut Rhin & de Weſtphalie, appartiennent au Cercle du bas Rhin.

SECTION I.

Des quatre Cercles de la haute Allemagne, au Midi.

ARTICLE I.

Du Cercle d'Autriche.

CE Cercle qui eſt à l'Orient & au Midi de l'Allemagne, eſt borné au Nord, par la Bohême & la Moravie; au Levant, par la Hongrie; au Midi, par la Seigneurie de Veniſe; & au Couchant, par la Souabe & la Baviere. Il comprend les Pays héréditaires de la Maiſon d'Autriche.

Cette Maiſon a porté d'abord le nom de *Hapſbourg*. Rodolphe qui en a été le premier Empereur, s'empara de l'Autriche ſur la fin du treiziéme ſiécle, prétendant que c'étoit un Fief maſculin, qui au défaut d'enfans mâles, devoit re-

tourner à l'Empire ; & il en donna l'inveſtiture à ſon fils Albert. La Maiſon d'Autriche fut à ſon plus haut point de grandeur ſous Charles-Quint, qui étoit tout à la fois Empereur, Roi d'Eſpagne, & maître d'une partie de l'Italie, de la Franche-Comté, des dix-ſept Provinces des Pays-Bas. Il donna l'Eſpagne & les Pays que nous venons de nommer, à Philippe II. ſon fils, & il céda l'Empire à Ferdinand I. ſon frere, dont les deſcendans l'ont poſſedé juſqu'à Charles VI. pere de l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, épouſe de l'Empereur François de Lorraine : leurs enfans forment une nouvelle Maiſon d'Autriche. Les Archiducs d'Autriche ont deux beaux priviléges : le premier, de créer par tout l'Empire des Barons, des Comtes & des Gentilshommes : le ſecond eſt que l'Empereur ne peut leur ôter leur Principauté, ni leurs Terres. La Maiſon d'Autriche a donné ſeize Empereurs à l'Allemagne, & ſix Rois à l'Eſpagne.

Le Cercle d'Autriche renferme ſix Pays : quatre du Nord au Sud, qui ſont 1. l'Archiduché d'Autriche, les Duchés 2. de Stirie, 3. de Carinthie, & 4. de Carniole : les deux autres ſont : 5. le Comté de Tirol, au Sud-Oueſt de la Baviere, & 6. la Souabe Autrichienne, ou l'Autriche antérieure, dans le Cercle de Souabe.

§. I. *De l'Archiduché d'Autriche.*

Ce Pays faiſoit autrefois partie de la Pannonie & de la Norique. Il eſt aſſez fertile en bled, & produit d'excellens fruits, du vin, le meilleur ſafran, & abonde en pâturages & en gibiers : il a auſſi des ſalines qui rapportent plus de deux millions par an. Le nom d'Autriche lui vient de ce que Charlemagne y établit un Marquis qui s'appelloit *d'Oſtreicht*, c'eſt-à-dire, l'Oriental, à cauſe de ſa

ſituation : il étoit chargé de défendre cette frontiere de l'Empire françois contre les *Huns* ou *Avares*, qui habitoient la Hongrie au neuviéme ſiécle. On le diviſe en haute & baſſe Autriche : la baſſe eſt à l'Orient, & la haute à l'Occident, entre le Danube & la Riviere d'Ens.

1. *De la baſſe Autriche.*

VIENNE, ſur le Danube, *Archevêché*, *Univerſité*, *Capitale* de toute l'Autriche, & en particulier de la baſſe. Ce nom lui vient de la petite Riviere de *Vienne*, qui s'y décharge dans le Danube. Cette Ville n'eſt pas fort grande, mais elle eſt très-forte, & a de fort beaux Fauxbourgs. Sa Cathédrale dédiée à S. Etienne, eſt remarquable, entr'autres choſes, par la beauté de ſon maître-autel & de ſon clocher. Il s'y trouve encore de fort belles Egliſes, ſur-tout celle de l'Abbaye de S. Gregoire, & deux Maiſons de Jéſuites, dont l'une eſt un Collége. Le Palais impérial, qui eſt fort ſimple, renferme des choſes très-rares & très-curieuſes : on y voyoit ci-devant une belle Bibliothéque, mais on l'a tranſportée dans les bâtimens de la nouvelle Académie. Vienne eſt entourée de douze baſtions : elle a ſoutenu deux ſiéges contre les Turcs, qui ont été contraints de ſe retirer honteuſement chaque fois ; ſçavoir, en 1529. & en 1683. quoique dans l'une & l'autre de ces occaſions leur armée fût compoſée de près de 200000. hommes.

NEUSTAT, *Evêché*, près de la Hongrie. Cette Ville eſt bien fortifiée : elle a un Château où l'on renferme les criminels d'Etat. On fabrique à Neuſtat de la Porcelaine.

SAINT-PELTEN, au Sud-Oueſt de Vienne, ſur la Riviere de Draſain. C'eſt une petite Ville,

dont les Bavarois & les François s'emparerent en 1741. mais ils ne purent la garder long-tems.

KREMS, au Nord du Danube. C'eſt une aſſez belle Ville, quoique petite. Le Danube a dans ſon voiſinage un tournant & une cataracte fort dangereuſe. Les Bavarois & les François paſſerent près de-là en 1741. pour aller en Bohême.

2. *De la haute Autriche.*

LINTZ, *Place forte*, ſur le Danube, *Capitale* de la haute Autriche. Cette Ville eſt belle, commerçante, & a deux bons Châteaux pour ſa défenſe. Les Bavarois & les François s'en rendirent maîtres en 1741. mais ils furent obligés de la rendre l'année ſuivante.

ENS, ſur la Riviere du même nom : elle a de bonnes fortifications & un Arſenal.

§. II. *Le Duché de Stirie.*

C'eſt un Pays plein de montagnes, & cependant fertile en quelques endroits : on y trouve beaucoup de mines de fer. On prétend que ſon nom vient du mot *Stier*, qui en allemand ſignifie un Bœuf, parceque ce Pays abonde en bétail. Ses principales Rivieres ſont la *Muer* & la *Drave*.

La *Muer* prend ſa ſource au Nord de la Carinthie, & traverſe toute la Stirie.

La *Drave* a ſa ſource ſur les confins de l'Evêché de Brixen & de l'Archevêché de Saltzbourg, traverſe la Carinthie & la Stirie, & reçoit la Muer ſur les confins de la Stirie & de la Hongrie.

On diviſe la Stirie en haute au Nord, en baſſe au Midi, & en Comté de Cilley qui eſt encore plus au Midi.

1. *La haute Stirie.*

JUDENBOURG, ſur la Muer, *Capitale* de cette

partie de la Stirie. Cette Ville a un bon Château ; sa place & ses édifices publics sont magnifiques.

SECKAW, au Nord de Judembourg, *Evêché* suffragant de l'Archevêché de Saltzbourg. Son Evêque n'a point séance aux Diétes de l'Empire, parcequ'il prête serment de fidélité à l'Archevêque de Saltzbourg.

BRUCK ou PRUCKANDER, sur la Muer, est une petite Ville avec un Château: elle a un pont sur cette Riviere, & elle en tire son nom.

2. *La basse Stirie.*

GRACZ, sur la Muer, *Capitale*, *Evêché*, *Université*. Cette Ville qui est fortifiée, est de plus défendue par un bon Château bâti sur un rocher: il s'y trouve de beaux Palais, un grand magasin, & un Arsenal.

RACKELSBURG, au Sud-Est, Forteresse importante sur les frontieres de Hongrie: elle est dans une Isle formée par la Muer. Ses environs produisent de bons vins.

PETTAW, sur la Drave. C'est une Ville jolie & ancienne.

3. *Le Comté de Cilley.*

Il est au Midi de la basse Stirie, entre la Drave & la Save. L'Empereur Fréderic III. l'incorpora au Duché de Stirie, après la mort de son dernier Comte arrivée vers le milieu du quinziéme siécle.

CILLEY, *Capitale*, sur la Riviere de Saan. C'est une jolie Ville fort peuplée, où l'on voit plusieurs antiquités: elle est munie d'un Château bâti sur une montagne.

RAIN, sur la Save, au Sud-Est de Cilley. Cette petite Ville a un beau Château.

§. III. *Le Duché de Carinthie.*

Ce Pays reſſemble aſſez à la Stirie. Il a eu des Ducs de diverſes Maiſons juſqu'en 1321. environ, qu'il fut joint à l'Autriche ; mais l'Archevêque de Saltzbourg & l'Evêque de Bamberg y poſſedent pluſieurs territoires. Ce Duché eſt partagé en haute Carinthie, à l'Occident ; & en baſſe, à l'Orient.

1. *La baſſe Carinthie.*

CLAGENFURT, *Capitale*, *Place forte*. C'eſt une grande & bonne Ville ſur la Riviere de Glan.

SAINT-VEIT, au Nord-Eſt de cette Ville : elle eſt ſituée entre quatre montagnes.

GURCK, *Evêché*, plus au Nord, ſur la Riviere de *Gurck*. L'Evêque eſt nommé deux fois par l'Archiduc d'Autriche, & une par l'Archevêque de Saltzbourg en Baviere. Il eſt Prince de l'Empire, mais il n'a ni ſéance ni voix à la Diéte.

LAVAMYND, *Evêché*, à l'Orient de Clagenfurt, & au confluent du Lavant dans la Dravé. Son Evêque eſt à la nomination de Saltzbourg, & il réſide dans l'Abbaye de S. André, qui eſt plus au Nord ſur la même Riviere de Lavant.

WOLFSBERG, au Nord de Lavamynd, près la Riviere de Lavant. C'eſt la réſidence d'un Suffragant de Bamberg, qui eſt Gouverneur des ſeize Bailliages que ce Prince Eccléſiaſtique de Franconie poſſede en Carinthie.

2. *La haute Carinthie.*

ORTNEBURG, ſur la Drave, à l'Occident de Clagenfurt. C'eſt une Ville qui a titre de Comté.

PONTEBA, au Sud-Oueſt. Cette Place eſt ſur la Riviere de la Fella, qui ſépare les Etats de Veniſe de ceux d'Autriche : elle appartient à l'Evêque

de Bamberg. On y voit un Pont qui fait un des meilleurs passages des Alpes, & qui partage cette Ville en deux parties ou Villes, dont l'une du côté de l'Allemagne, est de la haute Carinthie, & l'autre est du Frioul, & appartient aux Vénitiens. La différence qui se remarque entre les Habitans qui ne sont séparés que par le pont, n'est pas moins sensible par la contrariété qui se trouve entre leurs coutumes, leurs mœurs, & leur maniere de bâtir qui paroît même dans la construction du pont, dont une partie est de pierre, & l'autre est de grands arbres, comme font ordinairement les Allemans, lorsqu'ils bâtissent des ponts.

§. IV. *Le Duché de Carniole.*

Ce Pays, quoique plein de montagnes & de rochers, ne laisse pas de produire du bled & du vin: il y a plusieurs mines de fer, d'acier, & de mercure ou de vif-argent. On le divise en haute Carniole au Nord, en basse au Midi, & en moyenne Carniole, ou Windismarck * au Sud-Est.

Laubach, *Capitale*, *Evêché*, dans la haute. La *Save* y prend sa source près la frontiere de la Carinthie, la traverse toute entiere, ainsi que l'Esclavonie, & se jette dans le Danube au-dessous de Belgarde.

Gorice, *Evêché* érigé en Mai 1751. *Place forte*, & Comté à l'Occident, sur les confins du Frioul, dont il dépendoit autrefois. La partie du Frioul Autrichien qui étoit ci-devant du Patriarchat d'Aquilée, est aujourd'hui soumise à l'Evêque de Gorice.

Duino, sur le Golphe de Venise, au Sud-Est de Gorice.

Czirnitz, petite Ville, dans la basse Carniole, sur le Lac de Czirnitz, qui fournit tous les ans du poisson, du bled, & beaucoup de gibier.

Voici en peu de mots comment cela arrive. Vers le printems une partie des eaux de plusieurs petits ruisseaux qui descendent des montagnes, se décharge dans des fosses de pierre qui se trouvent dans ce Lac. Lorsque ces fosses sont remplies, non-seulement les eaux se répandent dans le lit du Lac, mais celles qui sont dans les fosses en ressortent avec une violence prodigieuse : ce qui peut venir de ce que les eaux qui se perdent avant que d'arriver au Lac se rendant aux fosses de pierres par différens petits conduits souterrains, pressent fortement celles qui sont déja dans les fosses, & les font ressortir avec impétuosité. Ainsi il ne se fait rien dans ce Lac que ce que l'on voit tous les jours sans surprise dans les jets d'eaux artificiels. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, lorsqu'une partie des eaux de ce Lac s'est retirée dans les fosses, & que le reste s'est perdu sous terre, on fait la pêche du poisson qui y est demeuré. On y séme ensuite du bled, qui y vient en peu de tems. Pendant l'automne & une partie de l'hyver, on y prend une grande quantité de gibier qui s'y jette de toutes les forêts voisines. Ce Lac singulier a environ six lieues de long & trois de large.

METLING, dans le Windismarck, est une Ville assez considérable sur la Riviere de *Kulp*, au Nord-Est de Czirnitz.

On peut joindre à la Carniole, deux Pays voisins qui appartiennent encore à l'Autriche : sçavoir, une partie du Frioul, aux environs des ruines de la Ville d'*Aquilée* ; & une partie de l'Istrie, que la Maison d'Autriche partage avec les Vénitiens. Le Frioul Autrichien n'a pas de Villes remarquables.

L'*Istrie Autrichienne* est au Nord & à l'Orient de l'Istrie Vénitienne : elle est très-importante

pour la Maiſon d'Autriche, parceque c'eſt la ſeule de ſes Provinces où elle puiſſe avoir des ports ſur la Méditerranée.

TRIESTE, *Evêché*, *Port*, au fond du Golphe de Veniſe, au Nord-Eſt. C'eſt une petite Ville aujourd'hui fort marchande. La Cathédrale dédiée à S. Juſt eſt fort belle, auſſi-bien que l'Egliſe des Jéſuites.

PEDENA, *Evêché*, à l'Orient de l'Iſtrie Autrichienne. C'eſt une jolie petite Ville.

§. V. *Le Comté de Tirol.*

C'eſt un Pays de montagnes preſque toujours couvertes de neiges : il eſt néanmoins aſſez peuplé, & fertile en quelques endroits. On y trouve des mines d'argent, de fer & de vif-argent, qui ſont d'un aſſez bon revenu. Ce Comté, après avoir eu ſes Seigneurs particuliers, eſt venu à la Maiſon d'Autriche en 1289. par le mariage d'Albert I. Duc d'Autriche, & depuis Empereur, avec Eliſabeth héritiere de Mainard, Comte de Tirol, & Duc de Carinthie.

INSPRUCK, *Capitale*, *Univerſité*, ſur l'*Inn*, qui traverſe tout le Tirol. C'eſt une Ville conſidérable & peuplée. Elle a un fort Château, & un magnifique Hôtel où le Gouverneur du Pays fait ſa réſidence. La Souabe Autrichienne dépend de la Régence de cette Ville.

ROTNBURG, au Nord-Eſt d'Inſpruck. Elle a reçu ſon nom des mines de cuivre qui ſont dans ſon voiſinage.

KUFTAIN, tout au Nord-Eſt du Tirol. Cette Ville eſt la meilleure forteresſe du Pays : ſon Château qui eſt bâti ſur un rocher, paſſe pour imprenable.

Au Midi du Tirol eſt un vieux Château nommé

Tirol, près la source de l'Adige : il a donné son nom à ce Comté. *Meran*, autre Château, qui avoit autrefois des Ducs de ce nom, lesquels étoient très-puissans en Allemagne.

Des Evêchés de Trente & de Brixen.

L'Evêché de *Trente* est au Midi du Tirol, sur les confins de cette Province & de l'Italie, à laquelle plusieurs Géographes rapportent cet Etat, parcequ'il en dépendoit autrefois. L'Evêque, qui est Prince de l'Empire, en est Seigneur sous la protection de la Maison d'Autriche : il a un Envoyé à l'Assemblée des Etats du Tirol, & il y fournit son contingent, lorsqu'on a résolu de lever de nouveaux subsides.

TRENTE, *Capitale*, *Evêché*. Cette Ville qui est sur l'Adige, étoit autrefois libre & impériale. Elle est célèbre par le dernier Concile général qui s'y est tenu. Il a commencé en 1545. & a fini en 1563.

L'Evêché de *Brixen* est entre le Tirol & la Carinthie. L'Evêque est membre de l'Empire, & sous la protection de la Maison d'Autriche : il fournit aussi son contingent dans les impôts du Tirol.

BRIXEN, *Capitale*, *Evêché*. C'est une belle Ville au confluent de la *Rientz* & de l'*Eisack*, dans un terroir fertile en excellens vins.

§. VI. *La Souabe Autrichienne.*

Elle est située au Nord de la Suisse, & elle consiste en diverses enclaves du Cercle de Souabe. Les principales Villes sont :

FRIBOURG, sur le *Thréseim*, *Place forte*, *Université*, *Capitale* du Brisgaw, entre le Rhin & la Forêt Noire, au Sud-Ouest du Cercle de Souabe.

Cet

C'eſt une grande Ville. La tour de ſa principale Egliſe eſt très-élevée & fort belle. Louis XV. s'en eſt emparé en 1745. & en a ruiné les fortifications avant que de la rendre.

BRISACH, ſur le Rhin, *Ville forte*, qui a été priſe par les François en 1703. & rendue à la Maiſon d'Autriche par le Traité de Raſtadt en 1714.

Au Midi du Briſgaw ſont les quatre Villes nommées *Foreſtieres*, parcequ'elles ſont voiſines de la Forêt Noire. Les Suiſſes, comme nous l'avons déja obſervé, ont droit d'y avoir garniſon, lorſqu'il y a guerre en ce Pays.

RHINFELD. C'eſt la meilleure des Villes Foreſtieres: elle a un beau pont ſur le Rhin.

LAUFFEMBURG, petite Ville, mais forte.

SECKINGEN, Ville ſituée dans une Iſle que forme le Rhin. Sa grande Place eſt très-belle.

WALDSHUT. Cette Ville eſt fort médiocre: elle eſt ſituée au confluent de la *Schulz* & du Rhin.

CONSTANCE, au Sud du Cercle de Souabe, *Evêché*, près du Lac de Conſtance. On attribue la fondation de cette Ville à Conſtance, pere de Conſtantin. Elle étoit autrefois une Ville Libre & Impériale; mais Charles-Quint l'ayant aſſiégée en 1548. elle fut priſe par cet Empereur, & depuis ce tems elle eſt à la Maiſon d'Autriche. Nous parlerons des Etats de ſon Evêque, en décrivant la Souabe. Conſtance eſt une belle Ville, riche & marchande. Elle eſt célébre par le Concile général qui s'y tint en 1414. Les François ſe ſont rendu maîtres de cette Ville en 1744. mais l'année ſuivante elle eſt rentrée ſous la domination de l'Autriche.

NELLENBOURG, au Nord-Oueſt du Lac de Conſtance. C'eſt le principal lieu du Landgraviat

de Nellenbourg qui a eu autrefois ſes Princes.

OBERSDORF & ORB, au Nord-Oueſt de Nellenbourg, dans le Comté de Hohenberg*, qui eſt entre celui de Furſtemberg & le Duché de Virtemberg : ce Comté qui eſt aſſez conſidérable appartient à la Maiſon d'Autriche, à l'exception de la Ville de *Rotweil*, qui eſt Libre & Impériale.

BREGENTZ, près du Lac de Conſtance, au Sud-Eſt. Cette ancienne Ville qui a titre de Comté, donne ſon nom à la Riviere qui l'arroſe : elle a un Château bâti ſur une éminence, & auprès duquel il y a pluſieurs forges. Ce Comté & ceux qui en ſont voiſins, comme *Montfort*, *Feldkirk*, &c. qui appartiennent auſſi à la Maiſon d'Autriche, ſont renfermés par pluſieurs Géographes dans le Tirol qu'ils ont à l'Orient, & auquel ils ſont annexés ; mais ils ſont de Souabe : d'autres mettent Montfort dans la Suiſſe, parcequ'il en dépendoit autrefois. C'eſt ainſi qu'il eſt marqué dans la Carte d'Allemagne de Deliſle.

GUNTZBOURG*, près du confluent du *Guntz* dans le Danube, à l'Orient de la Souabe. Cette Ville eſt la Capitale du Marquiſat de Burgaw.

Quoique la Maiſon d'Autriche ne ſoit pas auſſi puiſſante qu'elle l'a été autrefois, elle poſſede encore le Royaume de Bohême, le Marquiſat de Moravie avec la partie de la Siléſie qui l'avoiſine, le Royaume de Hongrie & la Tranſilvanie, les Duchés de Milan & de Mantoue en Italie, & une partie des Pays-Bas.

ARTICLE II.

Du Cercle de Baviere.

CE Cercle eſt borné au Nord, par la Franconie & la Bohême; à l'Orient & au Midi, par le Cercle d'Autriche; & à l'Occident, par la Souabe. Il faiſoit autrefois partie de la Norique & de la Vindélicie. L'air y eſt ſain, & le terroir très-fertile en bled: il s'y trouve de bons pâturages, mais on y recueille peu de vin. Il y a des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent, auſſi-bien que des ſalines. Ce Pays n'eſt pas riche, parcequ'on y fait peu de commerce.

Ce Cercle renferme ſix Etats principaux, deux Séculiers, & quatre Eccléſiaſtiques: ce ſont 1. les Etats du Duc de Baviere: ſçavoir, le Duché de Baviere au Midi du Danube, & le Palatinat de Baviere au Nord: 2. le Duché de Neubourg à l'Oueſt du Cercle de Baviere: 3. l'Archevêché de Saltzbourg, au Sud-Eſt du même Cercle: 4. l'Evêché de Freiſingen, au milieu du Duché de Baviere: 5. l'Evêché de Ratiſbone, & 6. l'Evêché de Paſſaw, l'un & l'autre le long du Danube.

Le Duc de Baviere & l'Archevêque de Saltzbourg ſont les Directeurs de ce Cercle. La plus grande Riviere qui l'arroſe eſt l'*Inn*, qui prend ſa ſource dans le Pays des Griſons, traverſe le Comté de Tirol, la haute Baviere, & ſe jette dans le Danube à Paſſaw.

§. I. *Les Etats du Duc de Baviere.*

La Maiſon de Baviere eſt la branche cadette de la Maiſon Palatine du Rhin: elle ne poſſede

la dignité d'Electeur que depuis 1621. que l'Empereur l'ôta au Palatin pour la lui donner. Charles VII. qui fut élu Empereur en 1742. après la mort de Charles VI. dernier Prince de l'ancienne Maison d'Autriche, étoit le quatriéme Electeur de sa branche.

MUNICH, sur l'Iser, *Capitale* des Etats de Baviere, & en particulier du Duché: elle est dans la haute Baviere. C'est une belle & forte Ville où le Duc de Baviere réside ordinairement. Son Palais est très-vaste & magnifique: il y a un Cabinet de raretés & une belle Bibliothéque. Les Jésuites ont un beau Collége dans cette Ville. Les Autrichiens se rendirent maîtres de Munich en 1742.

INGOLSTAT, *Université*, au Nord-Oueſt, sur le Danube. C'est la plus forte Place de la Baviere: elle a un très-bel Arsenal, & un Collége de Jésuites. Les Autrichiens ont pris cette Ville en 1742. & l'ont rendue avec les autres en 1744. qu'ils firent la paix avec l'Electeur, fils de l'Empereur Charles VII. qui venoit de mourir.

STRAUBING, *Ville forte*, sur le Danube.

LANDSHUT, sur l'Iser, est une Ville assez bien fortifiée: il y a un beau Château.

BURCKHAUSEN, au Sud-Est de la précédente, sur le *Saltzach*. Cette Riviere a sa source au Midi sur les confins de l'Evêché de Brixen, passe à Saltzbourg, & se jette dans l'Inn au-dessous de Burckhausen, qui est une Ville bien bâtie, avec un ancien Château. Les Jésuites y ont un beau Collége.

CHIEMSE'E, *Evêché*, dans une Isle du Lac de même nom, au Sud-Oueſt de Burckhausen. Son Evêque n'est point Prince de l'Empire, étant à la nomination de l'Archevêque de Saltzbourg, dont il est suffragant.

AMBERG, au Nord, *Capitale* du Palatinat de Baviere, ou du haut Palatinat. C'eſt une jolie Ville ſur la *Wils*, avec des foſſés profonds, des remparts, & un bon Château.

LEUCHTENBERG, *Capitale* de l'ancien Landgraviat de ce nom, au milieu du Palatinat de Baviere.

Le Duc de Baviere poſſede quelques Pays en Souabe, entr'autres, le Comté de *Mindelheim*, dans la partie orientale, au Midi du Burgaw.

DONAVERT, au Nord du Burgaw, ſur le Danube, lui appartient auſſi.

§. II. *Le Duché de Neubourg, &c.*

Ce Duché, avec la Principauté de Sultzbach qui eſt à l'Occident du Palatinat de Baviere, s'appelle aujourd'hui le nouveau Palatinat. Il appartient à l'Electeur Palatin du Rhin, de la branche de Sultzbach, iſſue de celle de Neubourg, & qui a hérité en 1742. de l'Electorat & Palatinat du Rhin.

NEUBOURG, ſur le Danube, *Capitale* du Duché, qui eſt partagé en trois parties principales ſéparées l'une de l'autre. C'eſt une jolie Ville aſſez bien peuplée, avec de bonnes fortifications & un beau Château. Elle eſt du Diocèſe d'Auſbourg.

SULTZBACH, au Nord-Eſt de Neubourg: elle eſt ſituée ſur une montagne, & a auſſi un beau Château.

§. III. *L'Archevêché de Saltzbourg.*

Il eſt poſſedé par un Prélat qui eſt Prince ſouverain, & qui prend le titre de Légat du S. Siége.

SALTZBOURG, *Archevêché, Capitale, Univerſité*, ſur la Riviere de Saltzach. C'eſt une Ville ancienne, belle & forte. La Cathédrale & le Château de l'Archevêque ſont des édifices ſuperbes.

La Prevôté de *Berchtelſgaden*, au Midi de la Ville de Saltzbourg : c'eſt une Principauté qui dépend d'un Prieur de Chanoines Réguliers de S. Auguſtin.

§. IV. *L'Evêché de Freiſingen.*

FREISINGEN, *Evêché*, en eſt la *Capitale*. C'eſt une jolie Ville, ſituée dans une agréable contrée, & ſur une montagne près l'Iſer. La Cathédrale & le Palais épiſcopal ſont de ſuperbes édifices. Son Evêque eſt Prince ſouverain.

Le Comté de *Werdenfels* appartient à l'Evêque de Freiſingen : il eſt ſitué à l'extrémité de la Baviere, vers le Tirol. Ce Prince poſſede encore pluſieurs petits territoires dans le Cercle d'Autriche.

§. V. *L'Evêché de Ratiſbone.*

C'eſt un petit Etat ſitué le long des deux bords du Danube. L'Evêque en eſt Souverain & Prince de l'Empire ; mais la Ville dont ſon Etat porte le nom, ne lui appartient pas.

WERTH *, au Nord-Oueſt de Straubing, & ſur la rive ſeptentrionale du Danube. C'eſt le principal lieu de l'Evêché de Ratiſbone, & la réſidence ordinaire de l'Evêque.

RATISBONE, *Evêché*, ſur la rive méridionale du Danube. C'eſt la ſeule Ville Impériale de ce Cercle : on l'appelle en allemand *Regenſburg*, à cauſe de ſa ſituation vis-à-vis l'embouchure du *Regen* dans le Danube. Elle eſt grande, belle, & célébre par les Diétes de l'Empire qui s'y tiennent depuis l'an 1662. ſi ce n'eſt que depuis 1741. juſqu'en 1745. elles ſe ſont tenues à Francfort ſur le Mein. La Maiſon-de-Ville & la grande Salle de Ratiſbone où ſe tiennent ces

Assemblées, sont magnifiques. Cette Ville a aussi de belles Eglises & de fort beaux édifices. Son pont de pierre est le meilleur de tous ceux qui sont sur le Danube. Il y a dans Ratisbone trois Abbayes, celle de S. Emmeran, & celles du haut & du bas Munster. L'Abbé de la premiere & les Abbesses des deux autres ont rang entre les Prélats de l'Empire. Les seuls Protestans y ont droit de Bourgeoisie, & son Magistrat est de la même Religion. Les Catholiques y ont cependant l'Eglise Cathédrale & quelques autres.

§. VI. *L'Evêché de Passaw.*

C'est un très-riche Evêché, dont l'Evêque est Prince de l'Empire. Il étoit ci-devant suffragant de Saltzbourg; mais en 1728. il obtint du Pape Benoît XIII. de ne relever que du S. Siége, & Clément XII. en 1732. ratifia la Bulle de son prédécesseur.

Passaw, *Evêché*, en est la Capitale. Cette Ville est forte & ancienne: elle est située au confluent du Danube, de l'Inn & de l'Iltz, qui en font comme trois Villes: sçavoir, Passaw, *Instat* & *Ilstat*. Ses maisons sont bien bâties, & sa Cathédrale passe pour la plus belle Eglise d'Allemagne.

Près de cette Ville on pêche des perles dans la Riviere d'*Iltz*: cette pêche appartient à l'Electeur de Baviere & à l'Archiduc d'Autriche, qui ont chacun un Officier pour veiller à leurs intérêts.

ARTICLE III.

Du Cercle de Souabe.

LA *Souabe*, habitée autrefois par les Suèves, est un des Pays les plus fertiles de l'Allemagne, en bled, en vin & en très-bons pâturages: il s'y

trouve des fontaines salées & des bains fameux.

Cette Province est bornée au Nord, par le Cercle électoral du Rhin & la Franconie; à l'Orient, par la Baviere; au Midi, par la Suisse; & à l'Occident, par le Rhin qui la sépare de l'Alsace.

Ce Cercle a trente & une Villes Impériales, & grand nombre d'Etats Ecclésiastiques & Séculiers. Les principaux sont au nombre de six: sçavoir, 1. le Duché de Wirtemberg, au Nord; 2. la principauté & Comté de Furstemberg, à l'Oueſt & au Sud du Duché de Wirtemberg; 3. le Marquisat de Bade, que l'on divise en Marquisat de Bade-Baden, au Sud-Oueſt; & en Marquisat de Bade-Dourlach, au Nord-Oueſt: 4. l'Evêché d'Ausbourg, à l'Orient: 5. l'Abbaye de Kempten, au Sud-Eſt: 6. l'Evêché de Constance, au Midi, sans compter la Souabe Autrichienne dont nous avons parlé à l'article 1.

Les principales Rivieres de la Souabe sont:

Le *Danube*, qui y prend sa source au Sud-Oueſt, & la traverse en grande partie.

Le *Leck*, dont la source eſt dans les montagnes du Tirol, au Nord-Oueſt. Il sépare la Baviere de la Souabe, passe à Ausbourg, & se jette dans le Danube près de Donavert.

Le *Neckre* qui prend sa source assez près du Danube, traverse la Souabe du Midi au Septentrion, passe à Tubingen, à Stutgard, à Hailbron, à Héidelberg, & se jette dans le Rhin à Manheim.

§. I. *Le Duché de Wirtemberg.*

Il appartient au Duc de ce nom, qui eſt un des principaux Souverains de ce Cercle, dont il eſt Directeur avec l'Evêque de Constance.

STUTGARD, *Capitale*, près du Neckre. C'eſt une belle Ville, bien peuplée, entre des collines

où l'on voit de beaux vignobles. Le Duc de Wirtemberg y a un Palais magnifique où il réſide. Ce Prince eſt maintenant Catholique, mais ſes Sujets ſont la plupart Luthériens.

TUBINGEN, *Univerſité*, ſur le Neckre. C'eſt une Ville jolie & forte: elle a un beau Château.

Dans le Duché de Wirtemberg ſont enclavées pluſieurs petites Principautés, entr'autres le Comté d'*Hohenzollern*, au Sud-Eſt de Tubingen. Ses Comtes ſont de l'une des plus anciennes Maiſons, & ils ſortent d'une même tige que les Marquis & Electeurs de Brandebourg, Rois de Pruſſe.

Le Duc de Wirtemberg poſſede hors de ſon Duché, la Principauté de *Montbéliard*, entre l'Alſace & la Franche-Comté.

MONTBE'LIARD, *Capitale*, à une lieue du Doux, & au confluent de l'Alan & de la Rigole: il y a un Château fort ſpacieux. Elle étoit autrefois fortifiée, mais la France en a détruit les fortifications en 1677.

§. II. *La Principauté & Comté de Furſtemberg.*

Elle appartient à un Prince qui en eſt Souverain, & qui eſt d'une Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres de l'Allemagne. Il a un Château qui porte ſon nom, & qui eſt près du Danube, dont la ſource ſe trouve dans la partie méridionale de cet Etat.

§. III. *Le Marquiſat de Bade.*

Il s'étend le long du Rhin, à l'Occident du Cercle de Souabe, & il eſt diviſé en deux parties: ſçavoir, en haut & bas Marquiſat, qui obéiſſent à deux Princes de la Maiſon de Bade, qui eſt une des plus anciennes d'Allemagne. Le premier qui eſt au Midi, s'appelle le Marquiſat de *Bade-*

Baden : son Prince est Catholique. Le second, qui est plus au Nord, se nomme le Marquisat de *Bade-Dourlach*, & est gouverné par un Prince Luthérien.

BADE, *Capitale* du Marquisat de Bade-Baden, qui est à la branche aînée. Cette Ville est célèbre par ses bains d'eaux minérales, d'où elle a pris son nom.

RASTADT, petite Ville voisine de Bade; elle a un beau Château, & elle est célèbre par le Traité de Paix fait en 1714. entre la France & l'Empereur.

Le *Fort de Kell* *, dans une Isle du Rhin vis-à-vis Strasbourg, appartient au Marquis de Bade-Baden.

DURLACH ou DOURLACH. C'est une jolie Ville, *Capitale* du Marquisat de Bade-Dourlach.

La Maison de Bade possede plusieurs belles Terres dans le Burgaw, dans la Bohême, dans le Palatinat du Rhin, dans le Luxembourg, & en Alsace.

§. IV. *L'Evêché d'Ausbourg.*

La Principauté de l'Evêque d'Ausbourg s'étend principalement le long du Leck à l'Orient, près de la Baviere; mais il n'a aucun pouvoir pour le temporel dans la Ville d'Ausbourg qui est Impériale, & dont nous parlerons par conséquent à part: il y a cependant un beau Palais. C'est un des plus riches Evêques de l'Empire, & dont l'Etat a environ quarante lieues de long: il possede quelques autres petits territoires de côté & d'autre en Souabe.

DILLINGEN *, *Université*, sur le Danube, au Nord-Oueſt d'Ausbourg, & au Sud-Oueſt de Donavert. C'est où réside ordinairement l'Evêque

d'Auſbourg, qui eſt maître de cette Ville & de ſon territoire.

Fuessen *, ſur le Leek, au Midi, ſur les frontieres de la Baviere & du Comté de Werdenfels : c'eſt une Ville commerçante, & un paſſage très-fréquenté pour le Tirol & la Baviere.

§. V. *L'Abbaye de Kempten.*

L'Abbé à qui appartient cet Etat, qui eſt à l'Occident de l'Evêché d'Auſbourg, & qui conſiſte en 72. Paroiſſes, & beaucoup de Fiefs ou Châteaux, eſt Prince de l'Empire, a ſa voix aux Diétes, & ne releve que du Pape. La Ville de Kempten ne lui appartient point, parcequ'elle eſt Impériale. L'Abbaye où il demeure eſt à quelque diſtance de Kempten : elle s'appelle ſainte Hildegarde, & eſt de l'Ordre de S. Benoît. Tous les Moines ſont de qualité.

§. VI. *L'Evêché de Conſtance.*

Il eſt au Midi, des deux côtés du Lac qui porte ſon nom. L'Evêque de Conſtance qui poſſede plus de cent Bourgs & Villages, eſt Prince de l'Empire & Allié des Suiſſes, dans le Pays deſquels il a de belles Terres. Nous avons déja obſervé dans l'article précédent, qu'il n'étoit point maître de la Ville de Conſtance : il y a cependant un de ſes Fauxbourgs qui appartient à ce Prélat, & où il fait de tems en tems ſa réſidence.

Meersbourg *, au Nord-Eſt du Lac de Conſtance, & près de ce Lac : c'eſt une petite Ville où l'Evêque de Conſtance demeure ordinairement.

§. VII. *Principales Villes Impériales de Souabe.*

Les plus célébres Villes Impériales de Souabe

qui se gouvernent en forme de Républiques, sont:

1. *Entre le Danube & la Bavière.*

KEMPTEN, au Sud-Est de la Souabe, sur l'*Iller*, qui coulant du Sud au Nord, va se jetter dans le Danube vis-à-vis d'Ulm. La Ville de Kempten a beaucoup souffert d'un grand incendie qui y arriva en 1741. Ses Habitans sont Luthériens.

MEMINGEN, sur l'Iller, au Nord-Ouest de Kempten. C'est une assez grande Ville qui a quelques fortifications, & qui est défendue d'un côté par des marais. Elle fait commerce de toiles, de futaines & de papier. Son territoire a six lieues de long sur quatre de large.

AUSBOURG, au Nord-Est de Memingen, sur le Lech, à l'embouchure du *Wertach*. C'est une belle & grande Ville, riche & bien fortifiée: elle est sur-tout renommée par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'yvoire. Son commerce étoit autrefois bien plus considérable qu'il n'est aujourd'hui. Ce qu'on y voit de plus remarquable est son Hôtel-de-Ville qui n'a pas son semblable dans tout l'Empire, & ses portes qui s'ouvrent & se ferment d'elles-mêmes, au moyen de quelques machines, lorsque quelqu'un y veut entrer la nuit. Les Charges sont également partagées entre les Catholiques & les Luthériens. Ce fut en cette Ville que les Protestans ou Luthériens présenterent en 1530. leur Profession de foi, appellée la *Confession d'Ausbourg*, & en 1555. on y fit la paix de Religion, où l'on laissa la liberté aux Luthériens; & il fut statué que désormais on ne persécuteroit personne dans l'Empire, à cause de sa Religion. C'est la patrie du Jurisconsulte Conrad Peutinger, si connu par ses Cartes anciennes de l'Empire Romain, mises au jour par Velser.

2. Entre le Neckre & la Franconie.

ULM, sur le Danube, à l'Oueſt d'Auſbourg. C'eſt une grande Ville, riche, peuplée & commerçante, ſur-tout en toiles, en futaines, en laines & en fers. Elle eſt la premiere des Villes Impériales de Souabe, & c'eſt la dépoſitaire des Archives du Cercle. Ses Habitans ſont Proteſtans. L'Hôtel-de-Ville & l'Egliſe de Notre-Dame ſont de très-beaux édifices. Le territoire de cette Ville a douze lieues de long ſur huit de large. C'eſt la patrie de l'illuſtre Jean Freinshemius, connu par ſes Supplémens de Tite-Live, de Tacite, & de Quint-Curce.

NORDLINGEN, au Nord d'Ulm: elle eſt enclavée dans le Comté d'Oettingen, & eſt fortifiée dans le goût ancien. Ce fut près de cette Ville que les Suédois qui étoient venus en Allemagne pour ſoutenir les Proteſtans, furent défaits par les Impériaux en 1634. après quoi ils abandonnerent la haute Allemagne.

HALL, au Nord-Oueſt de Nordlingen, & ſur les frontieres de Franconie: on l'appelle *Hall en Souabe*, pour la diſtinguer d'une Ville de même nom qui eſt en haute Saxe. Ses Habitans ſont Luthériens.

HAILBRON, à l'Occident de Hall, ſur les frontieres du Cercle Electoral du Rhin, & près du Neckre. Elle a quelques fortifications qui ont été augmentées en 1734. On y profeſſe la Religion Luthérienne, & il y a des bains dans cette Ville, de laquelle dépendent pluſieurs Villages. Le terroir des environs eſt fertile en vins.

ESLING, au Midi d'Hailbron, ſur le Neckre, à deux lieues de Stutgard. C'eſt une aſſez grande Ville, dont les Habitans ſont Luthériens: il y a

cependant plusieurs Couvens. L'Académie ou le Collége d'Esling est tombé depuis 1732. parceque l'Université de Tubingen & le Collége de Stutgard sont dans le voisinage de cette Ville.

ROTWEIL, au Midi de Tubingen, & près de la source du Neckre: elle est enclavée dans une des Terres de la Maison d'Autriche. Ses Habitans sont Catholiques, & ils étoient autrefois Alliés des Suisses. Il y a à Rotweil une Cour de Justice, dont la Jurisdiction s'étend sur la Souabe, la Franconie, le haut Rhin, & une partie des Pays Autrichiens; mais on en peut appeller à la Chambre Impériale, & au Conseil Aulique de l'Empereur.

3. *Entre le Neckre & l'Alsace.*

WEYL, au Nord-Oüest de Stutgard. C'est une Ville assez considérable, dont les Habitans sont Catholiques.

ZELL,

GENGENBACH,

OFFENBURG: ce sont trois Villes au Sud-Oüest de la Souabe, & au voisinage du Rhin. Elles sont Catholiques, & il y a dans Gengenbach un Abbé qui est Prince de l'Empire.

ARTICLE IV.

Du Cercle de Franconie.

CE Cercle est borné au Midi, par la Souabe; à l'Orient, par la Bavière & la Bohême; au Nord, par le Cercle de haute Saxe; & à l'Occident, par celui du haut Rhin. Ce Pays est d'ailleurs situé au milieu de l'Allemagne.

C'étoit, selon plusieurs Historiens, une des Provinces des anciens *Francs*, qui s'étendoient

dans la Westphalie & la basse Saxe : on croit que la Loi Salique y fut faite près de la Riviere de *Sala*, qui se jette au Nord-Ouest dans le Mein, près Gemund. Ce Pays fut ensuite appellé *Francie orientale*, pour le distinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les Rois de France y établirent des Gouverneurs qui prirent le titre de Ducs de Franconie, & qui se rendirent ensuite indépendans. Conrad, l'un d'eux, devint en 911. le premier Empereur Germain, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui possédoit la Germanie ou l'Allemagne.

La Franconie est bien peuplée, & est par-tout très-fertile en bleds, en fruits & en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. Sa partie méridionale produit de bons vins.

Ses principales Rivieres sont :

Le *Mein* qui traverse la Franconie d'Orient en Occident, & y prend sa source au Nord-Est, passe à Bamberg, à Wirtzbourg, à Wertheim, à Francfort, & se jette dans le Rhin à Mayence.

La *Sala* qui parcourt la partie septentrionale, & se décharge dans le Mein.

Le *Redniz*, qui prend sa source au Sud-Est dans l'Evêché d'Aichstet, traverse la Franconie du Midi au Septentrion, & se jette dans le Mein au-dessous de Bamberg, où se rend aussi le *Radach*, qui traverse cet Evêché du Nord au Sud-Ouest.

Les principaux Etats de ce Cercle sont au nombre de cinq : sçavoir, les Evêchés 1. de Bamberg, & 2. de Wirtzbourg, au milieu : 3. le Marquisat de Culembach ou de Bareith, au Nord-Est : 4. le Marquisat d'Anspach, au Midi : 5. l'Evêché d'Aichstet, au Sud-Est.

Ce Cercle a pour Directeurs l'Evêque de Bam-

berg, & l'un des deux Marquis de Culembach & d'Anſpach, tour à tour.

Il y a en Franconie cinq Villes Impériales & Libres.

§. I. *L'Evêché de Bamberg.*

Cet Evêché fut fondé en 1106. par l'Empereur Henri II. qui accorda à ſon Evêque, qui eſt le premier & un des plus riches de l'Allemagne, deux grands priviléges. Le premier eſt de n'avoir d'autre Métropolitain que le Pape; le ſecond eſt plus ſingulier & plus extraordinaire. Cet Empereur ordonna que les quatre grands Officiers de l'Empire, ſçavoir, le Grand-Echanſon, le Grand-Maître, le Grand-Maréchal & le Grand-Chambellan, ſeroient Officiers héréditaires de l'Evêque de Bamberg, & lui feroient hommage de leurs Charges & de quelques-unes de leurs Terres: mais aujourd'hui ils ont des Vicaires pour ces Charges, par leſquels ils rendent ces hommages. L'Evêque de Bamberg poſſede des Terres aſſez conſidérables en Carinthie, comme nous l'avons dit.

BAMBERG eſt ſa *Capitale*. C'eſt une grande & belle Ville, au confluent du Mein & du Rednitz. L'Egliſe Cathédrale en eſt magnifique.

CRONACK, au Nord-Eſt de Bamberg, *Ville forte*, qui a une bonne Citadelle.

§. II. *L'Evêché de Wirtzbourg.*

Cet Evêché eſt d'un très-grand revenu. Son Evêque porte le titre de Duc de Franconie.

WIRTZBOURG, *Capitale*, ſur le Mein. C'eſt une Ville aſſez grande & bien peuplée, dont le Château qui eſt fort, eſt la demeure de l'Evêque: un très-beau Pont joint le Fauxbourg à la Ville.

Pour être reçu Chanoine dans cette Cathédrale, il faut se soumettre à une cérémonie singuliere. Le sujet présenté doit passer devant tous les Chanoines rangés en haye avec chacun une baguette à la main; dont ils le frapent légérement sur le dos. C'est pour éloigner de ce Chapitre les Princes de l'Empire, qui ne voudroient pas être exposés à une pareille cérémonie.

CARLSTAT, sur le Mein, au Nord-Ouest de Wirtzbourg. C'étoit une Ville déja célébre dès le regne des Empereurs de la race de Charlemagne: il y a un Château nommé *Carlburg*, qu'on croit avoir été bâti par Charles le Chauve.

KISSING, au Nord-Est de Carlstat, sur la Sala. C'est une petite Ville où il y a des eaux minérales, & dans les environs de laquelle on trouve beaucoup de gibier.

De quelques Etats voisins de Wirtzbourg.

Au Nord de l'Evêché de Wirtzbourg, est l'ancien Comté de *Henneberg*, auquel l'on joint la Principauté de *Coburg*. Ce Pays est partagé entre plusieurs des branches de la Maison de Saxe: le Landgrave de Hesse-Cassel, qui est un Prince voisin dans le Cercle du haut Rhin, en possede aussi une partie.

HENNEBERG n'est plus qu'un vieux Château ruiné, d'où le Comté a tiré son nom.

MEINUNGEN, petite Ville sur la *Werra*, où résident les Ducs de Saxe-Meinungen, qui forment la troisiéme branche des Princes de Saxe, descendans d'Ernest, dont nous parlerons dans l'article suivant.

ROMHILT, au Sud-Est d'Henneberg. C'est une petite Ville avec deux Châteaux, qui a été possédée jusqu'en 1710. par une branche des Princes

de Saxe, qui en prenoit son nom. Après son extinction il y eut de grandes disputes pour le partage: enfin en 1720. les Princes de Saxe surnommés de Gotha, de Meinungen, de Salfeld, & d'Hildbourghausen, partagerent les trois Bailliages dont la Maison de Romhilt étoit maîtresse.

HILDBOURGHAUSEN *, au Nord-Est, sur la Werra. C'est une petite Ville, avec un beau Château où réside le Duc de Saxe-Hildbourghausen.

COBURG, au Sud-Est d'Henneberg, sur le *Jetz*. C'est une assez grande Ville, bien bâtie, avec un Château où le Duc de Saxe-Salfeld fait souvent sa résidence.

SMALKALDEN, au Nord d'Henneberg, assez près de la Werra. C'est la Ville la plus considérable du Comté d'Henneberg: elle appartient, avec son territoire, au Landgrave de Hesse-Cassel. La Ligue des Princes Protestans contre Charles-Quint, s'y conclut en 1530. On trouve aux environs des mines de fer & d'acier, & on y compte environ 500. forges. Smalkalden est la patrie de Christophe Cellarius, Auteur d'un grand Ouvrage sur toute la Géographie ancienne.

Au Midi de Wirtzbourg sont les principaux Domaines du Grand-Maître des Chevaliers de l'*Ordre Teutonique*. Cet Ordre est assez répandu dans l'Allemagne, quoiqu'il ne soit pas aussi puissant qu'il étoit autrefois. Il commença en 1190. à Jérusalem; & ses Chevaliers ayant été chassés de la Terre-Sainte, firent depuis 1230. des établissemens considérables en Allemagne, & surtout en Prusse, où pour convertir les Païens, ils leur firent la guerre, & s'emparerent de leur Pays. En 1525. Albert Marquis de Brandebourg, leur soixante-quatriéme Grand-Maître, s'attribua toutes les Terres que l'Ordre Teutonique possédoit

en Prusse, & les fit ériger en un Duché séculier qui a été 162. ans un Fief relevant de la Pologne, & qui est devenu Royaume en 1702. Cependant les Chevaliers Teutoniques d'Allemagne élurent un nouveau Grand-Maître pour les Terres qui leur restoient, & qui y sont répandues de côté & d'autre. Ce Grand-Maître qui est toujours électif, fut admis aux Etats de Franconie en 1538. & son rang parmi les Princes Ecclésiastiques est entre les Archevêques & les Evêques, quoiqu'il lui soit contesté par l'Evêque de Bamberg, qui, comme nous l'avons dit, dépend immédiatement du Pape. Quelques-uns des Chevaliers Teutoniques sont Luthériens, mais ils gardent tous le célibat. Le Grand-Maître doit être Catholique.

MERGENTHEIM ou MARIENTHAL, sur le *Tauber*. C'est une petite Ville, avec un beau Château, où réside le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, quand il n'a pas d'autre Principauté plus considérable. L'Archevêque-Electeur de Cologne a été élu Grand-Maître en 1732.

Le Comté d'*Erpach* à l'Ouest, mais dans le Cercle du haut Rhin, entre le Mein & le Rhin, appartient au Cercle de Franconie. Ses Comtes ont séance dans les Diétes générales de l'Empire.

ERPACH, *Capitale*. C'est une petite Ville assez peuplée.

§. III. *Le Marquisat de Culembach ou de Bareith.*

Ce Margraviat ou Marquisat appartient à un Prince descendant de la branche cadette des Electeurs de Brandebourg, qui avant que d'avoir l'Electorat qui est en haute Saxe, étoient Burgraves ou Princes de cette partie de la Franconie & de la suivante, aussi-bien que du territoire de la Ville de Nuremberg qui est entre deux. Le Marquis de

Culembach ou de Bareith est Luthérien, comme la plupart de ses Sujets.

BAREITH ou BEIRUT, au milieu du Pays, *Capitale*. C'est une Ville assez considérable & belle, où le Marquis fait sa résidence, & il en tire aujourd'hui son nom. Il y a établi en 1742. une *Université*.

CULEMBACH, au Nord-Ouest de Beirut, sur une des branches du Mein. C'est une jolie Ville, où le Marquis demeuroit ci-devant, & près de laquelle est une très-bonne Forteresse nommée *Plassenbourg*; on y conserve les Archives du Pays.

§. IV. *Le Marquisat d'Anspach.*

Il appartient aussi à un Prince de la Maison de Brandebourg. On y professe la doctrine de Luther.

ANSPACH, au Midi, *Capitale*, sur la Riviere de même nom. C'est la résidence du Margrave ou Marquis de ce nom, qui y a un très-beau Palais. On fabrique de belle porcelaine dans cette Ville.

SCHWABACH *, à l'Orient d'Anspach. C'est une Ville bien peuplée & très-marchande, depuis qu'un grand nombre de François Calvinistes sortis de France à cause de leur Religion s'y sont établis, & y ont formé des Manufactures. C'est la patrie de Jean-Philippe Baratier, enfant célébre par l'étendue prodigieuse de sa science: il mourut en 1740. âgé de 19. ans. On a commencé à imprimer de ses Ouvrages, qu'il n'avoit que 11. ans.

§. V. *L'Evêché d'Aichstet.*

Cet Etat est petit, mais très-fertile & près du Danube.

AICHSTET, *Capitale*, sur l'*Altmuhl*. C'étoit

anciennement un Monaſtere de Bénédictins fondé vers l'an 740. par Saint Wilibald, dans un lieu rempli de chênes. Il s'y forma dans la ſuite une Ville appellée Aichſtet, du mot *Aicht*, qui veut dire un chêne. L'Evêque réſide au Château de Wilibalſbourg, nommé vulgairement Walperſ-burg. Jean Conrad, Evêque de cette Ville, fit préſent à ſa Cathédrale en 1611. d'un oſtenſoire ou ſoleil d'or magnifique pour ſervir à expoſer le S. Sacrement, du poids de 40. mares, enrichi de 350. diamans, de 1400. perles, de 250. rubis, &c.

§. VI. *Des principales Villes Impériales de Franconie.*

NUREMBERG, entre les Marquiſats de Culembach & d'Anſpach, ſur le *Pegnitz*. C'eſt une grande Ville, célébre par ſa beauté, ſon commerce, & la richeſſe de ſes Habitans, qui ſont très-laborieux & fort induſtrieux. Elle a un Arſenal bien fourni, un bel Hôtel-de-Ville, un fort Château, une ſuperbe Bibliothéque, un Théâtre Aſtronomique, un Obſervatoire, & une Académie fameuſe de Peinture. Les Egliſes y ſont magnifiques, entr'autres celle du S. Eſprit ou de l'Hôpital: on y garde les ornemens Impériaux de Charlemagne, qui ſervent au couronnement de l'Empereur: ce ſont la Couronne, le Globe, le Sceptre, la Dalmatique, le Surplis d'or, le Manteau, &c. La plupart des Habitans ſont Luthériens, & il n'y a qu'une ſeule Egliſe Catholique. On fait à Nuremberg un grand commerce d'étoffes, de montres, d'ouvrages de cuivre & de quincailleries, d'eſtampes & de cartes de Géographie. L'Empereur vient d'y établir une Société Coſmographique, pour la perfection de l'Aſtronomie & de la Géographie. Cette Ville a donné naiſſance à Jean Cocléus, célébre Théo-

logien Catholique, & à Joachim Camératius, fameux Médecin.

ALTORF, *Universitè.* Quoique cette Ville ne soit pas Impériale, nous la joindrons néanmoins à Nuremberg, parceque c'est le lieu principal de son territoire, qui a environ douze lieues de diametre & quarante de circuit.

SCHWEINFURT, sur le Mein. Cette Ville qui est enclavée dans l'Evêché de Wirtzbourg, n'est pas grande, mais est bien fortifiée. Ses environs sont riches en bétail, & fournissent beaucoup de bled & de vin.

WINSHEIM, au Sud-Est de Wirtzbourg, dans le Marquisat d'Anspach. Elle est assez forte, & son terroir est fort abondant en vins: ses Habitans sont Luthériens.

FRANCFORT sur le Mein, est mis par quelques Auteurs dans le Cercle de Franconie; mais selon l'ordre politique il doit être rapporté au Cercle du haut Rhin où il est enclavé: nous en parlerons dans l'article 1. de la section suivante.

SECTION II.

Des Cercles de la basse Allemagne, ou septentrionale.

ARTICLE I.

Du Cercle de haute Saxe.

CE Cercle se divise en trois parties: 1. la Saxe: 2. l'Electorat de Brandebourg: 3. le Duché de Poméranie.

La Saxe renferme à l'Orient, le Duché de Saxe

& le Marquisat de Misnie ; à l'Occident le Landgraviat de Thuringe & la Principauté d'Anhalt, qui se partagent en plusieurs Principautés & Duchés. Le Duché de Saxe & la plus grande partie du Marquisat de Misnie appartiennent à l'Electeur de Saxe.

L'air de ce Pays est très-bon, quoique froid. Le terroir est fertile en bleds & en pâturages, mais il y vient peu de vin. On y trouve des mines d'argent & de plomb. Il s'y fait un grand commerce de *Gaude*, plante qui sert beaucoup à la teinture, & qui y croît en abondance.

La Maison de Saxe est une des plus illustres & des plus anciennes d'Allemagne & de l'Europe, quand même elle ne descendroit pas, comme elle le prétend, de Witikind Duc de Saxe vaincu par Charlemagne. Les Princes de cette Maison, qui étoient ci-devant en grand nombre, viennent de Frédéric le Débonnaire ou le Pacifique, qui mourut Electeur en 1464. Ses deux fils, Ernest & Albert, sont la tige des deux branches ; l'une nommée *Ernestine*, qui est l'aînée ; & l'autre *Albertine*, qui est la cadette : c'est cette derniere qui a l'Electorat depuis l'an 1547. que la branche aînée en fut privée par l'Empereur Charles-Quint. Cette branche aînée, ou *Ernestine*, a produit celles des Ducs de Weimar, d'Eysenach (éteinte), de Meiningen, de Romhildt (éteinte), de Gotha, d'Hildbourghausen & de Salfeld, qui ont pris leur nom des Villes de leur résidence, soit en Thuringe, soit dans le Comté d'Henneberg en Franconie. La branche *Albertine* a produit celle des nouveaux Electeurs, & celles des Ducs de Weissenfels, de Merseburg, de Naumburg ou de Zeitz, qui sont maintenant éteintes, à l'exception de la derniere, dont il reste un Prince qui est Evêque de Letome-

nitz en Bohême : l'Electeur a réuni tous leurs Etats.

La Marche de Brandebourg appartient à l'Electeur de ce nom, qui est aussi Roi de Prusse. Ce Pays n'est pas si fertile que la Saxe.

Le Duché de Poméranie est divisé en deux parties par l'Oder. L'occidentale étoit ci-devant toute entiere à la Suede, mais l'Electeur de Brandebourg s'empara en 1714. de sa partie méridionale, c'est-à-dire, du territoire de Stettin. L'orientale appartient à ce Prince depuis 1648.

Le Cercle de haute Saxe n'a qu'un Directeur, qui est le Duc de Saxe. Il n'y a que deux Villes Impériales qui sont enclavées dans le Landgraviat de Thuringe ; sçavoir, *Mulhausen* & *Northausen*, vers l'Occident.

§. I. *La Saxe.*

Elle se divise en quatre parties : 1. Duché & Electorat de Saxe, au Nord-Est : 2. Marquisat de Misnie, au Midi : 3. Landgraviat de Thuringe, & 4. Principauté d'Anhalt, à l'Occident.

1. *Duché & Electorat de Saxe.*

La Maison des Marquis de Misnie, de qui viennent les Ducs de Saxe d'aujourd'hui, n'eut ce Duché qu'en 1422. & l'Electorat en 1428. La Maison d'Ascanie, d'où sortent les Princes d'Anhalt, en étoit auparavant en possession.

WITTEMBERG, *Capitale*, *Université*, sur l'Elbe. C'est dans cette Ville que la Secte des Luthériens a pris naissance en 1517.

TORGAW, *Place forte*, sur l'Elbe. Cette Ville est Capitale d'une Seigneurie de même nom, & a un beau Château. Elle est sur les frontieres de la Misnie, & la plupart des Géographes Allemans prétendent qu'elle en dépend.

HALL,

HALL, à l'Occident, avec ſon territoire, appartient à l'Electeur de Brandebourg, en qualité de Duc de Magdebourg. C'eſt une belle Ville, avec une *Univerſité* fameuſe. Il y a de riches ſalines & des fabriques de ſoie, dont les François Calviniſtes prennent ſoin.

2. *La Miſnie.*

DRESDE, ſur l'Elbe, *Capitale* du Marquiſat de Miſnie, & la réſidence de l'Electeur de Saxe. C'eſt une grande Ville, fort peuplée, & l'une des plus belles de l'Allemagne : les Ducs de Saxe y ont un magnifique Château. Dreſde eſt partagée en deux Villes, l'ancienne & la nouvelle : elles ſont jointes par un très-beau pont de 400. pas de longueur ſur l'Elbe. Depuis que l'Electeur de Saxe eſt Catholique, il y a dans cette Ville, qui étoit auparavant toute Luthérienne, un nombre conſidérable de Catholiques. Dreſde n'avoit jamais été priſe, mais elle le fut le 18. Décembre 1745. par le Roi de Pruſſe, qui la rendit le 25. du même mois en faiſant la paix. La Manufacture de cette belle & fameuſe porcelaine de Saxe ſouffrit beaucoup de cette guerre. C'eſt la patrie de Tobie Tandler, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Wittemberg, & Auteur de pluſieurs Diſſertations de Phyſique & de Médecine.

LEIPSICK, *Univerſité*, ſur le *Pleiſſ.* C'eſt une Ville conſidérable, où les Sciences, les Arts & le Commerce fleuriſſent également. Leipſick eſt l'endroit où l'on parle allemand le plus purement.

MEISSEN, ſur l'Elbe, entre Dreſde & Torgaw. Cette Ville avoit autrefois un Evêque ſuffragant de Prague, mais ſon Evêché a été ſécuriſé par les Electeurs de Saxe, dont la Ville dépend : c'eſt

elle qui a donné le nom à la Misnie, dont elle étoit la Capitale.

ZEITZ, sur l'Eister, au Sud-Oueſt de Leipsick. Cette Ville qui étoit la réſidence des Ducs de Saxe-Zeitz, eſt échue avec leurs autres poſſeſſions, à l'Electeur qui étoit comme eux de la branche Albertine. Cette réunion eſt arrivée en 1718. après la mort du dernier Duc Maurice Guillaume.

MERSBURG, sur la *Sala*. Il y a un beau Château où réſidoient ci-devant les Ducs de Saxe-Merſburg, dont la Maiſon a fini en 1738. & l'Electeur en a hérité. Cette Ville étoit autrefois un Evêché qui a été ſécuriſé.

NAUMBURG, sur la Sala. C'eſt une Ville conſidérable, dont l'Evêché a été ſécuriſé. Elle appartenoit ci-devant au Duc de Saxe-Zeitz.

WEISSENFELS *, jolie Ville sur la Sala, entre Naumburg & Merſburg: elle a un beau Château bâti sur une hauteur, où réſidoit le Duc de Saxe-Weiſſenfels, dont la branche a été éteinte en 1746. L'Electeur en a hérité.

Le Marquiſat de Miſnie renferme encore trois Pays: ſçavoir, l'Ertzeburg au Sud; le Voigtland & l'Oſterland, au Sud-Oueſt.

L'*Ertzeburg*, ou le Pays des montagnes, appartient tout entier à l'Electeur.

FRIDBERG, ancienne Ville, près de laquelle ſont des mines d'argent.

ZUICKAW, sur la *Mulda de Scheneberg*. C'eſt une jolie Ville, dans le voiſinage de laquelle ſont auſſi des mines d'argent très-célébres. On trouva dans ces mines de Scheneberg en 1477. ſous l'Empereur Fréderic III. un bloc d'argent d'une groſſeur extraordinaire: le Duc Albert voulut le voir, & deſcendit dans la mine; il fit mettre le couvert ſur ce bloc précieux, & dit à ceux qu'il faiſoit

manger avec lui : *L'Empereur Fréderic eſt un puiſſant Seigneur, mais vous conviendrez que ma table vaut mieux que la ſienne.* On fit enſuite de cette table 400. quintaux de monnoie d'argent.

Le *Voigtland* n'appartient pas tout entier à l'Electeur de Saxe. Les Comtes de *Reuſſen* qui ſont partagés en ſept branches, en poſſedent la partie ſeptentrionale.

PLAWEN, au Midi, ſur l'Eiſter, eſt une des Villes les plus conſidérables de celles qui ſont à l'Electeur : elle appartenoit ci-devant au Duc de Saxe-Zeitz.

REICHENBACH *, Ville commerçante, à l'Occident de Zuickaw, auſſi à l'Electeur de Saxe.

GERA, au Nord de Plawen. C'eſt une Ville bien bâtie, ſur l'Eiſter : elle appartient aux Comtes de Reuſſen qui y ont établi une Régence commune pour tout leur Domaine qu'ils ont trouvé le moyen de conſerver. Ils dépendent immédiatement de l'Empire, dont ils ſont Princes.

L'Oſterland, qui eſt au Nord du Voigtland, eſt partagé entre les Ducs de Saxe-Gotha, & ceux de Weimar : les premiers en poſſedent les trois quarts.

ALTENBOURG, grande Ville, à l'Orient, ſur le Pleiſſ, avec titre de Principauté. Le Duc de Saxe-Gotha y a établi une Régence pour gouverner tout ce qui dépend de lui dans l'Oſterland. Ce que le Duc de Saxe-Weimar poſſede, n'a point de lieu conſidérable : ſes terres ſont à l'Occident, près de la Riviere de Sala.

3. *La Thuringe.*

Ce Pays étoit autrefois un Royaume auquel les François mirent fin en 524. après la défaite & la mort d'Hermanfrid, ſon dernier Roi. Il eut enſuite des Landgraves juſqu'en 1240. qu'il fut

uni à la Miſnie : enfin la Maiſon de Saxe s'étant partagée en deux branches, l'*Erneſtine* y eut preſque tout ſon partage ; & cette grande branche s'eſt ſubdiviſée enſuite, comme nous l'avons dit, en pluſieurs Maiſons particulieres qui prennent toutes le nom de Ducs de Saxe, en y ajoutant celui de leur principale réſidence. Il y a encore en Thuringe pluſieurs autres petits Princes, & l'Electeur de Mayence y poſſede deux territoires. Il y a auſſi deux Villes Libres & Impériales.

ERFORT, vers le milieu, ſur la *Gera*. C'eſt une grande & riche Ville bien peuplée, qui eſt à l'Electeur de Mayence, auſſi-bien que ſon territoire où l'on compte 73. Villages.

Le Pays d'*Eichfelt*, à l'Occident, appartient encore à l'Electeur de Mayence.

DUDERSTAT, jolie petite Ville, eſt la plus remarquable de ce petit Pays.

WEIMAR, à l'Orient d'Erfort, ſur l'*Ilm*. C'eſt une belle Ville, avec un grand & magnifique Château où réſide le Duc de Saxe-Weimar. Ce Prince y a une riche Bibliothéque, & un Médailler très-curieux.

JENA, *Univerſité*, près de la Sala. Cette Ville appartenoit ci-devant au Duc de Saxe-Eyſenach, dont la famille ayant été éteinte en 1741. le Duc de Saxe-Weimar a hérité de ſes terres.

SALFELD, au Sud-Oueſt de Jena, ſur la *Sala*. C'eſt une petite Ville qui donne ſon nom à une branche des Ducs de Saxe, qui poſſede des terres dans le Comté d'Henneberg en Franconie, comme nous l'avons dit.

GOTHA, à l'Occident d'Erfort, ſur la *Neſſa*. C'eſt une Ville aſſez grande & fortifiée, où demeure le Duc de Saxe-Gotha, qui eſt de la plus ancienne branche deſcendue d'Erneſt. On voit

dans son Palais une très-belle Bibliothéque & un Cabinet de raretés.

EYSENACH, plus à l'Occident, sur la Nessa, petite Ville qui étoit ci-devant la résidence d'un Duc de son nom : elle appartient maintenant au Duc de Saxe-Gotha.

MULHAUSEN, au Nord-Est d'Eysenach. C'est une Ville Libre & Impériale qui est grande & bien peuplée, & où il y a de belles Eglises. Elle a un territoire qui contient 18. Villages.

NORTHAUSEN, vers le Nord de la Thuringe, autre Ville Libre & Impériale.

Le *Comté de Mansfeld*, qui est à l'Orient de cette Ville, a été mis en séquestre l'an 1570. & y est encore, ses Comtes ayant fait des dépenses prodigieuses qu'ils ne pouvoient aquitter. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg jouissent de ce séquestre par moitié.

MANSFELD, *Capitale*, près de la *Wipper*, sur une montagne.

EISLEBEN *, à l'Orient du Comté de Mansfeld, près d'un Lac. C'est le lieu de la naissance de Martin Luther, qui y vint mourir en 1546.

Le *Comté de Schwartzbourg*, qui est assez considérable, & qui a des Princes particuliers, est divisé en deux parties, dont l'une est contiguë à Mansfeld & à l'Eichfelt ; & l'autre est au Midi, sur les frontieres de Franconie.

Il y a deux Princes de ce nom.

4. *La Principauté d'Anhalt.*

Cet Etat qui est au Nord de la Thuringe, est possédé par une ancienne Maison qui descend de celle d'Ascanie. Si elle avoit encore aujourd'hui ce qu'elle possédoit au douziéme siécle, elle seroit une des plus puissantes de l'Empire : en effet,

elle eut l'Electorat de Brandebourg depuis l'an 1152. jusqu'en 1322. l'Electorat de Saxe depuis 1180. jusqu'en 1422. & le Duché de Saxe-Lawembourg (dans la basse Saxe) depuis 1422. jusqu'en 1689. De tout cela il ne lui est resté que la Principauté d'Anhalt, son ancien patrimoine.

Son terroir est fertile en bleds & en fruits, surtout en pommes excellentes. Il y a des mines d'argent, de fer & de charbon de terre. Le gibier & le bois y sont fort communs.

Cette Principauté est divisée en quatre parties, selon les quatre branches de cette Maison, qui prennent leur nom des Villes où elles font leur résidence. On y professe le Luthéranisme, & il y a beaucoup de Juifs.

Dessaw, au confluent de l'Elbe & de la Mulde. Cette Ville a un grand Château avec un beau Parc: elle est la résidence du Prince d'Anhalt de la branche aînée.

Bernburg, à l'Oüest de Dessaw. C'est une belle Ville, avec un pont sur la Sala. Le Château du Prince est bâti sur une éminence.

Coethen *, entre Bernburg & Dessaw, un peu vers le Midi.

Zerbst, au Nord de Dessaw, belle Ville, avec un beau Château: il y a un fameux Collége.

L'Abbaye de *Quedelinbourg* & son territoire sont en partie enclavés dans la Principauté d'Anhalt. Son Abbesse, qui est Luthérienne comme les Religieuses, est Princesse de l'Empire.

§. II. *La Marche de Brandebourg.*

C'est un Marquisat & Electorat, qui après avoir plusieurs fois changé de maître, fut donné en 1417. à Fréderic Burgrave de Nuremberg, qui descendoit de la Maison d'Hohen-Zollern: sa

famille le poſſede encore aujourd'hui. L'Electeur de Brandebourg qui eſt maître de la Pruſſe en Pologne, & de beaucoup d'autres Terres conſidérables répandues de divers côtés en Allemagne, &c. eſt plus connu depuis 40. à 50. ans ſous le nom de Roi de Pruſſe (*a*).

BERLIN, *Capitale*, ſur la Sprée. Cette Ville eſt grande, belle & fort marchande; ſa partie méridionale au-delà de la Riviere, s'appelle *Coln*. Le Palais royal où réſide le Roi de Pruſſe, eſt magnifique; il s'y trouve une belle Bibliothéque & un riche Cabinet. Berlin a une Académie des Sciences, un Obſervatoire & un Arſenal ſuperbe. La Religion dominante eſt la Calviniſte; mais on laiſſe à ceux qui profeſſent d'autres Religions une grande liberté de conſcience. C'eſt de cette Ville que nous viennent ces Caroſſes légers qu'on nomme *Berlines*.

FRANCFORT, ſur l'*Oder*, au Sud-Eſt, *Uni-*

(*a*) Pour donner une idée complette de la puiſſance de ce Prince, nous mettrons ici ſous un même point de vûe tous ſes Etats. Outre la Marche de Brandebourg, & la Poméranie dont il eſt maître en grande partie, il poſſede preſque toute la Siléſie, au Sud-Eſt du Brandebourg, & le Comté voiſin de Glatz, dans le Royaume de Bohême, à l'Orient; une partie de la baſſe Luſace; le territoire de Hall, & la moitié du Comté de Manſfeld par ſequeſtre, dans la Saxe; le Duché de Magdebourg & la Principauté de Halberſtat, dans le Cercle de baſſe Saxe; la Principauté de Minden, le Comté de Ravensberg, le Comté de la Marck, & le Duché de Cleves, dans le Cercle de Weſtphalie; une partie de la haute Gueldre, dans les Pays-Bas; enfin la Principauté de Neuchâtel, en Suiſſe. L'Electeur de Brandebourg, ou le Roi de Pruſſe, eſt ainſi le plus grand terrein d'Allemagne après la Maiſon d'Autriche, & il a voix & rang dans pluſieurs Cercles, à cauſe de ſes différentes Principautés, ce qui lui donne beaucoup de crédit dans l'Empire.

verſité. Cette Ville qui eſt riche & grande, étoit autrefois Impériale. Il y a près de Francfort un Canal qui joint la Sprée à l'Oder.

BRANDEBOURG, ſur la Riviere d'*Havel*, au Sud-Oueſt, autrefois Capitale du *Mittel-Marck*, ou moyenne Marche. C'eſt une Ville très-commerçante; on la diviſe en vieille Ville & Ville neuve: cette derniere a des rues très-droites & fort belles. Il y avoit autrefois un *Evêché* en cette Ville, mais les changemens de Religion l'ont fait ſupprimer.

POTZDAM *, ſur l'Havel, entre Brandebourg & Berlin. C'eſt une Ville nouvelle qui s'agrandit journellement, & où il ſe fait un commerce aſſez conſidérable, à cauſe de ſes manufactures. Le Roi de Pruſſe y a un beau Château où il vient ſouvent.

LEBUSS, au Nord de Francfort, ſur l'Oder: il y avoit autrefois un Evêque.

KUSTRIM, *Place forte*, à la jonction de la Warta & de l'Oder.

LANSPERG, ſur la Warta, dans le *New-Marck* ou la nouvelle Marche.

RUPIN ou RAPPIN, Ville aſſez conſidérable, au Nord-Oueſt de Berlin. Elle avoit autrefois des Comtes.

STENDEL, dans l'Altmarck ou la Vieille Marche, à l'Occident de la Marche de Brandebourg. C'eſt une Ville grande & bien bâtie, où eſt une Juſtice ſupérieure pour cette partie du Brandebourg, qui eſt le plus ancien Domaine des Margraves ou Marquis de ce nom.

HAVELBERG, au Nord-Eſt de Stendel, & ſur l'Havel, près de ſon embouchure dans l'Elbe. C'eſt une des Villes les plus conſidérables de la Marche de *Pregnitz*: il y avoit autrefois un Evêché qui a été ſécularisé.

PRENSLOW, au Nord-Eſt de la Marche de Brandebourg, & au Nord du Lac d'Uker. C'eſt aujourd'hui une grande & belle Ville, qui eſt la Capitale de l'*Ukermarck*, ou Marche d'Uker.

Depuis environ quarante ans, on a bâti dans le Brandebourg plus de cinquante Villes & quatre cens Villages.

§. III. *Le Duché de Poméranie.*

La Poméranie a été ainſi nommée, parce-qu'elle eſt voiſine de la Mer: c'étoit autrefois le Pays des Vandales, & il s'y en trouve encore qui conſervent leurs anciens uſages. Les Slaves ou Eſclavons y fonderent enſuite un Royaume qui comprenoit auſſi le Meckelbourg, à l'Occident. Ce Royaume ayant pris fin au douziéme ſiécle, la Poméranie eut des Princes & enſuite des Ducs juſqu'en 1637. que Boleſlas qui en fut le dernier, mourut ſans poſtérité. L'Electeur de Brandebourg devoit hériter de la Poméranie; mais les Suédois s'étoient rendu maîtres, quelques années auparavant, de ſa partie occidentale, & ils la conſerverent par le Traité de Munſter fait en 1648. L'Electeur de Brandebourg n'eut que la partie orientale, qui eſt ſéparée de l'autre par l'Oder; & on lui donna pour dédommagement de ce qu'il cédoit, l'Archevêché de Magdebourg & les Evêchés de Halberſtat & de Minden, qui furent ſécularisés. En 1713. la Ville de Stettin, avec ſon territoire, fut priſe par les Ruſſiens & les Saxons qui étoient en guerre avec les Suédois; & le Roi de Pruſſe en devint maître l'année ſuivante. Cette partie de la Poméranie Suédoiſe qui en fait la moitié, lui fut cédée entierement en 1721. de ſorte qu'il a aujourd'hui les trois quarts de la Poméranie. La Riviere de *Péene*, ſur laquelle eſt

la Ville de *Gutskow*, sépare maintenant la Poméranie Suédoise de la Prussienne, ou Brandebourgeoise.

I. *Poméranie Prussienne.*

STETTIN, *Ville forte*, *Port*, sur l'Oder, près de son embouchure. Cette Ville est assez belle, & le commerce y est florissant. Le Roi de Prusse y a établi en 1720. la Régence de la Poméranie, & une Chambre de guerre & de domaine.

ANCLAM, petite Ville sur la Péene, au Nord-Oueſt de Stettin: on n'y manque ni de bestiaux, ni de poissons.

CAMIN, à l'Orient de l'Oder, & près de la Mer. C'étoit autrefois un *Evêché* qui a été sécularisé & établi en Principauté, qui donne une voix particuliere au Roi de Prusse dans le Collége des Princes de l'Empire, outre celle de Poméranie.

COLBERG, au Nord-Est de Camin, dans ce qu'on appelloit ci-devant le Duché de Cassubie. C'est une grande Ville, assez commerçante, surtout en toiles.

RUGENWALDE, plus au Nord-Est, dans le Pays appellé *Vandalie*: c'est une Ville assez considérable.

Les Principautés de *Louwembourg* & de *Butow*, qui sont absolument au Nord-Est & sur les frontieres de Pologne, en étoient autrefois des Fiefs; mais en 1657. elles ont été déclaré Libres.

STARGART, sur l'*Inn*, au Midi de Camin, & à l'Orient de Stettin: il y a beaucoup de Manufactures de draps & d'étoffes. C'étoit autrefois la résidence de la Justice de Poméranie Brandebourgeoise, & comme la Capitale, avant que le Roi de Prusse fût maître de Stettin.

Les Isles d'*Usedom* & de *Wollin*, qui sont à l'em-

bouchure de l'Oder, appartiennent aujourd'hui à ce Prince, comme annexes du Duché de Stettin.

2. *Poméranie Suédoise.*

STRALSUND. C'étoit ci-devant une Ville riche & très-forte, avec un bon *Port*: elle étoit autrefois Anséatique. Les Danois & les Russiens l'ont prise en 1715. malgré la résistence de Charles XII. Roi de Suéde: elle fut rendue à la Suéde en 1720. dans un fort mauvais état, dont elle a eu bien de la peine à se remettre.

GRIPSWALDE, *Port*, *Université*, au Sud-Est. C'est une Ville forte qui a été assez maltraitée dans la guerre dont nous venons de parler.

GUTSKOW, sur la Péene: c'étoit autrefois un Comté.

Les Suédois sont maîtres de l'Isle de *Rugen*, qui est près de Stralsund, & qui étoit autrefois une Principauté. Cette Isle est fortifiée de tous côtés, ce qui n'empêcha pas les Danois de la prendre encore en 1715. indépendamment de tous les efforts du Roi de Suéde, qui y fit des prodiges incroyables de valeur.

BERGEN en est la *Capitale*. C'est une Ville médiocre.

ARTICLE II.

Du Cercle de basse Saxe.

CE Cercle comprend huit principales parties, du Sud au Nord: 1. le Duché de Brunswick; 2. l'Evêché de Hildesheim: 3. la Principauté de Halberstat: 4. le Duché de Magdebourg: 5. les Etats de la Maison de Brunswick-Hanover, ou de l'Electeur d'Hanovre: 6. le Duché de Meckelbourg: 7. le Duché de Holstein: 8. l'Evêché de Lubeck.

Quoique l'air soit froid en ce Pays, la terre y produit du bled en abondance; l'Elbe & le Weser qui le traversent, l'enrichissent par le commerce qu'ils procurent.

Il n'y a en basse Saxe que quatre Villes Impériales, dont nous parlerons en décrivant les Etats où elles sont enclavées.

Le Roi de Prusse comme Duc de Magdebourg, & l'Electeur d'Hanovre tant par rapport au Duché de Brême, qu'à cause de ses propres priviléges, sont Directeurs de ce Cercle.

La Maison de Brunswick, qui est une des plus illustres & des plus anciennes de l'Europe, & qui a la même tige que celle des Ducs de Modène en Italie, sçavoir, Azo d'Est, est aujourd'hui partagée en deux branches, qui sont la Ducale, ou des Ducs de Brunswick, & l'Electorale, ou d'Hanovre & de Lunebourg. La premiere posséde le Duché de Brunswick; & la seconde, divers Etats.

§. I. *Le Duché de Brunswick.*

BRUNSWICK, *Capitale*, sur l'*Ocker*. Cette Ville autrefois Libre, Impériale & Anséatique, appartient maintenant au Duc de Brunswick, depuis qu'elle fut surprise en 1671. par Rodolphe Auguste, Duc de Brunswick-Wolfenbutel, qui y fit élever une Citadelle pour tenir les Habitans en respect. On y trouve plusieurs belles Places. L'Hôtel-de-Ville est magnifique, aussi-bien que les Eglises qui appartiennent aux Protestans. Elle est célébre pour sa fameuse Foire, & pour son excellente bierre. Son Château bâti par l'Empereur Othon I. est magnifique.

WOLFENBUTEL, au Midi de Brunswick, & sur la même Riviere, avec titre de Principauté. C'est une grande & belle Ville, bien fortifiée, &

pourvue d'un Arſenal. Le Duc de Brunſwick y a un magnifique Château, & une Bibliothéque des plus riches d'Allemagne.

Goslar, au Midi de Wolfenbutel : c'eſt une grande Ville, Libre & Impériale.

Bevern *, près le Weſer & la Ville *d'Holtzmunden*, dans la partie du Duché de Brunſwick qui eſt enclavée dans celui d'Hanovre. C'étoit la réſidence de la branche cadette des Ducs de Brunſwick, qui a ſuccédé en 1735. au Duché.

Le Duc de Brunſwick poſſede l'Abbaye de *Walkenried* *, dans le Comté de *Honſtein* en Thuringe, au Sud-Oueſt de la principauté d'Anhalt ; & en cette qualité il a voix dans le Collége des Prélats.

§. II. *L'Evêché de Hildesheim.*

Cet Evêché qui eſt fort riche, eſt tout environné des terres des deux Maiſons de Brunſwick : ſon Evêque eſt Prince de l'Empire. C'eſt un Pays très-fertile & bien peuplé. La Religion dominante eſt la Catholique ; cependant les Luthériens ont dans la Ville de Hildesheim ſix Égliſes & une Ecole, ce qu'ils ont obtenu par la Paix de Munſter. Cet Evêché eſt partagé en ſeize Bailliages : il eſt poſſédé aujourd'hui par l'Electeur de Cologne, depuis 1724.

Hildesheim, *Evêché*, *Capitale*, ſur l'*Innerſte*. C'eſt une grande Ville fort peuplée & bien fortifiée, qui appartient à l'Evêque, mais qui jouit cependant de divers priviléges ſous la protection de la Maiſon de Brunſwick-Hanovre. On voit encore dans la Cathédrale le piedeſtal de la ſtatue d'*Irmenſul*, qui étoit l'idole des anciens Saxons que Charlemagne obligea d'embraſſer le Chriſtianiſme. Cette idole avoit la figure d'un guerrier qui tenoit de la main droite un étendard

ayant une rose au milieu ; & de la gauche une balance, emblême de la Justice : sur sa poitrine étoit représentée la figure d'un ours, & dans son bouclier elle portoit un lion.

§. III. *La Principauté de Halberstat.*

C'étoit autrefois un des plus riches Evêchés de l'Allemagne. Il fut sécularisé & donné en 1648. à l'Electeur de Brandebourg, aujourd'hui Roi de Prusse.

HALBERSTAT, sur la Riviere de *Holtkeim*, dans une contrée agréable & fertile. Cette Ville est grande, & fort peuplée de Luthériens & de Catholiques, qui y ont des Eglises où ils font le Service divin chacun selon leur rit. Les Luthériens y sont en plus grand nombre : il s'y trouve aussi des Juifs qui y font un grand commerce.

GRUNINGEN *, à l'Orient de Halberstat. C'est une Ville assez considérable avec un beau Château. Il y a une belle Eglise où se voient des orgues magnifiques.

WERNIGEROD ou VERNINGROD, au Sud-Oueſt de Halberstat, Ville assez considérable. C'est un Fief avec titre de Comté, dont le Roi de Prusse dispose ; & les Magistrats dépendent de ce Prince, le Comte ayant dans cette Ville un Bailliage, une Chancellerie & un Consistoire.

§. IV. *Le Duché de Magdebourg.*

Cet Etat étoit autrefois possédé par un Archevêque, qui se disoit Primat de Germanie. On convint par la paix de Munster en 1648. de sécu-lariser cet Archevêché & de le donner à l'Electeur de Brandebourg : il en est en possession depuis l'an 1666.

MAGDEBOURG, sur l'Elbe, *Capitale*. Cette Ville

qui eſt bien fortifiée, eſt conſidérable par ſon commerce. Elle a beaucoup ſouffert en divers tems, mais ſur-tout en 1631. qu'elle fut preſque ruinée par les Impériaux, qui la prirent ſous le Général Tilli; mais elle s'eſt remiſe depuis. Son ancienne Cathédrale dédiée à S. Maurice, eſt magnifique: elle a été bâtie en 1210. ſur les ruines de celle que l'Empereur Othon I. avoit fait conſtruire l'an 968. en fondant l'Archevêché. Le maître-autel eſt d'une ſeule pierre de jaſpe, qu'on eſtime une ſomme conſidérable, ainſi que celle des fonts de baptême. Les orgues qui ſont très-bien travaillées, ſont accompagnées de figures de bois qui ſe remuent & touchent comme des organiſtes vivans. Le Roi de Pruſſe a dans cette Ville un ſuperbe Palais, & un bel Arſenal.

BORG, au Nord-Eſt de Magdebourg. C'eſt une Ville bien bâtie, qui a appartenu juſqu'en 1687. à la Maiſon de Saxe, qui poſſede encore quatre petits Bailliages dans le Duché de Magdebourg.

§. V. *Des Etats de la Maiſon de Brunſwick-Hanovre, ou d'Hanovre-Lunebourg.*

Ils renferment quatre Duchés: ſçavoir, les Duchés d'Hanovre, de Lunebourg, de Brême & de Lawembourg. Leur Duc a été fait neuviéme Electeur en 1692. & ſon fils a été appellé en 1714. au trône d'Angleterre, comme nous le dirons. L'Electorat eſt attaché aux Duchés d'Hanovre & de Lunebourg.

HANOVER ou HANOVRE, *Capitale* du Duché de ce nom, ſur la Leine. Cette Ville eſt belle, grande & forte: elle a des Arſenaux bien fournis, & le Château de l'Electeur eſt richement meublé. La Juſtice eſt adminiſtrée dans Hanovre, comme ſi le Prince y étoit préſent.

HERRENHAUSEN *, tout près d'Hanovre, eſt un magnifique Château de plaiſance, où une Cour toute entiere peut être logée commodément, avec un grand jardin orné de baſſins, &c. C'eſt où réſide le Roi d'Angleterre, quand il vient de tems en tems viſiter ſes Etats d'Allemagne.

CALENBERG, au Midi d'Hanovre. Ce n'eſt plus qu'un vieux Château qui étoit la réſidence des Princes de ce nom.

HAMELEN, au Sud-Oueſt d'Hanovre, ſur le Weſer. C'eſt une ancienne Ville célébre qui a une fortereſſe importante.

EIMBECKE, au Sud-Eſt d'Hamelen: c'eſt la Capitale de l'ancienne Principauté de Grubenhage, qui, avec Calenberg, donne deux voix à l'Electeur d'Hanovre dans le Collége des Princes de l'Empire, outre celles qu'il a par Zell ou Lunebourg, par Brême, & par trois autres Principautés qu'il poſſede en Weſtphalie, & dont nous parlerons dans un moment.

GOTTINGEN, au Sud de la Ville précédente. On y a établi en 1737. une *Univerſité*, & il y a toutes ſortes de Manufactures.

Le Duché de *Lunebourg* eſt au Nord-Eſt de celui d'Hanovre. Il fut érigé en 1235. La Maiſon de ſes Ducs ſe diviſa enſuite en pluſieurs branches, & il s'en forma quatre Principautés ſéparées qui tiroient leur nom de leur Ville Capitale: ſçavoir, *Zell*, *Wolfenbutel* ou *Brunſwick*, *Calenberg* & *Grubenhage*: il ne nous reſte à parler que de la premiere.

ZELL, ſur l'*Aller*. C'eſt une Ville forte avec un beau Château, où les Ducs réſidoient autrefois, & où eſt encore aujourd'hui la Régence du Pays.

ULTZEN, au Nord-Eſt de Zell, ſur l'Elmenow. C'eſt une belle Ville.

LUNEBOURG, *Place forte*, ancienne *Capitale* du Duché de même nom, au Nord-Oueſt d'Ultzen, ſur la même Riviere qui ſe jette dans l'Elbe à l'Orient d'Harborg. C'eſt une grande Ville, bien fortifiée, célébre par ſes puits d'eau ſalée qui ſont d'un grand revenu.

Le Duché de *Brême*. Il étoit autrefois Archevêché, mais il a été ſécularisé dans le même tems que Magdebourg, & donné au Roi de Danemarck qui l'a cédé à l'Electeur d'Hanovre en 1715.

STADE, au Nord, près de l'embouchure de l'Elbe. C'eſt une Ville forte & commerçante. La Régence du Duché y eſt établie.

BRESME, *Place forte*, Ville Impériale & Anſéatique, au Midi, ſur le Weſer. Cette Ville eſt grande, très-peuplée & très-commerçante : elle eſt renommée pour ſon excellente bierre.

Le Duché de *Lawembourg* appartient à l'Electeur d'Hanovre depuis 1705.

LAWEMBOURG, *Capitale*, ſur l'Elbe. C'eſt une Ville conſidérable, qui a un Château bâti ſur une hauteur.

RATZBOURG, au Nord de Lawembourg. Cette Ville bâtie ſur un Lac, eſt ancienne, & avoit autrefois un Evêque ſuffragant de Brême. Elle étoit ci-devant du Duché de Meckelbourg.

L'Electeur d'Hanovre poſſede encore à l'Oueſt d'Hanovre & de Lunebourg, mais en Weſtphalie, les Comtés d'*Hoye* & de *Diepholt*.

§. VI. *Le Duché de Meckelbourg ou de Mecklembourg.*

Il commença ſous le titre de Principauté, vers l'an 1164. après la deſtruction du Royaume de Vandalie ou des Obotrites, fondé par les Slaves, & qui comprenoit auſſi une partie de la Pomé-

tanie. En 1349. cet Etat fut érigé en Duché, & il a pris son nom d'une grande Ville aujourd'hui réduite en Village. La Maison de ses Ducs est maintenant divisée en deux branches, qui prennent leur surnom des Villes de *Swerin* & *Strelitz*, où ils font leur résidence; mais la premiere branche qui est l'aînée, a plus des trois quarts du Duché; & le Roi de Suède y possede une Ville & son territoire.

SWERIN. Cette Ville est bâtie au bord d'un Lac; elle est au Duc de ce nom.

GUSTROW, dans le milieu. C'est une assez grande Ville, où plusieurs Ducs ont résidé: elle est aujourd'hui à celui de Swerin.

ROSTOCK, Anséatique, *Université*, *Port*, sur la Warne. C'est une grande & ancienne Ville qui a grand nombre de belles Eglises.

STRELITZ *, au Sud-Est du Duché de Meckelbourg, entre *Stargart* & *Mirow*. C'est la résidence du Duc de Strelitz.

WISMAR, *Port*, & ancienne Anséatique, sur la Mer Baltique, au Nord de Swerin. C'est la plus grande & la plus belle Ville du Meckelbourg: elle a été cédée à la Suéde en 1648. Elle étoit autrefois très-forte, mais ses fortifications furent détruites dans la guerre du Nord en 1715. & par la paix de 1721. il fut stipulé qu'on ne les rétabliroit pas.

§. VII. *Le Duché de Holstein.*

Cet Etat qui n'étoit d'abord qu'un Comté, fut érigé en Duché l'an 1474. en faveur de Christiern I. Roi de Danemarck. Il a été ensuite partagé entre ses petits-fils, Christiern III. Chef de la branche royale de Danemarck, & Adolphe, Chef de la branche des Ducs de Holstein-Gottorp

en Sleſwick, dont le Prince régnant a été appellé en 1742. en Ruſſie, & y a été reconnu ſucceſſeur de l'Impératrice ſa tante. Cette derniere branche a produit les Ducs de Holſtein-Eutin, dont le Prince aîné vient d'être reconnu (en Avril 1751) Roi de Suéde. La branche royale de Danemarck a produit elle-même divers rameaux, dont un a la Principauté de *Ploen* dans le Holſtein, & en prend ſon nom.

GLUCKSTADT, *Port*, au Sud-Oueſt, à l'embouchure de l'Elbe dans l'Océan. C'eſt une belle Ville, bien fortifiée, qui a un beau Château: ſon nom ſignifie Ville heureuſe, & elle a été bâtie en 1620. par Chriſtiern IV. Roi de Danemarck.

KIELL, *Univerſité*, au Nord-Eſt, près de la Mer Baltique. C'eſt une Ville forte & riche, où réſidoit le Duc de Holſtein-Gottorp, aujourd'hui Grand-Duc de Ruſſie, & où ſon pere tint ſa Cour après avoir été dépouillé par le Roi de Danemarck de ce qu'il poſſédoit en Sleſwick.

PLOEN *, au Sud-Eſt de Kiel. C'eſt une Ville aſſez grande, avec un Château: elle eſt la Capitale de la Principauté de même nom.

HAMBOURG, au Midi du Duché de Holſtein. C'eſt une Ville libre & Impériale, Anſéatique, la plus grande, la plus marchande, la plus riche & la plus peuplée de l'Allemagne. Les plus grands vaiſſeaux y remontent de l'Océan par l'Elbe. L'Hôtel-de-Ville, la Bourſe, l'Arſenal, & pluſieurs Egliſes ſont de très-beaux édifices. Les Juifs y ſont fort riches, & y ont une Synagogue. Le territoire qui dépend de Hambourg, contient entr'autres trois grandes Iſles dans l'Elbe.

LUBECK, à l'Orient du Duché de Holſtein, & au confluent de la *Trave* & du *Wackenitz*. C'eſt une Ville Libre & Impériale, qui eſt bien forti-

fiée, riche, marchande & fort peuplée. Elle eſt la premiere des Villes Anſéatiques, & elle poſſede un Domaine aſſez conſidérable. Lubeck eſt le lieu de la naiſſance de Chrétien-Henri Heinecken, enfant prodigieux par les qualités de ſon eſprit, qui commença à parler à dix mois, qui ſçavoit la Géographie & l'Hiſtoire ancienne & moderne à deux ans & demi, s'énonçoit en latin & en françois avec facilité, & dont le jugement étoit excellent. Il mourut à quatre ans & quelques mois le 27. Juin 1725.

§. VIII. *L'Evêché de Lubeck.*

Cet Evêché eſt à l'Orient du Duché de Holſtein, & appartient à un Prince de la Maiſon de Holſtein-Gottorp. Son Evêque qui eſt de la Confeſſion d'Auſbourg, de même que la plus grande partie des Chanoines, eſt le ſeul Luthérien qui jouiſſe en Allemagne de la Juriſdiction eccléſiaſtique.

EUTIN *, à huit lieues de Lubeck, au Nord-Oueſt. C'eſt la réſidence de l'Evêque, & une belle Ville, quoiqu'elle ſoit petite. Elle appartient en propre à ce Prince, qui n'a point de lieu conſidérable dans ſon Evêché.

ARTICLE III.

Du Cercle de Weſtphalie.

CE Cercle a au Nord, l'Océan; à l'Orient, la baſſe Saxe; au Midi, le Cercle du haut Rhin; à l'Occident, les Pays-Bas. Du Sud-Oueſt au Nord, il renferme treize Etats principaux; ſçavoir, 1. l'Evêché de Liége arroſé par la Meuſe, & enclavé dans les Pays-Bas: 2. le Duché de Juliers, à l'Occident du Rhin; 3. le Duché de

Berg, à ſon Orient; 4. le Duché de Weſtphalie, ou le *Sauerland*, au Nord-Eſt de celui de Berg: 5. le Duché de Cleves, à l'Orient & à l'Occident du Rhin: nous joindrons à ce Duché le Comté de la Marck, parcequ'il eſt voiſin à l'Orient, & qu'il appartient au même Souverain: 6. l'Evêché de Munſter, au Nord des Etats précédens: 7. l'Evêché de Paderborn, à l'Orient du Cercle de Weſtphalie: 8. l'Evêché d'Oſnabruck, à l'Orient de l'Evêché de Munſter: 9. la Principauté de Minden, & le Comté de Ravenſberg, au Sud-Eſt de l'Evêché d'Oſnabruck: 10. le Comté d'Hoye, & 11. le Duché de Verden, au Nord-Eſt du même Evêché: 12. le Comté d'Oldenbourg, & 13. la Principauté d'Ooſt-Friſe, au Nord de l'Evêché de Munſter.

Nous ne parlerons point ici du Comté de Naſſau, que pluſieurs Géographes placent en entier dans le Cercle de Weſtphalie, au Sud-Eſt, quoiqu'il ne lui appartienne qu'en partie, & que la Ville de Naſſau qui lui donne ſon nom ſoit du Cercle du haut Rhin, où nous parlerons de ce Comté.

La partie méridionale de la Weſtphalie eſt très-fertile, ſur-tout en grains; & la ſeptentrionale abonde en pâturages.

L'Electeur de Brandebourg, comme Duc de Cléves, & l'Electeur Palatin, comme Duc de Juliers, en ſont alternativement Directeurs avec l'Evêque de Munſter.

Il y a en Weſtphalie deux Villes Libres & Impériales: *Aix-la-Chapelle* & *Dortmund*.

§. I. *L'Evêché de Liége.*

L'Evêque eſt Souverain de cet Etat, & Prince

de l'Empire ; il a séance & voix aux Diétes en cette qualité.

LIE'GE, sur la Meuse. C'est une Ville grande, bien peuplée, ancienne & fort marchande. Elle a un grand nombre d'Abbayes, de Couvens & d'Eglises Collégiales. Le Palais de l'Evêque & les édifices publics sont magnifiques ; son Chapitre n'admet que des Nobles ou des Docteurs. Les Chanoines élisent l'Evêque.

HUY, sur la Meuse, au Sud-Oueſt de Liége. Cette Ville est médiocre : elle a un Chapitre de Chanoines fondé par Charlemagne.

TONGRES, au Nord-Oueſt de Liége. C'est une petite Ville, honorée dans les premiers siécles du Siége épiscopal qui dans la suite a été transféré à Maſtricht, & enfin à Liége par S. Hubert.

DINANT, au Sud-Oueſt de Liége : elle étoit autrefois bien fortifiée. Il y a aux environs des carrieres de marbre & des mines de fer.

§. II. *Le Duché de Juliers.*

Il appartient depuis 1666. à l'Electeur Palatin comme étant héritier en partie des Ducs de Clé ves qui poſſédoient entr'autres ce Duché. On y ſouffre les trois Religions qui dominent en Alle magne ; ſçavoir, la Catholique, la Luthérienne & la Calviniſte.

JULIERS, *Capitale*, ſur la *Roer*. C'est une grande & forte Ville, avec une bonne Citadelle.

AIX-LA-CHAPELLE, au Sud-Oueſt de Juliers. C'est une Ville Libre & Impériale, où les Empe reurs étoient couronnés autrefois. Lorſqu'ils le ſon dans quelqu'autre Ville, ce qui arrive ſouvent préſent, on y envoie d'Aix-la-Chapelle le Liv des Evangiles, les Reliques de Saint Etienne, l'Epée de Charlemagne, dont le corps repo

dans l'Eglise de Notre-Dame. Cette Ville, où l'on ne professe que la Religion Catholique, a des eaux minérales très-renommées. La paix y a été conclue en 1748. entre la France & l'Espagne, & la Reine de Hongrie & ses alliés.

§. III. *Le Duché de Berg.*

Il appartient aussi à l'Electeur Palatin, au même titre que le précédent.

DUSSELDORP, *Capitale.* C'est une Ville considérable & forte, située dans une vaste campagne, sur la petite Riviere de *Dussel*, qui se jette dans le Rhin près de ses murs. Le Château de l'Electeur est très-beau, & il est orné de tableaux magnifiques.

§. IV. *Le Duché de Westphalie, ou le Saureland.*

Il ne faut pas confondre ce Duché de Westphalie avec le Cercle du même nom; il n'en est qu'une petite portion, & appartient à l'Electeur de Cologne.

ARENSBERG, *Capitale*, sur la Roer. Cette Riviere qui se jette dans le Rhin près de Duisbourg, est différente de celle de même nom qui passe à Juliers, & qui se rend dans la Meuse. La Ville d'Arensberg a titre de Comté, & n'est guères peuplée: elle a un fort Château.

§. V. *Le Duché de Cleves & le Comté de la Marck.*

Le Pays de *Cleves* fut érigé en Duché l'an 1417. au Concile de Constance par l'Empereur Sigismond, en faveur d'Adolphe IV. Comte de la Marck. Le dernier Duc de Cleves étant mort en 1609. il y eut de grandes disputes pour sa succession qui étoit considérable: enfin l'an 1666. il fut convenu que l'Electeur de Brandebourg auroit

Cleves, la Marck & Ravensberg; & que l'Electeur Palatin auroit Berg, Juliers, & la Seigneurie de Ravestein dans le Brabant Hollandois.

CLEVES, *Capitale* du Duché de ce nom, au Nord-Oueſt. C'eſt une Ville aſſez grande & aſſez belle, ſituée ſur le penchant d'une colline, d'où elle a tiré ſon nom: elle eſt à cinq quarts de lieue du Rhin, & la Juſtice s'y rend au nom du Roi de Pruſſe. On y tolere les trois Religions établies dans l'Empire.

EMMERICK, *Ville forte*, ſur le Rhin, à l'Orient de Cleves: les Catholiques y ont l'exercice public de leur Religion, quoique la dominante ſoit la Proteſtante.

WESEL, au Sud-Eſt, près du Rhin, & à l'endroit où la *Lippe* ſe jette dans ce Fleuve. La ſource de la Lippe eſt dans le voiſinage de Paderborn. Weſel eſt une grande & belle Ville, avec une Forteresſe conſidérable.

Le Comté de la Marck qui eſt voiſin du Duché de Cleves, au Sud-Eſt, appartient auſſi, comme nous l'avons dit, à l'Electeur de Brandebourg, aujourd'hui Roi de Pruſſe.

HAM, *Capitale*, ſur la Lippe, au Nord. C'eſt une Ville grande & riche.

DORTMUND, au Sud-Oueſt de Ham, ſur l'*Imſle* C'eſt une Ville Libre & Impériale, qui eſt grande, riche, & bien fortifiée: ſes Habitans ſont preſque tous Luthériens.

§. VI. *L'Evêché de Munſter.*

Cette Principauté qui eſt conſidérable, ſe diviſe en *haut Evêché* qui eſt au Midi, & *bas Evêché* qui eſt au Nord.

MUNSTER, *Capitale*, *Place forte*, au Midi. C'eſt une grande & belle Ville, ſituée ſur l'*Aa*

qui se jette dans l'Ems à deux lieues plus bas. Elle étoit autrefois Impériale ; mais en 1661. son Evêque s'en est emparé, & y a bâti une bonne Citadelle. Munster est célébre par le Traité de Paix fait en 1648. on l'appelle aussi le Traité d'Osnabruck & de Westphalie.

MEPPEN, *Place forte*, dans le bas Evêché de Munster. Cette Ville qui n'est pas grande, est au confluent de l'Ems & de l'Hese qui vient d'Osnabruck.

§. VII. *L'Evêché de Paderborn.*

Cet Evêché est situé à l'O[illegible] Cercle de Westphalie.

PADERBORN, *Capitale*, *Université*, sur le *Padera*. Cette Ville est belle, grande, & assez bien fortifiée. Son Evêque en est Souverain, & Prince de l'Empire.

A l'Orient de Paderborn est le petit Etat de l'*Abbaye de Corvey*, qui est de l'Ordre de saint Benoît. On l'appelloit autrefois la *Nouvelle Corbie*, & elle fut fondée en 822. par l'Empereur Louis le Débonnaire. C'est une des plus riches Abbayes d'Allemagne, & son Abbé a rang parmi les Princes ecclésiastiques de l'Empire.

§. VIII. *L'Evêché d'Osnabruck.*

Il est à l'orient de l'Evêché de Munster. On convint en 1648. qu'il seroit gouverné alternativement par un Evêque Catholique, & par un Luthérien qui doit être de la Maison de Brunswick-Hanovre.

OSNABRUCK, *Capitale*, sur l'*Hase*. C'est une Ville grande & riche, avec un Château fortifié où réside le Prince Evêque, quand il n'a pas de Terre plus considérable. L'Electeur de Cologne

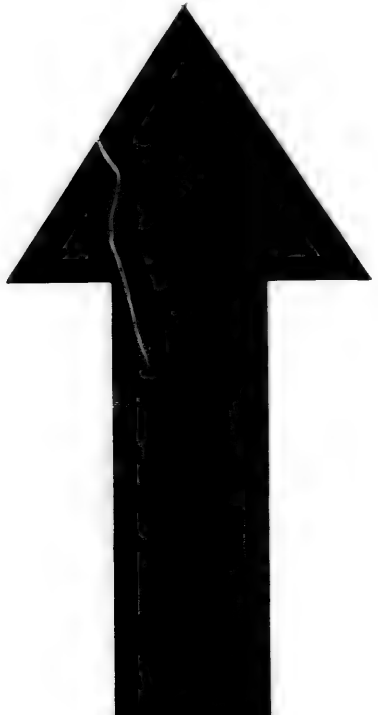

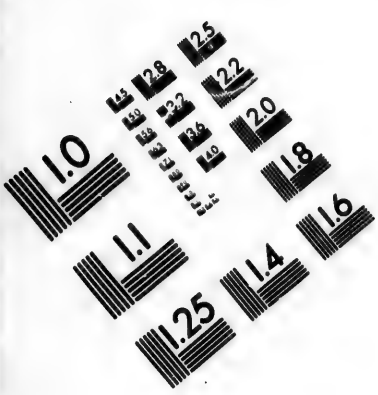

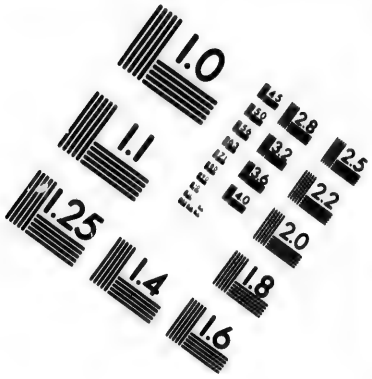

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

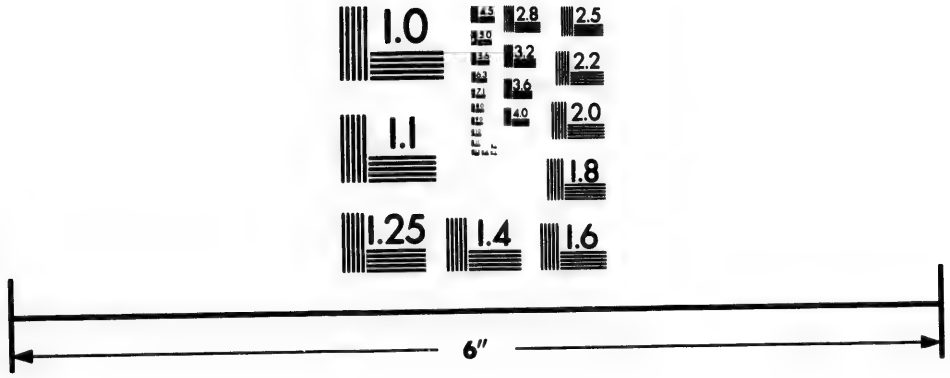

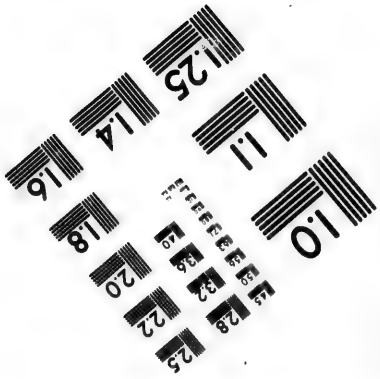

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

a été pourvu de cet Evêché en 1728. Ce fut dans cette Ville que s'assemblerent en 1648. les Plénipotentiaires Protestans pour la paix de Westphalie, pendant que les Catholiques étoient à Munster, c'est pourquoi on l'appelle aussi la paix d'Osnabruck.

§. IX. *La Principauté de Minden, & le Comté de Ravensberg.*

La Principauté de *Minden* étoit autrefois un Evêché, qui fut sécularisé en 1648. & donné à l'Electeur de Brandebourg qui le possede encore aujourd'hui.

MINDEN, sur le Weser, *Capitale*. Cette Ville est médiocre, mais assez bien fortifiée : elle a un long pont de pierres, qui est défendu par un bon Fort. On fait dans cette Ville un grand commerce de bled.

Le Comté de *Ravensberg*, qui est voisin de Minden au Sud-Oueſt, appartient aussi au Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg, à qui il est échu comme partie de la succession de Juliers.

RAVENSBERG, petite Ville, avec un vieux Château.

HERWORDE. C'est une Ville considérable, autrefois Impériale, & où est une Abbaye Calviniste, dont l'Abbesse est Princesse de l'Empire.

§. X. *Le Comté d'Hoye.*

Il appartient à l'Electeur d'Hanovre, qui en a la voix aux Diétes; mais le Landgrave de Hesse-Cassel est maître de quelques petits territoires.

HOYE, sur le Weser, *Capitale*. C'est une Ville médiocre, avec un bon Château.

NYENBURG, *Place forte*, au Sud-Est d'Hoye, & au confluent de l'*Ovre* & du Weser.

Le Landgrave de Hesse-Cassel posséde :

UCHT, au Sud-Oueſt de Nyenburg.

FREDEBERG, au Nord-Oueſt, avec le territoire de ces deux petites Villes.

A l'Oueſt du Comté d'Hoye, eſt celui de *Diepholt*, qui appartient auſſi à l'Electeur d'Hanovre.

DIEPHOLT, *Capitale*, près du Lac de *Dumer*.

§. XI. *Le Duché de Ferden.*

C'étoit autrefois un Evêché qui a été ſécuriſé en 1648. & cédé à la Suéde; mais en 1709. elle l'engagea pour une ſomme conſidérable à l'Electeur d'Hanovre, & en 1719. ce Duché a été entierement abandonné à cet Electeur.

FERDEN, *Capitale*, ſur l'*Aller*. C'eſt une Ville conſidérable, partagée en vieille & nouvelle Ville: elle étoit autrefois Impériale.

§. XII. *Le Comté d'Oldenbourg.*

Il appartient au Roi de Danemarck. C'eſt un Pays fertile où on nourrit beaucoup de très-forts chevaux.

OLDENBOURG, ſur le Hont, *Capitale*, *Place forte*. Cette Ville a un Château magnifique & très-fort. Ses Comtes ſont la tige de la Maiſon de Danemarck.

Le même Prince poſſede auſſi le Comté de *Delmenhorſt*, au Sud-Eſt d'Oldenbourg.

DELMENHORST, *Capitale*, ſur le *Delmen*. Cette Ville dépend de la Régence d'Oldenbourg.

§. XIII. *La Principauté d'Ooſt-Friſe.*

Cette Principauté appartient depuis quatre ou cinq ans au Roi de Pruſſe. Elle faiſoit autrefois partie de l'ancien Royaume des Friſons, qui du tems de Pepin, s'étendoit juſque dans les Provinces-Unies & la Hollande, où eſt encore la

West-Frise. L'Oost-Frise fut ensuite gouvernée par divers Seigneurs, & enfin par les Comtes d'Embden, qui devinrent Princes en 1648.

EMBDEN, *Capitale, Port, Place forte*, qui étoit aux Hollandois; mais ils l'ont vendue au Roi de Prusse.

AURICK. Cette Ville a un beau Château où résidoit le Prince d'Oost-Frise: elle est située dans une plaine entourée de forêts.

ARTICLE IV.

Du Cercle Electoral, ou du bas Rhin.

LE Cercle du bas Rhin coupe celui du haut Rhin: on le nomme aussi *Cercle Electoral*, parcequ'il comprend quatre Electorats; sçavoir, 1. Mayence: 2. Trèves: 3. Cologne: 4. le Palatinat du Rhin.

Il renferme encore une Ville Impériale qui est Cologne, & quelques petits Etats peu considérables. Il est très-fertile en bleds & en vins.

Le Directeur de ce Cercle est l'Archevêque de Mayence seul.

§. I. *L'Electorat de Mayence.*

Il est composé des terres propres de l'Archevêché de Mayence, & de divers Pays dispersés dans les autres Cercles.

MAYENCE, *Archevêché, Université*, sur le Rhin. C'est une ancienne & grande Ville, mais qui n'est pas peuplée à proportion de son étendue: les Allemans l'appellent *Maintz*. Son Archevêque est le premier des Electeurs & Grand-Chancelier de l'Empire, & il a le droit de présider dans les Diétes de l'Empire: il est élu par les vingt-quatre

plus anciens Chanoines de l'Eglise métropolitaine. Il couronne l'Empereur, quand cette cérémonie se fait chez lui, ou alternativement avec l'Electeur de Cologne, quand elle se fait ailleurs. Il porte pour armes, de gueules à une roue d'argent, depuis que Willigise I. qui étoit fils d'un Charron, ayant été élu Archevêque en 975. voulut prendre pour armoiries une roue, afin de se souvenir de son origine. On prétend que c'est dans cette Ville que Constantin Anclysen, Allemand, & Moine de S. François, grand Chymiste, inventa la poudre à canon. Jean Guttemberg, homme de guerre & Allemand de nation, y inventa aussi l'art de l'Imprimerie, si on en croit les Habitans de Mayence. Harlem & Strasbourg lui disputent cet honneur. Mayence est renommée pour ses jambons.

ASCHAFFENBOURG, sur le Mein, vers la Franconie. L'Electeur de Mayence y a un magnifique Château, où il demeure assez souvent.

§. II. *L'Electorat de Trèves.*

Il est situé autour de la Moselle, entre le Duché de Luxembourg à l'Occident, & le bas Palatinat à l'Orient.

TRE'VES, sur la Moselle, *Capitale*, *Archevêché*: les Allemans l'appellent *Trier*. C'est une grande Ville, médiocrement peuplée: elle passe pour la plus ancienne de l'Allemagne, & elle étoit très-considérable du tems des Romains, qui la firent Capitale de la premiere Gaule Belgique. Son Archevêque est élu par les Chanoines de la Cathédrale: l'Eglise métropolitaine de Trèves est magnifique.

COBLENTZ, au confluent de la Moselle & du Rhin. Cette Ville est ancienne & forte. L'Archevêque de Trèves y réside ordinairement.

§. III. *L'Electorat de Cologne.*

L'Archevêque-Electeur de Cologne poſſede une aſſez grande étendue de Pays au-deſſus & au-deſſous de Cologne, qui eſt une Ville Libre & Impériale.

BONN ou BONE, *Place forte*, ſur le Rhin. C'eſt dans cette Ville que réſide l'Electeur de Cologne: il y a un très-beau Palais, & des Jardins ſuperbes.

ANDERNACH, au Sud-Eſt de Bonn, ſur le Rhin. La défaite de Charles le Chauve en 876. par Louis de Germanie, ſon neveu, a rendu cette Ville célébre.

NUYS, au Nord de Cologne, au confluent de l'Erts & du Rhin. C'eſt une Ville ancienne, forte, & célébre par la réſiſtance qu'elle fit à Charles, Duc de Bourgogne, qui la tint aſſiégée pendant un an.

COLOGNE, ſur le Rhin, *Impériale*, *Auſtatique*, *Archevêché*, *Univerſité*. C'eſt une grande Ville, ancienne & très-commerçante. Les Allemans l'appellent *Coln*. Elle eſt indépendante de l'Archevêque, qui n'y peut ſéjourner plus de trois jours ſans la permiſſion du Magiſtrat. Cologne a dix-ſept Paroiſſes, trente-ſept Monaſteres, & un très-grand nombre d'Egliſes. On lui a donné le nom de *Colonie Agrippine*, ou en l'honneur d'Agrippa, qui commandoit les troupes Romaines dans la Germanie, lors de ſa fondation; ou en l'honneur d'Agrippine, petite-fille d'Agrippa, & mere de l'Empereur Néron, qui y étant née, la fit agrandir, & y envoya une Colonie de vétérans l'an 48. de Jeſus-Chriſt. C'eſt la patrie de Henri Corneille Agrippa, appellé le *Trimégiſte* de ſon tems, à cauſe de ſa profonde connoiſſance dans la Théologie, le Droit & la Médecine; & de Conrad Vorſtius,

Docteur Protestant, & successeur du fameux Arminius à Leyde.

§. IV. *Le Palatinat du Rhin.*

On l'appelle Palatinat du Rhin, parcequ'il est situé des deux côtés de ce Fleuve, ou Bas Palatinat, pour le distinguer du Palatinat de Bavière, auquel il étoit autrefois uni. La plupart des Géographes étendent le nom de Palatinat du Rhin jusque dans le Duché de Simmeren & le Comté de Sponheim, qu'il a à l'Occident; mais ces Pays qui appartiennent en grande partie au Comte Palatin du Rhin, sont du Cercle du haut Rhin où nous en parlerons.

Le Palatinat, après avoir été possédé depuis l'an 925. par différentes Maisons, vint en 1215. à Louis, Duc de Bavière. Son petit-fils Louis II. appellé *le Severe*, mort en 1294. eut deux enfans, Rodolphe & Louis. Le premier, qui étoit l'aîné, posséda le haut & le bas Palatinat, & fut la tige de tous les Comtes & Electeurs Palatins: le second fut le Chef de la Maison des Ducs de Bavière, qui ne devinrent Electeurs que plus de 400. ans après. Rupert ou Robert III. Comte & Electeur Palatin, qui fut Empereur en 1400. laissa à son second fils le Comté de Simmeren; & ce jeune Prince eut deux enfans qui formerent la branche des Ducs de *Simmeren* & celle des Ducs de *Deux-Ponts*, qui prit dans la suite le nom de *Neubourg*. La branche de *Simmeren* succéda à l'Electorale en 1559. par Fréderic III. Son arriere-petit-fils, Fréderic V. ayant été proscrit en 1623. le haut Palatinat fut donné avec la qualité d'Electeur, à la Maison de Bavière: mais en 1648. Charles-Louis fils de Fréderic V. fut rétabli dans le bas Palatinat, & l'on créa en sa faveur un nouvel Electorat.

Charles II. son fils étant mort en 1685. sans postérité, la branche de *Neubourg* lui succéda. Elle a été éteinte le 31. Décembre 1741. & la branche de *Sultzbach* qui étoit la cadette de celle de Neubourg, a hérité du Palatinat du Rhin, & de tout ce que l'Electeur Palatin possédoit ailleurs.

MANHEIM, *Place forte*, à l'endroit où le Nekre se jette dans le Rhin. C'est une belle Ville, où demeure l'Electeur.

HEIDELBERG, sur le Nekre, *Capitale* du Palatinat, *Université*. Maximilien de Baviere la prit en 1622. & fit présent au Pape de sa riche Bibliothéque, dont celle du Vatican fut considérablement augmentée. Cette Ville a été beaucoup endommagée par les guerres dans lesquelles elle a été pillée & ruinée plusieurs fois : elle n'est pas encore remise du dernier malheur qu'elle éprouva en 1693. On voit dans le Château la fameuse Tonne d'Heidelberg : les François l'avoient vuidé & rompue en 1688. mais l'Electeur l'a fait rétablir en 1729. Elle contient deux cens quatre foudres (*a*) trois tonneaux & quatre bariques de vin : elle est de cuivre, & les cercles sont de fer, dont il y a cent dix quintaux pesant. Sur le devant de cette tonne sont les armes de l'Electeur, & au-dessus un grand Bacchus accompagné de plusieurs Satires, avec quelques inscriptions en vers allemans.

BACCARACH, sur le Rhin, entre les Archevêchés de Mayence & de Trèves. Le territoire de cette petite Ville qui est du Palatinat, est très-fertile, sur-tout en bons vins.

L'Electeur Palatin possede encore le Duché de *Simmeren*, qui lui donne le titre de l'un des Direc-

(*a*) *Foudre*, grand vaisseau contenant plusieurs muids, dont on se sert en Allemagne.

teurs du Cercle du haut Rhin, & les Villes de *Weldentz* & de *Lauterec*k qui en ſont voiſines, & dont nous parlerons à l'article ſuivant. Comme Duc de *Juliers*, il eſt l'un des Directeurs du Cercle de Weſtphalie, où il a encore le Duché de *Berg*. Il eſt auſſi maître de la Seigneurie de *Raveſtein*, ſur la Meuſe, dans le Brabant Hollandois; & du Duché de *Neubourg*, avec la Principauté de *Sultzbach*, dans le Cercle de Baviere.

ARTICLE V.

Le Cercle du haut Rhin.

LE terroir de ce Cercle eſt aſſez fertile: il produit du bled, du vin, & des fruits: on y nourrit quantité de bétail.

Il renferme huit principaux Etats: ſçavoir, 1. l'Evêché de Worms, & 2. celui de Spire, tous deux ſur le Rhin, & enclavés dans le Palatinat: 3. l'Evêché de Bâle au Midi de l'Alſace, & au Nord-Oueſt de la Suiſſe: 4. le Duché de Deux-Ponts, & 5. le Duché de Simmeren, à l'Occident du Palatinat, & au Nord-Eſt de la Lorraine: 6. le Landgraviat de Heſſe, au Nord du Cercle du haut Rhin, & les autres Terres de la même famille de Heſſe en Wéteravie, dont la principale eſt le Landgraviat de Darmſtat, au Midi de la Wéteravie: 7. le Comté de Naſſau, à ſon Occident: 8. la Principauté de l'Abbaye de Fulde, à ſon Orient.

L'Alſace étoit autrefois de ce Cercle, auquel l'on rapportoit auſſi pluſieurs Fiefs poſſedés par le Duc de Lorraine & par celui de Savoye, comme Princes de l'Empire.

Les Directeurs du Cercle du haut Rhin ſont

l'Evêque de Worms & l'Electeur Palatin, comme Duc de Simmeren : l'Evêque de Worms prétend néanmoins en être le seul Directeur.

§. I. *L'Evêché de Worms.*

L'Evêque en est Souverain & Prince de l'Empire : la Ville de Worms néanmoins ne dépend pas de lui.

WORMS, *Evêché*, sur le Rhin, *Impériale*. Cette Ville, fort ancienne, étoit autrefois grande, riche & très-forte : mais elle a été presque ruinée par les François en 1689. Elle est maintenant assez pauvre, & n'est guères peuplée : l'Evêque y a fait nouvellement bâtir un Palais. Il s'est tenu à Worms plusieurs Diétes ou Assemblées générales de l'Empire, entr'autres, celle de 1521. au sujet des troubles de Religion, & Luther eut la hardiesse d'y venir : les Habitans sont encore Luthériens. En 1743. il s'y fit un Traité d'alliance sur-tout entre la Maison d'Autriche & le Roi de Sardaigne, à qui l'on céda plusieurs territoires du Milanès en Italie.

Les Villes principales qui dépendent de l'Evêque, sont :

DURNSTEIN *, petite Ville près de Worms : c'est où réside aujourd'hui l'Evêque.

LADENBOURG *, jolie Ville sur le Nekre, près de Heidelberg : elle étoit ci-devant la demeure de l'Evêque de Worms.

§. II. *L'Evêché de Spire.*

L'Evêque de Spire n'est pas Maître de la Ville qui porte ce nom. Nous la renfermerons néanmoins dans cet Evêché, parcequ'elle y est enclavée.

SPIRE, *Evêché*, sur le Rhin. Cette Ville étoit

autrefois considérable & très-peuplée ; mais elle a subi le même sort que Worms, de sorte qu'elle n'a pu se remettre encore depuis 1689. Elle est Libre & Impériale. On y tint en 1529. pour les affaires de Religion une Diéte, où les protestations des Luthériens leur firent donner le nom de *Protestans*.

PHILISBOURG, sur le Rhin, Ville très-forte. Elle est à l'Evêque de Spire ; mais l'Empereur en tems de guerre, a droit d'y mettre garnison. Elle a été prise plusieurs fois sur-tout par les François. En 1734. ils s'en sont emparé de nouveau, après avoir perdu le Maréchal Duc de Berwick, fils naturel de Jacques II. Roi d'Angleterre, qui fut tué au siége de cette Ville. La France rendit Philisbourg en 1736. par le Traité de Vienne.

BRUSCHAL *, près de Philisbourg, au Sud-Est. C'est une petite Ville avec un Château, où l'Evêque fait sa résidence ordinaire.

§. III. *L'Evêché de Bâle.*

La Ville de Bâle dont l'Evêque de ce nom est titulaire, est, comme nous l'avons dit, p. 333. la Capitale d'un Canton des Suisses, & n'appartient pas à son Evêque, qui est néanmoins Prince de l'Empire, Allié des Suisses, & Souverain du Territoire appellé l'*Evêché de Bâle*. Ce Territoire est un petit Pays qui a environ quinze lieues de long & cinq de large. Il est tout couvert de hautes montagnes qui fournissent de bons pâturages : ses collines & ses vallées sont fertiles en grains.

PORENTRU ou BRONDRUT en allemand, *Capitale* de l'Evêché de Bâle, sur la Riviere de Halen. C'est une belle petite Ville où réside l'Evêque dans un bon Château, qui est bâti sur une émi-

FRANQUEMONT *, petite Ville sur le Doux, Chef-lieu de la contrée appellée *les Franches-Montagnes*.

§. IV. *Le Duché de Deux-Ponts.*

Il est du Cercle du haut Rhin, quoiqu'enclavé dans celui du bas Rhin ou Electoral. Ce Duché qui est à un Prince cadet de la Maison Palatine, fut en 1569. le partage du second fils de Wolfang, Duc de Deux-Ponts & de Neubourg, arriere-petit-fils de Louis fils d'Etienne, Duc de Simmeren, dont la Branche aînée hérita du Palatinat & de l'Electorat en 1559. comme nous l'avons dit. Le Duché de Deux-Ponts a été possédé par quatre Rois de Suede qui étoient de cette famille, jusqu'à Charles XII. Enfin en 1733. ce Duché est venu à la Branche des Ducs de Birkenfeld, qui sont issus du dernier fils de Wolfang.

DEUX-PONTS, ou ZWEIBRUCK en allemand, *Capitale* de son Duché. C'est une jolie Ville sur la petite Riviere d'Erbach, dans les Montagnes de Voge.

BIRKENFELD, *Principauté*, au Nord-Est de Deux-Ponts, avec un Château où le Prince Duc de Deux-Ponts fait sa résidence. Il y a d'autres Princes de Birkenfeld d'une Branche cadette, qui n'ont que des apanages.

Le Prince regnant possede encore quelques Territoires & Villes dans le voisinage: nous en allons parler.

§. V. *Le Duché de Simmeren.*

Ce petit Etat fut possédé par Etienne, second fils de Rupert ou Robert III. Electeur Palatin, & ensuite Empereur en 1400. Ce jeune Prince épousa l'héritiere du Comté de Weldentz, qui par-là

fut uni a
de ses pe
laissa à
Etienne
la Branc
du Palati
& Louis,
Neubourg
dets, des
Birkenfel
SIMME
dent de M
tifiée, ave
Le Con
ché de Si
Palatin &
WELDE
kenfeld.
LAUTE
Elles sont
de Birken
Comté de
succession,
On peut
heim, au
voisin, &
mes Prince
Comtes pa
SPONHE
petite Ville
Duc de Bi
dictins dor
Historien
TRARBA
tifiée, qui
kenfeld &

fut uni au Duché de Simmeren ; mais Robert l'un de ſes petits-fils, eut ce Comté en partage, & le laiſſa à ſa poſtérité, qui a été éteinte en 1694. Etienne avoit eu deux enfans, Frédéric qui forma la Branche de Simmeren, laquelle ayant hérité du Palatinat, y réunit le Duché de Simmeren ; & Louis, dit *le Noir*, qui fut la tige des Ducs de Neubourg & des Princes de Sultzbach leurs cadets, des Ducs de Deux-Ponts, & de ceux de Birkenfeld.

SIMMEREN, *Capitale* de ſon Duché, à l'Occident de Mayence. C'eſt une petite Ville bien fortifiée, avec un bon Château.

Le Comté de *Weldentz* qui eſt au Midi du Duché de Simmeren, eſt partagé entre l'Electeur Palatin & le Duc de Birkenfeld.

WELDENTZ, *Capitale*, au Nord-Oueſt de Birkenfeld.

LAUTERECK, à l'Orient de cette même Ville. Elles ſont toutes deux à l'Electeur Palatin. Le Duc de Birkenfeld a eu pour ſa part une partie du Comté de *Lutzelſtein* * qui dépendoit de la même ſucceſſion, & qui eſt entre l'Alſace & la Lorraine.

On peut joindre le Comté de *Sponheim* ou *Spanheim*, au Duché de Simmeren, comme en étant voiſin, & appartenant en grande partie aux mêmes Princes, & aux Marquis de Bade. Il a eu ſes Comtes particuliers juſqu'en 1737.

SPONHEIM ou SPANHEIM, *Capitale*. C'eſt une petite Ville avec un Château, qui appartient au Duc de Birkenfeld. Il y a une Abbaye de Bénédictins dont étoit Abbé Jean Trithème, fameux Hiſtorien Allemand.

TRARBACH, ſur la Moſelle, petite Ville fortifiée, qui appartient en commun au Duc de Birkenfeld & au Marquis de Bade.

CREUTZNACH, sur la Nave, à l'Orient de Spanheim. C'est une petite Ville fortifiée, qui est à l'Electeur Palatin, qui possede le haut Comté de Spanheim.

§. VI. *Le Landgraviat de Hesse & la Wétéravie.*

L'illustre Maison qui possede la Hesse & une grande partie de la Wétéravie, descend des anciens Ducs de Brabant. Henri, surnommé l'*Enfant*, second fils de Henri, Duc de Brabant, succéda en 1249. à une partie des Etats de sa mere qui étoit héritiere du Landgraviat de Turinge & de Hesse : il ne garda que ce dernier Pays qu'il laissa à sa postérité, & il fut obligé d'abandonner la Turinge aux Marquis de Misnie. Le Landgrave Philippe, surnommé *le Magnanime*, qui embrassa le Luthéranisme, & qui fut fait prisonnier en 1547. par Charles-Quint, laissa deux fils, Guillaume IV. & George. Le premier continua la Branche aînée des Landgraves de Hesse, qui prennent leur nom de *Cassel*, leur Capitale, & qui a produit ensuite la Branche de *Rhinfels*. Le second fit la Branche de Hesse-*Darmstat*, & l'un de ses petits-fils celle de Hesse-*Hombourg*.

La Hesse qui est au Nord de la Wétéravie, est principalement possédée par la Branche aînée de Hesse-Cassel qui y fait sa résidence. Les trois autres Branches ont leurs principaux Domaines dans la Wétéravie. La Branche de Rhinfels seule est Catholique, & les autres sont Calvinistes.

1. *La Hesse.*

Elle étoit anciennement habitée par les *Catti*, qui ont pris ensuite le nom de Hesses : ils envoyerent, vers le tems de la naissance de J. C. des Colonies au-delà du Rhin, qui s'établirent dans une

contrée des *Bataves*, où se trouvent encore deux Bourgs qui ont conservé leur nom. L'un est *Catwick* sur le Rhin, & l'autre *Catwick* sur l'Océan, près de Leyde & à son Nord-Oueſt.

CASSEL, *Capitale*, *Ville forte*, & résidence du Landgrave de ce nom. La Riviere de *Fulde* la divise en deux parties, qui sont la Ville neuve & la vieille: la premiere a de belles maisons & des rues fort larges. Le Landgrave y a un Château superbe, avec de beaux Jardins, une Bibliothéque, & un Cabinet de raretés. Cassel a un très-bel aqueduc.

ESWEGHE, au Sud-Est de Cassel, près de la Werra. C'est une belle Ville avec un beau Château, qui appartient à la Branche de Rhinfels, aussi-bien que quelques Places voisines.

ROTENBOURG *, au Sud-Oueſt d'Esweghe, sur la Fulde. Cette Ville qui a un magnifique Château, appartient aussi à la même Branche, dont on conserve en ce lieu toutes les archives. Les Landgraves de Hesse-Rhinfels ont porté pendant quelque tems le nom de Rotenbourg, où ils ont fait autrefois leur résidence.

CREUTZBERG *, près la petite Ville de *Vacha*, au Midi d'Esweghe. Cette Place a été donnée en apanage à un Prince cadet de Hesse-Cassel, dont la famille porte le nom de *Philipsthal*.

HIRSCHFELD, sur la Fulde. C'est une Ville grande & bien bâtie, près de laquelle il y a des eaux minérales fort renommées. Elle étoit ci-devant la Capitale d'une Abbaye, qui avoit un petit Territoire; mais on l'a sécularisée en 1648. & on la donnée au Landgrave de Hesse-Cassel.

TREYSA, vers le milieu de la Hesse & sur la Schwalm. C'est une petite Ville qui est située dans une agréable contrée, & où la Noblesse des environs tient ses assemblées.

MARPURG, *Université*, sur le *Lohn*. Cette Ville qui a eu autrefois ses Princes particuliers, est située au pied d'une montagne, où est un Château très-fort. Le Landgrave de Hesse-Cassel en est maître aujourd'hui.

GIESSEN, *Université*, au Midi, sur la même Riviere: elle appartient au Landgrave de Hesse-Darmstat, qui a encore quelques Territoires au Nord de Marpurg. C'est une Ville médiocre, mais qui a de bonnes fortifications & un Arsenal bien pourvu.

Les Enclaves de la Hesse, où sont du Nord au Sud, les Villes de *Naumbourg*, *Fritzlar*, *Neustat*, *Ameneburg*, qui n'ont rien de remarquable, appartiennent à l'Electeur de Mayence.

WETZLAR ou WESFLAR, au Sud-Oest de Giessen, est une Ville Libre & Impériale, dont les Habitans sont Luthériens. On y transféra en 1693. la Chambre Impériale qui étoit auparavant à Spire.

2. *La Wétéravie.*

Ce Pays a pris son nom de la petite Riviere de *Wéter*. Il est partagé entre l'Archevêque de Mayence, les Landgraves de Hesse, les Comtes de Nassau, & quelques autres petits Princes. Nous avons déja parlé de la Ville principale de cette partie de l'Archevêché de Mayence: nous parlerons du Comté de Nassau dans le paragraphe suivant, & il ne sera question ici que des Domaines des Landgraves, & des Villes Impériales.

HANAW, sur le Mein. C'étoit ci-devant la Capitale d'un Comté particulier, dont le Landgrave de Hesse-Cassel est devenu maître en 1736. faute d'héritiers mâles, & en vertu d'un Traité de succession conclu en 1643. La Ville d'Hanaw qui est

lle & bien peuplée, a un beau Château, où les ciens Comtes faisoient leur résidence.

GELENHAUSEN, au Nord-Est d'Hanaw, sur le *Kintzig*. C'est une Ville Libre & Impériale, où est un Château qui appartient à la Noblesse immédiate de l'Empire.

FRANCFORT, sur le Mein, à l'Occident d'Hanaw. C'est une Ville Libre & Impériale, & une des plus remarquables de l'Allemagne par sa grandeur, sa beauté, ses richesses, la multitude de ses Habitans, & son commerce. On y tient deux célébres Foires par an. C'est où se fait ordinairement l'élection & le couronnement des Empereurs. On conserve dans l'Hôtel-de-Ville, qui est un beau & vaste édifice, la fameuse Bulle d'Or que Charles IV. donna en 1356. & qui a été ainsi nommée, parcequ'elle est scellée en or. La plupart des Habitans de Francfort sont Luthériens : les Catholiques y ont néanmoins quelques Eglises. Il s'y trouve aussi des Calvinistes qui sollicitent fortement depuis quelques années, pour avoir un Temple dans cette Ville. Les Juifs qui y sont en grand nombre, & fort riches à cause du commerce, demeurent dans un quartier séparé, mais ils n'ont point de Synagogue. C'est la patrie de Charles le Chauve Roi de France, & depuis Empereur.

FRIDBERG, au Nord-Est de Francfort. C'est aussi une Ville Libre & Impériale, où est un Château qui appartient à la Noblesse immédiate de l'Empire.

HOMBOURG *, entre Francfort & Fridberg. C'est une Ville médiocre sur le penchant d'une colline : elle donne son nom à la Branche cadette de Darmstat, ou aux Landgraves de Hesse-Hombourg, qui possedent le petit Territoire qui l'environne.

DARMSTAT, au Midi de Francfort. C'eſt la réſidence du Landgrave de ce nom, qui eſt maître de tout le Pays d'alentour. Cette Ville eſt belle, & le Château du Prince eſt ſuperbe.

CATZENELLENBOGEN, au Nord-Oueſt de Francfort & de Mayence. C'eſt une petite Ville qui étoit autrefois la Capitale d'un Comté aſſez étendu, dont les Landgraves de Heſſe devinrent maîtres en 1472. après la mort de ſon dernier Comte. Les Branches de Darmſtat & de Rhinfels eurent leur partage principal dans ce Comté, dont la premiere poſſede la partie haute ou le haut Comté, dont la Ville principale eſt *Darmſtat*. Catzenellenbogen eſt dans le bas Comté qui appartient aux Landgraves de Heſſe-Rhinfels.

RHINFELS *, *Place forte*, ſur la rive droite du Rhin, au Nord-Oueſt de Bacharach. C'eſt la réſidence ordinaire du Landgrave de ce nom, qui eſt Catholique. Le Landgrave de Heſſe, comme Chef de la famille & par droit de protection, y met garniſon en tems de guerre.

SAINT-GOAR ou GEWER *, dans le voiſinage de Rhinfels, & auſſi ſur le Rhin. C'eſt une petite Ville bien fortifiée.

§. VII. *Le Comté de Naſſau.*

Cet Etat qui eſt en partie dans la Wétéravie occidentale, en partie dans la Weſtphalie, a donné ſon nom à une Maiſon illuſtre depuis plus de ſept cens ans parmi les Princes d'Allemagne. Elle a produit en 1291. un Empereur, ſur la fin du ſiécle dernier un Roi d'Angleterre, & tous les Stathouders de la République des Provinces-Unies, depuis ſon établiſſement.

Les Terres du Comté de Naſſau ſont diviſées ſelon les Branches de cette Maiſon, qui étoient

environ une douzaine dans le siécle dernier. Elles sont aujourd'hui réduites au nombre de trois, qui prennent leur surnom, des Villes de Dietz, d'Usingen, & de Weilbourg, leurs Capitales.

NASSAU, sur le Lohn. C'est une petite Ville avec un Château : elle fait partie de la Wétéravie & du Cercle du haut Rhin, quoique la plupart des Géographes l'enfermassent ci-devant dans la Westphalie, parcequ'elle étoit possédée par un Prince de la maison de Nassau, qui avoit sa principale résidence en Westphalie. Elle appartient maintenant au Comte de Nassau-Dietz, plus connu sous le nom de Prince d'Orange, & qui a été déclaré Stathouder des Provinces-Unies en 1747.

DIETZ, à l'Occident de Nassau, & sur la même Riviere. Cette Ville est munie d'un double Château. Son Prince a hérité en 1743. des Etats de la Branche de *Siegen*, qui avoit hérité elle-même de ceux de *Dillenbourg* & d'*Hadamar:* Etats qui appartiennent à la Westphalie, quoique du Comté de Nassau: ils sont au Nord de la Ville de Nassau.

USINGEN *, à l'Orient de Dietz, vers *Friedberg*. C'est la résidence du Prince de Nassau-Usingen, qui est aussi maître de *Visbade*, & qui a hérité du Comté voisin d'*Idstein*, que possédoit la Branche de *Nassau-Sarbruck* éteinte en 1728. & du Comté de *Sarbruck* ou *Sarbrick*, qui est enclavé dans la Lorraine, au Sud-Est de la Ville de Sarlouis.

WEILBOURG, sur le Lohn, au Nord d'Idstein. C'est une petite Ville, avec un beau Château sur une Montagne. Elle appartient au Comte de Nassau-Weilbourg, qui outre son Territoire qui n'a que quatre lieues, possede encore quelques petites Seigneuries dans le voisinage, entre Wesflar & Giessen.

§. VIII. *La Principauté de l'Abbaye de Fulde.*

Cet Etat eſt ſitué au Nord-Eſt de la Wétéravie, & à l'Orient de la Heſſe, vers la Franconie. L'Abbaye, qui eſt de l'Ordre de S. Benoît, eſt très-riche & très-ancienne. L'Abbé eſt Prince de l'Empire, Archichancelier-né de l'Impératrice, & Primat des Abbés d'Allemagne : il dépend immédiatement du Pape, & eſt élu par ſes Religieux qui ſont tous Nobles.

FULDE, ſur la Riviere de même nom. Cette Ville a une belle Abbaye fondée en 744. par ſaint Sturme, ſuivant le conſeil de ſaint Boniface, Archevêque de Mayence & Apôtre de l'Allemagne. Elle a une belle Bibliothéque, où il y a un grand nombre de Manuſcrits curieux. L'Abbé fait ſouvent ſa réſidence dans un très-beau Château de campagne nommé *Neuhoff*, aſſez près de ſon Abbaye.

SECTION III.

De la Bohême & de ſes anciennes Dépendances.

LA Bohême fut habitée ſix cens ans avant Jeſus-Chriſt par les *Boïens*, qui étoient ſortis des Gaules, & qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, Roi de Bourges. Ces Peuples furent dans la ſuite chaſſés de la Bohême par les Marcomans, & ils vinrent s'établir en Baviere, ſelon pluſieurs Auteurs. Dans le ſixiéme ſiécle, des Slaves ou Eſclavons ſortis de Pologne, s'établirent dans ce Pays, & eurent une ſuite de Ducs. Ce ne fut qu'en 1199. que ces Princes commencerent à porter le nom de Rois, & ils étoient vaſſaux de l'Empire d'Allemagne.

L'Empereur Ferdinand I. de ce nom, s'étant fait élire Roi de Bohême en 1527. après avoir épousé Anne sœur unique de Louis II. Roi de Bohême, rendit ce Royaume électif, d'héréditaire qu'il étoit auparavant, & le fit passer dans la Maison d'Autriche. Par le Traité de Westphalie, la Couronne est devenue héréditaire dans cette Maison, quoiqu'il reste encore une apparence d'élection.

Le Roi de Bohême a été créé Electeur par l'Empereur Othon en 1208. Il est le premier des Electeurs séculiers, mais son suffrage n'a lieu que quand il s'agit d'élire un Empereur ou un Roi des Romains; il n'assiste point aux Diétes, & n'est chargé d'aucune contribution pour les besoins de l'Empire.

L'air de ce Royaume, quoiqu'assez froid, est mal-sain, sur-tout dans la Bohême propre, où il cause quelquefois la peste. Le terroir est assez fertile en grains, en pâturages & en safran, mais il produit peu de vins. On trouve dans les Montagnes des mines d'or & d'argent; & en quelques endroits, de grenats, de diamans, de cuivre & de plomb. Les Bohémiens sont spirituels, hardis, robustes, & sujets à s'enyvrer.

La Religion Catholique est la dominante, quoiqu'il y ait beaucoup de Protestans.

Cet Etat comprenoit autrefois la Bohême propre, le Duché de Silésie, & les Marquisats de Moravie & de Lusace: mais à présent il ne renferme que la Bohême propre & la Moravie.

L'Empereur Ferdinand II. engagea la Lusace en 1620. à l'Electeur de Saxe, qui depuis a cédé la basse Lusace au Duc de Saxe-Merseburg; mais elle est revenue à cet Electeur après l'extinction de cette Branche en 1738. Le Roi de Prusse pos-

ſede quelques Villes dans la baſſe Luſace, & la Maiſon d'Autriche lui a cédé en 1742. la plus grande partie de la Siléſie, avec le Comté de Glatz en Bohême. Cette ceſſion a été garantie par le Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, & elle doit l'être par tout l'Empire.

Les principales Rivieres de ces Pays ſont le *Muldaw*, qui prend ſa ſource dans la Bohême propre au Sud-Oueſt, la traverſe du Midi au Septentrion, & ſe jette dans l'Elbe au-deſſous de Prague: *l'Elbe* & l'*Odre* dont nous avons décrit le cours, *pages* 468. & 469. la Morave dont nous parlerons à l'article de la Moravie.

§. I. *La Bohême propre.*

La Riviere de Muldaw la diviſe en deux parties: l'une à l'Orient de cette Riviere, & l'autre à l'Occident. La Bohême propre a environ du Nord au Sud 36. lieues communes d'Allemagne, qui ſont 60. lieues communes de France; & 45. lieues d'Orient en Occident, qui valent 75. lieues communes de France.

PRAGUE, *Capitale*, *Archevêché*, *Univerſité*, ſur le Muldaw. C'eſt une très-grande Ville, fort peuplée. Elle eſt partagée en trois: la vieille Ville, la neuve, qui ſont ſur la rive droite du Muldaw, & la petite Prague ſur la gauche. Elles communiquent par un beau Pont de pierre qui a dix-huit arches: on voit des deux côtés de belles ſtatues, & entr'autres celle de S. Jean Népomucène, que le Roi Venceſlas fit jetter dans la Riviere, parce qu'il n'avoit pas voulu lui révéler la confeſſion de la Reine. Dans la vieille Ville eſt l'Univerſité, & dans la neuve l'Hôtel-de-Ville qui eſt magnifique. Il ſe trouve dans Prague quantité de beaux édifices, entr'autres l'Egliſe Métropolitaine: il y a

plus de cent autres Eglises. Prague après avoir été prise & reprise dans la derniere guerre, est restée à l'Archiduchesse d'Autriche, qui a été reconnue Reine de Bohême par le Traité d'Aix-la-Chapelle.

LETOMERITZ ou LEUTMARITZ, *Evêché*, sur l'Elbe, au Nord-Oueſt de Prague. C'eſt une belle Ville, bien bâtie & fort peuplée. Ses environs produisent le plus excellent vin de la Bohême.

KUTTENBERG, au Sud-Eſt de Prague. Il y a des mines d'argent près de cette Ville, & l'on prétend qu'elle a pris son nom de ce qu'un Moine ayant trouvé en cet endroit un morceau d'argent, y laissa son froc (qui s'appelle en allemand *Kutten*) pour pouvoir y revenir & reconnoître le lieu. Cela arriva, disent les Historiens, en 1237. & Kuttenberg signifie la montagne du froc.

CZASLAW, près de la Ville précédente: on y voit la plus haute tour de toute la Bohême. Le fameux Ziska, Chef des hérétiques Hussites, & des Bohémiens révoltés, y fut enterré en 1424. Ce fut près de Czaslaw que le Roi de Prusse remporta une célébre victoire contre les Autrichiens le 17. Mai 1742.

KONIGENGRETZ, *Evêché*, sur l'Elbe, à l'Occident de Prague. C'eſt une grande & ancienne Ville, bien fortifiée.

ELNBOGEN, à l'Occident, sur l'*Eger*. Cette Ville a une Citadelle située sur un rocher escarpé.

EGRA, *Place forte*, sur l'Eger, vers les frontieres de la Baviere & de la Franconie. Cette Ville qui eſt belle, a été prise par les François en 1742. mais ils furent obligés de la rendre sur la fin de 1743. après un long blocus. Elle eſt la patrie de Gaspard Bruschius, Poéte illustre.

PILSEN, au Nord-Oueſt de Prague. Cette Ville

eſt forte, & a eſſuyé pluſieurs ſiéges dans les guerres de Bohême.

PISECK, au Midi. C'eſt une belle Ville qui a dans ſon territoire des mines d'or & de diamans.

GLATZ, au Nord-Eſt de la Bohême, ſur les confins de la Siléſie. C'eſt une belle & forte Ville qui a été cédée au Roi de Pruſſe, avec ſes environs qui portent le nom de Comté de Glatz (*a*).

§. II. *Le Marquiſat de Moravie.*

Ce Pays tire ſon nom moderne de la *Morave*, la principale Riviere qui l'arroſe du Nord-Oueſt au Sud-Eſt. Il étoit anciennement habité par les *Quades*. Vers le ſixiéme ſiécle de Jeſus-Chriſt, il s'y forma un Royaume d'Eſclavons très-étendu, qui avoit la Bohême ſous ſa dépendance : mais la Bohême étant devenue enſuite plus puiſſante, la Moravie fut réduite en Marquiſat, & on l'incorpora au Royaume de Bohême en 1040. ou 1048. Elle eſt particulierement fertile en lin & en beſtiaux : les vins qui y croiſſent ſont ſi tartareux, que ceux qui en boivent habituellement, ſont en peu d'années attaqués de la goutte.

OLMUTZ, *Capitale*, *Evêché*, *Univerſité*, ſur la Morave. C'eſt une grande & forte Ville, commerçante & bien peuplée : les Jéſuites y ont un Collége. Olmutz fut priſe en 1741. par les Pruſſiens, qui la perdirent l'année ſuivante.

HRADISCH, ſur la Morave, près la haute Hongrie. Ce mot ſignifie *Vilette*, c'eſt néanmoins au-

(*a*) Afin qu'on en puiſſe diſtinguer l'étendue, nous marquerons ici les Villes de ce Comté, relativement à la Carte d'Allemagne de M. Deliſle. Ce ſont *Glatz*, *Newrode*, *Reinertz*, *Habelſwerd*, *Mittelwalde*, *Vieſenberg*, qu'il faut maintenant regarder comme détachées du Royaume de Bohême. Ce Comté de Glatz dépendoit anciennement de la Siléſie, & il y a été réuni.

jourd'hu

jourd'hui une Ville assez considérable & bien fortifiée : les Prussiens la prirent en 1742. On trouve dans ses environs de l'encens & de la myrrhe.

BRINN, belle & forte Ville, au confluent de la *Zwitta* & de la *Swarta*. On y tient les Etats du Pays, & à Olmutz, alternativement. Les Prussiens l'assiégerent inutilement en 1742.

ZNAIM, sur la *Teya*, au Sud-Oueſt de Brinn. C'est une jolie Ville, avec un bon Château. On y voit encore beaucoup d'Antiquités païennes.

On pourroit joindre à la Moravie les Villes de Siléſie que l'Autriche s'est réservées, mais nous en ferons une mention particuliere dans le paragraphe suivant.

§. III. *Le Duché de Siléſie.*

Il est à l'Orient de la Bohême, & c'est un des plus grands Duchés de l'Europe. On croit qu'il a pris son nom des *Elysiens*, ses anciens Habitans, qui auront été appellés dans la suite Siléſiens. Il fit pendant long-tems partie de la Pologne, & fut diviſé en plusieurs Duchés & Principautés : enfin au milieu du quatorziéme siécle, il fut incorporé au Royaume de Bohême. En 1742. & 1745. la Maiſon d'Autriche le céda au Roi de Pruſſe, qui y avoit des prétentions, & elle se réſerva une partie de la haute Siléſie, que l'on peut appeller maintenant Siléſie Autrichienne.

Ce Pays abonde en bled, en pâturages, en légumes, en poiſſons, en bois, & en mines de différentes sortes, auſquelles on ne travaille presque plus, si ce n'est à celles de charbon de terre. On le diviſe en baſſe Siléſie, au Nord ; en moyenne, & en haute Siléſie, qui est au Midi.

1. *Baſſe Siléſie.*

Le plus grand nombre de ses Habitans sont

Calvinistes ou Luthériens, au lieu que les autres parties de la Siléſie ſont preſque entierement Catholiques; & il a été réglé, lors de la ceſſion de ce Duché au Roi de Pruſſe, que les Catholiques auroient une entiere liberté de conſcience. Ce Prince nomme aux Bénéfices eccléſiaſtiques.

CROSSEN, ſur l'Oder, au confluent du *Bober*, & près de la Luſace. Elle eſt la Capitale d'un Duché qui appartient depuis 1538. à l'Electeur de Brandebourg, Roi de Pruſſe, & qui dépend de la Régence du Brandebourg. Les maiſons de cette Ville ſont bâties en pierres, & elle s'eſt rétablie du malheur qui lui arriva en 1708. d'être brulée preſque entierement. Le Roi de Pruſſe fit alors diſtribuer des ſommes conſidérables aux Habitans de Croſſen, pour les aider à la rebâtir.

GLOGAW, ſur l'Oder, au Sud-Eſt de Croſſen, vers la Pologne. Ce n'eſt pas une grande Ville, mais elle eſt bien fortifiée. Le Roi de Pruſſe y a établi un Grand Conſeil de Régence.

LIGNITZ, au Midi de *Glogaw*. C'eſt une des plus anciennes Villes de Siléſie, & qui peut paſſer aujourd'hui pour belle. Les Jéſuites y ont une magnifique Maiſon, & l'Empereur Joſeph établit dans cette Ville en 1708. une Académie pour les jeunes Gentilshommes, tant Catholiques que Proteſtans.

2. *Moyenne Siléſie.*

BRESLAW, *Capitale* de toute la Siléſie, & *Univerſité*, ſur l'Oder. C'eſt un *Evêché* très-riche, qui étoit ci-devant Suffragant de Gneſne en Pologne, mais qui dépend aujourd'hui immédiatement du Pape. Cette Ville eſt belle, grande, forte & bien peuplée: on y fait un grand commerce, ſur-tout de toiles très-fines, & l'on y tient maintenant chaque année deux Foires célébres, où viennent nom-

bre de Marchands d'Allemagne & de Pologne. Les édifices publics en ſont ſuperbes, entr'autres, l'Hôtel-de-Ville qui eſt un des plus beaux d'Allemagne. Il s'y trouve un horloge qui fait un concert ſurprenant de trompettes. Breſlaw a un Sénat compoſé de quinze Sénateurs, dont il y en a onze Nobles ou de famille honorable, & quatre tirés de quatre Corps, qui ſont les Braſſeurs, les Merciers, les Faiſeurs de draps, & les Bouchers. Le Roi de Pruſſe a conſervé les priviléges de cette Ville qui a ainſi ſa propre Régence, & il lui a accordé le troiſiéme rang parmi les principales Villes, tant de la Pruſſe que du Brandebourg, en y établiſſant un Grand Conſeil de Régence pour la Moyenne Siléſie. Il a auſſi fait l'Evêque de Breſlaw, Vicaire Général de tous les Catholiques répandus dans ſes Etats. C'eſt dans cette Ville que fut ſigné le 11. Juin 1742. le Traité de paix entre l'héritiere de la Maiſon d'Autriche & le Roi de Pruſſe; mais ce Prince ayant de nouveau pris les armes en 1744, ce même Traité ſervit de baſe à celui qui fut fait à Dreſde le 25. Décembre 1745.

Schweidnitz, au Sud-Oueſt de Breſlaw. C'eſt après Breſlaw, la plus grande Ville de Siléſie; mais les fortifications n'en ſont pas conſidérables.

Brieg, ſur l'Oder, au Sud-Eſt de Breſlaw. C'étoit ci-devant une des meilleures Villes de Siléſie, mais elle a été preſque détruite par le ſiége qu'elle ſouffrit de la part des Pruſſiens en 1741. On a commencé à la rétablir. Aux environs de cette Ville ſont des mines d'argent.

3. *Haute Siléſie.*

Il eſt naturel de la partager aujourd'hui en deux: ſçavoir, la haute Siléſie, que nous appellerons

Prussienne, parcequ'elle appartient au Roi de Prusse; & la haute Silésie Autrichienne, qui est à la Maison d'Autriche.

1. *Haute Silésie Prussienne.*

OPPELEN, sur l'Oder, Ville forte, & située dans une plaine agréable: elle a un beau Château & un bel Hôpital. Le Roi de Prusse y a établi un Grand Conseil de Régence.

NEISSE, au Sud-Oest d'Oppelen, sur la *Neiss*, au confluent de la *Bila*. C'est une très-belle Ville, dont les Prussiens ont augmenté considérablement les fortifications, & où ils ont bâti une Citadelle que l'on nomme *Prusse*.

RATIBOR, sur l'Oder, au Sud-Oest des deux Places précédentes. C'est une assez jolie Ville, défendue par un Château très-fort: un grand marais que l'Oder forme près de ses murailles, en rend d'ailleurs l'accès difficile. Son terroir est fertile en bled & en fruits.

2. *Haute Silésie Autrichienne.*

JEGERSDORF, sur l'*Oppa*, qui de ce côté sépare maintenant les Etats d'Autriche de ceux du Roi de Prusse. C'est une belle Ville avec un Château. Autour d'elle sont des Montagnes où la chasse est abondante, & c'est de-là qu'elle a tiré son nom, qui signifie Village de chasseur.

ZUCKMENTEL, au Nord-Oest de Jegersdorf, petite Ville qui fut pillée & brulée par les Prussiens en 1741. Elle est connue par les riches mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer, qu'on trouvoit ci-devant aux environs.

TROPPAW, à l'Orient de Jegersdorf. C'est une Ville considérable, dont le Roi de Prusse se rendit maître en 1741. mais qu'il restitua après la Paix

de Breſlaw. Elle eſt au Midi, & à quelque diſtance de l'Oppa.

TESCHEN, au Sud-Eſt de Troppaw. Cette Ville eſt entourée de marais, & ſes Habitans font un grand commerce de cuirs, d'étoffes de laine, & de vins de Hongrie, dont elle eſt voiſine. Elle eſt Capitale d'un Duché que l'Empereur Charles VI. donna en 1722. au Duc de Lorraine, devenu depuis ſon gendre, & aujourd'hui Empereur. C'eſt dans ce Duché que la Viſtule prend ſa ſource & entre enſuite en Pologne.

BILITZ, à l'Eſt de Teſchen, petite Ville, avec un fort Château.

§. IV. *Le Marquiſat de Luſace.*

Ce Pays fut occupé au ſixiéme ſiécle par une partie des Eſclavons. Les Allemans les ayant vaincus, l'Empereur Otton I. y établit vers l'an 940. un Marquis pour garder cette frontiere de l'Empire. Enſuite l'Empereur Henri IV. vers l'an 1080. donna la haute Luſace, c'eſt-à-dire, la partie méridionale, au Roi de Bohême Wratiſlas II. Depuis ce tems la Baſſe ſeule, qui eſt au Nord, conſerva le nom & la qualité de Marquiſat; mais vers l'an 1130. elle fut cédée au Marquis de Miſnie, à qui Waldemar l'Illuſtre, Electeur de Brandebourg, de la Maiſon d'Anhalt, l'enleva en 1317. Ce Prince étant mort deux ans après, l'Empereur Louis de Baviere donna le Marquiſat de Luſace à Jean de Luxembourg Roi de Bohême, à la charge d'en conſerver tous les Priviléges. C'eſt ainſi que toute la Luſace fut annexée au Royaume de Bohême, auquel elle demeura incorporée juſqu'en 1635. Cependant l'Electeur de Brandebourg fit l'acquiſition en 1461. de quelques Villes de la Baſſe Luſace, qu'il poſſede encore. En 1635.

l'Empereur Ferdinand II. Roi de Bohême, céda tout le reste de la Lusace à Jean-George I. Electeur de Saxe, qui l'avoit aidé contre Frédéric Electeur Palatin de Baviere, qui s'étoit fait déclarer Roi de Bohême. C'est depuis ce tems que l'Electeur de Saxe possede la Lusace, comme un Fief du Royaume de Bohême. Mais il est nécessaire d'observer que Jean-George donna par son testament en 1652. la basse Lusace à Christiern l'un de ses fils, qui a formé la branche des Ducs de Saxe-Mersbourg, laquelle ayant été éteinte en 1738. comme nous l'avons dit, la basse Lusace a été réunie à la Haute, & l'Electeur de Saxe possede aujourd'hui le tout, à l'exception des Villes de la basse, dont l'Electeur de Brandebourg ou le Roi de Prusse est encore le maître.

Ce Pays est assez fertile, & produit les choses nécessaires à la vie, excepté le vin : il y a cependant quelques vignes dans la basse Lusace, mais le vin n'en est pas bon. Le commerce principal consiste en toiles, lin, fil & laines.

I. *Haute Lusace, ou Méridionale.*

Bautzen ou Budissen, sur la Sprée, Capitale de cette partie de la Lusace. C'est une assez belle Ville, depuis qu'on l'a rebâtie après divers incendies qui l'avoient presque réduite en cendres. Elle a une bonne Citadelle ou Château.

Gorlitz, sur la *Neiss*. C'est de toute la Lusace la plus grande, la mieux peuplée & la plus avantageusement située. Sa principale Eglise qui porte le nom de S. Pierre & de S. Paul, est magnifique.

Zittaw *, sur la Neiss, au Sud-Oueſt de Gorlitz, sur les frontieres de la Bohême. C'est une Ville forte & riche, où il y a beaucoup de Manu-

facture de toiles, & où l'on fait de bonne bierre.

2. *Basse Lusace, ou Septentrionale.*

Luben, sur la Sprée. Elle doit être regardée comme la Capitale de cette partie de la Lusace, depuis que l'Electeur de Saxe y a établi la Régence du Pays, & un Capitaine général ou Gouverneur. Cette Ville est entourée d'eau de toutes parts, & a un beau Château.

Guben, sur la Neiss. C'est la plus grande Ville & la mieux peuplée de la basse Lusace.

Soraw, au Sud-Est, sur les frontieres de Silésie. C'est une assez belle Ville nouvellement bâtie, après avoir été réduite en cendres par un incendie en 1700.

Le Roi de Prusse possede quelques Villes dans la basse Lusace: les principales sont au milieu & vers le Midi.

Cotbuss ou Cotwitz, sur la Sprée. C'est une grande Ville bien peuplée, où il y a une Colonie de François réfugiés.

Peitze, au Sud-Est, sur la même Riviere. Cette Ville est petite, mais elle a une bonne Forteresse: il y a aux environs des mines de fer.

CHAPITRE VIII.

Du Royaume de Hongrie. *

Cet Etat est borné à l'Occident, par la Stirie, l'Autriche & la Moravie; au Nord, par le Royaume de Pologne; à l'Orient & au Midi, par la Turquie d'Europe. Sa longitude est depuis en-

* Si on n'en a pas de Carte particuliere, il faut avoir recours à la Carte d'Allemagne, & à celle de l'Europe.

viron le trente-cinquiéme dégré, juſqu'au quarante-quatriéme trente minutes; & ſa latitude ſeptentrionale depuis environ le quarante-cinquiéme dégré, juſqu'au-delà du quarante-neuviéme.

Le Royaume de Hongrie qui répond à une partie de l'ancienne *Pannonie* & de la *Dacie*, fut occupé au cinquiéme ſiécle de Jeſus-Chriſt par les Huns, & après eux par les Lombards, qui paſſerent de-là en Italie. Les Eſclavons ſe répandirent enſuite en Hongrie, & allerent s'établir aux environs de la Save. Dans le même tems les Avares qui étoient une eſpece de Huns ou de Peuple Tartare, ſe rendirent maîtres de la Hongrie. Charlemagne & Louis le Débonnaire ſon fils, les ſoumirent en grande partie, de maniere que l'Empire François s'étendoit en 840. juſqu'à la Servie & la Bulgarie, à l'Occident du Danube. En 891. les Hongrois, autres Peuples Tartares, vinrent s'établir dans ce Pays, auquel ils donnerent leur nom. Geiſa, l'un de leurs Ducs ou Chefs, embraſſa le Chriſtianiſme en 969. & S. Etienne ſon fils, fut en l'an 1000. le premier Roi de Hongrie, & comme l'Apôtre de ſon Peuple. La race de Geiſa fut éteinte en l'an 1301. & depuis ce tems le Royaume fut électif, ayant ſucceſſivement paſſé à des Princes de diverſes familles & Nations. Enfin Ferdinand I. Empereur & Archiduc d'Autriche, qui avoit épouſé Anne ſœur de Louis II. Roi de Hongrie & de Bohême, prétendit ſuccéder à ce Prince. Jean Zapolski, Waivode de Tranſilvanie, ayant été élu par la plus grande partie des Hongrois, & ſe ſentant inférieur à Ferdinand, implora l'aſſiſtance des Turcs. Ils le rétablirent dans une partie de ſes Etats, dont il avoit été dépouillé, & allerent mettre en 1529. le ſiége devant Vienne, qu'ils furent obligés de lever hon-

reuſement. Dans ces circonſtances on fit un accord, par lequel on régla que Jean auroit la jouiſſance de ce Royaume ſa vie durant, mais à condition que Ferdinand lui ſuccéderoit. Cet accord ſe fit ſans le conſentement des Hongrois, qui prétendoient choiſir leur Roi : auſſi après la mort de Jean, ſa veuve n'eut pas de peine à faire tomber le Royaume à un fils qu'il lui laiſſa en mourant. Mais comme les Hongrois n'étoient pas en état de réſiſter à la Maiſon d'Autriche, ils appellerent en 1540. pour la ſeconde fois, les Turcs qui s'emparerent des principales Villes : le reſte demeura à Ferdinand. Enfin, en 1683. les Turcs ayant tâché de chaſſer de la Hongrie l'Empereur Léopold I. en furent chaſſés eux-mêmes : & de vingt-trois Comtés qu'ils avoient poſſédés, il ne leur en reſta plus qu'un qu'ils ont perdu en 1716. On déclara ce Royaume héréditaire à la Maiſon d'Autriche en 1687. dans les Etats aſſemblés à Preſbourg ; & toute la Nation renouvella d'elle-même cette déclaration en 1723. pour témoigner à l'empereur Charles VI. ſa reconnoiſſance de ce qu'il avoit reculé les bornes du Royaume. On peut dire que l'Archiducheſſe ſa fille a bien éprouvé dans la derniere guerre, la fidélité des Hongrois.

L'air de ce Pays eſt mal-ſain. Le terroir eſt très-fertile en grains, en vins & en fruits : les pâturages y ſont excellens. Il s'y trouve beaucoup de chevaux & de gibier, des mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer.

Les Hongrois ont plus d'inclination pour la guerre que pour les Arts & le Négoce : ils parlent pluſieurs Langues, ſur-tout la Langue Latine qui leur eſt très-familiere. Leur Langue naturelle eſt une dialecte de l'Eſclavone : elle reſſemble à celle des Jugoriens, habitans de la Tartarie Moſcovite :

ce qui a fait juger à plusieurs Sçavans que les Hongrois sont venus de ce Pays. L'Allemand se parle aussi communément en Hongrie.

Ce Pays est arrosé de plusieurs Rivieres. Les principales sont le *Danube*, la *Save*, & la *Drave*, dont nous avons déja parlé. Elles sont très-poissonneuses, mais leurs eaux sont très-mal-saines, excepté celles du Danube.

On divise maintenant ce Royaume en quatre ou cinq parties: sçavoir, la haute Hongrie, qui se partage en trente-quatre Comtés: la basse Hongrie, qui en renferme quatorze: l'Esclavonie, qui en contient six: la Transilvanie, qui se subdivise en dix-huit petites Provinces, dont les unes portent le nom de Comtés, les autres de Palatinats. On pourroit ajouter la *Croatie*, qui est une espece d'annexe du Royaume de Hongrie; mais comme elle est possédée en partie par les Turcs, nous en parlerons en décrivant la *Turquie d'Europe*, Chapitre XIV.

§. I. *La haute Hongrie.*

Elle est au Nord & à l'Orient du Danube, entre ce Fleuve & la Pologne.

PRESBOURG, sur le Danube, *Capitale* de la haute Hongrie, & en particulier du Comté de Presbourg. Cette Ville située près de l'Autriche, dans un terrein fertile, a un Château très-fort. On y couronne depuis long-tems les Rois de Hongrie: l'Archiducheſſe y fut couronnée en 1741. & depuis ce tems cette Ville est la résidence du Viceroi ou Gouverneur du Royaume, en sorte qu'elle doit aujourd'hui passer pour la Capitale de toute la Hongrie. Il y a un assez grand nombre de Protestans, ausquels on a accordé la liberté de conscience, comme dans le reste du Royaume.

NEUHAUSEL, à l'Orient de Presbourg, *Evêché*, *Place forte*, dans le Comté de Neytra.

CASCHAU ou CASSOVIE, au Nord-Est de Presbourg, dans le Comté d'Abaviwar. C'est une Ville considérable qui avoit autrefois de grands priviléges, dont elle a été privée en 1688. à cause de son attachement aux mécontens.

TOKAI, au Midi de Cassovie, au confluent du *Bodrog* & de la *Teisse*. Cette Ville est fameuse par les excellens vins de son territoire. Il y a quelques années qu'on y trouva une grappe de raisin d'or, qui étoit crue à une treille qui avoit des veines de ce précieux métal, & qui se voit dans le Cabinet des raretés de Vienne.

AGRIA ou ERLAU, au Sud-Ouest de Tokai, *Evêché*, *Place forte*, dans le Comté de Barzod, sur la Riviere d'*Agria*.

PEST, Capitale du Comté de même nom, sur le Danube, vis-à-vis la Ville de Bude, avec laquelle elle communique par un Pont de bateaux. L'Empereur Charles VI. y a fait bâtir une Maison pour les Invalides.

COLOCZA, *Archevêché*, dans le Comté de Bath, sur le Danube.

SEGEDIN, *Place forte* & grande Ville, sur la Teisse, au Sud-Est de Colocza.

GRAND-VARADIN, *Evêché*, *Place forte*, à l'Orient, vers la Transilvanie & dans le Comté de Bihar. Le Commerce y est assez considérable, & il y a dans son voisinage des eaux fort salutaires qui y attirent beaucoup de monde.

TEMESVAR, au Sud de la précédente, *Place forte*, sur le petit *Temes*. Elle fut prise en 1552. par les Turcs, qui l'ont gardée avec son Bannat ou Comté jusqu'en 1716. qu'elle leur fut enlevée par le Prince Eugène, Général de l'Empereur. Le

Grand-Seigneur la lui céda entierement par le Traité de paix de Passarovitz fait en 1718. & c'est ainsi que les Turcs ont été entierement chassés de Hongrie. Lorsqu'ils possédoient le Comté de Témesvar, il s'appelloit *Bachalki*, parcequ'ils y avoient un Bacha.

§. II. *La basse Hongrie.*

BUDE ou OFEN, sur le Danube, ancienne Capitale de toute la Hongrie, dans le Comté de Pelitz. Cette Ville, autrefois le séjour des Rois, est grande, forte, & défendue par une bonne Citadelle. Les Eglises & les Edifices publics y sont magnifiques. Elle fut prise en 1686. sur les Turcs qui y mirent le feu en plusieurs endroits: ils en étoient maîtres depuis 1541. Bude est célébre pour ses vins & ses bains chauds.

GRAN ou STRIGONIE, sur le Danube, *Archevêché*. Elle est Capitale d'un Comté de même nom: son Archevêque est primat de Hongrie.

JAVARIN ou RAAB, *Evêché*. Cette Ville est petite, mais forte: elle est au confluent des Rivieres de *Raab* & de *Rabnitz*, qui se jettent dans le Danube à quelques lieues de ses murs. Elle est Capitale d'un Comté de même nom.

KOMORRE, *Place forte*, Capitale de son Comté, au point de réunion des deux branches du Danube qui forment la grande Isle de *Schut*, au-dessous de Presbourg.

CANISCHA, *Place forte*, dans des marais. Cette Ville, qui est du Comté de Zalavar, n'est pas éloignée de la jonction de la Muer & de la Drave.

ALBE ROYALE, entre Canischa & Bude, *Evêché*, *Place forte*, sur la *Sarvitz*, qui après avoir traversé le Lac de *Balaton*, passe dans cette Ville, puis se décharge dans le Danube. Son nom d'*Albe Royale*

vient de ce qu'on y couronnoit autrefois les Rois de Hongrie, qui y avoient leur sépultu- Elle est Capitale du Comté qui porte son nom.

CINQ-EGLISES *, ou FUNFKIRCH en allemand, *Evêché*, au Sud-Oueſt d'Albe Royale, dans le Comté de Zigeth.

§. III. *L'Eſclavonie.*

Elle eſt entre la Drave & la Save. C'eſt le ſeul Pays qui conſerve le nom des Slaves ou Eſclavons, Peuples autrefois célébres, & qui au ſixiéme ſiécle firent pluſieurs établiſſemens en Allemagne, & au Midi de la Hongrie: ils étoient ſortis de Ruſſie & de Pologne.

WARASDIN, Capitale du Comté de ce nom, ſur la Drave, au Sud-Oueſt de Caniſcha.

POSSEGA, dans le milieu, Capitale du Comté de même nom. C'eſt une aſſez grande Ville & bien fortifiée.

ZAGRAB, *Evêché*, vers la Croatie, ſur la Save, Capitale du Comté de ſon nom.

WALPO, au Nord-Oueſt de Poſſega, Capitale du Comté de Walpo, eſt une Ville forte, priſe ſur les Turcs en 1687.

ESSECK, à l'Orient de Walpo. Cette Ville eſt très-forte, & a un beau Pont ſur la Drave.

SZEREM ou SIRMICH, *Evêché*, près la Save. Cette Ville eſt fameuſe par le Concile qui s'y tint en 357. & où l'Arianiſme prévalut: elle eſt Capitale d'un Comté de même nom. C'eſt la patrie de l'Empereur Probus.

PETER-WARADIN, *Place forte*, près du Danube, défendue par un bon Château.

CARLOWITZ, Bourg ſur le Danube, connu par la Trêve de 25. ans, faite en 1699. entre l'Empereur & le Turc.

§. IV. *De la Tranſilvanie.*

Ce Pays eſt borné à l'Occident, par la Hongrie; au Nord, par la Pologne; à l'Orient, par la Moldavie; & au Midi, par la Valaquie. Il eſt appellé *Tranſilvanie*, d'un mot latin qui ſignifie *au-delà des Forêts*, parcequ'il eſt environné de Montagnes couvertes de bois. Il faiſoit partie de l'ancienne Dacie.

Depuis la mort de Michel Abaffi, dernier des Princes de Tranſilvanie en 1690. ce Pays a été poſſédé par la Maiſon d'Autriche, à qui les Turcs l'ont cédé par le Traité de Carlowitz en 1699.

L'air y eſt bon & tempéré, mais les eaux en ſont mauvaiſes. Le terroir eſt fertile en bled & en vin. Dans quelques-unes de ſes Montagnes qui ſont en grand nombre, on trouve des mines d'or, d'argent, de fer & de ſel.

La Tranſilvanie eſt habitée par des Cicules, que l'on croit être les reſtes des Huns, par des Saxons, & par des Hongrois & des Valaques: ils ſont pour la plupart Proteſtans. Les Cicules ſont dans le voiſinage de la Pologne & de la Moldavie; les Saxons ſont au Midi des premiers; les Hongrois qui ſont les Nobles du Pays, ſont à l'Occident des Saxons. Les Valaques habitent les Montagnes qui ſéparent la Tranſilvanie de la Valaquie & de la Moldavie, & ils n'ont que des Villages.

Les principales Villes de la Tranſilvanie ſont:

1. WASSERTHELY ou NEWMARCK *†, au Nord-Eſt, dans le quartier des Cicules, & ſur les frontieres de Moldavie. C'eſt une Ville aſſez grande, où ſe tiennent les Aſſemblées des Cicules.

2. HERMANSTAT, dans le quartier des Saxons, *Capitale, Evêché, Place forte*, ſur la Riviere de *Cebin*, près de celle de l'*Alt*. C'eſt une grande &

belle Ville, bien peuplée, qui eſt la réſidence du Gouverneur, & la Capitale de la Tranſilvanie.

CRONSTAT ou BRASSAW, grande & forte Ville, peuplée & marchande.

3. VEISSENBOURG ou ALBE-JULIE, dans le quartier des Hongrois, *Evêché*, ſur la petite Riviere d'*Ompay*, près de celle de *Maros*. C'eſt une Ville ancienne où réſidoient les Princes du Pays.

CLAUSENBOURG. C'eſt une Ville aſſez conſidérable, fort peuplée & fort marchande, au Nord de Veiſſenbourg.

CHAPITRE IX.

De la Pologne & du Royaume de Pruſſe.

NOus joignons ici ces deux Etats, parceque le ſecond eſt enclavé dans le premier, & étoit autrefois dans une ſorte de dépendance de la Pologne. Mais nous traiterons de chacun à part, pour en donner une connoiſſance plus diſtincte, & plus conforme à l'état préſent des choſes.

SECTION I.

De la Pologne.

LA longitude de la Pologne eſt entre le trente-troiſiéme dégré environ, & le cinquantiéme; ſa latitude entre le quarante-ſeptiéme & le cinquante-ſixiéme dégré. Elle eſt bornée au couchant, par l'Allemagne, c'eſt-à-dire, la Poméranie, le Brandebourg & la Siléſie; au Midi, par la Hongrie, la Tranſilvanie & la Moldavie; à l'Orient, par la Ruſſie; & au Nord, par une partie de la Ruſſie, le Royaume de Pruſſe, & la Mer Baltique.

Elle tire ſon nom de la nature de ſon terrein, qui eſt uni & égal. En effet, dans la Langue du Pays, *Pol* ſignifie un Pays plat & uni.

La Pologne peut être enviſagée ſous deux faces différentes, comme Royaume & comme République; c'eſt un Royaume, parcequ'elle a un Roi: c'eſt un Etat Républicain, parceque le Roi ne peut lever aucun ſubſide, ni faire aucune loi ſans l'autorité & le conſentement du Sénat & des Diétes générales. Ce Royaume, dont les Habitans deſcendent des Sarmates ou Sauromates, a été gouverné d'abord par des Ducs ou Généraux d'armée, enſuite par des Rois, puis encore par des Ducs qui furent enfin remplacés par des Rois, dont le titre n'a plus varié. On peut partager tous ces Princes en quatre claſſes. La premiere, depuis Leck I. fait Duc vers l'an 550. juſqu'à Popiel dans le neuviéme ſiécle. La ſeconde contient la race des Plaſts juſqu'à Caſimir le Grand, à qui ſuccéda Louis de Hongrie, ſur la fin du quatorziéme ſiécle. La troiſiéme comprend la race des Jagellons, qui finit à Sigiſmond Auguſte. La quatriéme eſt compoſée de pluſieurs Rois de diverſes Maiſons, depuis Henri de Valois, juſqu'à Auguſte II. Electeur de Saxe, qui regne actuellement. La Religion Chrétienne s'eſt établie en ce Pays par la converſion de Miéciſlas qui en étoit Duc, & qui gagné par les complaiſances de Durgrave ſon épouſe, fille de Boleſlas Duc de Bohême, fut baptiſé en 965. Son fils Boleſlas obtint de l'Empereur le titre de Roi, ce qui n'a pas empêché que la Couronne ne ſoit devenue élective après la mort de Caſimir le Grand. Ce fut auſſi alors que furent faits ces Traités appellés *Pacta conventa*, que les Rois nouvellement élus ſont obligés de ſigner. Ainſi c'eſt de ce tems proprement qu'il faut dater l'origine

de la République. On verra à l'article de la Lithuanie, comment ce Duché fut réuni à la Pologne : nous remarquerons ſeulement ici que Jagellon, Grand-Duc de Lithuanie, ayant été élu Roi de Pologne en 1386. à condition qu'il ſe feroit Chrétien ; & qu'il réuniroit la Lithuanie à ſon nouveau Royaume, ſatisfit à la premiere condition, mais il ne fit pas entierement l'union qu'on avoit exigée de lui : ce ne fut qu'en 1501. qu'elle fut pleinement exécutée. Depuis ce tems la Pologne & le Duché de Lithuanie ne ſont plus qu'un ſeul Royaume.

Le Gouvernement en eſt Monarchique & Ariſtocratique ; c'eſt le ſeul Royaume de l'Europe qui ſoit électif. Le Sénat eſt compoſé des Prélats ; ſçavoir, des Archevêques, Evêques & Abbés ; des Palatins, c'eſt-à-dire, de ceux d'entre les Sénateurs qui gouvernent les Provinces de cet Etat, qu'on nomme Palatinats, & qui ſont au nombre de trente-ſept ; des Caſtellans, & des grands Officiers Sénateurs, tant du Royaume que du Duché, qui ſont, chacun pour ſon Etat, le Grand-Maréchal, le Grand-Chancelier, le Vice-Chancelier & le Grand-Tréſorier. Le Sénat regle avec le Roi les affaires ordinaires, & veille à ce qu'il n'entreprenne rien contre la liberté. Outre le droit de préſider au Sénat & aux Diétes, le Roi a encore celui de diſpoſer des Charges civiles & militaires, & des Bénéfices. Son revenu eſt fixe & aſſez médiocre. Les Diétes générales ſe tiennent tous les deux ans ; elles ſont compoſées du Sénat & de la Nobleſſe. Le Roi ni le Sénat ne peuvent décider ſeuls, quand il s'agit d'affaires extraordinaires, comme de faire la Paix, la Guerre, des Alliances, ou d'établir des Impoſitions. Dans ces cas importans, on aſſemble des Diétes extraordinaires. Elles

ſont compoſées du Roi, du Sénat & des Nonces terreſtres, c'eſt-à-dire, des Gentilshommes députés par les Diétes particulieres de chaque Palatinat. Les Députés de Dantzick, de Cracovie & de Wilna y ont auſſi entrée; mais ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que dans les Diétes ſoit particulieres, ſoit générales, un ſeul Gentilhomme peut arrêter la réſolution de l'Aſſemblée en s'y oppoſant: de-là vient qu'elles ſe ſéparent ſouvent ſans rien réſoudre. L'élection du Roi ſe fait dans une Diéte générale: l'Archevêque de Gneſne la convoque & y préſide.

Outre les Palatins & les Caſtellans dont on a parlé ci-deſſus, il y a encore en Pologne des *Staroſtes* qui ne different pas de ce qu'on appelle ailleurs Gouverneurs. Les Staroſties étoient des Domaines que les Rois de Pologne ont cédés aux Gentilshommes, pour les aider à ſoutenir les frais de la guerre. Les Rois ſe réſerverent ſeulement le droit d'y nommer, & les chargerent d'un impôt appellé *Quarta*, parcequ'il eſt de la quatriéme partie de leurs revenus. Il ſert à entretenir certain nombre de Cavaliers nommés *Quartuaires*, établis pour veiller à la ſureté des frontieres de la Podolie contre les Tartares. Il y a des Staroſties avec Juriſdiction, & d'autres ſans Juriſdiction. Dans les premieres appellées *Caſtrenſes*, les Staroſtes ne peuvent juger de toutes ſortes de cauſes indifféremment. Les autres Biens Royaux qui ſont les *Tenutes* & les *Advocaties*, s'appellent *Panis bene meritorum*. Ils ne peuvent être gardés par le Roi, qui doit les donner à ceux qui ont bien ſervi l'Etat.

Il n'y a dans ce Royaume, à proprement parler, que deux Etats, les Nobles & les Payſans: quant aux Bourgeois, ils ſont tenus dans un état de médiocrité, dont il ne leur eſt pas poſſible de s'af-

franchir ; car ils ne peuvent posséder que des maisons dans les Villes, & des fonds de terre à une lieue aux environs. Pour les Artisans, ils sont presque tous Etrangers. La Noblesse, outre les Charges, possede tous les biens du Royaume & du Duché : les Payſans y sont esclaves de leurs Seigneurs, qui ont sur eux pouvoir de vie & de mort ; mais aussi ils ne contribuent jamais en rien pour les besoins de l'Etat. Les Polonois en général sont braves, sinceres, prompts dans les expéditions, & jaloux de leur liberté jusqu'à l'excès. Le luxe militaire est très-grand chez eux & fort ancien, aussi-bien que leurs loix, leurs coutumes & leurs priviléges, qui sont à peu près les mêmes aujourd'hui, que lorsqu'ils s'érigerent en République. On remarque en général un grand rapport entre la République Polonoise & celle des Romains.

L'air de la Pologne est plus froid que chaud, mais fort pur. Le terroir y est très-fertile, & si abondant en bled, qu'il en fournit à plusieurs Etats, sur-tout à la Suéde & à la Hollande. Les pâturages y sont excellens, & abondent en troupeaux de bœufs & en bons chevaux. Il s'y trouve aussi de la cire, des cuirs, du chanvre, du lin, du sel & du salpêtre. Ce Pays a de grandes Forêts, sur-tout en Lithuanie, où il y a quantité de bêtes fauves, & d'abeilles sauvages qui font leur miel dans le creux des arbres : ce miel est délicieux.

La Religion dominante est la Catholique. Le Roi est obligé d'en faire profession. Il y a aussi des Luthériens & des Calvinistes, & beaucoup de Juifs. La Pologne a deux Archevêques, celui de Gnesne & celui de Léopol, & quinze Evêques. Les Ecclésiastiques y sont riches, puissans & fort considérés ; mais ils sont en petit nombre.

Les principales Rivieres sont :

Le *Dniéper*, ou *Niéper*, autrefois le *Boristhène*. Il prend sa source dans la petite Russie, passe à Smolensco, à Kiof ou Kiow, & se jette dans la Mer Noire au Midi de la Petite Tartarie.

La *Vistule*, à l'Occident. Elle a sa source dans la Moravie, traverse du Midi au Septentrion la Pologne & la Prusse, & se jette dans la Mer Baltique à Dantzick. Les Villes qu'elle arrose dans son cours sont Cracovie, Sandomir, Warsovie, Culm, &c.

Le *Nyester*, au Midi, prend sa source dans les Montagnes de la Russie Rouge, la traverse ainsi que la Podolie, qu'il sépare de la Moldavie, & se jette dans la Mer Noire.

Le *Bug*. On en trouve aussi la source dans la Russie Rouge: il traverse les Palatinats de Russie propre, & de Mazovie du Midi au Nord-Oueſt, & se décharge dans la Vistule.

La *Varte* a sa source dans le Palatinat de Cracovie, passe à Posna, & se jette dans l'Oder.

Le *Niémen* prend sa source dans le Palatinat de Minski en Lithuanie, qu'il traverse d'Orient en Occident, ainsi que la partie la plus septentrionale du Royaume de Prusse, & se décharge dans la Mer Baltique par plusieurs embouchures.

Le *Bog* prend sa source dans la Podolie tout au Nord, la traverse toute entiere, & se jette dans la Mer Noire entre le Niéper & le Nyester.

ARTICLE I.

Du Royaume de Pologne.

NOUS le considérons ici indépendamment du Duché de Lithuanie, & de ce qu'on y joint ordinairement. On le divise en trois parties

principales : ſçavoir, la Grande Pologne, au Nord ; la Petite Pologne, au milieu ; la Ruſſie Noire ou Rouge, au Sud-Eſt. Ces trois parties contiennent enſemble vingt-trois Palatinats ou Gouvernemens. Dans chaque Palatinat il y a un Palatin ou Gouverneur, & un Caſtellan qui eſt ſon Lieutenant.

§. I. *De la Grande Pologne.*

Elle eſt au Nord de la Petite Pologne, & comprend quatre Provinces ; la Grande Pologne propre, à l'Occident ; la Cujavie, au milieu ; la Mazovie, à l'Orient ; & la Pruſſe Polonoiſe, au Nord.

I. *La Grande Pologne propre.*

Elle a cinq Palatinats, qui ſont ceux de Poſnanie, de Kalisk, de Siradie, de Lencicza, & de Rava.

1. Le Palatinat de *Poſnanie.*

POSNA, *Capitale*, *Evêché*, ſur la Varte. C'eſt une grande Ville bien bâtie, avec un Château pour ſa défenſe : elle fut priſe en 1703. par Charles XII. Roi de Suéde.

LISSA *, ſur les frontieres de Siléſie. C'eſt une petite Ville qui a donné naiſſance au Roi de Pologne Staniſlas Leſczinski, qui fut élu en 1704. & en 1733. & qui depuis 1737. eſt Duc de Lorraine.

2. Le Palatinat de *Kalisk.*

KALISK, *Capitale*, *Ville forte*, à cauſe de ſa ſituation dans des marais. Les Jéſuites y ont un beau Collége.

GNESNE, *Archevêché.* Le nom de cette Ville, la plus ancienne de la Pologne, vient, dit-on, du mot *Gniazdo*, qui en langage du Pays veut dire un Nid. Elle a été ainſi appellée, parceque Leck I. Duc des Polonois en 550. voulant ſe bâtir une mai-

ſon telle qu'on pouvoit la conſtruire chez des Peuples qui n'avoient vécu juſqu'alors que dans des chariots qu'ils traînoient d'un lieu en un autre, trouva en cet endroit un nid d'aigles. De-là vient que la Pologne a toujours porté un aigle dans ſes Armes. Gneſne étoit autrefois Capitale de la Pologne; mais elle n'eſt aujourd'hui conſidérable que par ſon Archevêque qui eſt Primat du Royaume, & Légat-né du ſaint Siége: il eſt Régent de l'Etat pendant l'interregne, & le premier Sénateur: il couronne les Rois & les Reines.

3. Le Palatinat de *Siradie*.

SIRADIE, *Capitale*, ſur la Varte. C'eſt une jolie Ville, qui a un Château aſſez fort.

4. Le Palatinat de *Lencicza* ou *Lencici*.

LENCICZA, *Capitale*. C'eſt une Ville médiocre, dont les environs ſont marécageux.

5. Le Palatinat de *Rava*.

RAVA, *Capitale*, ſur la Riviere de même nom. C'eſt une belle Ville, quoique les maiſons ne ſoient bâties que de bois: elle a un bon Château où l'on enfermoit ci-devant les priſonniers d'Etat.

LOWIECZ*, au Nord de Rava. C'eſt le lieu où réſide ordinairement l'Archevêque de Gneſne: il a dans cette Ville qui lui appartient, un très-beau Château.

II. *La Cujavie.*

Cette Province a deux Palatinats, celui de Brzecie & celui d'Inowladiſlaw.

1. Le Palatinat de *Brzecie*.

BRZECIE, *Capitale*, Ville forte & jolie, dans une belle plaine entre des Montagnes.

2. Le Palatinat d'*Inowladiſlaw*.

INOWLADISLAW, *Capitale*, *Evêché*, ſur la Viſtule. C'eſt une grande & belle Ville, avec un

bon Château : on la nomme auſſi *Inowlocz* & *Vladiſlaw*. Sa Cathédrale eſt un bâtiment magnifique.

III. *La Mazovie.*

Ses trois Palatinats ſont celui de Mazovie propre, de Ploczko & de Polaquie.

1. Le Palatinat de *Mazovie* propre, qui étoit anciennement un Duché, a eu ſes Princes particuliers juſqu'en 1526.

VARSOVIE, *Capitale*, ſur la Viſtule. C'eſt une Ville belle, marchande, bien peuplée, qui eſt défendue par un bon Château. Sa grande Place, ſon Arſenal & le Palais ſont remarquables : elle eſt le ſéjour ordinaire des Rois, quand ils demeurent en Pologne. On y tient ſouvent les Diétes générales. La Diéte pour l'élection des Rois ſe tient à une demi-lieue de cette Ville en pleine campagne.

2. Le Palatinat de *Ploczko*, au Nord-Oueſt de Varſovie.

PLOCZKO, *Capitale*, *Evêché*, *Place forte*, ſur la Viſtule. Cette Ville eſt conſidérable.

DOBRZIN *, ſur la Viſtule, au-deſſous de Ploczko : elle donne ſon nom à un territoire particulier.

3. Le Palatinat de Polaquie.

BIELSK, *Capitale*, au Nord-Eſt de Varſovie. C'eſt une grande Ville dans un terroir fertile : ſes maiſons ne ſont bâties que de bois.

IV. *La Pruſſe Polonoiſe ou Royale.*

Elle eſt à l'Occident du Royaume de Pruſſe : & pour ne la point confondre avec cet Etat qu'on appelloit ci-devant *Pruſſe Ducale*, il convient de ne plus donner à celle-ci que le nom de Pruſſe Polonoiſe. Toute la Pruſſe a pris ſon nom d'un an-

cien Peuple Scythe ou Sarmate, nommé *Boruſſes* ou *Pruſſiens*. Leur barbarie & les ravages qu'ils cauſoient à tous leurs voiſins, engagerent vers 1230. Conrad Duc de Mazovie, d'appeller à ſon ſecours les Chevaliers Teutoniques ou Allemans, qui avoient été forcés de ſe retirer de la Terre Sainte, où ils avoient pris leur origine en 1191. dans la Ville d'Acre. Le Chriſtianiſme avoit déja commencé à s'établir dans la Pruſſe par le zèle de quelques Miſſionnaires d'Allemagne & de Pologne; mais les Peuples païens y cauſoient une violente perſécution. Cependant les Chevaliers Teutoniques vinrent dans ce Pays; & après une cruelle guerre qui dura cinquante-trois ans, ils s'en rendirent entierement maîtres en 1283. & forcerent tous les Peuples de faire profeſſion du Chriſtianiſme. Ils tournerent enſuite leurs armes contre la Pologne qui poſſédoit une partie de la Pruſſe, & ils la lui enleverent. Enfin pluſieurs Villes ſe ſouleverent contre eux, à cauſe de la dureté de leur Gouvernement, & ſe mirent en 1454. ſous la protection de la Pologne. Cela occaſionna une guerre ſanglante qui ne fut terminée qu'en 1467. Alors la paix ſe fit, à condition que la Pologne poſſéderoit la Pruſſe occidentale, & que la partie ultérieure ou l'orientale reſteroit aux Chevaliers, qui à l'avenir la tiendroient comme un Fief de la Couronne de Pologne, dont leur Grand-Maître lui en feroit hommage en perſonne. C'eſt depuis ce tems que la Pruſſe a été diviſée en deux parties. Nous dirons dans la Section II. ce qui eſt arrivé dans la ſuite à la partie orientale.

La Pruſſe occidentale ou Polonoiſe renferme quatre Palatinats : ſçavoir, de Poméranie, de Culm, de Marienbourg & de Warmie.

1. Le Palatinat de *Poméranie* eſt à l'Occident de

de la Viſtule : il eſt fort grand, mais il y a des déſerts & des montagnes. Les Goths y demeuroient anciennement avant qu'ils vinſſent s'établir, au quatriéme ſiécle, aux environs du Danube, d'où ils ſont paſſé en Italie & en Eſpagne.

DANTZIK, *Capitale*, *Place forte*, à l'embouchure de la Viſtule. C'eſt une des Villes de l'Europe des plus conſidérables pour ſa grandeur, ſes richeſſes & ſon commerce. Les Egliſes y ſont magnifiques, & les maiſons bien bâties. Cette Ville eſt Libre & Anſéatique, gouvernée par un Sénat appellé *Régence*, ſous la protection de la Pologne, à qui cette Ville paye un certain tribut. Son Port eſt célébre pour le commerce de tout le Nord, qui conſiſte principalement en bled que cette Ville fournit à différens Pays par la Mer Baltique. Le Roi de Pologne reçoit la moitié des droits qui ſe levent au Port de Dantzik : la monnoie y eſt frapée à ſon coin, & la Juſtice y eſt rendue en ſon nom. Les Magiſtrats ſont Luthériens, ainſi que la plupart des Habitans ; il s'y trouve auſſi beaucoup de Calviniſtes & quelques Catholiques à qui on permet l'exercice de leur Religion. Cette Ville a pluſieurs beaux bâtimens, comme la Bourſe, le Collége, les Arſenaux. C'eſt la patrie de Philippe Cluvier, célébre Géographe.

Près de Dantzik eſt le Monaſtere d'*Oliva*, célébre par le Traité de paix fait en 1660, entre la Suéde & la Pologne.

2. Le Palatinat de *Culm*, à l'Orient de la Viſtule : il eſt fort petit.

CULM, *Capitale*, *Evêché*, ſur la Viſtule.

THORN, ſur la Viſtule. Cette Ville étoit autrefois très-forte ; mais les Suédois l'ayant priſe en 1703, en ont ruiné toutes les fortifications.

3. Le Palatinat de *Marienbourg*.

MARIENBOURG, *Place forte*, sur un bras de la Vistule, lequel porte le nom de Noga. Cette Ville étoit autrefois la résidence des Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique.

ELBING, belle Ville, fort marchande.

4. Le Palatinat de *Warmie*.

HEILSBERG, *Capitale*, à l'Est de Marienbourg. Elle a un beau Château où demeure l'Evêque de Warmie.

FRAVEMBERG, sur le Golphe de Frisch-Haff. Cette Ville a une Collégiale, dont Copernic, si illustre par son système sur le mouvement des Astres, étoit Chanoine.

§. II. *De la Petite Pologne.*

Elle est au Midi de la Grande Pologne, & l'on y joint souvent la Russie Noire, &c. mais à parler proprement, elle ne contient que trois Palatinats; ceux de Cracovie, de Sandomir & de Lublin.

1. Le Palatinat de *Cracovie*.

CRACOVIE, *Capitale* de tout le Royaume, *Evêché*, *Université*, sur la Vistule. Elle est divisée en quatre Villes ou Quartiers, qui sont Cracovie, Casimirie, Stradomirie & Clépatia. Dans la premiere se trouve la Cathédrale dédiée à S. Stanislas, Patron de Pologne: on y couronne les Rois. On voyoit ci-devant dans ce premier Quartier un beau Palais royal, bâti sur un rocher; mais les Suédois s'étant rendu maîtres de Cracovie en 1702. le réduisirent en cendres. Les Juifs ont une Synagogue dans le Quartier ou la Ville qu'on appelle *Casimirie*. Il y a grand nombre d'Eglises dans les différens Quartiers de Cracovie: la plus remarquable est celle de Notre-Dame: elle est bâtie dans la grande Place. C'est un vaste édifice qui répond à dix gran-

des rues, & eſt environné de quatre ſuperbes rangs de Palais à l'Italienne. L'Evêque de Cracovie eſt le premier du Royaume, & le Caſtellan de cette Ville marche devant ſon Palatin. L'uſage a prévalu d'y couronner les Rois, malgré les proteſtations de l'Archevêque de Gneſne, depuis que Uladiſlas Loketeck s'y fit ſacrer en 1320. L'Univerſité de Cracovie ſe fait gloire d'être Fille de celle de Paris: elle a été fondée par le Roi Caſimir I. en 1364. Ce Prince obtint du Collége de Sorbonne des Profeſſeurs qui ont été les principaux Auteurs de la grande réputation qu'elle s'eſt acquiſe.

WILLISCA *, petite Ville, à ſix lieues de Cracovie, au Sud-Eſt: elle eſt remarquable par ſes mines de ſel, dont le Roi de Pologne tire un de ſes plus conſidérables revenus. Elles furent découvertes en 1252. & elles ſe trouvent ſous la Ville, qui, à l'exception de l'Egliſe, eſt toute entiere compoſée de maiſons creuſées ſous terre. On deſcend dans ces mines par quatre ouvertures; les deux principales ſont dans la Ville, & ſervent à tirer en haut les grands quartiers de ſel qu'on y expoſe devant les portes, pour être foulés & briſés par les pieds des hommes & des chevaux, avant que d'être broyés plus menu dans les Moulins. Les deux autres deſcentes ſervent ſur-tout pour porter dans les ſouterreins les bois & les choſes néceſſaires aux travailleurs. Les trous ſont quarrés, de quatre à cinq pieds de large, & revêtus de fortes planches juſqu'en bas. Sur l'ouverture eſt une grande roue qu'un cheval met en mouvement pour faire monter ou deſcendre un cable gros comme le bras.

Quand les travailleurs, à l'aide de ce cable, auquel ils attachent une corde qu'ils paſſent autour de leur corps, ſont deſcendus, & qu'ils ont

trouvé le premier fond à cent toises plus bas que l'ouverture, ils quittent leur corde ; & à l'aide d'une lampe, ils s'avancent de côté par différens détours jusqu'à la seconde ouverture qui est encore de cent toises de profondeur. Ils y descendent par des échelles proprement ajustées dans toute la longueur du trou. Ce n'est qu'à plus de deux cens toises sous la Ville qu'on trouve les carrieres de sel. Les ouvriers creusent de tous les côtés, en observant de maintenir le haut des grandes ouvertures avec de fortes piéces de bois & de bonnes étayes. Une singularité fort remarquable, c'est qu'il entre dans ces carrieres un ruisseau d'eau douce qui ne tarit que dans les grandes sécheresses, & qui passant tout à travers, sert au rafraîchissement des travailleurs qui y sont au nombre de plus de mille, avec quelques chevaux pour transporter le sel au pied des ouvertures. Les chevaux sont condamnés à une nuit éternelle : l'air de ces souterreins est si rude, que ces animaux y deviennent aveugles en peu de tems. Les travailleurs remontent de tems en tems pour jouir d'un air plus pur, & pour s'acquitter de leurs devoirs de Religion.

2. Le Palatinat de *Sandomir*.

SANDOMIR, sur la Vistule, *Place forte*, & belle Ville.

3. Le Palatinat de *Lublin*.

LUBLIN. C'est une Ville riche, marchande & célébre pour trois belles Foires qui durent un mois chacune. Lublin a une Citadelle & une Académie. Les Juifs y ont une belle Synagogue. Les Diétes s'y assemblent souvent.

§. III. *De la Russie Noire ou Rouge.*

Elle comprend trois Provinces : la Russie propre, la Volhinie, la Podolie.

I. *La Ruſſie propre.*

Cette Province qui étoit autrefois poſſédée par les Ruſſiens ou Moſcovites, & dont les Polonois s'emparérent dans le quatorziéme ſiécle, contient deux Palatinats: celui de Ruſſie & celui de Belz.

1. Le Palatinat de *Ruſſie.*

LEOPOL ou LEMBERG, *Archevêché*, dans le milieu de la Province. C'eſt une grande Ville, riche & marchande. Son Archevêque eſt le ſecond Prélat de Pologne: les Arméniens y ont auſſi un Archevêque qui eſt uni au ſaint Siége, & les Grecs, un Evêque qui dépend du Patriarche de Conſtantinople. Léopol eſt défendue par deux bons Châteaux.

PREMISTIE, *Evêché*, ſur la *San*. C'eſt une jolie Ville, dont l'Evêque eſt ſuffragant de Léopol.

CHELM, *Evêché*, à l'extrémité ſeptentrionale.

2. Le Palatinat de *Belz.*

BELZ, *Capitale*, Ville conſidérable, mais dont les maiſons ſont de bois.

II. *La Volhinie.*

Elle renfermoit ci-devant deux Palatinats, Luck & Kiow.

1. Le Palatinat de *Luck* eſt ſitué dans la haute Volhinie, au Nord-Oueſt.

LUCK, ſur le *Ster*, *Evêché*, *Capitale*. Cette Ville eſt remplie de Juifs & de Grecs qui y font tout le commerce. Il y a un Evêque Latin & un Evêque Grec.

2. Le Palatinat de *Kiow* occupoit la baſſe Volhinie & une partie de l'Ukraine; mais depuis une quarantaine d'années, les Czars de Ruſſie en ſont maîtres en partie: & ce qui eſt reſté de la baſſe Volhinie aux Polonois, a été uni au Palatinat de Luck.

III. *La Podolie.*

Elle contient deux Palatinats : Kaminieck & Braclaw. On la partage en haute & basse : Kaminieck est dans la haute, & Braclaw dans la basse.

1. Le Palatinat de *Kaminieck*, au Sud-Ouest.

KAMINIECK, *Evêché.* C'est la plus forte Place de Pologne. Les Turcs qui l'avoient prise en 1672. l'ont rendue aux Polonois en 1699. par le Traité de Carlowitz.

2. Le Palatinat de *Braclaw* est dans la basse Podolie, qui fait partie de l'Ukraine, c'est-à-dire, de la frontiere. Les Polonois sont maîtres des meilleures Villes : les Cosaques occupent la campagne.

BRACLAW, *Capitale*, sur le Bog. C'est une grande Ville bien fortifiée.

L'*Ukraine* qui est habitée par les *Cosaques*, dépendoit ci-devant en partie de la Pologne. Le Palatinat de Braclaw s'y étendoit, aussi-bien que celui de *Kiow*, qui étoit regardé comme de la basse Volhinie ; & au milieu de l'Ukraine étoit le Palatinat de Belgorod ; mais ces Pays appartiennent aujourd'hui à la Russie. Les Cosaques qui habitent l'Ukraine, sont originairement une ancienne espece de Tartares qui tiroit son nom du grand Pays de *Kasak* ou *Capchac*, qui s'étendoit depuis le Niéper jusqu'au-delà du Volga, au Nord de la Mer Caspienne & de la Mer Noire. Ces Peuples, après avoir été fort opprimés aux treiziéme & quatorziéme siécles par les Mogols ou grands Tartares, se sont fort multipliés vers l'Occident par la jonction de nombre de fugitifs & de bandits des Nations voisines : sçavoir, de Polonois, Valaques, Moldaves, Hongrois, &c. Ils sont aujourd'hui divisés en trois branches : 1. les Cosaques *Jaikzi*,

qui habitent vers l'Orient au-delà du Volga, & dont nous parlerons, en faisant la description de la Grande Tartarie en Asie : 2. les Cosaques *Donski*, qui demeurent aux environs du Don, & qui sont soumis depuis long-tems à la Russie : 3. les Cosaques *Saporovi*, qui habitent à l'Occident près du Niéper; ils ont pris leur nom des Isles & cataractes de ce Fleuve. Ces derniers qui sont les plus nombreux, se mirent sous la protection de la Pologne en 1562. & ils s'engagerent de défendre sa frontiere contre les Turcs, les petits Tartares & les Russiens. Après s'être fort bien acquittés de cet emploi pendant près d'un siécle, la dureté des nobles Polonois leur donna occasion de travailler à secouer le joug qu'on vouloit leur imposer, & enfin ils se sont donnés à la Russie. Chaque branche de ces Cosaques a un *Hetman* ou Chef de la Nation. Ils professent la plupart la Religion grecque, mais les *Jaikzi* ont encore plusieurs pratiques qui tiennent beaucoup du Mahométisme & du Paganisme.

ARTICLE II.

Du Duché de Lithuanie.

LA *Lithuanie* avoit autrefois des Souverains qui prenoient le titre de Grands-Ducs. Ce n'a été que dans le seiziéme siécle, sous Alexandre, prédécesseur de Sigismond I. pere de Sigismond-Auguste, le dernier de la postérité de Jagellon, qu'elle fut parfaitement unie au Royaume de Pologne, à condition qu'elle subsisteroit comme une Principauté alliée qui auroit ses grands Officiers, son Armée, son Trésor & ses Généraux; qu'elle conserveroit ses Coutumes, & qu'elle auroit part à l'élection du Roi, qui se feroit néanmoins en Po-

logne. Elle n'eſt obligée de fournir que le tiers des troupes de la Couronne, & pour les revenus du Roi le quart ſeulement pour ſa cotte part.

Ce Pays eſt plat, & aſſez couvert de bois & de marais, ce qui fait qu'il n'eſt pas tout-à-fait ſi fertile, ni ſi peuplé que la Pologne. La Nobleſſe de Lithuanie eſt plus fiere & plus dure envers les Payſans, que celle de la Pologne.

La Religion dominante eſt la Catholique. On y trouve quelques Chrétiens Grecs, des Caraïtes, Secte de Juifs qui n'admet pas les Traditions, & des Mahométans.

Les principales Rivieres ſont le *Dniéper* ou *Niéper*, à l'Orient, & la *Duna* ou *Dina*, au Nord. Le Niéper traverſe la partie orientale du Duché du Septentrion au Midi, & la Duna, la ſeptentrionale d'Orient en Occident. Une autre Riviere de ce Pays eſt le *Pripeck*, qui prend ſa ſource au Sud-Oueſt de la Poléſie, traverſe la partie méridionale de la Lithuanie d'Occident en Orient, & ſe jette dans le Niéper.

On diviſe la Lithuanie en quatre parties : ſçavoir, la Lithuanie propre, à l'Occident & au Midi ; la Ruſſie Lithuanienne, à l'Orient & au Midi de la précédente ; la Samogitie, au Nord-Oueſt & vers la Mer Baltique ; la Livonie Polonoiſe, au Nord : à ces quatre Pays l'on joint ordinairement le Duché de Curlande.

§. I. *La Lithuanie propre.*

Elle renferme trois Palatinats : celui de Wilna, celui de Troki & celui de Brzeſcie.

1. Le Palatinat de *Wilna.*

WILNA, ſur la Wilia, vers ſon embouchure dans la Wilna, *Evêché*, *Univerſité*. C'eſt une grande Ville, bien peuplée, mais mal-propre : elle a un

Château fort ancien. Les maiſons ne ſont que de bois, excepté le Palais des anciens Ducs. L'Egliſe des Jéſuites eſt magnifique : elle eſt bâtie au milieu de la Place de la Ville. Les Grecs y ont un Evêque ſous le patriarche de Conſtantinople. Les Juifs & les Mahométans y ont liberté de conſcience. Les environs de cette Ville ſont habités par des Tartares deſcendus de ceux qu'un Général de Vitolde, oncle de Jagellon, emmena captifs en 1397. en Lithuanie. Ils ont conſervé le Mahométiſme & tous leurs uſages ; mais ils ſont moins barbares que les Tartares de Krimée, ou Petits Tartares : ils ſont ſobres & fidéles à toute épreuve : leur air & leur figure eſt généralement plus ſupportable que celle des Calmoucks ou Grands Tartares.

Braslaf ou Braslaw, au Nord-Eſt de Wilna, ſur un petit Lac. C'eſt une Ville aſſez conſidérable, avec un Château fortifié & bâti ſur un rocher eſcarpé.

2. Le Palatinat de *Troki*.

Troki, *Capitale*, au Sud-Oueſt de Wilna. Cette Ville eſt bâtie ſur un Lac, & a un beau Château.

Grodno, au Sud-Oueſt de Troki, ſur le bord du Niémen. C'eſt une Ville preſque toute conſtruite de maiſons de bois, & qui a un Château fort. On y aſſemble tous les trois ans les Diétes de Pologne.

3. Le Palatinat de *Brzeſcie*, autrement la *Polleſie*.

Brzescie, *Capitale*, ſur le Boug. Cette Ville eſt grande & fortifiée. On y voit la plus grande Synagogue des Juifs qu'il y ait dans toute l'Europe ; mais elle n'approche pas pour la beauté, de celle des Juifs Portugais d'Amſterdam.

Pinsk, ſur la Pina. Cette Ville eſt forte par ſa ſituation dans des marais dont elle eſt environ-

née. La plus grande partie de ses Habitans sont Grecs & fort appliqués au commerce : ils ont un Evêque de leur Communion.

§. II. *La Russie Lithuanienne.*

Elle est partagée en cinq Palatinats, qui sont Novogrodeck, Minscki, Mscislaf, Witepsk & Polocz.

1. Le Palatinat de *Novogrodeck.*

NOVOGRODECK, *Capitale*, près le Niémen : ses maisons sont bâties en pierres.

2. Le Palatinat de *Minscki.*

MINSCKI, *Ville forte*, qui a deux Citadelles.

3. Le Palatinat de *Mscislaf.*

MSCISLAF ou MSCISLAW, sur la frontiere de Moscovie ou Grande Russie. C'est une Ville très-forte, dont les environs ont de bons pâturages & de belles forêts.

MOHILOF ou MOHILOW, *Place forte*, près du Niéper. C'est une grande Ville bien bâtie & très-marchande : les Russiens y viennent vendre surtout des parfums.

4. Le Palatinat de *Witepsk.*

WITEPSK, sur la Duna. Cette Ville a un Château, & est bien fortifiée : il s'y fait aussi un grand commerce.

5. Le Palatinat de *Polocz.*

POLOCZ, sur la Duna, à l'embouchure de la Polata. Cette Ville a deux Châteaux pour sa défense.

§. III. *La Samogitie.*

C'est un Pays plein de Bois : on y trouve beaucoup d'élans, & du miel : les chevaux en sont fort estimés. C'étoit autrefois un Duché, qui a passé souvent des Lithuaniens aux Chevaliers Teutoni-

ques, & qui enfin a été incorporé à la Pologne vers l'an 1530. Il eſt partagé en trois Gouvernemens qu'on nomme Capitaineries : ſçavoir, Roſienne, Medniki & Poniewieſſ.

1. La Capitainerie de *Roſienne.*

ROSIENNE, *Capitale*, ſur la Dubiſſa, qui ſe jette dans le Niémen.

2. La Capitainerie de *Medniki.*

MEDNIKI, *Capitale*, où réſide l'Evêque de Samogitie.

3. La Capitainerie de *Poniewieſſ.*

PONIEWIESS, *Capitale*, à l'Orient de Roſienne, Ville médiocre.

BIRZE, Ville aſſez belle, avec titre de Duché. Elle a un magnifique Château qui appartient à la Maiſon de Radzivil, l'une des plus anciennes & des plus puiſſantes de la Lithuanie.

§. IV. *La Livonie Polonoiſe.*

Cette petite partie de la Livonie, & qui eſt au Sud-Eſt de la Grande, reſta à la Pologne par le Traité de paix d'Oliva fait en 1660. avec les Suédois, qui eurent alors la poſſeſſion tranquille du reſte de la Livonie, aujourd'hui Province de la Ruſſie.

DUNEBOURG, *Place forte*, ſur la Duna ou Dina, eſt la principale Ville de la Livonie Polonoiſe.

§. V. *Du Duché de Curlande.*

Ce Duché a fait partie de la Livonie juſqu'en 1561. mais il en fut ſéparé alors, la Livonie ayant été cédée à Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne, par Gothard Ketler, Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers Porte-glaives ou de Livonie, à condition que Ketler retiendroit la Curlande en propriété,

lui & ſes ſucceſſeurs, mais comme un Fief mouvant de la Pologne, & en qualité de Souverains ſous la protection de ce Royaume. Ferdinand, dernier Duc de la famille de Ketler, étant mort en 1737. les Etats de Curlande qui avoient élu le Comte Maurice de Saxe, lequel eſt mort en 1750. Maréchal de France, & dont l'élection avoit été déclaré nulle par la Pologne, furent forcés par la Ruſſie d'élire le Comte de Biron, favori de l'Impératrice Anne Jwanouna, qui obtint pour lui de la Pologne l'inveſtiture du Duché de Curlande. Ce nouveau Duc ayant été diſgracié en 1740. par la Cour de Ruſſie, & exilé en Sibérie où il eſt encore, la grande Princeſſe Anne de Meckelbourg Régente de cet Empire, pendant la minorité de ſon fils le petit Empereur Jean, fit élire ſon beau-frere Louis Erneſt de Brunſwick-Bevern. Mais comme peu de tems après cette Princeſſe & ſon fils furent obligés de céder le Trône de Ruſſie à l'Impératrice Eliſabeth, qui regne depuis le 6. Décembre 1741. la Pologne a différé juſqu'à préſent de ratifier l'élection du Prince de Brunſwick-Bevern; de ſorte que ce Duché eſt actuellement gouverné par les Etats du Pays. La plupart des Curlandois ſont Luthériens; mais il y a parmi eux des Catholiques qui ont des Egliſes. On diviſe ce Duché en Semigalle & en Curlande propre.

1. La *Semigalle* eſt à l'Orient.

MITTAW, *Capitale* de tout le Duché, & *Ville forte*, ſur le Bolderau. Elle eſt d'une moyenne grandeur, bien bâtie & bien peuplée. Le Château du Duc qui a été rebâti, depuis qu'il a été détruit en 1706. par les Ruſſiens, eſt magnifique, auſſi-bien que l'Hôtel-de-Ville qui n'a été achevé qu'en 1743.

2. La *Curlande propre* eſt à l'Occident.

GOLDINGEN, sur la *Wede* ou *Weta*. C'est la Ville la plus considérable du Duché après Mittaw: elle a aussi un beau Château.

VINDAU, *Port*, sur la Mer Baltique, à l'embouchure de la Wede.

SECTION II.

Du Royaume de Prusse.

ON a vu ci-devant, pag. 576. de quelle maniere la Prusse fut partagée en deux. La partie orientale qui devint un Duché, & qui est aujourd'hui un Royaume, est possédée par l'Electeur de Brandebourg, qui en prend le titre de Roi de Prusse, que toutes les Puissances de l'Europe lui donnent depuis 1713. comme l'on en convint à la Paix d'Utrecht.

Jusqu'en 1525. cette partie de la Prusse avoit appartenu aux Chevaliers Teutoniques; mais alors un Prince cadet de la Maison de Brandebourg, nommé Albert, qui étoit Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & qui avoit embrassé le Luthéranisme avec une partie des Chevaliers, vint à bout de s'attribuer ce Pays en propriété à lui & à ses descendans, en le rendant une Principauté séculiere, à condition qu'il en feroit hommage à la Pologne, & qu'il porteroit le titre de Duc: de-là est venue la dénomination de la *Prusse Ducale*. En 1569. Joachim II. Electeur de Brandebourg, cousin d'Albert, premier Duc de Prusse, fit en commun avec Albert-Frédéric, fils de ce Prince, hommage de la Prusse au Roi de Pologne, & en reçut l'investiture. C'est le premier fondement des droits que les Electeurs de Brandebourg ont eu sur la Prusse, qui leur échut en 1618. L'Electeur

Frédéric-Guillaume ayant fait en 1656. un Traité avec la Pologne, obtint la cessation de l'hommage que ses prédécesseurs lui avoient rendu, & il se fit reconnoître en 1663. Duc souverain & indépendant. On convint néanmoins que si la branche électorale de Brandebourg venoit à manquer, la Pologne rentreroit dans ses anciens droits sur la Prusse, de maniere qu'elle seroit possédée en Fief par les branches cadettes de Brandebourg, comme cela étoit avant ce Traité. En 1701. l'Electeur Frédéric I. se couronna lui-même Roi de Prusse dans la Ville de Konigsberg, en conséquence d'un Traité fait avec l'Empereur Léopold, qui lui donnoit ce titre par *sa toute-puissance impériale*, disoit-il, & à condition qu'il lui fourniroit des secours, & qu'il laisseroit jouir les Catholiques de ses Etats de leurs droits & priviléges. La Pologne ne consentit à ce nouveau titre, qu'à la charge que ses droits demeureroient les mêmes, & le Roi de Prusse ne fut reconnu en cette qualité de toutes les Puissances de l'Europe qu'en 1713. Celui qui occupe aujourd'hui le Trône, est le troisiéme qui ait porté le titre de Roi : nous avons donné ci-devant, p. 511. une liste de tous les Etats qu'il possede.

La Prusse est assez fertile en certains endroits où elle produit des grains, du chanvre & du lin ; mais elle ne laisse pas que d'avoir beaucoup de bois & de lacs. Une de ses productions les plus remarquables, est l'ambre jaune, qui se pêche sur ses côtes. Depuis une quarantaine d'années on a bâti dans ce Pays plusieurs Villes, & il est plus peuplé & plus cultivé qu'il n'étoit auparavant. En 1732. seize mille Habitans de l'Archevêché de Saltzbourg vinrent s'y établir, étant inquiétés à cause de la Religion Luthérienne qu'ils professoient.

On partage le Royaume de Pruſſe en trois Provinces ou Cercles, qui renferment chacun trois Pays. Ces trois Cercles ſont celui de Samland, celui de Natangen, & celui de Hockerland.

1. Le Cercle de *Samland* * au Nord-Eſt, & vers la Samogitie, renferme le Samland propre *, la Sclavonie *, & la Nardie ou Nadravie *.

KONIGSBERG, *Capitale* de ce Cercle, & de tout le Royaume de Pruſſe, *Fort*, *Univerſité*, un peu au-deſſus de l'embouchure du *Pregel*. C'eſt une grande & belle Ville bien bâtie, & diviſée en trois parties, qui ſont ceintes d'un bon rempart, défendu par vingt-trois demi-lunes. On y voit un Palais magnifique, où eſt une belle Bibliotheque, & dont une des ſalles a 274. pieds de long ſur 59. de large; cependant elle eſt ſans piliers. L'Hôtel-de-Ville, la Bourſe, la principale Egliſe & les Hôpitaux ſont de beaux bâtimens. Konigſberg eſt auſſi la Capitale du Samland propre. Il y avoit autrefois un Evêché dans cette Ville: mais il a été ſécularisé.

PILLAU, *Port & Place forte*, à l'embouchure du Pregel. On y fait de fort belles dentelles, & ſes environs ſont fort agréables. On pêche ſur la côte beaucoup d'eſturgeons.

MEMEL, *Port & Place forte*, ſur la Mer Baltique, au Nord de Konigſberg. C'eſt la principale Ville de la Sclavonie.

LABIAU *, au Nord-Eſt de Konigſberg, ſur le *Curish-haf* ou le Lac de Curlande, qui eſt ſéparé de la Mer Baltique par une langue de terre appellée *Curish-Nerung*. Cette Ville qui eſt la principale de la Nardie, a un Château fortifié, & elle communique à Konigſberg par deux canaux qui ſervent à en tranſporter les marchandiſes.

2. Le Cercle de *Natangen*, au milieu du Royau-

me de Pruſſe, contient la Natangie *, la Bartonie * & la Sudavie *.

Brandeburg *, près de l'embouchure du Pregel, entre Konigſberg & Pillau, ſur la rive méridionale. C'eſt la principale Ville de la Natangie. Elle eſt jolie, & a un *Port* commode & un beau Château : ſes environs ſont très-fertiles.

Bartenstein *, dans la Bartonie, au Sud-Eſt de Konigſberg, & ſur l'*Alle* qui ſe jette dans le Pregel. C'eſt une grande & belle Ville.

Lick, plus au Sud-Eſt, & vers les frontieres de la Lithuanie. C'eſt la principale Ville de la Sudavie, qui eſt une Province où l'on trouve beaucoup de lacs & de marais, auſſi-bien que dans la Bartonie.

3. Le Cercle de *Hockerland*, eſt le plus à l'Occident, & les Terres de Pologne l'environnent de trois côtés. Il renferme la Galindie *, la Poméſanie * & le Hockerland propre *.

Neidenbourg *, près de *Soldaw*, eſt la principale Ville de la Galindie : elle a un Château ſitué ſur une montagne.

Marienwerder *, à peu de diſtance de la Viſtule. C'étoit autrefois la réſidence des Evêques de Poméſanie, dont elle eſt la principale Ville : cet Evêché a été ſécularisé.

Holland *, aſſez proche d'*Elbing*, dans le Hockerland propre ou Pogéſanie. C'eſt aujourd'hui une des plus riches & des meilleures Villes de la Pruſſe. Pluſieurs Géographes mettent auſſi Elbing dans le Hockerland, parceque cette Ville en étoit autrefois ; mais elle appartient maintenant à la Pologne : cependant le Roi de Pruſſe a des garniſons dans les Fauxbourgs & les Villages voiſins.
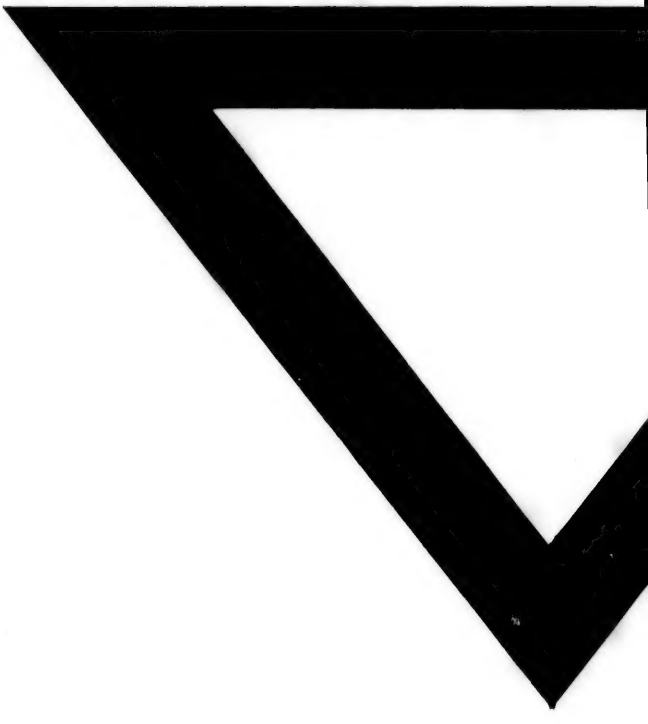
Fin du premier Volume.